

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172232 8

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Presented by

The Century Association

to the

New York Public Library

Digitized by Google

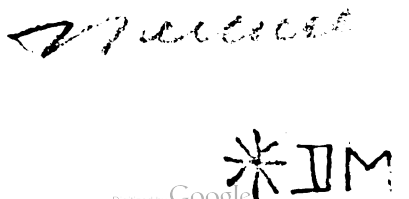
*DM
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
AVRIL 1754.



A PARIS,

Chez
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-neuf.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN, Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la Poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit Sr Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront; sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leur tems.

On prie aussi les personnes de Province à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet Ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le Sr Merien chez lui les Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque semaine.

PRIX XXX SOLS.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
335283
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
1905
Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
AVRIL. 1754.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Proſe.

EPITRE

A M. le Préſident de Monteſquieu, de l'Académie Françoiſe. Par M. Desforges-Maillard.

AUrois-tu, Monteſquieu, quelque réminiſcence
D'un plaideur que toi-même honoras à Paris
De l'agréable don de l'œuvre où tu décris,

Digitized by Google

Avec ta préciſe élégance,
Avare de diſcours & prodigue de ſens,
La grandeur & la décadence
De ces fameux Romains, autrefois ſi puiſſans ?

Si ce qu'on dit, par métaphore,
D'un livre plein de ſuc, qu'un lecteur le dévore,
Pour marquer qu'il le lit avec avidité,
Etoit à mon égard une réalité;
Le tien que je relis encore,
Et que j'ai tant de fois relû,
Auroit d'entre mes mains dès long-tems diſparu.

Dans tes divers écrits tout ſe pare & s'anime,
Tout ſuit de tes deſſeins l'heureuſe impreſſion;
C'eſt Thébes, dont les murs aux accens d'Amphion
Aſſemblent étonnés leur enceinte ſublime.
Mais ce qui me ravit, c'eſt qu'en changeant de ton,
Par une adreſſe utile & rare,
Ton eſprit jamais ne ſépare
Le doux plaiſir & la raiſon.

Ainſi l'élégant badinage,
Amuſement délicieux,
Dont Hébé, le nectar & l'amour dans les yeux,
De ta verte jeuneſſe égaya le paſſage;
Ainſi ce délicat ouvrage
Vivra dans l'Univers, pendant que le Paintems

Digitized by Google

Couvrira les côteaux de fleurs & de verdure,
Et que de ſes appas dépouillant la nature
L'hyver ravagera nos vergers & nos champs.

Mais quel choix merveilleux de richeſſes preſſées,
Dans ton immenſe Eſprit des loix !
Quel fond de ſentimens, de ſçavoir, de penſées !
Ah ! ſi les peuples & les Rois
Se guidoient aux rayons de tes clartés certaines,
Tous les Rois ſeroient bons, tous les peuples ſoumis,
Et la ſociété formant de douces chaînes,
Tous les hommes ſeroient amis.
Croirois-tu, qu'élevé ſur les bords du Permeſſe,
Et livré ſi ſouvent aux tranſports de l'yvreſſe
Du Dieu brillant de l'Hélicon,
Je ſuis plus enchanté du vrai que tu m'inſpires,
Que des ſouples accords des raviſſantes lyres
Et d'Horace & d'Anacréon.

Thémis, dit-on auſſi, voulant que cet ouvrage
Plût aux goûts différens, en paſſant d'âge en âge,
Sous ton nom, ſous tes traits, elle-même aſſembla
Les trois Graces, ces ſœurs ſi ſimples & ſi belles,
Et ce qui n'étoit point arrivé juſques-là,
Compoſa ton Code avec elles.
Je t'admire, je t'aime, illuſtre Monteſquieu ;
Peut-être qu'autrefois un ſi galant aveu,
Dans la jeune Malcrais t'eût flaté davantage ;

Digitized by Google

Mais compte cependant que c'eſt la vérité,
Qui loin du plagiat & du goût affecté,
Soutenant mon pinceau dans ſa maniere aiſée,
T'offre, ſans être déguiſée,
L'équitable tribut qu'elle-même a dicté.

EXTRAIT de quelques réflexions ſur le ſiécle préſent, lûes par M. de la Soriniere dans une Société de gens de Lettres.

MESSIEURS,

NOus vivons dans un ſiécle qui ſemble neuf à tous égards; il ne reſſemble en rien à aucun de ceux qui l'ont précédé; il a éprouvé une révolution qui s'eſt étendue à tout.

Nous avons honte pour nos peres de bien des choſes qu'ils avoient crû vraies, & peut-être phyſiques, nous les ramenons à des problêmes, & ſouvent même nous leur prêtons fort libéralement de nouvelles eſſences dont elles ne ſe ſeroient jamais défiées.

Nous ne leur permettons plus d'être ce qu'elles étoient réellement auparavant; & dans l'empire des *nouvelles Opinions* il faut qu'elles éprouvent cette *révolution*, dont

Digitized by Google

non seulement les pensées, mais même le mode des pensées n'est pas exempte.

Il y a un tour, une façon, une maniere qui deviennent sensibles & analogues dans les choses même les plus métaphysiques.

Ce n'est pas seulement dans les expressions que ce changement doit être apperçu, c'est dans la décomposition même des idées que des yeux assez ordinaires pourront remarquer & saisir ces nuances, ces nouveautés, pour peu que l'on soit de bonne foi, & que l'on n'ait pas fait vœu d'être martyr de ce qu'on appelle *les vieilles opinions.*

Tout a secoué le joug dans le monde physique, dans le monde métaphysique, dans le monde moral. Que de préjugés vaincus, s'écriera quelqu'un! ou peut-être que de préjugés substitués à d'autres préjugés! c'est ce qu'il faudroit examiner.

Le feu de l'imagination petille, tout est éclair & météore; l'esprit perce, & se fait jour de toutes parts.

Cet aimable imposteur nous charme, nous séduit; il nous peint tout en beau, & l'enthousiasme du siécle nous saisit, nous subjugue jusques dans les plus simples frivolités.

Oui, Messieurs, c'est le siécle des agré-

Digitized by Google

mens & des merveilles, les *Riens* même s'embelliſſent & prennent de la conſiſtance.

Mais il reſtera long-tems à ſçavoir ſi dans cette route toujours ſi brillante & toujours ſi bien éclairée, ſelon nous, on eſt bien aſſuré de ne rencontrer jamais que le vrai. Eſt-on bien ſûr de ne s'égarer jamais, parce qu'on ne marche que dans des ſentiers que l'on a eu le ſoin de joncher de fleurs ?

Ne ſeroit-ce point plutôt là le triomphe d'une douce & dangereuſe erreur ?

O ſiécle incomparable ! qui en banniſſant toute défiance de nous-mêmes, fait diſparoître toutes ſortes de difficultés, & nous apprend à ne redouter aucuns écueils !

Chacun s'érige un tribunal pour y décider ce qui ne ſembloit plus avoir beſoin de l'être, & l'on y appelle de tout à ſoi.

Ce qui depuis fort long-tems avoit paru conſtamment vrai, conſtamment beau à des gens ſans prévention, ne paroît plus tel à nos yeux mieux éclairés, qu'après avoir ſubi de ſérieux examens, de longues diſcuſſions au tribunal de notre raiſon, pour y être maintenu dans ſes droits.

Nous y avons établi une maniere de procéder que nous regardons comme infaillible, & cette autorité avec laquelle

Digitized by Google

nous revoyons tout en souverains, résulte, découle d'un despotisme arbitraire, que chacun de nous croit avoir apporté avec lui en naissant ; il ne peut consentir que sa raison soit plus captive que sa liberté.

Les sciences & les arts ont pris un essort qu'on n'auroit osé, enviſager ni prédire dans le siécle précédent ; & le fond des choses y est démontré avec des graces qui ne sembloient pas devoir jamais s'allier avec des matieres épineuses.

Que de nouvelles & sçavantes excursions, Messieurs ! les connoissances se multiplient chaque jour. L'homme s'éleve au dessus de lui-même ; & la nature si souvent prise sur le fait, n'aura bientôt plus rien de secret pour lui.

Il n'y a point de genre de littérature qui ne soit cultivé. Il y a presque autant d'Auteurs que de Lecteurs, & presque autant de Lecteurs que d'êtres pensans.

Dans cette émulation réciproque les presses gémissent, les volumes s'accumulent ; & un homme de ceux que l'on appelle aujourd'hui par excellence *un homme comme il faut*, auroit fort grande honte d'être parvenu jusqu'à l'âge de trente ans sans avoir composé un livre.

Mais cependant, Messieurs, on crie à la

Digitized by Google

corruption du goût, & ſes défenſeurs ne ſont pas ſans conſidération. Ce n'eſt plus la même marche, ce ne ſont plus les mêmes tons; tout eſt aſſervi à de nouvelles loix.

Ce ſtyle brillant, ces antithèſes affectées, & marchant toujours d'un pas cadancé, ces nouvelles & brillantes épithètes accouplées avec des mots qui ne s'entreconnoiſſoient pas encore; enfin ces phraſes à facettes, qui jettent des étincelles avec autant d'abondance que de vivacité, tout cela, dis-je, n'eſt-il pas bien capable de produire enſemble un phénomene propre à nous éblouir?

En effet, Meſſieurs, notre imagination, notre cœur même ſe livre à ces preſtiges. L'illuſion nous plaît, elle fait ſur nos ſens une impreſſion que nous aimons, & nous ſauve ſans retour de la *honte* de penſer & d'agir, comme faiſoient nos bons ayeux.

Mais dans tous ces changemens, Meſſieurs, de quelque côté qu'on les enviſage, ſommes-nous devenus meilleurs que nous n'étions? & les mœurs ſe ſont-elles épurées à meſure & à proportion que les connoiſſances ſe ſont étendues & multipliées?

Je nie l'affirmative d'après des expériences toujours trop faciles à repéter.

L'homme d'aujourd'hui eſt tout à la fois

Digitized by Google

esprit fort, minutieux, frivole ; tout à la fois philosophe, fastueux & déréglé.

Avide de modes & de nouveautés, il les saisit avec chaleur, & les abandonne avec légereté ; c'est un vrai caméléon.

Fécond en ressources pour le plaisir comme dans l'art d'aiguiser les passions, il ne s'étoit jamais si bien entendu à les faire naître, à les rendre aimables & à les diviniser, si j'ose m'exprimer ainsi. Il a fait un art de la volupté, qu'il a poussé plus loin que les Sybarites même.

C'est grand dommage, Messieurs, qu'après tant de si belles découvertes pour le plaisir & pour les prétendues commodités de la vie, cet Etre si supérieur à tous les autres êtres d'ici-bas se soit rendu l'esclave de tant de nouveaux besoins qu'il avoit le bonheur d'ignorer !

Cependant à l'entendre, Messieurs, plus libre & plus indépendamment qu'il n'étoit à tous égards, son amour propre qui le trompe toujours, lui persuade dans son esclavage qu'il est exempt de toutes sortes de préjugés, & le fait agir en conséquence.

. . . . . .

. . . . . .

Les époux contractent & regardent que ce qu'il y a de plus sérieux dans leurs engagemens tombe sur le plus ou le moins de

Digitized by Google

ridicule qui accompagneroit le violement de la loi.

Un fils interprête le pouvoir paternel, & le réduit à fort peu de choſe.

Les états les plus ſubordonnés exigent des ſupérieurs des condeſcendances exceſſives.

Tout le monde ſe met au large, chacun ſe juge, & eſt fort content de ſoi, c'eſt l'effet de la révolution.

Il ne me reſte plus, Meſſieurs, qu'à vous féliciter ſur l'honneur auquel vous participez, à titre de gens de Lettres, dans l'élection qui vient d'être faite à l'Académie Françoiſe de ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Comte de Clermont, pour y remplir la place de feu M. de *Boſe*.

C'eſt un Prince qui connoît aſſez le prix des Lettres qu'il cultive avec tant de ſuccès, pour ne pas dédaigner de figurer dans la liſte des grands hommes, dont les noms ſont conſignés à la poſtérité par des ouvrages d'eſprit; & c'eſt en même tems, Meſſieurs, une Compagnie ſage & éclairée, qui en rendant juſtice au vrai mérite & à la ſupériorité des talens, par préférence à tout ce qui pourroit être capable de faire illuſion, recherche l'honneur & la gloire de s'aſſocier un Prince du ſang, qui porte chez elle tous les avantages qu'elle pouvoit ambitionner.

Digitized by Google

A MADEMOISELLE BELISSAIN.

LE PORTRAIT, IDYLLE.

SUR un lit de gazon, dans un bois de Cithere,
Sous un épais feuillage, asyle du mystere,
Le Dieu qui fait aimer, dormoit tranquillement ;
L'Amitié dans ces lieux qui s'étoit arrêtée,
L'apperçoit. » Tant de fois l'ingrat m'a supplantée ;
» Vengeons-nous, profitons d'un précieux mo-
» ment ;
» Sans peine je lui peux couper un bout de l'aîle,
» Et par là rendre à l'homme une paix éternelle.
Elle dit, elle a fait. Contente du succès,
Elle alloit s'échapper, quand l'Amour se réveille,
Ne la soupçonnant point de malice pareille :
» Eh, bon jour ; arrêtez, & profitez du frais,
Lui dit-il en riant ; » l'Astre de la lumiere
» N'est pas prêt de finir sa brûlante carriere ;
» Peu, je sçai, vous importe ou la nuit ou le jour :
» Mais si quelqu'intérêt à présent ne vous presse,
» A quelque jeux ensemble occupons notre adresse.
Conteſter le plaisir, ç'auroit été du tout
Assurer le soupçon. L'Amitié n'avoit garde.
Détachant son bandeau : » C'est lui que je hazar-
» de,
Poursuit l'aimable Dieu : » Pour vous, quel est le
prix

» Qui ſera du vainqueur la juſte récompenſe ? . . .
» Cela, dit l'Amitié, n'eſt pas digne, je penſe,
» Avec votre bandeau d'entrer en compromis ;
» C'eſt tout mon bien : croyant trouver une défaite
Qui pût juſtifier une prompte retraite.
» C'eſt un portrait ! montrez, dit l'enfant de
» Cypris :
» Que vois-je ! Quel éclat ! Les beaux yeux ! . . . .
Quelle bouche ! . . .
» O ma mere ! il eſt vrai, votre intérêt me touche,
» Et ce portrait l'emporte ! . . . . oui . . . . Mais ma
chere, dis,
» D'où tiens-tu ce bijou ? . . . Réponds ; Quelle
mortelle
» De ces traits raſſemblés fut le rare modéle ! . . .
» Si tu veux l'admirer, Amour, vole à Paris,
» Dans un aſyle heureux où veille la prudence ;
» La jeuneſſe, l'eſprit, la beauté, l'innocence,
» Les graces, les talens s'y trouvent réunis . . .
A ces mots, dans les airs le petit Dieu s'élance ;
Pour trouver l'équilibre en vain il ſe balance,
Ses aîles ſont pour lui d'un trop foible ſecours ;
Il chancelle, ſuccombe & retrouve la terre.
Le dépit dans le cœur, l'effort qu'il réitere
N'eſt pas plus efficace ; il retombe toujours :
Il cherche l'Amitié pour éclaircir ſa peine.
Quel coup inattendu ! quand au loin dans la plaine,

Digitized by Google

Il la voit qui le fuit ? » Que dois-je soupçonner ?
Dit-il avec transport. » Pourquoi me fuiroit-elle ?
» Seroit-elle la cause ? Ah, que vois-je ! .. Cruelle,
» Si mes efforts sont vains, dois-je m'en étonner !
Regardant tristement son aîle mutilée :
» Quel trait ! C'en est donc fait ! mon ame désolée
Ne pourra point la voir ! .... Je perds tout en un jour ! ...
» Que dis-je ? Malheureux ! Ces traits qui m'ont sçu plaire
» Ne m'offroient qu'un objet, peut-être imagi-
» naire :
» Souvent un vain espoir a sçu tromper l'Amour...
» Mais non : de l'oublier je ne suis point le maître ;
» Un doux pressentiment me répond de son être ;
» Je suis sans balancer ce mouvement vainqueur.
» Que les plaisirs soient dûs à sa seule présence !
» Que la nature en deuil ressente son absence !
» Je me livre aux soupirs, & lui garde mon cœur.

ENVOI.

A l'ombre d'un jasmin, témoin de l'aventure,
Mes yeux ont reconnu vos traits dans la Peinture,
Charmante Adélaïde ; agréez-en l'avis,
En profiter c'est votre affaire ;
Vous effacez Venus, & vous fixez son fils ;
A votre cour vous rassemblez les Ris :

Digitized by Google

Les Graces pour vous suivre ont déserté Cithère,
Vous n'y laissez que les ennuis :
Le mal est grand, & je crains encor pis.

A. B. 1754.

EXTRAIT

De la relation d'une Assemblée publique tenue le 31 Janvier 1754, par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, à l'occasion de la mort de Madame la Duchesse de Tallard.

L'Académie de Besançon ayant fait faire un Service solemnel le Jeudi 31 de Janvier 1754 pour Madame la Duchesse de Tallard, dans l'Eglise des Peres Carmes de la même ville, s'est assemblée l'après-midi du même jour dans la salle du Palais de M. le Gouverneur, où elle avoit indiqué une séance publique, pour y prononcer l'éloge funebre de Madame la Duchesse de Tallard. M. le Duc de Rendan, Lieutenant général de la Province, M. de Quinsonas, Premier Président, M. de Beaumont, Intendant, Directeurs nés, y ont assisté, de même que tous Messieurs les Académiciens résidens à Besançon. L'Assemblée étoit nombreuse, & la salle

Digitized by Google

remplie des perſonnes les plus diſtinguées de la ville.

Lorſque la Compagnie a été formée, M. l'Abbé d'Audeux, Conſeiller-Clerc au Parlement de Beſançon, & Préſident de l'Académie, a fait l'ouverture de cette ſéance par un diſcours, dans lequel il a annoncé le ſujet de cette Aſſemblée; il s'eſt expliqué en ces termes.

» La cérémonie qui vous raſſemble aujourd'hui eſt le fruit de la ſageſſe & du » ſentiment qui préſident à vos délibérations. Vous ſçavez que les honneurs dé» férés à la mémoire des morts ne ſont » point chez les hommes les effets de la » mode ou du caprice, ils firent toujours » partie des devoirs les plus ſacrés de la » Religion & de la ſociété civile. Cette » pieuſe coutume auſſi ancienne que le » monde, uniforme dans ſes principes, » variée dans ſa pratique, préſente à l'u» nivers un ſpectacle digne de nos reſpects, » il acquitte la piété & la reconnoiſſance, » il inſpire l'émulation, il excite à la vertu, » il conſerve la mémoire des grandes ac» tions; c'eſt un tribut que les Romains » rendoient aux femmes illuſtres.

» Et où en trouver une qui en fut plus » digne que Madame la Ducheſſe de Tal» lard? Je laiſſe à l'Orateur à qui ſon éloge

Digitized by Google

» funébre eſt confié, le ſoin d'être le fidele » interprete de vos ſentimens, les acclama- » tions qu'il a ſi ſouvent méritées dans le » Temple de la Juſtice, nous répondent de » celles qui vont lui être prodiguées dans » celui des Muſes.

Enſuite M. de Fraſne, Avocat général honoraire du Parlement de Beſançon, & Membre de cette Académie, a fait l'éloge funèbre de Madame la Ducheſſe de Tallard. On y a reconnu ce talent de la parole, ces tours ingénieux, cette élégance de ſtyle qui lui ſont naturels.

» Cette Dame, a t-il dit, accordoit ſon » eſtime à cette Compagnie, c'étoit l'ou- » vrage de M. le Duc de Tallard; elle » voyoit que cet établiſſement n'avoit pour » objet que le bien public, le progrès » des ſciences dans cette Province; en fal- » loit-il davantage pour une ame auſſi gé- » néreuſe que la ſienne?

Le portrait qu'il en a fait a frappé le public par ſa reſſemblance. » La nature, a » t-il ajouté, en répandant des graces ſur » ſa perſonne, ne ſe borna pas à ces pré- » ſens ſouvent trop peu durables; elle lui » prodigua ſes dons les plus précieux, un » eſprit juſte & pénétrant, mais qui par » ſes agrémens ſe rendoit propre à tout: » un caractère ferme & rempli de dignité,

Digitized by Google

» mais qui ne prit jamais rien ſur les dou-
» ceurs de la ſociété : une ame élevée &
» naturellement courageuſe, mais qui ſe
» diſtingua toujours par ſa bonté, firent
» appercevoir de bonne heure ces talens
» rares, qui devoient un jour la faire
» choiſir pour remplir cette place impor-
» tante qui lui a été confiée.

Ce Magiſtrat a rappellé enſuite l'époque de ce choix glorieux ; voici ſes expreſſions.

» Cet événement où toute la France fit
» éclater ſa joie, parce qu'il rempliſſoit ſes
» plus ardens deſirs, la naiſſance de M. le
» Dauphin : le Roi par une attention digne
» de ſa bonté, marqua à Madame la Du-
» cheſſe de Tallard l'eſtime qu'il en fai-
» ſoit, en choiſiſſant ces premiers momens
» de l'allégreſſe publique pour déclarer
» qu'il lui avoit accordé la ſurvivance de
» Gouvernante des Enfans de France. Le
» jeune Prince, objet des délices & des eſ-
» pérances de la Nation, ne fut plus dès
» lors celui de ſes craintes ; l'on ſçavoit
» que Madame la Ducheſſe de Tallard
» veilloit à ſa conſervation.

M. de Fraſne l'a ſuivie dans l'exercice de ſes importantes fonctions, il nous l'a peinte » occupée ſans ceſſe à écarter de ſes
» auguſtes éleves juſqu'à l'ombre même
» du danger, à ſaiſir les circonſtances les

Digitized by Google

» plus légères, en apparence indifférentes, » pour leur faire appercevoir les premiers » rayons de lumière, dont les traces une » fois formées, ne s'effacent plus; à changer » des converſations familieres & enjouées » en véritables leçons de ſageſſe & de ver- » tus, par les traits aimables dont elle les » embelliſſoit; enfin à graver dans leurs » cœurs ces ſentimens élevés qu'elle puiſoit » dans une ſource féconde, c'eſt-à-dire dans ſon ame & dans ſa maiſon, où » elle avoit appris depuis long-temps les » devoirs de ceux qui ſont deſtinés à commander aux autres.

» Madame la Ducheſſe de Tallard poſſédoit un talent dont on trouvera peu » d'exemples; on n'oubliera jamais ces réponſes pleines de grandeur & de majeſté » qu'elle inſpiroit à M. le Dauphin & aux » Princeſſes: lorſque les Ambaſſadeurs des » Puiſſances étrangères étoient admis à » leurs audiences, ils en ſortoient toujours pénétrés d'admiration & de reſpect.

» La bonté de ſon cœur prévenoit ceux » qui déſiroient d'avoir l'honneur de s'approcher de nos auguſtes Princes; pour » peu que l'on fût d'un rang connu, cette » faveur n'étoit refuſée à perſonne. Approchez, dit-elle un jour à un Officier » de cette Province, connu par ſon mé-

Digitized by Google

» rite & par ſes belles actions ; approchez, » Monſieur, vous ſervez ſi bien vos maî- » tres, qu'ils ne peuvent trop tôt recevoir » votre hommage.

M. de Fraſne a terminé ſon diſcours par le ſpectacle touchant de la mort de Madame la Ducheſſe de Tallard. Il nous a montré ſa réſignation aux décrets de la Providence, ſon courage au milieu des douleurs les plus aiguës, & les témoignages de ſenſibilité qu'elle a reçu de toute la Cour dans ces derniers momens. Il n'a pas omis que la Reine ayant marqué à Madame la Ducheſſe de Tallard combien elle étoit édifiée de ſa fermeté, elle lui répondit : je ſerois bien plus ferme, Madame, ſi j'avois vêcu comme Votre Majeſté. Ce ſentiment digne d'une héroïne chrétienne, rappellera à jamais les vertus de Madame la Ducheſſe de Tallard, nos juſtes regrets, & le ſouvenir des ſervices importans qu'elle a rendus au Roi & à l'Etat.

Digitized by Google

EPITHALAME

Sur le mariage de Mlle Z... avec M. L.. J..

Descends de la voûte immortelle,
Hymen, vole en ces lieux, c'eſt l'Amour qui t'appelle.

De deux jeunes amans, couple tendre & fidelle,
Hâtes-toi de combler les vœux :
L'Amour en leur faveur, d'une chaîne éternelle
Vient de former les nœuds.

Deſcends de la voûte immortelle ;
Hymen, vole en ces lieux, c'eſt l'Amour qui t'appelle.

Que ton flambeau brille à leurs yeux
D'une flamme toujours nouvelle :
Que les ſoucis, les ſoins fâcheux
N'empoiſonnent jamais leur ardeur mutuelle ;
Des noirs ſoupçons que la ſuite cruelle
Ne trouble point le cours de leurs momens heureux :
Egale les plaiſirs d'une union ſi belle
A la félicité des Dieux.

Digitized by Google

Descends de la voûte immortelle,
Hymen, vole en ces lieux, c'est l'Amour qui t'appelle.

Conduis sur tes traces
Les ris & les jeux;
Que l'essain des graces
Vienne y folâtrer avec eux.

Venus a quitté Cythère
Pour embellir ce séjour:
Que tout chante sur la terre,
C'est la fête de l'Amour.
Venus a quitté Cythère
Pour embellir ce séjour.

Hymen, Amour, triomphez sans partage,
Régnez sur deux cœurs satisfaits:
Dieux charmans, par vos bienfaits
Disputez-vous l'avantage
De les rendre heureux à jamais.

Lemonnier.

Digitized by Google

DISSERTATION géographique & critique, dans laquelle on prouve que Villery, Hameau à quatre lieues de Troyes, eſt l'endroit où s'eſt faite la premiere entrevûe de Clotilde avec Clovis, Roi des François, lors de ſon mariage avec ce Prince. Par un Chanoine de Troyes.

JE n'ai pas deſſein de rappeller tous les malheurs de la maiſon de Clotilde qui en cauſerent enfin la deſtruction. La cruauté & l'ambition de Gondebaud, Roi en partie de la Bourgogne, en furent la cauſe en 477. Deux de ſes freres conſpirerent à la vérité contre lui; il étoit l'aîné. Chilperic & Gondemar avoient deſſein de le détrôner & de s'emparer de ſes Etats; ils le défont dans une bataille donnée près d'Autun. Gondebaud ſe retira & ſe cacha. Enſuite ayant reparu avec une armée, il fut aſſez heureux pour vaincre ſes freres; il prit Vienne, Ville principale de toute la Bourgogne. Gondemar qui la défendoit, ſe ſauva dans une tour; Gondebaud y fit mettre le feu qui brûla le premier. Il fit priſonniers Chilperic, ſa femme, ſes deux fils & ſes deux filles. Ce Prince eut la

la tête tranchée. Sa femme avec une pierre au col fut noyée dans la riviere, ſes deux fils furent décapités. A l'égard des deux filles, Chrone l'une d'elles, fut exilée de la Cour ou forcée d'entrer dans un monaſtere. A l'égard de Clotilde, elle échappa de ce maſſacre à la priere de la Reine ſa tante & ſa marreine; elle l'éleva avec ſoin auprès d'elle; Gondebaud y conſentit, n'ayant rien à craindre des entrepriſes d'une fille, ce qui fait voir que les Bourguignons ſe conformoient à la coutume ou à la Loi Salique pratiquée par les François pour fixer la ſucceſſion au thrône, duquel les filles étoient exclues par cette loi.

Les intrigues du mariage de Clotilde n'entrent pas non plus dans mon plan. Ces faits purement hiſtoriques ne ſont preſque ignorés de perſonne; il me ſuffira de remarquer que cette Princeſſe avoit eu le bonheur de conſerver dans ſa pureté la Religion Catholique que Chilperic ſon pere avoit profeſſée, quoiqu'elle eût été élevée dans une Cour Arienne. Je dois obſerver encore qu'elle avoit un génie & une prudence au deſſus de ſon âge. Elle avoit reſſenti vivement la douleur que lui cauſa la cataſtrophe de ſa famille; mais elle eut ſoin de la renfermer dans ſon cœur: elle

Digitized by Google

ne fit éclater son ressentiment qu'après la conclusion de son mariage.

Clovis avoit pensé à cette Princesse dans le dessein de l'épouser. Il avoit envoyé à la cour de Gondebaud, qui étoit pour lors à Châlons-sur-Saône, un Seigneur de confiance déguisé en pelerin. C'étoit Aurélien; & sur le rapport que lui fit son Ministre, de la beauté, des talens, du génie & des bonnes qualités de Clotilde, même de la bonté avec laquelle elle avoit écouté les propositions de son mariage, ce Prince en fut charmé. Je viens de dire que Gondebaud étoit alors à Châlons avec sa Cour, & c'est mon sentiment; cependant M. l'Abbé du Bos, dont je dois respecter l'opinion, dit qu'il étoit à Genêve; c'est aussi ce qu'avance un de nos anciens Historiens. Mais n'y auroit-il point quelque méprise? car M. du Bos lui-même en parlant du mariage de Clovis avec Clotilde, convient qu'on prépara le trousseau de cette Princesse à Châlons, & par là il fait entendre que c'est de cette derniere Ville qu'elle partit pour se rendre en France. Ce qui me persuade encore qu'elle n'étoit point à Genêve lors du premier voyage d'Aurélien, c'est que suivant la loi sixiéme du code d'Anien, publié par l'ordre de Gondebaud, il paroît que Godegisile son frere,

Digitized by Google

Roi d'une partie de la Bourgogne, demeuroit ordinairement à Genêve, où il avoit établi sa cour, sans doute par la raison que les Etats de son partage étoient dans ces quartiers-là : voici les termes de cette loi, addition seconde. * » On ne peut » point rebuter dans les payemens les sols » d'or de poids, à quelque coin qu'ils » soient frappés, à l'exception des sols d'or » de Valentinien III ; de ceux qui ont été » fabriqués dans la monnoye de Genêve, » où Godegisile faisoit son séjour ; de ceux » des Armoriques, & ceux des Goths où » l'on a mis trop d'alliage sous le regne » d'Alaric II, à moins qu'on ne dise que » Clotilde auroit été à Genêve avec la » permission de Gondebaud, pour y voir » Godegisile son autre oncle & sa sœur » Chrone qui s'y étoit retirée à ce qu'on » assure.

Quoiqu'il en soit, Clovis bien déterminé à conclure son mariage projetté, envoya une ambassade solemnelle en 492 environ, pour demander la Princesse Clotilde. Aurélien étoit à la tête des Envoyés, il arriva accompagné de beaucoup de Noblesse à Châlons, & après bien des difficultés & des délibérations, Gondebaud, presque malgré lui, accorda à ces Ambassadeurs

* Du Bos, to. 2. pag. 548.

Digitized by Google

la Princeſſe ſa niéce pour être l'épouſe de leur Roi. Le contrat fut paſſé auſſi à Châlons & non pas à Cavaillon, comme le dit Dom Plancher dans ſon hiſtoire de Bourgogne. La reſſemblance des noms latins de ces deux Villes & la faute des Copiſtes ont cauſé cette erreur.

Dès que ce mariage fut conclu, la Princeſſe & les Ambaſſadeurs de Clovis n'eurent rien de plus preſſé que de ſe préparer à partir. Ceux ci par le déſir de conduire promptement à la Cour de leur maître une Princeſſe ſi accomplie, qu'il attendoit avec impatience ſur les frontieres de ſes Etats, où il avoit mandé qu'il s'étoit rendu pour la recevoir; & la Princeſſe parce que ſçachant les inquiétudes & les regrets de ſon oncle ſur cette alliance, elle craignoit qu'il ne changeât d'avis & qu'il n'envoyât des gens après elle pour l'enlever & la ramener dans ſa cour, où elle auroit pû être ſacrifiée à la haine & aux ſoupçons de ce cruel Prince: elle penſoit juſte, puiſque les tentatives de ce Roi pour l'enlever ſur ſa route firent connoître avec combien de raiſon ſa niece devoit le craindre.

Gondebaud, ſur les ſollicitations réciproques, fut donc obligé d'accorder aux uns & aux autres la permiſſion de partir; il donna à la Princeſſe beaucoup d'effets,

Digitized by Google

il lui fit des préſens conſidérables, il lui fournit des équipages conformes à ſa condition ; il nomma des perſonnes diſtinguées & pluſieurs domeſtiques pour la conduire juſques ſur les frontieres de ſes Etats. Il y avoit parmi ces équipages pluſieurs charriots chargés, attelés de bœufs, & la voiture qui conduiſoit la Princeſſe étoit, ſuivant l'uſage du tems, une baſterne conduite par quatre de ces animaux, ſemblable à celles qui portoient nos anciens Rois ſur la fin de la premiere race, où ils traînoient leur voluptueuſe indolence, tandis que leurs Miniſtres, ſur tout les Maires du Palais, uſurpoient leur autorité & gouvernoient tout le Royaume ſous celle de la puiſſance royale : on peut juger de la lenteur de ces équipages par ce que j'en viens de dire.

Ce grand train étant parti de Châlons, à la premiere alte qu'on fit pour ſe rafraîchir, la Princeſſe parla avec plus de liberté aux Ambaſſadeurs, en leur faiſant part de ſes inquiétudes. S'il eſt vrai, leur dit-elle, comme vous m'en avez aſſuré & comme je n'en doute point, que votre Prince ait de l'impatience de me voir, il n'eſt pas moins certain que je dois en diligence quitter les Etats de mon oncle ; il y eſt le maître, il peut m'y faire arrêter, ou envoyer

Digitized by Google

des troupes après nous pour m'enlever de vos mains ; & si cela arrivoit, à quels dangers ne me verrois-je pas exposée ? & quel seroit votre désespoir si vous aviez si mal répondu à l'attente de votre Roi ? Je connois Gondebaud, je sçais jusqu'où peut aller sa mauvaise foi ; les momens sont précieux, il faut prendre dans le moment un parti salutaire ; mon avis est donc de ne point continuer mon voyage avec ces équipages lents & embarrassans. Donnez-moi un bon cheval, ceux qui pourront me suivre, m'accompagneront ; marchons à grandes journées, c'est le moyen de m'enlever aux poursuites fatales de ce Prince & d'arriver bientôt.

Ce conseil fut généralement applaudi, & les Ambassadeurs l'exécuterent sur le champ. C'étoit avec grande raison que la Princesse avoit de telles inquiétudes. Le lendemain de son départ, Aredius, homme d'un grand génie & principal Ministre de Gondebaud, étant de retour d'une ambassade dont ce Prince lui avoit confié le soin, apprit la conclusion du mariage & le prompt départ de la Princesse ; il en fut étonné, il blâma son Roi d'y avoir consenti, lui fit connoître qu'il avoit exposé ses intérêts & sa Couronne même à un péril évident ; il l'assura que sans lui en avoir encore rien

Digitized by Google

communiqué, il avoit connu toute l'étendue du génie de Clotilde & la grandeur du reſſentiment qu'elle conſervoit dans ſon cœur à cauſe de la deſtruction de ſa maiſon; que dès qu'elle auroit gagné la confiance de Clovis, elle le feroit éclater; que ce Prince qui ne manqueroit pas d'avoir de l'eſtime pour elle à cauſe de ſon mérite, adopteroit ſes ſentimens; qu'étant brave & ambitieux il profiteroit de cette circonſtance pour étendre ſes conquêtes, aggrandir ſa nouvelle Monarchie au préjudice du Roi de Bourgogne. Il raiſonnoit juſte, & la ſuite fit voir qu'il ne ſe trompoit pas dans ſes conjectures. Pour obvier à tous ces malheurs, il lui conſeilla d'envoyer à la pourſuite de Clotilde un gros de Cavalerie leſte pour la joindre en chemin, l'enlever & la ramener à ſa cour. Le Roi vit clairement qu'il s'étoit trompé; il fit promptement expédier ſes ordres pour exécuter le projet propoſé par ſon Miniſtre.

Mais par les ſages précautions de Clotilde elle évita les embûches qu'on lui avoit préparées; elle étoit hors de danger & avoit peut-être déja quitté les Etats de ſon oncle, lorſque ce détachement atteignoit les gros équipages qui étoient reſtés bien arriere; ainſi ces troupes s'en retournerent, & ne purent exécuter les ordres dont ils

Digitized by Google

avoient été chargés ; ils laisserent ces équipages continuer leur route.

Nous voilà arrivés au point critique que je me suis proposé d'éclaircir en désignant l'endroit où Clovis s'étoit rendu sur les frontieres de ses Etats pour y attendre la Princesse, qui arriva enfin peu de jours après son départ de Châlons ; & pour établir mon sentiment d'une maniere claire, je dois examiner d'abord, 1°. la position de Villery, & si ce village est celui désigné par les anciens Historiens sous le nom de *Villariacum* ou *Villaveriacum*. 2°. Si ce hameau situé à quatre lieues de Troyes, étoit sous la domination de Clovis, autrement on ne pourroit présumer que ce Prince s'y fût rendu pour recevoir la Princesse qui lui étoit destinée pour épouse. 3°. Si on peut conjecturer qu'il y avoit à Villery une maison ou un Palais dans lequel pût loger un Prince avec sa cour. 4°. Si Clotilde a pris en partant de Châlons la route qui devoit nécessairement la conduire à Villery, & quelles preuves on peut rassembler pour constater ce fait dans lequel consiste le dénouement favorable à cette dissertation.

Pour établir la position de Villery, il est à propos de rapporter les textes de nos anciens Historiens qui m'ont donné occasion de discuter tout ce qui peut convenir

Digitized by Google

à l'appui de mon opinion. Frédegaire, dans son Recueil ou ses Mélanges historiques qui sont à la suite de l'histoire de Grégoire de Tours, qui a consulté les Mémoires de son tems, & nous a conservé bien des faits que nous ignorerions sans lui, dit, ch. 19. Clotilde prête d'arriver à Villery, qui étoit dans le territoire de Troyes, & où Clovis l'attendoit, étant sur le point de sortir des confins de la Bourgogne, pria les Seigneurs qui l'accompagnoient, de faire mettre le feu à tous les Villages dans l'étendue d'environ douze lieues qui se trouvoient sur la frontiere des terres de la Bourgogne à droite & à gauche de sa route, & d'en ordonner auparavant le pillage aux gens de leur suite; ils en obtinrent la permission de Clovis, & cet ordre ayant été exécuté, Clotilde dit à haute voix: Dieu tout puissant, je vous rends grace de ce que je vois le commencement de la vengeance que je dois exercer à cause de la mort de mes pere & mere, & de mes freres.

Chrotildis verò cùm adpropinquasset Villariaco in quo Chlodovæus residebat in territorio Tricassino, adhuc antequàm terminos Burgundiæ Chrotildis præteriret, rogans eos à quibus ducebatur, est duodecim leugas in utrasque partes de Burgundiâ prædarent

Digitized by Google

& incenderent, quod cum permittente Chlodovæo fuisset impletum, dixit Chrotildis : Gratias tibi ago, omnipotens Deus, quod initium vindictæ de genitoribus vel fratribus meis video. Les lieues des Gaules ne faisoient que moitié des nôtres.

Il me paroît que ce texte est clair pour faire connoître que Villery, *Villariocum*, étoit un endroit situé dans le territoire de Troyes, *in agro Tricassino*; que Clovis y attendoit la Princesse, *ubi residebat*; qu'il étoit voisin de la Bourgogne, *antequàm terminos Burgundiæ præteriret*, & que Villery n'en étoit point éloigné, puisqu'on obtint en peu de tems la permission de faire ce que Clotilde avoit demandé, *permittente Clodovæo*. Je crois même que cette Princesse arriva vers le Roi le même jour de l'incendie & de la permission accordée.

Un autre texte vient à l'appui de celui-ci pour constater que Villery, *Villaveriacum* ou *Villariacum* est situé dans le voisinage de la ville de Troyes, près les frontieres de la Bourgogne. Il est extrait du même Frédegaire, chap. 71. En 574 Chilpéric, Roi de Neustrie, entra à la tête d'une puissante armée dans le Royaume de Sigebert, Roi d'Austrasie, à dessein de s'emparer de partie de ses Etats : mais par l'entremise des Seigneurs des deux Etats &

Digitized by Google

par la négociation des Ambaſſadeurs, ces Princes firent la paix entr'eux. L'année ſuivante, après avoir conféré entr'eux, ils délibererent de s'unir enſemble & faire marcher leurs troupes contre Gontran, Roi de Bourgogne, dans le deſſein de le tuer & d'envahir tous ſes Etats. Alors Sigebert étoit campé à Arcis-ſur-Aube, Chilperic à Pont-ſur-Seine. Gontran ayant appris le deſſein de ces Princes, leva promtement une armée, & vint en diligence camper à Villery; enfin les Grands de ces différens Royaumes travaillerent encore ſi efficacement que la paix fut arrêtée entre ces trois Monarques. Ainſi Sigebert, Chilperic & Gontran ſe rendirent à Troyes pour une entrevûe. Les deux premiers firent ſerment ſur le tombeau de Saint Loup, de garder inviolablement cette paix avec Gontran, qui fit ſon ſerment ſur le même tombeau; après quoi, dit Aimoin (qui rapporte ce fait preſque dans les mêmes termes, liv. 3. de ſon Hiſtoire des François, chap. 12.) ils ſe ſéparerent avec de grands ſentimens d'amitié, & s'étant embraſſés ils s'en retournerent dans leurs Etats.

Poſteà ambo (Chilpericus & Sigebertus) unà inientes conſilium, moverunt exercitum volentes Guntramnum interficere, regnumque ejus adſumere. Sigebertus cum exercitu Ar-

Digitized by Google

ciaca reſedens, Chilpericus duodecim Pontes: audiens hac Guntramnus exercitum velociter monet. Venienſque Villaveriaco incurrentibus legatis, hi tres Germani, Sigebertus, Guntramnus & Chilpericus, Trecas junxerunt, & in Eccleſia ſancti Lupi ſacramenta contra Guntramnum ut pacem ſervarent dederunt. Guntramnus idemque cum eis pacem ſacramentis firmavit.

Cet événement arriva quatre-vingt-deux ans environ après l'entrevue de Clovis & de Clotilde, & il eſt aiſé de voir par là que Villeri étoit ſur la grande route de Bourgogne qui conduiſoit à Troyes par Auxerre, puiſque Clotilde y arriva en 483, & Gontran avec ſon armée en 575; que cet endroit étoit dans le voiſinage de Troyes, *in agro Tricaſſino*, comme l'a dit Fredegaire, & comme il eſt aiſé de le conclure après avoir jetté les yeux ſur la poſition des trois armées commandées en perſonne par les trois Princes dont nous venons de parler. Chilperic venant de Paris campa à Pont ſur Seine, *duodecim Pontes*; Sigebert qui venoit de Metz, campa à Arcis ſur Aube, *Arciaca reſedens*; enfin Gontran qui venoit de Châlons, établit ſon camp à Villeri, *venienſque Villariaco*: Gontran avoit ſuivi la grande & ancienne route pour ſe rendre

Digitized by Google

dans le voiſinage de Troyes. On ſçait que dans ce temps-là il n'y avoit qu'un certain nombre de chauſſées ou chemins ferrés, conſtruits par l'ordre des Romains. On ne pouvoit prendre d'autres routes pour marcher avec des armées ou de grands trains; les armées traînoient avec elle beaucoup d'attirail & de machines de guerre, le tranſport en étoit difficile, & on ne pouvoit marcher par d'autres chemins. Villeri étoit d'une ſituation avantageuſe pour Gontran; ce hameau étoit au milieu des bois, il y étoit à portée de recevoir de prompts ſecours de ſes Etats, & il paroiſſoit vouloir y attendre les attaques de ceux qui avoient conſpiré ſa perte; enfin on voit que la ville de Troyes eſt preſque au milieu des trois camps.

On ne doit donc plus chercher Villeri à Valori près de Bar ſur Aube, il eſt trop éloigné de Troyes pour dire qu'il ſoit dans le voiſinage de la ville de Troyes: il n'eſt point à portée des deux autres camps pour négocier avec facilité une paix qui fut faite aſſez promptement. Nos Hiſtoriens auroient dit que *Villariacum* étoit dans le territoire de Bar-ſur-Aube, *in territorio Barrenſi ad Albam*; enfin Valori ne ſe trouve point dans ces temps-là ſur une grande route; & comme il eſt remarqué

Digitized by Google

que Gontran marcha avec grande diligence, on a dû penſer qu'il a pris la plus courte & la meilleure ; or celle qui partoit de Châlons pour venir vers Troyes par Autun, Saulieu & Auxerre, étoit la ſeule qui convenoit à ſon deſſein.

Il n'y a pas plus d'apparence de croire que Villeri eſt Villiers-ſur-Herbiſſe, à deux lieues d'Arcis-ſur-Aube : ſi cela étoit l'Hiſtorien auroit dit *in agro Arciacenſi*, ou *in campania Arciacenſi*, & non pas *in agro Tricaſſino*. Villiers eſt diſtant de Troyes de huit lieues, & par conſéquent à trop de diſtance pour être du voiſinage de cette ville. Eh comment peut-on penſer que Gontran ſe ſeroit ſi fort éloigné de ſes Etats pour camper à la vûe de ſon ennemi, qui étoit à Arcis, dans un terrein ſec, aride & iſolé, tel que celui de Villiers? il n'y auroit eu ni prudence ni ſûreté pour lui, il auroit renoncé à tous les avantages d'un bon campement, tel qu'il le trouvoit à Villeri : d'ailleurs on ſçait que tous les villages du nom de Villiers ont en latin leur ſignification par *Villare* ou *Villaria*, au lieu que ceux qui finiſſent par *ri*, ſont rendus par *riacum* ; ainſi on auroit dû dire *Villari*, & non pas *Villariaco*.

Par ces remarques je m'éloigne totalement du ſentiment d'Adrien de Valois,

Digitized by Google

qui dans sa notice des Gaules a indiqué Villers ou Valori pour être le *Villariacum* de Frédegaire. Le sçavant P. Ruinart dans ses notes sur Grégoire de Tours, semble avoir adopté ce sentiment, quoiqu'il insinue que ce pourroit bien être Villeri qui seroit l'endroit de l'entrevue, & M. l'Abbé du Bos dans son ouvrage aussi précieux qu'instructif sur les commencemens de la Monarchie Françoise, donne la même ouverture sur Villeri : nous citerons par la suite un passage de ce sçavant Académicien.

Je crois avoir assez discuté la position de Villeri, pour montrer clairement qu'il est dans le voisinage & à quatre lieues de Troyes, & qu'il est le même que *Villariacum* designé par nos anciens Historiens, pour avoir été le lieu où s'est faite l'entrevue de Clotilde avec Clovis ; mais pour fortifier mon sentiment je vais ajoûter de nouvelles preuves, auxquelles je joindrai quelques conjectures plausibles, qui le mettront dans une sorte d'évidence.

Je dois donc en second lieu prouver que Clovis Roi des François, étoit alors, c'est-à-dire en 493, maître de la ville de Troyes & de tout le pays qui l'environne, autrement mon sentiment seroit dépourvu de toute vraisemblance ; car si cette cité

Digitized by Google

ne faiſoit pas alors partie des Etats de ce Prince, il n'auroit pas pu y ſéjourner, ni choiſir Villeri pour y attendre la Princeſſe, parce qu'il n'y auroit pas été en ſûreté, & qu'il étoit trop prudent pour expoſer ſa nouvelle épouſe au moindre danger.

Clovis, Prince belliqueux, qui joignoit la prudence à la valeur, étoit fort aimé de ſa Nation, puiſque lorſqu'il lui fit part de la réſolution qu'il avoit priſe d'embraſſer la Religion Chrétienne, tous les grands & ſon armée applaudirent à ſon deſſein. Il avoit ſoin pour étendre ſa domination, de marquer de la douceur & de la clémence pour accoûtumer à ſon gouvernement ſes nouveaux ſujets; il ménageoit ſur tout les Evêques, ſuivant en cela les ſentimens de ſes ancêtres, parce qu'il connoiſſoit leur mérite & la grande confiance que les peuples prenoient en eux; & de leur côté ces Prélats, témoin S. Loup, deſiroient d'avoir pour ſouverains les Rois des Francs. En effet, Clovis quoiqu'encore Payen, laiſſoit le libre exercice de la Religion Catholique, la liberté d'obſerver les loix du pays, & empêchoit les déſordres qu'entraîne la guerre; il traitoit favorablement ceux qui ſe rendoient à lui, conſervoit leurs privilèges, leur gardoit ſa foi, &

Digitized by Google

leur procuroit tous les avantages qui pouvoient dépendre de sa protection.

C'est ce que nous voyons dans plusieurs endroits de l'histoire de Gregoire de Tours, & nous voyons par les monumens anciens que la ville de Troyes se trouve sous la domination de Clovis dès l'année 486, qui étoit la cinquième de son regne; ce fait nous est assuré par le P. le Cointe de l'Oratoire. * La Monarchie Françoise, dit-il, au rapport d'un ancien Historien, commença à s'agrandir, puisqu'une partie considérable de la seconde Belgique se soumit alors à son empire, entr'autres les villes de Rheims, Métropole de cette province; de Soissons & Châlons-sur-Marne. Clovis étendit même ses conquêtes jusques dans la quatrième Lyonnoise, dont Sens étoit la Métropole, sur les villes de Troyes & de Meaux; il conquit aussi plusieurs pays dans la premiere Lyonnoise, & les joignit à ses Etats.

Francia dilatatur, nam imperio Clodovæi accessit & secunda Belgica pars non ignobilis, civitas Remorum Metropolis, cum suis civitatibus Suessionum & Catuellanorum, necnon civitates Meldorum & Tricassium in provincia Lugdunensi quarta seu Senonia, cum pagis aliquot prima Lugdunensis.

* T. 1. Annales Eccl. *in-fol.* p. 14.

Digitized by Google

Dans le même Auteur nous trouvons que Sigebert dit à l'année douzième du regne de Clovis, c'eſt-à-dire en 493, il n'y avoit pour lors que trois villes ſituées ſur la Seine avec titre d'Evêchés; Troyes, Paris & Rouen; il y avoit, ajoûte-t-il, pluſieurs années, c'eſt à-dire depuis 486, que les François étoient maîtres des villes de Troyes & de Paris, & après avoir heureuſement étendu leurs Etats depuis la Somme juſqu'à la Seine; enfin Clovis s'empara cette année de Rouen, Métropole de la ſeconde Lyonnoiſe.

In diebus illis dilatavit Clodovæus amplificans regnum ſuum uſque Sequanam, & apud Sigebertum hæc loquuntur... Anno Clodovæi duodecimo ad Sequanam tres tantùm erant civitates Epiſcopali ſede claræ, Trecæ, Pariſii, Rotomagum; Franci, Trecis ac Pariſiis jam dominabantur; igitur ſuarum ditionum finibus à Semona ad Sequanam propagatis; Clodovæus Rotomagum Lugdunenſis ſecundæ Metropolim cœpit.

Je crois que Clovis fit la conquête de la cité de Rouen avant de ſe rendre à Villeri; en tout cas j'ai été flaté d'avoir vu après avoir écrit ceci, que j'avois penſé comme M. l'Abbé du Bos *, dont je vais rapporter les termes... Un fait rapporté par Fréde-

* T. 2. *in*-4°. l. 3. chap. 21.

Digitized by Google

gaire, Abbréviateur de Grégoire de Tours, donne lieu de penſer que Syagrius poſſédoit outre la cité de Soiſſons celle de Troyes : nous verrons que Clovis durant le tems qui s'écoula entre la conquête des Etats de Syagrius, faite en 486, & ſon mariage avec Clotilde, fait en l'année 492 ou 93, ne fit point d'autre acquiſition dans les Gaules que celle de la cité de Tongres ; cependant l'Abbréviateur dit que Clovis vint attendre à Villiers ou Villeri, lieu du Diocèſe de Troyes, cette Princeſſe qui venoit de la Cour du Roi Gondebaud, & qui s'avançoit pour ſortir du pays des Bourguignons, & entrer ſur celui des Francs ; il ſemble donc que Clovis fût devenu le maître de la cité de Troyes, dès le temps qu'il s'étoit emparé des Etats tenus par Syagrius. Il eſt vrai que Grégoire de Tours ne dit point juſqu'où Clovis s'avança pour recevoir Clotilde ; mais l'Abbréviateur peut avoir appris cette circonſtance de leur mariage, ou de la tradition, ou de quelque ouvrage que nous n'avons plus.

Il ne me paroît donc plus d'embarras, après l'aſſertion de ces anciens monumens & le ſentiment de M. l'Abbé du Bos, d'aſſurer que Clovis étoit maître de la cité de Troyes bien avant ſon mariage, c'eſt-à-

Digitized by Google

dire dès l'an 486, sept ans environ auparavant, & par conséquent rien n'empêche de croire qu'il a pu venir à Troyes, & réſider à Villeri en y atttendant la Princeſſe.

Mais comment la ville de Troyes eſt-elle tombée entre les mains de Clovis ? l'a-t-il conquiſe par la force de ſes armes, ou s'eſt-elle miſe volontairement ſous ſon empire ? c'eſt ce que nous ne ſçavons pas poſitivement. Mais ſi on fait attention aux préjugés favorables des Evêques, aux deſirs des Grands, & aux empreſſemens des peuples pour ſe mettre ſous la domination des Francs, ainſi que nous l'avons remarqué, ſur tout dans notre Diſſertation ſur les cauſes de l'exil de Saint Loup, où nous avons fait voir le projet qu'avoit formé cet Evêque, pour mettre la cité de Troyes ſous la protection de Merouée, qui échoua, on ſera perſuadé que ce projet aura eu par la ſuite un ſuccès favorable ſous Cumélien ſon ſucceſſeur, qui plein des idées de ſon maître, aura pris le parti, de l'avis des Sénateurs & des principaux citoyens, d'appeller Clovis pour vivre ſous ſon empire.

Il s'agit maintenant d'examiner ma troiſième queſtion, qui conſiſte à ſçavoir ſi Villeri étoit un endroit aſſez conſidérable, s'il y avoit une maiſon qui pût ſervir de

Digitized by Google

logement à un Roi, & s'il pouvoit l'habiter pour y attendre une Princeſſe.

Avant de propoſer mes conjectures, je dois prévenir une objection toute ſimple qu'on peut me faire. Comment, dira-t-on, pouvez-vous aſſurer qu'à Villeri, qui eſt un petit hameau au milieu d'un vignoble, il a pu ſe trouver anciennement un palais? on n'en voit aucun veſtige; quels agrémens pouvoit trouver un Prince dans une ſemblable ſituation? votre opinion ne ſe trouvera fondée tout au plus que ſur des vraiſemblances.

Il ne me paroît pas cependant difficile de répondre à cette objection. En effet, combien y a-t-il de palais habités jadis par nos anciens Monarques? combien de bourgs conſidérables, de villes même, qui ne ſubſiſtent plus aujourd'hui, dont on ne trouve aucun veſtige, & dont on ignore juſqu'à la poſition topographique? D'ailleurs on ne doit pas penſer que les anciens palais de nos Rois fuſſent auſſi ſolides, auſſi magnifiques que ceux que nous voyons de notre temps; le goût & le luxe n'avoient pas inſpiré tant de ſolidité & d'embelliſſement; une groſſe maiſon habitable leur ſuffiſoit; l'art des jardins étoit ou ignoré, ou négligé: on bâtiſſoit ordinairement dans les forêts, qui en procu-

Digitized by Google

rant les plaisirs de la chasse, servoient de promenade, & tenoient lieu d'agrément.

Or il est certain que presque tout le pays qui est entre Troyes, Sens & Auxerre, n'étoit dans ces tems-là qu'une vaste forêt où il y avoit peu de villages; il y avoit sans doute des maisons de plaisance pour la chasse. On connoît encore la forêt d'Othe, qui étoit d'une grande étendue; une branche de celle-là s'étend encore vers Saint-Chal & Chavurce, & alors Javermand & Villeri étoient au milieu des bois. On voit par un titre en faveur de l'Abbaye de Montier-la-Celle, de l'an 877, par lequel Charles le Chauve confirme la possession des biens de ce Monastere; on voit, dis-je, que Javernand étoit un bois appellé Drosilon, qui s'étendoit vers Jugny, qu'il étoit environné d'autres bois & de quelques terres; c'est qu'on avoit dès lors, c'est-à-dire depuis Clovis, & pendant plus de trois siécles, défriché beaucoup de ces forêts pour les rendre habitables. Le terrein de ces bois étoit élevé & sec, & par conséquent plus propre pour y chasser en tout tems, sur tout dans le voisinage de Villeri : cette situation avantageuse a sans doute déterminé quelque Seigneur Romain ou Gaulois à y bâtir une maison de plaisance, que Clovis aura choisie pour s'y rendre.

Digitized by Google

Le titre que nous venons de citer eſt dans Camuzat *. *Sylvam quamdam quæ cognominantur Droſilonus, ſeu Javernandus, quæ reſpicere eſt ad villam quæ Juniacum nuncupatus, in eodem Comitatu (Trecenſi) ob emolumentum ſcilicet ſupernæ retributionis, perpetuâ delegatione transferimus, hanc transferendo jugiter ad perpetuò poſſidendum, concedimus, quæ ſylva circùm circà communi terrâ & ſylvis eſt penitùs circumdata.*

Quand on ſe reſſouvient du campement des trois armées dont nous avons parlé, l'une aſſemblée par Chilperic à Pont-ſur-Seine, l'autre campée à Arcis ſous les ordres de Sigebert, & enfin la troiſiéme à Villeri commandée par Gontran, on doit penſer que ces Princes avoient choiſi de bons quartiers, & nous devons juger par les deux premiers dont nous connoiſſons la poſition, que Villeri pouvoit leur être comparé pour la ſituation & pour la commodité.

Je me flate de répondre à la derniere queſtion, que je me ſuis propoſé d'éclaircir d'une maniere ſatisfaiſante, en montrant que Clotilde s'eſt rendue à Villeri, où Clovis l'attendoit; qu'elle a paſſé par Auxerre, parce qu'elle a dû prendre & qu'effectivement elle a ſuivi la grande

* Prompt. p. 22.

Digitized by Google

route, la plus commode & la plus pratiquée.

Nous connoissons par les anciens itinéraires la route qui conduit de Châlons à la petite ville d'Arcis-sur-Aube, *Cabillonum*, *Augustodunum*, *Fidolencum*, *Autissiodorum*, *Enberogriga*, *Trecasses*, *Arciaca*; Châlons, Autun, Saulieu, Auxerre, Brinon ou Saint-Florentin, Troyes & Arcis. Nous avons déja observé qu'il n'y avoit qu'un petit nombre de grandes routes qu'on étoit obligé de prendre pour voyager quand on avoit de gros équipages, ou que l'on marchoit avec un grand train; c'est la raison pourquoi nous devons penser que Clotilde qui étoit dans ce cas, a dû suivre la route que je viens d'indiquer, & qui avoit été construite avec autant d'art que de soin par les Romains; c'est aussi celle que Gontran tint pour venir avec son armée camper à Villeri, comme nous le venons de dire.

Nous apprenons d'ailleurs par un ancien fait historique que cette Princesse passa par la ville d'Auxerre; c'est M. l'Abbé le Bœuf qui nous l'apprend dans ses Mémoires *, concernant l'Histoire Ecclésiastique d'Auxerre; voici ses termes. Sainte Clotilde qui avoit passé par Auxerre dans le tems de son mariage avec Clovis, se ressouvenant,

* T. 1. p. 73.

étant

Digitized by Google

étant devenue veuve, en 511, que l'Eglise de Saint Maurice, où étoit le corps de Saint Germain, avoit besoin d'être agrandie, elle fit jetter les fondemens d'une grande Eglise, qui s'appella depuis Saint Germain.

Or pour aller d'Auxerre à Troyes, il falloit nécessairement passer à *Enberobriga*, & de là à *Villariacum*, qui étoit tout proche de la route, si elle n'y passoit pas. C'est aussi cette route que nous avons dit que Gontran avoit suivie en 575. C'est ce même chemin que suivit le guide de la Reine Brunehault en 598, pour la conduire à Châlons; car cette Princesse infortunée ayant été chassée de la Cour qui étoit à Metz, par les Grands du Royaume d'Austrasie, elle s'adressa vers Merri-sur-Seine à un jeune payſan qui lui servit d'escorte; il passa par Troyes, par Auxerre, Saulieu & Autun, & enfin arriva à Châlons, où cette Princesse se rendit à la Cour de Théodoric, son petit-fils, auprès duquel elle se réfugia, & qui lui fit un fort bon accueil.

Si donc il est certain que Clotilde a passé par Auxerre, si elle a pris la grande route si souvent fréquentée pour se rendre auprès de Clovis; si ce Prince, comme on n'en peut douter, lui avoit donné avis de l'endroit où il s'étoit rendu pour l'attendre,

Digitized by Google

il faut néceſſairement conclure que le *Villariacum* déſigné par Frédegaire, eſt Villeri ; il eſt dans le voiſinage de Troyes, ſur la route de Bourgogne. Sa ſituation dans les bois en faiſoit un lieu agréable, où il y avoit une maiſon de plaiſance ; Clovis y attendoit la Princeſſe : ce poſte étoit ſur les limites des deux Etats, c'eſt donc là que s'eſt faite la premiere entrevue de ce Prince avec Clotilde ſa nouvelle épouſe.

Après cela il eſt aiſé de concilier nos Hiſtoriens avec mon opinion. La plupart aſſurent que le mariage de Clovis avec Clotilde a été célébré à Soiſſons ; cela eſt vrai en partie, car mon deſſein a été ſeulement de prouver que Villeri eſt l'endroit dans le voiſinage de Troyes, où Clovis s'étoit rendu, que c'eſt là qu'il attendoit la Princeſſe Clotilde, qui y eſt enfin arrivée, & que ce lieu a été celui où s'eſt faite leur premiere entrevue. Je n'ai pas prétendu aſſurer que le mariage y a été célébré, quoiqu'il ait pu y être conſommé ; en tout cas rien n'empêche de croire que la ſolemnité de cette alliance ne ſe ſoit paſſée à Soiſſons, & ſa publicité annoncée à toute la Cour du Monarque. Au reſte, je ne me flate pas d'avoir donné ici une démonſtration, mais ſeulement un eſſai ; je ſerai charmé que quelqu'un mette ce fait dans une plus

Digitized by Google

grande évidence ; trop heureux, si par mes recherches j'ai contribué à découvrir la vérité d'un fait aussi ancien que curieux & intéressant.

Sur l'éclipse partiale de soleil, du 26 Octobre 1753, qu'on n'a pu observer à Beziers en Languedoc, à cause de la pluie qui dura tout le jour.

QUel mouvement pour observer
L'annulaire si renommée !
Quels nouveaux Morton, le Monnier
Brûlent déja de contempler
L'éclipse qu'ils ont calculée ? (a)
Tout est Kepler ou Galilée,
Tout prend l'astrolabe à l'envi ;
Armé par *Short*, par *Gregori*,
Bouillet court à l'Observatoire,
Suivi d'Andoque & de Dastiés, (b)
Anciens compagnons de la gloire,

(a) *L'éclipse de soleil, du 25 Juillet 1748, devoit être annulaire en Ecosse. M. le Monnier le fils invité par Milord Morton, alla exprès au Château d'Aberdour, près d'Edimbourg, où il observa cette éclipse avec un Telestope de la construction de M. Short.*

(b) *Membres de l'Académie de Beziers.*

Digitized by Google

Et rivaux du fameux *Clapiés.*
Mais, ô nuage impénétrable!
Pluie, tonnerre épouvantable,
Vous dérobez tout à leurs yeux;
On croiroit l'enfer dans les cieux
Et qu'un déteſtable genie,
Ennemi de l'Aſtronomie,
Couvre le ciel d'un voile affreux.
Pleurez, Miniſtres d'Uranie,
Pleurez, Diſciples de Mairan;
Sans le plus funeſte ouragan
Quel luſtre pour votre patrie!
Quel laurier pour l'Académie!
Mais il vous reſte le talent.

De Boussanelle, Capitaine de Cavalerie, & Membre de l'Académie de Béziers.

REMARQUES

Sur quelques Contradictions.

IL ne faut qu'ouvrir les yeux & les fixer un moment ſur le train de ce monde, pour connoître toute l'étendue de la contradiction à laquelle il eſt en proye. Où elle régne, cette contradiction, où elle triomphe;

Digitized by Google

c'eſt dans nous-mêmes, dans nos jugemens, dans nos actions. Rien de plus admirable que l'homme; rien de plus mépriſable que l'homme, & quelquefois que le même homme.

Neron, ce monſtre d'inhumanité, a pourtant proféré la parole la plus humaine qui peut-être ait jamais été dite. Ce fut quand on lui préſenta à ſigner la ſentence qui condamnoit à mort deux criminels, & qu'il répondit : Je voudrois ne ſçavoir pas écrire.

Avec l'habitude on ſe fait à tout, avec l'habitude on ſe dégoûte de tout; c'eſt une des contradictions humaines.

La chaleur mûrit les fruits qui nous rafraîchiſſent.

Il ſe peut faire qu'on admire une idée tandis qu'on eſt choqué d'une autre qui ſe trouve préciſément la même. Il n'eſt perſonne, par exemple, qui ne ſente la beauté de ces vers que prononce Coligni dans la Henriade :

Compagnons, leur dit-il, achevez votre ouvrage;

Digitized by Google

Et de mon sang glacé souillez ces cheveux blancs
Que le sort des combats respecta quarante ans.

Il n'est personne au contraire qui n'ait ri, je crois, en lisant ceux-ci dans une Tragédie :

Par des présages sûrs le destin m'autorise:
Déja six Consulats de triomphes suivis,
Ont d'assez beaux lauriers couvert *mes cheveux gris.* *

Ce n'est cependant qu'une couleur pour une autre.

On se tue de dire qu'il n'y a rien de nouveau, & on ne cesse d'en demander en tout genre.

L'on trouve des hélas dans les Tragédies de P. Corneille tout aussi fades que dans d'autres.

Il ne faut pas toujours prendre le contrepied des choses ni les prendre à la lettre, pour trouver la vérité ; quoique souvent elle soit là.

* Marius, Trag. par M. de Caux.

Digitized by Google

Gueret eſt un auteur connu qui a fait entr'autres, trois différens ouvrages. L'un n'eſt compoſé uniquement que pour louer la Cour en général & les particuliers qui la compoſent ; & ſon but dans les deux autres eſt de ſatyriſer les Auteurs tant anciens que modernes. Il mord comme un chien enragé dans ces derniers, tandis que dans l'autre il ne fait que louer & préconiſer juſqu'à rebuter ſes lecteurs. Autre contradiction. Les deux ouvrages ſatyriques ſont pleins d'eſprit, & l'ouvrage où il loue eſt rempli de niaiſeries & des platitudes les plus outrées ; ce qui pourtant n'eſt pas ſi contradictoire qu'on le penſe. Dans ſa carte de la Cour, qui eſt l'ouvrage ridicule & que je reprens, il conduit un jeune homme depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon établiſſement & au-delà. Il le fait paſſer par différens grades qu'il perſonifie tous, ce qui à la longue eſt du dernier burleſque. Mais ce n'eſt rien, ſi on ne l'entend parler lui-même. » D'autres (dit-il, » c'eſt à l'entrée du livre) pouſſés par un » deſtin qui les appelle aux grandes choſes, en ſortent généreuſement, (c'eſt du » ſein de leur famille qu'il veut parler) & » de ces derniers les uns vont droit dans la » ville de Latinité, & les autres paſſent » tout d'un coup dans la plaine de Monde

Digitized by Google

» nouveau. Dans Latinité on ne reçoit » pour véritables citoyens que ceux qui » carreſſent davantage leur grammaire ; » on ne s'y éleve qu'en déclinant, & par » la rigueur de je ne ſçais quelle loi, on » force juſqu'aux paralytiques de dire je » cours, j'ai couru, je courrai.

Qui eſt-ce qui après avoir lû la guerre des Auteurs, ou le Parnaſſe réformé, peut retenir ſa compaſſion quand il voit ce peu de lignes, & ne pas rougir pour l'Auteur de l'oubli honteux où le jettoit alors ſon adulation ? O hommes ! quand ſçaurez-vous vous connoître, quand ſerez-vous las de louer des hommes vos ſemblables, ſouvent au deſſous de vous, & qui plus ſouvent encore ne ſont pas dignes même de la ſatyre ?

Les Turcs ont un grand reſpect pour les animaux ; ils ont grande attention de les conſerver en ſanté, & ont des hôpitaux pour les recevoir quand ils ſont malades. Mahomet défend dans ſon Alcoran de leur couper les oreilles, ni de les mutiler en quelque façon que ce ſoit. Busbec rapporte à ce ſujet une bonté merveilleuſe de ce faux Prophéte. Il dit que ſon chat étant endormi ſur une de ſes manches, comme il liſoit appuyé ſur une table, il aima

Digitized by Google

mieux couper sa manche quand l'heure fut venue d'aller au Temple, que de troubler le sommeil de cet animal. *

Voilà en effet un des plus grands exemples d'humanité qu'on puisse citer vis-à-vis d'un chat : mais il est singulier que ce soit Mahomet qui l'ait donné, lui qui n'avoit pas plus de respect pour le sang humain & pour la tête des hommes que pour ses manches.

LA SERINE ET LE MIROIR.

FABLE.

Dans le cristal d'une glace fidelle
Une serine jeune & belle,
Pour la premiere fois voyoit briller ses traits :
Séduite par la ressemblance,
Elle crut qu'un serin épris de ses attraits,
La regardoit ainsi dans un tendre silence,
N'osant de ses transports secrets
Lui déclarer la violence.
Et comme chez ce peuple heureux
La feinte & les détours sont un art qu'on ignore,
Par la douceur d'un baiser amoureux
Elle s'imagina pouvoir calmer les feux
Que l'amour dans son cœur venoit de faire éclore :

* La Mothe le Vayer.

Digitized by Google

Elle s'approche & fait des efforts superflus
Pour rompre cette glace à ses désirs rebelle :
Enfin voyant ses vœux deçus,
Elle s'enfuit .... jurant dans sa douleur mortelle
De ne s'y montrer plus.

C'est ainsi que, souvent pour séduire nos cœurs,
Et s'attirer notre hommage,
L'amour promet mille plaisirs flateurs
Dont il ne donne que l'image.

Lemonnier.

MEMOIRE

Sur l'an & le jour de la mort du Sauveur.

QUi ne seroit surpris que la date de la mort du Sauveur ait été perdue sans recouvrement depuis tant de siécles ; que l'Astronomie depuis sa perfection même, malgré les calculs de MM. Lefevre, Bouillaut & Paul de Midelbourg, malgré les recherches du P. Lancelot, de M. Thoinard, du P. Lami & de tant d'autres Chronologistes, n'ait pas mieux secondé les indications des Evangélistes & des Saints Peres pour découvrir plutôt cette époque, si essentielle à tant d'autres ?

Digitized by Google

Ne pouvoit-elle être décelée, en déterminant en quelle année le jour Paſchal des Juifs, c'eſt-à-dire le quinziéme de la Lune de Niſan, qui répond à notre mois de Mars, ſe ſeroit rencontré avec le jour du Sabbat, qui étoit en ce cas plus ſolemniſé ? & par une ſuite, le jour de la Paraſceve de Pâque ou de la préparation à cette fête avec la veille du Sabbat ou un Vendredi ? cela s'entend en conſiderant qu'il auroit commencé le Jeudi treiziéme de cette même lunaiſon après le coucher du Soleil, comme chaque jour de fête ou de la ſemaine, ſelon la coutume des Juifs, & peu avant la Cêne que fit le Sauveur avec ſes Apôtres, dans laquelle, après le lavement des pieds & la ſortie du traître Judas, il inſtitua les Sacremens de l'Euchariſtie & de l'Ordre ? *Concil. Trident. ſeſſ. 23. can. 2.*

L'unique & vraie réponſe à cette queſtion, c'eſt que le caractériſme de cette année ſi myſtérieuſe juſqu'ici, n'étoit exactement applicable qu'avec l'indication qu'ajoute Tertullien à celles des Hiſtoriens ſacrés : il ſuffira de la rapporter & bien conſiderer pour parvenir fort aiſément à cette curieuſe & importante détermination, avec le ſecours de l'utile Table chronologique publiée au commencement du

Digitized by Google

traité de l'art de vérifier les dates. Sans entrer donc dans plusieurs questions qui se présenteroient & qui sont éclaircies en partie en diverses Dissertations, & dans celle de Dom Calmet sur la derniere Pâque, réservons pour un autre mémoire, s'il étoit desiré du Public, de faire usage des excellentes réflexions qui y sont répandues, & d'en ajouter.

Faisons-en abstraction par provision, pour remarquer hativement que ce caractérisme convient uniquement & parfaitement à l'an trente-un de Jesus-Christ. Tertullien, dans son livre contre les Juifs, ch. 8. ayant soutenu que sa passion fut le huitiéme jour avant les Kalendes d'Avril, premier jour des Azymes, auquel Moyse avoit ordonné que l'Agneau Paschal fut immolé le soir, ensorte que toute la Synagogue concourut à l'immolation du vrai Agneau Paschal. *Quæ passio perfecta est die octavo Kalendas Aprilis, die primo Azymorum, quo Agnus ut occiderent ad vesperam, à Moyse fuerat imperatum: itaque omnis Synagoga filiorum Israël illum interfecit, &c.*

La Table chronologique que j'ai citée, enseigne qu'en l'an 31 de la naissance du Messie, la nouvelle Lune du mois Nisan ou de Mars étoit arrivée le 11: ajoutons 14 jours, selon le Rit judaïque, pour la fixa-

Digitized by Google

tion de la Pâque, la Paraſceve paſchale a dû tomber le 25 Mars, huitiéme avant les Kalendes d'Avril, avec le crucifiement du Sauveur, ſelon l'aſſertion de Tertullien; & le jour Paſchal, le jour ſuivant 26 Mars, 7e avant les mêmes Kalendes; qui commença à l'entrée de la nuit, trois ou quatre heures après que l'agneau typique avoit été immolé dans le Temple, pour être mangé après le coucher du Soleil, & que la véritable qu'il figuroit ſelon les prédictions des Prophétes, avoit conſommé ſon ſacrifice ſur une croix, ſelon la remarque & les expreſſions de pluſieurs Peres ou Commentateurs.

Cette année 31 de Jeſus-Chriſt, la ſoixante-neuviéme de l'ere d'Eſpagne, & la ſept cent quatre-vingt-quatriéme de la fondation de Rome, ſous le cinquiéme Conſulat de Tibere & d'Elius, Sejanus, qui fut dépoſé & exécuté à mort avec ſubſtitution de Mennius Regulus & de Fulcinius Tiro, eſt l'unique année où cette indication de Tertullien pour la paſſion du Sauveur la veille de Pâques, huitiéme jour avant les Kalendes d'Avril, ſoit applicable au Vendredi 25 Mars, ſelon une ancienne tradition. Ce Pere écrivant contre les Juifs, même ſur un événement auſſi remarquable, & antérieur de deux ſiécles environ,

Digitized by Google

auroit-il pû leur soutenir cette date, s'il n'en étoit pas bien assuré? En cas de mépriſe ſur l'an, le jour & l'heure de la mort de Jeſus-Chriſt, n'auroit-il pas été refuté par des Chrétiens même ſes contemporains? Etoit-il difficile dès lors d'éclaircir une telle date avec préciſion?

Il deviendra inconteſtable par la conciliation des calculs d'Aſtronomie, des textes des Evangéliſtes & des paſſages des SS. Peres, & par la Tradition & le Rituel même de l'Egliſe dans la célébration de la Paſſion & Réſurrection du Seigneur, que le jour & l'an de ſa mort ceſſent enfin d'être une énigme à raiſon du caractériſme ajouté par Tertullien & au moyen de l'utile Table chronologique & aſtronomique des Néomenies qui a été publiée, & par les recherches de pluſieurs Sçavans qui n'étoient pas moins préalables quoiqu'infructueuſes. Combien de réſultats lumineux de cette découverte pour l'exacte vérification des Prophéties & des événemens antérieurs, qu'une telle vérité intéreſſe par une connexion au moins chronologique!

Obſervons ou rappellons pour divers Lecteurs que l'uſage du pain azyme commençoit probablement avec le principal repas du jour de la Paraſceve qui étoit le ſouper, étant défendu dès midi du même

Digitized by Google

jour, de laiſſer aucun morceau de pain levé dans la maiſon, où exprès les Juifs faiſoient & font encore la recherche la plus ſcrupuleuſe pour brûler les fragmens qu'ils en découvriroient ſous des meubles & dans des coins.

Faut-il donc s'embarraſſer d'examiner ſi le Sauveur a fait la derniere Cêne paſchale avec ſes Apôtres, en l'anticipant d'un jour ſur celle des Juifs, ſelon une prétendue coutume des Galiléens ? ni encore moins ſi l'uſage de manger debout l'Agneau paſchal, un bâton en main, avec les habits retrouſſés en forme de voyageurs, ne ſubſiſtoit plus ? ou ſi Jeſus fit un ſimple repas ſur des lits, pour s'aſſeoir afin d'inſtruire ſes Diſciples, & d'inſtituer deux Sacremens ? en ce dernier cas ſeroit-il moins certain que le Fils de Dieu & de l'Homme auroit employé pour la Tranſubſtantiation en ſon corps, du pain azyme, dont l'uſage avoit dû commencer à un principal repas fait le jour de la Paraſceve, jour initial au coucher du Soleil, le Jeudi treiziéme de la Lune de Mars ? N'eſt-il pas plus probable & convenable que le Sauveur auroit uſé du pain azyme en la cêne faite au commencement du même jour, parce que les Juifs en uſoient ainſi, que parce qu'il auroit anticipé cette Pâque d'un jour complet ?

Digitized by Google

On doit inférer cet uſage plus que cette anticipation de divers Textes ſacrés, & notamment des ℣. 17, 18, 19, 20 du ch. 26 de S. Mathieu. Le premier jour des azymes les Diſciples dirent, où voulez-vous que nous vous préparions à manger la Pâque, &c ? ce jour étoit ſans doute appellé premier des azymes, parce qu'on uſoit du pain azyme dès le principal repas qui s'y faiſoit, qui étoit un ſouper en ſon commencement, plutôt qu'un dîner avant midi, afin de ſe réſerver à faire le repas paſchal à l'expiration du même jour, où entre 2 & 3 heures après-midi l'on immoloit la Pâque, comme dit Saint Marc, chap. 14. ℣. 12, & S. Luc, chap. 22. ℣. 7, où il étoit néceſſaire de l'immoler ; ce jour étoit commencé, la Cêne de la Paraſceve étoit à faire, & la Pâque n'étoit pas préparée quand les Diſciples firent cette queſtion, ſelon les quatre Evangéliſtes.

De ce qu'il eſt ajouté à la ſuite de ce texte de S. Marc, les Diſciples dirent, où voulez-vous que nous allions vous préparer afin de manger la Pâque ; & à la ſuite de ce texte de ſaint Luc, Jeſus dit à Pierre & à Jean, allez nous préparer la Pâque afin que nous la mangions ; il s'enſuivroit au plus de ces textes, que le Sauveur ayant anticipé d'un jour la Pâque, uſa plus cer-

Digitized by Google

tainement du pain azyme. Si des raisons plus légitimes étoient connues pour prétendre l'anticipation que pour croire seulement qu'en ce repas que ses Disciples ne présumoient pas pour le dernier, soit qu'il fût paschal ou simplement légal pour le pain sans levain, étant fait à l'entrée de la veille de Pâque, le Seigneur auroit usé de ce pain, les Disciples ayant demandé ses ordres pour la préparation d'une maison pour la Pâque, & ce repas de la Parasceve au commencement de ce jour seulement.

C'est ce qui est insinué par les versets 18, 19 & 20 du chap. 26 de saint Matthieu; & par les versets 13, 14, 15 & 16 du chap. 14 de saint Marc; & par les versets 10, 11, 12, 13 & 14 du chap. 22 de S. Luc, & confirmé par le défaut de preuves & d'apparence même, qu'un Agneau paschal auroit été acheté, immolé dans le Temple deux ou trois heures avant cette Cêne, & préparé par l'Hôte de la maison, & encore moins par Pierre & Jean députés, qui n'avoient reçu leurs ordres qu'après que le jour même des azymes étoit commencé, & par l'usage d'appeller préparer la Pâque, faire les provisions, & ce qu'ordonnoit la Loi pour le repas de la Pâque & de la Parasceve, & par l'espérance qu'avoient

Digitized by Google

les Apôtres, après cette Cêne même, de célébrer la Pâque le lendemain avec leur Maître, quoiqu'il eût annoncé sa mort : étant dit au chap. 13 de S. Jean, qui semble avoir voulu éclaircir le récit des trois autres Evangélistes, que Jesus ayant présenté un morceau de pain trempé à Judas pour le désigner secretement à son seul Disciple bien-aimé, comme le Disciple qui devoit le trahir, ce traître sortit aussi-tôt après que le Sauveur lui eut dit tout haut & de suite : Faites au plutôt ce que vous avez à faire, & que les Apôtres, à l'exception de Jean, crurent qu'il avoit ordonné à Judas d'acheter ce qu'il falloit d'extraordinaire pour la fête, ce qui insinue qu'il en étoit encore tems, & qu'elle restoit à célébrer; d'autant plus que selon la Loi il auroit convenu de coucher dans la même maison, bien loin de sortir avec tous les convives de Jérusalem pour se rendre au jardin des Oliviers.

Mais dans la ferme résolution de croire ce que l'Eglise décideroit, qu'importe pour décéler l'an & le jour de la mort du Sauveur, & en même tems son âge, d'entrer dans ces questions, si l'usage du pain azyme devoit commencer avec le jour de la Paraseeve au crépuscule nocturne du treiziéme de la Lune de Mars ? & si la célé-

Digitized by Google

bration de la Pâque a été faite alors par le Sauveur avec ſes Apôtres, ou bien une Cêne ordinaire, la même nuit qu'il inſtitua l'Euchariſtie & l'Ordination, qu'il fut livré par Judas au chef de la Synagogue, & le même jour civil & naturel qu'il fut crucifié ?

Seroit-il même beſoin d'examiner aucune de ces queſtions, afin de juſtifier l'uſage de l'Egliſe Latine de conſacrer du pain ſans levain, plus que de ſçavoir ſi le Sauveur conſacra du vin rouge ou blanc, la conſécration n'étant pas moins valide en l'un ou l'autre, & même en pain levé qu'en pain azyme, & cette Egliſe ayant eu d'autres juſtes & bonnes raiſons que celle de l'uſage du pain azyme dans l'inſtitution de l'Euchariſtie, pour ordonner de n'en point uſer d'autre dans ce Sacrement, de même qu'elle n'en a pas manqué pour ne plus permettre la communion ſous les deux eſpeces qu'aux Prêtres célébrans, ainſi que pour leur enjoindre d'employer du pain azyme ſous une forme qui eſt encore différente en pluſieurs Diocèſes, comme la Liturgie, la figure empreinte n'étant pas plus eſſentielle que l'égale grandeur de ces hoſties diviſibles ſacramentellement & réellement en pluſieurs autres, après avoir été conſacrées.

Digitized by Google

L'Egliſe Grecque uſe encore du pain levé ; ce n'eſt point un cas de ſéparation avec l'Egliſe Latine, qui en tolere l'uſage pour les Prêtres & Evêques Grecs qui ſont de ſa communion quand ils ſuivent le Rit Grec pour la célébration du ſaint ſacrifice. Pluſieurs Sçavans ont ſoutenu que l'uſage du pain levé dans l'Egliſe Latine n'a pas été défendu généralement ou proſcrit avant le dixiéme ſiécle ; & le P. Mabillon a ſeulement ſoutenu avec tant d'autres que l'uſage du pain azyme y étoit beaucoup plus ancien, & même y avoit été le plus commun de tout tems.

Eſt-il donc eſſentiel de prouver que le Sauveur s'eſt ſervi de ce pain pour l'inſtitution de l'Euchariſtie, parce que l'uſage en étoit commencé au dernier repas qu'il fit avec ſes Apôtres, ſoit qu'il fût ou ne fût pas paſchal, ou parce qu'il auroit avancé ce repas légal, à raiſon de ſa mort que ſes Apôtres ne préſumoient pas ſi prochaine, eſperant de célébrer la fête avec leur Maître (ſelon S. Jean, ch. 13, ℣. 19,) ou parce que tout autre pain étoit défendu ou du moins inuſité chez les Juifs dès la veille de Pâque ?

Il s'agit uniquement de concilier tous les Textes des Evangéliſtes, qui ſont reſpectifs à la mort du Sauveur pour en dé-

Digitized by Google

terminer l'année, le jour & l'heure, en les combinant avec les usages essentiels des Juifs pour la Pâque & la Parasceve, & avec l'assertion de Tertullien, & avec la remarque commune à tant de Peres & Docteurs Catholiques, qui assurent que Jesus-Christ, vraie victime paschale, fut immolé sur le calvaire du Mont Moriat au jour & à l'heure que devoit l'être dans le Temple l'agneau qui en étoit la figure, que les Juifs mangeoient le soir après la Parasceve, à l'entrée de la nuit; & que le Sauveur, avant de se rendre au verger des Oliviers où il fut arrêté par des soldats envoyés sous les ordres de Judas, avoit fait son dernier repas avec ses Apôtres, où après le lavement des pieds, & plusieurs discours instructifs, il auroit institué deux Sacremens.

Or cette conciliation est parfaite, si la Parasceve de Pâques fut le huitiéme jour des Kalendes d'Avril, l'an 31 de Jesus-Christ, comme sa passion, selon l'assertion de Tertullien, ayant été traduit après avoir soupé en pain azyme avec ses Disciples, soit qu'il ait célébré la pâque légale, en l'anticipant d'un jour, comme les Galiléens & les Etrangers, soit qu'il ne fît pour instruction de ses Apôtres & pour l'institution de l'Eucharistie & de l'Ordre,

Digitized by Google

qu'un repas ordinaire à l'entrée de la Paraſceve de Pâques, où il eſt très-probable que le pain azyme étoit d'uſage, ſans qu'il importe d'éclaircir cette circonſtance pour cette époque.

Car le caractériſme indiqué par Tertullien, & combiné avec tous ceux qui réſultent des Textes reſpectifs des Evangéliſtes ou des divers paſſages des Peres de l'Egliſe, cadre parfaitement avec l'année 31 du Sauveur excluſivement de toute autre, ſelon les lumieres tirées de la table chronologique & aſtronomique des Neoménies, qu'il faudroit infirmer pour conteſter déſormais cette date; autant que démentir Tertullien qui la ſoutenoit aux Juifs, ſans exprimer l'âge du Sauveur, dont l'éclairciſſement devient ainſi parfait par celui du jour & de l'heure de ſa mort.

Cette découverte eſt ſi ſimple & ſi inconteſtable, que pour ceux qui l'adopteront comme pour ceux qui contre l'évidence la recuſeroient ſans aucune raiſon valable, il ne ſeroit que plus étonnant que cette date, après avoir été perdue pour les Chrétiens même, long-tems avant ſaint Auguſtin, qui s'en plaint, liv. 2. de la Doctrine chrétienne, ch. 28, n°. 42, elle ait autant tardé d'être recouvrée, malgré l'ancienne notoriété des argumens & des caractériſmes

Digitized by Google

qui la manifeſtent d'après l'aſſertion de Tertullien & le calcul des nouvelles Lunes, ſi l'Egliſe qui s'attache plus à conſerver la foi que la certitude philoſophique des faits intéreſſans pour ſa religion & ſa doctrine, ſans jamais décider les queſtions relatives, n'avoit permis de les agiter pour & contre, & toleré même de faire à ce ſujet des hypothèſes, dont pluſieurs ont été fort contraires entr'elles.

Comment cependant l'Aſtronomie, malgré les ſecours de l'Hiſtoire & de la Controverſe, n'auroit-elle plutôt réuſſi à mieux éclaircir de concert avec les lumieres de la Théologie un problême de Chronologie auſſi important pour ſervir d'époque à tous les événemens qui l'ont ſuivi ou précédé, beaucoup mieux que la période Julienne & que la période de Conſtantinople ſon modéle, & pour éclaircir même les Textes ſacrés ? Il falloit combiner l'indication de Tertullien avec une table exacte des Neoménies, & avec tous les autres documens ſacrés ou prophanes ; & il ſeroit à ſouhaiter que la table chronologique des Bénédictins fût prolongée avant l'Incarnation, autant que ces deux périodes.

Digitized by Google

A MADEMOISELLE M.....

Souhaits pour la nouvelle année.

Puissent toujours vos beaux ans,
A l'abri du ravage & des rigueurs du tems,
Couler dans une paix profonde:
On ne peut vivre trop long-tems
Quand on fait l'ornement & le bonheur du monde.

Que vos beaux yeux, ces yeux où de la volupté
Se peint l'aimable & douce yvresse,
Ne perdent jamais rien de leur vivacité:
Que leurs regards toujours inspirent la tendresse;
Ce devroit être un droit de la béauté
De regner en tous lieux & de briller sans cesse.

Si votre cœur un jour reconnoit la puissance
Du Dieu qui sçait ranger l'Univers sous ses loix,
Puisse-t-il ne trouver dans un aimable choix
Que les plaisirs flateurs qu'un tendre amour dispense.

N'éprouver

Digitized by Google

N'éprouvez jamais les allarmes
Dont nos jours ſont ſouvent troublés & combattus ;
Des plaiſirs innocens ne goûtez que les charmes,
Qu'ils ſoient le prix de vos vertus.

Vivez aſſez long-tems pour nous ſervir d'exemple,
Et pour étonner l'Univers :
Quand on aura connu tous vos talens divers,
Vous verrez tous les cœurs vous conſacrer un temple,
Où l'on vous fêtera bien mieux que dans mes Vers.

Lemonnier.

MEMOIRES

DE MADAME DE ***

Ecrits par elle-même.

DAns ma tendre jeuneſſe je perdis une mere qui m'aimoit infiniment, & qui avoit, dit-on, beaucoup d'eſprit & de mérite. Je ſentis très-vivement cette perte, d'autant plus qu'il s'en falloit bien que mon pere pût & voulût la réparer. Doux, agréable & complaiſant avec ſes amis, il étoit avec ſes enfans d'une hu-

Digitized by Google

meur dure & chagrine. Comme j'étois l'aînée, tout le poids des affaires domestiques tomba sur moi : j'aimois la liberté & les plaisirs, je m'en vis privée tout-à-coup, & dans un âge où l'on y est le plus sensible. Mes freres fuyoient la présence de mon pere, qui ne les voyoit que pour les gronder. Je restois seule avec lui, & il me falloit supporter ses reproches & ses plaintes éternelles. Tout cela me rendoit difficile la pratique de mes devoirs, me faisoit haïr la maison paternelle, & redoubloit mes regrets sur la mort d'une mere que je pleure encore. Dans la suite mon pere sentant que ses manieres m'éloignoient de lui, voulut se rapprocher de moi, mais l'impression que ses mauvais traitemens avoient fait, étoit trop forte pour pouvoir être aisément effacée. Quelques efforts que je fisse pour lui témoigner de la considération & de la tendresse, j'avois de la peine à vaincre ma répugnance. Je sentis alors combien il importe de se faire aimer de bonne heure de ses enfans, dont l'affection nous est plus nécessaire que celle des étrangers, que l'on cultive ordinairement avec plus de soin, mais que l'on perd aisément, & dont on peut se passer.

Peres cruels! vos droits ne sont-ils pas les nôtres ?
Et nos devoirs sont-ils plus sacrés que les vôtres ?

Digitized by Google

Un autre malheur que j'ai eſſuyé, c'eſt d'avoir été abandonnée trop tôt à moi même. Mes défauts ont augmenté avec les années, parce que je n'avois perſonne qui fût à portée & capable de me corriger. Mon pere ne connoiſſoit ni mes foibleſſes, ni, ſi je l'oſe dire, mes vertus; il ne s'étoit jamais appliqué à les étudier. Ses leçons d'ailleurs n'étoient pas propres à m'inſtruire, parce qu'il les faiſoit de mauvaiſe grâce, & preſque toujours en grondant : il me connoiſſoit ſi peu, que lors qu'on lui diſoit que j'avois de l'eſprit & quelques agrémens, il ne pouvoit le croire, peut-être n'avoit-il pas tort; il s'en falloit bien que nous fuſſions avec lui ce que nous étions, mes freres & moi, avec nos amis ou des perſonnes familieres. Notre caractere ſe développoit librement en leur préſence, au lieu que celle de notre pere nous rendoit timides & déconcertés; un ſilence glacé étoit tout ce qu'il pouvoit obtenir de nous.

Vous venez de voir que je ſuis née avec un cœur très-ſenſible, & aſſez de goût pour une volupté délicate. Avec ces diſpoſitions, la ſituation où j'étois ne m'accommodoit nullement, & ne pouvoit convenir ni à mon humeur ni à mon pen-

Digitized by Google

chant. Essuyer sans cesse des contradictions ; toujours occupée ou à excuser mes freres, ou à me justifier moi même, quel état ! J'ai aimé dès mon enfance la lecture : mon pere me faisoit un crime de ce plaisir innocent ; il falloit me livrer à mille petits détails de ménage, qui renaissoient continuellement, & qui me devinrent très-onéreux, parce qu'on les regardoit comme une obligation indispensable, & que rien ne les adoucissoit. Je me regardois donc comme étant en esclavage, & je désirois ardemment d'en sortir.

Le moyen le plus honnête pour obtenir ma liberté étoit le mariage ; mais il n'étoit pas aisé d'y faire consentir mon pere, à qui mes soins étoient nécessaires, & qui auroit été bien fâché de s'en voir privé. Eloigner sa fille & payer une dot, étoient deux choses qui n'étoient pas de son goût. Mais de quoi ne vient-on pas à bout quand on le veut absolument ! J'étois résolue à choisir un époux ; & comme on pénétra mes intentions, je ne manquai pas d'aspirans à l'hymenée. Leur nombre me rendit plus difficile. J'ai toujours pensé qu'on ne pouvoit être trop délicate sur un état qui doit faire le bonheur ou le malheur de notre vie. Un jeune adolescent se mit sur les rangs ; c'étoit une espéce de petit maî-

Digitized by Google

tre, qui étoit la moitié du tems à sa toilette ; un petit colifichet assez aimable pour plaire, pas assez solide pour être estimé, ou pour faire mon bonheur. Il eut pour successeur un homme d'un âge mûr ; mais qui étoit toujours monté sur un ton avantageux : son imagination étoit aussi pesante que ses discours étoient froids & insipides ; il étoit trop grave pour être aimable. Je me déterminai enfin, je crus qu'un époux, quelque mauvais qu'il fût, seroit plus traitable que mon pere, que je me plierois à son humeur, ou que je l'amenerois peu-à-peu à la mienne ; étant d'ailleurs résolue de bien vivre avec lui, & n'attendant pas des autres une perfection que nous n'avons pas nous-mêmes.

Mon embaras n'étoit pas de trouver quelqu'un qui me plût ; je voyois depuis quelque tems un jeune homme qui me convenoit assez, & à qui je convenois encore mieux, s'il falloit en croire ses yeux & ses discours. Il me sembloit que j'aurois été heureuse avec lui, car l'on croit facilement ce que l'amour inspire ; mais pour nous unir nous avions à surmonter de grands obstacles. Son pere étoit aussi entêté de l'ancienneté de sa noblesse, que le mien étoit attaché à son argent. Il est vrai que mon pere se disoit Gentilhomme,

Digitized by Google

parce qu'il avoit acheté une terre noble ; mais il n'en étoit pas moins roturier aux yeux de M. de Lery ; c'eſt le nom du pere de mon amant. Cependant j'aimois & j'étois aimée, nous ne nous voyions qu'en ſecret & à la dérobée, ce qui augmentoit notre amour. Ce qui m'arriva bientôt après, témoigne aſſez à quel excès monta ſa témérité, & quelle étoit ma foibleſſe.

Il eſt, comme à la vie, un terme à la vertu.

Il me ſurprit un jour endormie ſur un ſopha ; & trahie par ma femme de chambre qu'il avoit gagnée, je me trouvai entre ſes bras lorſque je l'attendois le moins. Je n'eus pas la force de lui réſiſter, mais je lui marquai enſuite l'indignation de ſa témérité par les reproches les plus vifs, & le regret de ma foibleſſe par un torrent de larmes. Je ne pouvois en verſer avec trop d'abondance. Ce fatal moment a cauſé tout le malheur de ma vie. Je devins enceinte, & je ne ſçavois à qui confier ma douleur. Je tremblois que mon pere ne s'apperçût de mon état ; il me ſembloit que tous ceux qui me voyoient me reprochoient ma faute. Elle me rendoit mon amant plus cher & plus néceſſaire, lui ſeul pouvoit la couvrir ; mais comme il arrive aſſez ordinai-

Digitized by Google

rement, ſon ardeur s'étoit refroidie. Cependant la bonne foi, un reſte de tendreſſe, & une promeſſe autentique qu'il m'avoit faite de m'épouſer, le retenoient. Il voulut bien me permettre de faire mes derniers efforts pour gagner mon pere & le ſien. Dans ce cruel embarras je priai un ami de mon pere, homme ſage, & qui m'aimoit comme ſa fille, de le déterminer à me donner en mariage à M. de Lery, dont la naiſſance nous faiſoit honneur : j'eus même le courage, en me jettant à ſes pieds, d'apprendre à cet ami ma ſituation & mon affreux ſecret ; il m'embraſſa en me relevant, & me dit que malgré ma faute, il ne pouvoit s'empêcher de me chérir, ayant tous les traits de ma mere, qui étoit ſa parente, & qu'il eſtimoit beaucoup. Il me promit qu'il ne négligeroit rien pour terminer notre affaire à ma ſatisfaction. Sur le champ il fut voir mon pere, & lui parla de moi comme par occaſion & ſans deſſein ; il lui vanta exprès mes ſoins & mon attention. Mon pere qui vouloit qu'on crût qu'il faiſoit tout par lui-même, lui dit qu'il ſe paſſeroit bien de moi. M. d'Elfin (c'eſt le nom de cet ami) ne laiſſa pas échapper cette ouverture : il lui répliqua, que puiſque mes ſervices lui étoient ſi peu néceſſaires, il ne devoit pas s'oppoſer plus

Digitized by Google

long-tems à un établiſſement avantageux qui ſe préſentoit aujourd'hui, & qui pouvoit échapper demain. Il le prit de tant de côtés, & dans un moment ſi favorable, qu'il le gagna.

Je craignis qu'il ne fût plus difficile de vaincre la réſiſtance du pere de M. de Lery, mais je me trompai; il trouva heureuſement dans Moréri un nom ſemblable au nôtre, dont la généalogie & la nobleſſe remontoit fort haut. Cette découverte le décida en notre faveur : il marqua même plus d'empreſſement que ſon fils pour notre alliance.

Enfin mon époux me donna la main d'aſſez bonne grace. Dès là aurois-je pû prévoir que ce jour que j'enviſageois comme le plus heureux de ma vie, devoit être le plus malheureux ? A peine la cérémonie étoit-elle finie, que mon époux me fit entrer dans ſon cabinet, & m'adreſſa ces terribles paroles, qui ſeront toujours préſentes à mon eſprit : *Madame, vous êtes aujourd'hui ma femme, & je vais me ſéparer de vous pour jamais. Avant de le faire, j'ai voulu vous tirer de l'eſclavage où vous étiez chez votre pere, & aſſurer le ſort de l'enfant que vous portez dans votre ſein. Mais je ne ſçaurois vivre avec vous après ce qui s'eſt paſſé; je craindrois tou-*

Digitized by Google

jours que vous n'euſſiez pour un autre la même foibleſſe que vous avez eue pour moi : je me connois, & je ne ſçaurois guérir mes ſoupçons & ma jalouſie. Vous ne pouvez échaper à ma fureur que par ma fuite. Adieu, ſoyez heureuſe ſi vous le pouvez. Eh puis-je l'être ſans vous, m'écriai-je, tranſportée de douleur, & faiſant mes efforts pour le retenir ? Mais il s'arracha d'entre mes bras, & monta à cheval en ma préſence. Je tombai évanouie, & l'on eut bien de la peine à me rendre la connoiſſance ; heureuſe ſi je l'euſſe perdue avec la vie ! elle ne fut plus enſuite qu'un tiſſu d'infortunes. J'accouchai d'un fils qui fut le compagnon & l'héritier de mes diſgraces. Le pere de mon époux mourut, & donna tout ſon bien à ſes autres enfans. La maiſon de mon pere m'étoit devenue odieuſe ; & comme les malheureux ont toujours tort, je n'oſois me préſenter devant lui.

Je vécus ainſi pluſieurs années dans l'amertume. La néceſſité me contraignit d'entrer en qualité de femme de chambre chez Madame de Neuillant. Son mari avoit beſoin d'un Page, & mon fils à qui j'avois donné une bonne éducation, en lui cachant ſa naiſſance, entra chez lui ; on me fit même regarder cette place comme une faveur. Il m'étoit bien doux en effet, d'

Digitized by Google

voir mon fils auprès de moi, & à portée de recevoir mes conseils. J'eus soin de déguiser mon nom, qui étoit même un secret pour lui ; l'abbaissement où nous étions lui & moi ne nous permettoit pas de le porter, & il n'avoit que trop de dispositions à l'orgueil. Je lui disois souvent : *mon fils, rien n'est moins assorti qu'un cœur haut avec une fortune basse ; soyez modeste par inclination & par devoir.* J'étois bien obligée de l'être moi-même ; il falloit sacrifier tous mes goûts à mon devoir, & plier sans cesse ma volonté à celle d'autrui.

M. de Neuillant avoit une fille parfaitement belle, dont mon fils devint passionément amoureux. Je ne m'en apperçus que lorsqu'il n'étoit plus tems d'y remédier. Je lui représentai que son amour ne pouvoit avoir que des suites funestes ; que la disproportion de sa fortune avec celle de Mlle de Neuillant ne lui permettoit pas de de se flater de pouvoir jamais l'obtenir ; qu'étant dans la maison de M. de Neuillant en qualité de Page, c'étoit manquer à la fidélité qu'il lui devoit que de faire sa cour à sa fille ; que lors même qu'elle auroit la foiblesse de l'écouter, l'honneur l'engageoit à éteindre une passion que la probité condamnoit. Mon fils convenoit de tout. La considération le frappoit, mais

Digitized by Google

la vûe de Mlle de Neuillant étoit plus forte que ces réflexions, & lui faiſoit tout oublier. Lorſque je la vois, me diſoit-il, j'oublie également & ce que je ſuis & ce qu'elle eſt; je me ſouviens ſeulement qu'elle eſt belle & que je l'aime. Je ſoupçonnai que Mlle de Neuillant l'aimoit réciproquement, & ma conjecture ſe trouva vraye : quand elle le voyoit, elle le regardoit avec attention, elle le diſtinguoit des autres domeſtiques dans les ordres qu'elle leur donnoit, elle ne s'adreſſoit qu'à lui, & ſe plaiſoit à lui parler. On liſoit même ſur ſon viſage la joye qu'elle avoit de l'entretenir, & le chagrin qu'il lui cauſoit quand il diſoit quelques politeſſes ou à ſa fille de chambre qui étoit aimable, ou aux Dames du voiſinage; car nous étions à la campagne, qui rapproche les conditions, & ſemble autoriſer une ſorte de familiarité. La jeuneſſe même de mon fils, & ſi je l'oſe dire, ſon eſprit & ſa bonne mine, faiſoient qu'on lui pardonnoit aiſément une liberté dont il n'abuſoit pas.

Un événement que j'avois prévu le jetta dans le deſeſpoir. Mlle de Neuillant fut demandée en mariage par un Gentilhomme qu'on diſoit extrêmement riche, & qui ſe faiſoit appeller le Comte de Terigni.

Digitized by Google

Mme de Neuillant aimoit l'argent ; & comme elle avoit du génie, elle gouvernoit ſon mari, qui aimoit le repos & les plaiſirs ; homme d'ailleurs très-aimable, & qui oublia qu'il n'étoit plus jeune, parce que rien ne l'en faiſoit reſſouvenir. Il ne tint pas à lui de rendre ma condition meilleure ; mais pour cela il falloit l'écouter, & je m'étois trouvée trop mal de l'amour, pour ne lui pas impoſer ſilence. M. de Neuillant laiſſoit donc faire à ſa femme ce qu'elle vouloit, & elle réſolut le mariage de ſa fille avec le Comte de Terigni, qui auroit été ſon pere, car il avoit bien quarante ans, & la fille en avoit à peine dix-ſept. Cette alliance lui déplaiſoit beaucoup ; mais il falloit obéir à une mere impérieuſe, qui l'avoit accoutumée à la ſoumiſſion. Le jour fut pris pour la cérémonie. Mon fils étoit accablé de douleur, & ne cherchoit que le moment de ſe jetter aux pieds de Mlle de Neuillant, pour lui dire les derniers adieux ; car il vouloit quitter ſa maiſon & la France avant ſon mariage. Il rencontra Mlle de Neuillant dans un cabinet du jardin ; & comme il embraſſoit ſes genoux, M. de Terigni arrive. Surpris d'une telle témérité dans un Page, il le menace de lui faire donner des coups de canne ou les étrivieres. Le Page outré de ſe voir traité

Digitized by Google

de la sorte en présence de sa maîtresse, répondit avec insolence à M de Terigni, qui lui donna un soufflet. Mon fils n'ayant point d'épée pour se venger de cet affront, resta muet & comme insensible. Mlle de Neuillant versoit un torrent de larmes, & regardoit tantôt mon fils avec tendresse, comme pour le consoler, & tantôt M. de Terigni avec une indignation mêlée de colere. Mon fils ne resta pas long tems dans cet état d'étonnement & de suspension: *Attends-moi*, dit il à son ennemi, *tu m'as attaqué desarmé, & sans pouvoir me défendre; mais je vais laver dans ton sang l'injure que tu viens de me faire, & la violence que tu fais à Mlle de Neuillant.* Il sortit en prononçant ces paroles, & courut chercher son épée. Sa chambre joignoit la mienne. Je le vis emporté par la vengeance, & ne se possédant plus. Je voulus en vain le retenir; il me repoussa, ferma ma chambre à la clef pour m'empêcher de le suivre, & vola l'épée à la main pour joindre son adversaire. M. de Terigni le vit venir sans s'émouvoir, & paroissoit même s'attendrir en voyant son desespoir. Il fit ce qu'il put pour le calmer; mais il fut forcé de mettre l'épée à la main pour se défendre: il sembloit vouloir le ménager & respecter sa jeunesse; mais mon fils qui

ne consultoit que son desespoir, le perça à la cuisse, malgré Mlle de Neuillant, qui s'étoit mise entre deux pour les séparer. J'entendis ses cris & le bruit des épées, de ma fenêtre, qui étoit basse, & donnoit dans le jardin. J'y sautai, & je vis... quel spectacle! Mlle de Neuillant évanouie à côté de mon fils, qui l'embrassoit d'une main, & qui tâchoit de l'autre d'arrêter le sang de la blessure de M. de Terigni, qu'il mouilloit de ses larmes, en faisant ses efforts pour le rappeller à la vie. A cet aspect, je fus saisie d'horreur; mais que devins-je, quand je reconnus les traits de mon époux, M. de Lery, dans ceux de M. de Terigni! Je succombai à ma douleur; la pâleur de la mort couvrit mon visage: je demeurai immobile; mais bientôt une sueur froide m'ôta la respiration & la connoissance. Mon fils, loin de se sauver, appella du secours de tous côtés. On vint à ses cris; on trouva deux femmes mourantes, M. de Lery donnant à peine quelques signes de vie, & mon fils qui demandoit la mort. M. & Mme de Neuillant eurent soin de nous; & comme ils aimoient mon fils, ils le sauverent malgré lui de son desespoir, & le firent cacher en attendant les suites de cette affaire. La blessure de M. de Terigni ne fut pas trou-

Digitized by Google

vée mortelle ; mais comme il avoit perdu beaucoup de ſang, ſa foibleſſe étoit extrême, & il avoit beſoin de repos. Cette nouvelle me raſſura, & me détermina à faire confidence de mon hiſtoire à M. & à Mme de Neuillant. Ils me conſolerent, & me dirent qu'ils me conſeilloient de profiter de l'état où ſe trouvoit M. de Lery, pour prendre ſoin de lui, & rallumer ſa tendreſſe ; qu'ils verroient avec plaiſir le rétabliſſement de notre union, & qu'ils tâcheroient d'y contribuer. Je ne quittai donc plus M. de Lery ni jour ni nuit. Mon attention parut lui plaire ; & quoiqu'il ne me reconnut point, ſes regards ſe tournoient vers moi avec affection : il m'avoua qu'en perdant ſon ſang, il avoit perdu tout l'amour qu'il avoit pour Mlle de Neuillant, qui paroiſſoit aimer un autre que lui. Où retrouverai-je, ajoûta-t-il, en me regardant, cette tendreſſe, ces ſentimens que je trouvois dans mon épouſe, qu'on m'a aſſuré être morte ? J'avois en effet fait courir le bruit de ma mort pour éviter toutes recherches. A ces mots, je ne pus m'empêcher de fondre en larmes, & de me jetter entre ſes bras.

M. & Mme de Neuillant nous trouverent dans cette ſituation, & en furent touchés vivement. M. de Lery paroiſſoit éton-

Digitized by Google

né de mon émotion ; mais elle lui plaisoit, parce qu'elle étoit un témoignage éclatant de ma tendresse. Il ne sçavoit pas qu'en cela mon devoir étoit d'accord avec mon cœur. Comme ses forces commençoient à revenir, ils crurent devoir saisir un moment si favorable pour lui apprendre ce qu'il ignoroit. Ne trouvez-vous pas, lui dirent-ils, dans cette femme tendre & sensible, cette même épouse que vous chérissiez, & dont vous regrettez si fort la perte ? Le Ciel vous l'a conservée pour votre bonheur, & il ne tient qu'à vous de vous l'assurer à jamais.

M. de Lery rêva un moment comme pour prendre sa résolution. Je vous ai trop d'obligation, me dit-il, en se tournant tendrement vers moi, & en me tendant les bras, pour ne pas vous marquer ma reconnoissance en finissant vos malheurs. L'héritage considérable que j'ai eu d'un oncle qui est mort en Angleterre, nous met en état de vivre à notre aise, & de rendre heureux cet enfant que vous portiez dans votre sein lors de mon départ, s'il est encore en vie. Ces paroles me firent frémir. Hélas ! ce même enfant étoit celui qui l'avoit blessé. Je ne répondis rien. Mon silence l'étonna ; il voulut en sçavoir les raisons. L'enfant est-il mort, me dit-il

avec émotion ? Non, répondis-je, mais il se reproche de vivre, & il ne vit que pour être le plus coupable & le plus malheureux de tous les hommes ; ses remords seuls égalent son crime. Ah ! reprit-il, un repentir sincere efface tout, & un coupable est innocent lorsqu'il reconnoît sa faute. Celle de mon fils, répondis-je, est si atroce, qu'il n'y a que la mort qui puisse l'expier ; aussi se la seroit-il donnée, si le Ciel l'avoit permis. Je veux le voir pour le plaindre & le consoler, interrompit-il ; le plaisir de retrouver un pere qu'on croit perdu, est bien propre à diminuer notre affliction ; j'espere même que cette vûe contribuera à me rendre la santé, car je ne doute point que mon fils n'ait été bien élevé étant sous vos yeux. Je frémissois à ce discours. M. & Mme de Neuillant s'apperçurent de mon incertitude & de mon saisissement ; ils chercherent à les faire cesser. M. de Neuillant voulut aller querir mon fils lui-même, & le présenta à son pere. Il étoit dans le Château ; on lui avoit appris qu'il étoit le fils de M. de Terigni, ce qui avoit redoublé son affliction & ses remords ; il ne pouvoit se résoudre à paroître en sa présence après ce qui s'étoit passé ; mais M. de Neuillant lui commanda de le suivre. Il fallut obéir. En entrant

Digitized by Google

dans la chambre où nous étions, il se prosterna devant son pere en tremblant, comme un criminel devant son juge, & se jetta à ses pieds sans dire une parole. Mon mari le reconnut d'abord, & le releva en lui disant : je vous pardonne, mon fils, en faveur de votre repentir, & de M. & Mme de Neuillant, à qui vous devez une reconnoissance éternelle. Je ferai plus pour vous, s'ils veulent bien vous accorder Mlle leur fille, que vous aimez & qui vous aime; je suis en état de vous donner cent mille écus pour votre établissement. M. & Mme de Neuillant donnerent leur parole. Mon fils se jetta à leurs pieds, & ne pouvoit se lasser de les remercier, & d'embrasser son pere & moi.

Le mot de l'Enigme du Mercure de Mars est *le Mouchoir*. Le mot du premier Logogryphe est *Champignon*, dans lequel on trouve *camion, champ, Goa, pignon, pain, mignon, Io, Phaon, Ino, Aon, ami, Maçon, main, amo, Po, Amphion, Chaon, Ion, Man, Ia, ânon, canon, pin, Cham, paon, coin, gain, manchon, camp, nain, Mai, poing, coing, pion, nom, champion, minon, chainon, non, chignon, chapon.* Celui du second Logogryphe est *Fripier*, où l'on

Digitized by Google

trouve *pire*, *fer*, *fier*, *frire*, *rire*, *fripon*, en retranchant les trois dernieres lettres, & ajoutant *on*.

ENIGME.

JE commence hardiment, Lecteur, réfléchis bien;
L'homme a beſoin de moi, mais la femme s'en paſſe:
En cherchant, ſous tes yeux, j'occupe double place;
Donc tu dois m'avouer utile au chat, au chien.
Tu me vois chez l'heureux, & parmi la richeſſe,
Paroître avec chagrin & ſans être en triſteſſe.
Avec horreur lis-moi, je vais au malheureux,
Je m'offre en inhumain; ah! je le coupe en deux;
Après cet affreux trait, pour chaſſer les allarmes,
Je me joins à Philis, j'accompagne ſes charmes;
Je brille dans ſa bouche & dans un air touchant,
Sans m'unir à ſa voix j'accompagne ſon chant.

*Par M. M***** de Paris.*

LOGOGRYPHE.

JE ſuis femme d'un Roi fort connu dans la Fable,

Digitized by Google

Mon époux ſous ſes loix n'a que des immortels,
La Tauride autrefois m'éleva des autels,
Et ſouvent de Jupin j'ai décoré la table.
Lecteur, veux-tu me deviner?
Apprêtes-toi d'abord à me bien combiner.
Dix pieds compoſent ma ſtructure,
Je t'offre un Saint connu dans l'Ecriture,
Un péché capital, une ſorte de bois,
Un outil néceſſaire à tous les Villageois,
Un arbre commun en Aſie,
Une ville de l'Italie,
Le nom Latin d'un Empereur Romain,
Ce qu'un ſoldat a ſouvent à la main.
Une fleur de peu de durée,
Une Nymphe en Vache changée,
Deux notes de Muſique, un oiſeau babillard,
L'héroïne chantée autrefois par Houdart,
Un Auteur ſatyrique,
Et le pays où regnent les Sophis,
Certain oiſeau qui vient d'Afrique
Et qui pourtant eſt commun à Paris.
Un métal adoré dans le ſiécle où nous ſommes,
Un mets chéri des peuples d'Orient,
Qui, pris dans un ſens différent,
Dénote le plaiſir des hommes.
Pour finir la deſcription
D'un nom qui n'eſt plus un myſtère,
Tu dois trouver une négation;
Deux Auteurs, l'un de France, & l'autre d'Angleterre:

Digitized by Google

Enfin un de ces doux préſens
Que ma mere fait tous les ans.

S.....Au.

AUTRE.

DE la loi du trépas Miniſtre rédoutable,
J'exerce ma fureur ſous maint déguiſement,
Et de la Faculté le pouvoir reſpectable,
Souvent pour m'expulſer s'efforce vainement.

Diſſequé, cher Lecteur, à tes yeux je préſente
Un arbre toujours verd, un terme de mépris,
Un inſecte rempant, la beauté raviſſante
Que notre premier pere, avec plaiſir ſurpris,
A ſon reveil reçut de Dieu pour ſa compagne;
Un mortel ſuccombant ſous le jus de Champagne;
Une ville de France; un tréſor précieux
Que pour ſi peu de tems le deſtin nous accorde;
Ce que tout Marinier joyeuſement aborde;
Un légume commun, que ſuperſtitieux,
A tous ſes Sectateurs interdit Pythagore;
Un utile métal; un homme qu'on abhorre;
En Latin la ſaiſon, qui chaſſant les frimats,
Ramene les plaiſirs dans nos heureux climats;
L'ouvrage du ſommeil: enfin une épithéte
Qui convient à tout corps, qui reſpire ou végete.

Par J. C. Thiolliere, C. D. S. A. D. L. en Saintonge.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESSAI sur les alimens, pour servir de commentaire aux Livres Diététiques d'Hyppocrate. *A Paris*, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue saint Severin, un volume *in*-12. 1754.

L'Auteur annonce qu'il n'a eu d'autre but en composant cet Ouvrage, que de rassembler en un corps de doctrine les connoissances certaines que nous avons sur les alimens, ensorte que l'on soit forcé de convenir que ce qui paroît ordinairement dirigé par l'empirisme le plus général, est cependant soumis à des loix certaines, & desquelles on ne peut s'écarter sans danger. Il observe que ce plan est très-différent de ceux de tous les Auteurs, dont les uns rapportoient tout à l'empirisme, & les autres déduisoient les vertus des substances alimentaires de leur analyse chymique. Le Traité que nous annonçons, est divisé en trois parties. On examine dans la premiere les propriétés de la matiere nutritive en général; il s'agit dans la seconde des alimens considerés dans le corps animal; & dans la troisiéme, de la matiere nutritive considerée dans les végétaux & dans

Digitized by Google

les animaux. Il paroît que les principes sur lesquels l'Auteur s'appuye, étoient déja connus ; mais il les approfondit & les discute avec sagacité, & il s'attache à faire voir le rapport qu'ils ont avec la doctrine d'Hyppocrate. Il seroit seulement à desirer qu'il eût mis un peu plus de précision dans le style, & autant d'ordre dans les matieres qu'il paroît être en état de le faire.

MUSEUM Tessinianum, Opera illustrissimi Comitis Dom. Car. Gust. Tessin. Regis regnique Sviogothici Senatoris, regiæ Cancellariæ, Præsidis ad Aulam regiam summi Marescalli, educationi R. Celsi. Princ. hered. Gustavi Præfecti, Academiæ Aboensis Cancellarii, Ordinis S. R. M. Seraphinorum Equitis aurati & Commendatoris, necnon omnium Cancellarii, Equitisque aurati de Aquila nigra collectum. Holmiæ, *apud Laurentium* Salvium. 1753.

C'est-à-dire description du Cabinet d'Histoire naturelle de S. E. M. le Comte de Tessin, Sénateur de Suede, Préſident de la Chancellerie, &c. &c. Se trouve à *Paris*, chez *Briasson*, rue saint Jacques, à la Science. Un volume *in-fol.* avec douze planches en taille-douce.

Il est beau de voir un grand Ministre se délasser de ses importantes occupations

Digitized by Google

par l'étude de la nature, & contribuer par ſes lumieres au progrès des Sciences. C'eſt l'exemple que donne ici M. le Comte de Teſſin ; mais c'eût été peu pour lui de former des collections précieuſes en tout genre, s'il n'avoit mis ſes compatriotes à portée de les connoître & d'en jouir. C'eſt uniquement dans cette vûe qu'il a chargé le fameux M. Linnæus de faire un Catalogue raiſonné de la partie de ſon cabinet, qui concerne le regne mineral. Il eſt diſpoſé, ſuivant la méthode que ce Sçavant a publié dans ſon livre intitulé *Siſtema naturæ*, & enrichi de notes curieuſes & inſtructives. On y voit donc les pierres vitrifiables, calcaires, & celles qui réſiſtent à l'action du feu ; les ſels, les ſoufres, les pyrrites, les métaux, avec une ſuite très-riche de différentes mines ; les foſſiles, tels que les ſtalactites, les pumex, les pierres d'aigle, une ſuite immenſe de pétrifications, des terres de toute eſpece, & enfin des litophytes, des madrepores, des étoiles de mer, &c. Cet ouvrage eſt écrit en Latin & en Suédois, & orné de douze planches fort bien gravées, qui repréſentent quelques morceaux des plus curieux, & ſur tout des pétrifications. Il eſt très-propre à nous donner une idée du reſte du cabinet, qui renferme des collections de coquillages,

Digitized by Google

coquillages, de médailles, de pierres gravées, de tableaux & de desseins, & une bibliothéque de livres rares & précieux. Il seroit à desirer qu'on nous fît aussi connoître le détail de ces différens trésors, comme l'Auteur semble le promettre.

LA Médecine d'armée, contenant des moyens aisés de préserver de maladies sur terre & sur mer dans toutes sortes de pays, & d'en guérir, sans beaucoup de remedes ni de dépenses, les gens de guerre & autres, de quelque condition qu'ils soient. Par M. de Mezerai, Médecin ordinaire du Roi, ancien Médecin des armées de Sa Majesté en Italie & en Allemagne, & Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris. *A Paris*, chez la veuve *Cavelier* & *fils*, rue S. Jacques, au Lys d'or, 1754, 3 vol. *in*-12.

On trouvera dans cet ouvrage des détails intéressans sur ce qui a rapport aux maladies & aux incommodités des gens de guerre, & sur les moyens de leur conserver la santé. L'Auteur a eu l'avantage de pratiquer long-tems la Médecine dans les armées, & il a saisi avec un zéle ardent toutes les occasions de s'y rendre utile.

CAROLI *Linnæi, Sacræ Regiæ Majestá-*

Digitized by Google

tis Archiatri. Medicin. & Botanic. Professoris Upsal. &c. *Species Plantarum exhibentes Plantas rite cognitas ad genera relatas*, &c. Holmiæ, 1753. C'est-à-dire, les especes des Plantes de M. Linnæus, rapportées à leurs genres, avec les différences spécifiques, les noms vulgaires, des synonimes choisis, & les lieux où elles croissent, rangées selon la méthode sexuelle. Se trouve à *Paris*, chez *Briasson*, rue saint Jacques, à la Science, deux gros volumes *in-octavo*.

Il y a long-tems que l'on attendoit cet ouvrage du célebre M. Linnæus. Tout le monde sçait la gloire qu'il s'est acquise dans la Botanique, par tous les travaux qu'il a entrepris pour la perfection de cette science, sur tout par la méthode systématique qu'il a publiée, & par l'établissement des genres de Plantes dont il a donné des descriptions aussi précises qu'exactes. Il s'agissoit ensuite de déterminer les caracteres des especes qu'il est souvent si difficile de distinguer entr'elles, & c'est ce qu'il a exécuté dans l'ouvrage que nous annonçons. On y voit d'abord le nom générique de la Plante, & au-dessous l'énumération des espéces de ce même genre. Chacune de ces especes est caracterisée & quelquefois décrite en une phrase d'une ou deux

Digitized by Google

lignes, qu'on peut comparer avec les phraſes ſynonimes de quelques autres Auteurs les plus connus, que M. Linnæus a eu ſoin de rapporter. Il indique auſſi les lieux où ſe trouvent ces Plantes, ſi elles ſont annuelles, vivaces, &c. enſorte qu'il fixe les vraies différences ſpécifiques auſquelles les Botaniſtes avoient fait juſqu'ici trop peu d'attention. Il faut encore avouer qu'il a changé ici bien des choſes dans ſa diſtribution méthodique, & on trouvera peut-être qu'il a réduit les genres à un trop petit nombre, c'eſt-à-dire, qu'il a réuni ſous un même genre, des Plantes très-différentes.

TRADUCTION des Statuts des Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris. Par M. Michel Bermingham, Chirurgien Juré, &c. *A Paris*, chez *de Poilly* & *Piſſot*, Quai de Conti. 1754. Brochure *in*-12 de 94 pages.

ÉCLAIRCISSEMENT abrégé ſur la maladie d'une fille de S. Geoſmes, à laquelle depuis huit ans on a fait douze extractions de la veſſie, & qui en jette par la bouche & par la voye des urines. Par M. Morand, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſ-

335283

Digitized by Google

ſeur d'Anatomie & de l'art des accouchemens, pour les Sages-femmes, &c. *A Langres*; & ſe trouve *à Paris*, chez *Lambert*, près de la Comédie Françoiſe; *in*-4°. brochure de huit pages.

Cet éclairciſſement n'eſt deſtiné qu'à deſabuſer cette partie du Public qui avoit accordé ſa croyance à une charlatanerie, qui a occaſionné le jugement de la Faculté de Médecine de Paris, que nous avons rapporté dans le Mercure de Janvier. M. Morand nous promet ſur cet événement des détails qu'il eſt très-capable de rendre d'une maniere intéreſſante.

ALMANACH aſtronomique & hiſtorique de la ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois; revû & augmenté pour l'an 1754. *A Lyon*, chez Aimé *Delaroche*, & ſe trouve *à Paris*, chez *Deſaint* & *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais; & chez *Delaguette*, rue S. Jacques. *in*-8°. de 450 pages; imprimé ſur de très-bon papier, & avec de beaux caracteres.

Tout ce qui peut intereſſer dans les Finances, le commerce, les ſciences, la police, la juſtice, &c. de la ville de Lyon & des trois Provinces, ſe trouve réuni avec ſoin & avec goût dans l'Almanach que nous

Digitized by Google

annonçons. Les détails qu'on y trouve peuvent exciter la curiosité des personnes même qui n'ont point d'affaires dans les pays auſquels il eſt ſpécialement conſacré.

LA Religion Chrétienne, démontrée par la converſion de l'Apoſtolat de S. Paul. Ouvrage traduit de l'Anglois de Milord George Lyttelton, avec deux Diſcours ſur l'excellence intrinſeque de l'Ecriture Sainte; traduit de l'Anglois de M. Jeremie Seed. *A Paris*, chez N. *Tilliard*, quai des Auguſtins. 1754. *in*-12. Un volume; 2 liv. 5 ſols relié.

L'Angleterre eſt le pays de l'Europe où l'on a le plus écrit ſur la Religion. Ses habitans portés par leur caractere à de grands objets, & capables par leur eſprit de les approfondir, ont dit tout ce qui ſe pouvoit dire pour & contre la révélation. Les preuves de ſa vérité ont été ſolidement établies dans pluſieurs des ouvrages faits en ſa faveur, & en particulier dans celui que nous annonçons. La converſion & l'apoſtolat de S. Paul y forment une démonſtration de la vérité du Chriſtianiſme, à laquelle tout eſprit raiſonnable doit céder.

MÉTHODE théorique & pratique d'Arithmétique, d'Algebre & de Géométrie,

Digitized by Google

mise à la portée de tout le monde, & rendue facile à pouvoir soi-même s'en instruire en peu de jours, & son application à divers usages utiles aux Arts. Par M. Gallimard. *A Paris*, chez *Bauche* le pere, *Ballard* & *Saugrin* le fils. 1753. *in-16.* Prix huit sols, avec les figures en taille-douce.

La méthode dont nous rappellons au Public le souvenir, comprend 1°. les quatre premieres regles d'Arithmétique, la Regle de Trois ou de proportion géométrique, & les quatre regles des Fractions, réduites à leur plus petite dénomination. 2°. Les premieres notions de l'Algebre avec ses quatre regles, celles des Fractions littérales, celles des équations les plus faciles, avec quelques questions . problêmes. 3°. Les élémens de la Géométrie contenus en dix-huit propositions, & leur application à divers usages utiles aux Arts. Le prix du Livre prouve le desintéressement de l'Auteur, connu pour vrai citoyen; & la rapidité avec laquelle on a enlevé la premiere édition, fait penser que le Public a trouvé l'ouvrage de M. Gallimard utile.

ESSAI sur la différence du nombre des hommes dans les tems anciens & moder-

Digitized by Google

nes, dans lequel on établit qu'il étoit plus considérable dans l'antiquité. Traduit de l'Anglois de M. R. Wallace; par M. de Joncourt, *in*-12. un volume.

Après beaucoup de discussions qui pourroient être plus serrées & plus méthodiques, l'Auteur conclut que l'univers est moins peuplé aujourd'hui qu'il ne l'a été autrefois. Les raisons de dépopulation pour l'Europe sont, dit-il, le grand nombre de Prêtres & de Religieuses dans les pays Catholiques, la différence des mœurs anciennes aux modernes, relativement aux domestiques & à l'entretien des pauvres, le droit de primogéniture, le grand nombre de soldats, le commerce trop étendu avec les Indes Orientales & Occidentales, la grandeur des Gouvernemens modernes, comparée avec celle des anciens, & enfin la plus grande simplicité des loix anciennes.

HISTOIRE de la Ville & de tout le Diocèse de Paris. Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. *A Paris*, chez *Prault* pere, Quai de Gesvres. 1754. *in*-12, 8 volumes.

Le premier volume contient les Eglises de Paris & de ses Fauxbourgs qui sont séculieres, ou qui l'ont été primitivement,

Digitized by Google

distribuées les unes selon l'antiquité de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu ou dépendent encore ; avec un détail circonstancié de leur territoire, & le dénombrement de toutes celles qui y sont compriſes, ensemble diverſes remarques sur le temporel desdits lieux.

Le second contient les Egliſes de cette Ville & de ſes Faubourgs, qui sont régulieres ou monaſtiques, ou qui l'ont été primitivement, diſtribuées les unes ſelon l'antiquité ou l'eſpéce de leur fondation, & les autres ſous celles dont elles ont dépendu & dépendent encore ; avec le détail circonſtancié de l'étendue de leur territoire, & le dénombrement de toutes celles qui y ſont compriſes : enſemble diverſes remarques tant ſur le civil ou temporel des mêmes lieux, & notamment d'une très-ancienne deſcription des rues de Paris en vers.

HISTOIRE de la Banlieue Eccléſiaſtique de Paris, contenant douze Paroiſſes, pluſieurs Abbayes, & une Succurſale de Saint Mery de Paris ; ſuivie de l'hiſtoire de pluſieurs autres Paroiſſes, ſituées tant à Saint Denis qu'autour de la même Ville & aux environs ; leſquelles forment le com-

Digitized by Google

mencement du Doyenné de Montmorenci, avec l'hiſtoire des anciennes Communautés contenues dans la même étendue, ſoit Abbayes, Collégiales ou Prieurés, & en particulier l'hiſtoire du Landit de la plaine de S. Denis : le tout enrichi de diverſes remarques ſur le temporel deſdits lieux. Par M. l'Abbé Lebeuf. *A Paris*, chez *Prault* pere. 1754. *in* 12. 1. vol.

M. l'Abbé Lebeuf paſſe généralement pour très-profond dans la connoiſſance des antiquités eccléſiaſtiques du Royaume. Cette réputation qui eſt fondée ſur les meilleurs titres, doit exciter la curioſité des Sçavans, pour l'ouvrage que nous annonçons. Ils le trouveront plein de recherches, de détails & d'exactitude.

INSTRUCTIONS ſur la pénitence du Carême, tirées de l'Ecriture, des Conciles & des Peres. Par M. Ballet, ancien Curé de Gif, Prédicateur de la Reine. *A Paris*, chez *Prault* pere, Quai de Geſvres. 1754. *in*-12. 1. vol.

M. Ballet fort connu par pluſieurs Livres de piété, pleins d'onction, qu'il a donnés au Public, n'a peut-être rien publié d'auſſi vif, d'auſſi fort, ni d'auſſi néceſſaire que ſes inſtructions ſur la pénitence du Carême. Cet Ouvrage, dit-il, dans ſa

Digitized by Google

Préface, eſt diviſé en quarante-ſix chapitres, & je me flate d'avoir renfermé tout ce qui étoit néceſſaire pour prouver l'antiquité & la force de la loi de l'Egliſe, réfuter les objections des Proteſtans & des incrédules, confondre les raiſonnemens indécens des libertins, condamner la délicateſſe des mondains, la lâcheté des Chrétiens infracteurs, animer & conſoler les enfans de l'Egliſe fervens & ſoumis.

Je n'avance rien dans tout cet Ouvrage que d'après l'Ecriture, les Conciles & les Peres.

On voit le jeûne en général preſcrit, loué & récompenſé dans l'Ecriture; & cela ſuffit pour condamner ceux qui le déſaprouvent. Les Apôtres, à qui Jeſus-Chriſt avoit donné l'exemple d'un jeûne de quarante jours, ne montrent-ils pas qu'ils étoient animés de ſon eſprit lorſqu'ils ont inſtitué la ſainte Quarantaine qui précéde la fête de Pâques?

Les Conciles & tous les Peres qui ont reconnu cette inſtitution Apoſtolique, ne forment-ils pas une tradition reſpectable à tout autres qu'à ceux qui la rejettent pour détruire les vérités anciennes, & établir leurs nouveautés profanes.

Comme il s'agit de prouver, d'inſtruire, je n'ai négligé ni les autorités ni les

Digitized by Google

exhortations ; ainſi l'on trouvera des preuves ſolides de la doctrine de l'Egliſe, débaraſſées des expreſſions & des ſéchereſſes de la ſcholaſtique & de la controverſe ; l'eſprit de l'Egliſe, des Conciles & des Peres y eſt expoſé d'une maniere claire & inſtructive. On y trouvera auſſi des portraits de tous les égaremens des mondains, de la délicateſſe, des excès, des repas, des excuſes, des prétextes qu'ils oppoſent ; des avis touchans pour pratiquer toutes les vertus qui doivent accompagner le jeûne & l'abſtinence, & rendre utile & ſalutaire la pénitence du Carême. J'ai marché entre les deux extrêmités vicieuſes. On ne trouvera ni cette ſévérité outrée qui abbat, ni ce relâchement qui ſéduit. J'apprens à reſpecter & à profiter de la tendreſſe de l'Egliſe qui a toléré les adouciſſemens des grands jeûnes, & à déplorer & éviter la délicateſſe & la ſenſualité qui rompent l'intégrité du jeûne, & énervent la ſainte pénitence du Carême.

Le Journal Britannique, par M. Maty, Docteur en Philoſophie & en Médecine, & Membre de la Société Royale de Londres, qu'on a diſtribué d'abord tous les mois, ne ſe diſtribue plus que tous les deux mois ; à la Haye, *chez* Scheurleer Junior ; *&* à Paris,

Digitized by Google

chez Briaſſon, *rue S. Jacques. Ce Journal réunit tous les avantages qu'on peut déſirer dans un ouvrage périodique : il rend compte de toutes les productions un peu importantes d'un peuple philoſophe ; il eſt écrit d'un ſtyle ſerré, net, brillant, ſententieux ; & il ſe permet toutes les critiques que les loix de la juſtice & de la politeſſe ne défendent pas. Les Anglois, bons juges en général, & juges en dernier reſſort de ce qui appartient à leur littérature, font grand cas du Journal que nous annonçons. Pour le faire connoître à nos lecteurs, nous en tranſcrirons un extrait. Celui d'un livre originairement François nous a paru plus propre que les autres à donner une idée juſte de la maniere du Journaliſte.*

DICTIONNAIRE univerſel de commerce, traduit en Anglois du François de M. Savary, & enrichi d'additions conſidérables, qui approprient cet ouvrage au commerce & à la navigation de la Grande Bretagne, & aux loix, aux coutumes & aux uſages qui ont lieu à l'égard de tous les Négocians. Par M. Poſtlethwayt. *A Londres*, chez *Knapton.*

Un Ouvrage tel que celui-ci n'eſt guere plus utile aux négocians qu'à ceux qui ne le ſont point. Quoique les préjugés contre le commerce & les arts ayent moins de

Digitized by Google

force actuellement qu'ils n'en ont eu autrefois, l'importance de cette source de l'opulence & de la grandeur des nations, l'évaluation de la part que chacun peut y avoir, l'estime de leur état de progrès & de déclin, & l'indication des moyens d'augmenter leurs avantages, soit en ouvrant de nouveaux canaux, soit en dégageant ceux qui se bouchent, ne sçauroient être trop souvent, ni trop clairement exposées. Sur tout, il est important de bien convaincre les divers ordres d'un état de l'enchaînure des professions & des arts, de faire revenir la Noblesse de son entêtement contre le Marchand, qui par son industrie & ses trésors s'éleve à la grandeur; & ce dernier de son mépris, plus orgueilleux encore, contre le Sçavant qui ne sçait pas s'enrichir.

Telles ont été les vûes de M. Postlethwayt. Le Dictionnaire de Savary lui a servi de canevas. Il a corrigé plusieurs fautes de cet auteur, & en général mieux approfondi les sujets. C'est principalement pour ses concitoyens qu'il a écrit, & non content d'expliquer la partie pratique & expérimentale du commerce, il a encore examiné les choses en grand, & dans le rapport qu'elles ont avec la politique & les véritables intérêts de l'Angleterre.

Digitized by Google

On voit avec plaisir le nom d'un des premiers Pairs du Royaume, Mylord Duc de Rutland, à la tête de cet Ouvrage. Notre Écrivain a voulu confirmer par l'autorité d'un pareil suffrage, que le commerce qui fait éclore les sciences & les arts, leur doit à son tour ses principaux avantages; qu'il unit la famille entiere des hommes par un échange de bons offices, & que distribuant aux divers habitans du monde les bienfaits de la nature, il donne du travail aux pauvres, des commodités aux riches, de l'éclat aux grands. Je demande à l'homme qui sçait penser, qui sont ceux qui dans une telle distribution devroient se croire le plus favorisés?

Il est tout naturel que M. Postlethwayt releve comme il fait les avantages de son ouvrage sur ceux du Dictionnaire de Savary. On conçoit aisément que des recueils de ce genre gagnent à être revus, & qu'ils se perfectionnent en passant par de nouvelles mains; celle de notre Auteur étoit en quelque sorte exercée à des travaux pareils. On lui doit divers écrits sur des sujets relatifs au commerce & au projet qu'il avoit formé d'un Séminaire ou d'une Académie pour les jeunes négocians. Il y a d'ailleurs plus de vingt ans qu'il a com-

Digitized by Google

mencé de recueillir les matériaux pour un traité complet sur le négoce, & c'est ce traité, si je l'ose dire, découpé, que ce nouveau Dictionnaire nous offre.

L'analyse que l'auteur en fait est fort méthodique. On y voit d'un coup la liaison & le rapport des sujets les uns avec les autres, & cet arrangement systématique sert à chercher ou à retenir plus facilement des vérités disperſées dans le corps d'un assez gros ouvrage.

Il auroit pû, si je ne me trompe, l'être moins, si notre Auteur eût plus consulté l'avantage du Lecteur que du Libraire. Ses articles sont en général trop longs. Il coud bout à bout les précis de divers écrits, il entremêle ses propres réflexions, il s'écarte, il revient aux mêmes idées, au lieu de digérer & de fondre le tout. Les divisions de ses sujets sous divers titres sont souvent arbitraires. Ce qu'il dit dans l'article des *dettes nationales* auroit pû se trouver également dans ceux des *fonds*, du *crédit*, des *droits*, & des *intérêts*. Cette Métaphysique délicate, dirai-je, ou cette justesse d'esprit, qui démêle l'idée principale de chaque mot, & qui s'y tient, manque quelquefois à notre Auteur, & ce défaut entraîne nécessairement celui des redites, & en plusieurs endroits celui de l'obscurité & de la confusion.

Digitized by Google

Ce seroit peut-être pousser trop loin la sévérité, & reprocher à l'Auteur de donner plus que son titre ne promet, que de condamner absolument tous les détails où il entre sur les arts, & en particulier sur la métallurgie. Comme après avoir été trompé lui-même par un entrepreneur ignorant, il a acquis par sa propre expérience des lumieres sur le travail des mines & sur la séparation des métaux, on ne sçauroit le blâmer de communiquer au public des directions qui puissent éviter aux autres les risques qu'il a courus. D'ailleurs, l'histoire de la nature & des arts est si peu étrangere au commerce, qu'elle en fournit au contraire les principaux objets. Cependant, comme il est moins nécessaire aux négocians de s'instruire des pratiques manuelles auxquelles on doit les diverses substances, que d'avoir des signes certains pour juger de la perfection & du prix de ces substances, & que d'ailleurs ceux qui veulent se mettre au fait des détails sur la Physique, sur les Manufactures & sur les Arts, ne manquent pas d'ouvrages auxquels ils peuvent avoir recours, on se seroit contenté d'indications plus vagues que celles que nous donne notre Auteur. L'article du *cuivre* contient des choses très-curieuses sur le travail des mines, sur la maniere de fondre

ce métal, ſur ſes vertus médécinales, & ſur ſes autres uſages, &c. Mais je les aurois trouvées également dans les traités de Chymie, & dans les autres Dictionnaires. Ce qu'un négociant ne trouve dans aucun de ces ouvrages, & que peut-être il cherchera inutilement dans celui-ci, c'eſt l'état actuel des mines de la Suede, de la Hongrie, & de l'Angleterre, &c. la quantité de métal qu'on en tire, le prix auquel il eſt, & le débit qu'en ont les entrepreneurs de ce pays, & en particulier la Compagnie de ceux de Londres. Les articles de la *Chymie*, de l'*Horlogerie*, de l'*or*, & pluſieurs autres, me fourniroient pluſieurs exemples du même excès ou du même défaut.

On ne ſçait que trop combien la rivalité des nations change à leurs yeux la face des objets. Notre Auteur eſt Anglois & il ſe montre tel. Trouveroit-on mauvais qu'il ſoutienne avec feu les droits de ſon pays ? le blâmeroit-on de ſonger à l'enrichir, & d'ouvrir en divers endroits de nouvelles vûes, pour faire paſſer dans cette Iſle les manufactures & les richeſſes des autres peuples ? L'amour de la patrie n'eſt guere fort s'il n'eſt ſouvent aveugle, & quelquefois exceſſif. M. Poſtlethwayt n'eſt nullement du nombre des tiédes ; peut-être lui reprochera-t-on quelques traits un peu

Digitized by Google

vifs contre des voiſins qui cherchent à profiter de leurs avantages, & peut-être à s'enrichir à nos dépens. Il loue leur induſtrie, il exalte leurs progrès, à peu près comme ce vieux Romain, qui produiſit à ſes concitoyens des fruits crus à Carthage, pour les enflammer du déſir de s'en rendre les maîtres.

Les remarques que je viens de faire n'empêchent pas que l'ouvrage en ſon tout ne ſoit extrêmement utile. Il eſt rempli, comme je l'ai déja dit, & des découvertes de ceux qui ont le mieux écrit ſur les divers ſujets, & des remarques de notre Auteur, ſouvent ſupérieures aux leurs. Donnons une idée des unes & des autres, en parcourant légerement quelques-uns des principaux articles.

Sous l'article d'actions on nous donne une hiſtoire de la folie épidémique du Miſſiſſipi & de la mer du Sud, & des directions pour prévenir à l'avenir de ſemblables deſordres. Cette affaire revient ſur le tapis dans quelques autres articles.

Je ne puis rendre compte de l'article d'Afrique ſans réunir ceux de Compagnie d'Afrique, de Guinée, &c. Après la deſcription du pays & des richeſſes qu'il produit, notre Auteur s'étend en réflexions ſur le peu d'utilité qu'en retirent & ſes ſau-

Digitized by Google

vages habitans, & les peuples policés des autres climats. Non seulement les hommes n'y naissent que pour devenir esclaves, le pays même gémit sous une espéce de captivité. Les plus belles rivieres y ouvrent en vain un accès facile jusqu'au centre de ce vaste continent, en vain le soleil répand sur ses campagnes ses plus douces influences; en vain les substances les plus recherchées enrichissent-elles le dedans des montagnes; les habitans ne jouissent ni de leur abondance ni de celle des autres peuples. Ouvrez les yeux de ces malheureuses nations, introduisez chez elles nos usages & nos arts, donnez-leur du goût, de l'humanité, bientôt l'échange de nos marchandises fera germer leurs terres, & ouvrir leurs mines. Le commerce des esclaves est, selon M. Postlethwayt, la barriere qui s'oppose à des établissemens également avantageux pour des peuples, qui dans le fond ne different que par la couleur. On est forcé d'entretenir chez les Negres des animosités, des guerres, des surprises mutuelles, pour se procurer les secours forcés d'êtres, sur lesquels la nature ne donne pas plus de droit à ceux qui les achetent qu'à ceux qui les vendent. Ce commerce nécessairement borné, ne permet aux Européens que d'écumer les côtes,

Digitized by Google

& de faire naître dans les habitans des sentimens d'aversion contre l'espéce des blancs. M. Postlethwayt croit que les Européens pourroient se passer d'esclaves dans leurs établissemens de l'Amérique, & se faire servir avec moins de danger, comme avec moins de rigueur, de domestiques à gages. Si ce projet est chimérique, ne pourroit-on pas du moins cultiver d'une maniere utile les terres qu'on possede sur les côtes d'Afrique ? ne feroit-on pas croître à Cap Cost, à Acara, & même à Serra-Leon, le caffé qui vient si bien aux mêmes latitudes en Asie & en Amérique ? le sucre que nos Colonies Amériquaines ne nous fournissent plus en assez grande quantité, ne trouveroit-il pas sur toute la Côte d'or un climat convenable ? le thé enfin, peut-être les épiceries, le coton, le quinquina, &c. ne vaudroient-ils pas la peine qu'on fît quelques essais pour les transplanter dans des climats également favorisés du Ciel ? enfin le commerce de l'Ethiopie ne seroit-il pas praticable par le moyen des grands fleuves de Zeila & de Houache ? A s'en tenir cependant à l'état actuel des choses, & puisque notre Compagnie d'Afrique est actuellement dissoute, notre Auteur souhaiteroit que sa nation, à l'exemple de la France, remît le com-

Digitized by Google

merce d'Afrique à la Compagnie des Indes, seule capable de le soutenir & de le défendre.

La méthode de M. Tull pour la culture des terres n'a pas encore fait en Angleterre des progrès suffisans ; c'est qu'ici comme ailleurs, ce qui est nouveau ne s'introduit que difficilement. Notre Auteur entre dans le détail de cette Méthode ; il répond aux objections qu'on y a faites ; & pour engager ses compatriotes à la suivre, il leur donne une estime du produit de dix arpens de terre. Cette estime a été faite par un homme impartial, qui a fait lui-même sur ses terres un essai avantageux des expériences de M. Tull ; & en mettant les choses au plus bas prix, il paroît qu'au lieu de 170 livres sterlings de gain net que cette quantité de terrein rapporte dans un intervalle de vingt ans, lorsqu'elle est cultivée à la maniere ordinaire, elle en rapporte du moins 260 lorsqu'on suit les idées de M. Tull. M. Duhamel, dont M. Postlethwayt cite l'ouvrage sur le même sujet, porte même au double l'avantage de la nouvelle agriculture sur l'ancienne. Au reste notre Auteur ne croit point que ce sujet soit épuisé, il montre dans divers articles, comme dans ceux du houblon, du lin, &c. ce qu'on pourroit se promettre

Digitized by Google

de la méthode expérimentale. Il souhaiteroit aussi qu'on établît dans sa nation une Académie d'agriculture, comme on l'a fait à Florence.

L'article des *Annuités* est formé des calculs & des listes sur la probabilité des vies qu'on doit à Halley, à de Moivre, & à Kersseboom.

On se seroit, je crois, passé du traité d'Arithmétique que l'Auteur nous donne sous l'article de ce nom, & l'on auroit souhaité au contraire qu'il eût mieux rempli celui de l'*Arithmétique politique.*

Sous le titre d'arbitration, M. Postlethwayt explique les principes de la différence du change, & montre avec combien de facilité un négociant entendu peut profiter de cette différence : il poursuit cette matiere dans deux autres articles, & prouve qu'un des signes les plus sûrs de l'état du commerce, ou pour parler dans ses termes, que le *Baromètre du commerce* se trouve dans l'état du change. Il applique ailleurs ces principes à la Grande Bretagne, & détermine l'état du commerce de cette Isle, tant au dedans qu'au dehors. On y voit que cette Nation perd plus dans ses échanges avec la France qu'elle ne gagne avec l'Espagne; que le commerce de l'Italie, du Portugal, des Pays-Bas, & sur

Digitized by Google

tout de la Turquie, lui eſt beaucoup moins avantageux qu'il ne l'étoit autrefois; que celui de l'Allemagne & des Pays du Nord eſt entierement à ſon deſavantage, & qu'il eſt également de l'intérêt de la Grande Bretagne & de la Hollande de cimenter leur union & d'entretenir leur correſpondance.

L'Auteur examine avec beaucoup de ſoin l'état des *Colonies* Angloiſes. Il montre combien elles ſont en général avantageuſes à cette Nation, & le peu de raiſon qu'il y a de craindre qu'elles ne deviennent trop puiſſantes. Il déplore le mauvais effet de la rivalité de quelques-unes de ces Colonies, & indique les moyens les plus propres pour faire ceſſer leurs jalouſies, & pour leur fournir de nouvelles productions. La Georgie, cette Colonie actuellement peu floriſſante, & cependant ſi utile aux autres, à qui elle ſert de boulevard, deviendroit conſidérable, ſi par des engagemens publics on la mettoit en état de fournir en auſſi grande abondance qu'elle pourroit le faire à nos Marchands de peaux, de ris, du vin & de la ſoie. On a oublié la culture de l'indigo à la Jamaïque, & l'on n'en retire pas la moitié du ſucre que cette Iſle pourroit produire.

On trouve des détails également curieux ſur le commerce des Anglois, & en gé-

Digitized by Google

ral des autres Nations Européennes dans les Indes Orientales. Quoiqu'en ayent pû penſer quelques Théoriſtes qui n'ont conſideré que la quantité d'argent qui paſſe ainſi tous les ans de l'Europe en Aſie, il eſt certain que loin de perdre à l'échange de ce métal contre les denrées qu'on en tire, les Nations qui font ce commerce gagnent conſidérablement dans l'uſage qu'elles font enſuite de ces mêmes denrées. M. Poſtlethwayt eſt bien éloigné de vouloir ôter à la Compagnie des Indes ſon privilége excluſif; il ſouhaiteroit au contraire qu'on augmentât ſon pouvoir, & qu'on la mît, s'il étoit poſſible, ſur un pied peu différent de celle des Hollandois. Il croit que le meilleur moyen pour y réuſſir, c'eſt de peupler davantage nos Colonies dans ce pays, plutôt que d'élever de nouveaux forts; de nous attirer par notre humanité la confiance des naturels du pays, de les civiliſer, de les rendre Chrétiens. La remarque qu'il fait ſur l'avantage qu'ont ſur les Nations Européennes celles des Indes, qui, ſans aller au-devant du commerce des Etrangers, l'attendent tranquillement chez eux, & dominent ainſi en quelque ſorte ſur les peuples qui leur portent volontairement leurs tréſors, me paroît digne d'un Philoſophe. Il indique diverſes raiſons

raisons de cette conduite, qui toutes tendent à nous faire admirer des Nations que nous ne traitons de Barbares que faute de les connoître.

Sous l'article du *Coin*, notre Auteur nous instruit de la proportion qu'ont entr'eux l'or & l'argent chez les divers Peuples : l'or vaut huit fois son poids d'argent au Japon, dix fois à la Chine, douze fois dans les Etats du Grand Mogol ; & à mesure qu'on s'avance vers les mines de l'Occident, treize & quatorze fois. En Europe il valoit autrefois seize fois son poids ; la proportion est actuellement presque par tout d'un à quinze. La monnoye des divers Etats devroit avoir le même rapport, sans cela le pays dans lequel l'un des métaux emporte la balance, court risque de se voir peu à peu privé de l'autre. C'est ce qui seroit arrivé en Angleterre, si le Chevalier Newton n'avoit fait mettre les guinées en 1717 à 21 schelings au lieu de 21 schelings & six sols qu'elles valoient autrefois. Cette réduction, suivant notre Auteur, n'est cependant pas encore tout à fait suffisante.

En voilà assez pour le but que je me proposois dans cet Extrait. Je ne dois pas cependant le finir, sans avertir que les cartes qui s'y trouvent de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, ont été copiées sur cel-

Digitized by Google

les de d'Anville, mais que M. Postlethwayt a eu soin de rendre, du moins sur le papier, à sa Nation les pays qu'il prétend lui avoir été enlevés par le Géographe François.

Il seroit à souhaiter qu'on profitât en France du travail de M. Postlethwayt pour donner une nouvelle édition de l'ouvrage si utile, mais si imparfait de Savari. L'écrivain assez éclairé pour exécuter cette grande entreprise, trouveroit les esprits tout à fait disposés à lui rendre justice. Qui est-ce qui ne desireroit de mériter & d'obtenir les éloges qu'on a donnés aux deux excellens citoyens qui viennent de publier, l'un un ouvrage sur les grains, & l'autre des remarques sur les avantages & les désavantages de la France & de la Grande Bretagne par rapport au commerce & aux autres sources de la puissance des Etats?

BEAUX ARTS.

JUGEMENT

De l'Académie Royale des Sciences.

DAns une lettre que le Sieur Caron fils, Horloger, rue saint Denis, publia le 25 Septembre dernier, il supplia instamment le Public de vouloir bien suspendre son juge-

ment jusqu'à la décision de l'Académie royale des Sciences sur le différend qu'il avoit avec le sieur le Paute au sujet de la propriété du nouvel échappement pour les montres, & il promit de rendre ses preuves publiques, après que l'Académie auroit prononcé. Le sieur Caron croit ne pouvoir remplir plus exactement les engagemens qu'il prit alors avec le Public, qu'en lui donnant, avec le jugement de l'Académie, le rapport de MM. les Commissaires en entier, comme l'Académie, après une mure délibération & malgré ses usages ordinaires, a bien voulu le lui faire délivrer; il joint à ce rapport le certificat de M. de Fouchy, Sécrétaire perpétuel de l'Académie.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 23 Février 1754.

AU mois d'Octobre de l'année derniere, M. le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Sécrétaire d'Etat, remit au jugement de l'Académie une contestation qui s'étoit élevée devant lui & devant le Public, entre les sieurs Caron & le Paute, Horlogers, au sujet d'un nouvel échappement dont ils se prétendent tous deux inventeurs. Ce Ministre a desiré non seulement que l'Académie prononçât sur le mérite de l'invention, mais qu'elle fît en mê-

Digitized by Google

me tems les recherches nécessaires pour en connoître le véritable Auteur.

Avant que d'exposer à la Compagnie les résultats de nos recherches & les faits qui la mettront en état de prononcer sur ces deux points, nous croyons qu'il est à propos de discuter ici les avantages & les inconvéniens des principaux échappemens d'usage qui ont rapport avec celui dont il s'agit, & de lui retracer les progrès qu'on a fait en différens tems pour amener cette importante partie des horloges au point où elle est aujourd'hui.

Le plus ancien échappement dont nous ayons connoissance, est celui qu'on nomme *à roues de rencontre & à palettes*; il n'en est point dont la construction soit plus simple & dont l'usage soit plus général, principalement dans les montres; il est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire. Cet échappement à roue de rencontre & à palettes a toujours du recul. Mouvement qui étoit absolument nécessaire avant qu'on eût adapté les ressorts spiraux aux balanciers des montres, & qu'on eût fait usage du pendule pour régler les autres horloges. Car avant ces inventions ou celles qui peuvent être de même genre, les balanciers n'ayant aucun principe de mouvement alternatif, il falloit non seule-

Digitized by Google

ment que le rouage pût s'oppoſer à de trop grandes excurſions du balancier, ce qui cauſoit du recul, mais encore qu'il le ramenât pour lui faire faire une incurſion en ſens contraire.

Depuis que les reſſorts ſpiraux & les balanciers en pendule ſervent à régler les horloges, le recul de l'échappement n'a plus été indiſpenſable, parce que ces ſortes de régulateurs ont en eux un principe de mouvement alternatif. Quelques Horlogers ont cru que le recul étoit néceſſaire à la juſteſſe du mouvement, tandis que d'autres l'ont regardé comme un défaut, & ont travaillé à le ſupprimer. Les raiſons qu'ils apportent de part & d'autre ne ſont point de notre ſujet, & ſeroient trop longues à diſcuter.

Les principaux inconvéniens de l'échappement à roue de rencontre & à palettes, ſont, 1°. la trop grande excurſion du balancier dans les pendules, rendue néceſſaire par la petiteſſe des palettes.

2°. La néceſſité d'ajouter une roue, parce que celle qui porte l'éguille des ſecondes n'étant pas diſpoſée favorablement dans les horloges de moyen volume pour ſervir de roue de rencontre, on eſt obligé d'y mettre une roue de plus pour entretenir les vibrations du pendule. Et

Digitized by Google

cette roue a encore le désavantage de n'avoir point son axe parallele à ceux des autres roues, ce qui entraîne la nécessité de tailler la roue des minutes en forme de couronne, dont l'engrenage avec le pignon de la roue de rencontre ne peut être ni aussi précis, ni aussi avantageux que celui des roues plates avec les autres pignons.

Ces considérations ont déterminé les bons Horlogers à chercher d'autres échappemens qui donnassent des vibrations moins étendues, en se ménageant en même tems la liberté d'employer la roue des minutes pour roue de rencontre ou d'échappement. La premiere idée qu'ils ont eu pour y parvenir, a été d'employer une roue plate, nommée *Rochet*, dont les dents poussent alternativement les bras d'une ancre; & comme ils étoient accoutumés aux échappemens à recul, ils ont été assez long-tems sans penser à supprimer le recul dans ce nouvel échappement.

Ayant senti depuis & connu par expérience que le trop grand recul étoit préjudiciable à la régularité du mouvement, en ce que le rouage venant à se salir, l'action de la force motrice pour entretenir la vibration, doit diminuer tandis que l'obstacle au recul devient plus considérable. Les Horlogers ont diminué peu à peu le recul,

Digitized by Google

& quelques-uns, tels que MM. *Thompion* & *Graham*, ſe ſont déterminés à le ſupprimer totalement en faiſant des échappemens à repos.

L'échappement à repos de *Graham* pour les horloges à pendule, eſt compoſé d'un rochet & d'une ancre à deux branches recourbées vers le centre du rochet en forme de compas à prendre des épaiſſeurs. Cette eſpece de compas mobile autour d'un point fixe, embraſſe environ la moitié du rochet ſur chacune de ſes branches recourbées. On diſtingue deux parties eſſentielles à ſon effet. L'une eſt circulaire, & ſon centre eſt celui du mouvement de l'ancre, c'eſt ſur celle-ci que repoſe la dent du rochet pendant tout le tems que la vibration du pendule excéde l'arc néceſſaire pour l'échappement : l'autre partie eſt un plan incliné, au moyen duquel les dents du rochet entretiennent les vibrations du pendule. On conçoit aiſément que les dents du rochet repoſent alternativement ſur la partie circulaire concave d'une branche, & ſur la partie circulaire convexe de la branche oppoſée; enſorte que pour rendre égaux de part & d'autre les frottemens de l'ancre avec les dents du rochet, il faut que les parties circulaires concave & convexe où ſe font les repos, ſoient de même rayon;

Digitized by Google

cet échappement à ancre a toutes les perfections qu'on peut desirer dans un échappement à repos ; ses leviers sont égaux & naturels, puisque les arcs sur lesquels se font les repos, sont de même rayon & de même longueur quant aux portions touchées par les dents du rochet. D'ailleurs, les plans inclinés où s'exerce l'action du rouage, peuvent être faits de maniere que les leviers d'impulsion du rochet soient parfaitement égaux, comme ils le sont en effet dans les pendules de *Graham*.

Avant cette ingénieuse invention presque toutes les montres avoient été faites avec des échappemens à roue de rencontre & à palettes semblables à celui des pendules ; & comme dans ces sortes d'échappemens l'axe du balancier est nécessairement perpendiculaire à celui de la roue de rencontre ; que d'ailleurs l'axe du balancier dans les montres doit être parallele aux axes des autres roues, afin que le balancier soit parallele aux platines ; on étoit obligé de placer l'axe de la roue de rencontre parallelement aux platines, & d'employer par conséquent une roue à couronne pour engrener dans le pignon de la roue d'échappement. Le mauvais engrenage de la roue à couronne avec le pignon, & peut-être aussi la difficulté de bien régler une

Digitized by Google

montre où l'échappement produit un recul d'autant plus grand que l'action du reſſort eſt plus conſiderable, ont déterminé *Graham* à ranger l'axe de la roue de rencontre parallelement aux axes des autres roues, ce qui lui a donné le moyen de mettre une roue plate à la place de la roue en couronne, appellée *Roue de champ*.

Il eſt à préſumer que cet Horloger trouvant plus de régularité dans les pendules auſquelles il avoit appliqué ſon échappement à repos que dans les pendules ordinaires, a penſé que ce ſeroit donner aux montres une perfection nouvelle que d'y appliquer un échappement à repos. Le ſieur J. B. *du Tertre*, Horloger de Paris, ayant eu la même idée, a exécuté à peu près dans le même tems un échappement à repos pour les montres.

L'échappement de *Graham* dans les montres differe de celui qu'il a employé dans les pendules, en ce que les bras de l'ancre aux échappemens de pendule ſont terminés par des plans inclinés qui reçoivent l'action des dents du rochet pour entretenir les vibrations du pendule, au lieu que dans les montres ce ſont les dents du rochet qui portent les plans inclinés, & ces plans pouſſent alternativement en ſens contraire les extrémités de l'ancre. L'an-

Digitized by Google

cre de cet échappement est un cylindre creux entaillé jusqu'auprès du centre pour recevoir le plan de la roue de rencontre, dont chaque dent repose alternativement sur les surfaces convexe & concave de ce cylindre. Lorsque la dent vient à s'échapper, son plan incliné touche le cylindre, & le pousse par le bord de son entaille, ce qui entretient les vibrations du balancier.

La petitesse de l'ancre ne permettant pas de former cette piece de deux portions cylindriques, telles que la concavité de l'une ou la convexité de l'autre soient de même rayon, les arcs convexes & concaves sur lesquels se font les repos, sont nécessairement inégaux, & la résistance au frottement sur la partie convexe est plus grande que la résistance au frottement sur la partie concave. En cela l'échappement à repos de *Graham* pour les montres est inférieur à son échappement pour les pendules. Il falloit corriger cette inégalité des arcs de repos dans les montres, pour amener leur échappement à la perfection de celui des pendules, & cette condition se trouve *remplie dans le nouvel échappement applicable aux montres & aux pendules*, qui fait le sujet de la dispute entre les sieurs le Paute & Caron.

Mais avant que de le décrire, nous al-

Digitized by Google

lons reprendre la suite des changemens faits par différens Horlogers dans la construction des échappemens. Le sieur *Thiout* a varié de différentes manieres l'échappement de *Graham* pour les pendules ; il a cru perfectionner cet échappement en faisant reposer les dents de la roue de rencontre sur deux arcs concaves de même, ou de différens rayons ; car il en a fait de deux façons. Dans l'une il a changé la forme & la disposition de la roue de rencontre ; au lieu du rochet de *Graham*, il a employé une roue en double couronne, dont les dents opposées sont prises dans la surface d'un cylindre, & sont placées alternativement, elles reposent aussi alternativement sur les parties circulaires concaves des branches de l'ancre. Cet échappement ne differe de celui de *Graham*, quant à l'effet, que par l'inconvénient qu'il a d'obliger à mettre une roue de plus dans les pendules à secondes, à moins qu'on ne veuille faire osciller le pendule dans un plan perpendiculaire à celui du cadran, ce qui n'est supportable que dans les grosses horloges.

Le second échappement du sieur *Thiout* n'a qu'un simple rochet, posé perpendiculairement au plan d'une ancre dont les deux branches sont inégales, chaque dent du

Digitized by Google

rochet repose alternativement sur les arcs concaves des branches recourbées. Cet échappement a le même inconvénient que le premier, & de plus, il a le défaut de rendre le frottement un peu inégal, par l'inégalité des arcs de repos.

Le sieur *Amant*, Horloger, a varié aussi l'échappement à repos de *Graham* pour les pendules, croyant apparemment, mais sans aucune raison valable, que le repos alternatif des dents de la roue de rencontre sur un arc concave & sur un arc convexe, étoit un défaut dans un échappement. Pour l'éviter, au lieu de rochet il a employé pour roue de rencontre, une roue garnie de chevilles d'un seul côté ; ces chevilles qui sont perpendiculaires au plan de la roue, reposent alternativement sur les parties circulaires concaves d'une ancre à branches inégales, de façon qu'une cheville, après avoir reposé sur une des branches, & s'être échappée, va retomber immédiatement sur l'autre branche, & s'y reposer.

Cet échappement a l'avantage sur ceux de *Tiout*, en ce que le pendule se meut dans un plan parallele à celui du cadran, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter une roue de plus ; mais il a toujours le petit inconvénient qui résulte de l'inégalité des arcs de repos, les branches étant de différens

Digitized by Google

rayons. Quant aux effets de la force motrice, on peut les rendre égaux dans cet échappement comme dans celui de *Graham*, par la disposition des deux plans inclinés sur lesquels agissent les dents de la roue de rencontre.

On voit que ces trois échappemens sont moins parfaits que celui de *Graham*, & qu'en voulant corriger un défaut que cet échappement n'avoit pas, on est tombé dans des inconvéniens dont il est exempt.

Il paroît que le sieur *le Paute*, dans son horloge du Luxembourg, a voulu, comme les autres, éviter les repos alternatifs sur des arcs convexes & concaves. Pour cet effet, il a formé une ancre à branches parfaitement égales & semblables; & au lieu d'employer, comme *Thiout*, une roue en double couronne à dents opposées & alternatives, il a placé sur un même axe, deux roues qui répondent aux extrémités des deux branches de l'ancre, en sorte que les vibrations du pendule deviennent encore perpendiculaires au cadran, ce qui seroit un défaut pour les pendules de moyen volume, outre l'inconvénient de charger d'un poids inutile les pivots de l'axe de ces deux roues. Les repos dans cet échappement se font sur des arcs concaves & égaux; mais il a le même

Digitized by Google

défaut que le premier échappement de *Thiout*, dont la construction nous paroît préférable à celle-ci.

Le sieur *Biesta*, Horloger Hollandois, persuadé que le recul est avantageux aux horloges, & que les pendules qui ont de grandes vibrations sont moins sujettes à s'arrêter que les autres, outre qu'elles plaisent ordinairement davantage à la plûpart de ceux qui les achetent, a fait un échappement à rochet, dont l'ancre ne differe des autres qu'en ce que les dents du rochet engrenent jusqu'au centre de libration ; il fait porter la verge de l'échappement entre une potence & une contrepotence, les dents du rochet poussent alternativement les deux fourchons pour réparer les pertes de mouvement du pendule. Cet échappement est préférable à celui à palettes, en ce qu'il n'oblige pas à mettre une roue de champ en forme de couronne, & que le rochet qui sert de roue de rencontre peut porter l'éguille des minutes. Mais nous le croyons inférieur à celui de *Graham*, non seulement en ce qu'il n'est point à repos, mais encore parce que les oscillations du pendule sont trop grandes. Sans changer la forme générale de cet échappement, on pourroit en faire un échappement à repos, & pour lors on re-

Digitized by Google

tomberoit dans celui de la pendule de *Graham*, en mettant des biſeaux au bord des fourchons, ou dans celui de la montre du même auteur, ſi l'on mettoit des plans inclinés au bout des dents du rochet; alors les arcs de repos ſur le convexe & ſur le concave, pourroient être de même longueur & de même rayon.

Nous ne parlerons pas de pluſieurs autres échappemens à recul ou à repos, donnés par les ſieurs *du Tertre*, *Sully*, *Enderlin*, *Pierre le Roi*, *Gourdain*, *&c.* parce que leur conſtruction eſt plus éloignée de celui qui fait le ſujet de la diſpute entre les ſieurs *le Paute* & *Caron*.

Cette conteſtation s'eſt élevée à l'occaſion d'une pendule & d'un projet de montre, préſentés à l'Académie le 4 Août 1753, par le ſieur *le Paute*. L'échappement de cette pendule differe de celui d'*Amant* décrit ci-deſſus, & gravé dans le Traité d'Horlogerie de *Thiout*, planche 44, figure 38. 1°. En ce que la roue d'échappement eſt garnie de chevilles, placées alternativement des deux côtés de ſon plan. 2°. En ce que les bras d'échappement ſur leſquels les chevilles repoſent, ſont placés des deux côtés de la roue. Ces bras, au lieu d'avoir un centre commun comme dans la conſtruction d'*Amant*, ont ſim-

Digitized by Google

plement un axe commun ; la roue d'échappement qui les ſépare, repoſe alternativement ſes chevilles ſur les concavités de ces mêmes bras. L'avantage qui réſulte de ce changement eſt que les arcs de repos deviennent égaux & de même rayon comme dans l'échappement de *Graham*, au lieu d'être inégaux comme dans celui d'*Amant*.

Cependant il faut obſerver que l'inégalité des arcs de repos eſt peu conſidérable dans l'échappement d'*Amant*, la différence des rayons de ces arcs n'étant que la moitié de l'intervalle de deux chevilles. Les arcs de repos ont de très-grands rayons dans la pendule du ſieur le Paute, on eſt obligé de mettre à la roue de rencontre deux fois autant de chevilles qu'à celle d'*Amant* ; ainſi la correction ſur l'inégalité des arcs de repos, eſt compenſée par la multiplicité des piéces ; on ſçait qu'en augmentant le nombre des piéces dans les machines de toute eſpéce, on multiplie les défauts de conſtruction & les difficultés d'exécution. Cet échappement nous paroît inférieur à celui de *Graham* pour les pendules, parce que des chevilles entraînent néceſſairement des chûtes auſquelles le rochet n'eſt pas ſujet. D'ailleurs les repos & les leviers d'impulſion de cet échappement

Digitized by Google

ne ſont ni plus égaux, ni plus naturels que dans celui de *Graham*, ce que n'a point apperçu le ſieur *le Paute*, qui préſente cet échappement comme le premier qu'on ait fait avec des leviers égaux & naturels.

Dans ſon projet d'échappement pour les montres, il ſe propoſoit d'employer une roue de rencontre pareille à celle qu'on vient de décrire. La verge d'échappement qui ſert d'ancre au balancier, eſt une manivelle garnie de deux cylindres creux; ces deux cylindres portent chacun un levier de chaque côté de la roue de rencontre, ces leviers ſe croiſent du côté oppoſé au coude de la manivelle, & ſont diſpoſés de maniere que les dents alternatives de la roue de rencontre repoſent tour à tour ſur les concavités des deux cylindres, & s'échappent enſuite en pouſſant les leviers alternativement pour entretenir le mouvement du balancier. Le ſieur *le Paute* ne s'eſt pas contenté de préſenter ſa pendule & ſon projet de montre à l'Académie; il les a publiés *dans le Mercure de Septembre* 1753, comme piéces de ſon invention, dont les échappemens étoient les premiers qu'on eût exécuté à leviers égaux & naturels.

Dès que ce Mercure parut, le ſieur *Caron fils*, *Horloger*, ſe préſenta au Secrétariat de l'Académie pour revendiquer ces deux

Digitized by Google

échappemens, qu'il disoit avoir exécutés en modeles, & communiqués au sieur *le Paute* dès le 23 du mois de Juillet, en l'invitant à employer le nouvel échappement pour les pendules décrites ci-dessus dans celle que le sieur *le Paute* achevoit alors pour l'Académie de Peinture.

Le sieur *Caron fils* remit en même tems à M. de Fouchy, le 11 Septembre, une boîte cachetée, contenant un grand nombre d'essais faits en différens tems, pour parvenir au nouvel échappement de montre dont il avoit fait son principal objet. Il prit date aussi devant le Public par une Lettre imprimée le 25 *Septembre*.

Sçachant que le sieur *le Paute* étoit connu & protegé de M. le Comte de Saint-Florentin, le sieur *Caron fils* alla se plaindre à ce Ministre de l'infidélité que lui avoit fait le sieur *le Paute*, en abusant de sa confidence pour s'approprier son échappement.

M. le Comte de Saint-Florentin désirant d'éclaircir le fait, & de rendre justice à ces Horlogers, leur fit dire de se trouver chez lui à jour marqué, pour discuter leurs prétentions en sa présence : le sieur *le Paute* devança l'heure du rendez-vous, & se trouvant seul chez M. le Comte de Saint-Florentin, lui dit que les sieurs Caron

Digitized by Google

pere & fils étoient venus le trouver la veille, & lui dire qu'ils le reconnoiſſoient pour être l'auteur du nouvel échappement, qu'ils ne prétendoient plus rien à cette invention. Les ſieurs Caron arrivant à l'heure marquée, après la ſortie du ſieur *le Paute*, firent connoître à ce Miniſtre qu'on lui en avoit impoſé, en l'aſſurant qu'ils n'avoient point été chez le ſieur *le Paute*. Nous tenons ce fait de M. le Comte de Saint-Florentin & de M. *Gentil*, Garde général des meubles de la Couronne, qui étoit préſent. Quoiqu'il n'ait pas beſoin d'autre preuve, le ſieur *le Paute* nous en fournit une dans ſa lettre originale écrite au Sr *Caron* fils, immédiatement après le rendez-vous manqué chez M. le Comte de Saint-Florentin. Voici les propres termes de cette lettre que nous avons entre les mains.

» La perſonne qui exécute votre échap-
» pement vous a rendu compte de mes
» mécontentemens ; vous m'avez fait dire
» par cette perſonne que vous étiez prêt à
» rétracter tout ce que vous avez fait &
» dit à ce ſujet ; je ne me paye point de
» paroles, il me faut quelque choſe de
» plus : j'exige, attendu l'importance du
» deſſervice que vous avez cherché à me
» rendre auprès du Miniſtre, une ré-

Digitized by Google

» tractation par écrit, nette & préciſe, » telle qu'elle ſoit capable de faire con- » noître à mon auguſte protecteur la vé- » rité que je lui ai déja expoſée. Si vous » vous refuſez à cette ſatisfaction légiti- » me, & qui ne paſſera pas le Miniſtre, » je ſerai en état de vous en faire repen- » tir. Penſez-y, Monſieur, ſérieuſement; » & me croyez, &c.

» A Paris, le 18 Sept. *Signé*, le Paute.

» P. S. Comme vous deſirez m'entrete- » nir devant des témoins, vous pouvez » m'en amener tant qu'il vous plaira; vo- » tre honte en ſera plus grande, & mon » triomphe plus éclatant. Je vous ai atten- » du chez M. le Comte de Saint-Flo- » rentin depuis huit heures juſqu'à dix & » demie. »

Il eſt démontré par cette lettre que les ſieurs *Caron* n'avoient point donné de déſaveu au ſieur *le Paute*, lorſque le ſieur le Paute s'en eſt prévalu devant M. le Comte de Saint-Florentin; il n'eſt ici queſtion que de paroles portées au ſieur *le Paute* par un Horloger qui travailloit pour le ſieur *Caron*.

Cet Horloger eſt le ſieur Cartier que nous avons interrogé ſur ce fait : il nous a dit que M. le Comte de Saint-Florentin l'avoit déja fait interroger à ce ſujet par le

Digitized by Google

ſieur *Berthelin*, Officier de la Connétablie & Maréchauſſée de l'Iſle de France, & qu'il étoit prêt à réiterer devant nous ſa dépoſition; en conſéquence il a écrit & ſigné ce qui ſuit.

» Ayant regardé juſqu'à cette affaire le » ſieur *le Paute* comme un galant hom- » me, ſur le rapport que le ſieur *Ca-* » *ron* m'en avoit fait, mon deſſein étoit » de rapprocher les eſprits & de faire » ceſſer toute conteſtation entr'eux, s'il » étoit poſſible; ce qui fit que je fus chez » le ſieur *le Paute de mon propre mouve-* » *ment*, y étant d'ailleurs engagé par Ma- » dame ſon épouſe, & il me ſoutint tou- » jours que l'invention de cet échappe- » ment lui appartenoit, & il me dit d'ail- » leurs que ce n'étoit pas le même: ſur ce- » la je lui dis que ſi ce n'étoit pas le mê- » me, M. *Caron* le diroit à qui voudroit » l'entendre: enſuite je lui fis voir un » cylindre de M. *Caron*, en lui diſant » qu'il y avoit deux vices qui étoient cauſe » qu'il n'avoit pas ſervi. Après l'avoir » bien regardé, ainſi que M. ſon frere » & Madame ſon épouſe, ils me dirent » tous trois que ce n'étoit pas le même, » & je leur dis que ſi cela étoit, tout ſeroit » bientôt fini. Comme j'étois prêt à ſortir; » il me dit: quand je ſerois *le plagiaire*, je l'ai

Digitized by Google

» donné à l'Académie avant lui, il arri-
» vera ce qui eſt arrivé à M M. &c. »

A Paris, le 17 Déc. 1753. *Signé*, Cartier.

C'eſt d'après cette converſation avec le ſieur *Cartier* que le ſieur *le Paute* a cru pouvoir aſſurer M. le Comte de Saint-Florentin que les ſieurs *Caron* pere & fils étoient venus le trouver, & lui dire qu'ils ne prétendoient plus rien au nouvel échappement, & qu'ils le reconnoiſſoient pour en être l'inventeur.

L'éclairciſſement de ce fait nous ayant mis en garde contre les expoſés du ſieur *le Paute*, nous avons tâché de conſtater ce qui s'étoit paſſé le 23 Juillet chez le ſieur *Caron*, jour auquel cet Horloger dit avoir communiqué ſon nouvel échappement au ſieur *le Paute*, en l'invitant à l'exécuter dans la pendule qu'il achevoit alors pour l'Académie de Peinture.

Cette communication eſt conſtante, le ſieur *le Paute* en convient lui-même, tant dans ſes lettres que dans ſes mémoires imprimés aux mois d'Octobre & de Novembre; quoiqu'il affecte, par ſes termes, de faire très-peu de cas de ce que lui montra pour lors le ſieur *Caron*, & qu'il tâche d'inſinuer que ſi le ſieur *Caron* a réuſſi à porter ſon échappement au point de perfection où il eſt, il le doit à ſes con-

Digitized by Google

feils. Dans une lettre écrite à M. Camus le 25 Septembre, le sieur *le Paute* s'exprime ainsi, en parlant de son entrevuë avec le sieur *Caron*.

» Il y a environ deux mois, que passant dans son quartier, j'entrai chez lui » après m'y être fait inviter bien des fois : » il voulut me faire voir les fragmens » d'un échappement qu'il cherchoit infructueusement ; je fus surpris d'y voir » quelque chose qui approchoit en quelque façon de celui que j'avois présenté » le mois de Mai dernier au Roi, à Marly, mais qui en différoit en bien des » égards, & dont il ne pouvoit tirer aucun effet. Je ne crus pas risquer beaucoup en remettant cet homme dans la » route qu'il devoit tenir ; je lui démontrai » en raisonnement & sur le papier, les » effets infaillibles qui résulteroient d'une » exécution telle que je la lui proposois. » Après beaucoup de discussions, il commença à entrevoir quelque vérité dans » mes observations ; mais la dureté de sa » conception ne lui a pas permis de saisir » tout ce que je lui dis alors.

M. *Gentil*, Garde général des meubles de la Couronne, se trouva présent chez le sieur *Caron* le 23 Juillet, lorsque cet Horloger communiqua son échappement

de montre au ſieur *le Paute*. Le récit qu'il nous a fait de ce qui s'eſt paſſé entr'eux, eſt fort différent de l'expoſé fait par le ſieur *le Paute* : voici comme il en parle dans une lettre qu'il a écrite au ſieur *le Paute* le 13 Novembre 1753, lettre dont il nous a fourni une copie ſignée de ſa main.

» J'ai lieu de croire, Monſieur, que » votre réponſe à une lettre écrite par le » ſieur *Caron* fils, au ſujet de la diſpute » qui eſt entre vous & lui ſur un nouvel » échappement, me vient de vous ; je ne » ſuis point ſurpris que vous vouliez ra- » vir à ce jeune homme l'honneur de ſa » découverte, & que ſur cela vous di- » ſiez au public ce qu'il vous plaira ; mais » je ſuis très ſurpris que ſur cela même » vous ayez pû concevoir l'idée de m'en » impoſer à moi, vous qui ſçavez que » j'étois préſent le 23 *Juillet chez M.* » *Caron* lorſque ſon fils vous démontroit » ſon échappement, & qu'il vous en don- » na le deſſein, & que je vous ai oui » dire au pere & au fils n'y rien com- » prendre. Ce ſont ici *des faits que j'atteſ-* » *te*, *&c.*

On voit par ce témoignage que bien loin d'être en état de donner des conſeils au ſieur *Caron* ſur ſon nouvel échappement,

Digitized by Google

ment, le ſieur *le Paute* a eu beſoin d'explications réitérées pour le comprendre; & ce même témoignage nous donne lieu de croire que les piéces de l'échappement du ſieur *Caron* étoient déja finies au 23 Juillet, enſorte qu'elles pouvoient ſervir de modéles aux ouvriers pour être employées dans les montres. En effet dès que le ſieur *le Paute* eut annoncé au public dans le Mercure de Septembre 1753, qu'il avoit trouvé, tant pour les pendules que pour les montres, un nouvel échappement à repos, dont les leviers étoient égaux & naturels, & dont il ne donnoit pas la conſtruction, le ſieur *Caron* reconnoiſſant dans cette annonce les propriétés de l'échappement qu'il avoit eu l'imprudence de communiquer, nous préſenta une des deux montres qu'il avoit déja exécutées & qui marchoient avec le nouvel échappement; en même tems il donna cet échappement au ſieur *Cartier*, pour lui en faire exécuter de pareils.

La boîte cachetée que le ſieur *Caron* a remiſe au Secrétariat de l'Académie le 11 Septembre 1753, avec la deſcription de ſon échappement tel qu'il eſt aujourd'hui, nous a fourni de nouvelles preuves en ſa faveur. Nous avons trouvé dans cette boîte un grand nombre de piéces plus ou

Digitized by Google

moins avancées, faites en différentes proportions. Toutes concourent à prouver que le sieur *Caron* n'a pas trouvé tout d'un coup les véritables proportions de son échappement, qu'il y est parvenu par dégrés & peu à peu, après différentes tentatives; mais ces tentatives sont certainement le fruit d'un travail long-tems continué sur les mêmes principes & dans les mêmes vûes. On y voit encore que la forme & les proportions de cet échappement étoient très-difficiles à découvrir, en commençant par l'appliquer aux montres, & que son application à la pendule est une suite naturelle de la premiere idée, au lieu que l'application de l'échappement de la pendule à la montre, demande de si grands changemens dans les formes & dans les proportions, qu'il n'est point à présumer qu'un Horloger qui se borne à faire des pendules, & qui ne travaille point aux montres, ait trouvé si facilement le moyen d'appliquer aux montres le nouvel échappement fait pour les pendules.

L'échappement que le sieur *Caron* nous a présenté, exécuté tant en montre qu'en modéle, est le même, quant aux principes & quant aux effets, que celui dont le sieur *le Paute* présenta le projet à l'Académie le 4 *Août*; mais il en différe quant aux

Digitized by Google

moyens d'exécution. L'axe du balancier de cet échappement eſt un cylindre creux, entaillé de façon qu'il paroît compoſé de deux ſimples portions de cylindre, réunies par une petite tige placée fort près de la circonférence convexe : cette tige porte une palette en forme de virgule, dans laquelle on diſtingue deux parties ; l'une circulaire & concave dans la ſuite de la concavité du cylindre ; c'eſt ſur elle que les chevilles de la roue de rencontre doivent ſe repoſer : l'autre eſt droite & ſert de leviers d'impulſion aux mêmes chevilles pour les vibrations du balancier. Au point diamétralement oppoſé à la tige, eſt un pédicule qui porte une virgule ou croiſſant ſemblable au premier, placé de façon que la roue de rencontre garnie des deux côtés de chevilles, paſſe entre les deux palettes & les rencontre alternativement par ſes chevilles oppoſées. Il y a cette différence entre la roue de rencontre du ſieur *Caron* & celle qui nous a été préſentée par le ſieur *le Paute*, que celle du ſieur *Caron* eſt dentée & porte ſes chevilles au bout de ſes dents, enſorte que la verge qui joint les deux portions du cylindre d'échappement, s'enfonce à chaque vibration dans les intervalles des deux dents, ce qui permet au balancier de faire des vibrations

Digitized by Google

de près de 240 dégrés ; au lieu que dans l'échappement de la montre qui nous a été présentée par le sieur *le Paute* les proportions sont telles qu'il est inutile de denter la roue de rencontre, parce que la manivelle que nous avons décrite ci-dessus, ne pourroit pas s'enfoncer dans les entredents. D'ailleurs il est obligé de faire cette manivelle très-grande pour avoir des vibrations d'une étendue convenable, ce qui charge inutilement la verge d'échappement & forme une espéce de volant, qui donne à l'air assez de prise pour nuire aux vibrations du balancier. On voit que ces deux échappemens sont absolument la même chose, tous deux à repos, à leviers égaux & naturels, ayant une roue de rencontre garnie de chevilles des deux côtés, & qu'ils ne différent que par les proportions qui nous paroissent plus avantageuses dans la montre du sieur *Caron*, que dans celle du sieur *le Paute*.

Le sieur *le Paute* ne pouvant pas contester l'antériorité du travail du sieur *Caron* pour l'application du nouvel échappement aux montres, & reconnoissant la date du 23 Juillet pour la communication qui lui en a été faite, apporte différens certificats pour faire voir qu'avant le 23 Juillet il avoit construit & perfectionné l'échappe-

Digitized by Google

ment dont il eſt queſtion, en l'appliquant à pluſieurs pendules, ſous la forme & dans les mêmes proportions qu'il a dans ſa pendule préſentée à l'Académie le 4 Août. Le ſieur *le Paute* prétend que c'eſt cette même pendule qu'il a eu l'honneur de préſenter au Roi le 23 Mai, avec le même échappement, en préſence de M. le Duc de Chaulnes & de M. le Comte de Saint-Florentin. Le ſieur *le Paute* à qui nous avons demandé un certificat de M. le Duc de Chaulnes, pour conſtater la nature de l'échappement préſenté au Roi le 23 Mai, nous a répondu que M. le Duc de Chaulnes le lui refuſoit, ayant fait très-peu d'attention à cette pendule lors de ſa préſentation à ſa Majeſté. M. le Comte de Saint-Florentin nous a dit la même choſe. Ainſi rien ne nous aſſure que le nouvel échappement fut dans la pendule préſentée au Roi le 23 Mai.

Au défaut de ces preuves qui euſſent été d'un grand poids pour le ſieur *le Paute*, il a entrepris de prouver par des témoins & des certificats, qu'il avoit commencé dès le mois de Février dernier à exécuter pour les pendules un échappement ſemblable à celui de ſa pendule préſentée à l'Académie le 4 Août, & que cet échappement étoit déja fini dans le

Digitized by Google

mois de Mars ; mais la plûpart de ceux qui ont donné ces certificats, avouent eux-mêmes qu'ils n'ont point de connoiſſance en horlogerie, & ſe réduiſent à dire que le ſieur *le Paute* leur a parlé en différens tems, à commencer du mois de Février 1753, d'un échappement qu'il ſe propoſoit d'exécuter tant en montre qu'en pendule avec des leviers égaux & naturels. Quelques-uns aſſurent que le ſieur *le Paute* leur a montré des piéces exécutées telles qu'elles ſont décrites dans ſes mémoires imprimés. Or l'échappement en queſtion n'eſt pas ſuffiſamment décrit dans ces mémoires. Il n'eſt déſigné que par ſes effets, que comme un échappement à repos, à leviers égaux & naturels, dont la roue eſt garnie de chevilles ; indication qui n'eſt point aſſez préciſe, puiſqu'elle peut déſigner l'échappement de la pendule de *Graham*, conſtruit de façon que la roue de rencontre au lieu d'être taillée en rochet, porte des chevilles d'un ſeul côté. Conformément au modele que le ſieur *Malivoire* a reconnu pour être celui du ſieur *le Paute*, cet échappement eſt à repos, à leviers égaux & naturels, & ſa roue de rencontre eſt garnie de chevilles ; cependant il eſt fort différent de l'échappement conteſté entre les ſieurs *le Paute* & *Caron*.

Digitized by Google

De tous les témoignages, celui qui pourroit être d'une plus grande autorité en faveur du sieur *le Paute*, est celui du sieur *Malivoire*, habile ouvrier pour l'exécution. Voici les termes de son certificat à la suite des Mémoires imprimés du sieur *le Paute*.

» Je, soussigné, certifie que M. *le Paute* » m'a fait voir dans le courant de Février » une pendule dont l'échappement étoit à » repos & à chevilles, les deux leviers » égaux & naturels, pour m'instruire & me » mettre au fait de cedit échappement, qu'il » avoit dessein que j'appliquasse à une » montre; qu'en outre il me démontra » qu'il supprimoit la potence & la contre-» potence. Je certifie aussi que si ladite » montre n'a pas été faite pour Pâques, » ce n'a pas été la faute du sieur le Paute, » puisque dès ce même tems j'étois en pos-» session de cet échappement.

» A Paris, le 14 Octobre 1753. *Signé*, » Malivoire.

L'échappement dont il est question n'étant pas suffisamment désigné dans le certificat du sieur Malivoire, nous lui avons montré en présence des sieurs *Silvestre* & *Cartier*, Horlogers, un modéle d'échappement à repos, à leviers égaux & naturels, dont la roue de rencontre ne porte des chevilles que d'un seul côté. Il nous a cer-

Digitized by Google

tifié & ſigné en préſence des mêmes Horlogers, qu'il reconnoiſſoit ce modéle pour être celui de l'échappement que le Sr *le Paute* lui avoit fait voir en pendule au mois de Février dernier, & qu'il vouloit alors faire exécuter en montre, tel qu'il eſt figuré à côté de ce nouveau certificat, donné le 15 Décembre chez M. Camus. En même tems le ſieur *Malivoire* nous a déclaré & ſigné que c'eſt cet échappement, dont la roue n'a des chevilles que d'un ſeul côté, dont il a voulu parler dans ſon certificat du 14 Octobre 1753. imprimé à la ſuite des Mémoires du ſieur *le Paute*.

Comme il eſt eſſentiel que la roue de rencontre de l'échappement conteſté entre les ſieurs *Caron* & *le Paute* porte des chevilles des deux côtés de ſon plan, il eſt démontré par le ſecond certificat que l'échappement de pendule montré au ſieur *Malivoire* par le ſieur le Paute en Février 1753, n'eſt pas celui qui fait le ſujet de la conteſtation, quoique le ſieur *le Paute* ait toujours tâché de l'*inſinuer* dans tous ſes Mémoires. Dans aucun des certificats dont ils ſont appuyés, & dans les autres certificats manuſcrits d'Horlogers, qui nous ont été fournis depuis par le ſieur *le Paute*, il n'eſt jamais mention d'une roue d'échappement garnie de chevilles des deux

Digitized by Google

côtés de ſon plan, ſeule condition qui puiſſe faire reconnoître la nature de l'échappement en queſtion.

Nous croyons devoir encore tranſcrire ici les certificats donnés en faveur du ſieur *le Paute* par les ſieurs Lecu & Duchenez, Horlogers.

Ils ſont conçus en ces termes :

» Je certifie avoir vû l'échappement » énoncé au préſent Mémoire dans le cou- » rant d'Avril dernier. A Paris, le 28 Oc- » tobre 1753. *Signé*, Lecu le jeune, Hor- » loger.

» Je, ſouſſigné, certifie avoir vû dans le » courant de Février dernier, l'échappe- » ment de M. *le Paute*, tel qu'il ſe trouve » démontré dans ſon Mémoire donné à » l'Académie : en foi de quoi j'ai donné le » préſent certificat. A Paris, ce 28 No- » vembre 1753. *Signé*, Duchenez, Hor- » loger.

Comme il n'eſt parlé dans le Mémoire du ſieur *le Paute* que d'un échappement à repos, à chevilles, à leviers égaux & naturels, & que cette indication peut convenir auſſi-bien à l'échappement reconnu par le ſieur *Malivoire* le 15 Décembre, qu'à celui qui fait le ſujet de la diſpute, nous les regardons comme équivoques & inſuffiſans.

Digitized by Google

Quoique le dernier certificat du ſieur Malivoire, donné le 15 Décembre, ſoit *très-poſitif*, & qu'il déclare bien nettement que l'échappement à lui préſenté au mois de Février par le ſieur le *Paute*, pour être exécuté en montre, n'avoit des chevilles *que d'un ſeul côté* à ſa roue de rencontre, conformement au modéle qu'il a reconnu chez M. *Camus* le 22 du même mois, le ſieur *Malivoire* a fait une nouvelle déclaration pardevant Notaire, dans laquelle il dit avoir vu pluſieurs échappemens en même-tems chez le ſieur le *Paute*, & qu'on ne doit pas conclure de ſon certificat du 15, que l'échappement qu'il a reconnu chez M. *Camus* ſoit celui que le ſieur le *Paute* vouloit lui faire exécuter en montre, attendu que les leviers ne ſont point égaux & naturels dans cet échappement. En cela le ſieur *Malivoire* s'eſt abuſé, car les leviers ſont auſſi égaux & auſſi naturels dans l'échappement que nous lui avons montré, que dans l'échappement de *Graham* pour les pendules. Ce n'eſt que l'échappement de *Graham* retourné, pour ainſi dire, & ajuſté de façon que la roue de rencontre porte des chevilles d'un ſeul côté de ſon plan, au lieu d'être taillée en rochet. D'ailleurs le ſieur *Malivoire* a eu ſoin d'éviter dans ſa nouvelle déclaration du 22, de

Digitized by Google

dire positivement si la roue de rencontre dans l'échappement que lui a montré le sieur *le Paute* au mois de Février, *portoit ou ne portoit pas* des chevilles des deux côtés, quoique nous l'eussions pressé dès le 15 de répondre précisement *à cette question décisive.*

Ainsi la déposition du sieur Malivoire faite devant nous le 15 Décembre, n'est point annullée par sa déclaration du 22.

Nous ne rapporterons point les autres certificats donnés pour le Sr le *Paute.* Dans celui de M. l'Archevêque de Sens il n'est question que d'une pendule livrée à ce Prélat, sans qu'il y soit fait aucune mention de son échappement.

Les lettres de M. *de la Lande* parlent d'un nouvel échappement inventé par le sieur *le Paute;* mais cet échappement n'y est pas spécifié, comme ayant des chevilles *des deux côtés* à sa roue de rencontre. A l'égard des autres certificats, ceux qui les ont donnés ne sont point connoisseurs en horlogerie, & ils en conviennent. Or quel fond peut-on faire sur le témoignage de quelqu'un qui peut aisément prendre une piece pour une autre, lorsque le sieur *le Paute* avoue lui-même qu'il a été long-tems à faire comprendre à de bons Horlogers le jeu & l'effet du nouvel échappement.

Digitized by Google

Il eſt prouvé par un autre certificat, ſigné de deux Horlogers, les ſieurs *Godefroy* & *Ferdinand Berthoud*, qu'au mois de Février 1753 le ſieur *le Paute* parloit avec de grands éloges d'un nouvel échappement inventé par le ſieur *Caron*, & qu'il vouloit avoir une montre de ſa façon avec le nouvel échappement. Il n'eſt pas inutile de rapporter ici les termes de la déclaration qu'ils ont envoyée de leur propre mouvement.

» Nous, ſouſſignés, certifions que dans » le mois de Février dernier, nous étant » tranſportés chez M. *le Paute* pour voir » ſes pendules à une roue, il nous dit ce » qui ſuit :

» Que M. *Caron* avoit trouvé un échap- » pement pour les montres, qui lui paroiſ- » ſoit *ſupérieur* à tous ceux qui avoient été » faits juſqu'alors, même à celui de *Gra-* » *ham*; ce qui nous fit dire, ne connoiſſant » cet échappement ni M. *Caron*, que nous » ferions des montres à la *Caron*, s'il étoit » préférable à celui de *Graham*. Il ajouta » que M. *Caron* lui feroit une montre dans » ce nouvel échappement, & qu'il lui de- » voit faire une pendule à une roue. En » foi de quoi nous avons ſigné le préſent. » A Paris, le 4 Janvier 1754. Signé, *Go-* » *defroy & Ferdinand Berthoud.*

Digitized by Google

Eſt-il probable que le ſieur *le Paute* eut donné tant d'éloges à l'invention du Sr *Caron*, & qu'il eut voulu avoir une montre avec cet échappement, ſi lui-même eut inventé dès ce tems-là le nouvel échappement qui fait le ſujet de la diſpute ? Il réſulte de ce certificat, qu'au mois de Février 1753, le ſieur *Caron* avoit déja communiqué quelques-unes de ſes idées au ſieur *le Paute*; il n'eſt aucun des certificats fournis par le ſieur le Paute, qui lui donne une date antérieure à celle-ci.

Trois mois après que cette conteſtation a été portée devant l'Académie, le ſieur *Bieſta*, dont nous avons déja parlé, eſt venu revendiquer le même échappement, comme une ſuite de celui de ſa pendule, prétendant être le premier qui l'ait appliqué dans les montres. Des recherches que nous avons faites pour éclaircir ce point, il réſulte qu'à la fin de l'année 1752, le ſieur Caron pere mit une montre portant ſon nom, entre les mains du ſieur *Bieſta*, pour y refaire un échappement de conſtruction nouvelle, dont le ſieur *Caron* prétend lui avoir alors donné l'idée. Le ſieur *Bieſta* n'en convient pas, & dit que pour remplir les vues du ſieur *Caron*, il ne s'agiſſoit que d'appliquer aux montres le même échappement à fourchettes; que lui, *Bieſta*, avoit

Digitized by Google

déja conſtruit dans les pendules, & que nous avons décrit ci-deſſus. Quoiqu'il en puiſſe être, tous deux conviennent que pluſieurs Horlogers, du nombre deſquels étoit le ſieur *Caron fils*, travaillant alors chez le ſieur *Bieſta*, firent enſemble & ſéparément des tentatives inutiles pour réduire cet échappement dans une montre, & qu'un nommé *Demeure*, Horloger, préſentement établi à Bruxelles, fut celui dont les conſeils firent réuſſir cette application, en propoſant de retourner une eſpéce d'ancre taillée en croiſſant, que le ſieur *Caron* vouloit faire mettre à cet échappement. Il paroît donc que le premier échappement exécuté dans une montre qui porte le nom du ſieur Caron, eſt le fruit des eſſais & des conſeils de différens ouvriers. Mais cet échappement eſt ſi différent de celui qui fait le ſujet de la diſpute, qu'on ne peut pas regarder l'un comme une ſuite de l'autre; ainſi le ſieur *Bieſta* n'a aucun droit pour réclamer le nouvel échappement, ni la premiere application d'un échappement à repos & à leviers égaux dans les montres.

Dans le courant de Janvier 1754, le ſieur *Bieſta* nous a remis pluſieurs cylindres faits à l'imitation de celui du ſieur *Caron*; mais ces piéces ne prouvent rien

Digitized by Google

en ſa faveur, parce qu'il avoit connoiſſance de l'échappement conteſté entre les ſieurs *Caron* & *le Paute*, & qu'il a eu tout le tems d'en contrefaire les piéces. Au reſte, celles qu'il a préſentées ſont dans des proportions ſi mauvaiſes quelles prouvent, à la premiere inſpection, que celui qui les a faites ne connoît point encore aujourd'hui les véritables proportions qui conviennent à cet échappement. Il s'enſuit que le ſieur *Bieſta* ne peut point être recu pour concourir à cette invention.

De toutes les preuves, témoignages & certificats diſcutés ci-deſſus, il réſulte,

1°. Que le ſieur *Caron* a communiqué le nouvel échappement le 23 Juillet au ſieur *le Paute*, & que dès le mois de Février 1753 il lui avoit déja fait part de quelques recherches tendantes à perfectionner les échappemens de montre.

2°. Qu'aucuns des certificats donnés en faveur du ſieur *le Paute*, ne prouvent qu'il ait communiqué de nouvelles idées au ſieur *Caron* pour le même ſujet.

3°. Qu'il n'eſt pas prouvé que le ſieur *le Paute* ait employé dans les pendules, avant le 23 Juillet, des roues d'échappement portant des chevilles des deux côtés, quand même il auroit eu, comme il le dit dans ſes mémoires, un échappement

Digitized by Google

à repos, à chevilles & à léviers égaux.

Nous croyons donc que l'Académie doit regarder le sieur Caron comme le véritable auteur du nouvel échappement de montre, & que le sieur *le Paute* n'a fait qu'imiter cette invention.

A l'égard de l'échappement de pendule présenté le 4 Août à l'Académie par le sieur *le Paute*, quoiqu'il ressemble beaucoup à celui d'*Amant* décrit ci-dessus, comme il est une suite naturelle de celui de la montre, nous avons lieu de croire que le sieur *le Paute* ne l'a exécuté qu'après avoir vû l'échappement de montre du sieur *Caron*.

Quant aux avantages de cet échappement, nous ne le croyons pas meilleur pour la pendule que celui de *Graham*, il nous paroît même inférieur, en ce qu'on est obligé d'y employer une roue à chevilles au lieu de rochet. *Dans les montres il nous paroît être le plus parfait qu'on y ait adapté jusqu'à présent*; mais en même tems il est le plus difficile à bien exécuter, quoiqu'il soit celui dont les mesures sont les plus faciles à prendre. Pour ce qui est de ses proportions, nous ne les donnerons point ici, afin de les réserver au sieur *Caron, que nous regardons comme l'inventeur de cette nouveauté*. Signé *Camus* & de *Montigny*.

Digitized by Google

Je, soussigné, présent aux lectures du rapport ci-dessus, & aux délibérations prises à ce sujet par l'Académie, & faisant fonction de Secrétaire, pendant la maladie de M. de Fouchy, déclare que la copie en a été délivrée au Sr *Caron* du consentement de la Compagnie, après une de ses délibérations. Fait à l'Académie, ce 2 Mars 1754.

Dortous de Mairan.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 23 Février 1754.

Mrs Camus & de Montigny qui avoient été nommés Commissaires dans la contestation mûe entre les sieurs *Caron* & *le Paute*, au sujet d'un *échappement* dont ils se prétendoient tous deux inventeurs, & dont la décision a été renvoyée à l'Académie par M. le Comte de Saint-Florentin, en ayant fait leur rapport, l'Académie *a jugé* le 16 Février, que le sieur *Caron* doit être regardé comme *le véritable auteur du nouvel échappement de montres*, & que le sieur *le Paute* n'a fait qu'imiter cette invention; que l'échappement de pendule, présenté à l'Académie le 4 Août par le sieur *le Paute*, est une suite naturelle de l'échappement de montre du sieur *Caron*; que dans l'application aux pendules, cet échappement est inférieur à celui de *Graham*; mais qu'il

Digitized by Google

eſt, *dans les montres, le plus parfait* qu'on y ait encore adapté, quoiqu'il ſoit en même tems le plus difficile à bien exécuter.

L'Académie *a confirmé ce jugement* dans ſes aſſemblées du 20 & 23 Février : en foi de quoi j'ai délivré au ſieur *Caron* le préſent certificat, avec la copie du rapport, conformément à la *délibération du 2 Mars*. A Paris, ce 4 Mars 1754.

Signé Grand-Jean de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

MAPPEMONDE contenant les parties connues du globe terreſtre, dreſſée ſuivant de nouvelles obſervations. *A Paris*, chez les ſieurs *Longchamps* & *Janvier*, Géographes, rue S. Jacques, à l'enſeigne de la Place des Victoires. 1754. Gravée par Chambon.

» Cette Mappemonde, diſent les Auteurs, » eſt dreſſée d'après les dernieres obſerva- » tions de MM. des Académies de Paris, de » Saint Peterſbourg & d'Upſal. On a profité » des derniers voyages faits dans les deux » hémiſpheres, de ſorte que l'on ne ſe croit » pas obligé de rendre compte d'aucun des » changemens que l'on pourra y remarquer, » en la comparant avec celles qui ont paru » juſqu'à préſent. On croit faire plaiſir

Digitized by Google

» au Public d'avoir ajoûté ce que M. de » Liſle vient de donner de nouveau au » Nord de la mer du Sud, entre l'Aſie & » l'Amérique, dans ſa carte de 1752.

L'Amérique diviſée en tous ſes Pays & Etats, dreſſée ſur de nouveaux mémoires & ſur les dernieres obſervations. *A Paris*, chez les mêmes Géographes; gravée par le même. 1753.

» Quoique tous les Géographes ayent » coutume, diſent les Auteurs, de faire » voir le Nord au haut de leurs cartes, » nous ne ſommes pas pourtant les premiers » qui nous ſoyons écartés de cet uſage : » néanmoins comme nous ſommes comp- » tables de notre travail au Public, nous lui » expoſons les motifs qui nous y ont déter- » minés.

» Le format de la Mappemonde en deux » feuilles, que nous publiâmes l'an paſſé, » étant celui que nous avons adopté pour » nos cartes générales, nous avons fait exécu- » ter les quatre parties qui doivent l'accom- » pagner ſur la même grandeur. Or com- » me le continent de l'Amérique eſt beau- » coup plus étendu du Nord au Sud que » les trois autres parties de la terre, nous » n'avons pu la rendre plus détaillée, plus » inſtructive & plus curieuſe que celle qui » ſe trouve dans l'hémiſphere occidentale

Digitized by Google

» de la Mappemonde, ſans changer le for-
» mat, qu'en faiſant voir le Nord au côté
» de cette Carte. Nous avons préféré ce
» moyen à celui de multiplier les cartes,
» pour ne pas jetter les particuliers dans
» une plus grande dépenſe. D'ailleurs en
» les multipliant, on ne voit plus d'un ſeul
» coup d'œil tout le continent de l'Améri-
» que, & les Villes qui en dépendent.

» Il n'y a aucun inconvénient dans le
» moyen dont nous nous ſommes ſervis,
» d'autant que les quatre points cardi-
» naux ſont marqués aux quatre côtés de
» la carte, & que nous avons eu outre
» cela l'attention d'y faire graver une pe-
» tite Mappemonde, qui fait voir claire-
» ment la relation de l'Amerique, avec
» toutes les autres parties de la terre.

L'Europe diviſée en tous ſes Etats, dreſ-
ſée ſur de nouveaux mémoires, & ſui-
vant les dernieres obſervations. *A Paris*,
chez les mêmes Géographes, gravée par
le même.

» La diſtance des paralleles, diſent les
» Auteurs, qui ſont tracées de cinq en
» cinq dégrés, étant toujours de cent lieues
» marines, ou cent vingt-cinq lieues d'une
» heure de chemin, peut ſervir d'échelle
» pour les différens cantons de cette carte,
» au défaut d'une échelle générale incom-
» patible avec ſa projection.

Digitized by Google

L'Asie divisée en tous ses Etats, dressée sur de nouveaux mémoires, & suivant les dernieres observations. *A Paris*, chez les mêmes Géographes; gravée par le même.

L'Afrique divisée en tous ses Etats, dressée sur de nouveaux mémoires, & suivant les dernieres observations. *A Paris*, chez les mêmes Géographes; gravée par le même.

La vente des tableaux de feu M. Jouvenet, annoncée dans le Mercure de Février, est differée au 6 Mai prochain : elle se fera au pavillon du College des Quatre Nations. Il y aura trois tableaux d'Eglise, qui sont une Priere au Jardin, de huit pieds de long, sur douze de haut; un Christ en croix, de huit pieds deux pouces de haut, sur cinq pieds deux pouces de large; & une Purification de la Vierge, de neuf pieds de haut, sur six pieds quatre pouces de large; tous trois ayant leur bordure, très-belle & très-bien conditionnée, ainsi que les tableaux de cabinet. Il y a aussi nombre de copies.

Digitized by Google

DEVISES

Pour les Jettons de l'année 1754.

TRÉSOR ROYAL.

LE Soleil environné de la Terre & des autres Planettes, auſquelles il donne la chaleur & le mouvement.

Légende. *Dat cuncta moveri.*
Exergue. *Tréſor Royal.*
1754.

PARTIES CASUELLES.

Un arbre chargé de fruits; un Génie ramaſſe dans une corbeille ceux qui ſont tombés.

Légende. *Quæ cecidere legit.*
Exergue. *Parties Caſuelles.*
1754.

MAISON DE LA REINE.

Un grand Lys environné d'autres Lys plus petits.

Légende. *Tot Lilia ab uno.*
Exergue. *Maiſon de la Reine.*
1754.

Digitized by Google

JETT
I
THE N ORK
PUBLIC RARY.
ASTOR, AND
TILDEN TIONS.

ue. *Ordinaire des Guerres.*
1754.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

MAISON DE MADAME LA DAUPHINE.

Un Miroir ardent de réflection.
Légende. *Quantus cum Sole nitor.*
Exerg. *Maiſon de Madame la Dauphine.*
1754.

BATIMENS.

La Muſe de l'Architecture, tenant d'une main une équerre & un compas, & de l'autre préſentant au Dieu Mars le plan de l'Ecole militaire, avec ces mots :
Légende. *En tibi.*
Exergue. *Bâtimens.*
1754.

EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Deux Athletes lutans.
Légende. *Exercent ad pralia vires.*
Exergue. *Extraordinaire des Guerres.*
1754.

ORDINAIRE DES GUERRES.

Un tourneſol qui ſuit les mouvemens du Soleil.
Légende. *Fulget ab aſpectu.*
Exergue. *Ordinaire des Guerres.*
1754.

Digitized by Google

CHAMBRE AUX DENIERS.

Un Soleil qui darde ſes rayons ſur des montagnes riches d'arbres au ſommet, & qui à leurs pieds découvrent des mines.

Légende. *Opes frugeſque largitur.*
Exergue. *Chambre aux Deniers.*

1754.

MARINE.

Un Cheval marin qui ſe repoſe.

Légende. *Dant otia vires.*
Exergue. *Marine.*

1754.

ARTILLERIE.

La Machine électrique.

Légende. *Intonat, emicat, ardet.*
Exergue. *Artillerie.*

1754.

COLONIES.

D'un côté un champ planté de cannes de ſucre, de l'autre des Caſtors qui travaillent.

Légende. *Non inferiora metallis.*
Exergue. *Colonies.*

1754.

Les deviſes données par l'Académie des Belles-

Belles-Lettres ſont celles du Tréſor Royal, des Parties caſuelles, de la Maiſon de la Reine, de celle de Madame la Dauphine, de la Marine, de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres.

LETTRE de M. Pierre le Roi, Horloger, à M. l'Abbé Raynal, au ſujet de la lettre de M. Godefroy, Horloger, du mois d'Octobre 1752, & de celle du mois de Mai 1753.

MOnſieur, quoique j'aie eu lieu de me plaindre de la maniere dont M. Godefroy m'a attaqué dans ſa premiere lettre, & que par là je fuſſe comme dans la néceſſité de lui répondre pour montrer au Public le peu de fondement de ſes raiſonnemens, & de tout ce qu'il a allégué contre moi; cependant occupé d'autres affaires, ſçachant à peu près comment le Public en général regarde ces ſortes de diſputes, & me flatant que dans le petit nombre de Lecteurs qui voudroient bien prendre la peine d'examiner mon mémoire & la lettre de M. Godefroy, les véritables Juges n'auroient pas de peine à découvrir qui de nous deux a raiſon; je m'étois déterminé à garder le ſilence: mais comme dans ſa lettre inſérée dans le Mercure de Mai, de l'an paſſé, il inſiſte de nouveau ſur ce que ma montre n'a rien de neuf, & qu'il en a vu, il y a plus de 30 ans, de la même conſtruction pluſieurs de M. Panier, j'ai cru que je ne pourrois m'empêcher de déſabuſer le Public ſur une allégation auſſi fauſſe & auſſi contraire à la vérité; j'ai cru même que je

Digitized by Google

le devois : c'eſt ce qui m'engage aujourd'hui à rompre le ſilence que je m'étois propoſé de garder, & à vous écrire, Monſieur, en vous priant d'inſérer ma lettre dans votre Journal, pour montrer par des preuves qui me paroiſſent ſans réplique, que ma montre eſt d'une conſtruction auſſi nouvelle que je l'ai avancé. Je m'étois propoſé de le faire dès l'année paſſée ; mais différentes occupations & une ſanté fort chancelante m'en ont juſqu'ici empêché.

La conſtruction de ma montre eſt ſi différente de celle dont parle M. Godefroy, que j'aurois pû le défier d'en montrer aucune de ſemblable ; mais comme il auroit pû ſe retrancher ſur la difficulté de le faire, en alléguant que des montres de cette eſpece pourroient ne ſe pas trouver dans Paris, ou entre les mains des gens connus, j'ai crû que le plus ſûr parti, le plus capable de décider la queſtion, étoit de s'adreſſer aux anciens Horlogers les plus expérimentés, afin de ſçavoir d'eux ſi dans le grand nombre de montres qui leur avoient paſſé par les mains, ils n'en avoient point vû de ſemblables à la mienne. Je l'ai donc fait, & tous m'ont répondu qu'ils n'en avoient point vû. J'ai fait plus, j'ai été chez M. Panier ; je lui ai montré cette montre, en lui demandant s'il en avoit fait ou s'il avoit connoiſſance qu'on en eût fait de pareilles : il m'a répondu que non. Je les ai priés les uns & les autres de me confirmer ce qu'ils me diſoient par un certificat ; ils me l'ont donné ſans balancer, vous le trouverez à la ſuite de cette lettre. Après des preuves de ce genre, je ne crois pas qu'on puiſſe me conteſter la nouveauté de conſtruction de ma montre. Pendant que j'y ſuis, je ne puis m'empêcher d'ajouter deux mots par rapport aux ré-

Digitized by Google

flexions que fait M. Godefroy sur la gageure faite à Lisbonne au sujet de la prééminence des montres Angloises sur les montres Françoises, & au défi qu'il me propose.

Il est bien dangereux de citer, quand on n'entend pas bien ce qu'on cite. M. Godefroy nous en donne une preuve. M. Senard mon neveu, dans sa lettre insérée dans le Mercure de Mars de l'an passé, cite, pour faire voir que ce qu'il rapporte de cette gageure n'est point un oui-dire, le passage de l'Histoire de l'Académie où il en est question : que répond à cela M. Godefroy ?

Que M. le Roi, fils de M. Julien le Roi, dans son Mémoire contre M. Rivaz, dit que dans les éloges que l'Académie fait de beaucoup d'ouvrages, ses vûes sont aussi souvent d'encourager ceux qui cultivent les Arts, que de montrer la bonté de leurs productions. Il oublie qu'il n'est ici question, ni d'encouragement, ni de louanges données à l'Auteur, mais d'un simple fait dont l'authenticité a paru à l'Académie si bien établie, qu'elle n'a pas jugé indigne de ses fastes de l'y insérer, comme un monument honorable à l'Horlogerie Françoise. Pour répandre des doutes sur l'existence de cette gageure, & sur les suites qu'elle a eu, *il dit, qu'il est étonnant qu'une Histoire qui a reçu place dans les Mémoires de l'Académie des Sciences n'ait pas assez mérité d'égards, pour qu'on cite les noms des parieurs.* Auroit-il voulu que l'Académie eût chargé son Histoire d'un procès-verbal détaillé, comme si les suites de cette gageure étoient d'une nature incroyable, & n'étoient pas dans l'ordre de ces choses, qui pour être crues n'ont besoin que de l'autorité d'une Compagnie aussi respectable ? Le procédé de M. Godefroy, pour donner lieu à son défi, a quelque chose ici de bien sin-

Digitized by Google

gulier ; on en jugera par l'anecdote suivante. Il feint d'ignorer que la gageure en question ait jamais existé : cependant il n'a pu oublier que dans le tems que l'on me proposa de faire une montre pour cette gageure, il fut un des premiers à qui j'en parlai, il se chargea même de me faire une partie du travail ; ce qui auroit eu lieu, sans un voyage qu'il fit dans son pays. Enfin, si après tout ce que je viens de dire il pouvoit rester des doutes dans l'esprit de quelqu'un sur l'existence de cette gageure, & sur ce qu'il en résulta, il n'auroit qu'à consulter le Mercure d'Avril de 1744, il y trouvera le nom & la qualité du François qui étoit à la tête de cette gageure ; & celui d'une personne fort connue du Public, encore vivante, & que l'on pourra consulter, qui étoit chargée de me solliciter pour l'exécution de la montre que je faisois à cette occasion. M. Godefroy sentant l'insuffisance de ses réponses aux objections de M. Senard contre l'échappement à cylindre, finit par me proposer un défi : *Il ne me répondra plus*, dit-il, *que la lime à la main.* C'est la ressource de bien des gens qui manquent de bonnes raisons. On sçait en général combien d'obstacles empêchent que des épreuves comme celle qu'il propose, n'ayent lieu, & dans cette sécurité on a toujours la ressource que c'est un moyen honnête pour se tirer d'affaire, & qui frappe même des personnes qui étant peu instruites, croyent qu'un homme qui parle si hardiment, doit se sentir bien assuré du succès. Cependant les trois quarts du tems rien n'est moins vrai, & ils seroient très-embarrassés si on les prenoit au mot. Quoiqu'il en soit, M. Godefroy n'y a assurément pas pensé en me proposant ce défi. Quand je l'accepterois, qu'en pourroit-il résulter de

nouveau ? Les suites de la gageure dont j'ai déja parlé, n'ont-elles pas fait voir qu'une montre d'une construction semblable à celle qu'il me propose de mettre en parallele avec une des siennes à cylindre, a été aussi juste que celle de M. Graham, l'inventeur de cet échappement ? Quand même on supposeroit, ce qui n'est pas, que M. Godefroy a en Physique & en Méchanique les mêmes connoissances que M. Graham, il ne peut résulter rien de nouveau de l'épreuve qu'il me propose, comme je l'ai avancé, sçachant, ainsi que je l'ai déja dit, que mes montres dont il est ici question, vont aussi juste que les meilleures montres à cylindre ; elle seroit donc inutile. De plus cette épreuve ne seroit pas décisive, & n'auroit aucun avantage pour moi ; car quand ma montre iroit mieux que celle de M. Godefroy, je n'en pourrois rien conclure de général contre l'échappement à cylindre ; j'en pourrois conclure seulement que mes montres vont mieux que celles de cette espece que fait M. Godefroy, & voilà tout ; car si j'allois plus loin, les Anglois ne seroient-ils pas dans le cas de me demander de quel droit ? Avons-nous, me diroient-ils, reconnu M. Godefroy pour notre champion ? & l'avons-nous chargé de la défense de l'échappement à cylindre ? Leur question seroit juste, & je n'aurois rien à y répondre ; car il faut convenir que si l'on n'observe pas certaines proportions, que l'on ne prenne pas certaines mesures dans l'exécution des parties d'une montre de telle ou telle construction, elle pourra ne pas avoir toute la justesse dont cette construction est susceptible. Enfin, si le défi de M. Godefroy regarde principalement ma montre de la nouvelle construction, comme cela paroît devoir être, il auroit dû, au

Digitized by Google

lieu de fixer six mois ou un an pour l'épreuve en question, mettre cinq ou six ans; car je lui déclare que les montres de cette espece que je fais, peuvent aller ce tems, & bien au-delà, en conservant toujours leur justesse & sans avoir besoin d'Horloger; ce qu'on ne peut assurément attendre des montres à cylindre, quoiqu'elles aillent (comme j'en suis convenu moi-même) avec plus de précision dans les commencemens. Où trouvera-t-il des Commissaires assez patiens pour se charger de voir aller deux montres pendant un pareil intervalle de tems, & de juger par des observations suivies de leurs différens écarts? Bien des gens à ma place ajouteroient à tout cela que m'étant mesuré avec M. Graham je pourrois me dispenser d'entrer en lice avec M. Godefroy, qui n'est que son copiste; mais des motifs de cette espece ne pourroient point arrêter quelqu'un qui, je puis le dire, a autant de zéle que moi pour la perfection de son art, s'il voyoit que d'un pareil combat il en pût résulter quelque chose que ne nous ayent pas déja appris l'expérience & le raisonnement.

Il ne suffit pas qu'une montre, pour être de bon service, soit réguliere pendant six mois ou un an; il faut qu'elle le soit sept ou huit ans s'il est possible: c'est le but que je me suis proposé par cette nouvelle construction, à quoi je me flate d'avoir assez bien réussi, pour que dans les Provinces du Royaume & dans les pays étrangers, on donne la préférence aux montres de France; car, par cette construction, je mets l'échappement de la roue de rencontre à l'abri de l'usure, je rends le recul des roues plus facile, leur mouvement plus uniforme & plus régulier; je diminue dans le tems de leur recul, la pression de leurs pivots sur les parois de leurs trous, ce qui rend ces mêmes trous moins

Digitized by Google

sujets à s'user, & les pivots moins sujets à se dépolir, avantages qui ont été démontrés dans mon mémoire du Mercure de Juin 1752, & reconnus de l'Académie Royale des Sciences, & des Horlogers qui ont examiné cette construction.

Encore un mot & je finis. M. Godefroy fait tous ses efforts, dans sa seconde Lettre, pour interpréter d'une maniere qui ne lui soit pas défavorable, ce qu'il a dit dans sa premiere au sujet de l'horlogerie Angloise & Françoise. Il a raison, car l'idée qu'on s'en forme d'abord n'est pas propre à lui attirer des remercimens de tout bon citoyen; bien au contraire, des reproches. Mais de quelque façon qu'il s'y prenne, il aura de la peine à persuader au public qu'il a rendu un grand service à la nation, en disant, contre toute vérité, que les montres Angloises faites il y a soixante ans, sont meilleures que celles que nous faisons aujourd'hui. Si cela étoit & qu'il nous eut en effet rendu service en parlant ainsi, il pourroit se vanter de l'avoir rendu en même tems aux Anglois; car ces derniers ne manquerent pas dans le tems, de publier dans leur Gazette ce que nous venons de rapporter; & sans considérer les motifs de M. Godefroy, & de quel poids étoit son autorité dans ces matieres, il leur a suffi que ce discours partît d'un François, pour le regarder comme un hommage de l'horlogerie Françoise à l'horlogerie Angloise, & comme un aveu de la supériorité de celle-ci.

Si l'envie de soutenir des paradoxes qui s'est emparé de certains esprits, continue, on voudra nous faire acroire à la fin, & le tout pour la gloire de la nation, que nous ne possédons ni les arts de goût, ni les arts de justesse (comme les appelle le Révérend Pere Castel, en parlant de l'horloge-

Digitized by Google

rie). Mais les vrais sages se rient d'une pareille entreprise, & n'en sont pas moins portés à rendre justice aux talens des grands hommes que nous avons dans ces différens arts.

Au reste, il n'en est pas des arts qui font un objet de commerce, comme des autres; on peut par rapport à ces derniers, soutenir en quelque façon sans conséquence les propositions les plus absurdes. Mais quant aux premiers on ne le peut; les suites en sont trop importantes.

Que M. Rousseau prétende que nous n'avons point de musique, & que nos Musiciens n'y entendent rien; qu'il ait tort ou raison, cela est à peu près égal au commerce de la nation: mais qu'on soutienne que la théorie d'un art, de l'Horlogerie, par exemple, est peu connue en France, que les montres qu'on y fait sont fort inférieures à celles de nos voisins, les Anglois, en portant par là l'étranger à s'en fournir chez eux, on ôteroit à la France cette branche du commerce, & on lui enleveroit trois ou quatre millions par an, objet très-important aux yeux de l'homme d'état.

Il est tems de finir cette Lettre, Monsieur, qui est devenue plus longue que je ne pensois. Je ne puis cependant le faire sans vous demander une place dans vos prochains Journaux, pour une ample réponse que M. Senard, mon neveu, a faite à la derniere lettre de M. Godefroy.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Nous, soussignés, anciens Gardes-Visiteurs de la Communauté des Maîtres Horlogers de la ville de Paris, ayant examiné une montre de M. Pierre le Roi, l'un des anciens de ladite Communauté, construite d'une maniere particuliere, & telle,

1°. Que les trois dernieres roues de cette montre ont des pignons de sept, quoique cependant

Digitized by Google

le nombre des roues ni des dents ne soit point augmenté.

2°. Que la roue de rencontre (dont les dents sont d'une figure différente de l'ordinaire) est d'environ un tiers plus grande qu'on ne les peut faire dans les montres de la construction en usage ; que quoique la grande roue moyenne soit placée vers la circonférence de la platine, cependant l'éguille des heures & celle des minutes sont menées de la même maniere que celles des montres ordinaires, à la réserve d'environ un quart de minute de jeu que l'éguille des minutes a, laquelle est fixe dans les montres ordinaires. Cette observation ne mérite pas d'attention en faveur des avantages qui résultent de cette construction.

Déclarons que cette montre nous a paru nouvelle, & que nous n'avons aucune connoissance qu'on en ait fait de semblable avant lui ; d'ailleurs la chose se trouvant confirmée par l'Académie royale des Sciences ; vû son certificat, en date du 2 Septembre 1751, qui lui attribue la nouveauté de cette montre, nous avons crû pouvoir certifier le fait plus autentiquement : en foi de quoi nous signé le présent certificat. A Paris, le 6 Août 1753. *Signé* Igout, Fortin, Goret, Alexandre, le Masurier, Arsandaux, Jouard, Fieffé pere, Hervé.

Nous, soussignés, Josué Panier, Maître Horloger de la ville de Paris, ayant examiné une montre de la façon de M. Pierre le Roi, Maître Horloger de ladite Ville, construite d'une maniere particuliere, & telle, 1°. Que les trois dernieres roues de cette montre ont des pignons de sept, quoique cependant le nombre des roues ni des dents ne soit pas augmenté. 2°. Que la grande roue moyenne étant placée vers la circonférence de la platine ; cependant l'éguille des heures & celle des

Digitized by Google

minutes ſont menées de la même maniere que celles des montres ordinaires. 3°. Que la roue de rencontre (dont les dents ſont d'une figure différente de l'ordinaire) eſt d'environ un tiers plus grande qu'on ne les peut faire dans leſdites montres à l'ordinaire. Je déclare que je n'ai point fait de ſemblable montre, & que je n'ai aucune connoiſſance que feu mon frere en ait faite, la conſtruction de cette montre m'ayant paru nouvelle : je n'ai auſſi aucune connoiſſance qu'on en ait fait avant mondit ſieur Pierre le Roi. En foi de quoi j'ai fait & ſigné ce préſent certificat. Fait à Paris, ce 29 Juillet 1753. *Signé* Joſué Panier.

CHANSON.

A MADEMOISELLE M...

SUr un lit de gazon, environné de fleurs,
Un jour que je dormois à l'ombre d'un feuillage,
Un ſonge vint m'offrir les attraits enchanteurs
De la beauté qui m'engage.
L'Amour avoit pris ſoin de fléchir ſes rigueurs,
J'étois charmé de ſon tendre langage :
Je m'éveille, flaté de ces douces erreurs ;
Mais, hélas ! du plaiſir je ne vis que l'image.

Lemonnier.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continue toujours avec succès, le Dimanche & le Vendredi, les représentations de *Castor & Pollux*.

Les Italiens qui depuis environ dix-huit mois occupoient tantôt une, tantôt deux, & quelquefois trois fois la semaine, le théatre de l'Opéra, y jouerent pour la derniere fois, le Jeudi 7 Mars. On a substitué à leurs Intermédes *Platée*, qu'on donne le Mardi & le Jeudi.

Les trois représentations qu'on accorde tous les hyvers aux Acteurs de l'Opéra, pour leur Capitation, ont été données le Mercredi 13 Mars, le Mercredi suivant, & le Samedi 30. On a donné la premiere fois *Titon & l'Aurore*; la seconde *Pigmalion*, le *Prologue de Platée*, *Zelindor*, l'*Ariette de Titon*, & la *Contre-danse d'Ismene*; & la troisiéme *Atis*. Le choix de ces Ouvrages, tous célebres, a été généralement approuvé.

Les Comédiens François ont donné le Lundi 11 Mars la premiere représentation des *Troyennes*, Tragédie nouvelle de M. de Châteaubrun, dans laquelle il y a de grandes beautés & beaucoup d'intérêt.

Extrait des Adieux du Goût, *Comédie en un Acte, à Scenes épisodiques.*

Le Goût arrivant à Paris, ouvre la Scene: Momus déguisé en petit-maître, l'aborde d'un air

Digitized by Google

leſte. Ils ont d'abord de la peine à ſe reconnoître. Momus rend enſuite compte au Goût des nouveautés qui embelliſſent maintenant dans tous les genres le ſéjour de Paris ; le Goût trouve ces nouveautés déteſtables, Momus les défend vivement.

Le Goût.

Mais, Momus, autrefois . . .

Momus.

Ah ! Momus, autrefois ?
Cela ſent ſon vieillard qui tombe dans l'enfance.
Eh bien ! rappelles-moi mes antiques exploits :
Je ne me ſouviens plus de ma vieille exiſtence.

Le Goût.

Faut-il te rappeller ce tems, cet heureux tems,
Où du ſage Boileau tu conduiſois la plume,
Où j'aimois à te voir, défenſeur des talens,
Accabler les Cotins ſous mille traits plaiſans,
Et répandre contr'eux ton utile amertume ;
Alors au bien public conſacré librement . . . .

Momus l'interrompant.

En vain contre nos mœurs ton orgueil ſe récrie ;
Quand tout eſt renverſé, raiſonner eſt folie ;
Le Goût n'eſt plus notre élément.
A ton rival vainqueur tu veux livrer la guerre ;
Mais par où commencer ? dans quel cercle, en quels lieux
Diſtiller contre lui ton ſel faſtidieux ?

Digitized by Google

As-tu quelque réduit ? Connois-tu quelque ſphere
Où l'on écoute encor tes propos ennuyeux ?
Lui ſeul regne par tout ; d'un ſuccès glorieux
Par tout ſon audace eſt ſuivie ;
Aidé de la vive ſaillie,
Il enchaîne les cœurs, il faſcine les yeux,
Il eſt le charme de la vie.
Mais toi dont la triſte manie
Veut régler au compas les plaiſirs & les jeux ;
Tu ne connus jamais la bonne compagnie.
Qu'aimes-tu ? la ſincérité.
Nous ſommes faux ; mais la prudence
Eſt mere de la fauſſeté.
Ton uniforme vérité
Dont tu nous vantes l'excellence,
Valut-elle jamais cette variété
Que jette en nos diſcours l'aimable médiſance ?
De la piquante nouveauté
Nous ne ſuivons plus que les traces,
Et nous aimons bien mieux le clinquant & ſes graces
Que ton inſipide beauté.
Tu nous vantois jadis ce palais enchanté,
Ce ſuperbe jardin où la belle nature,
Malgré l'éclat de ſa parure,
Réunit la grandeur & la ſimplicité.
Nous ſommes las enfin de tant de dignité ;
En vain le Nôtre, ton éleve,
Etale dans ce lieu les ſecrets de ſon art ;

Digitized by Google

Le Goût.

Vous prouver vos erreurs par de simples paroles,
Ce seroient propos superflus :
Toutes les deux vous êtes folles ;

à Thalie

Vous un peu moins ;

à Melpomene.

Vous beaucoup plus.
Votre destin que je déplore
Exigeroit bien d'autres soins.

Momus.

Allez, & toutes deux prenez de l'ellébore :

à Melpomene.

Vous beaucoup plus ;

à Thalie.

Vous un peu moins.

Plutus survient entouré de beaucoup de gens, Musiciens, Peintres, Commis & autres ; il ne dit que des choses ridicules, & s'occupe à lorgner de tous côtés ; en lorgnant il apperçoit le Goût.

Mais, que vois-je ! quelle est cette figure-là ?
Encor des protégés ! ô Momus ! tu m'accables :
Que faut-il faire pour cela ?

Le Goût.

Rien ; je ne brigue point tes bienfaits méprisables ;

Digitized by Google

On ſçaura, tôt ou tard, en connoître le prix.
Que par toi le faux goût étende ſon empire ;
Qu'il regne, j'y conſens ; profite du délire
Où les travers du ſiécle ont plongé les eſprits ;
Que ce peuple à jamais inquiet & frivole,
De toute nouveauté bruyant adorateur,
Se précipite en foule au temple de l'erreur,
Et coure avec furie encenſer ſon idole.
Que par tout de bouffons, de mimes entêté,
De ſes Auteurs divins profanant la mémoire,
Il immole, ſans honte, à ſa légereté
L'Avare & Polieucte, aux farces de la Foire.
Qu'enfin, livré ſans ceſſe à l'ardeur de changer,
Dans ſes goûts, dans ſes arts, ſans ceſſe il ſacrifie
A l'inſtant, au futile, à la ſuperficie,
Le regne du clinquant doit être paſſager.
Je quitte ce ſéjour & n'y veux reparoître
Que lorſque le François, transfuge du vrai beau,
Laſſé du joug honteux de ce tyran nouveau,
Pour l'honneur de ſon nom voudra me reconnoître.

Cette Piéce, qui eſt remplie de détails agréables, a eu onze repréſentations : elle ſe trouve imprimée, chez *Ducheſne*, rue Saint Jacques.

Les Comédiens Italiens ont donné le Lundi 25 Février, une petite Piéce nouvelle de M. de Chevrier, intitulée : *le Retour du Goût*, dont ils con-

Digitized by Google

tinuent encore les représentations ; elle est composée de sept Scenes.

La place nous manque pour en rendre compte. Nous renvoyons au mois prochain l'extrait de cette Comédie, aussi bien que celui des *Jumeaux*, Parodie de Castor & Pollux, donnée le Samedi 9 Mars, & celui du *Trompeur trompé*, & de *Bertholde à la Cour*, deux Piéces représentées à l'Opéra Comique.

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

De Moscou, *le 7 Février.*

LA liberté que différentes personnes non autorisées se donnoient de faire le commerce, étant préjudiciable aux communautés des Marchands, le Gouvernement a renouvellé les Ordonnances rendues à ce sujet, & les contrevenans seront condamnés à une amende de mille roubles. Une députation des Marchands, à la tête de laquelle étoit le sieur Senowjef, Président du Corps de Ville, s'est rendue au Palais, pour remercier l'Impératrice de la protection qu'elle leur accorde. Les Députés ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté Impériale, comme une foible marque de leur reconnoissance, un diamant estimé cinquante-trois mille roubles, sur une soucoupe d'or, dont le travail surpasse de beaucoup le prix de la matiere.

Digitized by Google

De Warsovie, *le* 1^r *Février.*

Il paroît un mémoire signé du Grand Général de la Couronne, de celui de Lithuanie, & des principaux Sénateurs, contre le projet que le Prince Sangusko a formé de démembrer de l'*Ordinatie* les biens qui y sont réunis. Ce mémoire porte que le zele pour le bien public & la fidélité dûe au Roi, ne permettent pas de regarder avec indifférence une telle entreprise : que dans l'intervalle de cent cinquante ans, on n'a vû aucun des successeurs à l'*Ordinatie* qui ait osé y donner atteinte ; que la démarche du Prince Sangusko est d'autant moins tolérable, que ce Seigneur ne descendant de l'Instituteur que par les femmes, il n'a pû avoir qu'une jouissance précaire de l'*Ordinatie*, jouissance en quelque sorte usurpée à la faveur des affaires importantes qui ont absorbé l'attention de la République ; que prétendre ainsi disposer des fonds de l'*Ordinatie*, c'est vouloir ôter à la République la Juridiction Militaire, Civile & Territoriale qu'elle s'est réservée sur ces biens ; & que c'est rendre incertaine & mal assurée la subsistance du corps de troupes que l'*Ordinatie* doit entretenir pour le service de l'Etat.

Aussi-tôt que ce mémoire a été public, le Grand Général de la Couronne a fait signifier au Commandant de la Forteresse, située sur les terres de l'*Ordinatie*, de n'écouter d'autres ordres que les siens.

De Stockolm, *le* 11 *Février.*

Le Comte de Tessin ayant demandé de nouveau la permission de se démettre de la Charge de Gou-

Digitized by Google

verneur du Prince Royal, le Sénat lui a permis d'en discontinuer l'exercice jusqu'à la prochaine assemblée des Etats, & le choix du Comte de Stromberg proposé par le Roi pour en faire les fonctions par *interim*, a été agréé unanimement. La Comtesse de Tessin a aussi donné sa démission de la charge de Surintendante de la Maison de la Reine.

L'Académie Royale des Sciences a résolu de distribuer chaque année deux Prix, consistant l'un & l'autre en une médaille d'or de la valeur de dix ducats. Les Auteurs qui voudront concourir, auront la liberté de travailler sur tel sujet qu'il leur plaira de choisir. Cependant l'Académie avertit qu'elle préferera les ouvrages dont le public pourra tirer quelque utilité. Si dans une même année on présente à cette Compagnie plus de deux Piéces qui méritent d'être couronnées, elle s'engage à donner un troisiéme Prix.

DE COPPENHAGUE, *le 1^r Février.*

Il paroît un nouveau Réglement au sujet de quelques changemens que le Roi a jugé à propos de faire dans les exercices militaires. Sa Majesté a déclaré que les Officiers des Gardes du Corps, ceux du Régiment des Gardes Danoises, & ceux des Grenadiers de la Garde, jusqu'aux Lieutenans inclusivement, seroient admis désormais au jeu de la Reine lorsque cette Princesse tiendroit appartement. La même prérogative a été accordée aux Capitaines & aux Lieutenans de Vaisseaux.

Le sieur de Rosenpalm, Amiral des Armées Navales de Dannemarck, Membre du Collége de l'Amirauté, & Député du Commissariat Général de la Marine, mourut en cette ville le 18 du mois

Digitized by Google

dernier, dans la soixante-dix-septiéme année de son âge.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 9 Février.*

On ne compte pas que le Marquis de Botta d'Adorno parte avant le mois d'Avril, pour aller prendre l'administration des affaires du Grand Duché de Toscane. L'Impératrice Reine a renvoyé le Général Harsch à Gortz, où l'on va continuer les conférences pour le réglement des limites entre les Etats de cette Princesse & ceux de la République de Venise.

Selon les lettres de Bude, les quatre principaux auteurs de la sédition qui s'y est élevée il y a quelque tems, ont eu la tête tranchée. Six de leurs complices ont été condamnés à travailler pendant huit ans aux fortifications, & l'on a enrollé les autres dans divers Régimens.

De Dresde, *le 18 Février.*

Le Comte de Bellegarde, que le Roi a nommé son Envoyé extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi Très-Chrétien, est parti ce matin. Il va d'abord en Savoye, pour régler quelques affaires particulieres, & il se rendra ensuite à sa destination.

De Berlin, *le 28 Février.*

On fait d'exactes recherches sur la conduite de diverses personnes qui ont été employées à l'Hôtel des Monnoyes.

Digitized by Google

De Manheim, *le 21 Février.*

Le Prince de Schwartzbourg-Rudolstad désirant d'être admis dans le Collége des Princes de l'Empire, le Roi de Prusse a écrit à l'Electeur, pour l'engager à favoriser la demande de ce Prince. On est informé que Sa Majesté Prussienne a prié le Roi de Suede & le Roi de Dannemarck, de faire appuyer cette même demande par les Ministres qu'ils ont à la Diéte de Ratisbonne, l'un comme Duc de Poméranie, l'autre en qualité de Duc de Sleswick.

ESPAGNE.

De Lisbonne, *le 7 Février.*

Sa Majesté jugeant à propos d'établir quelques nouveaux Réglemens par rapport à la levée des droits de Douane, on a communiqué aux Consuls des Nations étrangeres le plan dressé à ce sujet. En même tems, ils ont été invités à donner leurs observations sur les articles qui pourroient faire naître quelques difficultés. La Compagnie formée par le sieur Oldenbourg, a fait acheter des piastres à Cadix pour la valeur d'un million.

De Madrid, *le 12 Février.*

On a reçu avis de Cadix, que la Frégate *la Notre-Dame de bon voyage* y étoit arrivée de Carthagêne. Ce Bâtiment a apporté la valeur de trois cens vingt-neuf mille deux cens piastres, tant en or qu'en argent monoyé ou non monoyé; quatre cens quatre-vingt cinq émeraudes; quatre-vingt neuf mille six cens soixante-quinze livres de quinquina; cinquante-sept mille sept cens soixante-quinze de tabac; cent vingt-deux mille sept cens

Digitized by Google

vingt-cinq de sucre ; quarante-trois mille cent vingt-cinq de cacao ; cent mille de bois de Brésil ; cinq cens douze de coton, & dix-huit cens soixante-quinze cuirs.

ITALIE.

DE NAPLES, *le* 18 *Janvier.*

Le Chevalier Gray, Envoyé extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne, a eu quelques conférences avec le Marquis Fogliani, Secrétaire d'Etat, & l'a assuré que Sa Majesté Britannique n'avoit rien de plus à cœur, que de resserrer de plus en plus les liens de la bonne intelligence entre cette Cour & celle de Londres. Le Roi a résolu d'ajouter six nouveaux Bataillons à ses troupes, qui après cette augmentation monteront à quarante-cinq mille hommes. On travaille à la remonte des Régimens de Cavalerie & de Dragons. L'exercice à la Prussienne est maintenant introduit dans tous les Régimens d'Infanterie de Sa Majesté.

DE ROME, *le* 12 *Février.*

Depuis long-tems les côtes de l'Etat Ecclésiastique n'avoient été infestées d'un aussi grand nombre de Corsaires qu'elles le sont actuellement. On a instruit le procès des Contrebandiers qui s'étoient attroupés dans la Marche d'Ancône : ceux dont on s'est saisi ont subi le supplice, & les autres ont été condamnés par contumace.

Sa Sainteté, entre les divers desseins qui lui ont été présentés pour les embellissemens qu'elle se propose d'ajoûter à la Basilique du Vatican, a choisi celui du sieur Vanvitelli.

Digitized by Google

De Florence, *le 24 Janvier.*

Il vient d'arriver de Vienne un Courier, par lequel on a appris que l'Empereur avoit nommé le Marquis de Botta d'Adorno son Ministre Plénipotentiaire pour l'administration des affaires de ce Grand Duché.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, *le 14 Février.*

Il s'est tenu ces jours-ci plusieurs Conseils, & l'on dit qu'ils ont eu pour objet l'acommodement des affaires d'Irlande.

Le Contre-Amiral Watson, nommé pour commander l'Escadre qui doit faire voile de Portsmouth, reçut hier des Commissaires de l'Amirauté ses instructions, qu'il ne doit ouvrir qu'à une certaine hauteur. Le Gouvernement se propose d'envoyer encore mille Allemands à la Nouvelle Ecosse, & de leur accorder les mêmes avantages dont jouissent ceux de leurs compatriotes qui y sont déja établis. Selon les avis reçus de la Virginie, les habitans y sont fort mécontens de ce que le Gouvernement a imposé un droit d'une pistole sur chaque Patente qu'on y expédie pour le partage des terres.

Le Roi se rendit le 5 Mars à la Chambre des Pairs, & Sa Majesté ayant mandé la Chambre des Communes, donna son consentement à plusieurs Bils, tant publics que particuliers.

Le sieur Pelham, Chancelier de l'Echiquier, premier Commissaire de la Trésorerie, & Conseiller du Conseil privé, est mort le 6, âgé de soixante

soixante ans. Il étoit frere du Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 13 Février.*

Le Collége de l'Amirauté de cette Ville a jugé à propos de faire un Réglement pour l'avantage du commerce & de la navigation.

DE LA HAYE, *le 15 Février.*

La convention en vertu de laquelle le Roi de Prusse vend au Prince Stathouder les Domaines que Sa Majesté Prussienne possédoit dans ces Provinces, ayant été signée le 11 du mois dernier par les Commissaires respectifs, l'échange des ratifications doit se faire dans peu de jours, & le 9, un Courier extraordinaire apporta celle du Roi de Prusse.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de Mesdames de France, assista le 13 Février dernier dans la Chapelle du Château à une Messe de *Requiem*, qui fut célébrée par les Missionnaires, pour le repos de l'ame de Madame Henriette.

Le 16, le Roi revint de Trianon.

Le 18, pendant la Messe du Roi, on chanta le *De profundis* pour l'anniversaire de feu Monsei-

Digitized by Google

gneur le Dauphin, pere de Sa Majesté.

La Duchesse d'Orléans fut attaquée le 15 de ce mois de la fiévre & d'un violent mal de tête. Le 18, la petite vérole se manifesta. L'éruption s'est faite heureusement, & la maladie n'a été accompagnée d'aucun symptôme fâcheux.

Le 19, le Roi se rendit à Choisy. Sa Majesté revint le 20 à Versailles, & partit le même jour pour Bellevûe.

Monseigneur le Duc d'Aquitaine étant malade, le Cardinal de Soubize, Grand Aumônier de France, lui a suppléé le 21 au soir les cérémonies du Baptême. Ce Prince a été nommé *Xavier-Marie-Joseph.* Il a été tenu sur les Fonts par le Maréchal de la Mothe-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, & par la Comtesse de Marsan, Gouvernante des Enfans de France.

M. de Meyserey, ancien Médecin des armées du Roi, en Italie & en Allemagne, & correspondant de l'Académie royale des Sciences, a présenté à Sa Majesté & à Monseigneur le Dauphin un ouvrage intitulé, *Médecine d'Armée.*

Monseigneur le Duc d'Aquitaine mourut le 22 à midi au Château de Versailles, âgé de cinq mois & quatorze jours. Ce Prince, malgré tous les secours qui lui ont été administrés, n'a pu résister à la violence des convulsions occasionnées par le mal de dents.

On a publié des ordres du Roi dans la ville de Marseille & dans les ports voisins, pour informer les Négocians & les Navigateurs que l'ancien droit levé par le Roi de Sardaigne, & connu sous le nom de *Droit de Villefranche*, n'avoit plus lieu pour les Bâtimens François, & que le passage à la hauteur de ce port leur étoit désormais entierement libre. Il a été signé le 15 Décembre dernier à Nice un

Digitized by Google

acte, en vertu duquel ledit droit demeure supprimé & aboli pour les François, leurs navires & leurs effets. Cet acte a été passé entre deux Députés munis des pouvoirs de la Cour de Turin, & deux Députés que la Chambre du Commerce de la ville de Marseille avoit envoyés, avec la permission du Roi, pour conclure cette affaire, conformément aux intentions de Sa Majesté & à celles du Roi de Sardaigne. Les deux Puissances ont respectivement autorisé & approuvé l'acte dont il s'agit. En conséquence, le Roi de Sardaigne a renoncé en faveur des François par un édit formel, sans exception & sans retour, au droit qu'il faisoit exiger à la hauteur & au passage de Villefranche, Sa Majesté Sarde voulant que les Prépposés à la perception de ce droit en usent à cet égard comme s'il n'en avoit jamais été question pour les Sujets & le pavillon de France. Cet événement qui délivre pour toujours la navigation Françoise d'une servitude incompatible avec la liberté du commerce, & les deux Cours, des contestations dont elles ont voulu détruire la cause, a répandu dans les ports de Provence une joye générale.

On a fait rapport à l'Académie des Sciences, que pendant les premiers jours de ce mois il étoit tombé en plusieurs endroits, dans les environs de cette Capitale, jusqu'à trois pieds de neige. Selon les observations, la liqueur du thermometre descendit le 7 à 11 dégrés trois quarts au-dessous du terme de la glace, & par conséquent à un dégré un quart plus bas qu'en 1740.

Le 22 au soir, le corps de Monseigneur le Duc d'Aquitaine fut apporté de Versailles au Palais des Thuileries. Il y a été exposé à visage découvert, & le lendemain il a été ouvert & embaumé. Le 25, vers les quatre heures après-midi, le convoi

Digitized by Google

deſtiné à le conduire à l'Abbaye royale de S. Denis, ſe mit en marche dans l'ordre ſuivant. Le caroſſe des Gentilshommes du Duc de Cruſſol ; le caroſſe des Ecuyers de la Comteſſe de Marſan, Gouvernante des Enfans de France ; le caroſſe des Aumôniers du Cardinal de Soubize ; le caroſſe des Ecuyers du Prince de Condé ; deux caroſſes du Roi, dans leſquels étoient les femmes de chambre de Monſeigneur le Duc d'Aquitaine ; un troiſiéme caroſſe de Sa Majeſté, rempli par les huit Gentilshommes ordinaires, deſtinés à porter le cercueil & les quatre coins du poële qui le couvroit ; un détachement de chacune des deux compagnies des Mouſquetaires ; un détachement de celle des Chevaux-Légers ; pluſieurs Pages de la Reine & de Madame la Dauphine ; vingt-quatre Pages de la grande & de la petite écurie du Roi. M. Deſgranges, Maître des cérémonies, & M. de Bourlamaque, Aide des cérémonies, étoient à cheval devant le caroſſe où étoit le corps de Monſeigneur le Duc d'Aquitaine. Un grand nombre de Valets de pied de leurs Majeſtés entouroient ce caroſſe, après lequel marchoient le détachement des Gardes du Corps & le détachement des Gendarmes. Le Cardinal de Soubize, Grand Aumônier de France, étoit dans le caroſſe à la droite, & il portoit le cœur du Prince. Le Prince de Condé, nommé par le Roi pour accompagner le corps, étoit à la gauche. La Comteſſe de Marſan & le Duc de Cruſſol étoient ſur le devant. La Dame de Butler, Sous-Gouvernante des Enfans de France, & l'Abbé de Laſcaris, Aumônier du Roi, étoient aux portieres. Le caroſſe du Prince de Condé & ceux du Cardinal de Soubize & de la Comteſſe de Marſan fermoient la marche. Le convoi étant arrivé à l'Abbaye de Saint Denis vers les ſept heures du ſoir, le

Digitized by Google

Cardinal de Soubize préſenta le corps au Prieur de l'Abbaye, & l'on fit l'inhumation avec les cérémonies accoutumées. Le cœur fut enſuite porté dans le même ordre à l'Abbaye royale du Val-de-Grace.

Leurs Majeſtés, accompagnées de la Famille royale, aſſiſterent le 24 dans la Chapelle du Château, aux Vêpres & au Salut, célébrés par les Miſſionnaires.

Le même jour au ſoir, le Roi retourna au Château de Bellevûe, d'où Sa Majeſté eſt revenue le 27 au matin.

Le 27, le Mercredi des Cendres, le Roi reçut les cendres des mains du Cardinal de Soubize, Grand-Aumônier de France. La Reine les reçut des mains de l'Archevêque de Rouen, ſon Grand Aumônier; Monſeigneur le Dauphin, de celles de l'Abbé de Raigecourt, Aumônier du Roi; Madame la Dauphine, de celles de l'Archevêque de Sens, ſon premier Aumônier; Monſeigneur le Duc de Bourgogne & Madame, de celles de l'Abbé Barc, Chapelain du Roi.

La petite verole de la Ducheſſe d'Orléans s'étant terminée auſſi heureuſement qu'on pouvoit le ſouhaiter, cette Princeſſe changea le 27 d'appartement, & elle eſt en pleine convaleſcence.

Les Etats de la Province de Languedoc ont accordé d'une voix unanime le don gratuit qui leur a été demandé par Sa Majeſté.

L'Evêque d'Angoulême fut ſacré le 3 Mars, dans la Chapelle de l'Archevêché, par l'Archevêque de Paris, aſſiſté des Evêques de Bazas & de Leſcar.

Leurs Majeſtés ſouperent le 3 au grand couvert.

Le même jour, le Duc de Châtillon, le Duc

Digitized by Google

de Rohan, le Prince d'Enrichemont & le Marquis de Tillieres, en longs manteaux de deuil, firent leurs révérences au Roi, à la Reine & à la Famille royale, à l'occaſion de la mort du Duc de Châtillon.

La Marquiſe de Peruſe fut préſentée le même jour à leurs Majeſtés.

Le même jour, premier Dimanche de Carême, le Roi & la Reine, accompagnés de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Meſdames de France, entendirent la Prédication du Pere Logier, de la Compagnie de Jeſus. Leurs Majeſtés aſſiſterent le 5 au Sermon du même Prédicateur.

Madame la Dauphine communia le 4 par les mains de l'Archevêque de Sens, ſon premier Aumônier.

Le 5, le Roi, au nom de Sa Majeſté Catholique, revêtit Monſeigneur le Duc de Bourgogne des marques de l'Ordre de la Toiſon d'or.

Le 6, pendant la Meſſe du Roi, l'Evêque d'Angoulême prêta ſerment de fidélité entre les mains de Sa Majeſté.

Le Roi a accordé au Duc de Châtillon la Lieutenance Générale de la Haute & Baſſe Bretagne qu'avoit le Duc de Châtillon ſon pere.

Le Chevalier de Dreux, Maréchal des Camps & Armées du Roi, a obtenu la charge de Grand Maître des cérémonies de France, vacante par la mort du Marquis de Brezé.

Sa Majeſté voulant faire aſſembler ſes Bataillons de Milice & de Grenadiers Royaux, comme ils l'ont été chaque année depuis la paix, elle a ordonné que les cent ſept Bataillons de Milice qui ſont entretenus à ſon ſervice, y compris celui de la ville de Paris & les ſix des Duchés de Lorraine

Digitized by Google

& de Bar, s'assemblassent dans le courant du mois de Mai prochain, au moins pendant huit jours, dans les quartiers qu'il est d'usage de leur assigner.... Entend Sa Majesté, qu'avant la séparation desdits Bataillons, les Compagnies de Grenadiers en soient détachées, pour former onze Bataillons de Grenadiers Royaux, qui seront assemblés & exercés séparément pendant un mois dans des Villes & Places de guerre.

On apprend de Lyon, que le même jour le Cardinal de Tencin a sacré dans la Chapelle de son Palais Archiépiscopal l'Evêque titulaire d'Egée, & qu'il a été assisté dans cette cérémonie par l'Archevêque de Vienne & par l'Evêque de Mâcon.

Les Jésuites de Douay, conformément aux intentions du Roi, ont établi dans leur Collége deux Professeurs de Rhétorique, dont l'un donnera ses leçons le matin, & l'autre l'après-midi. Ces Professeurs observeront régulierement la même méthode qui s'observe à Paris dans la Rhétorique du Collége de Louis le Grand. Le Pere Stempels, l'un d'eux, prononça le 16 du mois dernier, en présence du Parlement, du Corps de Ville & de l'Université, une harangue Latine, dont l'objet étoit de prouver *la nécessité de ranimer l'étude de l'Eloquence*.

Le Roi alla le 9 à Choisy, & Sa Majesté en revint le même jour.

Le 10, second Dimanche de Carême, le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille royale, assisterent à la Prédication du Pere Logier, de la Compagnie de Jesus.

Il y eut le soir grand couvert chez la Reine.

Le Roi a nommé le Comte de Saint-Germain, Lieutenant Général de ses Armées, Commandant dans les Provinces de Flandre & de Hainault, en

Digitized by Google

l'abſence du Prince de Soubize, Gouverneur Général de ces Provinces, & en ſa préſence, ſous ſes ordres.

Sa Majeſté a donné à M. de Bernage de Vaux, Intendant du Bourbonnois, la charge de Secrétaire-Greffier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, vacante par la mort de M. Roſſignol.

Les Etats de la Province de Languedoc ont terminé le 11 leurs ſéances.

M. Mazade de Saint-Briſſon a été nommé leur Tréſorier Général, à la place de feu M. Lamouroux.

Le 14, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-ſept cens cinquante livres; les Billets de la premiere Lotterie Royale, à ſept cens quarante; & ceux de la ſeconde, à ſix cens trente-neuf.

BÉNÉFICES DONNÉS.

LE Roi a nommé l'Evêque de Tulles à l'Evêché de Senlis, & l'Abbé Drouas de Bouſſey, ci-devant Vicaire Général de l'Archevêché de Sens, à l'Evêché de Toul. Sa Majeſté a accordé l'Abbaye de Saint Vincent, de Laon, Ordre de Saint Benoît, à l'Archevêque de Sens; celle de Vaux en Ornois, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Toul, à l'Abbé de Sailly, Aumônier de Madame la Dauphine; celle de Femy, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Cambray, à l'Abbé de Scepeaux, Vicaire Général de l'Evêché de Langres; celle de la Rivour, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Troyes, à l'Abbé Quelen, Curé dans le Diocèſe de Rouen; l'Abbaye ſéculiere de Conques, Diocèſe de Rhodez, à l'Abbé de Panat, Aumônier de Madame

Digitized by Google

Adélaïde ; celle de Chartréuve, Ordre de Prémontré, Diocèse de Soissons, à l'Abbé le Févre, Professeur de la Maison de Sorbonne ; l'Abbaye réguliere de Fontevrault, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Poitiers, , à la Dame de Valence, Religieuse au Paravis ; celle de la Trinité de Caen, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bayeux, à la Dame de Belsunce, Religieuse du Ronceray à Angers ; celle de Royal-Lieu, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Soissons, à la Dame de Soulanges, Religieuse à Fontevrault ; celle de Mercoire, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Puy, à la Dame de Condre, Religieuse du même Ordre, & le Prieuré d'Andrezy, à l'Abbé Carlier.

Le Roi a donné l'Abbaye de Champagne, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Mans, à l'Abbé Dumont, Vicaire Général de l'Evêché de Bayeux ; & l'Abbaye des Roches, même Ordre, Diocèse d'Auxerre, au sieur Adam, Curé de l'Eglise de Saint Barthelemy.

NAISSANCES.

LE 12 Janvier 1754 est né, & a été baptisé Claude-Louis de Saisseval, fils de Claude-Jean-Baptiste, Comte de Saisseval-Feuquieres, Guidon des Gendarmes de Berri ; & d'Henriette-Philberte du Brocard de Barillon, & petit-fils de feu Claude-François, Comte de Saisseval, Seigneur de Feuquieres, Meraucourt, la Ferriere, Froyelle, Elincourt, Feuquerolles, &c. Commandant pour le Roi des Ville & Gouvernement d'Ardres ; & de Louise-Catherine-Françoise de Verduzan, d'une ancienne maison de Gascogne.

La terre de Saisseval, près Amiens, est l'origi-

Digitized by Google

ne de la maiſon de Saiſſeval. Le premier Seigneur de ce nom, connu avec certitude, étoit Enguerran de Saiſſeval, vivant l'an 1023.

Gautier de Saiſſeval ratifia l'an 1155, comme Seigneur dominant, une donation faite par Hugues de Belloy, à l'Abbaye du Gard.

Pluſieurs deſcendans de ces Seigneurs ſe trouvent qualifiés Sires de Saiſſeval & Chevaliers dans divers actes & chartulaires, depuis l'an 1176 juſques dans le XIVe ſiécle.

La branche aînée s'étant éteinte en la perſonne de Marie, Dame de Saiſſeval, fille de Jacques, Sire de Saiſſeval, Chevalier, vivant l'an 1392, elle porta cette Terre dans la maiſon de Senicourt, par ſon mariage avec Raoul de Senicourt au commencement du XVe ſiécle.

Il n'eſt reſté qu'une branche cadette, dont Gilles de Saiſſeval, marié à Catherine d'Oiſy l'an 1341, eſt l'auteur. Il ſervoit dans les guerres l'an 1338, qu'il donna quittance de ſes appointemens, ſous le ſceau de ſes armes, repréſentant *un ſemé de treffles à deux bars adoſſés, ſurmontés d'une étoile en chef, avec un filet en bande*, pour briſure de cadet. Il donna aveu au Vidame d'Amiens l'an 1364 pour la Terre de Piſſy, qui eſt encore aujourd'hui dans la maiſon de Saiſſeval, dont il n'étoit alors que Seigneur en partie, l'autre partie ayant été poſſédée par Jean Sire de Saiſſeval, Chevalier, iſſu de la branche aînée, qui la vendit l'an 1348 aux Religieux de S. Lucien de Beauvais, avec réſerve d'uſufruit, en faveur de Gilles de Saiſſeval ſon couſin, chef de la branche exiſtante des Seigneurs de Piſſy, laquelle a produit deux Chevaliers de Malthe; le premier nommé Thibaut de Saiſſeval de Piſſy, reçu l'an 1566; & le ſecond appellé Louis de Saiſſeval de Piſſy, en 1666, & elle s'eſt diviſée en

Digitized by Google

plusieurs rameaux, connus sous les noms des Seigneurs de Ricquemenil & de Feuquieres.

Les armes de la maison de Saisseval sont *d'azur, à deux bars adossés d'argent.*

Sully, de Prat, Mainbourg, Louvet, Lestoil & la Morliere parlent avantageusement de l'ancienneté & des services de cette maison.

Le 24 Février, Magdeleine-Elisabeth-Flavie de Cohorn de la Palun, épouse de Louis, Vicomte de Noé, Chambellan de Monseigneur le Duc d'Orleans, & Lieutenant de Vaisseaux, accoucha d'un fils, qui fut baptisé le même jour à Saint Eustache, & nommé Charles-Louis de Noé, ayant eu pour parrein Jacques Roger, Marquis de Noé; & pour marreine, Dame Charlotte de Gaillardon de Levignan.

La maison de Noé doit être comptée parmi les plus illustres de la Province de Languedoc, tant par son ancienneté que par ses alliances avec les plus considerables de la Province. Elle tire son nom du Château de Noé ou Noer, situé dans le Diocèse de Rieux, près de la Garonne, à une lieue de Muret, & dont on connoît des possesseurs dès l'an 1000. Une généalogie imprimée en 1669 sur les titres de cette maison, en commence la filiation depuis l'an 1100, par Gaultier, Seigneur de Noé, à qui on donne pour femme Jeanne de Goste. De lui étoit issu,

Jean I. Seigneur de Noé, qui rendit hommage l'an 1356 à Pierre Raymond, Comte de Comminges, pour les terres de S. Ferriol & de Samaran. Il fut marié l'an 1380 avec Andriotte de Palès, du pays de Forez: de ce mariage naquit

Jean II. du nom, Seigneur de Noé, qui fut marié du vivant de ses peres le 2 Décembre 1398, avec Brayde d'Orbessan. Il est probablement le

Digitized by Google

même que Jean de Noé, Ecuyer, qui fit montre à Briſeterte le 19 Juin 1427, de lui & de neuf autres Ecuyers de ſa Chambre, pour ſervir le Roi à Lautrec, ſous le Gouvernement du Comte de Foix. Jean II eut pour enfans, 1°. Bernard, qui continua la poſtérité. 2°. Hugues de Noé, Chevalier, qui rendit de grands ſervices au Roi Charles VII, dont il fut premier Ecuyer du Corps & Maître de l'Ecurie, ce qu'on appelle aujourd'hui Grand-Ecuyer : il fut établi Capitaine du Château de Roquemaure en Languedoc, dont il obtint la ſurvivance pour ſon fils, par Lettres du 27 Août 1436. 3°. Rigond de Noé, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.

Bernard I du nom, Seigneur de Noé, tranſigea en 1424 avec ſon frere Hugues, & fit hommage en 1456 & 1463 des terres qu'il poſſédoit en Guyenne & en Languedoc, entr'autres de celles de Noé, qu'il tenoit en toute juſtice, haute, moyenne & baſſe, mere mixte & impaire ; il avoit été marié en 1443 avec Miſene Iſalguier, qui étant veuve teſta en 1483 en faveur de leur fils aîné

Manaud, Seigneur de Noé, qui eſt qualifié, ainſi que ſon pere & ſon ayeul, haut & puiſſant Seigneur, dans les coutumes qu'il donna à ſes Vaſſaux de la terre de Monteſquieu, l'an 1493, & dans l'hommage qu'il rendit pour ſes terres au Roi Louis XII l'an 1504. Manaud qui avoit épouſé en 1480 Jeanne de Voiſins, fille de Nicolas, Seigneur de Blagnac, teſta en 1514, pere de douze enfans nommés dans ſon teſtament, dont les deux aînés, Jean III & Gaſpard eurent poſtérité. De celui-ci ſortit la branche des Seigneurs de Monteſquieu, qui ſubſiſtoit encore en 1669. Jean III, Seigneur de Noé, continua la branche aînée

Digitized by Google

par ſon mariage avec Leonor de Mauleon, fille de Jean de Mauleon, Baron de Châteauneuf & de Durban ; il fut pere entr'autres enfans de

Roger I, Seigneur de Noé & de l'Iſle, qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, par M. de Montluc, Commandant l'armée de Guyenne, en exécution des Lettres de Sa Majeſté, du 21 Juillet 1569, qui portent que c'eſt en conſidération *de ſes grands & vertueux mérites & vaillances.* Il teſta en 1580, laiſſant dix enfans de ſon mariage contracté en 1541, avec Françoiſe fille d'Odet, Seigneur de Renque, & de Marguerite de Montaut.

Géraud, Seigneur de Noé, fils aîné de Roger, fut retenu en 1571 Ecuyer de la petite Ecurie du Roi, en récompenſe de ſes ſervices, & fait Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie ſuivant les grands Officiers, par Commiſſion du 30 Mai 1583, de François de France, Duc d'Alençon & de Brabant. Il épouſa en 1574 Catherine de Narbonne, fille de Michel, Vicomte de S. Girons, & de Marguerite de Pardailhan. Son fils aîné

Urbain, Seigneur de Noé, Chevalier, fut pourvû de la Charge de Sénéchal, & Gouverneur des quatre vallées d'Aure, de Magnoac, de Neſtez & de Barouſſe le 3 Mars 1607, fut fait Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie le 30 Octobre 1615, & Chef & Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances du Roi, le premier Juillet 1626. Il teſta en 1643, ayant épouſé en 1592 Marie de Mauleon, fille de Jean, Seigneur de Francon, laquelle fut mere, entr'autres enfans, de

Louis de Noé, Chevalier, Seigneur & Baron de l'Iſle en Armagnac, Sénéchal & Gouverneur des quatre Vallées, qui fut allié en 1625 avec Ga-

Digitized by Google

brielle de Buade, fille d'Antoine, Seigneur de Frontenac, Baron de Paluau, premier Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Conſeiller d'Etat, Capitaine & Gouverneur du Château de S. Germain-en-Laye & de la Meutte, & de Jeanne Secondat. Il teſta le 2 Avril 1646, laiſſant entr'autres enfans

Roger II du nom, Chevalier, Seigneur de Noé & de l'Iſle, Sénéchal & Gouverneur des quatre Vallées, qui décéda en 1699, après avoir vendu la Terre de Noé à N... Chobard, Greffier en Chef du Parlement de Toulouſe. Il avoit épouſé en 1666 Marguerite de Pouy, fille de Jean, Seigneur de Marignac, & d'Anne de Narbonne, & laiſſa entr'autres enfans, 1°. Marc-Roger de Noé, qui ſuit, & 2°. Louis de Noé, marié avec Anne-Eliſabeth de Breda, dont ſont nés, 1°. Louis, dit le Comte de Noé, Capitaine de Cavalerie; 2°. Anne-Charlotte de Noé.

Marc-Roger de Noé, Chevalier, Baron de l'Iſle, Sénéchal des quatre Vallées, Brigadier des Armées du Roi en 1719, décédé en 1733, avoit épouſé en 1714 Charlotte-Marguerite Colbert, fille de François, Seigneur de Saint-Mars, Capitaine de Vaiſſeaux, & de Charlotte-Reine de Lée. De ce mariage ſont ſortis

I. Jacques-Roger, Marquis de Noé, Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, marié en 1746 à Jaquette de la Jonquiere, dont il a deux filles.

II. Louis, Vicomte de Noé, qui donne lieu à cet article.

III. Marc-Antoine de Noé, Grand Vicaire de l'Archevêché d'Alby.

IV. Dominique de Noé, Cadet de Marine.

V. VI. VII. Trois filles, dont une Religieuſe.

Digitized by Google

& une autre mariée à Jacob de Labaï, Marquis de Viella.

La maison de Noé porte pour armes *lozangé d'or & de gueules.*

Lettre sur les effets du Mercure de M. de Torrès à M. le Docteur Zeguer, célèbre Professeur de Médecine à Valence en Espagne, &c. Par M. Carboneil, Docteur en Médecine, &c.

MOnsieur, je ne puis satisfaire mieux l'empressement que vous témoignez de sçavoir si le remede de M. de Torrès est véritablement supérieur à tous ceux qu'on connoît pour la cure radicale des maux vénériens, qu'en vous rendant compte de ce que j'ai vû moi-même. Je vous avouerai ingénument que je n'en ai été tout-à-fait convaincu, qu'après plusieurs faits éclatans * dont j'ai été témoin pendant le séjour que j'ai fait à Paris. Les malades qui s'adressoient à M. de Torrès ne le faisoient ordinairement qu'après avoir éprouvé par eux-mêmes combien les préparations ordinaires, quoiqu'administrées par des mains habiles, étoient infructueuses dans certains cas.

Les Chymistes, qui ont particulierement réfléchi sur l'inconstance des effets du mercure, en ont donné plusieurs raisons; la principale est que ce-

M. de Torrès imprime actuellement un second recueil de cinquante cures faites sur autant de malades qui avoient tous été manqués à plusieurs reprises, & dont l'état a été constaté avant & après leur guerison, par les plus grands maitres de l'Art.

Digitized by Google

mineral, nommé par les Anciens premier métal, comme l'origine des autres & leur cauſe, eſt rempli d'un ſouphre volatil impur, qui n'étant pas de ſon eſſence, empêche les bons effets qui réſultent de ſon adminiſtration dans les maladies, & lui en fait produire ſouvent de très-dangereux.

Toutes les fois donc qu'on dépouillera entierement le mercure de ce ſoufre arſénical, on poſſedera un remede preſque infaillible pour la cure d'un grand nombre de maux. Voilà, Monſieur, l'objet des recherches du Docteur Torrès pendant long-tems. La table de rapports de M. Geoffroy, quoique ſuſceptible de plus d'étendue & pas exempte de fautes, fit naître les premieres idées de cette découverte. On ne ſçauroit y parvenir que par le moyen de combinaiſons. Boerhaave, ce grand homme qui s'eſt occupé toute ſa vie de la recherche de la nature, vouloit trouver un corps qui ayant plus de rapport avec l'arſenic qu'avec le mercure, dégageât celui-ci du précédent. Heureux celui qui trouvera par hazard cette combinaiſon, & ſçaura en profiter; il s'aſſurera par là que la plus forte doſe du mercure ainſi purifié, n'excite jamais de ſalivation, ſi on le mêle avec égales parties de ſaindoux pour en faire une pommade dont on fera frotter le malade. Il lui ſera également facile de faire du mercure, ainſi purifié, une eſpece de précipité, dont on en donnera intérieurement juſqu'à deux gros à la fois, trois fois même par jour dans le cas preſſant. L'une & l'autre de ces préparations ſont des remedes d'une efficacité ſinguliere dans les maux les plus opiniâtres. Rien ne ſçauroit mieux le prouver que la relation ſuivante qu'un de mes amis m'envoya il y a quelques jours; elle eſt écrite par le malade même, atteſtée & ſignée par qua-

Digitized by Google

tre des plus célébres Médecins de Paris, & par deux Maîtres Chirurgiens fort habiles.

*RELATION de la maladie de M**** écrite par lui-même.*

Je ſuis âgé de trente-quatre ans, d'un tempérament fort délicat & preſque ruiné par des excès en tout genre. Il y a environ onze ans que je gagnai une chau-de-piſſe, dont je fus traité par M. Morand; j'en ai eu depuis deux autres, dont une fut guérie par M. Pibrac, premier Chirurgien de la feue Reine d'Eſpagne, & l'autre par un Chirurgien de Province.

Il y a deux ans que je contractai un chancre, accompagné de deux *phlictenes* ou cloches au ſcrotum, qui rendoient une ſéroſité rouſsâtre lorſqu'elles crevoient.

Je m'adreſſai au célebre M.....*; il me traita, me fit ſaliver beaucoup, & me crut guéri.

Trois mois après être ſorti de ſes mains, il me ſurvint au bras droit une puſtule de la groſſeur d'une lentille, & au deſſus du col une dureté. Je fus ſur le champ trouver cet illuſtre Maître; il me propoſa de me faire traiter de nouveau; mais comme je n'avois pas oublié les ſouffrances que j'avois eſſuyées pendant tout le tems que j'eus le flux de bouche, qui ne m'avoit pas encore quitté tout-à-fait, je n'y voulus point conſentir; j'aurois aimé plutôt mourir que d'être traité une ſeconde fois par la voye pénible de la ſalivation. Je fis uſage des bols mercuriels en fort petite doſe; j'appliquai ſur la playe l'onguent de la mere

* *M. de Torrès a exigé abſolument de ſupprimer le nom de ceux qui m'ont manqué.*

Digitized by Google

& l'emplâtre de Vigo ; je la frottai même de tems en tems avec de petites quantités d'onguent mercuriel ; je pris du lait coupé soir & matin pendant environ 40 jours. J'ai oublié de dire qu'avant d'entreprendre ce régime, je me fis saigner, & je me purgeai. Ces secours empêcherent pour un tems les progrès du mal, mais ne pûrent point le diminuer. J'allai consulter MM. ***. Chirurgiens célébres ; ils me conseillerent de suivre le même régime ; je l'ai observé pendant quatre mois, mais sans en tirer aucun avantage : bien loin de là, le long usage que je fis des bols fondans augmenta la salivation, qui m'a depuis incommodé nuit & jour : de plus mon estomach s'affoiblit au point que je digerois avec beaucoup de difficulté ; le grand nombre de médecines que je prenois pour diminuer la salivation, en augmentoit encore le dérangement ; ainsi je fus obligé de quitter l'usage des bols fondans, & je me contentai d'appliquer sur la playe du bras l'onguent de la mere, qui ne pût empêcher qu'elle ne s'accrût de trois pouces de long sur deux de large. Il me vint encore au coude deux autres ulceres comme d'une piéce de vingt-quatre sols, & au-dessus une autre large comme un écu de trois livres ; il y en avoit de plus, tout à l'entour, plusieurs qui étoient petites comme un sol marqué. Toutes ces ulceres étoient profondes & avoient les bords fort calleux : il en sortoit toujours beaucoup de sanie purulente. L'autre bras étoit à peu près dans le même état ; le dos étoit couvert de pustules qui étoient également abscédées ; la tête, le front, le visage, le col étoient tous parsemés de ces pustules, qui répandoient sans cesse une humeur purulente. La membrane pituitaire étoit percée en plusieurs endroits ; il couloit des narrines des ruisseaux de pus. Je ressen-

Digitized by Google

tois toujours des douleurs au scrotum & aux glandes des aînes, qui étoient fort gonflées.

Voilà les progrès que le mal fit chez moi dans l'espace de deux ans, malgré un grand nombre de saignées, de médecines, & quantité de plusieurs antivénériens dont j'ai fait usage. Avant de m'adresser à M. de Torrès, je consultai MM... noms illustres dans la Chirurgie Françoise : les uns n'osoient me promettre qu'ils me guériroient, d'autres m'assuroient que je perdrois le nez.

Tel étoit mon état quand le Docteur Torrès entreprit de me guérir ; mais il ne voulut rien faire, sans que ce même état eût été constaté par les plus grands maîtres de l'art, tels que MM. *Vernage*, *Fournyé*, *Combalusier* & *Lavirotte*, Médecins ; & MM. *Fernandès* & *Dieuzaide*, Maîtres Chirurgiens. J'ai été radicalement guéri de tous mes maux dans le court espace de trente-deux jours, sans avoir essuyé la moindre incommodité, & sans avoir salivé du tout. Quinze frictions de pommade mercurielle de M. de Torrès, & quelques doses de son mercure doux * que j'ai pris intérieurement, m'ont rendu la santé la plus robuste. Le dedans du nez devint sain dès la quatriéme friction. Toutes les ulceres ont été parfaitement cicatrisées avant le dix-huitiéme jour du traitement, & toutes les horreurs dont j'étois accablé, ont disparu entierement.

Ce sont les mêmes personnes de la profession ci-dessus nommées, sous les yeux desquelles j'ai

* *M. de Torrès a déja marqué, page 25 de sa Lettre, adressée à M. de Vernage, que dans les cas pressans il hâte le soulagement du malade, en ajoutant aux frictions l'usage interne de sa préparation mercurielle.*

Digitized by Google

été guéri, qui constatent aujourd'hui mon bonheur, & qui rendent témoignage à la vérité. A Paris, ce quatriéme Novembre 1753.

»Nous, soussignés, Docteurs Régens de la Fa»culté de Médecine de Paris; nous, Médecins de »S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans; & nous Maîtres »Chirurgiens, certifions d'avoir vû le malade en »question attaqué de tous les symptômes men»tionnés ci-dessus, nous l'avons vû au bout de »quinze jours considérablement mieux, & dix»huit jours après nous l'avons enfin vû parfaite»ment guéri, les ulceres bien cicatrisées, & tous »les accidens absolument effacés, au moyen du »mercure de M. de Torrès, sans que le malade »ait jamais salivé. A Paris, ce 4 Novembre »1753.

Vernage.
Fournyé. *Combalusier.*
Dieuzaide. *Lavirotte.*
Fernandès.

Je crois, Monsieur, que le seul exposé que le malade fait de son triste état, est plus que suffisant pour constater l'*incurabilité* de sa maladie, si l'on peut ainsi s'exprimer.

Il est à propos de remarquer qu'il salivoit encore lorsqu'il s'adressa à M. de Torrès. M. de *Vernage*, l'un des plus fameux Médecins de Paris, fut le premier qui fit observer à ses Confreres, qui voyoient le malade avec lui, qu'après la quatriéme friction, non seulement le flux de bouche n'augmenta pas, ce qui seroit arrivé si on eût fait usage du mercure ordinaire, mais encore que la salivation s'arrêta parfaitement. Vous conviendrez qu'on n'avoit jamais vû ce phénomene avant M. de Torrès.

Voici encore une autre merveille; le malade,

Digitized by Google

lorſqu'il ſe mit entre les mains de cet habile Médecin, étoit tout couvert d'ulceres d'un très-mauvais caractere ; elles furent parfaitement cicatriſées, ſans que M. de Torrès eut rien appliqué deſſus, pas même de ſa pommade mercurielle ; les frictions n'ont été faites que ſur les endroits du corps qui étoient exempts d'ulceres, ce qui a étonné les plus grands Chirurgiens.

J'en reſterois ici, ſi le bien public ne m'engageoit à diſcuter un point de la derniere importance. Croyez-vous radicalement guéri, me demandera-t-on, la perſonne dont vous rapportez le détail ? Je le penſe, & les raiſons ſuivantes le démontrent ſans réplique.

Dans le cas dont il s'agit, lorſque les ſymptômes vénériens ont été abſolument effacés, & que ceux qui en étoient attaqués reprennent leur premier embonpoint, & font parfaitement toutes les fonctions de l'œconomie animale, on doit les eſtimer radicalement guéris.

On ne connoît pas d'autre regle plus ſûre que celle-ci, pour ſe convaincre de la réuſſite. Cette même regle eſt le ſeul guide qui puiſſe garantir d'erreur les Praticiens, qui ne ſuivent que la méthode qu'on appelle par extinction, ſi vantée aujourd'hui à Paris & à Montpellier. Ceux même qui traitent les maladies vénériennes par la voye de la ſalivation, ſont forcés de conſulter ce guide toutes les fois que les accidens ont entierement diſparu, ſans qu'on ait pû venir à bout de faire ſaliver les malades, comme cela arrive dans certains cas.

Je vous demande à préſent, Monſieur, toute votre attention. Le ſujet de cette obſervation étoit dans l'état le plus fâcheux ; il inſpiroit au même tems l'horreur & la compaſſion. Il jouit aujour-

Digitized by Google

d'hui d'une très-bonne ſanté, au point même que ceux qui ne l'ont pas vû mourant, auroient de la peine à croire qu'on l'eût jugé deſeſpéré. Il n'y a au reſte que l'ineſtimable avantage de ſe voir parfaitement rétabli, qui peut l'engager, ſur tout étant un homme de qualité, à ſe laiſſer viſiter par des perſonnes de rang, qui ont été chargées par quelques Cours étrangeres de s'aſſurer de la vérité de ce fait.

D'ailleurs le nombre infini de cures radicales que le Docteur Torrès a opérées depuis 1747, qu'il découvrit ſon remede, eſt un ſur garant pour celle dont je vous parle. Je m'en ſuis convaincu en me tranſportant chez les perſonnes qui demeurent à Paris & à Verſailles, & dont l'état étoit notoire lorſque M. de Torrès entreprit de les arracher aux horreurs de leur ſituation. Je n'ai fait même en cela que marcher ſur les traces de bien de grands hommes, auſſi éclairés que zélés pour le bien public. L'illuſtre M. de Vernage, qui mérite par tant de titres la grande réputation dont il jouit, a non ſeulement voulu être témoin d'un grand nombre de cures que le Docteur Torrès a opérées contre toute eſpérance, mais il a été fort ſenſible au plaiſir de voir en parfaite ſanté beaucoup de perſonnes qui ont été guéries depuis long-tems ſous les yeux des plus habiles de la profeſſion. J'ai vû le ſçavant & reſpectable M. Falconet obſerver avec un plaiſir infini les effets du mercure en queſtion, ſur une douzaine de malades deſeſpérés, & vérifier la durabilité des cures que le Docteur Torrès a opérées depuis quelques années. M. de Lavirotte, auſſi Médecin de la Faculté de Paris, dont le ſçavoir, le diſcernement & l'équité ſont connus du public à pluſieurs égards, a été un des plus difficiles à perſuader; il n'a même

Digitized by Google

été pleinement satisfait qu'après avoir vû par lui-même la préparation de l'onguent de M. de Torrès, afin d'être sûr de la quantité de mercure qui y entroit, & dont résultoient les effets singuliers qu'il a observés avec l'attention la plus scrupuleuse sur un assez grand nombre de malades. M. Petit, dont les talens & les brillans succès lui ont mérité la place de premier Médecin de M. le Duc d'Orléans, a consacré volontiers quelques momens pour se convaincre de la supériorité du reméde de M. de Torrès sur tous ceux qu'on connoît. Je ne finirois jamais si je m'attachois à nommer les grands maîtres de l'art qui se sont empressés à suivre le traitement des malades dont M. de Torrès est journellement chargé. Je me borne à vous marquer, Monsieur, ce que j'ai vû, & à vous assurer que je vous informerai incessamment d'autres cures dont je suis actuellement témoin, avec les plus illustres personnes de la profession. J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce 10 Mars 1754. *CARBONEIL.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France*, du mois de Mars. A Paris, le 30 Mars. LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Epitre à M. le Président de Montesquieu, par M. Desforges-Maillard, *page* 3
Extrait de quelques Réflexions, &c. 6
A Mlle Belissain. Le Portrait, Idylle, 13

Digitized by Google

Extrait de la relation d'une assemblée de l'Académie des Sciences de Besançon, à l'occasion de la mort de Madame la Duchesse de Tallard, 16
Epithalame sur le mariage de Mlle Z.... avec M. L.... J.... 22
Dissertation géographique, dans laquelle on prouve que c'est à Villery que s'est faite la premiere entrevûe de Clotilde avec Clovis, 24
Sur l'éclipse partiale de Soleil du 26 Octobre 1753, 51
Remarques sur quelques contradictions, 52
La Serine & le Miroir. Fable, 57
Mémoire sur l'an & le jour de la mort de J. C. 58
A Mlle M.... Souhaits pour la nouvelle année, 72
Mémoires de Madame de *** écrits par elle-même, 73
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Mars, 90
Enigme & Logogryphes, 91
Nouvelles Litteraires, 94
Beaux-Arts. Jugement de l'Académie Royale des Sciences, sur une cause d'Horlogerie, 122
Devises pour les Jettons de l'année 1754, 166
Lettre de M. Pierre le Roi, Horloger, à M. l'Abbé Raynal, 169
Chanson, 178
Spectacles, 179
Extrait des *Adieux du Goût*, *ibid.*
Nouvelles Etrangeres, 186
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 193
Bénéfices donnés, 200
Naissances, 201
Lettre sur le mercure de M. de Torrès, 207

Les Jettons doivent regarder la page 166.
La Chanson notée, la page 178.

De l'Imprimerie de C. A. JOMBERT.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

MAI. 1754.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-neuf.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN, Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la Poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure, audit Sr Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront; sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leur tems.

On prie aussi les personnes de Province à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet Ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le Sr Merien chez lui les Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque semaine.

PRIX XXX SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
MAI. 1754.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

BACCHUS GALANT,
OU
LES PLAISIRS RÉUNIS.
ODE.

LE *Champagne* écume & bouillonne.
Mortels ! venez de toutes parts
Du Dieu qui préſide à l'Automne
Reconnoître les étendarts.
Son Thyrſe, aux genereux Athletes,

Digitized by Google

Qu'il associe à ses conquêtes,
Dispense d'insignes faveurs ;
Et ses Menades irritées
N'en écartent que les Panthées,
Et les inutiles Buveurs.

❀

Regnez, ô Dieu de la vendange !
Au bruit de nos transports divers
Venez des bords même du Gange
Nous couronner de pampres verds.
Amis, que chacun à la ronde,
S'armant d'une coupe profonde,
Se prépare à suivre ses loix :
Honorons le fils de Semele
D'une orgie aussi solemnelle
Qu'au tems de ses premiers exploits.

❀

Qu'à son approche le vin coule,
Versé par les jeux & les ris ;
Hâtons-nous de grossir la foule
De ses plus braves favoris :
Noyons dans le sacré délire
Que sa presence nous inspire,
Les soins, la tristesse & l'ennui :
Perdons-en jusqu'à la mémoire,
Certains de partager sa gloire,
S'il nous trouve dignes de lui.

Digitized by Google

Surpris des efforts de ma verve,
Sçachez d'où partent ſes ſuccès :
Ce n'eſt ni Phébus ni Minerve
Que j'intereſſe à mes eſſais :
Je bois, j'avale à taſſe pleine
Moins d'eau de la docte fontaine
Que d'un *Auvilé* précieux.
Qui ſçait rajeunir la vieilleſſe,
Peut bien, ſans celui du Permeſſe,
Dicter le langage des Dieux.

❀

Où ſuis-je ! & quelle vive flâme
Brille au milieu de ce feſtin ?
Quel Dieu daigne aux yeux de mon ame
Ouvrir le livre du deſtin ?
C'eſt Bacchus ; c'eſt lui qui me preſſe
De céder à la ſainte yvreſſe
Dont je ſens croître les progrès.
Silence : l'amant d'Ariane
Va réveler par mon organe
Ses myſteres les plus ſecrets.

❀

Buveurs, Amans, plus de querelle :
Je vois ſur les bords de Naxos
Sceller l'alliance éternelle
Des Dieux de l'Inde & de Paphos.
Longs ſoupirs ! farouche licence !

Digitized by Google

C'eſt à vous que dût ſa naiſſance
Leur antique rivalité ;
Enfant d'une douce folie
Le plaiſir les réconcilie
Par les mains de l'urbanité.

❀

Déja ſur ces heureuſes rives,
Je vois s'avancer à pas lents,
Les Nymphes des bois moins craintives,
Et les Satyres plus galants.
Bientôt, pleinement raſſurées
Pluſieurs, par troupes ſeparées,
Danſent avec eux tour à tour:
Tandis qu'Eglé voit auprès d'elle
Le vieux Silene qui chancelle,
Moins yvre de vin que d'amour.

❀

Les tems viendront, où ces exemples
D'un ſiécle à l'autre parvenus,
Feront fleurir aux mêmes temples
Le lierre & l'arbre de Venus.
Tems fortunés ! où la tendreſſe
Subordonnée à l'allégreſſe,
N'aura que d'heureuſes langueurs;
Où Bacchus & le Dieu d'Eryce,
D'un double & commun ſacrifice
Sçauront partager les honneurs.

Digitized by Google

Que vois-je encor ! Et quel préſage
Séconde & prévient nos déſirs ?
Toucherions nous à l'heureux âge
Des vrais & ſolides plaiſirs ?
Déja, de leurs voix argentines,
Nos *Graces* ici plus badines
Chantent les hymnes de Bacchus ;
Et la jeune Aminte que j'aime,
M'invite à l'armer elle-même
D'un verre enrichi de ſon jus.

❀

Qu'aidé d'un gracieux ſourire,
Ce vin lui donne un air vainqueur !
Qu'il ſçait l'art d'accroître l'empire
Que ſes beaux yeux ont ſur mon cœur !
Que de feux, que de douces armes
Ce nectar ajoûte à ſes charmes,
Quand elle m'en verſe à ſon tour !
Telle Hébé, peut-être moins belle,
Préſente à la troupe immortelle
Celui du céleſte ſéjour.

❀

Triomphez, beauté que j'adore,
De l'inconſtance des momens ;
Et du crepuſcule à l'aurore
Prolongez nos amuſemens.
Que les doux propos, l'art de plaire,

Digitized by Google

En forment la chaîne légere ;
Et, pour en resserrer les nœuds,
Qu'au sein même de la molesse,
Le goût & la délicatesse
Soient toujours l'ame de nos jeux.

LAVERGNE,
Conseiller au Présidial de Villefranche en Rouergue.

Cette Ode est de l'auteur des Elémens, Poëme qu'on trouva il y a quelques mois plein de feu, de délicatesse, d'invention & de poësie. Nous croyons ce second ouvrage propre à confirmer les espérances que le premier avoit données.

SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie Royale de Nîmes, tenue le 10 Janvier 1754.

L'Académie royale de Nîmes fut établie en 1682 ; elle est composée de vingt-six Académiciens, & peut s'associer autant d'étrangers qu'elle le juge à propos. Louis le Grand, toujours attentif à favoriser le progrès des Lettres dans son Royaume, jugea cet établissement nécessaire dans une

Digitized by Google

Ville qui ne le céde qu'à Rome pour le nombre & la magnificence de ſes anciens monumens. Le Roi lui aſſigna dans ſes Lettres Patentes trois objets, l'Antiquité, les Belles-Lettres & la Langue Françoiſe. Cette Académie les remplit avec ſuccès pendant pluſieurs années; quelques-uns de ſes Membres ſe firent un nom dans la République des Lettres, & l'illuſtre Fléchier, ſon protecteur, lui procura l'honneur d'être aſſociée en 1692 à l'Académie Françoiſe. La mort de ce grand homme & la diſperſion des principaux Académiciens furent la cauſe de l'interruption de ſes exercices. M. de la Pariſiere, ſucceſſeur de M. Fléchier, fit de vains efforts pour rétablir cette Académie, & ce n'eſt que depuis environ deux ans qu'elle a repris ſa premiere forme : le zéle & l'aſſiduité de ſes Membres lui aſſurent une durée plus conſtante. Les louanges dûes à la mémoire de ſes fondateurs & les expreſſions de ſa reconnoiſſance envers le Prélat qui en eſt aujourd'hui le protecteur, furent les ſujets des diſcours prononcés à la Séance publique de l'année derniere. Celle dont nous allons rendre compte s'eſt tenue le 10 de Janvier.

M. de Caveyrac, Directeur, en fit l'ouverture par une ſemonce, dans laquelle il réunit avec force tous les motifs qui doi-

Digitized by Google

vent exciter l'émulation parmi les gens de Lettres.

L'état des Sciences dans les Gaulès, avant Jesus-Christ, fut l'objet du mémoire sçavant & refléchi que donna M. Meynier. Il s'attacha dans cet ouvrage à donner une idée de la Philosophie de nos ancêtres & à développer leur caractere, leur génie & leurs talens. Les Druides, connus dans l'antiquité la plus reculée, étoient, parmi les Gaulois, les Sçavans par excellence; aussi étoit-ce en eux que résidoit particulierement l'autorité : Théologiens, Philosophes, Jurisconsultes, Politiques, Médecins, Orateurs, Géométres, Astrologues, c'étoient eux qui régloient la Religion, qui créoient les Rois, qui gouvernoient l'Etat, qui rendoient la justice. L'éducation de la jeunesse étoit encore une de leurs occupations, & leur politique, sans doute, les chargea seule de cet emploi. Ils prenoient par là un grand ascendant sur l'esprit de leurs disciples; & leurs maximes faisoient, dès l'enfance, des impressions que le tems n'effaçoit jamais. C'étoit au fond des forêts que ces Philosophes donnoient de vive voix leurs leçons, qu'il étoit défendu de mettre par écrit. Elles étoient renfermées dans une quantité si énorme de vers, que leurs disciples n'étoient pas moins de vingt ans

Digitized by Google

ſous le joug. Auſſi la politique de ces Prêtres avares & ambitieux, ne laiſſa-t-elle faire aux Sciences que des progrès fort lents. Leur Théologie étoit un aſſemblage des principes les plus ſublimes & des cérémonies les plus barbares; leur Médecine un amas de ridicules ſuperſtitions mêlé à quelque connoiſſance de la Botanique; & leur Phyſique ſe réduiſoit aux chimeres de l'Aſtrologie judiciaire.

M. Meynier examine dans ſon mémoire; ſi les Druides enſeignoient purement & ſimplement la doctrine de l'immortalité de l'ame, comme l'aſſure Dom Martin, dans ſon livre de la Religion des Gaulois, ou s'ils croyoient la Métempſicoſe. Le témoignage de Céſar, de Pline, de Méla, &c. ne permet pas à M. Meynier de révoquer en doute ce dernier ſentiment; & la conjecture de Dom Martin, tirée de l'uſage où étoient ces Peuples, de ſe jetter dans le bucher pour ſuivre leurs amis, de ſe prêter de l'argent pour être rendu en l'autre monde, ne paroît pas ſuffiſante pour démentir ce que des Auteurs ſi bien inſtruits ont avancé formellement. D'ailleurs, ſelon la doctrine de la Métempſicoſe, les ames n'avoient-elles pas un long ſéjour à faire aux enfers avant de retourner ſur la terre?

M. Meynier croit que l'opinion de la

Digitized by Google

Métempſicoſe étoit reçue dans les Gaules long tems avant Pythagore. Pluſieurs Auteurs ajoutent même que le Philoſophe Grec avoit puiſé ſa doctrine chez les Gaulois.

Au milieu de cette barbarie, Marſeille fut fondée, & la lumiere ſe répandit de toutes parts; l'urbanité & la politeſſe des Phocéens gagnerent bientôt un peuple qui ſembloit fait pour elles. Les forêts des Druides furent déſertées, & les écoles des Grecs ſe peuplerent d'une jeuneſſe ravie d'avoir ſécoué le joug d'une diſcipline tyrannique, dont la méthode, ſous prétexte de cultiver la mémoire, ne pouvoit qu'étouffer les talens, ou du moins en rallentir les progrès. Les habitans de Nîmes, connus ſous le nom de Volces Arécomiques, entourés de colonies Marſeilloiſes, furent des premiers à profiter des lumieres de leurs nouveaux voiſins. Cicéron, Strabon, Juſtin, &c. nous apprennent que l'Aſtronomie, les Mathématiques, l'Eloquence, en un mot toutes les Sciences & toutes les parties des Belles-Lettres étoient cultivées dans nos Gaules avec les ſuccès les plus éclatans. Pitheas, Euthymenes, Trogue Pompée, Gallus, &c. ont illuſtré ces ſiécles, & les deux plus grands Orateurs de Rome, Cicéron & Céſar, avoient pui-

Digitized by Google

ſé les premiers principes de l'Eloquence auprès de M. Antoine Gnyphon, célébre Rhéteur Gaulois. *Adeoque magnus & hominibus & rebus impoſitus eſt nitor, ut non Gracia in Galliam emigraſſe, ſed Gallia in Graciam tranſlata videretur*, dit Trogue Pompée dans Juſtin ſon abbréviateur.

M. Girard lut enſuite un diſcours plein de diſcuſſions fines *ſur les avantages de l'Amour propre*, & prouva que ce ſentiment fait notre bonheur & celui de la ſociété.

» L'homme avoit beſoin, pour le tirer » de l'état d'inaction dans lequel il ſeroit » infailliblement tombé, d'un motif qui » le fît agir. Ce motif ne pouvoit intéreſ- » ſer que ſa gloire ou ſes plaiſirs. » L'amour ſeul du devoir ſeroit un foible éguillon pour nous porter à le remplir, ſi notre intérêt ne fortifioit en nous ce mouvement. Ecoutons ce véritable intérêt, toutes nos actions, toutes nos paroles ſeront épurées. » L'eſprit eſt naturellement prompt » & pareſſeux; il aime mieux ſe détermi- » ner que d'examiner : « de là tant de jugemens faux & précipités, mais » l'amour » propre, guidé par la prudence, ne mar- » che que d'un pas lent & timide, il ne » connoît que les preuves & l'évidence. » C'eſt l'intérêt qui nous fait ſurmonter nos

Digitized by Google

paſſions. L'Auteur entre dans le détail, & prouve que ſi nous écoutons notre intérêt nous fuirons l'injuſtice, la colere, la médiſance, la raillerie, l'indiſcrétion, l'impoſture, l'indécence dans les diſcours, nos maux ſeront calmés par les charmes de l'eſpérance, & de cette harmonie établie entre nos paſſions naîtra une félicité que rien ne ſera capable de troubler. Outre le ſentiment d'intérêt qu'inſpire l'amour propre il en produit un de plaiſir, & c'eſt de celui-ci que réſulte, ſelon M. G. le bonheur de la ſociété. Qu'eſt-ce en effet qui nous excite à la gloire ? Qu'eſt-ce qui réveille notre ambition ? Quelle eſt la ſource de l'amitié, des bienſéances, de l'ordre ? le plaiſir. C'eſt le plaiſir flateur que procurent les honneurs & les diſtinctions qui conduit le héros au milieu des dangers.

» C'eſt la gloire qui nous remplit de » cette noble chaleur qui fait éclorre les » actions les plus utiles à la ſociété. Voyez » ce qu'elle peut ſur ce jeune héros. Ap» percevez tout l'art de l'amour propre. » Lui ſeul perſuade à ce guerrier que c'eſt » pour l'amour de la patrie qu'il doit af» fronter mille dangers : ici il fait briller à » ſes yeux les marques d'honneur qu'il lui » prépare ; là il lui montre les premieres » places & les diſtinctions les plus flateu-

Digitized by Google

» ſes. Son cœur en eſt ſaiſi, ébranlé : pour-
» roit-il ſe défendre contre des attraits ſi
» ſéduiſans ? il s'arme, il s'expoſe, il ne
» craint point pour ſes jours ; l'amour pro-
» pre feint de s'oublier pour mieux cacher
» ſon deſſein. De là ce guerrier ſert ſon
» Roi, défend ſa patrie, nos biens, nos
» jours même, & ſouffre ſans ſe plaindre
» les plus grands maux. Que dis-je ? ſans
» ſe plaindre ! le péril a des charmes pour
» lui. L'eſpérance de ſa fortune, les hon-
» neurs qui lui ſont promis, les plaiſirs
» qui en ſont la ſuite, tout cela fait l'ob-
» jet de ſes vœux, & nous ne devons qu'à
» ſon amour propre le calme dont ſes ex-
» ploits nous font jouir. « C'eſt le plaiſir de la célebrité qui attache nuit & jour l'homme de Lettres au ſein de la pouſſiere de ſon cabinet : c'eſt le plaiſir, conduit par une convenance d'humeur & de ſentimens qui ſerre les nœuds de l'amitié, c'eſt à lui que nous devons les bienſéances. » Qu'on
» ne s'abuſe pas : les eſpeces d'hommages
» que nous ſommes convenus de nous ren-
» dre réciproquement, n'ont d'autres prin-
» cipes que le plaiſir.

» Voulez-vous en être convaincus ? jet-
» tez les yeux ſur ceux dont vous faites le
» moins de cas, vous verrez que ce ne
» ſont pas les moins reſpectables, mais

» ceux qui ont le moins de pouvoir & de qui » vous n'eſperez rien ; car ſouvent, avec de » la probité & de l'honneur, on n'eſt pas » ſûr d'être conſideré, il faut encore intéreſ- » ſer le plaiſir. Eſt-il d'intelligence avec » nous ? les nœuds de la ſociété ſe reſſerrent, » nos liaiſons ſe forment, nos amitiés ſe » cimentent, il entretient parmi nous ce » doux commerce de bons offices qui rend » toujours avec uſure les plus grands avan- » tages. Il dicte ces attentions, ces égards » qui nous laiſſent ſatisfaits de nous-mê- » mes, & qui produiſent en partie dans » nous cet état de contentement & de » gayeté ſi néceſſaire à notre bonheur. «

En un mot, c'eſt le plaiſir qui anime tous les hommes, & c'eſt ainſi que par un effet admirable de l'amour propre, tous les mouvemens que ſe donnent les particuliers tournent au profit de la ſociété.

M. le Beau de Schoſne, aſſocié, lut enſuite un Poëme en vers diſſillables *ſur le déréglement des mœurs.*

M. Vincent, Chancelier de l'Académie, finit la ſéance, en réſumant tous les diſcours qui y avoient été prononcés, & dont nous avons copié une partie ; nous eſperons qu'on ne tardera pas à les donner tout entiers au Public. Les Lettres ont été preſque toujours cultivées à Nîmes, avec tant

Digitized by Google

de ſuccès, qu'il n'eſt pas poſſible que le recueil de ſon Académie ne renferme des morceaux précieux.

EPITRE

A Mlle T. T. L. L. *ſous le nom de Delphire.*

On dit, & je le ſçais, vertueuſe Delphire,
Qu'inſenſible aux douceurs de l'amoureux empire,
Au tendre Dieu d'Hymen vous voulez renoncer,
Qu'en vain à vous aimer tout paroît s'empreſſer,
Que mille amans ſoumis au pouvoir de vos charmes;
A vos genoux, en vain viennent rendre les armes,
Tous ſans vous émouvoir, dit-on, peu ſatisfaits,
De votre indiférence éprouvent les effets.
Le ſeul nom de l'amour vous chagrine & vous trouble;
Au doux nom de l'hymen votre peine redouble:
Le célibat, pour vous, ſemble rempli d'appas;
Ah! ſi vous m'en croyez, ne vous y fiez pas.
Delphire, en pardonnant aux tranſports de ma Muſe,
Permettez aujourd'hui que je vous deſabuſe.

Digitized by Google

Les hommes, ici bas, jaloux de leur bonheur,
En portent, selon moi, la source dans leur cœur.
Oui, cet unique bien de nous seul doit dépendre,
On est heureux par tout quand on sçait se le rendre :
Chaque état, il est vrai, traine après lui ses soins,
Et selon les états il en est plus ou moins.
J'accorde que l'hymen éprouve ses disgraces ;
Mais combien d'agrémens accompagnent ses traces !
L'ennuyeux célibat que vous nous vantez tant,
A sa suite jamais n'en pût compter autant.
Foible qui peut l'aimer, insensé qui s'y livre.
Ecartez loin de vous l'erreur qui vous ennyvre ;
Sur un semblable état, Delphire, ouvrez les yeux,
N'ensevelissez pas des jours si précieux.
Quoi, vous prétendez donc, sans cesse retirée,
De tout le genre humain vivre presque ignorée ?
Quand on est seul, hélas ! qu'on éprouve d'ennuis !
Que de jours malheureux, que d'accablantes nuits !
Tout semble nous laisser en proye à la tristesse,
A ce qui nous regarde à peine on s'intéresse ;
Les troubles & les soins ont beau nous traverser,
Nous ne pouvons choisir un cœur où les verser.
Nos maux ne touchent point, chacun nous abandonne,
Nous vivons sans amis, secourus de personne,

Digitized by Google

Etrangers au milieu de notre parenté,
Sans compagnie au sein de la société;
Toujours le cœur rempli d'ennuis, d'inquiétude,
On nous laisse livrés à notre solitude.
Un avide héritier, riant de notre sort,
Loin de nous soulager, désire notre mort;
Dans sa fausse amitié l'intérêt seul le guide,
Il porte dans son cœur un désir homicide:
Il rit de nos chagrins, il insulte à nos maux.
Vainement pour trouver le calme & le repos
Nous ensevelissons nos jours dans la retraite;
Notre ame, toujours sombre & toujours inquiéte,
N'y trouve point la paix que vous imaginez,
C'est dans le célibat que les soucis sont nés.
Vous aimez la vertu, je le sçais; mais, Delphire;
Les feux, les tendres feux que l'amour nous inspire,
Sans blesser la vertu peuvent nous enflâmer;
Quand l'objet est aimable il est sage d'aimer.
L'amour est un devoir: pourquoi vous y soustraire?
L'amour, à la vertu, ne fut jamais contraire;
J'entends un amour pur & non voluptueux;
Il est à craindre, à fuir s'il n'est pas vertueux.
Aimez-la, j'y consens, cette vertu charmante;
Que pour elle, sans fin votre penchant augmente;
Faites-en de vos mœurs la regle & le soutien;
Vous pouvez tout braver avec un si grand bien.

Digitized by Google

Mais que cette vertu n'offre rien de sévere,
C'est un vice dans nous quand elle est trop austere ;
Oui, nous pouvons l'aimer, l'amour nous est permis,
L'amour & la vertu ne sont point ennemis.
Delphire, ignorez-vous que la chaste Artemise,
Aux loix de la sagesse ainsi que vous soumise,
Croyant pouvoir unir les vertus aux amours,
Au fortuné Mausole assura d'heureux jours ?
L'amour, dans l'hymenée, est pur & légitime ;
Persuadez-vous donc qu'on peut aimer sans crime.
Qui peut vous arrêter ? & qu'appréhendez-vous ?
L'hymen, le tendre hymen n'offre rien que de doux.
Oui, le Ciel qui bénit ces flâmes conjugales,
Fait goûter aux époux des douceurs sans égales.
Tendresse toujours vive, agréables transports,
Plaisirs toujours piquans, & toujours sans remords ;
Egards, attentions, amitié mutuelle,
Feu qui brule sans cesse & toujours renouvelle :
Qu'il est grand le bonheur de deux cœurs bien unis !
Délicieux instans, vous êtes infinis !
Chere postérité, jeune progéniture,
Enfans charmans, objets d'une tendresse pure,
Qui nous faites revivre après notre trépas ;

Digitized by Google

Quels ſenſibles plaiſirs ne nous cauſez-vous pas ?
De grace, répondez, trop aimable Delphire ;
N'eſt-ce rien, ſelon vous, que de ſe reproduire ?
D'entendre tous les jours de jeunes rejettons,
De maman, de papa, bégayer les doux noms ?
Fuyez du célibat la triſte deſtinée :
Faites choix d'un époux ; ce n'eſt qu'en l'hymenée,
Delphire, que l'on peut goûter quelque douceur ;
Le temple de l'hymen eſt celui du bonheur.
Ce bonheur, il eſt vrai, quoique très ordinaire,
Dépend beaucoup du choix qu'une belle ſçait faire.
Pour un vil intérêt des parens entêtés,
Forcent ſouvent des nœuds à jamais déteſtés.
Deux époux, on le ſçait, ne ſont heureux enſemble
Qu'autant qu'un tendre goût mutuel les aſſemble.
Fuyez d'un fol amour les attraits dangereux,
Qu'une ſage raiſon allume en vous des feux ;
Que l'intérêt jamais ne vous y détermine ;
Il faut, dans un tel choix, que votre goût domine.
Oui, le ciel abandonne & jamais ne bénit
Deux avides époux que l'intérêt unit.
Que vos parens en vain uſent de leur puiſſance ;
Conſultez votre cœur & non l'obéiſſance.
Il eſt beau d'obéir ; mais ſans vous allarmer,

Digitized by Google

Réſiſtez ; plus que vous ils ſeront à blâmer.
N'allez pas écouter un amant infidelle
Que l'on voit tous les jours voler de belle en belle :
Laiſſez-le en faux ſermens en vain ſe conſumer ;
Un ſemblable coureur n'eſt pas fait pour aimer.
S'il jure qu'il vous aime ; il vous trompe, Delphire,
Le traitre, à vos dépens, veut s'amuſer & rire :
Défiez-vous. Je veux qu'il vous offre ſa main :
Ah, qu'il ſoit riche ou non, refuſez-la ſoudain.
Fuyez de l'intérêt cette amorce trompeuſe,
Avec un tel époux vous ſerez malheureuſe.
Son cœur n'eſt point ſenſible aux charmes de l'amour ;
En vain vous l'aimerez, ce ſera ſans retour :
Son ardeur ne ſera qu'une ardeur de paſſage ;
Un cœur ne peut aimer quand il eſt né volage.
Gardez-vous de choiſir un fantaſque, un joueur,
Un prodigue, un avare, un brutal, un buveur,
Un impie, un cagot, un doucereux colere,
Un lâche libertin, un miſantrope auſtere :
Il en eſt encore un, & le pire de tous,
Je vous l'ai dit ailleurs, c'eſt le maudit jaloux.
Delphire, déteſtez cet objet redoutable,
Ce tiran odieux, ce monſtre impitoyable.
Faites choix d'un époux ſoumis, reſpectueux,
Tendre, ſincere, égal, conſtant & vertueux.

Digitized by Google

Mais, quoi, je vous conſeille, aimable, jeune & ſage;
Vous, chez qui la raiſon a ſçû prévenir l'âge;
Vous, qui ſur tous les cœurs portez de tendres coups,
Mieux que moi vous ſçaurez vous choiſir un époux. *M. A. E. P. A. C. S. M.*

SEANCE PUBLIQUE

De la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, du 3 Février 1754.

M. le Chevalier de Solignac, Secrétaire perpétuel de la Société, ouvrit la ſéance par la lecture du Diſcours de réception de M. Guérin, Lorrain de naiſſance, Ex-Recteur de l'Univerſité de Paris. Ce Diſcours très-ſçavant & très-bien écrit, n'étoit pas borné à des éloges; il ne contenoit que ceux que le nouvel Académicien ne pouvoit refuſer. Ce ſont les ſeuls qui ſoient flateurs pour ceux qui les reçoivent, & qui ſoient honorables pour ceux qui les donnent. L'Orateur y développoit ce principe d'Horace, qui exige que tout Poëme ſoit intéreſſant. » Mais, dit-il, ne » peut-on appliquer ce principe qu'aux » piéces de Théâtre? Qui doute que tou-

Digitized by Google

» te Poesie en général, que l'Eloquence,
» que l'Histoire, que tout ouvrage d'es-
» prit, n'exige aussi une sorte d'intérêt,
» qui ne differe de cet intérêt dramatique
» que comme les especes du même gen-
» re ?..... Il est sans doute des beautés
» indépendamment de l'intérêt qui doit se
» trouver dans tout ouvrage de littératu-
» re ; mais ces beautés sont imparfaites,
» & leur imperfection consiste dans le dé-
» faut de chaleur & de sentiment..... Ne
» voit-on pas tous les jours des ouvrages
» où l'on trouve de la justesse dans le des-
» sein, de la liaison entre les parties, de
» l'exactitude, de l'élégance même dans le
» style ; mais avec tous ces avantages ils
» ne plaisent point, ou ils ne font qu'un
» plaisir médiocre. Leurs beautés sont froi-
» des, inanimées, languissantes, pareilles
» à ces figures régulieres sans vivacité, ou
» telles que ces blocs de marbre façonnés
» par un statuaire qui n'est qu'artiste. Mal-
» gré la pureté du ciseau & quelque cor-
» rection dans les détails, il y manque
» l'ame & la vie, parce que l'Art tout seul
» ne peut élever jusques-là ses productions.
» Mais quel est cet agent supérieur à qui
» il appartient de les vivifier, pour ainsi
» dire ? C'est le génie. L'Art & le génie
» doivent donc se prêter la main pour la
perfection

Digitized by Google

» perfection d'un ouvrage. L'un & l'autre
» pris ſéparément ont un mérite d'un ca-
» ractere bien différent. L'Art raiſonne,
» compare, arrange, combine. Le génie
» fait à peu près les mêmes choſes, mais
» ſans ſuivre les mêmes opérations. Ce qui
» dans le premier eſt une ſuite d'idées re-
» fléchies, un ordre didactique de vûes &
» d'obſervations tranquilles, eſt dans le
» ſecond l'effet ſubit de pluſieurs coups de
» lumiere, qui ſe ſuccédent ſans ſe con-
» fondre, & un diſcernement rapide qui
» tient preſque de l'inſpiration. Là c'eſt
» l'eſprit qui agit avec méthode, ici c'eſt
» l'ame qui ſent avec tranſport. On ſuit la
» marche de l'Art, c'eſt un voyageur qui
» parcourt des ſentiers connus; on retrou-
» ve la marque de ſes pas. Le génie eſt
» emporté comme malgré lui. Pareil à l'ai-
» gle, il s'élance, il fend avec fierté les plai-
» nes de l'air, & ne laiſſe aucune trace de
» ſon paſſage. Heureux toutefois le génie
» qui a pu ſe ſoumettre aux régles de l'Art
» ſans altérer ſa force & ſa beauté naturel-
» le! On ne craindra point de rencontrer
» dans ſes écrits ces écarts, ces inégalités,
» ces chutes, que la foibleſſe humaine pla-
» ce ſi ſouvent à côté du ſublime; mais il
» eſt peu de tels exemples. La main qui
» taille, qui émonde l'if & le tilleul, n'at-

Digitized by Google

» teint qu'avec peine à la cime de ces ſu-
» perbes chaînes. C'eſt pourtant de la réu-
» nion & du concert de l'Art & du génie
» que réſultent ces beautés qui charment
» par la régularité de l'enſemble, & qui
» intéreſſent par le feu qui les anime. Mais
» où le génie puiſe-t-il ce feu & cet inté-
» rêt ſi néceſſaire ? La nature ſe préſente à
» tous les hommes de la même maniere,
» mais tous ne la voyent pas des mêmes
» yeux. Chez la plûpart les organes plus
» lents & plus groſſiers, ne font, pour ainſi
» dire, à l'ame, qu'un rapport ſourd &
» obſcur de ce qui frappe leurs ſens ; tan-
» dis que plus prompts & plus actifs chez
» quelques-uns, tels que des cordes d'un
» inſtrument bien tendu, à chaque impul-
» ſion, ils lui portent l'impreſſion la plus
» marquée. L'imagination dans les pre-
» miers, n'eſt qu'une glace terne & con-
» fuſe, qui ne leur repréſente rien qu'im-
» parfaitement. Dans les autres, c'eſt un
» cryſtal pur, une onde claire & tranſpa-
» rente, où un ſoleil vif peint avec force
» la forme, les traits, la couleur, le mou-
» vement même, & l'action des objets. De
» cette différence de voir, naît la différen-
» ce de ſentir. Tout n'eſt que ſenſation
» pour les uns, tout eſt ſentiment pour les
» autres. Mille idées acceſſoires ſe joi-

Digitized by Google

» gnent à ce qu'ils voyent, les pénétrent » & les transportent..... Ainsi voir, » sentir, exprimer la nature, voilà ce » qui caractérise le génie; & la nature » vûe, sentie, exprimée, est ce qui forme » cet intérêt, sans lequel tout ouvrage est » languissant. La nature en est la source. » Une imagination vive, étendue, arden- » te, & le talent de saisir & de peindre les » objets avec enthousiasme, en sont les » moyens.

Le nouvel Académicien développa ces moyens avec autant de force, de grace & de netteté, qu'il avoit déja fait sentir la nécessité de l'intérêt dans les ouvrages d'esprit, & ce qui en est la source. C'étoient les trois parties de son Discours, où l'on remarqua avec plaisir ce même intérêt qu'il jugeoit si propre à toucher & à plaire. On l'admira sur tout à la fin de sa Dissertation, qu'il finit par des traits bien pathétiques. » En ce moment, dit-il, une douce » erreur me transporte au milieu de vous. » Est-ce une Académie naissante qui se pré- » sente à mes yeux? que de lumieres & de » talens rassemblés!... Mais une noble & » majestueuse image me frappe. J'apper- » çois un trône entouré de tous les symbo- » les de la gloire & des Arts. Il vient donc » quelquefois s'asseoir dans vos Assemblées,

Digitized by Google

» ce Monarque bienfaiſant ! qu'il vous pa-
» roît grand lorſque vous le voyez de ſi
» près dans ce ſanctuaire des Muſes ! Tou-
» tes ces vertus, dont les effets ſe répandent
» comme un fleuve qui enrichit la terre ;
» cette ſageſſe, cette humanité, cette gran-
» deur d'ame ; c'eſt à leur ſource même
» que vous les admirez. Redoublez vo-
» tre admiration. Un grand ſpectacle eſt
» prêt d'éclore ! *Louis*, couronné par les
» mains de *Staniſlas*. Peuples, vous verrez
» le maître de l'heureux Empire auquel
» vous avez été réunis, & la vûe de ſes
» traits augmentera encore votre amour.
» Tous les arts ſont en mouvement pour
» cette fête brillante, qui fera à jamais la
» gloire & du Héros qui la donne, & du
» Héros à qui elle eſt conſacrée. O vous,
» qu'un Roi citoyen & Philoſophe éclaire
» par ſa préſence, vous qu'il échauffe du
» feu de ſes divins écrits ; Poëtes, Ora-
» teurs, préparez vos concerts. Chantez
» Trajan, qui éleve une ſtatue à Auguſte.»

Après la lecture de ce Diſcours, le Pere Leſlie, de la Compagnie de Jeſus, Membre de la Société, lut le Mémoire qui contenoit la deſcription de la machine qui a remporté le prix des Arts. Cette machine très-bien inventée, eſt un téleſcope-microſcope. Elle réunit ces deux inſtrumens

Digitized by Google

qui ont tant aidé les progrès de l'Astronomie & de la Physique. L'Auteur est le Sr Marchal, de Nancy, très-habile Artiste, & qui étoit trop peu connu.

Ensuite le Pere Demenoux, Supérieur des Missions Royales, & Académicien, lut le Discours auquel on a adjugé le Prix de Littérature. Ce Discours est une allégorie fine & très-bien écrite, dans laquelle l'Auteur rapporte les événemens les plus remarquables de la vie du Roi de Pologne, & les établissemens les plus utiles de son regne en Lorraine. Il parle des vertus du Roi avec la dignité qui leur convient, & de ses bienfaits avec la reconnoissance qui leur est dûe. Les talens de l'esprit & les sentimens du cœur y brillent avec force & délicatesse. La Société a jugé ce Discours digne d'être imprimé; on fait esperer qu'il paroîtra au premier jour : il a pour titre, *Sinastal. Histoire Dumocalienne.* L'Auteur de cet Ouvrage est M. Pierre, Substitut en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, jeune homme de vingt ans au plus, aussi estimable par la douceur de son caractere que par les qualités de son esprit.

M. d'Heguerty, Sous-Directeur de l'Académie, répondit au Discours de M. Guérin, & des Auteurs couronnés. Il le fit avec cette dignité, cette raison éclairée,

Digitized by Google

ce ſage bon ſens que l'on immole à préſent aux faux brillans, aux pointes & aux ſaillies, mais qui leur eſt toujours préférable, & qui doit regner ſeul dans ces ſortes de Diſcours.

Cette Séance fut terminée par la lecture d'une Ode faite par M. le Chevalier Cogollin, Membre de la Société, & lûe par lui-même. Cette Ode renferme de grandes beautés; chaque Strophe amene la chute la plus heureuſe : il eſt inutile d'en donner une idée, on l'imprime actuellement.

L'émulation fait toujours de plus grands progrès en Lorraine. Il y a eu beaucoup d'ouvrages préſentés cette année à la Société : ſon auguſte fondateur a voulu qu'elle laiſsât aux Auteurs la liberté de choiſir tel ſujet qu'il leur plairoit. Son projet eſt d'exciter tous les talens, & de ne donner excluſion à aucun art, à aucune ſcience. On ne peut trop louer les vûes de ce grand Prince. Elles tournent toutes au bien de ſes ſujets, & tendent à mériter toujours de plus en plus le ſurnom de *Bienfaiſant*, qui lui fut donné à la premiere aſſemblée de la Société : c'eſt une époque bien favorable pour ſa naiſſance.

Digitized by Google

REGRETS

A. M. D. B. D. S. C. D. L. C.

Au retour d'un voyage, dans lequel l'Auteur a eu l'honneur de l'accompagner.

QUe ma deſtinée eſt cruelle !
Dois-je encor former des déſirs,
Si les plus innocens plaiſirs
Sont pour moi la ſource réelle
Et des peines & des ſoupirs ?
Sort infortuné qui me joue
Et me cauſe tant de douleur,
Jamais ne verrai-je ta roue
Me fixer au point du bonheur ?
J'en jouiſſois, & je l'avoue,
J'étois au comble de mes vœux,
Tant qu'auprès d'un illuſtre ſage,
Par un zele reſpectueux,
J'avois le flateur avantage
De pouvoir ſouvent rendre hommage
A ce miniſtre vertueux.
Que ce bonheur eſt peu durable !
Que vont devenir ces beaux jours ?
Ce tems, hélas, ſi favorable
Va-t-il s'éclipſer pour toujours ?

Digitized by Google

Un trouble ſecret me dévore,
Je touche au funeſte moment
Où la trop diligente aurore
Va voir renaître mon tourment.
J'éprouve aujourd'hui, ſort biſarre,
J'éprouve tes coups accablans;
Ta main quelquefois nous prépare
Les charmes les plus ſéduiſans:
Mais, de tes faveurs trop avare,
Sort, tu nous les laiſſe goûter,
Souvent pour le plaiſir barbare
De nous les faire regretter.
Puiſſiez-vous, ſenſible à mes craintes,
S. C.... pardonner aux plaintes
Que j'oſe ici faire éclater:
Près de vous le plaiſir ennyvre;
Et qui peut une fois vous ſuivre
Ne voudroit jamais vous quitter.

Par M. A. E. P. A. C. S. M.

Digitized by Google

MEMOIRE

Sur les Pays & la mer ſitués à l'oueſt du Canada. Par M. D. L. G. D. C.

IL eſt vraiſemblable qu'il exiſte à l'oueſt du Canada & au nord du nouveau Mexique une mer ou un golfe, qui entre fort avant dans les terres, & qui communique avec le grand Océan qui ſépare l'Amérique de l'Aſie, & qu'on nomme communément mer du Sud. Il y a un mémoire ancien de feu M. G. *de l'Iſle*, de l'Académie des Sciences (*a*), fait pour prouver l'exiſtence de cette mer à l'oueſt du Canada, & il l'avoit deſſinée ſur le globe de M. le Chancelier *Boucherat*, en 1698. M. *Belin* eſt du même avis dans ſa diſſertation, à la tête du tome cinquiéme de l'hiſtoire de la Nouvelle France, par le R. P. *Charlevoix*, édition *in*-12. L'un & l'autre citent les Auteurs qui concourent à établir ce fait. La relation vraye

(*a*) Ce mémoire vient d'être donné au public par MM. de l'Iſle & Buache, de l'Académie des Sciences, l'un frere & l'autre gendre de feu M. Guillaume de l'Iſle. Conſid. Géographiques, pag. 26. Nouvelles Cartes des découvertes de l'Amiral de Fonte, page 51.

Digitized by Google

ou ſuppoſée de l'Amiral *Fonte* ou *Fuente*, recemment publiée (*b*), mais imprimée en Anglois dès 1708, les témoignages de nos voyageurs, de nos Miſſionnaires, des Sauvages mêmes, l'accord de nos Géographes modernes, tout eſt favorable à cette opinion.

L'exiſtence de cette mer que nous nommerons *mer de l'oueſt*, étant ſuppoſée, il ſe préſente naturellement deux réflexions. Cette découverte ſeroit-elle utile à la France ? quels ſont les moyens les plus propres pour y parvenir ?

Je ne m'étendrai pas ſur la premiere de ces deux queſtions : tout le monde eſt à portée de ſentir quelle augmentation de commerce il réſulteroit pour la France, ſi nous avions un port dans ces mers occidentales. Sans parler du vaſte champ que la mer du ſud ouvriroit pour former des liaiſons avec les Eſpagnols du Méxique, &c. ne pourroit-on pas ſe procurer, de gré ou de force, des relations directes dans le *Kamtchatka*, dans le Japon, à la Chine même, en évitant de faire le tour de l'Afrique, étendre juſqu'aux terres arctiques un commerce qui ne pourroit être que très-avantageux, puiſque nous ſerions,

(*b*) Voyez les deux ouvrages de MM. de l'Iſle & Buache, ci-devant cités.

Digitized by Google

pour ainſi dire, les premiers à y pénétrer. Ces pays abondent en pelleteries, & nos vins, nos eaux-de-vie, nos gros draps, marchandiſes les plus propres à ces climats, ſont celles-là même ſur leſquelles le bénéfice ſeroit le plus sûr & le plus conſidérable.

Cette découverte contribueroit à immortaliſer un miniſtere que le rétabliſſement de notre marine rend déja ſi récommandable; elle feroit connoître aux peuples les plus éloignés la puiſſance du Roi & l'induſtrie de la nation, elle ſeroit le lien de notre commerce ſur l'un & l'autre hémiſphere.

Les grands lacs du Canada, le fleuve de Saint-Laurent d'un côté, le Miciſſipi de l'autre, procureroient une communication facile de cette mer avec la France. Cette communication, même en ſuppoſant un trajet par terre, ſeroit du moins auſſi favorable que celle que les Anglois ont juſqu'ici vainement cherché par le détroit d'*Hudſon* (*c*). On connoît les difficultés & les riſques de la navigation dans les mers glaciales; nous aurions un pays

(*c*) Les nouvelles tentatives faites en 1753 dans cette vûe, par les habitans de la Penſilvanie, ont été inutiles: leur vaiſſeau eſt revenu ſans avoir pû même entrer dans la Baye d'Hudſon.

Digitized by Google

tempéré à traverſer, & pendant la guerre nous ſerions, en le traverſant, à l'abri des inſultes de nos ennemis.

Mais quelle route faut-il tenir pour achever cette découverte ? Le premier Auteur qui indique expreſſément une voye pour parvenir à la mer occidentale du Canada, eſt le Pere Marquette, dont la relation fait partie du recueil de Thévenot. Ce Religieux accompagna M. Joliet dans le voyage qu'il fit en 1673 dans ces contrées, où il fut envoyé par M. le Comte de Frontenac. Telle eſt la route qu'il rapporte (*d*).

» En remontant pendant cinq ou ſix » jours le Pekitanony (nom que porte le » Miſſouri dans ſa partie ſupérieure, vers » le 43e dégré de latitude) on trouve une » belle prairie de vingt ou trente lieues de » long, qu'il faut traverſer allant au nord-» oueſt ; elle ſe termine à une petite rivie-» re ſur laquelle on peut s'embarquer. » Cette ſeconde riviere a ſon cours vers le » ſud-oueſt pendant dix ou quinze lieues, » après quoi elle entre dans un petit lac, » qui eſt la ſource d'une riviere profonde, » laquelle va au couchant, où elle ſe jette » dans la mer.

(*d*) Recueil des voyages de Thevenot, *in*-8°. Paris, 1681, pag. 30.

Digitized by Google

Je doute fort qu'en ſuivant ces indications, on pût ſe flater d'un heureux ſuccès, en ſuppoſant fidele le rapport des Sauvages, ſur lequel cette route eſt fondée. Il y a bien de l'apparence que la ſeconde riviere dont il eſt ici parlé, n'eſt autre que le *Rio-bravo*, autrement dit la riviere du nord, dont le cours étoit alors inconnu, & qui, comme on le ſçait aujourd'hui, loin de conduire ſes eaux à la mer vermeille ou à la mer occidentale, ſe décharge dans le golfe du Mexique.

Les anciennes relations de la Nouvelle France, des années 1659, 1660, 1669 & 1670, paroiſſent indiquer une autre route pour parvenir à la mer de l'oueſt, ainſi que le livre du Pere *Saghard Théodat*, Recollet, intitulé : *Voyage aux pays des Hurons* (*e*). Il réſulte des différens rapports des Sauvages qui y ſont rapportés, qu'il exiſte une mer à l'oueſt des peuples que nous appellons préſentement les *Sioux*; que dans le pays des *Aſſinipoils*, voiſins de ces peuples, il y a une grande riviere qui mene à cette mer de l'oueſt; que cette riviere n'eſt qu'à huit journées (*f*) de la Miſſion des *Outaouacs*, & qu'on ne compte qu'environ deux cens lieues de cette même

(*e*) Paris, 1632, pag 109.

(*f*) Mémoire de feu M. de l'Iſle, de l'Académie des Sciences, déja cité.

Digitized by Google

Mission à la mer, suivant le Pere d'Ablon, qui en étoit Supérieur en 1670.

Ce système paroît avoir été adopté par MM. *Belin* & *d'Anville*, dans leurs cartes de ces pays septentrionaux : l'un & l'autre marquent une riviere tendant à l'oueſt, ſituée à peu près dans la même latitude ; & le ſecond ajoûte (*g*) qu'elle a été découverte depuis peu par le Sauvage *Ochagac*. Il lui fait traverſer, de l'eſt à l'oueſt, le lac des *Bois*, qu'il place par quarante-ſept dégrés de latitude-nord.

Je ne puis paſſer ſous ſilence un trait qui m'a frappé dans la relation de la Nouvelle France de 1669. Les *Nadoueſſis*, préſentement appellés *Sioux*, diſent qu'ils ſont preſque au bout du monde ; qu'à la vérité il y a encore d'autres peuples vers le ſoleil couchant, appellés *Carexi* ; mais qu'au-delà de ces peuples la terre eſt coupée, & qu'il n'y a plus qu'un grand lac dont les eaux ſont puantes. C'eſt ainſi que ces peuples déſignent la mer.

Je retrouve ces mêmes peuples à l'eſt de la Tartarie, dans le voyage d'*Iſbrand*, de la Ruſſie à la Chine (*h*), inſéré dans le Recueil des voyages au nord. « A l'eſt,

(*g*) Amérique ſeptentrionale, 1746.

(*h*) Recueil des voyages au nord, tom. 8. pag. 201. Amſterdam, 1727.

dit cet Auteur, » ſont les deux rivieres de » *Eugur* & d'*Uda*, qui ont leurs lits au » nord du fleuve *Amur*, coulent comme » lui à l'eſt, & vont ſe décharger de mê- » me dans l'océan oriental, ou mer d'*A-* » *mur*. Les rivages de ces deux rivieres » ſont habités par des Tunguſes & par des » autres peuples appellés *Alemuri* & *Koreiſi*. » Ces derniers diſent être ſortis du pays de » Coela, qui n'eſt pas éloigné de leurs habi- » tations (vers l'eſt), & où, quand le vent » eſt favorable, ils peuvent ſe rendre dans » peu de jours.

Les *Koreiſi* d'*Iſbrand*, venus de l'eſt, ſeroient-ils les peuples appellés *Kareſi* par les *Sioux*, & qu'ils diſent être les derniers habitans de leur continent, ſur les bords de la mer de l'oueſt? Ce nom pourroit ſouffrir un changement plus conſidérable en faiſant, de bouche en bouche, le tour du monde. Si ma conjecture étoit vraye, le pays des *Coela* ſeroit ſitué à l'oueſt des *Sioux* & du *Canada*, & les parties orientales de l'Aſie & les occidentales de l'Amérique ne ſeroient ſéparées que par un bras de mer, que l'on peut franchir en peu de jours avec un vent favorable. Cette remarque n'eſt point étrangere à mon objet, puiſqu'elle ajoute un dégré de vraiſemblance aux conjectures ſur la ſituation de la mer oc-

Digitized by Google

cidentale : mais revenons aux chemins qui peuvent y conduire.

Quelque précis & quelque constants que paroissent les rapports qui supposent dans le pays des *Sioux*, des rivieres qui tendent à la mer de l'oueſt, le Pere de *Charlevoix*, dans le Journal (*i*) de son voyage à la Nouvelle France, préfere la riviere de *Missouri*, c'est-à-dire la premiere route, à peu près indiquée par le Pere *Marquette*. L'historien du Canada prétend que cette riviere tire sa source à l'orient, d'une chaîne de montagnes pelées, & qu'au revers des mêmes montagnes il sort une autre riviere qui coule à l'oueſt, & se décharge dans la mer. Le P. *Hennepin* paroît aussi de ce sentiment dans la préface de son Voyage, imprimé à *Utrecht* en 1698. Je conviens que la découverte de tout le cours du *Missouri* pourroit être fort avantageuse, il y a beaucoup d'apparence que la chaîne de montagnes dont cette riviere tire son origine, est la même qui fournit aux Espagnols les mines abondantes du nouveau Méxique ; mais je trouve des inconvéniens à prendre cette route pour aller à la mer de l'oueſt. 1°. Cette chaîne de montagnes peut former un obstacle considérable à la

(*i*) Hist. du Canada, *in*-12. Tom. 5. Paris, 1744. page 444.

Digitized by Google

navigation, & ſuppoſe au moins un long trajet par terre. Dans une deſcription de l'Amérique qui ſe trouve à la fin des Voyages de *Lionnel Waffer* (*k*), on lit que le *Rio-bravo* tire ſa ſource d'une des plus hautes montagnes & des plus inacceſſibles; & vraiſemblablement en ſuivant la route indiquée par le Pere de *Charlevoix*, on doit rencontrer cette chaîne de montagnes & le *Rio-bravo*. 2°. Ce n'eſt que par conjectures qu'on place à l'oueſt de ces montagnes une riviere différente du Rio-bravo, & qui couleroit à l'oueſt. Si cette prétendue riviere exiſte, & ſur tout ſi elle eſt navigable, elle eſt, ſuivant les apparences, occupée par les Eſpagnols. Le Pere de *Charlevoix* en fournit lui-même une preuve: il rapporte que les Eſpagnols étoient deſcendus ſur les rivages du *Miciſſipi* par le *Miſſouri*, & qu'ils y furent défaits par les peuples ſauvages de ces cantons (*l*).

Le Baron de *Lahontan* nous offre une troiſiéme route par la riviere longue. Ce qu'il en dit n'eſt pas fondé ſur des rapports vagues ou ſur des conjectures, l'auteur l'a vérifié lui-même. On trouve tout le détail de ſa découverte dans le premier tome de ſes Voyages.

(*k*) Paris, 1706. page 338.
(*l*) Hiſt. du Canada, tom. 5. pag. 433.

Digitized by Google

Lahontan (*m*) partit le 24 Septembre 1688 de *Miſſilimakinac*, poſte ſitué à la décharge du lac ſupérieur dans celui des *Hurons*. Il traverſa le lac des Illinois, que les dernieres cartes nomment *Michigan*, & par la Baye des *Puants*; & en remontant la riviere dite préſentement des *Renards*, il parvint, après un court trajet par terre, à la riviere d'*Oniſconſine*, par laquelle il deſcendit dans le *Miciſſipi*. Toute cette partie de ſa route eſt aujourd'hui connue, & cela ſeul étoit une belle découverte en 1688; juſques-là il avoit toujours marché à l'oueſt. Parvenu au Miciſſipi, il remonta ce fleuve vers le nord, juſqu'à la riviere *longue* qui vient de l'oueſt, & débouche ſur la rive occidentale; il place dans ſa carte l'embouchure de cette riviere au quarante-cinquiéme dégré de latitude.

Cette poſition conviendroit aſſez à la latitude que les cartes les plus récentes aſſignent à l'endroit où le *Miciſſipi*, venant de l'oueſt, tourne vers le ſud, direction qu'il conſerve juſqu'à la mer. On pourroit croire, à l'inſpection de ces cartes, que la riviere que *Lahontan* nomme riviere *longue*, eſt le Miciſſipi même, qu'il avoit pris pour une riviere affluente, à cauſe du changement

(*m*) Voyages de Lahontan, à la Haye, 1704. tom. 1. pag. 136.

Digitized by Google

de direction dont on vient de parler ; mais on ne peut gueres s'arrêter à cette conjecture. Ce détour du fleuve, de l'oueſt au ſud, eſt au-deſſus du Saut Saint Antoine, ce ſaut barre le *Miciſſipi* ; *Lahontan* n'auroit pû le franchir que par un portage : auroit-il négligé dans ſa relation une circonſtance auſſi remarquable que celle de cette cataracte ? Il paroîtroit plus vraiſemblable que la riviere longue eſt celle qui tombe dans le *Miciſſipi*, un peu au-deſſous du ſaut ; elle vient en effet de l'oueſt, & ſort du lac des *Tintons*, ſuivant M. *d'Anville*, qui la nomme riviere *Saint-Pierre* dans ſa carte de l'Amérique ſeptentrionale.

Lahontan employa huit jours à remonter de l'embouchure de l'*Ouiſconſine* à celle de ſa riviere longue ; il ne donne point le détail de cette partie de ſa navigation, mais ce tems convient aſſez à la diſtance que M. *d'Anville* met ſur ſa carte, entre l'embouchure de l'*Ouiſconſine* & celle de la riviere *Saint-Pierre*, dont il ne paroît pas que le cours ſoit bien connu.

Notre voyageur entra dans la riviere longue le 23 Octobre, il la remonta juſqu'au 19 Décembre, & il mit environ trente-cinq jours à la deſcendre, & revenir au *Miciſſipi*. Il rapporte les principales circonſtances de ſa découverte, ſes aventu-

Digitized by Google

res, les noms & les mœurs des peuples, il décrit leurs habitations, leurs habillemens, &c. il donne une carte de la partie de la riviere qu'il parcourut, & qu'il déclare avoir levé lui-même; il en joint une autre, dont l'original lui fut, dit-il, tracé sur des peaux par les Sauvages, & sur laquelle il se trouve une riviere tendant à l'oueſt, peu éloignée des sources de la riviere longue; il entre dans le détail des peuples qui habitent à l'embouchure de cette seconde riviere. Il a dessiné la forme de leurs maisons, de leurs bateaux ou navires, & il avoue que ce n'est que des Sauvages qu'il tient ces connoissances; il va jusqu'à nous représenter l'empreinte & citer la couleur d'une espéce de médaille fabriquée par les *Tabuglaux*, peuple situé aux environs du grand lac où se jette cette riviere de l'oueſt, & qui lui fut donnée par les Sauvages.

Enfin toutes les parties de sa relation paroissent naturelles; elles se soutiennent réciproquement, & il semble assez difficile de se persuader qu'elles ne sont que le fruit de l'imagination de l'auteur.

Cette relation fit grand bruit dans le tems, elle ne fut ni contredite ni révoquée en doute, & l'on conçut dès lors de grandes espérances sur la découverte de la mer

Digitized by Google

occidentale du Canada ; c'eſt peut-être parce qu'on s'étoit flaté qu'il ne reſtoit plus d'obſtacles à vaincre, ou parce qu'on a long-tems perdu cet objet de vûe qu'on a commencé à douter de la relation de *Lahontan*, & que peu à peu on s'eſt réuni à traiter ſa découverte de chimere. Ce qu'il y a même de plus étonnant, c'eſt qu'on l'a fait ſans en ſçavoir, au moins ſans en produire aucune preuve.

M. *de l'Iſle*, dans ſa carte du *Canada*, avoit placé la riviere *longue*, il l'a ſupprimée dans ſa carte du *Miciſſipi*, ſans en dire la raiſon. Le R. P. de *Charlevoix* regarde la découverte du Baron de *Lahontan*, comme auſſi fabuleuſe que l'Iſle de *Baratavia* (*n*) ; mais cet Auteur ne le prouve pas, & ce n'eſt que ſur des preuves claires qu'on devroit ſe déterminer à traiter avec tant de mépris la relation d'un voyageur célébre.

Le Baron de *Lahontan* étoit Officier, il étoit Gentilhomme ; le P. de *Charlevoix* en convient. Quelle récompenſe auroit-il pû eſperer en faiſant des ſuppoſitions auſſi groſſieres ? n'étoit-ce pas ſe deshonorer gratuitement ? Il n'étoit point ſeul quand il fit cette découverte, pluſieurs François

(*n*) Hiſt. de la nouvelle France. Voyez la liſte & le jugement des Auteurs, à la fin du tom. 6.

Digitized by Google

l'accompagnoient ; & lorſque ſa relation parut, elle auroit pû être démentie par des témoins vivans ; ceux qui ont pris à cœur de le décrier, n'auroient pas eu de peine à en citer quelques-uns. Il ſe pourroit faire que la diſgrace du Baron eût influé ſur ſon ouvrage ; ſa découverte ne pouvoit guere faire fortune, l'Auteur ayant eu le malheur de déplaire au Miniſtre. Ajoûtez que des ſentimens trop libres lui ayant attiré à juſte titre l'indignation de pluſieurs perſonnes pieuſes, on aura peut-être enveloppé dans le même mépris, & ſa découverte, & pluſieurs traits peu religieux qu'il ſemble avoir répandus avec affectation dans ſon ouvrage.

Je ne puis donc me déterminer à regarder comme abſolument apocryphe ce que cet Auteur rapporte de la riviere longue ; les eſpérances qu'il nous donne, ſont trop flateuſes pour les abandonner ſans les vérifier. Je vais plus loin ; outre qu'il ſeroit injuſte de donner légerement & ſans preuves la qualification d'impoſteur à un militaire à qui ſa naiſſance devoit inſpirer des ſentimens, je trouve dans ſa relation des apparences de vérité qui frappent. Si ces traits ne ſuffiſent pas pour démontrer ſa ſincérité, ils doivent au moins ſuſpendre le jugement précipité qu'on en a porté juſqu'à préſent.

Digitized by Google

Le P. *Hennepin* (*o*) qui remonta le *Miciſſipi* depuis la riviere des *Illinois* juſqu'au Saut *Saint Antoine*, & qui revint par l'*Ouiſconſine*, place à ſept ou huit lieues au ſud de ce ſaut une riviere qui vient de l'oueſt ſe jetter dans le Miciſſipi : cette riviere dont il ne dit pas le nom, pourroit être la riviere longue de *Lahontan*, qui auroit pris depuis le nom de *Saint Pierre*. Elle doit être conſiderable, puiſque *Lahontan* fut cinquante-ſix jours à la remonter, & trente-cinq à la deſcendre. D'ailleurs le P. Hennepin ne cite que cette riviere, depuis la riviere des *Otentas*, dite préſentement *Moingona*, & il paſſe ſous ſilence les cinq ou ſix autres rivieres que MM. de l'Iſle, Belin & d'Anville placent ſur la même côte. Une de ces rivieres eſt nommée par ces Géographes, *la riviere cachée* ; elle eſt ſituée à peu près dans la même latitude où *Lahontan* place l'embouchure de la riviere longue ; je dis à peu-près, car on n'a rien d'exact ſur les latitudes de ces cantons. Lahontan obſerve que l'embouchure de la riviere longue forme une eſpece de lac rempli de joncs, qui embarraſſent fort la navigation, & qu'il ne reſte qu'un petit canal. Ces circonſtances pourroient faire ſoupçonner

(*o*) Nouvelle découverte par le P. Hennepin, Recollet. Utrecht 1697, pag. 313.

Digitized by Google

quelque rapport entre cette riviere, dite cachée, & la riviere longue de Lahontan. Il eſt vrai que la riviere cachée & les autres qui entrent dans le Miciſſipi, ſont repréſentées comme très-petites dans les nouvelles cartes; mais leur cours eſt-il bien connu? pluſieurs d'entr'elles ne pourroient-elles pas être les bouches d'une même riviere? Le tems ſeul peut nous inſtruire là-deſſus.

Vers l'eſt du nouveau Mexique, dit *Benavides* cité par (*p*) *Laet*, ſont les *Apaches Vaqueros*, nom que leur ont donné les Eſpagnols, à cauſe de ces vaches boſſues ou buffles dont ces peuples ont une grande quantité. De là, ſelon cet Auteur, il y a cent douze lieues vers l'eſt juſqu'aux *Xumanas*, *Japics Xabotoas*, proche leſquels ſont vers l'eſt les *Aixaïs* & la Province de *Quivira*, dont il nomme les habitans *Aixaoros*. Cette route conduit dans la contrée où *Lahontan* place les *Eokoros*; ce nom eſt preſque le même que celui des *Aixaoros* de *Benavides*.

Lorſque les Eſpagnols, ſous la conduite d'*Antoine de Eſpejo*, firent la découverte du nouveau Mexique, les Sauvages leur montrerent par ſignes, qu'à quinze jour-

(*p*) Indes Occid. de Laët. Leyde 1640, p. 122 & 234.

nées

nées de chemin (*q*) ; il y avoit un grand lac environné de bourgades de Sauvages, qui uſoient d'habits, abondoient en vivres & demeuroient dans de grandes maiſons ; quelques Eſpagnols qu'ils trouverent dans la Province de *Cibola*, leur parlerent auſſi d'un grand lac dont les rives étoient peuplées de pluſieurs grandes bourgades. Les habitans de *Zagato*, bourgade ſituée à vingt lieues de *Cibola* vers l'oueſt, confirmerent ce qu'on avoit dit du grand lac.

Ces notions paroiſſent s'accorder avec les idées que *Lahontan* donne du lac des *Tahuglaux*, dont la ſituation ne s'éloigne pas de celle du grand lac dont parle *Antoine de Eſpejo*. Suivant *Lahontan*, les rives du lac des *Tahuglaux* ſont peuplées de pluſieurs bourgades ; les *Tahuglaux* ſont vétus, habitent de grandes maiſons, ainſi que les habitans voiſins du grand lac *de Eſpejo*. On peut ajouter que les Eſpagnols placent au nord & au-delà des montagnes du (*r*) nouveau Mexique, un grand pays qu'ils appellent *Teguajo*, d'où ils prétendent que ſortit le premier Motezuma, lorſqu'il en-

(*q*) Indes Occid. de Laët. Leyde 1640, pag. 229, 230 & 231.

(*r*) Voyage de Lionel Wafer, pag. 337. Cartes du nouveau Mexique du P. Coronelli & de G. de l'Iſle.

Digitized by Google

treprit la conquête du Mexique. Le nom de *Teguajo*, prononcé à l'Eſpagnol, a quelque affinité avec celui de *Tahuglaux*. On pourroit ſuppoſer avec aſſez de vraiſemblance, que c'eſt le même nom qui s'eſt altéré par la différente prononciation des Eſpagnols & des différens Sauvages, qui ſucceſſivement ſervoient d'interprêtes à *Lahontan*, & peut-être depuis par des fautes de copiſtes.

Le détroit que Martin d'Aguilar trouva à trente lieues au nord du Cap *Mendocin*, ſur la côte occidentale de la Californie, pourroit être l'embouchure du lac des *Tahuglaux*. Les Sauvages dirent à *Lahontan* que cette embouchure étoit bien loin au ſud, & la poſition qu'ils lui donnerent, paroît aſſez s'accorder avec la ſituation du détroit d'*Aguilar*, ce détroit ſeroit l'entrée d'un golfe au nord du nouveau Mexique, qui eſt préciſement notre mer de l'oueſt.

Ces réflexions m'empêcheront toujours de traiter de romaneſque la découverte de *Lahontan*, ſans avoir des preuves claires & préciſes de la fauſſeté qu'on veut lui attribuer juſqu'à préſent gratuitement. Je pourrois citer ici pluſieurs exemples de poſitions géographiques aſſez exactement déterminées, qu'on a proſcrites légérement, & auſquelles on a été forcé de re-

Digitized by Google

venir. Les Auteurs des anciennes cartes les ont ſouvent dreſſées ſur des mémoires originaux, ſur des relations manuſcrites qui leur ont été communiquées. Soit qu'ils n'ayent pas voulu indiquer les ſources où ils avoient puiſé, ſoit par pure négligence, ces ſources ſont demeurées inconnues, & les réformateurs de la Géographie ont commencé par proſcrire les poſitions qu'ils n'ont trouvé garanties par aucun ouvrage imprimé ou du moins connu : ils les ont tenues pour fabuleuſes juſqu'à ce que long-tems après leur réalité s'eſt quelquefois trouvé confirmée par des témoignages authentiques. Telle eſt la communication de *l'Orinoque* avec le fleuve des *Amazones* par *Rio-negro*, marquée dans les cartes de *Sanſon*, de *Duval*, & d'autres plus anciennes. Un Miſſionnaire des bords de *l'Orinoque* imprimoit à *Madrid*, en 1748 (*s*), que cette communication étoit une fable, tandis que les Portugais du *Para* remontoient dans ce fleuve par la route dont on nioit l'exiſtence. La Californie, que tous les anciens Géographes s'accordoient à repréſenter comme une preſqu'iſle, étoit devenue iſle par une eſpece de conjuration des modernes. M. *Guillaume de l'Iſle* a le premier rétabli en 1701, la vraie configura-

(*s*) Orinoco illuſtrado. Par le P. Gumilla.

Digitized by Google

tion conforme aux anciennes cartes. Enfin, quoiqu'il en ſoit de la vérité de la relation de *Lahontan*, il eſt certain qu'il exiſte une mer à l'oueſt de l'Amérique ſeptentrionale & au nord de la Californie, puiſque les Ruſſes ont reconnu la côte à cinquante-ſept dégrés de latitude. Le plus ou le moins de diſtance peut ſeulement augmenter ou diminuer la difficulté de la route; mais les avantages que cette découverte pourroit nous procurer, méritent bien qu'on faſſe des tentatives pour ſçavoir à quoi s'en tenir.

Juſqu'ici j'ai parlé de trois routes différentes; l'une par le *Miſſouri*, en ſuivant les indications du P. *Marquette*, ou celles du P. de *Charlevoix*; l'autre plus au nord par le pays des *Sioux*; la troiſiéme celle du Baron de *Lahontan*. Encore une fois, la voye du *Miſſouri* me paroît peu praticable; elle eſt expoſée à l'inconvénient de traverſer les pays occupés par les Eſpagnols.

Les nouveaux Mémoires de la (*t*) Louiſiane qui rapportent le détail de l'entrepriſe de cette Nation contre les Peuples dits *Miſſouris*, ne laiſſent aucun lieu d'en douter; de plus cette route ne préſente

(*t*) Mémoires hiſtoriques de la Louiſiane. Paris 1753, to. 2, p. 284.

Digitized by Google

rien que de vague & d'incertain. Il n'eſt pas douteux que le *Miſſouri* qui coule de l'oueſt à l'eſt, ne tire ſon origine de cette longue chaîne de montagnes dirigée du ſud au nord, qui ſépare le nouveau Mexique de la Louiſiane; & il eſt évident qu'à l'oueſt de ces montagnes les eaux pendent à l'oueſt; mais on peut faire le même raiſonnement de toutes les autres rivieres affluentes à la côte occidentale du *Miciſſipi*. Ce qu'il s'agit d'examiner, c'eſt par laquelle de ces rivieres on peut remonter le plus aiſément & ſe conduire le plus à portée de quelqu'autre riviere navigable qui prenne ſon cours à l'oueſt, le tout ſans traverſer les pays déja occupés ou prétendus par les Eſpagnols. C'eſt l'avantage que nous préſentent, & la route du pays des *Sioux*, & celle que nous indique le Baron de *Lahontan*. La premiere, celle du pays des *Sioux*, eſt au nord des ſources du *Miciſſipi*, vers le quarante-ſix ou quarante-ſeptiéme degré de latitude ſeptentrionale; elle communique au lac ſupérieur par une ſuite de lacs & de rivieres, dont on prétend que les dernieres portent leurs eaux à l'oueſt. La ſeconde route, celle de *Lahontan*, telle que nous l'avons indiquée, eſt d'environ trois degrés plus ſud. Il y a même beaucoup d'apparence que ces deux rou-

Digitized by Google

tes ſont la même. Les indications que Lahontan dit qu'il reçut en 1688 de ces Sauvages, du cours d'une riviere à l'oueſt, s'accordent avec celles qu'a ſuivi M. d'Anville dans ſa carte de 1746, en citant la riviere découverte par le Sauvage *Ochagac*. Le deſſein que les Sauvages tracerent à Lahontan ſur des peaux de cerfs, repréſentoit une pareille riviere, hors qu'il la place deux ou trois degrés plus ſud; mais il n'a jamais prétendu garantir la latitude qu'il lui donnoit, d'après une carte auſſi groſſiere. Toutes les notions anciennes & modernes acquiſes depuis la découverte de l'indication des différentes routes propoſées en remontant le *Miſſouri*, la riviere *longue*, le *Miciſſipi* même, ou en traverſant le lac des bois dans le pays des *Sioux*, tout s'accorde à ſuppoſer une chaîne de montagnes du ſud au nord, dont les eaux coulent à l'eſt & à l'oueſt. Plus la route qu'on tentera ſera dans un pays bas & voiſin du Golfe du Mexique, plus le trajet ſera long & pénible pour aller chercher au revers de la montagne une riviere navigable d'un cours oppoſé, & enfin plus on s'expoſera à traverſer les terres dont les Eſpagnols ſont en poſſeſſion, ou ſur leſquelles ils ont des prétentions. Plus au contraire on cherchera cette route dans le haut des terres &

Digitized by Google

dans le voiſinage des ſources du *Miciſſipi*, plus on s'éloignera des terres Eſpagnoles; il ne ſeroit pas même impoſſible que le terrein s'élevant de plus en plus, on ne trouvât les montagnes applanies, comme on le peut préſumer de la quantité de lacs dont tout le pays eſt entrecoupé dans la partie ſeptentrionale du Canada; c'eſt de quoi l'Amérique offre pluſieurs exemples.

Quelqu'un de ces lacs peut donner naiſſance à deux rivieres d'un cours oppoſé *; & dans ce cas on pourroit, à la faveur de ce lac, paſſer d'une riviere qu'on auroit remontée, dans une autre qui deſcendroit, traverſer en canot tout le continent de l'Amérique ſeptentrionale d'une navigation continue & du Golfe du Mexique ou de la mer du Nord, en remontant le *Miciſſipi* ou le fleuve *Saint Laurent*, retomber dans une riviere qui conduiroit à la mer du Japon; découverte, ſans contredit, plus avantageuſe pour le commerce de France, que ne ſeroit à celui d'Angleterre le fameux paſſage cherché par la Baye d'Hud-

* Les plus grands fleuves de l'Amérique méridionale, la riviere des Amazones, l'Orinoque, Rio-negro, ont des communications. Il eſt probable que *Rio de la Plata* communique avec les précédentes par le lac *Xarayes*. L'Amérique ſeptentrionale fournit d'autres exemples de ſemblables communications.

Digitized by Google

ſon, quand même on l'auroit trouvé.

Il me conviendroit moins qu'à tout autre de m'étendre ſur les moyens qu'on peut employer pour procurer un heureux ſuccès à cette entrepriſe. Je me contenterai de remarquer qu'elle doit être ſecrette, ignorée également des Sauvages & des habitans du Canada. On ſçait les peines & les tracaſſeries que la jalouſie & l'intérêt particulier des compatriotes ont ſuſcité de tout tems à ceux qui ont travaillé aux découvertes dans ce pays : quand on n'a pas oſé s'y oppoſer ouvertement, on a fait agir les Sauvages. Ces Peuples ne conſentent qu'avec peine que l'on paſſe ſur leurs terres pour former des liaiſons avec leurs voiſins ; c'eſt les dépouiller d'un commerce qu'ils font eux-mêmes, & dont ils ſentent tout l'avantage. Il s'agiroit de leur perſuader que l'objet de l'entrepriſe leur eſt utile, pour les engager à concourir à ſon ſuccès. Les guerres preſque perpétuelles, qui ſubſiſtent entr'eux, forment un nouvel obſtacle ; ils ne voyent pas tranquillement les François porter du fer & autres munitions offenſives à leurs ennemis. Ces peuples que nous traitons de Sauvages, ne ſont pas ſi groſſiers qu'on ſe l'imagine communément, & il faut plus de ménagement & de politique qu'on ne penſe

Digitized by Google

pour les amener à ce que l'on peut desirer d'eux. Malgré ces difficultés, je crois qu'un très petit nombre de personnes intelligentes suffiroit pour tenter cette découverte, pourvû qu'elles n'eussent point d'autre but que l'honneur de la Nation & le succès de l'entreprise, & qu'elles fussent subordonnées à un chef qui réunît les qualités nécessaires pour réussir, dont la premiere est la confiance de ceux qui marcheroient sous ses ordres.

L'Epigramme XVI de l'Anthologie, liv. II, chap. XIII, a donné lieu aux deux suivantes. Cette Epigramme est de Macédonius.

EPITAPHE D'UNE FEMME.

MA femme qui, vingt ans, fit mon plus grand supplice,
A dans un fleuve enfin rencontré son tombeau.
Ah! que c'est bien avec justice,
Que Pindare a vanté l'excellence de l'eau!

EPIGRAMME.

PHilibert, du Public l'horreur & le tourment,
Dans un puits, sans périr, jusqu'à deux fois s'élance.

Digitized by Google

Ah ! que c'eſt bien injuſtement
Que Pindare de l'eau nous vante l'excellence !

LETTRE

Sur la Chronologie & contre l'Attraction.

VOus pouvez voir, Monſieur, dans le nouveau volume de mes Ephémérides coſmographiques, pag. 258, une note fort exacte ſur l'époque des Argonautes, qui contredit, ſans deſſein de ma part, pluſieurs Chronologiſtes & quelques articles de votre excellent diſcours ſur la chronologie dans l'Encyclopedie ; cette note eſt terminée par la fauſſe remarque, que Meton, un an avant la guerre du Péloponeſe, avoit obſervé le ſolſtice d'été au ſixiéme degré de la conſtellation de l'écreviſſe. La page 391 de ce Dictionnaire enſeigne que c'eſt au huitiéme.

La lecture des lettres ſur les Anglois, p. 151, édition d'Amſterdam, chez Desbordes, 1736, a cauſé ma faute. La penſée m'étant venue dans le moment de fixer cette époque d'après les principes & les cartes de mon plan de l'Univers, ſans avoir recours à mes recherches contenues dans mes ouvrages imprimés ou manuſcrits,

Digitized by Google

je m'en rapportai, ſans défiance, à M. de Voltaire, d'autant plus aiſément que le P. Petau place cette guerre à l'an 431 avant Jeſus-Chriſt; mon illuſion a ceſſé en liſant l'article 17 du premier volume des Mémoires de Trévoux pour le mois courant.

Sans diſſerter des talens aſtronomiques de Chiron ni de Meton, ni de la fidélité & de la réalité même de leurs déterminations, ni des faits qui y ont liaiſon, étant compris dans les fables cycliques des Grecs, il m'a paru que la réfutation de Newton ſur la durée des regnes & des générations, par M. Freret & par le P. Souciet, ſur l'idée de rapporter l'obſervation de Chiron à l'étoile de l'oreille gauche du belier, y eſt bien expoſée; mais que le tems où l'équinoxe vernal a dû répondre au quinziéme degré du belier, & le ſolſtice d'été au huitiéme de l'écreviſſe, n'y eſt pas mieux déterminé que par vous-même.

Malgré ma mépriſe entre ce ſixiéme & huitiéme degré, cauſée par trop de confiance ſur un tel point, à un Poëte auſſi fameux, qui philoſophoit ſur cette ſeconde époque, afin d'exalter les prétendus ſervices qu'auroit rendus Newton à la chronologie, mon calcul n'eſt pas moins exact & conforme aux recherches qui m'ont dirigé dans la découverte des époques aſtro-

Digitized by Google

nomiques, où l'apogée solaire a concouru & doit concourir avec l'un des points cardinaux, & dans la composition de la table & des cartes qu'en présente l'analyse raisonnée du système moderne de Cosmographie & de Physique, in-4°, chez Jombert.

La correction essentielle à ma note se réduit donc à remonter l'observation de Meton, du sixiéme au huitiéme degré, & conséquemment de cent quarante ans la guerre du Peloponese, qui auroit été entreprise quatre cent quatre-vingt-onze ans après l'expédition des Argonautes, ou huit cens quatre-vingt-neuf avant l'ére chrétienne. D'autres rechercheront des preuves historiques de la date de ces deux observations d'Astronomie, & époques de chronologie. Une lettre ne peut contenir les preuves astronomiques que je pourrois en fournir, s'il ne suffisoit de consulter mon analyse que je viens de citer, & les cartes & la table qu'elle offre sur la variation de la durée des saisons pour tous les siécles, qui est une suite de l'inégale & variable étendue des signes respectifs de l'écliptique, à cause de la différente division que mon plan de l'univers démontre en être faite chaque année, journée & heure même par l'équateur & l'axe de la terre, selon son mouvement fort lent de régression & de progression.

Digitized by Google

Si l'on doit expliquer en détail tous les phénomènes d'Aſtronomie ſucceſſifs par une même cauſe, qui en rende raiſon pour tous les tems avec l'équation eſſentielle, mes tables & mes cartes coſmographiques avec l'analyſe de mon double ſyſtême, avec mes Ephémérides, ont cet avantage; le plan de l'Univers & cet état mobile du ciel ne devant pas moins être explicables dans toutes leurs circonſtances exactement connues par un ſyſtême univerſel de Phyſique, qui loin de contredire en rien la Théologie, les expériences & les textes ſacrés, en ſoit appuyé.

J'écris pour l'intérêt ſeul de la vérité, pour ramener au reſpect dû à ces textes, en refutant les impies & les incrédules qui en oſent objecter contre la religion, ſous l'appui d'une fauſſe Phyſique, vraie ſource, après le libertinage, de l'irreligion. Le tems eſt venu que la Phyſique, la Coſmographie & l'Aſtronomie ne doivent pas moins concourir à maintenir l'autorité des livres divins, & à empêcher du moins de la déprimer par leurs propres textes, qu'à éclaircir l'Hiſtoire, la Chronologie, la théorie des cieux & de la terre, & qu'à tirer de ces documens conſacrés, des éclairciſſemens ſur pluſieurs autres ſciences & connoiſſances. J'eſpere auſſi qu'avec ces ſe-

Digitized by Google

cours, & avec les ouvertures & les vûes que vous expoſez, la chronologie ſacrée & civile pourroit bientôt devenir mieux éclaircie & plus lumineuſe.

Pluſieurs fautes ſont reconnues, avouées & indiquées dans la Vulgate, ſans ſcrupule, ſans blâme de la part du Saint Siége, des Evêques & des Docteurs, ſans crainte de manquer de reſpect au Concile de Trente, qui l'a déclarée authentique, & ordonné de la préferer aux autres verſions, & défendu de la rejetter ſous aucun prétexte. Les verſions & les copies n'ont pas été plus indéfectibles, ſans difficulté, que les traducteurs & les copiſtes infaillibles. Des textes ayant été mal copiés ou mal traduits, ſans diminuer la vénération dûe aux ſaintes Ecritures, on peut aſpirer à recouvrir le vrai ſens de ces textes, par la comparaiſon des manuſcrits, par l'étude des Langues, par la combinaiſon du texte Hebreu, Samaritain & Grec des Septante & des différentes verſions, afin d'y reconnoître les fautes gliſſées par inadvertance, ou même avec intention en différentes vûes.

Par cette voie la vérité ſe développant pour la chronologie même, l'indécence augmentera d'oppoſer plus contre l'autorité des livres canoniques, les variantes

Digitized by Google

des trois textes, que des traductions & des copies : en attendant, ces variantes ne formeront pas plus une objection valable, que les entrepriſes des hérétiques, pour inſerer dans le texte des altérations qui ont été décelées.

Le texte Hébreu paroît avoir dirigé la verſion vulgate ; la préférence de cette verſion induit à préferer ce texte au texte Samaritain & au Grec des Septante ; mais non pas en tout, à cauſe des errata qui ſont notoires dans cette verſion, comme dans les manuſcrits & les imprimés de ces trois textes, & à cauſe de leurs contradictions ſur des points qui n'intéreſſent la foi ni la morale. Avant d'entreprendre la concordance de ces textes & de ces verſions, ou même, ce qui paroît plus aiſé, leur correction, on peut s'attacher à perfectionner la chronologie des faits énoncés dans ces trois textes, c'eſt-à-dire à concilier ces faits plutôt que ces variantes, afin de parvenir par ce même moyen à corriger les textes défectueux ; car aucun de ces textes & nulle de ces verſions ne préſentent un ſyſtême ſuivi de chronologie, comme vous le reconnoiſſez, plus que les deux ou les trois enſemble ; & l'intention d'y en avoir voulu faire un, paroît auſſi improbable qu'il eſt probable que des fautes qui

Digitized by Google

n'alterent que l'ordre vrai de la chronologie & de l'hiſtoire, s'y ſont inſerées par une pure ſuite de cauſes ordinaires & ſans affectation ſyſtematique des copiſtes, ni des traducteurs.

Les tables, les obſervations aſtronomiques, les éphemerides en chiffres pouvant être aiſément réduites en planches, qui ſervent d'éphémerides en figures, & en font un tableau, après la méthode & la facilité qui réſultent d'autant de recherches pour repréſenter les rapports des ſignes, degrés & points de l'écliptique avec ceux des conſtellations du zodiaque, ne pourroit-on entreprendre de fixer par cette voie des faits hiſtoriques dans l'ordre profane ou ſacré qui y ont quelque connexion ? Commençons par déterminer l'an de la naiſſance & de la mort du Sauveur : la détermination du concours de l'équinoxe du printems avec le quinziéme degré du belier pour l'an 1380 avant l'ere chrétienne, & du ſolſtice d'été au huitiéme degré de l'écreviſſe pour l'an 890 avant cette même ere étant reconnue exacte, peut-on fixer la chronologie ſur l'expédition des Argonautes & ſur la guerre du Peloponeſe, qui ſervent à éclaircir pour l'ordre des tems, quantité d'autres faits de l'Hiſtoire civile ou plutôt fabuleuſe ? Il faudroit être aſſuré

Digitized by Google

que les obſervations de Chiron & de Meton ſont certaines & exactes. Où eſt la certitude pour l'exactitude des modernes même au-delà d'un ſiécle ? on n'indique pas moins ſûrement les éclipſes pour les ſiécles révolus & futurs : l'état du ciel pour chacune de leurs années n'eſt pas moins calculable & repréſentable ; ce qui a pu ou dû être obſervé, & le tems où il a dû l'être, ſeroit-il indéterminable ?

Dans les diſpoſitions & les vûes qui me font publier mes recherches, je dois déclarer que la détermination que je viens d'expoſer comme mon opinion, doit être cenſée un milieu entre les deux extrêmes pour le plutôt & le plus tard, loin d'empêcher que ce concours de l'équinoxe au quinziéme degré du belier & du ſolſtice au huitiéme degré de l'écreviſſe ne puiſſe être cenſé moins ou plus hâtif de quelques années ; en cas même de raiſons préférables à celles qui ſuivent, ces extrêmes & ce milieu ſeront plus utiles pour la chronologie que ſes époques civiles, qui ſont trop vagues comme trop ſpacieuſes.

Les ſignes du printems dans l'écliptique ayant été plus étendus que ceux d'aucune autre ſaiſon depuis 3212 avant J. C. juſqu'en 1319 après ſon incarnation, où ce caracteriſme a paſſé aux ſignes d'été, &

Digitized by Google

ſurpaſſant encore en amplitude ceux d'hiver & d'automne même, mais ſur tout ayant été dans leur maximum juſqu'en l'an 947 avant l'ere chrétienne, quoiqu'ils fuſſent dès lors tous compoſés de trente degrés, qui ſont variablement inégaux en chaque inégal ſegment de l'écliptique, comme l'indiquent une table & trois cartes de l'analyſe citée, ferois-je difficulté, en ne prêtant attention qu'à des obſervations particulieres, ſans les combiner avec les anciennes & modernes, qui ont été relatives à diverſes étoiles & conſtellations du zodiaque, de ne conſiderer leur antéceſſion & la préceſſion des ſignes & points cardinaux de l'écliptique, qu'à raiſon d'un degré en ſeptante-un ou ſeptante-deux ans, au lieu de ſoixante-dix, de ſoixante-neuf & ſoixante-huit ans? mon analyſe, & mes cartes & éphémerides coſmographiques démontrent d'ailleurs que la marche retrogreſſive de l'un & l'autre équinoxe ni ſolſtice, n'eſt pas exactement ſemblable, & n'anticipe de ſept jours complets qu'en ſept cent quatre-vingt douze ans.

En conſéquence, m'obſtinerois-je à ne pas reculer ou avancer l'obſervation de Chiron au-delà ou au-deçà de l'an 1380 avant l'ere chrétienne, depuis un juqu'à

Digitized by Google

30 ans en ſus ou au-deſſous; c'eſt-à-dire, juſqu'en 1410 ou 1350, ni encore moins, l'obſervation de Meton, depuis 1 juſqu'à 14 ans, ou depuis 890 juſqu'à 904, ou ſeulement 876 avant Jeſus-Chriſt; à moins que les faits hiſtoriques ſoient capables de décider ſur les argumens aſtronomiques? mes recherches me déterminent pour le milieu de ces deux extrêmes du plutôt & du plus tard.

N'héſitant pas à placer avec le reſtaurateur de l'Aſtronomie, l'incomparable Caſſini, à l'an 330 avant le Sauveur, le parfait rapport des ſignes de l'écliptique & du firmament de même nom, comme le belier, le taureau, &c. par les mêmes raiſons je préfere de compter leur diſſonance, qui ſera de 30 dégrés complets l'an 1770, à raiſon d'un dégré en 70 ans, & une période de 2100 ans pour une variation de 30 dégrés, tant pour le paſſé que pour l'avenir, car c'eſt l'équation moyenne; & les Aſtronomes en différens ſiécles auroient pû trouver comme à préſent, que la rétrogradation du lieu apparent des points cardinaux & des ſignes de l'écliptique, eſt d'un dégré en 68, ou 69, ou 70, 71 & 72 ans, en dirigeant des obſervations paſſagerés à diverſes étoiles, ou conſtellations reſpectives aux ſignes des diver-

Digitized by Google

ſes ſaiſons ; comme ceux de l'hyver, dont l'étendue, ainſi que la durée, eſt actuellement la moindre, & la devient de plus en plus à l'inverſe de ceux d'été.

Depuis la détermination de l'équinoxe du printems par Chiron, & du ſolſtice d'été par Meton, les Aſtronomes ont-ils penſé au nombre d'années qu'exigeoit cette antéceſſion & préceſſion des divers ſignes du firmament & de l'écliptique ? Il n'eſt pas encore bien éclairci pour ceux même qui ne connoiſſent pas notre plan de l'univers, ou qui affectent de l'ignorer, pour ne pas abandonner l'hypotheſe inſoutenable de Copernic, qu'on tente en pure perte d'expliquer phyſiquement.

Des Aſtronomes auſſi anciens, avec les connoiſſances, les méthodes & les inſtrumens qu'ils pouvoient employer, ont dû plutôt réuſſir à fixer leurs obſervations à l'égard des dégrés des conſtellations zodiacales ; & la marche du ſolſtice obſervé par Meton, a dû être plus tardive que la marche de l'équinoxe déterminé par Chiron. Je n'héſite donc pas d'après cette reflexion, & mes principes, qui ſont ceux de M. Caſſini, c'eſt tout dire, à fixer ce concours de l'équinoxe au quinziéme dégré de la conſtellation du belier, en l'an 1380 avant le Meſſie, ou l'an du monde 2715, & la

Digitized by Google

rencontre du solstice d'été au huitiéme dégré de l'écreviſſe, en l'an 890 avant l'Incarnation, ou à l'an du monde 3205, ſelon mon opinion expoſée p. 488 de mes Lettres ſur la Coſmographie; la création ayant précédé l'Incarnation de 4095 ans, quoique j'aye toujours continué de reſerver à la ſérie des faits hiſtoriques, en excluant les fables cycliques des Grecs; de me décider pour l'une de leurs trois ſupputations, qui ſont dénommées d'Antioche, d'Ethiopie & d'Alexandrie. La premiere compte, comme vous ſçavez, 5493 ans avant Jeſus-Chriſt; la ſeconde 5501, & la troiſiéme 5509; ſa mort devant être fixée au vendredi 25 Mars de ſa trente-uniéme année, ſelon le caractériſme ajoûté par Tertullien à ceux des Evangéliſtes, c'eſt-à-dire à la 69e de l'ere d'Eſpagne, & la 184e de Rome fondée. Je ſoumets à vos lumieres ces réflexions, & il vous eſt libre, comme à moi, de les publier, ainſi que les témoignages d'eſtime, de conſidération, & des ſentimens avec leſquels je ſuis, &c.

A Bercy, le 7 Février 1754.

Permettez que je vous demande ſi la ſeule direction des rayons viſuels pris de la terre, peut augmenter l'attraction prétendue réciproque entre Jupiter & Saturne? Si

Digitized by Google

ce n'eſt pas le ſuppoſer que prétendre qu'en leur conjonction, qui ne dépend que de cette direction, à cauſe de la poſition éventuelle des trois corps ſur une même ligne, cette réciprocation de gravitation augmenteroit juſqu'à troubler leur mouvement ſans d'autres réſultats, bien que leur diſtance ne ſoit pas eſſentiellement moindre en cette configuration qu'en toute autre, où la terre n'étant pas ſur la même ligne que ces planetes ne les feroit pas voir conjointes ? En tout tems on peut ſuppoſer une ligne droite tirée de l'une à l'autre ; mais l'angle que cette ligne feroit, étant continuée juſqu'à la terre en toute autre conjoncture, diminueroit-il leur gravitation mutuelle, bien que l'éloignement fût moindre, comme il l'eſt fort ſouvent hors le tems de leur conjonction ?

La même queſtion s'applique à la lune & aux autres planetes ; mais ces deux ſupérieures ayant des ſatellites, j'ajoûte, pourquoi leur gravitation n'augmenteroit-elle donc auſſi par leur poſition paſſagere ſur la même ligne & ſur le rayon viſuel de la terre, en leur conjonction ultérieure & inférieure ? Comment, malgré la force perturbatrice de l'attraction ainſi augmentée, ſes ſatellites, loin de ſe réunir vers leur planete principale, comme il ſeroit

Digitized by Google

conſéquent, ſe cauſeroient-ils moins de trouble que Jupiter & Saturne en conjonction ſont ſuppoſés s'en ſuſciter, ſans en cauſer même à leurs ſatellites, ni ſans les réunir ? Les fictions ſe démentent toujours, les attractions ni les tourbillons ne peuvent pas plus ſe ſoutenir que l'hypothèſe coſmographique qui leur ſert de baze : l'erreur ne peut ſatisfaire à tout, comme la vérité qui s'étend aux détails même.

Si les tourbillons, ſans d'autre principe de mouvement régulier ou irrégulier que ſa communication indéfectible, ſont incapables de former un plein, combien plus eſt-il impoſſible aux attractions réciproques de laiſſer ſubſiſter de vuides immenſes, & de s'empêcher de former, par les atômes & les corps, un véritable plein ſans aucun vuide, malgré le beſoin reconnu d'un eſpace ſans réſiſtance au moins pour agir ?

La preuve en eſt auſſi facile que peremptoire. Deux corps de toute diſtance devroient s'atirer avec plus ou moins de force en raiſon inverſe du quarré de leur éloignement, & en raiſon compoſée de leur inégale denſité, c'eſt-à-dire que le plus denſe devroit attirer le moins matériel, qui à proportion ſeroit moins réſiſtant juſqu'à devenir adhérent : leur attraction, par

Digitized by Google

cette adhérence, augmenteroit de puiſſance contre un troiſiéme corps qui auroit moins de matiere que les deux enſemble, bien que davantage que chacun pris ſéparément, juſqu'au point d'être forcé à s'y réunir, & de multiplier leur force atractive contre un quatriéme corps; de ſorte que par une pareille néceſſité, cette force ſe multiplieroit inévitablement à l'indéfini contre tous les autres corps ſéparés, puiſque leur réunion ne les diſpenſeroit pas même de ſe réunir en totalité à un corps, dont la matérialité ſeroit ſuppoſée ſurpaſſer l'enſemble de leur denſité réunie.

Mais par une ſuite des mêmes principes, tous les corps réunis ne laiſſeroient pas long-tems le moindre vuide entr'eux; car bien que l'attraction Newtonienne n'exige aucune émanation ou éfluvion réciproque, en quoi elle differe eſſentiellement de l'attraction magnétique, qui n'eſt réellement qu'une impulſion, au moyen de la ſecrétion de l'électre d'avec l'air comprimé de toute part & à proportion comprimant; aucun Newtonien, ainſi que Newton, ne ſe croit diſpenſé d'admettre entre les corps une émiſſion & projection même de globules diſtincts, lumineux & colorans, pour leur viſibilité & viſion ſous des couleurs & apparences différentes.

Or

Or ces globules, fussent-ils homogenes ou hétérogenes, devroient s'attirer réciproquement comme ces corps; c'est-à-dire que deux atômes, après s'être nécessairement réunis, seroient plus attractifs contre un troisiéme, qui par sa réunion augmenteroit leur attraction contre un quatriéme atôme, dont l'adhérence multiplieroit la force attractive de l'ensemble contre un cinquiéme, & ainsi en progression arithmétique & géométrique à l'indéfini, jusqu'à la réunion totale de tous les atômes de matiere sans exception, & avec tous les corps qui en étant précédemment formés, seroient devenus adhérens, & réunis en conséquence de la même force.

Il seroit donc plus impossible qu'aucun mouvement subsistât dans l'univers par l'attraction, que parmi les corps dans l'eau congelée, ou même dans les globules d'eau totalement glacée par la deselectricité de l'air comprimant, jusqu'à ce que l'électricité de ce même air vienne en operer le dégel, & y rétablir la fluidité & la mobilité; quand même au secours de l'attraction, pour dissoudre ses effets ou pour les prévenir, les Newtoniens inventeroient une anti-attraction, de même que l'anti-peristase, ou l'horreur du vuide, les Péripatéticiens auroient pû opposer la fiction

Digitized by Google

de l'amour du vuide, ou de l'horreur du plein.

Je vous laisse à inferer mes conclusions en faveur de la compression modifiée dans l'univers par l'électricité & la déselectricité des couches d'éther qui en composent le globe immense, selon les influences des rayons du soleil, & de tout astre qui en reçoit de l'illumination, & dont un hémisphere produit dans une étendue proportionnelle une ombre sur l'éther ambiant, tandis que l'autre excite dans ce fluide par l'électre mélangé, de la splendeur & une radiation jusques sur les autres astres analogues, si leur distance n'est pas trop grande, de même que sa radiation trop différente. C'est ainsi que l'air, l'eau & tout autre élément, ou même tout corps, sont expérimentalement plus ou moins tempérés, frais, froids, ou chauds & ardens, fluides ou solides, opaques ou transparens.

Voilà un principe universel, qui diversifiant ses effets à l'indéfini, prouve son exactitude par l'expérience continuelle, & qu'il convient à la physique générale & particuliere de reconnoître & d'appliquer aux phénomènes.

Digitized by Google

VERS

Adreſſés à Mlle de B... qui dans une ſociété d'amis exécuta le rôle d'Amelie, de la Tragédie du Duc de Foix.

DU ſentiment, du goût, de la beauté,
De Melpomene exciteront les charmes :
Le ſpectateur tendrement affecté,
Au Dieu d'amour accordera des larmes.
Ainſi ce Dieu, ſans doute, dans ton cœur,
Le pénétrant de ſa divine flâme,
A ſçû toucher un ami ſpectateur,
Et de ta bouche a paſſé dans ſon ame.
(Car ce pouvoir, cette aimable illuſion,
Qui ſur l'eſprit répandant l'impoſture,
Malgré l'effort de la prévention,
Frappe nos ſens ainſi que la nature,)
N'eſt point en toi cette affectation,
Qui de l'art ſeul emprunte ſon empire ;
Et qui toujours jouant la paſſion,
Ne ſent jamais le charme qu'elle inſpire.
Ainſi l'on doit à Vamir, trop heureux,
Les pleurs ſi chers qu'avec toi l'on partage ;
Et qui pourroit les ôter de nos yeux,
Si de l'amo[illegible] n'étoient pas l'ouvrage ?
L'expéri[illegible] les talens,

Digitized by Google

Sçait les former. Mais toi, que Melpomene
Ne vit jamais admirer ſes enfans,
Pourrois-tu donc l'embellir ſur la ſcene,
Si tu n'étois ſous les loix d'un amant ?
A lui, pourtant n'eſt pas tout l'avantage ;
Le Dieu du goût, flambeau du ſentiment,
Avec l'amour entraîne notre hommage.
Il eſt bien dû ; le ſexe eſt enchanté,
Il applaudit d'une main unanime,
Et rarement tu ſçais qu'à la beauté,
Sa jalouſie accorde de l'eſtime.

IL vient de paroître *à Paris*, chez *Briaſſon*, *David* l'ainé, *le Breton* & *Durand*, un Livre important, qui ſous le titre modeſte d'Elémens, renferme un traité lumineux, profond & méthodique du commerce. Les définitions qu'on trouve dans cet Ouvrage nous ont paru ſi exactes, les principes ſi ſages, & les conſéquences ſi juſtes, que nous ne doutons pas qu'il ne devienne le guide de tous ceux qui voudront s'inſtruire dans une matiere qui fixe aujourd'hui l'attention de toute l'Europe. Les objets traités dans la nouveauté que nous annonçons, ſont le commerce en général, la concurrence, l'agriculture, les manufactures, la navigation, les colonies, les aſſurances, le change, la circu-

Digitized by Google

sation de l'argent, le crédit, le luxe & la balance du commerce. Pour faire connoître la maniere de l'Auteur, nous allons copier le chapitre du luxe, non comme le meilleur, mais comme le plus court.

DU LUXE.

LE luxe eſt l'uſage que font les hommes de la faculté d'exiſter agréablement par le travail d'autrui.

Si la plûpart de ceux qui ont parlé du luxe avoient pris la peine de remonter à ſon origine, de le définir, & d'en diſtinguer les principes, ils euſſent vraiſemblablement été plus moderés & plus courts dans leurs cenſures, comme dans leurs éloges; ils euſſent facilement expliqué tous les phénomenes qu'il préſente dans l'Hiſtoire.

Nous chercherons l'origine du luxe avant de paſſer à l'examen de ſa définition la plus générale & la plus ſtricte. Si les conſéquences qui réſultent de l'une & de l'autre prouvent également la néceſſité du luxe, il ne ſera coupable en lui-même d'aucun des deſordres qu'on lui reproche. Si cependant il eſt évident que ces deſordres ont commencé quelquefois & fini avec le luxe, il en faudra conclure que ſa marche peut être déterminée par des principes

Digitized by Google

différens : & c'eſt dans la diſcuſſion de ces principes que devoient ſe renfermer les diſputes, ou plutôt il n'y en eût point eu.

Dès qu'il y a eu des hommes, l'amour naturel à chaque individu pour ſon exiſtence, a dû le rendre ingénieux à ſe la procurer meilleure à ſon gré. Ceux qui trouverent le plus de reſſource dans leur induſtrie, furent réputés plus riches ou plus heureux par les autres. L'égalité d'opinion ceſſa, & bientôt la violence introduiſit une inégalité réelle. Les hommes ſentirent la néceſſité de ſe réunir en ſocieté, & d'établir volontairement entr'eux une inégalité réelle, ſous des conditions qui en modifiaſſent l'excès, & qui furent appellées Loix. Les honneurs & les reſpects dûs aux chefs de ces ſociétés, & par gradation à ceux qu'ils choiſiſſoient pour les ſeconder dans leurs travaux, étoient inſéparables d'une plus grande faculté de ſe procurer les commodités inventées par les hommes. Sans cela ceux qui auroient veillé à la ſûreté générale, euſſent été beaucoup moins heureux que les autres citoyens, dont l'induſtrie pouvoit à l'abri de l'ordre public, s'occuper uniquement des moyens d'exiſter commodément.

Ainſi par tout où il y a une inégalité réelle entre les citoyens, l'ordre naturel

Digitized by Google

veut qu'il y ait une inégalité d'opinion ; & plus la premiere sera multipliée, plus la seconde le doit être.

Mais indépendamment de ces motifs d'inégalité d'opinion, elle dut varier en peu de tems par une infinité de moyens entre ceux que les loix faisoient égaux réellement.

Ceux qui posséderent dans un moindre degré la faculté d'exister commodément, appellerent superflu ou luxe, l'usage que les autres en faisoient dans une plus grande abondance.

Si les censeurs du luxe n'attachoient à ce mot que l'idée générale d'une dépense superflue, il est constant que la conséquence nécessaire de leur principe seroit de rappeller les hommes à l'égalité d'opinion & l'égalité réelle tout à la fois. Ce seroit les réduire aux besoins physiques, qui ne comprennent que la nourriture & le vêtement dans toute la simplicité qui peut s'accorder avec notre conservation.

Puisque cet ordre n'a pas été long-tems compatible chez les premiers hommes avec la foiblesse & la corruption de leur nature, il seroit absolument impossible d'y soumettre aujourd'hui les passions dans lesquelles ils ont vieilli, & se sont endurcis.

N'accusons pas encore cependant ces

Digitized by Google

eſprits auſteres d'avoir beaucoup parlé & d'avoir peu refléchi, & tâchons de reſſerrer les idées du luxe.

Du ſentiment de nos beſoins naît immédiatement l'idée d'une conſervation plus ſûre de notre être. Ce que la plus grande ſûreté de cette conſervation nous fait imaginer, me paroît tenir de trop près à notre exiſtence pour le regarder comme un ſuperflu.

Dans cette chaumine mal aſſurée contre la violence des vents, où l'on voit des enfans couverts de lambeaux de toile au milieu d'un hyver rigoureux, ſe diſputer quelques racines, le néceſſaire phyſique ne manque pas exactement. On n'y regarde pas comme un luxe, l'uſage que les voiſins font d'une étoffe bien fournie de laine, de cidre, de groſſe viande; ce ſont des commodités ſeulement qu'on envie.

Ainſi les commodités qui rendent notre conſervation plus ſûre, me ſemblent un degré marqué par la nature entre les beſoins phyſiques & le luxe.

Mais les hommes ont également donné le nom de commodité aux uſages qu'ils ont inventés, pour rendre la conſervation de leur être plus agréable. L'uſage de ces commodités s'eſt accru à meſure que les divers degrés d'inégalité réelle, les différences

Digitized by Google

dans l'industrie personnelle, les arrangemens des dots & des successions ont introduit plus d'inégalité d'opinion entre les citoyens.

Ceux qui ne jouissoient que des commodités utiles à la plus grande sûreté de leur conservation, pouvoient s'en contenter, & ne mettre aucune valeur aux commodités agréables, qui dès lors devenoient un luxe pour eux. La diversité seule qui regne dans les goûts, suffisoit pour établir cette différence; au lieu que les hommes sont presque unanimement d'accord sur les commodités utiles à leur conservation. Quoique la vanité naturelle à leur imperfection, & la pente au plaisir ne leur permettent pas en général de regarder avec indifférence les commodités superflues, il n'en est pas moins vrai qu'elles ne sont jamais qu'un besoin relatif à l'usage qu'on en a fait, ou que les autres en font.

La valeur de ce superflu est distribuée aux ouvriers, dont le travail en procure l'usage aux riches. Cette valeur fournit aux pauvres les commodités utiles qui leur manquoient; & à mesure que les riches multiplient leurs agrémens, ces mêmes pauvres se trouvent un luxe relatif à leur ancienne condition. Ils en sont plus heureux, parce qu'ils jouissent d'une partie de-

Digitized by Google

ce qu'ils ont desiré ; & comme très-peu d'hommes sçavent être contens du présent, cette inquiétude ou cette ambition redouble les efforts de l'industrie, augmente sans cesse les genres d'occupation pour les pauvres, le bonheur & les forces de la société.

D'après ce que nous venons de dire, il paroît donc que le luxe doit être défini dans la plus grande précision dont il soit susceptible, l'usage que font les hommes de la faculté d'exister agréablement par le travail d'autrui.

Il s'ensuit encore, 1°. que l'idée du luxe n'est que le rapport d'une comparaison.

2°. Que cette comparaison sera établie par tout où il y aura des hommes réunis en société.

3°. Que si le luxe étoit restreint dans une société, ou s'il venoit à diminuer, elle ne posséderoit que le nombre d'ouvriers nécessaires au travail, soit des terres, soit des commodités permises ou en usage.

4°. Que l'émulation se réveille entre les citoyens en raison des progrès du luxe.

Si cette définition du luxe rapproche un peu ses censeurs de l'humanité, elle les tient également éloignés de la raison.

Leur principe seroit toujours incompa-

Digitized by Google

tible avec les passions humaines, avec l'émulation, l'ame & le lien des sociétés. Il est vrai que cette émulation a elle-même pour objet l'égalité d'opinion : mais les divers degrés d'inégalité réelle & les différences dans l'industrie sont un obstacle éternel au succès de cette prétention. Aussi le Législateur qui n'en a rien à craindre pour l'ordre public, ne peut-il rien faire de plus sage que de présenter à tous les citoyens généralement cette amorce trompeuse, qui fuyant toujours devant eux, ne fait qu'irriter leurs desirs.

C'est dans la multitude de ceux qu'agite cette illusion, que consiste la force & la prospérité d'un état ; & c'est dès lors dans les moyens qui peuvent la répandre, qu'il faut chercher les principes utiles d'un luxe intarissable.

Le projet de Henri IV, si bien remarqué par M. Melon, d'introduire l'abondance dans les campagnes, n'étoit pas seulement l'expression du cœur du meilleur des Rois ; ce trait appartient à la plus profonde politique, & me paroît renfermer une grande instruction.

Le luxe du laboureur est inséparable du luxe des grands, & de tous ceux à qui l'ordre public accorde un rang distingué des autres, puisque c'est à eux que les terres

Digitized by Google

appartiennent en général. Ce n'eſt pas la modicité des tributs qui peut donner à ces terres une plus grande valeur à leurs propriétaires, & aux cultivateurs une plus grande aiſance; c'eſt le commerce étranger & la ſûreté de l'induſtrie.

Les Négocians, comme je l'ai déja dit ailleurs, ſont les économes d'une Nation; c'eſt par leurs mains bienfaiſantes que ſe fait la répartition des richeſſes entre toutes les claſſes du peuple occupé ou propriétaire des denrées. A meſure que cette répartition ſe réitere, le laboureur, l'artiſan connoiſſent un plus grand nombre de commodités agréables, dont l'uſage multiplie les mêmes facultés chez une infinité d'autres hommes. L'inégalité qui reſte entr'eux dans chaque claſſe ne les décourage point, parce que le principe en eſt connu & à la portée de tous, c'eſt l'induſtrie.

L'inégalité qu'éprouvent entr'elles les claſſes du peuple, c'eſt-à-dire les divers genres d'occupation, n'en fait abandonner aucune, parce que l'équilibre ſubſiſte. Car il faut remarquer qu'il eſt entre les hommes une équité ſecrette ou de routine, qui leur fait apprécier aſſez raiſonnablement leurs ſalaires reſpectifs: un art moins ingénieux qu'un autre ne lui envie pas ſa

récompense, mais la proportion dans laquelle il doit recevoir la sienne. Le Négociant n'a pas dû répandre tant de bienfaits, sans s'obliger lui-même. Sa fortune, quelqu'immense qu'elle puisse être, ne porte aucun ombrage à des milliers de familles dont elle assure la subsistance : le propriétaire des terres, créancier de tous, voit d'un œil content accroître ses sûretés & son abondance, avec les travaux de ses débiteurs. Mais deux choses distinguent particulierement l'influence du commerce sur le luxe d'une Nation : il devient toujours plus général ; il invite plutôt les particuliers à dépenser par l'accroissement de leurs facultés, qu'il ne les y force par l'autorité de l'exemple.

Les progrès du luxe établi sur ce principe solide, sont lents, mais continuels ; ils étendent successivement les desirs des riches. Enfin les denrées communes ou produites sous leurs yeux, ne piquent plus leur goût ; les productions rares & étrangeres s'introduisent. Mais le Législateur qui, d'un seul mot ouvre & ferme ses ports comme il lui plaît, est à tous momens en état de réprimer cet excès. C'est le seul qui puisse résulter du luxe : encore la consommation des choses rares n'en est-elle point un, si elle est l'occasion d'u-

Digitized by Google

ne plus grande exportation des denrées nationales. Tel sera même son effet le plus ordinaire dans une nation polie & ingénieuse, dont les autres voudront imiter les usages, parce qu'ils seront plus agréables.

Quelques citoyens faussement enorgueillis de cette préférence, pourront faire consister dans cet objet le principal mérite de leur Nation : ils borneront leurs soins à l'étudier, à se parer chaque jour par de nouvelles inventions de luxe aux yeux de leurs concitoyens ; ils s'en croiront plus recommandables, & mettront leur félicité à mériter des suffrages frivoles. Il faut l'avouer, ces hommes seront perdus pour les affaires sérieuses ; mais ils auront été utiles aux pauvres sans l'avoir sçû. Chaque peuple éprouve que le partage de la raison est toujours inégal parmi ses membres, peut-être plus encore que celui des richesses ; les foux amusans valent bien ceux qui sont tristes. Il suffit à l'ordre public qu'ils ne le troublent point, & qu'on ne les souffre jamais prétendre à autre chose qu'à amuser, même sans aucun égard à ces bons intervalles, pendant lesquels la folie se cache quelquefois.

D'autres particuliers peu modestes dans la prospérité, n'auront pas la sagesse d'en

régler l'usage sur sa mesure véritable : ils se ruineront. Leur désordre est insensible dans l'état, puisque les richesses n'ont fait que changer de main, & même se répartir plus également. Il reste une ressource à ces infortunés, c'est le travail ; car il sera honorable par tout où le luxe sera fondé sur le commerce.

Ces légers inconvéniens de détail ne forment aucun nuage sur l'éclat des avantages que le luxe entraîne à sa suite. Il humanise les hommes, polit leurs manieres, adoucit leurs humeurs, aiguise leur imagination, perfectionne leurs connoissances. *On ne doit pas s'attendre*, dit un ingénieux Ecrivain Anglois *, *à voir une piéce de drap fabriquée dans un haut point de perfection, chez un peuple où l'Astronomie est ignorée, où la morale est négligée. L'esprit du siécle se répand sur tous les Arts ; & lorsqu'une fois le génie des hommes s'est arraché au sommeil léthargique qui l'engourdissoit, lorsqu'il fermente, pour ainsi dire, on le voit de lui-même se tourner de tous côtés, envisager tous les Arts, toutes les Sciences, & les perfectionner.*

C'est le luxe seul ou l'abondance qui donne au génie cette activité si prodigieuse

* M. Hume.

Digitized by Google

dans ſes effets. Si l'abondance eſt générale, une chaleur égale & vivifiante ſe répandra dans toutes les parties du corps politique ; & l'abondance ſera générale ſi le commerce étranger en eſt la ſource.

De quelque maniere que le luxe ſe ſoit introduit dans un état, ſon paſſage ſera toujours marqué par les effets que nous venons de dépeindre, parce qu'ils en ſont inſéparables. Mais ſi le principe n'en eſt pas fondé ſur le commerce, les effets utiles n'en ſeront reſſentis que par une petite partie du peuple ; cependant de grands maux pourront naître avec lui : & comme la multitude eſt plus capable de ſentir que de raiſonner, elle répandra ſur le luxe l'amertume de ſes plaintes.

Tout luxe dont le principe ſeroit étranger au commerce, ne jouiroit que d'une durée paſſagere, mais rapide ; il ſeroit reſtreint à un petit nombre de villes, ou peut-être à une ſeule. L'ordre naturel de la circulation ſeroit renverſé ; l'équilibre entre les claſſes du peuple détruit ; les moins heureuſes ſeroient abandonnées ; & cette infortune tomberoit vraiſemblablement ſur les plus néceſſaires à la force de la ſociété, tandis que les occupations inutiles ſe multiplieroient à l'excès. Au centre du luxe on verroit l'inégalité d'opinion preſ-

Digitized by Google

que confondue avec l'inégalité réelle. Alors l'honneur attaché aux divers degrès de cette inégalité réelle, sembleroit moins occuper les hommes que la nécessité d'acquérir des richesses ou d'en montrer ; les récompenses augmenteroient, & l'honneur perdroit d'autant. Un petit nombre d'hommes introduiroit des usages très-dispendieux, que tous les autres imiteroient par orgueil sans avoir les mêmes ressources pour les soutenir. Les besoins croissant chez les imitateurs du luxe, sans que leurs facultés puissent augmenter, le mariage deviendroit une charge effrayante.

L'ambition & la vanité, dignes liens d'un nœud mal assorti, tiendroient lieu chez les époux de tendresse & de confiance. L'éducation des enfans seroit fastueuse & mauvaise : leur fortune & leur maintien ne seroient qu'un soin fâcheux & importun pour des parens sans cesse occupés d'eux-mêmes. Il s'en trouveroit peut-être d'assez barbares pour imposer silence à la nature, & disposer de leurs biens en faveur d'un plus gros revenu, comme s'ils n'avoient point d'engagemens avec elle. Le ridicule seroit attaché à la pauvreté, & la rendroit plus affligeante que la honte. La débauche marcheroit le front levé, & multiplieroit chaque jour les causes de la

Digitized by Google

dépopulation. En peu de tems celle-ci deviendroit ſenſible, ſi pour comble de malheur les préjugés nationaux & ceux d'une éducation frivole privoient inhumainement une partie conſiderable des citoyens de la reſſource du travail.

J'avoue que les défenſeurs du luxe me paroîtroient ſoutenir un paradoxe étrange, s'ils prétendoient que de pareils excès ne ſont point capables d'altérer la force du corps politique. Mais je penſe avec eux qu'il ne faudroit point reprocher au luxe les influences du principe qui l'auroit mis en mouvement. Car le plus grand de tous les abus ſeroit que les riches ne dépenſaſſent point; tout ſeroit pauvre autour d'eux, l'état ſeroit preſque ſans chaleur & ſans vie.

Le déſordre eſt moins prompt & moins funeſte dans ſes ſuites, lorſque le principe du luxe eſt mixte, c'eſt-à-dire lorſqu'une partie du luxe eſt introduite par le commerce étranger. Mais ce partage de deux principes oppoſés ne ſubſiſte pas naturellement; il ne peut même ſe ſoutenir dans une longue égalité. Il faut que l'un des deux prenne néceſſairement le deſſus: le commerce n'aura point l'avantage, s'il ne reçoit un ſecours de préférence; parce que ſes progrès ont moins d'influence ſur le

Digitized by Google

luxe général par la rapidité que par la succeſſion du mouvement qu'ils lui communiquent.

Le mot de l'Enigme du Mercure d'Avril eſt la lettre *H*. Celui du premier Logogryphe eſt *Proſerpine*, dans lequel on trouve Saint *Pierre*, *ire*, *épine*, *ſerpe*, *pin*, *Piſe*, *Nero*, *pipe*, *roſe*, *Io*, *re* & *ſi*, *pie*, *Inès*, *Perſe*, *ſerin*, *or*, *ris*, *ne*, *Piron* & *Pope*, *épi*. Celui du ſecond eſt *Fievre*, où l'on trouve *if*, *fi*, *ver*, *Eve*, *ivre*, *Vire*, *vie*, *rive*, *feve*, *fer*, *fier*, *Ver*, *rêve*, *vif*.

ENIGME.

Lorſque l'Amour, en dépit de ſa mere,
Métamorphoſa Periſtere,
On auroit beau pallier ſon motif,
Ce petit Dieu, ſans doute, étoit vindicatif.
Heureuſement pour moi, ce fut dans mon eſpéce
Qu'il transforma l'objet de ſon averſion;
Car par juſtice & par tendreſſe,
Venus me prit ſous ſa protection.
Admiſe en ſon cortege, attachée à ſa ſuite,
Et conſacrée à ſa divinité,
Je vis chez les humains éclater mon mérite,

Digitized by Google

Et dans divers états mon nom si respecté,
Qu'on me dressa des autels en Syrie.
Mais indignée enfin du culte des Payens,
Abandonnant les Syriens
A leur idolatrie,
Je me sauvai soudain
Vers les bords du Jourdain,
Où l'Eternel, adoptant ma figure,
Me combla d'un honneur parfait.
M'ignorez-vous encor après ce dernier trait?
Il faut vous satisfaire; allons je vais conclure.
On me trouve par tout, en plein jour dans les champs,
Et la nuit dans les bâtimens.

LOGOGRYPHE.

S'Il me faut vingt ou trente vers
Pour fabriquer un Logogryphe,
J'en compose un cent de travers;
Cent fois je rature & je biffe.
J'ai beau piquer, Pégase est lourd;
Je crie en vain; Phébus est sourd.
Si je rencontre un mot, je le trouve stérile;
En attrapai-je un autre? il est trop difficile.
Quel diantre d'embarras! Où puis-je avoir recours?
Si ce n'est aux neufs Sœurs, dont j'attends du secours.

Digitized by Google

On m'inſpire !.... & je ſens qu'Erato moins rebelle,
M'en donne un de neuf pieds, qui fait mention d'elle ;
Et qui met ſous vos yeux un précieux métal ;
Une ſouris de Moſcovie ;
Et ce qui termine la vie.
Un gros corps de guerriers ; la Déeſſe du mal ;
Une Peninſule de Grece ;
Un vrai modele de tendreſſe.
Cette ville autrefois
Maîtreſſe de la terre,
Qui rangea ſous ſes loix
Preſque tout l'hémiſphere.
Un inſtrument de Menuiſier.
Le grand amas des eaux, une pierre, un nom d'homme,
Un ſoupir à la Suiſſe, un tribunal à Rome,
Un vent du nord, un terme de Drapier,
Un corpuſcule indiviſible,
D'une figure imperceptible.
La matiere des pleurs des ſœurs de Phaëton :
Dans les combats ce qu'on redoute.
Quelques Lecteurs diront, ſans doute,
D'où viennent tous ces mots ? & d'où les tire-t-on ?
D'un inſtrument de méchanique
Aſſez connu dans la Phyſique.

A S. N. lès-Senlis.

Digitized by Google

AUTRE.

ON me voit dans les camps, on me voit dans les villes,
Remuant, agiſſant à pas lents & tranquilles;
Par tout on me reſpecte, & par tout on me craint;
Je vas, je viens, je change & ma courſe & mon train;
Je repoſe ſouvent; mais quand on dort je veille,
Et prête au moindre bruit une attentive oreille.
Veux-tu me combiner? dans mes renverſemens,
Je t'offre, cher Lecteur, deux des quatre élémens.
Des plantes, des monnoies, des outils, des machines;
Ce métal qui fait tout, qui naît en pluſieurs mines:
Des inſectes, des fruits beaux & délicieux,
Doux, amers, & piquans, plus ou moins précieux;
Des animaux privés, ſauvages, domeſtiques;
Des inſtrumens nouveaux, ſi tu le veux antiques;
Qu'importe? on les a faits pour enchanter nos ſens,
Et pour les animer par de tendres accens.
Je te préſente encore un poiſſon à coquille;
Peu connu parmi nous, à trouver difficile;
Pluſieurs noms d'Ecrivains, celui d'un bon Auteur,

Digitized by Google

Ami de ſes cliens, & jamais leur flateur;
La Bruyere, Boileau, lui rendirent juſtice;
L'honneur fut ſa vertu, la pauvreté ſon vice.
Un Poëte fameux ſe trouve dans mon ſein:
Il a (diſoit Varon) l'agréable & le fin.
Horace lui reproche un comique aſſez fade,
Des vers mal cadencés, un enjoument mauſſade.
Je te promets bien mieux, un Poëte étonnant:
Il vit, déja ſon nom vole au-delà du tems.
Combines-moi toujours, je te montre des villes,
Des drogues, des oiſeaux, des monts, des champs fertiles,
Un os du corps humain qui s'emboîte au fémur,
S'attache au tibia, rend le marché plus ſûr.
J'occupe tes regards d'un ornement d'Egliſe,
Qui dépeint d'un Seigneur les armes, la deviſe;
Les ſuppôts, les émaux, marques de vanité,
De faſte, de grandeur, & de mortalité.

Par M. L. B. de B. B. D. A. D. R. E. C. A. G. S.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

ELOGE du Roi, prononcé dans une Séance publique de l'Académie Royale d'Angers. Par M. le Corvaisier, Secrétaire perpétuel de cette Académie, Associé de celle de la Rochelle, & de la Société Littéraire d'Orléans. *A Paris*, chez Augustin-Martin *Lottin*, Libraire & Imprimeur, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint Yves. 1754, *in*-8°. pp. 72, très-belle édition.

Célébrer, dit M. le Corvaisier, les actions d'un Monarque, c'est fixer sur lui l'attention de tous les hommes qui vivent sous des loix; mettre le tableau de ses vertus sous les yeux de ses sujets, leur rappeller ce qu'il est par lui-même, ce qu'il fait pour leur bonheur, c'est resserrer de plus en plus les liens sacrés qui les attachent à lui, c'est exciter en eux la plus vive sensibilité.

Mais des plumes mercenaires ont essayé quelquefois d'illustrer jusqu'aux défauts des Souverains; on est en garde contre les éloges qu'on leur donne; on est souvent révolté d'avance contre ceux même qui sont les plus légitimes, parce qu'on craint d'être séduit : prévention fâcheuse & trop générale,

Digitized by Google

générale, qui ne peut cependant retarder l'impreſſion que doivent faire les louanges données aux grands Rois. Si la crainte, quelquefois l'intérêt, toujours la baſſeſſe de l'ame ont érigé des monumens à l'honneur de ces hommes qu'on auroit punis s'ils euſſent été ſujets, mais qu'on redoutoit parce qu'ils étoient maîtres, les peuples ne s'y ſont jamais trompés, & la poſtérité ne conſerve ces monumens que comme de coupables eſſais d'une ingénieuſe impoſture.

François, que l'amour pour vos Rois diſtingue entre les autres nations, vous me reprochez déja mes réflexions; vous me demandez avec empreſſement que je préſente à vos yeux l'image des vertus de votre auguſte Monarque; vous en connoiſſez tout le prix, & vous les admirez; vos cœurs m'ont déja tracé la route, ils ſe ſont réunis pour donner à Louis le plus beau de tous les noms, celui de *Bien-aimé*; ils me ſerviront de guide, & ſeront mes garants. Si je les prends pour juges, lorſque je rends hommage au Monarque, je ne dois m'occuper que de ce qui fait votre bonheur & ſa véritable gloire. Me fixerois-je à ſes qualités guerrieres? Louis, belliqueux par néceſſité, a toujours été véritablement pacifique. Enviſagerois-je ſes

Digitized by Google

triomphes ? Tout brillans que ſont nos trophées, ils ſont teints de notre ſang ; Louis le regrette encore. Mon objet eſt de célébrer Louis, pacifique par choix ; c'eſt ſous ce point de vûe que vous pouvez véritablement le reconnoître.

Deux morceaux du Diſcours feront connoître la maniere de l'Orateur. Les actions ſont plus connues & plus ſurement célébrées que celles des hommes ordinaires ; celles-ci ſont quelquefois imprudemment applaudies ; on ne les conſidere point de tous leurs côtés ; on développe les autres au contraire ; on n'échappe ni aux yeux des ſujets, ni au jugement de l'univers.

Cependant, quelqu'éclatantes qu'elles ſoient, elles pourroient encore nous dérober un hommage peu mérité, ſi le principe n'en étoit auſſi noble que leurs effets en ſont brillans ; celles ſur tout qui leur acquierent le beau titre de Pacifique, doivent être recherchées juſques dans leurs ſources.

Comme le plaiſir cruel de ravager la terre, ou la funeſte ambition de ſe faire redouter, pourroient exercer les qualités guerrieres, lorſqu'on ſuppoſeroit que la noble émulation de ſoutenir des alliés ou de défendre ſes propres droits, les auroit employées ; de même l'indolence & le goût

Digitized by Google

des plaisirs pourroient être le principe des vertus pacifiques ; l'inaction des voisins, ou leur impuissance, en faire toute la valeur, lorsqu'on se seroit persuadé que l'amour des peuples leur auroient donné naissance.

Il est heureux de pouvoir nous convaincre que si Louis est un Monarque pacifique, il l'est par choix. L'amour de la paix est en lui une vertu, & non une foiblesse ; il a conformé de bonne heure ses projets de gouvernement à la véritable idée d'un Roi ; il n'a fait la guerre que parce qu'il ne pouvoit se dispenser de l'entreprendre ; & au plus haut point de gloire que lui procuroient ses conquêtes, il s'est empressé de donner la paix à ses ennemis.

Louis s'est persuadé avec raison que les vertus pacifiques doivent avoir la préférence, qu'elles tiennent à juste titre le premier rang, que les qualités guerrieres, dans les Souverains, sont nécessaires à la vérité, mais qu'elles ne sont pas (malgré l'opinion qu'on a peut-être fait valoir trop souvent) les vertus qui ont formé les premiers Rois.

Lorsque la loi du plus fort se faisoit seule entendre, lorsque les hommes vivoient dans l'habitude des rapines & des brigandages, qu'ils ne se rassembloient que

Digitized by Google

pour combattre & pour détruire ceux que plus de foiblesse & moins d'intelligence leur soumettoient, ils choisissoient des chefs qui pussent mettre des regles dans leur cruelle bravoure, & de l'ordre dans leurs marches sanguinaires; c'étoit les plus expérimentés d'entr'eux, c'est-à-dire les plus heureux coupables; dociles à leur commandement, ils suivoient leurs plans, & reconnoissoient leur autorité; mais c'étoit pour le tems qu'ils étoient armés: leurs expéditions étant achevées, leurs victoires complettes, ou leurs défaites décidées, les chefs rentroient dans la classe commune, & ils n'étoient plus distingués que par le souvenir de leurs succès ou de leurs malheurs. Si quelques-uns, séduits par l'ambition, ont voulu retenir cette autorité passagere, la perpétuer au-delà des combats; s'ils ont voulu regner sur des hommes pacifiques, tout s'est élevé contr'eux; ceux qui combattoient sous leurs ordres, les ont attaqués & combattus à leur tour; de là l'origine des guerres des nations, des guerres civiles, & ces chefs n'ont réussi dans leurs ambitieuses entreprises, qu'à l'aide de la politique & de la tyrannie.

Mais lorsque les hommes dégoûtés de leur liberté, qui avoit dégénéré en licence & en barbarie, voulurent enfin

Digitized by Google

écouter la voix de la nature, & vivre en ſociété, ils remirent leurs prérogatives naturelles entre les mains d'un pere, d'un ami, qui pouvoit les aider de ſes conſeils, les défendre dans le beſoin, les protéger, les aimer; ce fut moins un légiſlateur qu'un ſage interprete des loix que la nature avoit gravée dans leur cœur. Ils ſçavoient alors qu'ils ſe donnoient un maître, mais dont l'autorité ne pouvoit avoir pour objet que la félicité de ceux ſur leſquels on l'exerçoit. Voulant être heureux, ils chercherent ſur tout des vertus dans les hommes qu'ils placerent à leur tête. Et quelles vertus! les plus oppoſées, ſans doute, à la férocité, celles qui font le bonheur de l'humanité. Les qualités guerrieres ont fait les premiers Capitaines & les premiers Chefs; les vertus pacifiques ont fait les premiers Rois.

Quel Souverain a jamais été plus touché de celle-ci? quel Souverain en a mieux connu tout le prix que Louis *le Bien-aimé*? Pour les exercer plus ſurement, il avoit fait choix d'un Miniſtre, qu'on pouvoit appeller l'homme de la paix.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Louis découvre dans le fond des Pro-

vinces, des hommes pour lesquels une illustre naissance est un pesant fardeau, dont les services passés forment la disgrace présente, parce que l'état le plus florissant ne peut tout récompenser. Louis pénétre jusques dans ces familles, qui, sous ses prédécesseurs, avoient acquis sur le Royaume des droits incontestables de reconnoissance : il y compte des enfans que la valeur desintéressée de leurs auteurs a rendu malheureux, qui n'ayant d'autres biens que leurs titres, font oublier à force d'indigence, qu'ils les possédent, & qui sont peut-être eux-mêmes sur le point de ne s'en plus souvenir. Louis les enleve à leur calamité, il en devient le pere ; cinq cent seront élevés par ses soins & sous ses yeux ; une noble éducation leur sera donnée ; on suivra leur fortune : Louis se charge de tout, il les remet dans leur place ; ce que leurs ancêtres avoient consacré à l'Etat leur sera rendu par l'Etat même ; l'équité du Monarque en a tracé le projet, sa magnificence fera les frais de l'exécution.

Il y a dans ce Panégyrique des choses bien pensées & bien rendues. L'Auteur a de la chaleur, & il dit des choses très-vrayes, avec un ton de vérité qui entraîne.

L'USAGE & les fins de la Prophétie-

Digitized by Google

dans les divers âges du monde, en six Discours, prononcés à Londres, dans l'Eglise du Temple, auſquels on a joint cinq diſſertations : 1°. ſur la canonicité de la ſeconde Epitre de S. Pierre. 2°. Sur les idées que les Juifs, avant Jeſus-Chriſt, ſe faiſoient des circonſtances & des ſuites de la chûte d'Adam. 3°. Sur la bénédiction donnée par Jacob à Juda. 4°. Sur l'entrée triomphante de Jeſus-Chriſt dans Jéruſalem. 5°. Supplément à la ſeconde diſſertation ; ouvrage publié à la réquiſition des deux honorables ſociétés du Temple. Par M. Scherlock, Evêque de Londres ; traduit de l'Anglois par Abraham Lemoine, Chapelain de Mylord Duc de Portland. Nouvelle édition, corrigée & conſidérablement augmentée par l'Auteur. *A Paris*, chez *Tilliard*, Quai des Auguſtins, 1754, *in*-12. 2 vol. Prix cinq livres reliés.

Il parut en 1724, à Londres, un ouvrage dont le but étoit de prouver que les Prophéties de l'Ancien Teſtament étoient la premiere & la plus forte preuve que nous ayons de la vérité de l'Evangile, & que le ſens de ces Prophéties eſt ſi obſcur & ſi incertain, qu'elles ne prouvent rien, ou qu'elles ne prouvent qu'à des gens prêts à tout recevoir ſans examen. Ce Livre, compoſé dans le deſſein formel de ſapper les

Digitized by Google

fondemens du Christianisme, est réfuté avec force, tantôt directement & tantôt indirectement, par celui que nous annonçons.

M. Scherlock s'attache à donner dans son premier Discours, une idée nette du sens du passage sur lequel l'Auteur qu'il réfute a bâti tout son système. Il prouve d'abord dans le second, que tous les oracles, sans en excepter même les plus clairs, sont toujours accompagnés de quelque obscurité plus ou moins grande, & que cette obscurité ne vient point de ce que ce sont des oracles, mais du style dans lequel ils sont énoncés, ou de ce qu'ils prédisent en termes formels des événemens en apparence contradictoires, ou naturellement incroyables. Il montre ensuite que cette obscurité subsiste même après l'événement; qu'à la réserve des prédictions littérales qui se trouvent expliquées par un accomplissement littéral, toutes les autres sont encore figurées comme elles l'étoient auparavant, & par conséquent que l'application qu'on en doit faire sera toujours difficile. Mais de peur qu'on ne s'imagine que cela fasse quelque tort à la Religion Chrétienne, & donne gain de cause à l'incrédule, l'Auteur remarque que les anciens oracles n'ont pas tant été donnés pour servir de preuve à cette Religion, que pour soutenir la foi

Digitized by Google

des fideles qui ont vêcu avant Jesus-Christ. Les événemens arrivés sous l'Evangile n'en seroient pas moins certains, quand même ils n'auroient jamais été prédits. Cependant comme Notre Seigneur ne se contenta pas pour prouver la divinité de sa mission, de faire des miracles, mais que de plus il soutint qu'il étoit le Messie promis par les Prophétes, il nous importe tout à fait de sçavoir s'il est effectivement celui que les anciens oracles avoient annoncé. Pour cela il n'est pas question d'examiner si tous ces oracles sont clairs ou obscurs, ou si les regles que les Juifs suivoient pour les expliquer étoient selon une bonne critique, mais seulement si ce qu'il y a de clair l'est assez pour en conclure que Jesus-Christ est certainement la personne prédite ; & c'est ce que M. Scherlock montre avec clarté & avec étendue dans les discours suivans. Les dissertations lumineuses & profondes qui forment le second volume, ont été composées dans le même esprit.

DICTIONNAIRE Anatomique Latin-François, contenant l'explication des termes les plus utiles & les plus connus, avec leurs définitions exactes. *A Paris*, chez *Tilliard*, Quai des Augustins, 1754, *in-*

Digitized by Google

8°. Un volume. Prix, deux livres relié.

» Perſonne, dit l'Auteur, ne peut diſ-
» convenir de l'utilité des Dictionnaires ;
» c'eſt là où l'on peut puiſer, par une mé-
» thode courte & facile, des connoiſſances
» juſtes & préciſes : c'eſt dans ces ſortes
» d'ouvrages où l'on voit un art diſtincte-
» ment détaillé, chaque partie eſt iſolée
» & ſéparée de ſon tout ſans être défec-
» tueuſe.

» Sous ces conſidérations j'ai entrepris
» de ranger par ordre alphabétique les ter-
» mes dont on ſe ſert dans l'Anatomie, &
» je crois qu'on en peut tirer de grands
» avantages. 1°. Les perſonnes de l'art,
» parmi leſquels je comprends les étudians.
» 2°. Ceux qui aiment les ſciences & qui
» veulent en avoir quelques notions.

» Combien de Médecins & de Chirur-
» giens, ſpécialement dans les Provinces,
» adonnés à la pratique de leur profeſſion,
» n'ont plus préſentes à la mémoire les dé-
» finitions exactes des mots anatomiques ?
» qui peut les leur préſenter plus facile-
» ment qu'un Dictionnaire ?

» Les jeunes étudians vont dans les éco-
» les, y ſont attentifs, retiennent nombre
» de mots, mais ils en ont oublié l'uſage :
» comment ſe les rappeller ? feuilleteront-
» ils des volumes ? un Dictionnaire leur
» ſuffit ; ils y trouvent promptement ce qui

Digitized by Google

» les affecte, & se gravent dans la mé-
» moire ce qui n'etoit qu'ébauché.

» Les personnes qui aiment les Scien-
» ces, celles qui les cultivent, même cel-
» les qui se piquent de bel esprit, enten-
» dent prononcer, n'importe en quelle
» circonstance, des termes anatomiques :
» ces termes les frappent, elles les retien-
» nent, & veulent les connoître, les ap-
» profondir ; quel secours plus prompt
» qu'un Dictionnaire ?

» Il est donc aisé de comprendre le pro-
» fit qu'on peut tirer de cet ouvrage ; mais
» je ne sçai trop comme on prendra la mé-
» thode que j'y ai suivi pour la définition
» des veines. Je les commence par leurs
» branches, qui me paroissent être leurs
» sources, ou plutôt leur naissance, & les
» détermine par leur tronc qui en est l'em-
» bouchure. Cette méthode, quoique peu
» usitée, est cependant la plus naturelle,
» vû les notions que nous avons de la cir-
» culation du sang.

» Je m'attends qu'on pourra me chica-
» ner sur les définitions ; on en trouvera
» de trop longues, & on en trouvera peut-
» être aussi de trop concises.

» Quant à l'omission de plusieurs mots,
» elle est préméditée. Je n'ai pas voulu
» grossir l'objet sans nécessité ; j'ai seule-

» ment pris les termes les plus utiles & les » plus connus. Au reste, je me ferai un » devoir de me conformer au goût du Pu- » blic ; j'ajoûterai & je retrancherai suivant » ses décisions.

HISTOIRE des imaginations extravagantes de M. Ouste, servant de préservatif contre la lecture des livres qui traitent de la Magie, du Grimoire, des démoniaques, sorciers, loups-garoux, incubes, succubes, & du sabbat ; des esprits folets, génies, phantômes, & autres revenans ; des songes, de la pierre philosophale, de l'Astrologie judiciaire, des horoscopes, talismans, jours heureux & malheureux, éclipses, comettes ; & enfin de toutes sortes d'apparitions, de divinations, de sortiléges, d'enchantement, & d'autres superstitieuses pratiques.

Avec un très-grand nombre de notes curieuses, qui rapportent fidellement les endroits des livres qui ont causés ces imaginations, & qui les combattent ; le tout enrichi de figures, & nôtamment de celles qui représentent le sabbat. *In*-12, 4 vol. chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au dessous de la Fontaine Saint Benoît, au Temple du Goût, 1754.

NOUVEAU tarif des glaces de la Ma-

Digitized by Google

nufacture royale, avec une explication de la maniere de s'en servir. On a pris tous les soins possibles pour le rendre des plus corrects, & on y a joint, pour l'utilité de MM. les Huissiers-Priseurs, Notaires, & autres Officiers de Justice, qui sont obligés de faire des prisées, un petit tarif du marc, avec les fractions de l'once & du gros de la vaisselle d'argent plate, poinçon de Paris, & celui des Provinces, argent d'Allemagne, jettons de France, or cassé, &c. sur le taux qu'elle est payée dans les Hôtels des Monnoies, suivant la déclaration du Roi, du 15 Juillet 1726; & pour l'utilité des mêmes Officiers, un petit tarif à trois & quatre deniers la chose. Le tout contenu dans un petit volume *in*-32, fort mince, en gros caractere, du prix d'une livre quinze sols.

Les Délices du sentiment, dédié à S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans. Par M. le Chevalier de Mouhy, de l'Académie des Belles-Lettres de Dijon. *A Paris*, chez *Jorry*, quai des Augustins; & *Duchesne*, rue Saint Jacques, 1754, *in*-12. cinquiéme partie.

Dissertation sur les Tragédies Espagnoles, traduite de l'Espagnol, de Don

Auguſtin de Montiano y Luyando, Directeur perpétuel de l'Académie Royale Eſpagnole, pour le Roi d'Eſpagne, &c. Par M. d'Hermil'y. *A Paris*, chez J. F. *Quillau*, rue Saint Jacques. 1754. *in*-12, 2 volumes.

On peut regarder les deux volumes que nous annonçons comme diviſés en trois parties. La premiere renferme les jugemens que Don Auguſtin de Montiano a portés des Tragédies de ſa nation. La ſeconde, une expoſition détaillée de Virginie, Tragédie de cet Ecrivain, avec la traduction des morceaux les plus propres à faire connoître le génie de l'Auteur. La troiſiéme, l'hiſtoire de tous les Auteurs cités dans la Diſſertation. L'Ouvrage que nous annonçons renferme trop de choſes neuves & originales, pour ne pas attirer l'attention du Pulic.

THESAURUS Sacerdotum & Clericorum. Aurelia, ex typis Couret de Villeneuve. Se vend *à Paris*, chez *Deſpilly*, rue Saint Jacques, *in*-16. gros volume, 1754.

ELEGIES ſacrées & autres poëſies. Par M. Maſſon, Tréſorier de France *A Paris*, chez d'*Houry* pere, rue de la vieille Boucherie, 1754; brochure *in*-12 de 50 pages.

Digitized by Google

Ce recueil contient des Elégies, des Odes, des Sonnets, des Ballades, des Epigrammes, du sacré & du profane. On jugera par la Ballade sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne à Monseigneur le Dauphin, du talent du Poëte.

BALLADE.

Prince, aussi-tôt qu'eutes fille jolie,
Parut Ballade à son intention;
A son refrain faisant allusion,
Dites: j'espere en bref jouer partie,
Et du rimeur veux la prédiction
Vérifier. Dauphin, je vous révere
Comme un oracle: oui, si jamais quelqu'un
De l'avenir sçût percer le mystere,
C'est vous, sans doute, & la preuve en est claire;
Chez vous, promettre & tenir c'est tout un.

Dès votre enfance, au gré de notre envie,
Vous promettiez mainte belle action,
Et d'être un jour, en toute occasion,
Le digne fils d'un héros dont la vie
Du monde entier fait l'admiration;
Bref du plus grand & du plus débonnaire
De tous les Rois, je n'en excepte aucun.
Tenez parole, & point ne dégenere
Votre vertu de celle d'un tel pere.
Chez vous, promettre & tenir c'est tout un.

Digitized by Google

Le nouveau né ſera votre copie ;
De ſes ayeux, la réputation
Excitera ſon émulation.
Bénite ſoit la Princeſſe accomplie
Qui vous donna de ſon affection
Ce gage heureux qui vous la rend plus chere ;
Votre bonheur deviendroit peu commun,
Si vos enfans pouvoient avoir un frere.
Répondez-nous encor de cette affaire.
Chez vous, promettre & tenir c'eſt un tour.

Prince, agréez que je cherche à vous plaire ;
Quoique ſuccint, je crains d'être importun :
J'avois promis beaucoup, je ne tiens guere ;
Mais des rimeurs la parole eſt légere.
Chez nous, promettre & tenir n'eſt un tour.

INTRODUCTION à la révolution des Pays-bas, & à l'hiſtoire des Provinces-Unies : Ouvrage diviſé en quatre parties.

Le Livre ſe vend *à Paris*, chez la veuve *Cavelier* & *fils*, rue Saint Jacques ; *Debure* l'aîné, Quai des Auguſtins ; *Lambert*, rue de la Comédie Françoiſe ; *Duchesne*, rue Saint Jacques.

ESSAIS ſur divers ſujets de Littérature & de Morale. Par M. l'Abbé Trublet, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-

Digitized by Google

Lettres de Pruſſe, Archidiacre & Chanoine de Saint-Malo ; tome troiſiéme. *A Paris*, chez *Briaſſon*, rue Saint Jacques, 1754. *in*-12.

Quoique les deux premiers tomes de cet Ouvrage ſoient en poſſeſſion de l'eſtime publique depuis long-tems, & qu'ils ayent acquis un nouveau dégré de perfection dans la cinquiéme édition qui vient de paroître, nous croyons le volume que nous annonçons ſupérieur aux deux autres. On y trouvera d'une maniere encore plus marquée, cette correction, ce naturel, cette clarté, cette préciſion, cette vérité, cette fineſſe, cet eſprit de diſcuſſion qui caracteriſent l'Auteur des Eſſais. Les matieres qu'il vient de traiter ſont l'eſprit, le génie, le goût, le bonheur, le déſir, l'eſpérance & la jouiſſance, le plaiſir, la mélancolie & le ſtyle. Nous allons copier, preſque au hazard, quelques penſées de tous ces différens Chapitres.

Les gens d'eſprit different plus entr'eux que les ſots, & il y a plus de manieres d'être homme d'eſprit que d'être ſot. On a pourtant dit que les gens d'eſprit & les grands hommes étoient tous du même pays & du même ſiécle ; mais ſi cela eſt vrai à quelques égards, cela eſt faux à beaucoup d'autres. Il ſeroit plutôt vrai des ſots &

Digitized by Google

des hommes médiocres, que des gens d'esprit & des grands hommes, qu'ils sont tous du même pays & du même siécle.

Le bon usage des dons de la nature est encore plus difficile que celui des dons de la fortune. Il faut peut-être plus de vertu pour le second, mais il faut plus de raison pour le premier.

De deux enfans, plus l'un est sot & l'autre spirituel, plus il faut travailler à leur former le cœur, afin que le premier en soit moins sot, & de peur que le second ne soit un jour d'autant plus dangereusement méchant, qu'il aura plus d'esprit. Il faut tâcher de donner de la vertu au sot, parce qu'elle corrige la sotise; & au spirituel, parce que l'esprit est souvent un obstacle à la vertu.

La vanité des gens d'esprit les éloigne les uns des autres, & les rapproche des sots. Ils veulent des inférieurs, des admirateurs, & ne peuvent souffrir de concurrens.

Tel sot est reçu dans une société de gens d'esprit à titre d'admirateur & de *bon garçon*. Sur son admiration on le croit moins sot, & sur sa sotise on le croit *meilleur garçon* qu'il n'est en effet l'un & l'autre.

Bien des sots ne passent pour de bonnes gens qu'à la faveur de leur sotise.

Digitized by Google

Un pere disoit à son fils : *j'apprends que vous ne vous faites point aimer dans le monde ; cependant vous avez tant d'avantages pour cela. Premierement vous êtes un sot, &c.*

Il faut qu'un sot qui se fait haïr, soit très-méchant, & même qu'il ne soit pas sot à tous égards ; par exemple, qu'il ait une sorte d'esprit pour la méchanceté.

On pourroit prouver le pouvoir de l'éducation, même dans un âge avancé, par l'*esprit* des différens ordres religieux, qui se communique si bien aux particuliers. Quelle différence en effet entre un Bénédictin & un Capucin ! on diroit que ce sont des hommes de deux nations. Un froc blanc ou noir change bien la tête d'un Moine.

Le peuple & les enfans croyent de certaines choses que les demi-Philosophes & les jeunes gens nient, & que les gens faits & les Philosophes reviennent à croire. Le préjugé, l'ignorance, la sottise sont nos premieres opinions ; la vanité & des demi-lumieres sont les secondes ; la Philosophie & le bon sens sont les troisiémes.

Les sots sont bien plus d'accord entre eux que les gens d'esprit, parce que ceux-ci sont menés par l'esprit particulier, & ceux-là par l'autorité, bien ou mal fondée.

Digitized by Google

L'homme très-supérieur est toujours moins estimé, & l'homme très-inférieur moins mépriſé qu'ils ne méritent de l'être. Il y en a pluſieurs raiſons, & j'en ai déja indiqué quelques-unes. Voici, ce me ſemble, une des principales. On cherche dans l'homme d'un grand mérite ce qu'il peut avoir de mauvais, & dans l'homme ſans mérite ce qu'il peut avoir de bon. Il n'y a point de malignité contre celui-ci. Tout au plus le laiſſe-t-on là, ſans l'examiner ni le regarder; enſorte qu'on pourroit dire que comme il ſeroit d'autant plus mépriſé qu'il ſeroit plus connu, & qu'il eſt moins connu parce qu'il eſt plus mépriſé, il eſt moins mépriſé, par cela même qu'il l'eſt davantage. Un grand mépris le ſauve d'un mépris encore plus grand.

Trois hommes n'admirent pas un bon ouvrage. Le premier, parce qu'il n'a point d'eſprit; le ſecond, parce qu'il en a dans le plus haut degré; le troiſiéme, parce que, quoiqu'homme d'eſprit il n'a pourtant pas la ſorte d'eſprit néceſſaire pour bien juger de cet ouvrage. L'un eſt trop inférieur à l'Auteur; l'autre trop ſupérieur; & le troiſiéme en eſt trop différent.

Il faut voir mieux que ſoi en eſprit comme en fortune, ſi l'on veut augmenter l'un & l'autre; mais ſi l'on ne veut

Digitized by Google

que la réputation d'esprit, il faut voir moins que soi en esprit.

Tel homme d'esprit médiocre a voulu être admis dans une société spirituelle, qui lui a fait perdre la réputation d'esprit que d'autres sociétés lui avoient donnée, & il l'a perdue dans ces sociétés même.

Ce qui fait produire de belles choses aux Auteurs de génie, ressemble assez, dans plusieurs d'entr'eux, à ce qui fait faire de bonnes actions à beaucoup de gens de bien. Dans les uns le génie n'est qu'instinct, comme dans les autres la vertu n'est que sentiment,

Il y a beaucoup de ces ouvrages agréables par leurs défauts même, du moins à un grand nombre de lecteurs. Leurs Auteurs ont bien senti ces défauts; mais ils ont prévû en même-tems que l'ouvrage n'en réussiroit que mieux; & il est vrai que c'est une tentation bien forte que celle d'un succès, ne fût-il que passager, d'autant plus qu'avant qu'il soit passé, il a quelquefois produit des avantages très-solides à l'Auteur.

Un misantrope diroit qu'il est contre la probité de chercher à réussir par des défauts; que c'est comme s'enrichir par des voyes illégitimes, & qu'il n'est pas plus permis de faire fortune dans les Lettres,

Digitized by Google

en violant les loix du bon goût, que de la faire dans le monde, en violant celles de la vertu & de l'honneur.

Le grand nombre ne goûte point le mauvais, du moins pendant long-tems; mais il ne goûte que le bon le plus simple, celui que les connoisseurs ne goûtent plus, parce qu'il est usé pour eux. Ce bon usé & trivial ne doit pourtant pas être appellé mauvais, à parler exactement. Il est bon pour ceux pour qui il n'est pas commun, & ils auroient tort de ne le pas trouver tel; ce seroit manquer de goût. Ainsi, quand des personnes qui ont peu de lecture, ne trouvent pas beaux certains ouvrages, elles mentent par vanité, ou bien elles n'ont pas de goût.

Il faut que le Philosophe ne le paroisse pas, suivant la maxime, qu'il faut penser comme le petit nombre, mais parler comme le grand. Il vaut donc mieux n'être point Philosophe; cela est plus court.

Je n'envie point aux Rois & aux riches leurs magnifiques & dispendieux plaisirs; mais j'envie à un sot ses plaisirs ridicules, de s'amuser à voir jouer au trictrac, sans sçavoir le jeu. Je lui envie de ne point s'ennuyer à ne rien faire, ou de se desennuyer à faire des riens. Voilà ce qui me donneroit volontiers du dépit & de l'humeur.

Digitized by Google

Je jette les yeux sur le peuple, sur cette foule d'hommes asservis aux plus rudes travaux, sur ces paysans qui portent le poids du jour & de la chaleur, & j'y apperçois des signes de joye; j'entends leurs chants. Mon cœur en est flaté; car j'en conclus que malgré leurs peines ils sont heureux. Je m'approche, & je les félicite de leur gayeté: mais ils me répondent qu'ils ne chantent que pour s'aider à soutenir leur travail, à l'adoucir & s'en distraire, pour sentir moins leurs peines. Ils ne chantent pas parce qu'ils sont joyeux, mais pour se réjouir un peu, s'il est possible, du moins pour ne pas se laisser tout-à-fait abattre.

Il vaut mieux demander d'un air gai & serein, qu'avec larmes & abattement. Par cette gayeté on met les gens de bonne humeur, & c'est la meilleure disposition pour donner. Les personnes d'un temperament joyeux sont ordinairement libérales.

Si l'on n'avoit à faire qu'à d'honnêtes gens, il suffiroit, pour en obtenir les secours qu'on leur demande, de les convaincre de ses besoins. Mais la plûpart des hommes ne faisant rien que par l'attrait du plaisir, il faut leur faire trouver du plaisir à vous donner. Or ils n'en trouveront qu'autant qu'ils vous aimeront & que vous leur plairez. Mais comment leur plaire en ne

Digitized by Google

leur préſentant que de la triſteſſe & des larmes ? Vous dites : Cet homme là eſt bien dur, je ne l'ai pû toucher. Vous ne l'avez que trop touché ; il n'eſt en un ſens que trop ſenſible. Mais il n'aime que le plaiſir, les idées & les ſentimens agréables ; faites-lui du bien à votre maniere, & il vous en fera à la ſienne : du moins ne lui faites point de mal.

Un malheur de plus eſt quelquefois un bien. Un malheur qui demande qu'on penſe, qu'on agiſſe, qu'on ſe remue pour le réparer, & pour en prévenir les ſuites, fait en quelque ſorte diverſion par rapport à un autre malheur ſans reméde, & où il n'y a qu'à s'abattre & ſe déſeſperer. Une femme me diſoit un jour : *Quand je perdis mon mari que j'aimois infiniment, j'en ſerois morte de douleur, s'il ne m'avoit pas laiſſé des affaires très-embarraſſantes.*

Souvent en donnant à quelqu'un de bonnes eſpérances, on lui donne plus en effet que ſi on lui donnoit ce qu'il demande. Un Miniſtre diſoit de quelqu'un à qui il venoit de promettre une certaine choſe : *Je lui ai plus donné aujourd'hui par la promeſſe que je lui ai faite, que je ne lui donnerai en l'acquittant.*

On ne ſe conſole jamais parfaitement d'avoir été trompé dans certaines eſpérances.

Digitized by Google

ces. Quand on a bâti des châteaux en Espagne, & qu'ils viennent à être ruinés, il reste des masures, où se logent des chouettes & d'autres oiseaux lugubres.

De la même folie d'où naît l'imprudence qui nous précipite dans de certains maux, naît encore le peu de sentiment de ces maux. Un homme yvre tombe dans un fossé, & s'y endort. Un Philosophe tombe dans un précipice en regardant les astres, & de là les contemple encore. Ils vous font pitié l'un & l'autre, & vous voulez les secourir. Ils ne vous écoutent pas, ils se trouvent fort bien.

Ceux à qui les plaisirs seroient les plus nécessaires, y sont les moins sensibles. Souvent même ils les haïssent & les évitent, & trouvent une sorte de douceur & de satisfaction à s'occuper de leur tristesse, à s'enfoncer, pour ainsi dire, dans leur mélancolie. Quelqu'un disoit qu'il s'amusoit avec ses chagrins.

Toutes les choses de la vie ont leur bon & leur mauvais côté; bien des gens ne voyent que le dernier. Ils ressemblent à quelqu'un, qui allant chez un marchand pour y choisir des étoffes, ne les regarderoit que par leur envers, & les trouveroit toutes laides.

Damis ne veut pas convenir qu'il est

mélancolique, & il va même quelquefois jusqu'à soutenir qu'il est naturellement gai. Vous le verrez, disoit-il un jour à son ami Philante, si je gagne ce procès qu'un scélerat vient de m'intenter. Mais non; je le perdrai, & ce sera ma ruine totale.

Mais, lui répondit son ami, avant votre procès vous n'étiez pas fort gai.

J'en conviens, répliqua-t-il; mais j'avois toujours prévû qu'on me le feroit quelque jour, ce maudit procès; & si je n'en disois mot, c'étoit dans la crainte d'en faire naître la pensée à mon scélerat. Comment être gai avec une pareille perspective?

Mais, ajoûta Philante, dans votre jeunesse même vous n'étiez pas gai, vos camarades vous reprochoient votre air triste & sombre.

Il est vrai, répondit Damis, que, quoiqu'assez complaisant, ou plutôt assez fou pour être de leurs parties de plaisir, je n'étois pas assez sot pour m'y abuser.

Mais enfin, dit Philante, dès le Collége, dès votre enfance vous n'étiez pas gai.

Je le crois bien, répondit Damis; je haïssois l'étude, parce qu'on ne sçavoit pas me la faire aimer. Au reste, pourquoi l'aurois-je aimée? A quoi bon étudier?

Le Philosophe à systêmes est ordinaire-

Digitized by Google

ment mal accueilli par ſon ſiécle, & il eſt abandonné par la poſtérité. Son bon tems, s'il a à en avoir un, eſt le ſiécle qui ſuccéde à celui dans lequel il a vécu. Son ſiécle n'adopte pas ſon ſyſtême, parce que ce ſyſtême eſt encore trop nouveau, parce que le préjugé fait encore tenir au ſyſtême qui étoit en poſſeſſion, enfin parce que les preuves qui peuvent faire paroître vrai le ſyſtême nouveau, ne ſont pas encore aſſez développées. Communément ce ſont les diſciples d'un Philoſophe qui établiſſent ſa philoſophie. La poſtérité abandonne un ſyſtême, parce qu'elle en reconnoît la fauſſeté, ou ſeulement parce qu'il eſt trop vieux; elle l'abandonne par lumiere, ou ſeulement par dégoût. Il faut à chaque ſiécle un ſyſtême qui ſoit le ſyſtême dominant. Ainſi il ſuffit preſque de détruire ce ſyſtême dominant, pour en faire recevoir un autre. Comme il en faut un, c'eſt en quelque ſorte avoir prouvé la vérité de celui qu'on propoſe, que d'avoir prouvé la fauſſeté de celui qui regne. Juſqu'à préſent un ſyſtême a toujours été remplacé par un autre, jamais par un ſage pyrroniſme ſur ce qui faiſoit l'objet de ce ſyſtême, & il en ſera à l'avenir comme par le paſſé. Les grands génies futurs feront encore des ſyſtêmes, du moins par le motif du plaiſir

Digitized by Google

& de la gloire. Le Public y croira moins ; & cependant les Philosophes n'en feront pas moins, parce qu'avec le tour d'esprit qui en rend capable, il sera toujours très-agréable d'en faire ; & parce que, pour peu qu'ils soient spécieux, il sera toujours très-honorable d'en avoir fait.

BAGATELLES morales. *A Londres* ; & se trouve à *Paris*, chez *Ducheſne*, rue Saint Jacques, 1754, in-12, vol. 1.

C'est un recueil de tous les petits ouvrages pleins de sel, de gayeté & de bonne plaisanterie, que M. l'Abbé Coyer a publié en divers tems avec succès contre nos vices & nos ridicules. L'ingénieux Auteur a ajouté à la Découverte de la pierre philosophale, à l'Année merveilleuse, à la Magie démontrée, au Plaisir pour le peuple, à la Lettre à un grand, à la Découverte de l'isle frivole, à la Lettre à une dame Angloise, brochures agréables que tout Paris a lûes dans le tems, un morceau intitulé, *Le siécle présent* ; il s'y trouve un parallèle de nos peres avec nous, dont nous transcrirons une partie.

» Chez nos peres la beauté sans fortune » manquoit d'habit, chez nous elle est » couverte de pierreries. Chez eux un ca- » det de famille étoit obligé de vivre d'u-

» ne Lieutenance ; chez nous qu'il se fasse » connoître d'une Douairiere surannée, » le voilà dans l'abondance. Chez eux les » gens de livrée, après avoir vieilli dans » le service, se croyoient heureux s'ils se » retiroient avec un petit nécessaire ; chez » nous ils parviennent. Le portier d'un » homme de place aura un portier à son » tour.

» Nos avantages sur eux se précipitent » en foule au-devant de ma plume. Leurs » hommes d'état n'occupoient qu'une pla- » ce, & ils pensoient faire beaucoup s'ils » la rempliſſoient bien. Leurs Evêques ne » venoient que rarement se former à la » Cour. Leurs Prédicateurs ne sçavoient » pas orner l'Evangile. Leurs Médecins, » sans équipage, n'avoient rien de joli » dans le propos. Leurs Chirurgiens ne » parloient pas Latin. Les Dames titrées » étoient mal-adroites à se fabriquer des » graces, & les Bourgeoises n'emprun- » toient d'elles que de faux agrémens ; les » petits-maîtres même avoient un air gau- » che. La nature étoit ingrate ; le grand » Condé *naquit* Général : on s'étonna, il » fut dans toutes les bouches. Nos petits » Seigneurs *naissent* Capitaines & Colo- » nels, à peine en parlons nous.

» J'ai entendu cent fois vanter les *Talons*,

Digitized by Google

» les *Bignons*, les *Lamoignons*, les *Seguiers*; » ils regardoient les Magiſtratures comme des objets de la plus noble ambition; » toute leur fortune n'étoit pas trop pour » y monter. Notre âge eſt plus aviſé : nous » ne deſtinons les grandes ſommes qu'à » l'acquiſition des places de finance. Quand » tout ſera financier, le bonheur ſera uni- » verſel, nous y tendons. Mais enfin quelle » fut la gloire de ces héros de Thémis ? On » vit naître de leurs travaux le Code de la » marine, celui du commerce, les Statuts » pour les manufactures, l'Ordonnance cri- » minelle & civile; ils réformoient les » loix : encore un pas, ils faiſoient un très- » grand mal, ils détruiſoient la chicane; » elle a bien augmenté de forces; les dé- » tours du labyrinthe ſe ſont multipliés » ſous notre génie; l'art d'éternifer les » procès eſt trouvé, tout le monde le voit : » mais ce que tous les yeux ne voyent pas, » c'eſt que la chicane, au degré où nous » l'avons portée, eſt un bien plus grand » que la réformation des loix. On ne gué- » rit efficacement les paſſions des hommes » qu'en les tournant contre eux-mêmes. Les » citoyens comprendront enfin, que de- » mander juſtice, c'eſt ſe ruiner. On dit » plus que jamais, qu'il eſt plus ſage de ſe » laiſſer dépouiller d'une partie que de

Digitized by Google

» perdre tout : cent propos pareils qui an-
» noncent le dégoût des procès ; on ne
» plaidera plus.

» Ce n'eſt pas tout, nous avons banni
» une foule de préjugés qui tourmentoient
» nos ayeux. Ils croyoient que la protec-
» tion ne donnoit pas le mérite ; que pour
» être Marquis il étoit néceſſaire d'avoir un
» Marquiſat ; qu'avant que de ſe galonner
» il falloit avoir des habits ; que les det-
» tes du jeu n'étoient pas les ſeules dettes
» d'honneur ; que les offres de ſervice de-
» voient ſignifier quelque choſe ; qu'un
» citoyen n'épouſoit que pour lui ; qu'une
» Ducheſſe ſe deshonoroit auſſi facilement
» qu'une Bourgeoiſe : ils prenoient au tra-
» gique cent choſes qui nous amuſent ; la
» liberté réciproque dans le lien conjugal,
» les inclinations d'arrangement, les con-
» quêtes bruyantes des hommes à bonnes
» fortunes, la profuſion d'un traitant, la
» moleſſe d'un militaire, la frivolité dans
» les grandes places, le talent d'être mé-
» chant avec eſprit, l'art de donner des ri-
» dicules & des plaiſanteries ſur la religion.

» Nous en avons de la religion plus
» qu'ils n'en avoient. Le Sage dit que la
» *langue parle de l'abondance du cœur.* La
» religion n'eſt-elle pas le ſujet de toutes
» les converſations, le propos le plus à la

Digitized by Google

» mode ? Il eſt à craindre qu'on ne ſe rouil-
» le ſur les habits de goût, les vernis, les
» boîtes émaillées ; diſſertations vraiment
» intéreſſantes pour un cercle. Les Filles de
» Port-Royal parurent tout-à-fait ſingu-
» lieres, lorſqu'elles commenterent le ca-
» téchiſme ; aujourd'hui Curés, Evêques
» ſont aux priſes avec des Nones ou des
» riches Bourgeoiſes, qui leur développent,
» une gazette à la main, les ſens de l'Ecri-
» ture & des Peres.

INTRODUCTION à la révolution des Pays-Bas & à l'Hiſtoire des Provinces-Unies ; ouvrage diviſé en quatre parties, 1754. Ce livre ſe vend *à Paris*, chez la veuve *Cavelier* & fils, rue Saint Jacques ; *de Bure* l'aîné, quai des Auguſtins ; *Lambert*, rue de la Comédie Françoiſe ; & *Duchesne*, rue Saint Jacques.

DISSERTATION ſur l'état du commerce en France ſous les Rois de la premiere & de la ſeconde race, qui a remporté le prix au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, en l'année 1752. Par M. l'Abbé Carlier. *A Amiens*, chez la veuve *Godart* ; & ſe vend à *Paris*, chez *Ganeau*, rue S. Severin ; *Chaubert*, quai des Auguſtins ; & *Lam-*

Digitized by Google

bert, rue de la Comédie Françoise, 1754.

Le commerce est une des parties de l'histoire les plus intéressantes, & en même-tems une des plus négligées ; on doit sçavoir gré à ceux qui font des recherches sur cette matiere, dont la discussion est d'autant plus difficile que les anciens Auteurs nous ont laissé moins de lumieres là-dessus. M. l'Abbé Carlier commence sa Dissertation par une idée du commerce des Gaules dans les tems les plus reculés : on voit qu'avant même la fondation d'Alexandrie, & dans les tems de gloire & de richesse de Tyr & de Carthage, la Gaule avoit un commerce considerable avec les Isles Britanniques, qui consistoit en plomb, en étain, en pelleteries, en esclaves, &c. Narbonne & Marseille étoient déja fameuses. Avant la conquête des Gaules par César, les Gaulois entretenoient un grand commerce dans l'Italie, & il devint plus florissant encore lorsque la Gaule fut entierement soumise aux Romains. Les ouvrages & les chemins que ceux-ci firent faire, donnerent plus de facilité au commerce ; Arles, Lyon, Bourdeaux se rendirent puissans. Du tems de Tibere il y avoit dans Paris une société de négocians, dont le commerce, qui se faisoit presque tout par eau, étoit singulierement protégé par

Digitized by Google

le Gouvernement. L'Auteur passe ensuite aux Rois de la premiere Race, sous lesquels le commerce continua à s'étendre ; mais il ne put pas manquer de souffrir beaucoup de l'irruption des Barbares, des troubles & des guerres continuelles de l'Europe dans ces premiers siécles. Clovis fit des réglemens pour encourager les négocians & établir la sûreté du commerce, & quelques-uns de ses successeurs les renouvellerent, & en créerent d'autres. Un des plus grands échecs du commerce fut causé par les guerres intestines du sixiéme siécle, occasionnées par les haines implacables de Brunehaut & de Frédegonde, & qui furent suivies de la peste & de la famine. Le commerce se releva cependant par les soins de quelques Princes, & devint florissant sous Dagobert, qui fit beaucoup d'établissemens très-avantageux. Il se soutint assez bien jusqu'au regne de Charlemagne, qui travailla avec beaucoup d'ardeur à l'étendre & à le perfectionner. Rien de plus beau & de plus sage que les réglemens que ce Prince a donnés dans ses Capitulaires pour la police & la sûreté du commerce : le bel âge du commerce en France finit au neuviéme siécle, à la fin du régne de Louis le Débonnaire ; les troubles qui déchirerent la France mirent la con-

Digitized by Google

fusion par-tout : les irruptions des Normands qui vinrent ravager les campagnes, brûler les villages, détruisirent entierement le négoce; les villes les plus florissantes pour le commerce devinrent des hameaux, & ces horreurs durerent très-long-tems; le commerce eut de tems en tems des intervalles où il reparut un peu. Charles le Chauve voulut le relever, & fit tous ses efforts pour ramener l'abondance; il détruisit les abus, fit exécuter les constitutions de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, & en fit d'autres très-utiles. Le désordre reparut après le regne de Charles le Chauve; les inondations des Normands, des Hongrois, des Sarrasins & des Maures, & les factions particulieres des Seigneurs, brouillerent toute la France. Enfin les Normands se lasserent de leurs violences, ils s'établirent dans une province de la France; ces Barbares embrasserent le Christianisme, & se policerent; ils s'appliquerent eux-mêmes au négoce, la sûreté se rétablit, l'ardeur des commerçans se réveilla, & l'on vit le commerce se ranimer & prendre une forme plus brillante que jamais.

Cette dissertation est suivie d'une autre par le même Auteur, qui a aussi remporté le prix à l'Académie d'Amiens en 1752, sur la question,

Digitized by Google

Quelle étoit l'étendue du Belgium *dont parle César dans ses Commentaires ? pourquoi ce nom fut donné seulement à une partie des peuples de la Gaule Belgique ? Si le nom de* Picardie *lui a succédé ? Quelles sont l'origine & l'antiquité de ce dernier nom ? quelle raison a fait donner le nom de* Picardie *aux territoires des Dioceses d'Amiens, de Beauvais, de Noyon, de Soissons, de Laon ? enfin, si ce nom appartient plus particulièrement à plusieurs, ou à un de ces Dioceses, qu'aux autres ?*

Tous ces points sont très-bien discutés & avec beaucoup d'ordre & de précision dans la dissertation, qui d'ailleurs n'est pas susceptible d'un extrait. M. l'Abbé Carlier a donné une preuve de son esprit & de son érudition dans ces deux morceaux, qui sont traités avec beaucoup d'ordre & de sagacité, écrits d'un style net & naturel, & pleins de recherches profondes, & puisées dans les bonnes sources.

IDÉE de la Poësie Angloise, ou traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre langue, avec un jugement sur leurs ouvrages, avec une comparaison de leurs Poësies avec celles des Auteurs anciens & modernes, un grand nombre d'anecdotes & de notes cri-

Digitized by Google

tiques ; par M. l'Abbé Yart, de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen ; tome cinquiéme, contenant plusieurs Odes, panégyriques, éloges & épitaphes ; & tome sixiéme, contenant plusieurs éclogues, chansons, épigrammes & madrigaux. *A Paris*, chez *Briasson*, rue Saint Jacques, 1754. Nous parlerons le mois prochain de cette nouveauté & de la suivante.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire des hommes illustres de Lorraine ; avec une réfutation de la Bibliothéque Lorraine de Dom Calmet, Abbé de Senones. Par M. de Chevrier, 1754. *A Londres* ; & se trouve à *Paris*, chez *Merigot* pere, quai des Augustins, *in* 12. 2. vol.

Stances présentées à M. le Maréchal Duc de Richelieu, par les Pensionnaires du grand Collége de Toulouse.

HEros, qui réunis les graces, les talens ;
Nos Muses, à l'envi, te portent leur hommage ;
Ecoute avec bonté leurs timides accens ;
Pardonne à leur foiblesse en faveur de notre âge.

Digitized by Google

Qu'il eſt beau de fixer & l'eſtime & le cœur
D'un Monarque adoré, le pere de la France !
Il eſt plus grand encor d'employer le bonheur
A faire reſpecter ſes loix & ſa puiſſance.

❀

Parmi tant de Héros chers au cœur des François,
S'il eſt des favoris toujours dignes de l'être,
En voit-on comme toi, qui dans tous leurs ſuccès
Réuniſſent leur gloire à celle de leur maître ?

❀

Fidele imitateur de tes dignes ayeux,
Comme eux, appui du trône, ami du diadême ;
Tu n'as vu que Louis dans tes ſoins généreux ;
Tu trouvas les honneurs ſans te chercher toi-même.

❀

Le bonheur de ton Roi fait ta félicité :
Dans les bras de la paix, dans le ſein de la guerre ;
Tu l'admires ſans ceſſe, & tu vois ſa bonté
Sacrifier la gloire au repos de la terre.

❀

C'eſt l'aſtre que tu ſuis, l'objet de ton devoir ;
L'ame de tes travaux, du zéle qui te guide :
Tu dois moins ſes faveurs à ſon vaſte pouvoir ;
Qu'à l'équité d'un Roi qui t'aime & qui décide.

❀

Digitized by Google

Vienne connut jadis le nom du grand Armand,
Ce nom, qui dans ſes murs répandit l'épouvante ;
Tu parois, & les cœurs ouverts au ſentiment
Se livrent à la paix que Louis leur préſente.

❀

Si je te ſuis encore aux champs de Fontenoi ;
J'apperçois la victoire incertaine, interdite,
Qui diſpute un moment le triomphe à ton Roi ;
Pour montrer qu'elle céde à ta ſage conduite.

❀

Gène, aux pieds de Louis, demande un défenſeur ;
Un Alcide, un héros choiſi dans ſon Empire ;
Tu pars, la foudre en main, & Louis dans le cœur ;
Tout plie ; à ton aſpect la liberté reſpire.

❀

Acheve... un fils cheri de la France & des Dieux ;
Des ombres de la mort renaît à la lumiere ;
Rends-le digne de toi, comme il rend à tes yeux
La grandeur & les traits de ſon illuſtre mere.

❀

L'hiſtoire à tes exploits deſtine un autre prix ;
Des vertus des Héros, arbitre toujours juſte ;
L'hiſtoire, en te plaçant ſur le char de Louis,
Préſente à l'univers Mécene auprès d'Auguſte ;

❀

Digitized by Google

Les vers qu'on vient de lire sont du Pere Badon, homme de beaucoup d'esprit, & très-capable de suivre les traces de tant de Professeurs d'un mérite distingué, qui ont successivement enseigné la Rhétorique dans le College des Jésuites de Toulouse.

MELANGES historiques & philologiques. Par M. Michault, Avocat au Parlement de Dijon. *A Paris*, chez *Tilliard*, quai des Augustins, 1754, *in*-12. 2. vol.

C'est une compilation dans le genre des *Ana*, mais où l'on trouvera plus de choix & de choses agréables que dans la plûpart de ces sortes d'ouvrages. Ceux qui aiment les détails de l'histoire littéraire liront ce Livre avec beaucoup de plaisir, sur tout le premier volume, qui renferme des morceaux de littérature de plusieurs auteurs illustres, des anecdotes curieuses sur la vie de quelques hommes de Lettres, & beaucoup de traits agréables. Le second volume, presque entierement consacré à des particularités sur la vie & les ouvrages du Pere Oudin, sçavant Jésuite, sera moins intéressant. L'Auteur qui a sçû réunir le goût & l'érudition, semble avoir plus fait le premier pour le Public, & le second pour la patrie & les amis du P. Oudin.

Digitized by Google

Le Palais du silence, conte philosophique. *A Amsterdam*, 1754, *in*-12, 2 vol. & se trouve *à Paris*, chez *Vincent*, rue S. Severin.

Cet Ouvrage est un Roman, dont la scene est transportée dans l'ancienne Grece; & dont le héros est un Prince, qui jeune encore & sans expérience, devient amoureux d'une Prêtresse du temple de Vénus, qui répond au mieux à son amour; il veut l'épouser, mais son pere qui a d'autres vûes sur lui, la lui refuse; & par un intérêt politique, veut le marier à une Princesse étrangere. Le jeune Prince ne veut point sacrifier sa Prêtresse: on consulte l'oracle pour sçavoir l'avis des Dieux; l'oracle répond qu'Iphis, qui est le jeune Prince, ne peut sçavoir son sort qu'au Palais du silence: cette réponse embarrasse tout le monde, on n'a jamais entendu parler de ce Palais. Iphis ne voyant dans cet oracle aucune ressource pour se soustraire aux volontés de son pere, prend les avis d'un de ses amis, qui lui conseille de desobéir & de prendre les armes. Dans le tems qu'il s'y prépare, le tonnerre gronde, la terre tremble & s'ouvre sous les pas d'Iphis, qui se trouve dans une solitude où le Palais du silence se présente à lui. En parcourant ces lieux il entre dans un ca-

Digitized by Google

binet dont les murs ſont d'acier, & ces murs ont la propriété de lui repréſenter tout ce qu'il veut apprendre : il y voit les manœuvres de ſon ami & de ſa perfide Prêtreſſe, qui ſe jouoient de ſon amour, & le faiſoient ſervir à leurs vûes d'ambition. Il apperçoit d'un autre côté une jeune perſonne pour qui il n'avoit eu que de l'amitié, & qui marque l'amour qu'elle a pour lui par les pleurs & la triſteſſe où le jette ſa perte ; il fait beaucoup d'autres eſſais ſur les murs d'acier, & cette fiction donne lieu à beaucoup de choſes agréables. Iphis cependant eſt embarraſſé de ſortir de ſon déſert, où il ne trouve ni iſſue ni communication : heureuſement la fléche d'Abaris s'offre à lui ; il connoît la propriété de cette célébre fléche, qui tranſporte un homme où il déſire aller, & il s'envole, avec ſon ſecours, dans le Palais de ſon pere qui le laiſſe maître de ſon ſort. Iphis abandonne ſa mépriſable maîtreſſe, pour épouſer celle dont il avoit vû la véritable tendreſſe dans le cabinet d'acier. Voilà le fond de ce Roman, où l'on trouvera des mœurs, quelques ſituations naturelles & intéreſſantes, & un ſtyle aſſez vif & facile.

Les erreurs de l'amour propre, ou

Digitized by Google

Mémoires de Milord D.***, imités de l'Anglois. Par M. de la Place. *A Londres*; & ſe trouvent *à Paris*, chez *Jorry*, quai des Auguſtins; & *Prault* fils, quai de Conti; 1754, 3 vol. *in*-12.

Ce Roman contient les confeſſions d'un jeune Lord, qui commence ſon hiſtoire par une aventure avec une jeune perſonne retirée à la campagne, & qui a des raiſons particulieres pour cacher ſon nom & ſa retraite. Il en devient paſſionnément épris; mais à peine a-t-il fait connoiſſance avec elle, qu'elle diſparoît ſans l'informer de ſon départ, & le laiſſe dans la douleur & le deſeſpoir. Après s'y être livré quelque tems, il cherche enfin à diſſiper ſon chagrin. Une jeune veuve, voiſine de ſa campagne, lui paroît propre à le conſoler, & s'y prête avec beaucoup de facilité; il la quitte bientôt pour courir après d'autres objets de conſolation. Il va à Londres, où il eſt bientôt répandu dans le grand monde; entraîné par le torrent, il ſe précipite dans tous les travers de la fatuité. Il devient l'homme à la mode, toutes les femmes galantes ſe l'arrachent; il s'abandonne tout entier aux ridicules & aux grands airs. Raſſaſié enfin & excédé de bonnes fortunes, il s'ennuye de ce genre de vie; l'idée de ſa belle inconnue eſt tou-

Digitized by Google

jours présente à son esprit, il se détermine à aller voyager. Il étoit à la veille de son départ, lorsqu'il rencontre dans une maison, cet objet qu'il cherchoit depuis si long-tems. Transporté de cette découverte, il abandonne le dessein qu'il avoit de partir, & cherche les moyens de renouer avec elle : c'est là où finit le troisiéme volume de ce Roman, dont on nous donnera sans doute la suite. L'accueil que le Public a fait à quelques autres Romans de M. de la Place, fait espérer un succès aussi favorable à celui-ci.

LETTRE de M. Mussard à M. Clozier, à Estampes, sur la couleur blanche des coquilles fossiles, & sur les bois pétrifiés.

MOnsieur, j'ai été charmé d'apprendre que l'envoi que je vous ai fait vous a été agréable, & que vous avez trouvé quelques-uns des morceaux dignes d'être placés dans votre cabinet. Au premier aspect de ceux de rocher que j'ai reçus, dont je vous suis redevable, j'ai jugé qu'ils étoient un assemblage de noyaux de coquilles; j'en ai été convaincu après en avoir fait tailler & polir des parties, où j'ai découvert plusieurs vestiges de corps ma-

Digitized by Google

rins : j'en ai auſſi apperçu dans le petit caillou lorſqu'il a été caſſé, taillé & poli. Encore qu'il ſoit chargé de matiere ſulfureuſe, je ne crois pas, comme vous le conjecturez, qu'il ſoit ſorti d'un volcan, d'autant que j'en ai trouvé à peu près de ſemblables dans les couches. J'ai réflechi ſur les oſſemens de l'animal qu'on appelle rêne, que nous avons vû enſemble ſous une maſſe de pierre d'un volume conſidérable. Je ne penſe pas que cette maſſe ait été dépoſée par la mer ſur le cadavre de cet animal ; je ſuis porté à croire qu'elle étoit jointe aux maſſes ſupérieures, qu'elle s'en eſt détachée, & que lors de ſon éboulement la rêne s'eſt trouvée deſſous. Si vous retournez ſur les lieux, ayez la complaiſance d'examiner ſi l'accident a pû être tel que je le conçois, & de me mander ce que vous en penſez.

Votre ſçavante Lettre de Janvier dernier à l'Auteur du Mercure, eſt extrêmement louée des connoiſſeurs. Je vous aurois eu une bien plus grande obligation d'avoir ſi vivement & ſi juſtement pris ma défenſe, ſi vous aviez, Monſieur, été moins prodigue de louanges ſur mon ſujet, & ſi vous aviez voulu obſerver que le peu de mots que j'écrivis par apoſtille à M. Jallabert, ſur la cauſe des couleurs des corps foſſiles,

Digitized by Google

n'étoit pas mon ſentiment que je lui expoſois. Engagé depuis par les exhortations de la réponſe de ce célébre Phyſicien, j'ai étudié cette matiere, & j'ai couché ſur le papier ce que j'en penſe, que je lui communiquerai inceſſamment, de même qu'à vous. Ce que vous avancez par la même Lettre, ſur la cauſe de la couleur blanche des coquilles foſſiles, me paroît plus ingénieux que ſatisfaiſant; voici quelques-unes des raiſons qui peuvent, il me ſemble, empêcher qu'on n'adopte vos idées. 1°. On voit nombre de couches très-épaiſſes, d'une grande étendue, compoſées de coquilles blanches, & de fragmens encore dans leur état naturel, ſans mêlange d'aucune matiere hétérogene: comment ſe pourroit-il qu'il fût entré un ſuc lapidifique, ou d'autre nature, qui eût rempli les pores de tous ces corps, ſans qu'on apperçût des veſtiges de ces ſucs dans les interſtices des coquilles qui ſont ſéparées les unes des autres? 2°. J'ai des coquilles bien conſervées quant à leurs ſtructures, mais déja aſſez changées en pierre pour donner des étincelles en les frappant avec l'acier, ſur leſquelles il reſte encore aſſez de couleurs pour qu'on puiſſe diſtinguer leur nombre & leur eſpéce. 3°. Lorſque de l'eau ſeconde fait diſparoître les couleurs des co-

Digitized by Google

quilles de mer qui deviennent blanches après l'opération, eſt-ce addition de ſubſtance, ou eſt-ce enlévement ? 4°. Si, comme vous l'imaginez, les ſucs lapidifiques, ou d'autres ſucs, avoient rempli les pores des coquilles blanches foſſiles, elles ſeroient pour certain, beaucoup plus peſantes que leurs analogues marins de groſſeur ſemblable ; au contraire, je vois la balance pencher du côté de celle-ci. 5°. En convenant même avec vous que les ſucs lapidifiques ou d'autres ſucs ont occaſionné la couleur blanche des coquilles foſſiles, abſorbant, ainſi que vous l'entendez, tous les rayons de lumiere que réfléchiſſoient les pores où ces ſucs ſe ſont inſinués, il reſteroit encore une queſtion à vous faire : car en ſuppoſant que le corps d'une coquille ait autant d'étendue en ſolidité qu'en poroſité, comment les parties ſolides de cette coquille qui n'ont pû recevoir de ces ſucs, peuvent-elles paroître auſſi blanches que les places poreuſes où ces ſucs ſe ſont inſinués ? ou quand vous ſuppoſeriez que l'étendue des pores l'emporte beaucoup ſur celle du ſolide, il en devroit reſulter du moins quelque mélange. J'abandonne ces remarques à vos réflexions, de même qu'une nouvelle idée ſur les bois pétrifiés, que vous trouverez à la ſuite de

Digitized by Google

cette Lettre, sur laquelle je vous prie de me dire votre sentiment sans flaterie. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Passy, ce 16 Mars 1754.

Idée nouvelle sur la conversion du bois en pierre.

Les bois ordinaires sont des corps qui ont beaucoup plus d'étendue en pores qu'en parties solides ; car outre ceux qu'on apperçoit entre les parties solides, il en est vraisemblablement une infinité d'autres imperceptibles dans les plus minces particules ; ils se convertissent en pierre de la maniere suivante.

Lorsque le bois est enterré dans certains lieux, il s'introduit dans ses différens pores des sucs lapidifiques extrêmement déliés, qui en rempliſſent les capacités ; ensuite ces sucs se condensent, après quoi le solide du bois se décompose, & se réduit en parties fines & poudreuses, qui sont expulsées hors de la masse par des filtrations aqueuses ; par ce moyen il laisse en pores les places qu'il occupoit. Ces opérations de la nature ne produisent aucune différence apparente, ni sur le volume, ni sur la forme de la masse ; mais elles y causent un changement de substance, & des dispositions opposées

opposées dans le tissu qui est retourné; c'est-à-dire que ce qui étoit pore dans le bois naturel devient solide dans le bois pétrifié : de cette maniere celui-ci a bien moins d'étendue en pores qu'en parties solides, aussi est-il un corps beaucoup plus dense que le premier. On doit donc attribuer à ce renversement des pores & des tissus les causes ci-après; sçavoir, celle du plus de pesanteur des bois pétrifiés, celle qui occasionne les différentes couleurs de ces bois, & sans doute aussi celle pourquoi les Naturalistes n'ont pû jusqu'à présent rapporter décidément ces mêmes bois à aucun des arbres connus.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

UN anonyme m'a fait l'honneur de m'envoyer, Monsieur, *un mémoire sur les bleds, avec un projet d'édit pour maintenir en tout tems la valeur des grains à un prix convenable au vendeur & à l'acheteur.* Cet Ouvrage, très-solide & très-bien fait, est imprimé dès l'an 1748.

J'avoue que si j'en avois eu connoissance, j'aurois dû appuyer les principes que j'ai avancés sur l'*agriculture*, de l'autorité de cet excellent citoyen, comme je

Digitized by Google

l'ai fait à l'égard d'un Eſſai ſur la police des grains, qui a paru cette année.

Trouvez bon, Monſieur, que je rende votre ouvrage périodique dépoſitaire de ma reconnoiſſance envers l'Auteur anonyme du premier mémoire, & du déſir que j'ai de réparer un oubli involontaire. Quoiqu'un bon citoyen trouve ſa récompenſe dans le bien même qu'il fait, il eſt digne de quiconque ſe ſent animé du même eſprit, de rendre hommage à ceux qui ont eu le bonheur de le précéder. Il eſt en même tems ſi intéreſſant pour l'inſtruction publique de préſenter les bons principes ſous diverſes faces, que c'eſt un devoir d'indiquer les ſources pures où elle peut être puiſée. J'ai l'honneur d'être, &c.

L'Auteur des Elémens du commerce.

A Paris, le 31 Mars 1754.

Æterna memoriæ.
Hic jacet
Illuſtriſſimus vir D. D. Ludovicus Leo Pajot,
Comes Dons-en-Bray, Eques, Curſui publico
Præfectus
Generalis, Decanus Regiæ Scientiarum
Academiæ.
Sta viator, Plange & ora.
Devinctiſſimum ſibi Religio filium,

Digitized by Google

Liberalissimum pauperes patrem,
Ornatissimum flet Regia Scientiarum
Academia Socium.
Sed quid extinctum lugemus?
Exegit monumentum perennius ære,
Et sibi semper superstes erit.
Artibus quas vivens foverat,
Natura arcanorum scrutator & particeps;
Post mortem consultum voluit.
His quippe complexus hospitio uno,
Quidquid rarissimum per elementa singula;
Summus rerum opifex ubique dispersérat;
Rempublicam moriens locupletavit
Thesauro singulari, dignissimo
Quem Rex artium Patronus, Regia exciperet aulâ.
Egregiâ virtutum, artiumque concordiâ,
In otio numquam otiosus,
Civibus, advenis, summis, & imis.
gratiosissimus,
Probis, Doctis amicus,
Cunctis vivendo, & moriendo munificum se præbuit.
Sic semper vivet, in omnium ingeniis,
Sic semper vivet, in omnium cordibus.

Cum spe immortalitatis, piè obdormivit in Domino, anno ætatis suæ 75. Reparatæ autem salutis M. DCC. LIV.
VIII. Kal. Martii.

Digitized by Google

Hoc ſincerum doloris, ſtudii
Et veneracionis, monumentum
Extruit Ludovicus Deon de Beaumont,
Ante & poſt mortem addictiſſimus.

Sujet propoſé par l'Académie roya'e des Sciences & Beaux Arts, établie à Pau, pour un prix qui ſera diſtribué le premier Jeudi du mois de Février 1755.

L'Académie accordera le prix ordinaire à un ouvrage en proſe, qui n'excédera pas une demi-heure de lecture, dont le ſujet ſera, *la Médiſance eſt-elle autant l'effet de l'orgueil que de la malignité ?*

Les ouvrages ſeront adreſſés à M. l'Abbé de Sorberio, Secrétaire de l'Académie : on n'en recevra aucun après le mois de Novembre, & s'ils ne ſont affranchis du port.

Chaque Auteur mettra à la fin de ſon ouvrage une deviſe ou ſentence ; il la répétera au deſſus d'un billet cacheté, dans lequel il écrira ſon nom & ſon adreſſe.

On avertit que l'Académie n'accorde point le prix aux Auteurs qui négligent d'inſérer leur nom dans le billet cacheté, ou qui y mettent des noms ſuppoſés, non plus qu'à ceux qui affectent de ſe faire connoître avant la déciſion, ou en faveur de qui on brigue les ſuffrages.

Digitized by Google

Le P. Torné, Prêtre de la Doctrine Chrétienne, eſt l'Auteur du Diſcours qui a remporté le prix en 1754. Et le Poëme couronné eſt de M. Lemiere.

BEAUX ARTS.

MANIERE de rendre toutes ſortes d'édifices incombuſtibles, ou traité ſur la conſtruction des voûtes faites avec des briques & du plâtre, dites voûtes plates, & d'un toît de briques ſans charpente, appellé comble briqueté; de l'invention de M. le Comte Deſpie, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, avec des plans gravés en taille-douce; *in*-12, brochure de quatre-vingt pages. *A Paris*, chez *Ducheſne*, rue Saint Jacques.

M. le Comte Deſpie a long-tems cherché le moyen de rendre les magaſins & les arſenaux des places de guerre incombuſtibles, & il a eu le bonheur de le trouver. C'eſt un toît d'une nouvelle conſtruction, formé ſeulement avec des briques, du plâtre, & du mortier à chaux & à ſable: il n'entre dans toute ſa conſtruction ni bois ni fer, ce qui l'a fait appeller comble briqueté. Il eſt ſupporté par des voûtes plates, dont l'uſage eſt très-ancien dans le Rouſſillon. On trouvera dans l'ouvrage que nous annonçons un

Digitized by Google

détail circonſtancié de ces ſortes de voûtes, des avantages qu'elles renferment, & de la façon dont elles ſe conſtruiſent. On y a joint des planches, où on voit le plan des voûtes plates, avec les coupes & les profils néceſſaires, de même que le plan & les coupes du comblé briqueté. Tout cela a été accueilli à la Cour & à la Ville, de la maniere la plus agréable pour l'inventeur.

Pour peu qu'on examine ſans aigreur & ſans préjugé ce qui ſe paſſe dans le Royaume, on doit s'appercevoir que l'eſprit citoyen s'y repand inſenſiblement. Il eſt flateur pour M. le Comte Deſpie de donner occaſion à cette réflexion.

EXPOSITION de la théorie & de la pratique de la muſique, ſuivant les nouvelles découvertes; par M. de Bethizy. *A Paris*, chez *Michel Lambert*, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe, au Parnaſſe, 1754, un gros volume *in*-8°.

L'Auteur ſe propoſe dans cet ouvrage, de mettre à la portée du commun des lecteurs la théorie de la muſique, & de leur donner le détail le plus exact des régles de la compoſition. Il le diviſe en deux parties fort inégales. Dans la premiere, il parle de la mélodie, & ſans remonter à ſon origine, il ſe contente d'expoſer ce qui entre

Digitized by Google

dans la compoſition des chants. Dans la ſeconde, qui eſt beaucoup plus conſidérable, il traite de l'harmonie & de ſa pratique, ſuivant les nouvelles découvertes, c'eſt-à-dire ſuivant le ſyſtême de M. Rameau.

La réſonnance du corps ſonore préſente l'accord parfait majeur, & par un effet ſingulier indique l'accord parfait mineur. Ces deux accords engendrent tous les autres. Trois de leurs notes forment la baſſe appellée fondamentale, & cette baſſe qui naturellement n'eſt compoſée que de trois notes dans un mode, eſt la ſource commune de la mélodie & de l'harmonie. D'où il ſuit que la réſonnance du corps ſonore eſt le premier principe de l'une & de l'autre.

L'Auteur avance & prouve toutes ces propoſitions. Il expoſe enſuite ce qu'il y a d'eſſentiel dans le reſte de la théorie, l'origine de la diſſonance, les rapports des intervalles qui ſe trouvent entre les notes de la gamme des modes, les trois progreſſions géométriques par leſquelles on trouve ces rapports, pluſieurs vérités ſingulieres qui réſultent de ces progreſſions, le tempérament ou l'altération des notes par les inſtrumens, & ſur tout par le clavecin, le jugement de l'oreille ſur cette altération, la maniere dont la voix ſe conduit lorſ-

Digitized by Google

qu'elle eſt accompagnée d'un ou de pluſieurs inſtrumens, & les différentes marches de la baſſe fondamentale.

Quant à la pratique, il veut en inſtruire parfaitement les étudians, en n'omettant, s'il eſt poſſible, aucune régle, ni même aucune licence. Il tâche même de former leur goût & de les délaſſer de l'ennui que cauſe la ſéchereſſe du ſtyle didactique, par des réflexions ingénieuſes & ſenſibles qu'il fait dans le cours de l'ouvrage. Il éclaircit ce qu'il avance par un très-grand nombre d'exemples gravés & placés à la fin du livre.

Le prix du livre eſt de 7 liv. 4 ſols.

M. Paſſemant, Ingénieur du Roi au Louvre, connu il y a long-tems pour les excellens microſcopes & téleſcopes de réflexion ſortis de ſes mains, dont il donna même un traité en 1738, auteur de la pendule nouvellement placée dans le cabinet du Roi à Verſailles, couronnée d'une ſphere mouvante, enfermée dans un globe de glace, dont les révolutions ſont ſi préciſes, qu'en pluſieurs milliers d'années on ne trouve pas un ſeul degré de différence entre la ſphere & les tables aſtronomiques, & dont nous avons déja fait le détail dans le précédent Journal, vient de finir encore un nouveau chef-d'œuvre, c'eſt

Digitized by Google

la pendule deſtinée pour le Roi de Golconde. Cette piéce ſinguliere fut tranſportée à Trianon le 6 de Février, par ordre du Roi ; Sa Majeſté la vit le lendemain, elle en examina tous les différens effets, & ſur tout la méchanique intérieure de l'horlogerie : le Roi en fut ſi ſatisfait qu'il ordonna que cette piéce reſtât à Trianon pour le voyage ſuivant.

Cette pendule répréſente les différens inſtans de la création réunis ſous un même point de vûe. Le cahos ſemble ſe débrouiller, la partie ſupérieure du globe paroît déja formée ; des rochers & des chutes d'eau ſemblent devoir former le reſte de ce globe ; des nuages s'élevent & ſont terminés par un ſoleil de deux pieds de diamétre ; le milieu du ſoleil contient le cadran de la pendule ſur un fond doré ; on voit dans les nuées d'un côté une lune qui croît & décroît, de l'autre côté un planiſphere où les planettes font leurs révolutions autour du ſoleil, leurs orbes ſont excentriques, & leur mouvement eſt accéleré dans le périhelie, & eſt retardé dans l'aphélie. Si l'on conſidere le lieu de chaque planette ſur ce planiſphere vû du ſoleil, on a ſon lieu véritable dans le zodiaque ; ſi au contraire on le conſidere comme vû de la terre, on a ſon lieu apparent.

Digitized by Google

Lorſque le ſoleil ſe trouve entre la terre & la planette, celle-ci paroît directe & vîte dans ſon mouvement. Lorſque le mouvement de la planette paroît un peu de biais par rapport au mouvement de la terre, la terre paroît avancer autant qu'il faut pour que la planette paroiſſe pendant quelque tems vis-à-vis un même point du ciel, & elle eſt alors ſtationnaire, enſuite elle devient rétrograde; & la terre ſe trouvant entre le ſoleil & la planette, celle-ci eſt en oppoſition, puis elle redevient ſtationnaire, & enfin directe. Mercure & Venus ne ſont jamais en oppoſition; mais lorſqu'elles ſont rétrogrades, elles paſſent entre le ſoleil & la terre, leurs ſtations ſont avant & après leur rétrogradation.

Le globe eſt de bronze, a quatorze pouces de diamétre, & il tourne ſur lui-même tous les jours; tous les pays du monde y ſont gravés diſtinctivement, un rayon du ſoleil tombe ſur ce globe. Toutes les villes qui touchent le bord oriental du cercle qui ſépare la partie éclairée du globe de la partie obſcure, voyent le ſoleil ſe lever; celles qui touchent le bord occidental, le voyent ſe coucher; il eſt midi pour tous les lieux ſitués ſous le même méridien qui paſſe ſous le rayon ſolaire. Les poles du globe s'élevent & s'abaiſſent alternative-

Digitized by Google

ment de vingt-trois degrés & demi, tantôt au dessus, tantôt au dessous du cercle qui sépare la partie éclairée du globe de la partie obscure ; par là on voit les jours croître & décroître régulierement, les saisons se succéder les unes aux autres, & l'on reconnoît pourquoi il y a six mois de jours continuels, & six mois de nuit sous les poles.

Si on passe ensuite à l'examen des parties intérieures de cette piéce, on ne peut s'empêcher d'admirer l'horlogerie disposée, malgré les difficultés, avec tant d'art, que quoique le globe de bronze de quatorze pouces de diamétre pese environ vingt-cinq livres, qu'il soit obligé de tourner sur lui-même tous les jours, & que ses poles s'élevent & s'abaissent par le mouvement annuel, que la lune croisse & décroisse, & que toutes les planettes ayent leur mouvement dans le planisphere, cependant la pendule à secondes n'en souffre aucunement. L'arrangement total est même si solide, que quoique cette piéce ait été conduite à Trianon sur un traîneau, les mulets n'ayant pû se soutenir sur la glace, elle a fait tous ses effets pendant les deux voyages ; & ayant été amenée à Paris sur le même traîneau, elle n'a pas cessé un instant d'être en mouvement jusqu'au

Digitized by Google

onze de ce mois ; jour auquel elle a été emballée pour les Indes. Cette pendule a quatre pieds & demi de hauteur sur trois pieds de largeur, & est toute de bronze doré en or moulu.

Eloge historique de Claude Ballin, Orfévre du Roi.

LE 18 Mars 1754 est mort à Paris Claude Ballin, Orfévre du Roi, âgé de plus de quatre-vingt-treize ans. Ce célébre Artiste, aussi connu dans le pays étranger qu'en France, étoit neveu & éleve de Claude Ballin, que M. Perrault a placé, à juste titre, au rang des hommes illustres du dix-septiéme siécle.

Celui dont nous annonçons la mort, avoit reçu de la nature une imagination heureuse, dont le grand âge n'avoit point refroidi la chaleur. La croix & les chandeliers qu'il a faits en 1749 pour l'Eglise de Saint Jean de Lyon, ne sont pas la seule preuve qu'on pourroit citer d'un bonheur si rare. L'élégance & le bon goût dont son oncle lui avoit donné les principes, font reconnoître les ouvrages sortis de sa main, qui sont répandus dans tous les Etats de l'Europe.

Digitized by Google

M. Ballin a sur tout travaillé pour les Cours d'Espagne & de Portugal, pour l'Italie, pour les Électeurs de Saxe & de Baviere, pour un grand nombre de Princes & de Seigneurs d'Allemagne, & pour le Czar. Il a fait pour le Prince Eugene de Savoye, qui l'estimoit singulierement, un surtout, des corbeilles richement ornées, & un candelabre d'argent, qu'on a fort admirés, sans parler d'un service qui montoit à trois mille marcs. Ce Prince fut si satisfait de tous ces morceaux, qu'il l'honora d'une gratification. Le Roi à qui il avoit l'honneur d'être attaché, l'employa pour les présens que Sa Majesté envoya au Grand Seigneur, après l'ambassade de 1741.

Il avoit exécuté la couronne de son sacre dans un goût tout nouveau; & le cadenat de Sa Majesté, qu'il avoit fait aussi, est un de ses beaux ouvrages. Lorsque M. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, mourut, il se proposoit de donner le cordon de Saint Michel à Ballin, comme à un homme qui honoroit sa patrie par son talent, & qui y faisoit fleurir une branche de commerce par son industrie.

On ne peut entrer dans le détail de tout ce que cet illustre Artiste a produit pendant un travail de près de soixante-dix

Digitized by Google

ans. A Notre-Dame de Paris on voit de lui un soleil de cinq pieds & demi de hauteur, le premier & même le seul, à proprement parler, qui ait été traité d'une maniere historique. Il a fait aussi le lampadaire qui est devant la Chapelle de la Vierge; ouvrage remarquable par l'élégance du contour que Ballin donnoit si heureusement à tous ses ouvrages.

On l'entendoit se plaindre assez souvent de ce que le bon goût se perdoit, & de ce qu'on gâtoit les belles formes, en substituant aux sages ornemens des anciens, des écrevisses & des lapereaux, qui ne sont pas faits, disoit-il, pour garnir le dehors des vases d'orfévrerie & pour les revêtir. L'Architecture elle-même, ajoutoit-il, commence à s'appercevoir de nos caprices. Si la mode & le goût du tems l'assujettissoient malgré lui, il usoit dans ses distributions de tant de sagesse & de retenue, que sa composition n'étoit point offusquée, & qu'on reconnoissoit toujours le gracieux dans les profils, & la justesse dans les proportions.

Il étoit occupé à finir un surtout d'or, d'une composition admirable, quand la mort l'a enlevé. M. son fils, qui lui succede en qualité d'Orfévre du Roi, & à qui Sa Majesté a donné dès 1742 la survivance du logement dans les Galleries du Louvre,

Digitized by Google

acheve actuellement l'ouvrage de ce grand maître. Il ne peut manquer de remplacer dignement M. ſon pere, après avoir travaillé long-tems ſous ſes yeux.

Il n'y a perſonne qui ne doive être auſſi étonné que nous du grand nombre d'ouvrages de M. Chedel. Il y a quelques mois que nous annonçâmes pluſieurs Eſtampes ſorties de ſa main, & en voici quatre nouvelles qu'il publie.

Un petit payſan avec un âne, qui ſert de fond à la figure, d'après Carle du Jardin, & tiré du cabinet de M. le Comte de Vence.

Un ſujet en hauteur, repréſentant des voleurs de grand chemin, ſans nom d'Auteur.

Une fête de campagne & une nôce de village : ces ſujets riches, mais traités en petit, ſont de la compoſition de l'Auteur.

Nous pouvons aſſurer avec vérité que la prodigieuſe facilité de M. Chedel ne fait aucun tort aux quatre Eſtampes que nous annonçons : elles ſont terminées avec beaucoup de ſoin.

Chedel demeure rue Saint André des Arts, en face de la rue Gille-cœur.

Digitized by Google

Supplément aux nouvelles Littéraires.

MESSIEURS les Entrepreneurs du *Journal étranger* viennent de donner leur premier volume. Il commence par une préface d'un ton ferme & nerveux ; mais le choix des matieres qui compoſent le volume ne paroît pas ſuffiſamment répondre au début. On pourroit dire de la préface relativement aux morceaux qui la ſuivent, que c'eſt un frontiſpice un peu haut pour l'édifice ; mais il faut conſiderer qu'elle n'eſt pas la préface du ſeul premier volume, mais de tous ceux qui ſuivront. Ces Meſſieurs ont eux-mêmes ſenti qu'on pouvoit faire mieux, & ſe propoſent de le faire ; mais il s'agiſſoit pour le moment de ſatisfaire l'empreſſement du Public, prêt à ſe rebuter par pluſieurs retards ſucceſſifs que des circonſtances particulieres ont occaſionnés. Pour cet effet ils ont été obligés de ſe ſervir précipitamment des matériaux qu'on leur a remis. Dans la ſuite ils auront le loiſir de faire un choix ; & pour faire eſperer au Public que ce choix ſera judicieux, les matieres bien traitées & la diction pure & correcte, nous obſervons que ce ſera M. Touſſaint, de l'Académie royale de Pruſſe, qui dirigera les volumes ſuivans, ainſi que nous l'apprend

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

Digitized by Google

un petit avertiſſement qui eſt à la tête du premier.

ELEMENS des Mathématiques ; par Pierre Liger, Commis au bureau de la Guerre ; troiſiéme partie, diviſée en deux ſections : la premiere contient la démonſtration de la quadrature du cercle. *A Paris*, chez C. P. *Gueffier*, parvis Notre-Dame, 1754, *in*-8°. brochure de vingt-cinq pages, avec des figures.

CHANSON.

A MADEMOISELLE P...

Par M. T. P. C. D. M. D. B. J. D. F.

EGlé ravit par ſes accords,
Apollon lui prêta ſa lyre ;
Mais il eſt de plus doux tranſports,
Que ſans les connoître elle inſpire.

❀

Elle ſçait donner de l'amour :
Hélas ! que ne veut-elle en prendre ?
Dans ſa ſplendeur, l'aſtre du jour
Brûle des feux qu'il ſçait répandre.

❀

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

un petit avertiſſement qui eſt à la tête du premier.

ELEMENS des Mathématiques ; par Pierre Liger, Commis au bureau de la Guerre ; troiſiéme partie, diviſée en deux ſections : la premiere contient la démonſtration de la quadrature du cercle. *A Paris*, chez C. P. *Gueffier*, parvis Notre-Dame, 1754, *in*-8°. brochure de vingt-huit pages, avec des figures.

****

CHANSON.

A MADEMOISELLE P...

par M. T. P. C. D. M. D. B. J. D. F.

L'Glé ravit par ſes accords,
Apollon lui prêta ſa lyre ;
Mais il eſt de plus doux tranſports,
Que ſans les connoître elle inſpire.

❀

Elle ſçait donner de l'amour :
Hélas ! que ne veut-elle en prendre ?
Dans ſa ſplendeur, l'aſtre du jour
Jalouſe des feux qu'il ſçait répandre.

❀

Digitized by Google

Elle trouble notre raiſon,
Sans jamais altérer la ſienne ;
Et dans ſa plus belle ſaiſon,
Fait ſon plaiſir de notre peine.

❀

Des Muſes les ſoins vigilans
Ornent ſon eſprit inflexible ;
Mais que ſervent tous les talens
Lorſque le cœur eſt inſenſible ?

❀

Si du roſſignol au printems
Le ramage nous intéreſſe,
C'eſt que ſes gracieux accens
Sont inſpirés par la tendreſſe.

❀

Sans les careſſes des zéphirs
Nulle fleur ne ſeroit écloſe ;
On doit à leurs charmans ſoupirs
L'éclat des lys & de la roſe.

❀

Ainſi les Nymples de nos champs,
Sans ſe piquer d'être cruelles,
Font un ſouris à leurs amans,
Et ce ſouris les rend plus belles.

❀

Digitized by Google

Lorſqu'Apollon vient m'enflammer,
Je céde à ſon aimable yvreſſe ;
Mais je priſe plus l'art d'aimer
Que tout le ſçavoir du Permeſſe.

❀

Triomphe enfin de cet objet,
Amour, il y va de ta gloire :
Si dans mon cœur tu prends un trait,
Je te réponds de la victoire.

REPONSE

De Mlle P. A. M. T.

AMi que mon ame revere,
Et dont mon cœur eſt enchanté,
Pourquoi du maître de Cythere
Implorer la divinité ?

❀

Oui, le ſentiment que m'inſpire
Ton mérite toujours vainqueur,
Auſſi vif qu'un tendre délire,
Eſt plus durable & plus flateur.

❀

D'un torrent les ondes rapides
Détruiſent les plus beaux côteaux ;

Digitized by Google

Tout fuit. Les Driades timides
Vont ſe cacher ſous les roſeaux.

❀

Si c'eſt là l'image ſenſible
De l'amour, ce tiran du cœur,
Un ruiſſeau bienfaiſant, paiſible,
Eſt bien l'emblême de ſa ſœur.

❀

Conduit par la tendre nature
Vers quelqu'autre aimable ruiſſeau,
Il marque, par un doux murmure,
Combien ce ſort lui paroît beau.

❀

On ne voit ſur leurs fraîches rives
Que des objets riâns, flateurs,
Des Nymphes légeres, naïves,
Qui viennent y cueillir des fleurs.

❀

Philomèle dans un boccage,
Plaignant ſes ameres douleurs,
Semble dire par ſon ramage,
L'amour cauſa tous mes malheurs.

❀

Livrée à d'éternelles larmes,
Celle qui devance le jour

Digitized by Google

Nous dit : hélas ! malgré ſes charmes,
Fuyez, mortels, fuyez l'amour.

❀

Ignores que je ſois au monde,
Redoutable Dieu de Paphos ;
Viens du ciel, amitié féconde,
Vertu digne de nos hameaux.

❀

Ah ! ſi tu peux me rendre chere
Au plus généreux des mortels,
Au ſon de ma lyre ſincere
Je t'éleverai des autels.

SPECTACLES.

L'ACADEMIE royale de Muſique a ouvert ſon Théâtre le mardi 23 Avril, par *Caſtor & Pollux.*

LES Comédiens François ont continué pendant tout le Carême la Tragédie des *Troyennes*, qui a attiré les plus nombreuſes & les plus brillantes aſſemblées ; c'eſt un des plus éclatans ſuccès qu'il y ait eu au Théâtre depuis long-tems. La derniere repréſentation de cette piéce a été donnée le ſamedi 30 Mars, pour la clôture. Le

Digitized by Google

Public eſperoit qu'elle ſeroit repriſe après Pâques, mais l'Auteur l'a retirée pour la faire remettre au retour de Fontainebleau.

Les mêmes Comédiens ont fait l'ouverture de leur Théâtre le lundi 22 Avril, par *Athalie*, qui a été ſuivie du *Legs*. M. Préville a prononcé les complimens de la clôture & de l'ouverture.

Ducheſne vend le *Retour du Goût*, qui a été joué treize fois par les Comédiens Italiens : voici l'idée de cette nouvelle piéce de M. de Chevrier.

EXTRAIT DU RETOUR DU GOUST.

La premiere Scene eſt entre le Goût mis à la Françoiſe, avec une écharpe ; & Mercure, auſſi vêtu à la Françoiſe, ayant ſon caducée à la poche gauche de ſon habit. Mercure demande au Goût la cauſe de ſon retour à Paris : le Goût lui apprend qu'Apollon lui a ordonné de revenir dans le ſéjour qu'il avoit choiſi depuis ſi long-tems, & de s'y fixer pour jamais : il dit à Mercure qu'il a beſoin de ſon ſecours pour briller davantage.

J'ai toujours de ta voix admiré les accens ;
Ce ſoir on me donne une fête ;

Digitized by Google

Si tu veux la rendre complette,
Viens l'embellir par tes talens.

Mercure.

J'obéirai, Seigneur; mais un seul point m'arrête.
Quel genre voulez-vous? Italien? François?

Le Goût.

A l'aide de tes soins, tout est sûr du succès;
Fuis cependant la rapsodie
Du chant guindé de l'Italie.

Mercure.

Un morceau triomphant vous fera bien juger
Qu'en me prêtant à la chimere,
Que malgré vous on prétend protéger,
J'aspirois moins à plaire
Qu'à pouvoir corriger.
Mais corriger le monde est une étrange affaire;
Bon soir.

Un Marquis vient remplacer Mercure; c'est un petit-maître qui ne peut parvenir à se ruiner: le Goût a beau lui en indiquer les moyens, le Marquis les a tous épuisés: le seul qui lui reste, est de payer ses dettes; mais il ne peut s'y résoudre. Il faut qu'il y ait furieusement de dupes; car on ne peut appeller que de ce nom ceux qui prêtent à de pareilles gens.

Digitized by Google

La troiſiéme ſcene eſt entre le Goût & l'Art ; elle renferme une critique générale des ridicules de Paris.

Arténice, femme ſinguliere, ſuccede à l'Art : le Goût fait ſemblant d'en être amoureux, & ſe mocque d'elle. Arténice jouant le ton paſſionné, feint de ſon côté d'aimer le Goût, mais ils s'apperçoivent bientôt qu'ils veulent réciproquement ſe tromper, & ils ſe quittent ſans ſe regretter.

Le Goût qui auroit beſoin d'être conſolé de la fauſſeté d'Arténice, eſſuye encore un aſſaut plus violent dans la converſation d'un vieux Gaſcon, qui lui raconte toutes les fadaiſes du tems où il croit avoir vécu.

Il ne falloit pas moins qu'un bouffon pour tirer le Goût de ſon aſſoupiſſement ; nous allons tranſcrire la ſcene entiere, qui eſt la plus jolie de la piéce.

Le Bouffon.

S'il eſt vrai qu'en ces lieux vous réparez les torts,
Je viens, Seigneur, au nom de l'Italie,
Me plaindre de l'ignominie
Dont on accable mes accords.
Depuis un an chacun me parodie :
Du Théâtre riant, où brille la folie,
J'approuvai les premiers efforts ;
Mon indulgence augmenta la manie.

Depuis

Depuis huit jours le Théâtre François,
De ſes Auteurs abjure le génie,
Et dans le bas cherchant quelque ſuccès,
Se contrefait, & m'eſtropie.

Le Goût.

Croyez-vous mieux valoir que notre Tragédie ?
Souffrez tout bas, & ne vous plaignez point.

Le Bouffon.

L'affront eſt trop ſanglant, & le coin de la Reine ;
D'accord avec moi ſur ce point,
Doit contre ce Théâtre exciter votre haine.
De ce coin triomphant on connoît le pouvoir ;
Dans tout Paris ſon goût me prône,
Et ſon argent me fait valoir.

Le Goût ſouriant.

Qu'importe le moyen, pourvû qu'on vous couronne ?
Encore un coup, bravez les cris
De l'ennemi qu'on vous oppoſe.

Le Bouffon.

Quoi ! vous ſouffrez qu'en prenant mes habits,

Le Goût.

Il falloit bien qu'ils priſſent quelque choſe :
Ne pouvant imiter vos ſons & votre accent,

Digitized by Google

Ils ont pensé qu'ils devoient, sans scrupule,
Substituer, au défaut du talent,
De vos habits la charge ridicule.

Le Bouffon.

Deux Auteurs que je paye & qui m'estiment fort,
Vouloient pour me venger, lâcher quelques brochures ;
Mais Paris est si las.... si las de ces injures,
Que j'ai dû modérer l'ardeur de ce transport.
Pour terrasser une injuste critique,
Je vais dans un morceau brillant
Justifier notre Musique.
Attention, Seigneur, le début est frappant.

Il chante.

Après cet air heureux où brille le génie ;
Souffrirez-vous encor qu'on fronde nos accens ?

Le Goût.

Que je les aimerois au sein de l'Italie !

Le Bouffon.

En louant ainsi nos talens,
Votre bonté nous congédie ;
Accablés de satyres, & pleins de partisans,
Nous allons en chantant revoir notre patrie.

Il chante un autre air après lequel il sort.

Digitized by Google

Le Goût.

Le départ des Bouffons annonce mon retour.

Mercure revient trouver le Goût ; & après lui avoir annoncé un divertiſſement brillant pour célébrer ſon triomphe, il chante les paroles ſuivantes :

Du Dieu du Goût célébrons le retour ;
Son ennemi vaincu lui céde la victoire,
Et Paris dans cet heureux jour
Va lui devoir ſes plaiſirs & ſa gloire.
Aimables jeux qui me ſuivez par tout,
Préparez une brillante fête ;
Célébrer le bon goût,
C'eſt chanter ſa propre conquête.

Les mêmes Comédiens ont donné le ſamedi 9 Mars, la premiere repréſentation d'une Parodie de l'Opéra de Caſtor & Pollux, qui a pour titre *les Jumeaux.*

Ils ont donné le ſamedi 23 Mars la premiere repréſentation de *Zéphire & Fleurette*, Parodie nouvelle de Zélindor, qui a été trouvée charmante ; elle a été donnée le 30 pour la clôture, & l'on a ouvert le Théâtre par la même piéce le 22 Avril ſuivant. Mlle Catinon a été chargée des deux complimens, qu'elle a débités avec ſes graces ordinaires.

Digitized by Google

L'Opéra Comique a donné le 9 Mars la premiere représentation de *Bertolde à la Ville*, piéce en un Acte ; c'eſt une parodie de Bertolde à la Cour, Interméde Italien.

Extrait du Trompeur trompé, *Opéra Comique de M. Vadé.*

ACTEURS.

Le Comte,	M. Lemoine.
Cydaliſe,	Mlle le Moine.
Colette,	Mlle Roſaline.
Licidas, amant de Colette,	M. Deſchamps.
Lafrance, coureur du Comte,	M. Paran.

La Scene eſt dans un boſquet voiſin du Château du Comte, aux environs de Paris.

Licidas & Colette s'aiment beaucoup, ils ſont inquiets de la conduite du Comte qui, quoiqu'engagé par un dédit avec Cydaliſe, en veut à Colette ; Lafrance eſt auſſi amoureux de Colette, & il la ſurprend en tête-à-tête avec Licidas, à qui elle accorde un baiſer. Cydaliſe qui craint l'inconſtance du Comte, petit-maître décidé, cherche à s'en éclaircir avec Lafrance, qui fait d'abord le myſtérieux ; mais il ne peut réſiſter à l'appas d'une bourſe que lui préſente Cydaliſe, & il avoue le penchant de ſon maître pour Colette. Cydaliſe qui eſt vaine & coquette, n'en eſpere pas moins ramener le Comte. Lafrance a été à Paris chercher pour ſon maître des bijoux de toute eſpece. Le Comte vient les voir, il en veut faire préſent à Colette ; Lafrance lui dit que Colette pourroit

Digitized by Google

bien aimer quelqu'un ; le Comte répond que cela le réjouiroit, & qu'une conquête ſans obſtacle perd beaucoup de ſon prix. Colette arrive : le Comte lui dit des douceurs ; il veut l'embraſſer, Colette le refuſe ; il lui offre des rubans & des diamans, elle les refuſe encore ; cependant le Comte les lui laiſſe en ſortant, & Colette ne peut s'empêcher de les prendre & de les regarder : ah ! s'ils venoient de Licidas, s'écrie-t-elle ;

Mais mon cœur n'en eſt point épris,
Un bienfait ſans amour perd ſon prix.

Colette veut que Lafrance remporte les bijoux du Comte ; Lafrance n'en fait rien ; il plaiſante, & dit que les filles de l'Opéra ne ſont pas ſi ridicules que celles de la campagne : il ſort enſuite en faiſant la réflexion ſuivante :

Fille qui balance tant
En demande encore autant.

Cydaliſe curieuſe de voir le minois de Colette, vient la trouver ; elle commence par mortifier l'amour propre de ſa rivale, en lui diſant qu'elle a les yeux petits & une figure commune. Le courroux de Cydaliſe augmente en appercevant les bijoux de Colette ; elle ſe doute bien que c'eſt le Comte qui les lui a donnés : Colette en convient : Cydaliſe s'emporte de plus en plus ; mais Colette l'appaiſe en lui apprenant qu'elle ſoupire pour un berger dont elle eſt aimée. Cydaliſe ſe radouciſſant, prend les préſens du Comte, & en orne Colette : ces bijoux ſont à vous, lui dit-elle, il faut que vous feigniez d'écouter le Comte ; mais Colette craint qu'il ne l'enleve : ne craignez rien, ajoûte Cydaliſe.

Digitized by Google

Si désormais il se présente,
N'allez point le décourager.
Chargez-vous d'être complaisante,
Moi je me charge du danger.

Licidas vient revoir Colette ; il la croit infidele en la trouvant si parée. Colette le rassure, en lui apprenant qu'elle tient les bijoux qu'il voit d'une puissante Dame qui veut le protéger contre le Comte, & les unir ; mais il faut, pour y parvenir, que Licidas fasse le cruel auprès de sa Colette, afin de mieux tromper le Comte. Licidas a bien de la peine à se prêter à cette feinte ; il s'y résoud, puisque Colette le souhaite. Le Comte arrive, & est la dupe du stratagême. Licidas dit à Colette qu'il va épouser une autre bergere. Le Comte lui offre une bourse pour présent de nôce : Licidas la refuse.

Le Comte.

Air, *Ah ! qu'on a bien fait d'inventer l'enfer.*

Me refuser seroit fort mal ;
Prends, à toi je m'intéresse.

Licidas.

Mais

Le Comte.

Mais tu fais l'original.

Licidas reçoit.

Treve de délicatesse.

Digitized by Google

à part.

On doit payer les froideurs d'un rival,
Comme les feux d'une maîtresse.

Colette restée seule avec le Comte, lui demande s'il n'a pas des maîtresses à Paris.

Mais n'aimeriez-vous pas ailleurs ?
Car vous autres, jolis Seigneurs,
Courant à la fois
Nombre de minois,
Sans faire aucun choix,
Vous prenez certains droits.

Le Comte.

A Paris j'ai souvent ſçû plaire ;
Mais, ma foi, ce n'eſt pas mon fait.

Colette.

L'Amour n'y préſide donc guère.

Le Comte.

Je vais vous en faire un portrait.

Air, *du menuet d'Exaudet.*

En ces lieux,
Par les nœuds
Du caprice,
Une belle nous retient,
L'engagement ne tient

Digitized by Google

Que par pur artifice.
Faux desirs,
Faux soupirs,
Tout est ruse,
Et de manquer à sa foi,
L'ennui porte avec soi
L'excuse.
On sçait se passer d'estime,
C'est un point que l'on supprime,
Des travers,
De grands airs,
Ton frivole;
Voilà le talent divin,
Dont une femme enfin
Est folle.
En un jour
Notre amour
S'émancipe;
Amant, sans être amoureux,
Sans bonheur être heureux,
Volage par principe;
L'agrément
D'un moment
Nous enchaîne;
Sans plaisir on s'est uni,
Et l'on se quitte aussi
Sans peine.

Colette croit qu'on court beaucoup de risques

Digitized by Google

en s'engageant avec le Comte, qui de son côté assure qu'il est entierement changé; il veut réellement enlever Colette, & Lafrance lui apporte un déguisement complet pour la soustraire à ses parens. Le Comte est obligé de sortir un moment: Lafrance qui a été averti par Cydalise du tour qu'elle veut jouer au Comte, en rit avec Colette. Cydalise arrive, elle prend les habits de Colette, & la fait éloigner. Le Comte revient avec un équipage leste pour emmener Colette, & aborde ainsi Cydalise, qu'il prend pour elle.

Air, *Quoi, vous partez.*

Allons, partons, sans que rien nous arrête,
Paris doit seul fixer votre séjour;
Que vos beaux yeux conduisent leur conquête,
Mes pas seront éclairés par l'amour.
Allons, partons, &c.

Cydalise.

Air: *Que chacun de nous se livre.*

Ah! Monsieur, si ma tendresse
Seconde un dessein pareil,
Sauvez ma délicatesse
D'un trop brillant appareil.
Pourquoi dans votre voiture
M'enlever pompeusement?
Une fuite plus obscure
Conviendroit mieux.

Le Comte.

Non vraiment.

Digitized by Google

Air : *Une fille qui sautille.*

L'équipage
Le plus en usage,
Est à mon avis
Le galant vis-à-vis.
On y traite
D'affaire secrete,
C'est un cabinet
Où l'on peut parler net.
Le Stor sçait du jour
Rompre la lumiere ;
Et l'Amour veille à chaque portiere.
Les discours
Sont ferrés & courts,
Et sur tout quand
L'amour est éloquent,
Vif & piquant,
Dans ses désirs est conséquent.
L'équipage, &c.

Cydalise après avoir contrefait pendant quelque tems la fille timide, se découvre ; le Comte reste interdit. Colette & Licidas arrivent la joye peinte sur le visage ; alors le Comte s'apperçevant qu'il est trompé, prend le seul parti qui lui reste, c'est de rentrer sous les loix de Cydalise.

Cydalise.

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Le dédit prescrit ce langage.

Digitized by Google

Le Comte.

N'aviliſſez point mon hommage ;
Que notre hymen en ſoit garant.

Cydaliſe.

A ce prix ſeul je vous pardonne.

Lafrance à part.

Ma foi quand on n'a point d'argent ;
Il faut payer de ſa perſonne.

Cydaliſe rend à Colette les bijoux qu'elle lui avoit ôtés, & Licidas épouſe ſa Bergere.

Le même Opéra a remis le ſamedi 30 Mars *les Troqueurs*, interméde de Mrs Vadé & d'Auvergne, qui a eu le même ſuccès à cette repriſe qu'à la derniere foire Saint Laurent. On a donné le ſamedi 6 Avril, jour de la clôture, un compliment, intitulé, *l'Heureux Accord*, qui a été fort applaudi. Il a été précédé du *Trompeur trompé*, de *Bertolde à la Ville*, & des *Troqueurs*.

L'idée de l'Heureux Accord eſt fort jolie. L'Opéra Comique, qui eſt perſonifié, a décerné un prix à la Comédie, au Vaudeville & à la Danſe, qu'ils croyent avoir tous trois mérité de remporter, & tous trois le demandent avec une égale ardeur ; le Vaudeville & la Danſe ſont les premiers qui vantent leurs ſuccès. L'Opéra Comique les contredit de tems en tems ; & la Comédie, après les avoir écoutés avec une tranquillité apparente, leur dit :

J'ai ſçu garder juſqu'ici le ſilence ;
Mais tous les trois vous devez vous douter
Que ce n'a pas été manque d'impatience :

Digitized by Google

Vous plaira t-il enfin de m'écouter ?
Ayant vû qu'un nouveau preſtige
Me faiſoit tout-à-fait oublier des François :
Je ſuis bien malheureuſe, dis-je ;
Une beauté que l'on néglige,
Perd ſon mérite & ſes attraits.
Que faire donc ? jadis mon ſeul lot fut de rire,
A préſent on me fait pleurer,
On m'ôte le talent d'inſtruire,
Pour me donner le droit de ſoupirer.
On fait plus, on me rend l'appui de la critique,
L'intérêt ne paroît bon que pour les Sçavans,
Et je deviens, graces aux grands talens,
Un monſtre, dont le nom eſt *piéce épiſodique* :
Je gagne de l'eſprit, & je perds du bon ſens.
Vous devez bien juger comme j'étois maigrie.
Je formai le projet d'abandonner ces lieux,
Et le bon Goût & moi nous fîmes la partie
D'aller ailleurs nous rengraiſſer tous deux,
Et nous leur dîmes pour la vie
Nos triſtes, mais derniers adieux.
Nous fuyons. Un Auteur dont le Dieu du Permeſſe
Protege les efforts heureux,
Qui toujours délicat ſçait joindre avec juſteſſe
L'agréable & le ſérieux,
Plaiſant ſans fiel, malin avec fineſſe,
Et du bon Goût diſciple ingénieux ;
Il nous ſuivoit, & fit ſi bien par ſon adreſſe,

Digitized by Google

Qu'il me conduiſit en ces lieux.
D'abord j'en parus étonnée ;
Je ne connoiſſois rien à vos vers, à vos chants ;
Mais notre jeune Auteur, graces à ſes talens,
Me procura l'honneur de m'y voir couronnée.
Bientôt aux propos indécens
Nous fîmes ſuccéder les fines épigrammes ;
Nous eûmes l'art de ramener les Dames,
Et l'aimable jeuneſſe, & les honnêtes gens ;
Et ce fut ſans doute un miracle,
Car on les avoit vus, même depuis long-tems,
S'exiler de votre ſpectacle.
D'un *ſuffiſant* je peignis les travers,
Et mille ſuffiſans enchantés de mes vers,
Rioient tout haut de leur image.
De mon *Trompeur trompé* le douceureux langage,
Le mauvais cœur, la ſotte vanité,
Ont du juſte Public mérité le ſuffrage,
Et mon Auteur a vu couronner ſon ouvrage.
Mais d'un ſi beau ſuccès, loin de s'enorgueillir,
Toujours modeſte, il ſemble oublier ſa conquête.
Ce n'eſt point ce beau lys, qui chéri du zéphir,
Et fier de ſa blancheur oſe élever ſa tête ;
C'eſt la timide violette,
Elle enchante ſans éblouir.
C'eſt à vous ſeul, Seigneur, d'échauffer ſon courage :
En m'accordant le prix où je prétens,
Il ne me faudra pas diſputer davantage :

Digitized by Google

Je vous parle au nom des talens.

L'Opéra Comique.

Je céde à vos discours, riante Comédie ;
Et puissent vos conseils être toujours suivis ;
En vous donnant le prix, mon goût se justifie ;
Et le Public, je crois, sera de mon avis.

CONCERTS SPIRITUELS.

LEs Directeurs du Concert, attentifs à ne donner durant le cours de l'année au Public que des choses qui puissent lui plaire, redoublent leurs efforts durant la quinzaine de Pâques pour lui présenter quelques nouveautés ; leurs soins ont été heureux cette année.

Le Concert du jour de l'Annonciation 25 Mars, commença par une symphonie nouvelle à cors-de-chasse de M. *** ; ensuite *Diligam te*, Motet à grand chœur, dans lequel Mlle Davaux chanta *Beata gens*, morceau ajouté de M. de Lalande : Mme Cohendet chanta *Exaudi, Deus*, petit motet nouveau de M. Fanton : c'est un nouveau talent dont il y a apparence qu'on tirera parti. M. Pugnani, ordinaire de la Musique du Roi de Sardaigne, joua un Concerto de violon de sa composition ; M. Albanese chanta deux Airs Italiens. Le Concert finit par *Bonum est*, Motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Dimanche 31 Mars, jour de la Passion, il commença par une symphonie nouvelle de M. Desormeaux ; ensuite *Deus, venerunt gentes*, motet à grand chœur de M. Fanton : il y a dans cet ouvrage des choses d'agrément & d'effet. C'est

Digitized by Google

un motet du très-grand genre. M. Gelin chanta *Inclina, Domine*, petit motet de M. Martin : M. Domenico-Ferrari joua un Concerto de violon de sa composition. Ce virtuose Italien a des graces, un fini, un sçavoir, une sageſſe, un goût au deſſus de tous les éloges ; ſon jeu eſt la perfection même ; Paris a penſé, comme tout le reſte de l'Europe, ſur cet homme célébre. Mme Cohendet chanta *Exaudi, Deus*, petit motet nouveau de M. Fanton. Le Concert finit par *Magnus Dominus*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Vendredi de la Paſſion, 5 Avril, il commença par la premiere Ouverture du quatriéme Œuvre de M. Martin ; enſuite *Deus noſter*, Pſ. 45. motet à grand chœur de M. Cordelet, dans lequel Mlle Davaux chanta le récit *Venite* : une ſymphonie à cors-de-chaſſe ; *Cantate Domino*, motet à grand chœur de M. de Lalande, qui commença par le chœur *Notum fecit Dominus* ; Mme Cohendet chanta le récit *Viderunt* : M. Domenico-Ferrari joua un Concerto de violon de ſa compoſition. Le Concert finit par *Cœli enarrant*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Dimanche des Rameaux, 7 Avril, le Concert commença par la premiere Sonate des piéces de Clavecin de M. Mondonville, miſe en grand Concert ; enſuite *Cantate Domino*, Pſ. 95, motet à grand chœur de M. Martin. M. Domenico-Ferrari joua une Sonate de ſa compoſition : Mlle Fel chanta *Paratum cor meum*, petit motet. Le Concert finit par *De profundis*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Lundi Saint, 8 Avril, il commença par une ſymphonie ; enſuite *Stabat Mater* del Signor Pergoleſi, chanté par M. Guadagni & M. Albaneſe. Nous ſommes entrés l'an dernier dans

de grands détails sur cet ouvrage, le plus célébre & le plus pathétique de la Musique Italienne. M. Guadagni que nous n'avions pas encore entendu, y a chanté le *Contralto* ou bas dessus : sa voix n'est pas étendue, mais elle est agréable & touchante. M. Gelin chanta *Nisi Dominus*, petit motet de M. Gomé : M. Ferrari joua un Concerto de sa composition. Il finit par *Diligam te*, motet à grand chœur de M. Madin.

Le Mardi 9 Avril, le Concert commença par une symphonie de M. * * * ; ensuite *Stabat Mater* del Signor Pergolesi, chanté par M. Guadagni & M. Albanese : M. Guillemant joua un Concerto de flûte de sa composition ; Mlle Fel chanta *Usquequò*, petit motet nouveau Italien. Il est sûr que ce morceau a été très-applaudi. Quelques Amateurs prétendent qu'il a dû uniquement son succès à la maniere dont il a été exécuté ; d'autres veulent qu'il ait un mérite réel : les Directeurs du Concert finiront ce procès quand il leur plaira ; ils n'ont qu'à faire chanter le motet par une autre que Mlle Fel. Le concert finit par *Dominus regnavit*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Mercredi 10 Avril, on commença par une symphonie de M. * * * ; ensuite *Stabat Mater* del Signor Pergolesi, chanté par MM. Guadagni & Albanese ; M. Ferrari joua une Sonate de sa composition ; Mme Cohendet chanta un petit motet. Le Concert finit par *De profundis*, motet nouveau à grand chœur de M. Rebel. Le Public a donné à cet Auteur, qui faisoit exécuter sa musique avec le goût qu'on lui connoît, des marques d'estime très-flateuses pour sa personne & pour son ouvrage.

Le Jeudi 11 Avril, il commença par une symphonie ; ensuite *Requiem æternam*, motet à grand

Digitized by Google

chœur, tiré de la Messe des Morts, de M. Gilles : M. Tarade joua un Concerto de violon de la composition de M. Mondonville ; Mlle Fel chanta *Usquequò*, petit motet nouveau Italien. L'on finit par *Jubilate Deo*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Vendredi Saint 12 Avril, le Concert commença par une symphonie del Signor Alberti ; ensuite *Stabat Mater*, del Signor Pergolesi, chanté par M. Guadagni & M. Albanese ; M. Ferrari joua un Concerto de sa composition ; M. Gelin chanta très-bien, & avec la belle voix qu'on lui connoît, *Cantemus Domino*, petit motet de M. Mouret. L'on finit par *De profundis*, motet nouveau à grand chœur de M. Rebel.

Le Samedi 13 Avril, il commença par une symphonie à cors-de-chasse ; ensuite *Cantate Domino*, Pſ. 149. motet à grand chœur de M. Davesne, à timballes & trompettes : M. *** chanta *Quàm dilecta*, petit motet nouveau de Basse-Taille : Mlle Fel & M. Canavas exécuterent un Concerto, accompagné de voix, de M. Mondonville. Le Concert finit par *Bonum est*, motet à grand chœur du même auteur.

Le Dimanche de Pâques, 14 Avril, le Concert commença par une symphonie del Signor Geminiani ; ensuite *Deus, venerunt gentes*, motet à grand chœur de M. Fanton : M. Richer, Page de la Chapelle du Roi, chanta une Ariette de la composition de M. l'Abbé Blanchard. Ce jeune Musicien qui fit les délices de Paris il y a deux ans, durant la quinzaine de Pâques, a été extrêmement accueilli : on a trouvé que sa voix s'étoit fortifiée, & que son goût avoit augmenté. M. Domenico-Ferrari joua un Concerto nouveau de sa composition ; Mlle Fel chanta *Laudate, pueri, Dominum*,

Digitized by Google

petit motet de M. Fiocco. Il finit par *Venite, exultemus*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Lundi 15 Avril, l'on commença par une ſymphonie; enſuite *Diligam te*, motet à grand chœur de M. Gilles, dans lequel Mlle Davaux chanta *Beata gens*, récit de M. de Lalande: Mlle Etienne chanta *Jubilate Deo*, petit motet: Mlle Duperrey & M. Richer chanterent *Confitemini Domino*, petit motet de M. Cordelet: M. Dupont joua un Concerto de violon: M. Guadagni chanta deux Ariettes Italiennes. Le Concert finit par *Cœli enarrant*, de M. Mondonville.

Le Mardi 16 Avril, on commença par une ſymphonie del Signor Jommelli; enſuite *Cantate Domino*, motet à grand chœur de M. de Lalande, dans lequel Mme Cohendet chanta le récit *Viderunt*: M. Syryyneck & M. Steinmetz jouerent un Concerto de cors-de-chaſſe; M. Albaneſe chanta un Air Italien; M. Ferrari joua un Concerto de ſa compoſition; Mlle Fel chanta *Uſquequò*, petit motet nouveau Italien. Le Concert finit par *Nisi Dominus*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Le Vendredi 19 Avril, on commença par une ſymphonie à cors-de-chaſſe del Signor Jommelli; enſuite *Stabat Mater*, del Signor Pergoleſi, chanté par M. Guadagni & M. Albaneſe; Mlle Dubut chanta *Exultate, juſti*, petit motet de M. Cordelet; M. Ferrari joua un Concerto de ſa compoſition; M. Guadagni chanta un Air Italien. Le Concert finit par *Dominus regnavit*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

Dimanche de la Quaſimodo, 21 Avril, le Concert commença par une ſymphonie del Signor Jommelli, à cors-de-chaſſe; enſuite *Cœli enar-*

Digitized by Google

vant, motet à grand chœur de M. Mondonville : M. Richer & M. Albaneſe chanterent le duo *Non ſunt loquela* ; M. Richer chanta *Sicut erat*, dans le dernier chœur ; M. Gelin chanta un petit motet ; M. Albaneſe chanta un Air Italien. M. Ferrari joua le Printems de Vivaldi, grand Concerto. Mlle Fel chanta *Uſquequò*, petit motet nouveau Italien. L'on finit par *Venite, exultemus*, motet à grand chœur de M. Mondonville. Il eſt inutile de dire que ce motet & les autres du même Auteur ont attiré la principale attention des Amateurs qui ont ſuivi le Concert.

SPECTACLE de M. le Chevalier Servandoni.

NOus devons annoncer aujourd'hui une de ces grandes machines, qui ſont d'autant plus d'honneur au génie & aux talens d'un Artiſte, que la nature produit rarement des hommes capables de réunir les grandes idées & les talens de détail qui produiſent l'exécution.

On ſçait les dimenſions du beau théatre des Thuileries, & perſonne n'ignore qu'elles égalent celles des plus grandes ſalles de l'Europe. L'Artiſte qui doit ſeul remplir d'auſſi grands eſpaces, nous rappelle l'idée de ces grands Sculpteurs aſſez communs dans la Grece, & qui produiſoient ſi fréquemment des coloſſes. Le Chevalier Servandoni a déja donné pluſieurs ſpectacles dans le même lieu ; les deſcriptions ont été vûes dans leur tems, elles ont rempli avec des éloges mérités les papiers publics. Après une interruption de pluſieurs années, ce même Artiſte vient de nous donner les différentes ſituations dans leſquelles le Taſſe nous a

Digitized by Google

décrit la Forêt enchantée. Le sujet ne pouvoit être mieux choisi : il fournit le merveilleux & le contraste que peut désirer un décorateur : enfin son art est autorisé pour transporter le spectateur dans le conseil des Musulmans, ou dans le camp des Chrétiens, également intéressés aux événemens de la Forêt. L'extrait du Programme, ou plutôt le sujet de chaque Acte, nous suffira ici pour donner une idée à ceux qui n'ont pû juger par eux-même de cette grande entreprise, & rappeller le souvenir de ceux qui en ont été spectateurs.

ACTE I.

Le Théatre représente la Forêt enchantée, située dans un vallon solitaire, dont l'épais feuillage ne laisse qu'une foible entrée à la pâle lumiere de la Lune.

ACTE II.

La Scene se passe dans la nuit, & le théatre représente l'intérieur d'une Mosquée, éclairée par des lampes.

ACTE III.

Le théatre représente la Forêt enchantée dans une autre situation, éclairée par le jour.

ACTE IV.

Le théatre représente le camp de Godefroy de Bouillon.

ACTE V.

Le théatre représente la Forêt enchantée dans toute son étendue, éclairée par dégrés des rayons du Soleil.

Digitized by Google

Ce Programme est bien fait, il est précédé par un avertissement court & plein d'idées, sur tout en faveur de la peinture, que l'Auteur doit non seulement aimer, mais bien entendre.

Nous finirons par quelques réflexions sur la nature de ces spectacles : ils sont muets par eux-mêmes, & les figures que l'on y introduit ne peuvent en quelque façon servir qu'à ôter de l'esprit les idées de solitude & de désert, qui sont toujours déplaisantes. Ce sont les mêmes raisons qui engagent les payſagistes à répandre des figures dans les copies qu'ils nous donnent de la nature étendue ou même resserrée. Mais il ne faut pas s'attendre que les figures introduites dans les spectacles dont il s'agit, puissent représenter une action précise & parfaitement exacte, il seroit injuste d'exiger en ce cas d'un particulier, ce que l'on devroit attendre d'un Prince qui donneroit un spectacle dans ce genre à son peuple, ou bien à sa Cour. La même indulgence, ou plutôt le même esprit d'équité est nécessaire pour le service & la disposition des machines. Cependant il faut convenir que tout médiocres qu'étoient en eux-mêmes les hommes employés aux différentes actions que le sujet demandoit, ils fournissoient, étant dirigés & conduits par un Peintre, un nombre infini de tableaux justes & intéressans.

Nous n'entrerons point dans le détail des décorations, les talens de l'Auteur sont connus à cet égard ; nous dirons seulement que la quantité des chevaux qui défilent, & qui se forment sur le théatre sans paroître hors de la proportion, suffit pour indiquer quelle est la grandeur de l'exécution ; mais nous ferons mention d'une imitation de la nature, bien fine, bien délicate, & par conséquent bien difficile à exécuter sans aucun

Digitized by Google

mouvement ſenſible ou interrompu. Nous avons donc vû avec étonnement la repréſentation, tantôt d'un ciel enflammé par la chaleur, tantôt celle de différentes vapeurs, dont les rayons du Soleil & la lumiere de la Lune ſont obſcurcis & altérés; ces opérations de l'art méritent de n'être point paſſés ſous ſilence, & ſuffiroient pour l'éloge de ce grand ſpectacle.

Enfin nous croyons devoir répondre à une objection que pourroient faire des gens peu inſtruits à l'Artiſte, d'avoir employé un ordre grec dans toute ſa pureté pour le principal ornement d'une Moſquée. Qu'il nous ſoit permis de dire que cette compoſition ne bleſſe point la coutume, & n'eſt pas même une licence. Les Mahometans ont employé les anciens temples à leur uſage; tantôt ils ſe ſont contentés d'en ſupprimer les autels, tantôt ils ont employé dans leurs nouveaux bâtimens les colonnes & les autres parties qui pouvoient leur convenir. L'Auteur a ſi bien connu cette vérité, qu'il a ſurmonté ſon ordre par une bâtiſſe abſolument dans le goût des Mahometans.

Au reſte, nous devons trop à l'Auteur de ces grandes machines, pour ne lui pas témoigner notre reconnoiſſance. Paris eſt juſqu'ici la ſeule Ville du monde où ce genre de ſpectacle ait été repréſenté, & peut-être la ſeule où il puiſſe être accueilli. Le Public a témoigné ce goût pour la peinture que nous avons célébré à l'occaſion des derniers ſalons, & il a regardé cette grande machine comme une très-grande imitation de la nature choiſie dans ſes effets les plus difficiles.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

De Petersbourg, *le 23 Février.*

On ne reçoit de Moscou presque aucune lettre qui ne fasse mention de quelque incendie. Les dernieres annoncent que le 11 les écuries du Baron de Korff ont été totalement réduites en cendres ; que le feu prit le 12 à une grande maison qui sert de logement aux Musiciens de l'Impératrice, mais que cet accident étant arrivé en plein jour, on a apporté des secours assez prompts, pour empêcher les flammes de causer un dommage considerable.

De Stockholm, *le 15 Mars.*

Il paroît une Ordonnance par laquelle le Roi défend d'introduire dans ce Royaume, après que cette année sera expirée, aucunes étoffes de soye des Indes Orientales. Sa Majesté déclare dans la même Ordonnance que sa résolution est d'interdire aussi par la suite à ses Sujets l'usage de toutes les étoffes de soye de fabriques étrangeres. Elle a bien voulu annoncer d'avance ses intentions sur cet article, afin que les négocians prennent leurs arrangemens en conséquence.

De Coppenhague, *le 2 Mars.*

On assure que le Baron de Reventlau, Envoyé extraordinaire du Roi auprès de Sa Majesté Très-

Digitized by Google

Chrétienne, est désigné Gouverneur du Prince Royal. Le Roi a disposé du Régiment d'Infanterie de Sleswick, en faveur du sieur de Buhlau, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Oldembourg.

Fréderic Christian de Plessen, fils unique du Baron de Plessen, Chambellan de Sa Majesté, mourut ici le 19 du mois dernier, dans la vingt-septiéme année de son âge.

Un particulier, nommé d'Euchteritz, ayant trouvé le secret de composer du salpêtre avec le sel commun, s'est engagé à fournir au Roi le quintal de salpêtre, pendant les cinq premieres années, pour quinze rixdalers, & ensuite pour douze.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 2 *Mars.*

Le Comte Ernest de Harrach ne se rendra point à Turin, & leurs Majestés Impériales ont nommé le jeune Comte de Mercy d'Argenteau, pour aller y résider en qualité de leur Ministre Plénipotentiaire.

On publia le 3 dans toutes les Eglises de cette Capitale, une Bulle, par laquelle le Pape supprime vingt-quatre fêtes dans les pays héréditaires.

DE BERLIN, *le* 20 *Mars.*

Sa Majesté a permis l'établissement d'une lotterie, dont le bénéfice est destiné à subvenir aux dépenses nécessaires pour achever l'Eglise Catholique. Le Baron de Swerts est chargé de la direction de cette lotterie. On commencera le premier du mois prochain à en distribuer les Billets.

Digitized by Google

De Ratisbonne, *le 26 Mars.*

On a remis à la Dictature un Decret de Commission Impériale, portant : » Que les Princes » Henri & Jean-Fréderic de Schwartzbourg ayant » exposé à l'Empereur les titres qui les autorisent » à solliciter le droit de séance & de suffrage dans » le Collége des Princes, Sa Majesté Impériale a » reconnu la légitimité de ces titres ; qu'en conséquence l'Empereur donne part aux Electeurs, » Princes & Etats de l'Empire, de la demande des » Princes de Schwartzbourg, qui se flatent qu'elle » leur sera accordée, en considération des services » rendus à l'Allemagne par leurs ancêtres «.

ESPAGNE.

De Lisbonne, *le 14 Février.*

Le Roi a réglé qu'en tems de paix ses Régimens d'Infanterie seroient composés de vingt Compagnies, chacune de trente Fusiliers ; ses Régimens de Cavalerie, de dix Compagnies de vingt-cinq maîtres chacune, à l'exception des Régimens d'Alcantara & de Caës, dont les Compagnies demeureront à quarante hommes ; ses Régimens de Dragons, de dix Compagnies à trente hommes ; les deux Régimens de Marine, & les deux d'Artillerie, chacun de vingt Compagnies, toutes plus fortes du double que celles de Dragons.

Le Vaisseau de guerre *la Notre-Dame de Nativité*, commandé par Don Pedre Louis d'Olival, arriva le 13 de Rio Janeïro, d'où il est venu en quatre-vingt-sept jours de navigation.

Un Yacht partira ces jours-ci pour porter quelques ordres aux Gouverneurs des Capitaine-

Digitized by Google

ries de Rio de Janeiro & de Minas Geraës. La néceſſité dans laquelle les habitans de ces Provinces étoient, lorſqu'ils interjettoient appel, de ſe pourvoir devant la Chambre de Relation de Liſbonne, leur cauſoit beaucoup d'embarras & de dépenſes. Afin de remédier à cet inconvénient, le Roi a établi à Saint Sébaſtien une Cour Supérieure, où toutes leurs affaires contentieuſes ſeront jugées en dernier reſſort. Ils ont célébré par diverſes fêtes l'ouverture de ce Tribunal, qui a tenu le 15 Juillet 1753 ſa premiere ſéance. Le lendemain on chanta le *Te Deum* en muſique à Rio de Janeiro : il y eut l'après-midi un combat de taureaux, & le ſoir toute la ville fut illuminée.

De Madrid, *le 19 Mars.*

Il arriva le 13 de Liſbonne un Courier, dépêché par le Comte de Perelada, pour informer le Roi que le vaiſſeau *le Dragon* avoit été contraint d'y relâcher, & que le 5 il étoit entré dans le Tage. Ce bâtiment, commandé par Don François Cumplido, vient de la Vera-Cruz, & en dernier lieu de la Havane, d'où il a fait voile le 12 Décembre. Il a eſſuyé pluſieurs tempêtes dans ſa navigation. La valeur de l'or & de l'argent qu'il apporte, ſoit en eſpèces, ſoit en lingots, monte à ſept millions cent quatre-vingt-ſept mille trois cens quatre-vingt piaſtres. Le reſte de ſa charge conſiſte en trente mille ſix cens vanilles, cent trente-cinq mille quatre cens livres de cochenille, ſeize mille deux cens ſoixante-quinze d'anil, & mille cinquante-ſept quintaux de cuivre.

De Cadix, *le 3 Mars.*

On a appris que les vents ont jetté ſur la côte

Digitized by Google

du Bréſil le vaiſſeau *la Notre-Dame d'Arranzazu*, qui eſt parti le 31 Août de Buenos-Ayres. Il a été ſi maltraité, qu'il ne peut continuer ſa route. Huit cens cinquante-trois mille piaſtres qu'il avoit à bord, ont été embarquées ſur le vaiſſeau Amiral d'une flotte qu'on équipoit à Rio de Janeiro pour le Portugal. On a réparti ſur les autres bâtimens de la flotte les marchandiſes dont il étoit chargé.

Des lettres de Buenos-Ayres marquent que le navire *la Conception* en devoit faire voile le 15 de ce mois pour l'Europe.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 23 Février.*

Les Miniſtres du Roi ont eu ces jours-ci pluſieurs conférences avec le Chevalier Gray, Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne. On croit qu'elles ont eu pour objet le traité de commerce qui ſe négocie entre les deux Puiſſances.

DE ROME, *le 9 Mars.*

Tous les Eccléſiaſtiques Eſpagnols qui ſont ici, ont reçu ordre de Sa Majeſté Catholique de retourner en Eſpagne dans l'intervalle de trois mois. Les Egliſes de Saint Jacques & de Notre-Dame de Montferrat ſeront régies ſous l'inſpection du Cardinal Portocarrero; l'une par Don Juan Figueroa, Auditeur de Rote pour le Royaume de Galice; l'autre par Don Joſeph Borrul, Auditeur de Rote pour l'Aragon.

Conformément aux ordres du Roi d'Eſpagne,

Digitized by Google

Don Juan Figueroa & Don Joſeph Borrul, Auditeurs de Rote pour les Royaumes de Caſtille & d'Aragon, ont pris poſſeſſion ; le premier, de l'Egliſe de Saint Jacques ; le ſecond de celle de Montſerrat, dont ils ont été nommés Directeurs. Ils n'y ont conſervé que le nombre de Prêtres néceſſaire pour le ſervice divin. On croit que Sa Majeſté Catholique, ſuivant un projet qu'avoit propoſé le Cardinal Belluga, employera les revenus de ces deux Egliſes à l'entretien de deux Colléges, deſtinés, l'un pour les Eſpagnols, l'autre pour les Indiens ſujets de la Monarchie d'Eſpagne.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, *le* 21 *Mars.*

On écrit de Dublin, qu'en conſéquence des ordres du Roi l'on commencera le 26 à rembourſer à l'Echiquier la dette nationale d'Irlande, montant à ſoixante-dix-ſept mille cinq cens livres ſterlings ; que l'intérêt courra juſqu'au 24 Juin, & qu'après ce terme il ſera ſupprimé. Les mêmes nouvelles annoncent que le 12 le Colonel Adlercron eſt parti avec ſon Régiment, afin d'aller s'embarquer à Cork pour les Indes Orientales. Les lettres de change des Banquiers de Dublin étant maintenant reçues pour argent comptant à la Tréſorerie & dans les Bureaux de recette, il y a eu des réjouiſſances publiques à cette occaſion dans cette Capitale de l'Irlande. La paye des Officiers & des Soldats qui ſont ſur l'établiſſement de ce Royaume, doit être augmentée.

Le Gouvernement a accordé une indemnité de trois mille livres ſterlings aux Propriétaires du

Digitized by Google

Navire qui a été coulé à fond près de l'Isle de Wight, parce qu'il avoit la peste à bord. Les personnes de l'équipage sont dans une Chaloupe, & on leur fait tenir les provisions nécessaires pour leur subsistance.

Sa Majesté a disposé de la charge de Secrétaire d'Etat, vacante par la nomination du Duc de Newcastle au poste de premier Commissaire de la Tréforerie, en faveur du Chevalier Robinson, ci-devant Ministre Plénipotentiaire de cette Cour à celle de Vienne. Ce nouveau Secrétaire d'Etat sera chargé du Département du Sud, à la place du Comte de Holdernes, qui passe à celui du Nord qu'avoit le Duc de Newcastle. On a reçu le résultat des dernieres conférences que le sieur Castres a eues avec les Ministres du Roi de Portugal.

Il a été expédié des ordres pour transporter ici toute l'artillerie qui est inutile dans la Ville & dans le Château d'Edimbourg.

PAYS-BAS.

De la Haye, *le* 22 *Mars.*

Voici les principaux articles de la convention entre le Roi de Prusse & le Prince Stadhouder. Sa Majesté Prussienne céde à ce Prince, tant pour lui que pour ses héritiers & successeurs, de l'un & de l'autre sexe, toutes les Seigneuries, terres, maisons, & tous les domaines, biens féodaux & allodiaux, qu'elle possédoit dans la Province de Hollande, de quelque nature qu'ils soient, avec leurs appartenances & dépendances, droits, revenus, &c. nommément les Seigneuries de la haute & basse Zwaluwe, Klein-Waspick & Twintig-Hoeven, celles de Naeldwyck, Hoenderland, Wateringen,

Digitized by Google

Orange-Polder, s'Graveſande & Sand-Ambagt; la maiſon à la Haye, nommée la Vieille Cour maiſon de Honſlaerdyk, & les autres bâtimens ſitués aux environs; le tout comme Sa Majeſté Pruſſienne en a joui ou a dû en jouir; & par rapport aux maiſons avec tous leurs meubles, ſuivant l'inventaire qui en a été fait dans l'année 1749. Les rentes affectées ſur les droits d'entrée & de ſortie de la Meuſe, dont il a été diſpoſé par l'article XII du traité de partage, ne ſont point compriſes dans la préſente convention. Le prix des Seigneuries, biens, &c. cédés par Sa Majeſté Pruſſienne, a été fixé à la ſomme de ſept cens mille florins, & le prix des meubles à cinq mille, le florin ſur le pied de vingt ſols argent courant de Hollande. Les ſuſdites Seigneuries, domaines, terres, maiſons & biens, avec tous leurs droits, ſont tranſportés francs de toutes charges & dettes juſqu'au dernier Décembre 1753, à la réſerve ſeulement des capitaux négociés par Sa Majeſté Pruſſienne, fournis par quelques particuliers, & qui ſont hypothéqués ſur leſdits biens, ainſi que capitaux négociés par les Magiſtrats ou Régens deſdites Seigneuries, Polders ou Domaines. Sa Majeſté Pruſſienne s'oblige d'acquiter, non-ſeulement toutes leſdites charges & dettes non exceptées, mais encore ce qui peut être dû pour l'entretien, les réparations & les améliorations des moulins, métairies, &c. de même que les frais des procédures, & les appointemens dûs aux Officiers & Employés dans les ſuſdites Seigneuries. Le contrat d'amodiation, conclu le 9 Janvier 1749 à Cleves, avec Abraham Douglas, demeurera revoqué, & ce Fermier ſera deſtitué, afin que le Prince Stadhouder ait la libre jouiſſance & la diſpoſition pléniere de tout ce qui lui

Digitized by Google

est cédé. Tous les Drossards, Baillifs, Receveurs, Secrétaires, & généralement tous les Officiers & Employés dans les Seigneuries & Polders ci-dessus nommés, placés par Sa Majesté Prussienne, & qui ont été pourvûs de leurs emplois à titre onéreux, y seront conservés. Dans cet article sont compris ceux qui de la même façon ont obtenu des survivances, & dont la liste a été remise entre les mains des Commissaires de la Princesse Gouvernante. Il est inutile d'observer que par ledit article le Prince Stadhouder ne prétend point renoncer aux droits Seigneuriaux dont Sa Majesté Prussienne a joui par rapport à la continuation & à la discontinuation des susdits Officiers. Les arrérages & revenus de tous les biens cédés, appartiendront au Roi de Prusse jusqu'à la fin de l'année derniere, & Sa Majesté Prussienne en supportera les charges & les dépenses jusqu'au même terme. A l'egard des revenus de l'année courante, ils seront partagés entre le Roi de Prusse & le Prince Stadhouder *pro rato temporis.*

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 16 Mars dernier, le Roi alla au Château de la Meutte, d'où Sa Majesté revint le même jour.

Madame la Dauphine a été indisposée d'un rhume pendant quelques jours.

La Comtesse de Toulongeon fut présentée le 17 à leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le Roi a accordé au Marquis de Saint-Contest, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des

Digitized by Google

Affaires étrangeres, la charge de Prévôt-Maître des cérémonies des Ordres de Sa Majesté, vacante par la mort du Marquis de Brezé.

M. Bertin de Bellille a été nommé à l'Intendance de Lyon.

Le 17, troisiéme Dimanche du Carême, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assisterent à la prédication du Pere Laugier. Leurs Majestés entendirent le 14 & le 19 le Sermon du même Prédicateur.

La Reine communia le 19 par les mains de l'Abbé de Gouyon, son Aumônier en quartier.

Il y eut le 14, le 17 & le 19, grand couvert chez la Reine.

Le 20, pendant la Messe de la Reine, on chanta le *De profundis* pour l'Anniversaire de la feue Reine de Pologne Duchesse de Lorraine & de Bar, mere de Sa Majesté.

On fit le 22 la Procession solemnelle qu'on a coutume de faire tous les ans, en mémoire de la réduction de cette Capitale sous l'obéissance de Henri IV. Le Corps de Ville y assista suivant l'usage.

On se dispose à exécuter le projet de joindre la Vilaine à la Drance, par un canal de communication entre les villes de Rennes & de Dinan. Conséquemment à une délibération des Etats de Bretagne, on formera pour cet effet une compagnie. Ce canal sera d'autant plus avantageux pour le commerce de la Province, que la ville de Dinan, qui se trouve située à douze lieues de Rennes, n'est qu'à six lieues de Saint-Malo.

Le Roi alla le 23 à Choisy, & revint à Versailles le soir.

Le 21 & le 24, leurs Majestés ont entendu le Sermon du Pere Laugier.

Digitized by Google

La Marquise d'Houdetot & la Comtesse de la Ferronays ont été présentées le 24 à leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le 25, Fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, entendirent après la Messe, les Vêpres chantées par la Musique, auxquelles l'Abbé Gergoy, Chapelain de la Chapelle-Musique, officia.

Leurs Majestés assisterent l'après-midi à la prédication du Pere Laugier.

Le Comte de Clermont, Prince du Sang, qui a été élû le premier Décembre de l'année derniere par l'Académie Françoise, pour remplir la place vacante par la mort de M. de Boze, y prit séance le 26 Mars dernier.

Dans le septiéme tirage de la premiere Lotterie royale qui a été tirée le 26 & les quatre jours suivans, le principal lot est échû au numéro 54964. Le numéro 58153 a eu la premiere prime.

Le 31, Dimanche de la Passion, le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille royale, assisterent à la prédication du Pere Laugier.

Il y eut le 28 & le 31 Mars dernier, ainsi que le 2 Avril, grand couvert chez la Reine.

Leurs Majestés entendirent le 2 Avril le Sermon du Pere Laugier.

Le Maréchal de Maillebois & le Marquis d'Hautefort, en longs manteaux de deuil, ont fait leurs révérences au Roi, à l'occasion de la mort de la Maréchale d'Alegre.

Le même jour, le Marquis de Saint-Contest, Ministre & Sécrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres, a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de Prévôt-Maître des cérémonies des Ordres.

Digitized by Google

Sa Majesté a accordé à M. de Chevert, Lieutenant Général de ses Armées, une place de Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Le Roi a nommé M. le Févre de Caumartin, Maître des Requêtes, à l'Intendance de Metz, vacante par la retraite de M. de Creil de Bournezeau, Conseiller d'Etat ordinaire, qui a demandé à Sa Majesté la permission de s'en démettre.

Le 2, le Roi fit à Trianon une des expériences du nouveau système d'Agriculture, fondé sur les principes de M. Duhamel du Monceau, Pensionnaire de l'Academie Royale des Sciences.

M. de Dangeul, Maître des Comptes & Maître d'Hôtel du Roi, a présenté le 3 à Sa Majesté l'ouvrage intitulé, *Remarques sur les avantages & les desavantages de la France & de la Grande-Bretagne, relativement au commerce & aux autres sources de la puissance des Etats.*

Le Marquis de Lostange, Mestre-de-Camp du Régiment des Cuirassiers, doit épouser la fille aînée du Marquis de Lhopital, Chevalier des Ordres du Roi, & de celui de Saint Janvier, Lieutenant-Général des armées de Sa Majesté, & premier Ecuyer de Madame Adélaïde.

M. de la Nauze, Académicien Associé de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, a été élû Pensionnaire de cette Académie, à la place de feu M. Secousse.

La Duchesse d'Orléans sortit le 4 pour la premiere fois depuis sa petite vérole.

Le 5, les Officiers de la Chambre du Duc d'Orléans, firent chanter à Versailles, dans l'Eglise des Récollets, le *Te Deum* en musique, pour remercier Dieu du rétablissement de la santé de cette Princesse. Il y eut, avec la permission de

Digitized by Google

l'Archevêque de Paris, expoſition du Saint Sacrement. Avant le *Te Deum*, on chanta le Pſeaume *Laudate Dominum, omnes gentes.* Les deux motets étoient de la compoſition de M. Richer, ordinaire de la muſique du Roi, & Maître de la Muſique du Duc d'Orléans.

La Princeſſe Douairiere & le Prince de Conti ont tenu ſur les Fonts de Baptême, à l'Iſle Adam, le fils de feu M. Pierre-Jean-François-Anne de Saint-Denis, & de Dame Angelique-Louiſe Pioger de la Chaudronnois, ſa veuve. Cet enfant a été nommé *François-Louis.* Feu M. de Saint-Denis étoit Capitaine des Chaſſes du Prince de Conti.

Le 5, la Reine accompagnée de la Famille royale, a aſſiſté au Sermon du Pere Laugier.

Le Roi qui avoit parti de Verſailles le 5 pour aller à Choiſy, en revint le 6.

Le 7, Dimanche des Rameaux, le Roi & la Reine, accompagnés de Monſeigneur le Dauphin, de Madame Adélaïde, & de Meſdames Victoire, Sophie & Louiſe, aſſiſterent à la Bénédiction des Palmes, qui fut faite par l'Abbé Gergoy, Chapelain de la Chapelle-muſique. Ce Chapelain préſenta une Palme au Roi & une à la Reine. Après avoir aſſiſté à la Proceſſion, le Roi adora la Croix. Leurs Majeſtés entendirent enſuite la grande Meſſe, qui fut chantée par la muſique, à laquelle le même Chapelain officia. Madame la Dauphine aſſiſta à l'Office dans la Tribune.

Leurs Majeſtés aſſiſterent l'après-midi aux Vêpres chantées par la muſique, & au Salut célébré par les Miſſionnaires, après avoir entendu la prédication du Pere Laugier.

La Reine ſe rendit le 8 à l'Egliſe de la Paroiſſe

Digitized by Google

du Château, & Sa Majesté communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son premier Aumônier.

Monseigneur le Dauphin y communia le même jour par les mains du Cardinal de Soubize, Grand-Aumônier de France ; Madame la Dauphine, par celles de l'Archevêque de Sens, son premier Aumônier, & Madame Adélaïde, par celles de l'Evêque de Meaux, premier Aumônier de cette Princesse.

Le 10, Mesdames Victoire, Sophie & Louise communierent dans cette Eglise par les mains de l'Abbé de Sainte-Aldegonde, Aumônier du Roi.

Il y eut le 4, le 7 & le 10 grand couvert chez la Reine.

Le Marquis & le Chevalier de Langeron, en longs manteaux de deuil, ont fait leurs révérences au Roi, à l'occasion de la mort du Maréchal de Maulevrier-Langeron leur pere.

Le Roi a accordé les grandes entrées de sa Chambre au Duc de Luynes & au Maréchal de la Mothe-Houdancourt.

Sa Majesté a donné le Gouvernement de l'Isle Sainte-Marguerite, & de celle de Saint-Honorat de Lerins, vacant par la mort du Marquis de Brezé, au Marquis de Montboissier, Lieutenant Général de ses armées, & Capitaine Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires.

Le Marquis de Montboissier s'étant démis entre les mains du Roi du commandement de cette Compagnie, Sa Majesté en a disposé en faveur du Comte de la Riviere, Lieutenant Général de ses armées, & premier Sous-Lieutenant de la même Compagnie. Le Marquis de Chabannes monte à la Sous-Lieutenance, & le Marquis de Villegagnon à l'Enseigne. Le Chevalier de Vatan, Mousquetaire de cette Compagnie, a obtenu l'agrément

Digitized by Google

de la Cornette du Marquis de Villegagnon.

Le Roi a agréé pour la Sous-Lieutenance des Chevau-Légers de Bourgogne, vacante par la démission du Comte d'Autrey, le Comte de Lordat, premier Cornette des Chevau-Légers d'Orléans; pour la premiere Cornette des Chevau-Légers d'Orléans, le Marquis d'Egreville, Guidon des Gendarmes d'Aquitaine; & pour le Guidon des Gendarmes d'Aquitaine, le Comte de Coſſé, Capitaine dans le Régiment de Dragons de Caraman.

Sa Majeſté a accordé le Régiment d'Infanterie Irlandoiſe, dont étoit pourvû le Comte de Bulkeley, Lieutenant Général, au Marquis de Bulkeley ſon fils, Capitaine dans le même Régiment.

M. Ballin, Orfevre du Roi, a préſenté à Sa Majeſté un ſurtout de table d'or, fait pour l'Eſpagne. Cet ouvrage avoit été commencé par feu M. Ballin, & a été fini par ſon fils.

Le 10, les actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-ſept cens quatre-vingt-cinq livres, & les Billets de la ſeconde Lotterie royale à ſix cens trente-huit. Les Billets de la premiere Lotterie royale n'ont point de prix fixe.

Leurs Majeſtés, accompagnés de la Famille royale, ont aſſiſté le 10 & le 11 à l'Office des Tenebres, chanté par la muſique.

Le 11, jour du Jeudi Saint, l'Evêque de Blois ayant fait l'Abſoute, & le Roi ayant entendu le Sermon de la Cêne de l'Abbé Sutil, Prieur de Château-Thierry, Sa Majeſté a lavé les pieds à douze pauvres, & les a ſervis à table. Le Prince de Condé, Grand Maître de la Maiſon du Roi, étoit à la tête des Maîtres d'Hôtel, & il précédoit le ſervice, dont les plats étoient portés par Monſeigneur le Dauphin, le Comte de Clermont, le Prince de Conti, le Comte de la Marche, le

Digitized by Google

Prince de Dombes, le Comte d'Eu, & par les principaux Officiers de Sa Majesté. Après cette cérémonie, le Roi & la Reine accompagnés de la Famille royale, se sont rendus à la Chapelle, où leurs Majestés ont entendu la grande Messe, & ont assisté à la Procession.

MARIAGES ET MORTS.

MEssire Armand-Louis de Serent, Marquis de Kerfilis, Guidon de Gendarmerie, fils de Messire Louis de Serent, Marquis de Kerfilis, & de Marie-Magdeleine-Elisabeth de Montebert, veuve en premieres nôces du Marquis de Kerfilis, & en secondes de Henri-François de Bretaigné, Comte de Vertus, & à présent épouse d'Anne-Léon de Montmorenci, premier Baron de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, Gouverneur des Ville & Château de Salins, Chevalier d'honneur de Madame Adelaïde, fut marié le 23 Janvier, à Bonne-Marie-Félicité de Montmorenci-Luxembourg d'Ollone, fille de Charles-Anne-Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, Duc d'Ollone, Maréchal des Camps & Armées du Roi; & de feue Marie-Anne-Etiennette de Bullion de Fervaques.

Le 29 Janvier, Messire Pierre-Jacques-François-Auguste Ferron, Comte de la Ferronays, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, épousa Dlle Charlotte-Jaqueline-Josephe Marnays de Saint André de Vercel, fille de Messire Charles Marnays de Saint André, Comte de Vercel, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Enseigne des Gardes du Corps; & de feue Dame Claude-Françoise-Jaqueline Petit de Passy. Le

Digitized by Google

Comte de la Ferronays eſt fils de Meſſire Pierre Jaques-Louis-Auguſte Ferron, Marquis de la Ferronays, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté; & de Dame Françoiſe le Clerc des Emeraux.

Arnauld-Céſar-Louis de Choiſeul, Vicomte de Choiſeul, fils de Céſar-Gabriel de Choiſeul, Comte de Choiſeul, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de la Province de Dauphiné, & de Marie de Champagne, fut marié le même jour à Guyonne-Marguerite-Philippine de Durfort de Lorges, fille de Louis de Durfort, Comte de Lorges, Lieutenant Général des Armées de Sa Majeſté, & Menin de Monſeigneur le Dauphin; & de Marie-Marguerite-Reine Rutault de Marſan, une des Dames nommées pour accompagner Madame la Dauphine. La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la Chapelle de l'Hôtel de Molé par le Primat de Lorraine. Leur contrat de mariage avoit été ſigné le 22 par leurs Majeſtés & par la Famille royale.

Meſſire René-Edouard Colbert, Marquis de Maulevrier, veuf de Dame Marie-Charlotte-Eugenie de Fiennes, a épouſé au commencement de Février Dlle Charlotte-Jacqueline-Françoiſe de Manneville, fille de Meſſire Charles-Louis Comte de Manneville, & de Dame Charlotte-Françoiſe Aubert. Leur contrat de mariage avoit été ſigné le 24 du mois précédent par leurs Majeſtés & par la Famille royale.

Jean-Armand de Joyeuſe, Marquis de Joyeuſe, Brigadier d'Infanterie, Colonel du Régiment de ſon nom, fut marié le 13 à Dlle Anne-Magdeleine Delpech de Cailly, fille de feu Meſſire Pierre Delpech de Cailly, Préſident en la Cour des Aydes, & de Dame Marie Pajot de Villers. Le Mar-

Digitized by Google

quis de Joyeuſe, dont le contrat de mariage avoit été ſigné le 10 par leurs Majeſtés, eſt fils de Jean-Anne-Gedeon de Joyeuſe, Comte de Grandpré, un des Lieutenans généraux pour Sa Majeſté dans les Provinces de Champagne & de Brie, & de Dame Antoinette de Villers.

Le 18 Décembre 1753, mourut à Pouy en Champagne, Louis le Baſcle, Marquis d'Argenteuil, Lieutenant général des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de la Ville de Troyes, où ſon corps fut tranſporté le 28 Janvier, & inhumé en l'Egliſe royale de Saint Loup, avec la pompe funébre la plus éclatante, ſuivie de ſervices ſolemnels que lui firent célébrer en cette Abbaye le Corps de Ville, la Milice bourgeoiſe & les Chevaliers de l'Arquebuſe, pour marque de leur plus étroit attachement. MM. les Comte & Chevalier d'Argenteuil, & M. le Comte de Lanty ſon gendre, n'ont rien obmis pour rendre à ce Seigneur recommandable les devoirs & honneurs qu'il méritoit. Voyez les tabl. hiſt. IV. part. p. 280.

Marie-Olimpe-Emmanuelle de Mazarin, veuve de Meſſire Louis-Chriſtophe Gigault, Marquis de Bellefonds, Colonel du Régiment Royal-Comtois, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes du Château de Vincennes, & reçu en ſurvivance du Maréchal de Bellefonds ſon pere, en la charge de premier Ecuyer de feue Madame la Dauphine, ayeule du Roi, mourut à Paris le 24 Janvier, âgée de quatre-vingt-neuf ans. Elle étoit fille d'Armand-Charles de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair de France, ſubſtitué au nom & armes de Mazarin, & de Hortenſe Mancini, niéce du Cardinal Mazarin.

Meſſire N.... de Vougny, Conſeiller Clerc

Digitized by Google

en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Paris, & Abbé de l'Abbaye de Rivour, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Troyes, eſt mort à Soiſſons le 25 dans la quarante-neuvieme année de ſon âge.

Meſſire Henri-Bernard de la Croix-Chevrieres, Marquis de Saint-Vallier, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, eſt mort en Janvier 1754, en Dauphiné, âgé d'environ quatre-vingt ans.

Meſſire François-Joſeph Robuſte, Evêque de Nitrie, Suffragant de l'Archevêché de Reims, mourut à Paris le 3 Février, âgé de ſoixante-onze ans.

Meſſire Louis-Bernard de Cleron, Comte d'Hauſſonville, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, & Grand-Louvetier du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, eſt mort à Nancy le 4 dans ſa cinquante-quatriéme année.

Charles-Caſimir-Joſeph d'Albret, Comte de Montfort, eſt mort le 6. Il étoit fils de Marie-Charles-Louis d'Albret, Duc de Chevreuſe, Pair de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Colonel Général des Dragons, & de Henriette-Nicole Pignatelli d'Egmont.

Alexis-Magdeleine Roſalie de Chaſtillon, Duc de Chaſtillon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majeſté, Lieutenant-Général de la haute & baſſe Bretagne, & Grand Bailli de Haguenau, mourut à Paris le 15 âgé de ſoixante-trois ans. Il avoit été nommé Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin au mois de Novembre 1735. Il en prêta ſerment entre les mains du Roi le 20 du même mois. Au mois de Mars 1736, Sa Majeſté le créa Duc & Pair, & au mois de Mai ſuivant il prit en cette qualité ſéance au Parlement.

Digitized by Google

Eclairciſſement définitif de M. le Chevalier de Cauſans, ſur la Quadrature du Cercle.

APrès avoir propoſé des vérités incroyables à prouver, il a fallu s'attendre aux difficultés que l'incrédulité peut faire naître, & qu'il faut tâcher de détruire efficacement.

Les Notaires au Châtelet de Paris prépoſés par M. le Chevalier de Cauſans, ſçavoir :

MM. Le Verrier, rue de la Monnoye, à la deſcente du Pont-neuf; Aleaume, rue de Condé; Laideguive rue des Grands Auguſtins; Chomel, rue Pavée, vis-à-vis la rue Françoiſe; Quinquet, près le marché Saint Germain; & Boulard, rue S. André des Arts, délivreront des ſouſcriptions, à commencer le 15 du préſent mois d'Avril, & juſqu'au 15 du mois de Juin prochain; ce terme expiré, je démontrerai à l'Académie royale des Sciences, du 15 au 25 dudit mois de Juin, ſi le nombre de ſouſcriptions auquel je voudrai me borner, eſt rempli; & au cas qu'il ne le ſoit pas, il ſera libre à M. le Chevalier de Cauſans de ne pas donner leſdites démonſtrations; mais alors les Notaires nommés & dépoſitaires remettront aux Souſcripteurs onze cens livres pour chaque ſouſcription de mille livres, ce qu'ils inſéreront & ſigneront au dos des billets de ſouſcription, dont voici le contenu & le modèle.

Souſcripteur ... 1000 *liv.* *Auteur* ... 500 *liv.*

Billet de ſouſcription pour la Quadrature du cercle, payable au Porteur, après le Jugement de l'Académie royale des Sciences & des Députés étrangers qui voudront s'y trouver, à Paris.

Digitized by Google

Propoſitions à vérifier.

1°. Décrire un quarré parfaitement égal à un cercle quelconque.

2°. Démontrer qu'en Géométrie un eſt trois, & trois ne ſont qu'un ; c'eſt-à-dire que trois uniques figures de Méchanique contenues l'une dans l'autre, ſont géométriquement égales ; d'où il s'enſuit que chaque tout dans l'étendue, a deux parties diſtinctes géométriquement & ſéparément égales à lui. Cette propoſition détruit l'axiome univerſel le mieux établi, que le tout eſt abſolument plus grand qu'une de ſes parties.

3°. Prouver par une régle générale le véritable rapport du diamétre du cercle à ſa circonférence.

4°. Donner la Quadrature géométrique du cercle.

Chaque Etat & Villes qui prendront au moins cent ſouſcriptions, pourront envoyer un Député pour aſſiſter aux démonſtrations, à qui on remettra trois mille liv. en arrivant à Paris.

Récépiſſé des Notaires.

» Je ſouſſigné, Notaire au Châtelet de Paris, » reconnois qu'il m'a été dépoſé la ſomme de mille » cinq cens livres ; ſçavoir, cinq cens livres par » M. le Chevalier de Cauſans, & mille livres par » le porteur, pour appartenir & être remiſe auſſi- » tôt après le jugement de Meſſieurs de l'Académie » des Sciences à Paris, dûement ſigné de M. le Se- » crétaire de l'Académie, & à moi délivré par du- » plicata, ſur les quatre propoſitions compriſes au » dos de la préſente reconnoiſſance ; ſçavoir, au » porteur, ſi le jugement eſt contraire audit ſieur » Chevalier de Cauſans ; & au ſieur Chevalier ou » à ſon ordre, ſi le jugement lui eſt favorable ; &

Digitized by Google

» faute par ledit sieur Chevalier de Caussans d'avoir » donné ses démonstrations avant le 25 du mois » de Juin prochain préfix, le Souscripteur retirera » les mille livres par lui déposées, & cent livres en- » sus par forme de dédit, sur les cinq cens livres dé- » posées par ledit sieur Chevalier de Caussans, & » les quatre cens livres de surplus lui seront ren- » dues, sans que leur présence respective soit né- » cessaire à la remise ci-dessus. Et pour ma dé- » charge, le double du présent récépissé sera re- » mis & acquitté par celui ou ceux qui auront droit » de recevoir ledit dépôt, & au moyen de quoi » l'autre demeurera nul. *A Paris, le du mois d* 1754.

Les grands, les patriotes, les sçavans & les riches, découvriront au genre humain, par ce moyen, le plus avantageux & le plus incompréhensible mystere de la nature, si je démontre, comme je le propose, qu'un tout en Géométrie a deux parties distinctes séparément, géométriquement & numériquement égales à lui, & procureront la connoissance parfaite de la figure de la Terre, des longitudes & de toute l'étendue de la vraie, de l'inconnue, de la transcendante & admirable Géométrie pratique.

Je m'en rapporte présentement à la conviction intérieure de chacun en particulier, si je suis en régle, & sur ma parole & à l'égard du Public.

ALLAIS a peint & Beaumont a gravé Mlle Favart en pelerine. Quoique cette estampe, qui se vend chez l'Auteur, au milieu du pont Notre-Dame, doive être singulierement piquante pour ceux qui ont vû la charmante Actrice dans le rolle, elle doit se trouver dans le cabinet de tous ceux qui aiment les talens.

Digitized by Google

AVIS.

LE sieur Maille, Vinaigrier, Distillateur de l'Impératrice Reine, donne avis que plusieurs personnes s'ingerent de contrefaire & falsifier ses vinaigres de Turbie, Romain, & autres dont il est le seul compositeur : il invite les personnes qui en veulent faire usage, de s'adresser à lui directement pour éviter d'être trompés : l'heureux succès de ces vinaigres lui fait espérer qu'elles seront satisfaites. Le vinaigre de turbie est pour la parfaite guérison du mal de dents, & le vinaigre Romain pour blanchir, raffermir les gencives, & dissiper les eaux glaireuses qui contribuent à les gâter : il arrête les progrès de la carie, & empêche que les autres dents ne se carient. En se servant de ce vinaigre habituellement, il prévient l'haleine forte, & guérit tous les petits chancres qui viennent à la bouche. Le travail heureux des nouveaux vinaigres annoncés dans le Mercure de Septembre 1753, lui fait esperer qu'ils seront reçus avec la même approbation que ses autres vinaigres l'ont été des personnes de distinction de la Cour de France, ainsi que des Cours étrangeres. Ledit Sieur vend toutes sortes de vinaigres pour blanchir & entretenir la peau : vinaigre de fleurs de citrons, pour ôter toutes sortes de boutons sur le visage ; d'écaille, pour guérir les dartres farineuses ; de racines, pour ôter toutes sortes de taches du visage ; de storax, qui unit, blanchit, affermit la peau. Il se trouve chez lui généralement toutes sortes de vinaigres, tant pour la table que pour la toilette & les bains, au nombre de cent trente, expliqués dans son imprimé : fruits confits au vinaigre, tels que pavie de pompone, à l'Italienne, bigareaux à la Reine, brugnons, poivrons d'Espagne confits à la façon de Turin,

Digitized by Google

graine de capucines, barbe de chevre, champignons, melons marinés, cornichons, pommes d'amour, bled de Turquie, criſte mariné, paſſepieres verdies, haricots à la Genoiſe. Les perſonnes éloignées qui voudront avoir de ſes vinaigres, ſoit pour les dents ou le viſage, les recevront exactement en écrivant audit Sieur une lettre d'avis, & remettant l'argent par la poſte; le tout affranchi de port. Le prix des moindres bouteilles eſt de trois livres. *Il demeure rue de l'Hirondelle aux Armes Impériales, à Paris.*

La moutarde aux capres & aux enchoies par extrait d'herbes fines, & la moutarde des ſix graines, ainſi que différentes moutardes, telles que ſont moutarde à la Romaine, à la Grecque, à la Chartreuſe, aux mouſſerons, à la Maréchale, à la Capucine, aux truffes, en poudre, à la Marquiſe, & la moutarde rouge, ſe vendront à l'ordinaire dans le courant de l'été; toutes ces ſortes de moutardes ayant la qualité de pouvoir ſe garder deux années avec la même bonté.

LETTRE du ſieur Caron fils, Horloger, à l'Auteur du Mercure.

JE vous prie, Monſieur, d'inſerer dans votre prochain Journal l'errata que je vous adreſſe, ſervant à corriger les petites fautes qui ſe ſont gliſſées dans les copies du rapport de Mrs Camus & de Montigny. Ces corrections ont été adoptées par l'Académie, & paraphées ſur le premier exemplaire de ce rapport imprimé qu'elle a gardé.

Dans la page 4e du Rapport, la 126e du Mercure, où il eſt queſtion de l'échappement à roue de rencontre des pendules de l'ancienne conſtruction de M. Hugnens, on a mis en deux endroits *roue des minutes*, il faut lire roue des ſecondes. Page

Digitized by Google

134, au lieu d'*éguille des minutes*, lisez des secondes ; quoique M. Huguens, dans son Livre *de Horologio oscilatore*, se serve assez indifféremment du même mot Latin pour minutes ou secondes, la distinction faite en François exige cette remarque.

Page 137e du Mercure, à l'endroit de la description de la copie que le sieur le Paute a fait de mon échappement, il y a *les leviers se croisent du côté opposé au coude de la manivelle*, il faut lire *se croisent d'équerre au coude de la manivelle.*

Dans la déclaration de Mrs Godefroy & Ferdinand Berthoud, page 156 du Mercure, on lit *nous étant transportés chez M. le Paute pour voir ses pendules à une roue*, il faut lire *pour voir les pendules à une roue*, faute de copiste, ces Messieurs n'ayant jamais compté reconnoître le sieur le Paute pour l'auteur des pendules à une roue, que M. le Roy, fils aîné, lui avoit seulement commandé d'exécuter sous ses ordres.

Les efforts qu'on a faits pour s'approprier l'invention de mes nouvelles montres, ayant eu un effet contraire à celui qu'on s'en étoit promis, j'apprends qu'on se borne actuellement à les imiter : je crois donc devoir avertir ici le Public que je mets sur mes montres, à côté de mon nom, un numéro enregistré sur mon livre de vente, ainsi que la figure de la montre & le nom des personnes à qui je les livrerai, marque infaillible à laquelle on reconnoîtra les montres qui seront sorties de ma main. J'avertis encore que je n'en recevrai, pour les remettre en état, aucunes de celles qu'on aura construit imparfaitement & à mon imitation. Il est juste qu'après tant de peines je jouisse le premier du fruit de ma découverte, & qu'on ne soit pas dans le cas de m'appliquer ces vers de Virgile :

Sic vos non vobis mellificatis apes, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France*, du mois de Mai. A Paris, le 30 Avril 1754. LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose. Bacchus galant, Ode, *page* 3
Séance publique de l'Académie royale de Nîmes, 8
Epître à Mlle T. T. L. L. 17
Séance publique de la Société royale de Nancy, 23
Regrets, à M. *D. B. D. S. C. D. L. C.* 31
Mémoire sur les pays & la mer du Canada, &c. 33
Epitaphe d'une femme. Epigramme, 57
Lettre sur la Chronologie & contre l'attraction, 58
Vers à Mlle de B.... 75
Extrait des Elémens du Commerce, 76
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure d'Avril, 91
Enigme & Logogryphes, *ibid.*
Nouvelles Litteraires, 96
Stances présentées à M. le Duc de Richelieu, 133
Lettre de M. Mussard à M. Clozier, &c. 140
Lettre à l'Auteur du Mercure, 145
Sujet proposé par l'Académie royale de Pau, 148
Beaux-Arts, 149
Chanson, à Mlle P. 161
Différens Spectacles, 165
Nouvelles Etrangeres, 191
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 199
Mariages & morts, 206
Eclaircissemens sur la Quadrature du cercle, 210
Avis, 212

La Chanson notée doit regarder la page 161.

De l'Imprimerie de C. A. JOMBERT.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1754.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-neuf.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE *du Mercure eſt à M.* MERIEN, *Commis au Mercure, rue des Foſſez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-ſec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.*

Nous prions très-inſtamment ceux qui nous adreſſeront des Paquets par la Poſte, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaiſir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adreſſe ci-deſſus indiquée.

On l'envoye auſſi par la Poſte aux perſonnes de Province qui le déſirent, les frais de la Poſte ne ſont pas conſidérables.

On avertit auſſi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire ſçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit Sr Merien, *Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront; ſçavoir, 10 liv. 10 ſ. en recevant le ſecond volume de Juin, & 10 l. 10 ſ. en recevant le ſecond volume de Décembre. On les ſupplie inſtamment de donner leurs ordres pour que ces payemens ſoient faits dans leur tems.*

On prie auſſi les perſonnes de Province à qui on envoye le Mercure par la Poſte, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque ſemeſtre, ſans cela on ſeroit hors d'état de ſoutenir les avances conſidérables qu'exige l'impreſſion de cet Ouvrage.

On adreſſe la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le Sr Merien *chez lui les Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque ſemaine.*

PRIX XXX SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1754.

PREMIER VOLUME.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

POEME

Contre le déréglement des mœurs, lu à la Séance publique de l'Académie royale de Nîsmes, le 10 Janvier 1754. Par M. Lebeau de Schosne.

CHANT PREMIER.

FIlle du ciel, ô toi qui de la terre
As déserté le globe criminel,
Depuis ces tems où l'erreur mensongere
Dans tous les cœurs s'est construit un autel;

Digitized by Google

Reviens, deſcends de la plaine étherée ;
Il eſt encor dans cet obſcur ſéjour
Quelques humains dont l'ame, ſans détour,
Fut dès l'enfance à tes loix conſacrée.
Daigne, ô Vertu, de ton aîle ſacrée
Couvrir encor tes temples démolis ;
Le peu d'humains dont la foi t'eſt jurée,
Bientôt par toi les auront rétablis.
Viens avec eux, & pénétre leur ame,
Prête à leur voix cette éloquente flâme,
Ce feu divin, qui par des traits vainqueurs
Sans violence attire tous les cœurs ;
Chacun alors d'un ardeur réunie
Te ſervira par ſes talens divers ;
Veuille agréer les fruits de leur génie.
Pour moi qui n'ai que mon zéle & mes vers
Et quelqu'amour pour ta noble harmonie,
Je recevrai le prix de mes concerts :
Sur mes rivaux j'obtiendrai la victoire,
Si mes chanſons utiles à ta gloire,
Font révérer tes loix à l'univers.

De nos malheurs la ſecrette racine
Aux paſſions a dû ſon origine ;
Leur jour impur, leurs nuages épais
Seuls de notre ame ont altéré la paix.
Ainſi l'orgueil, la fureur, la moleſſe,
La folle ardeur d'une vaine richeſſe,
L'ambition, l'envie & ſes noirceurs

Digitized by Google

Ont entraîné la ruine des mœurs.
Mais toutefois leur criminel empire
Chez les mortels auroit peu subsisté,
On l'auroit vû lui-même se détruire
Par l'excès seul de sa difformité,
Si dans nos cœurs un vice plus aimable,
Pour nous tromper s'unissant avec eux,
N'eût sous l'appas d'un breuvage agréable,
Fait pénétrer son venin odieux.
Barbare amour, ce furent là tes jeux;
Tu sçus couvrir d'un voile impénétrable
Ton art perfide & tes dards dangereux.

Tout végétoit sans chaleur & sans vie,
Un froid repos absorboit l'univers,
Sans nuls désirs l'ame humaine assoupie
Sembloit languir & vivre dans les fers,
Lorsque des cieux la bonté paternelle,
D'un des rayons de la Divinité,
Voulut sur nous lancer une étincelle,
Qui répandant sa chaleur, sa clarté,
Fit dans les cœurs germer la volupté.
Ce n'étoit point cette lumiere impure,
Ce noir flambeau, pere de nos abus,
Qu'on voit briller, au gré de l'imposture,
Entre les mains de l'enfant de Venus,
Et dont l'ardeur du midi jusqu'à l'ourse
A ravagé l'espace illimité;
Sorti du sein de la Divinité,

Digitized by Google

Nos feux étoient auſſi purs que leur ſource.
La bonne foi, la bonté, la candeur,
Avoient ſur eux un ſouverain empire;
Nous ignorions le langage impoſteur,
L'art inhumain de plaire pour ſéduire.
Sur le reſpect qu'inſpiroient ſes appas,
Un jeune objet ſe repoſoit ſans crainte,
Et la vertu dans ſes beaux yeux empreinte
Etoit ſa garde & préſervoit ſes pas.
On n'avoit point encor mis en maximes
La probité, l'honneur & le devoir;
Tous nos déſirs modérés, légitimes,
Du frein des loix dédaignoient le pouvoir.
Fidele aux vœux de la ſimple nature,
Le ſexe alors, content de ſa beauté,
Ne chargeoit point les traits de ſa figure
Du faux éclat d'un vernis emprunté;
Des fleurs étoient ſon unique parure,
Ses yeux brilloient par l'ingénuité.
De nos lambris la ſecourable enceinte
Ne voiloit point les larcins amoureux;
Au ſein des bois nos peres vertueux,
A leurs penchans ſe livroient ſans contrainte;
Le jour prêtoit ſa lumiere à leurs feux,
Et leurs plaiſirs avoués par les cieux,
Etoient exempts de remords & de crainte.
C'étoit ainſi, reſpectables ayeux,
Que s'écouloient vos heureuſes journées.

Digitized by Google

Au ſein des morts vos manes radieux
Doivent frémir des excès odieux
Qui de vos fils ternifent les années.
Abbandonnez le ſéjour ténébreux,
Des noirs climats franchiſſez la barriere,
Et par pitié pour vos foibles neveux,
Reparoiſſez encore à la lumiere;
De leur devoir venez dicter les loix.
Que le ſecours d'un remords ſalutaire
Rallume en eux cette flâme ſincere
Que votre ſein renfermoit autrefois.
Votre bonheur, ſa peinture énergique,
Enflâmera leurs volages déſirs,
Excitera leurs regrets, leurs ſoupirs;
Nos yeux verront renaître l'âge antique
Du ſiécle d'or, âge des vrais plaiſirs.
Hélas! faut-il que ces tems reſpectables
Soient regardés comme ces vaines fables
Dont l'éloquence embellit ſes atours?
De nos beaux jours les récits agréables
Ne ſont point crus: rapides dans leur cours,
Leur regne aimable eut des inſtants trop courts.
Semblable aux fleurs que la main de l'aurore
Vient faire éclore à nos yeux enchantés;
Le tendre éclat dont elle les colore,
Tient quelque tems nos regards arrêtés.
Mais auſſi-tôt que le vague Borée
Au matin ſeul a fixé leur durée,
Nous oublions leurs coloris paſſés;

Digitized by Google

Enveloppés dans une nuit obſcure,
Le ſouvenir de leur vive peinture
De notre eſprit eſt bientôt effacé.

CHANT SECOND.

Jaloux des vœux & des pieux hommages
Qu'à la vertu décernoient nos ayeux,
Le vice au fond d'un antre ténébreux,
Depuis long-tems méditoit les ravages,
Les noirs complots & les actes pervers
Qui l'ont rendu maître de l'univers.
Il emprunta la voix, la reſſemblance
Du chaſte amour qui regnoit ſur les cœurs;
Et ſous ſes traits déguiſant ſes noirceurs,
Il aſſervit à ſa fiere puiſſance
Les plus légers des volages humains.
Peu ſatisfait d'un foible diadême,
On vit bientôt ſon audace ſuprême
Exiger d'eux les hommages divins.
Bientôt, au gré de leur caprice extrême,
La terre vit les aveugles mortels
Lui conſacrer un culte & des autels.
Dès ce moment la pudeur exilée
Reprit ſon vol vers les céleſtes lieux;
Mais on eut ſoin, pour faſciner les yeux,
D'en conſerver l'image ſimulée.
On ſe permit les plus honteux abus,
Dès qu'on les eut voilés par la décence;
Et les forfaits qu'enfante la licence,

Digitized by Google

Prirent chez nous la place des vertus.
Le faux amour enfin, à notre honte,
Fut lâchement par tout divinisé;
Et du séjour de l'impure Amathonte
Il gouverna l'univers abusé.
Dès qu'il fut Dieu, son cœur lâche & perfide
Tyrannisa ses plus zélés sujets,
Et la fureur de son bras parricide
Tourna contre eux la pointe de ses traits;
Et toutefois sous sa loi souveraine
Tous les mortels avec joye engagés,
Vantoient encor, accablés par leur chaîne,
Les fers honteux dont ils étoient chargés.
Dans tous les cœurs une coupable yvresse
Empoisonna les amoureux désirs;
Le sentiment & la délicatesse
Ne furent plus arbitres des plaisirs.
On se paya d'une feinte tendresse:
L'amant couvert du bandeau de l'erreur,
Fut le jouet d'un soupir imposteur.
L'essain impur des ardeurs criminelles,
Comme un torrent précipitant leur cours,
Fit à nos yeux éclipser pour toujours
De la raison les clartés immortelles.
On vit un Prince, en qui le Roi des Rois
Avoit gravé les traits de sa lumiere,
Et dont l'esprit, la sagesse & les loix
L'avoient rendu si fameux sur la terre,

Digitized by Google

Qu'en ſes Etats une Reine étrangere
Vint l'admirer & s'inſtruire à ſa voix.
Tant qu'à l'amour ce Roi fut inſenſible,
Il fut toujours l'oracle des humains;
Mais auſſi-tôt qu'en un piége invincible,
Son cœur ſéduit prit d'amoureux liens,
Ce don du Ciel qu'il avoit en partage,
N'éclairant plus les yeux de l'univers,
Se diſſipa comme un léger nuage
Que l'Aquilon emporte dans les airs.

Chêne orgueilleux, ta faſtueuſe tête
Ne fut pas moins ſoumiſe à la tempête
Que l'humble chef d'un débile arbriſſeau;
Dans ton cœur ſeul tu trouvas ta ruine,
Un ver impur a rongé ta racine,
Et tu plias comme un foible roſeau.

Dans d'autres tems l'extravagance humaine
Se ſignala par de ſemblables traits.
Un conquerant par d'éclatans ſuccès,
Auroit fixé la victoire incertaine,
Et mis Octave au rang de ſes ſujets,
Si dans ſon ame une inviſible chaîne
De ſes progrès n'avoit borné l'ardeur;
Si ce héros, pour ſuivre Cléopatre,
N'avoit de Mars, déſertant le Theâtre,
Proſtitué ſa raiſon & ſon cœur.
Dans des jours même où la grace féconde
D'un Dieu Sauveur a répandu la loi,

Digitized by Google

Un Roi long-tems défenſeur de la foi,
Par ſes excès à la face du monde,
Fit éclater ſa brutale fureur.
Pour aſſouvir une flâme adultere
L'aveugle Henri rangea tout l'Angleterre
Sous l'étendart du ſchiſme & de l'erreur.

Tels ſont les maux qu'un amour criminelle
Fait chaque jour germer dans tous les cœurs.
Rois, qui du ciel n'obtenez vos grandeurs
Que pour ſervir aux humains de modele,
Que votre exemple en arrête le cours;
Que la vertu ſoit l'ornement du thrône;
N'expoſez point l'éclat de la couronne
Au ſouffle impur des profanes amours.

Et vous, mortels, qui pleins d'un feu volage,
Dans les plaiſirs coulez vos plus beaux ans,
Arrachez-vous à leur vil eſclavage,
Que la ſageſſe éclaire vos inſtans,
Et que ſes fleurs au printems de vôtre âge
Viennent briller ſur vos fronts triomphans.

Vieillards courbés ſous le poids des années,
Vous qui livrez à d'impuiſſans déſirs,
Oſez encor par de foibles ſoupirs
Nous retracer vos coupables journées,
Ouvrez les yeux ſur l'inſtant qui vous ſuit;
Un froid cercueil, des cyprès funéraires
Vont couronner vos œuvres adulteres;
La pâle mort, dont le bras vous conduit,

Digitized by Google

y fit de ſi grands progrès, qu'ils éleverent trois oratoires ; l'un à Notre-Dame, l'autre à S. Jean-Baptiſte, le troiſiéme à Saint Etienne. Après vingt-deux ans de travaux, Savinien alla à Rome rendre compte de ſa miſſion. Lorſqu'il fut de retour dans les Gaules, il envoya Potentien, Evêque, & Serotin, Diacre, à Troyes; Altin, Evêque, & le Diacre Eodald à Orleans. Altin convertit dans cette ville un grand nombre de citoyens ; il ordonna des Prêtres & des Diacres pour les conduire, & conſacra une Egliſe ſous le nom de S. Etienne, premier martyr. Son zéle ne lui permit pas de reſter long-tems à Orleans. Pour mettre tout en ordre avant ſon départ, il choiſit Alithe pour ſon ſucceſſeur. Chartres & Paris étoient encore enſevelis dans les ténébres du Paganiſme. Altin & Eodald allerent dans ces deux villes pour y annoncer l'évangile : après avoir fait quelques converſions, ils revinrent à Sens, où ils ſouffrirent le martyre avec S. Potentien & S. Serotin, le même jour & au même lieu où S. Savinien l'avoit ſouffert.

Telle eſt l'hiſtoire qu'on nous a donné de S. Altin. Jaloux d'une antiquité chimérique, nos Annaliſtes ont ſaiſi, ſans examen, tout ce qui pouvoit flater leur imagination ; plus ſcrupuleux dans nos recher-

Digitized by Google

ches, nous croirions faire injure à la religion, ſi nous n'écartions d'une hiſtoire chrétienne tout ce qui peut combattre le vrai.

L'hiſtoire de S. Altin n'eſt appuyée que ſur les actes de S. Savinien & Potentien; mais quelle peut être leur autorité, ſi pluſieurs manuſcrits de ces actes ne font aucune mention de S. Altin? tel eſt le manuſcrit que Surius a ſuivi. D'ailleurs, les circonſtances qui leur ſervent d'ornement, ne les rendent-ils pas plus que ſuſpects? Nous n'attaquerons point le merveilleux dont on a voulu les embellir; le reſpect qu'on doit à la religion arrête la liberté de nos réflexions.

Le ſilence de l'Egliſe d'Orleans prouve que S. Altin ne doit point être mis au nombre de ſes Evêques. Les actes liturgiques de cette Egliſe, juſqu'au ſeiziéme ſiécle, n'en font aucune mention. On ne le trouve ni dans l'ancien bréviaire d'Orleans, compoſé vers le milieu du treiziéme ſiécle, ni dans l'ancien rituel de l'Egliſe royale de S. Aignan, ni dans le bréviaire manuſcrit que Lebrun des Marettes a conſulté, & qu'il dit être de trois cens ans d'antiquité. Celui qui fut imprimé en 1491, le martyrologe de l'Egliſe d'Orleans en l'an 1500, le miſſel imprimé en

Digitized by Google

1556, tous ces monumens placent au 20 d'Octobre la fête des SS. Savinien & Potentien, sans leur joindre S. Altin. Cependant on trouve dans un ancien martyrologe de S. Aignan, au mois d'Octobre, une Messe fondée en l'honneur des Sts martyrs Eodald & Altin, *pro sanctis martyribus Eodaldo & Altino*; mais le martyrologe ne parle point de leur apostolat.

Pierre Desnoëls, dans la vie de S. Savinien & Potentien (Liv. II. chap. 25.), fait mention de S. Altin, comme d'un de leurs Compagnons, sans parler de sa mission à Orléans. Il est vrai que dans un Bréviaire de 1542 on reconnoît la mission de S. Altin, mais sans rien dire de son Episcopat à Orléans.

Ce ne fut que vers la fin du seiziéme siécle qu'il fut placé dans les Livres liturgiques comme Evêque & Apôtre de cette Ville. L'Eglise d'Orléans n'adopta pas long-tems cette erreur. M. de Coislin, Evêque d'Orléans, qui dans la premiere édition de son Missel, en 1673, avoit reconnu S. Altin pour premier Evêque d'Orléans, convaincu depuis par d'habiles critiques de la fausseté de son Apostolat, le supprima dans la seconde édition, en 1693. M. Fleuriau d'Armenonville, son successeur, a renouvellé tous les Livres liturgi-

Digitized by Google

ques en 1731, ſans en rétablir la mémoire, & il n'eſt plus mention de S. Altin dans l'Egliſe d'Orléans.

On ſçait avec quelle attention & quel zele les peuples ont toujours honoré leurs premiers Apôtres. La reconnoiſſance l'exigeoit, & la ferveur qui régnoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe ne permettoit pas de mettre en oubli ceux à qui on avoit l'obligation de la connoiſſance du vrai Dieu. La mémoire de S. Pothin a toujours été précieuſe à la ville de Lyon; Paris a toujours honoré S. Denis; Tours, S. Gatien; Bourges, S. Urſin; Clermont, S. Auſtremoine; Limoges, S. Martial; Orléans n'eût pas oublié pendant tant de ſiécles S. Altin, ſi cette Ville lui eût dû ſa converſion à la foi.

Secondement, ſi la prétention de nos Annaliſtes avoit quelque force pour déterminer au premier ſiécle l'origine de la religion chrétienne à Orléans, on ne pourroit avec juſtice refuſer le même honneur aux autres villes qui s'arrogent la même antiquité; toutes prétendent, ſur des titres ſemblables, que leurs premiers Prédicateurs ont été envoyés par S. Pierre ou par S. Clément. Mais ſi nous leur accordons cette antiquité, il s'enſuivra que le Chriſtianiſme floriſſoit dans les Gaules dès le premier

Digitized by Google

ſiécle, & qu'il y floriſſoit même avec plus d'éclat que dans aucune autre partie du monde. C'eſt cependant ce qui ſe trouve contredit par des Hiſtoriens dignes de foi, qui nous apprennent que la religion chrétienne ne fut embraſſée dans les Gaules que beaucoup plus tard. Dom Liron, l'un de ceux qui font remonter le plus haut l'établiſſement de la religion chrétienne dans les Gaules (*a*), convient qu'elle n'y avoit pas fait beaucoup de progrès pendant le premier ſiécle. Le Pere Sirmond, M. Delaunoy & pluſieurs autres ont démontré que les premiers Prédicateurs de ces différentes Egliſes n'ont exiſté que dans les ſiécles ſuivans.

L'interruption conſidérable qui ſe trouveroit dans la ſucceſſion des Evêques d'Orléans, fait une troiſiéme preuve. Depuis le premier ſiécle, dans lequel on ſuppoſe que S. Altin a tenu le Siege d'Orléans, & a eu pour ſucceſſeur Alithe, il ne ſe trouve plus aucun Evêque qui ait gouverné cette Egliſe juſqu'au commencement du 4e ſiécle; ce qui fait un vuide dans l'épiſcopat de plus de deux cens ans, qu'il n'eſt pas permis d'admettre ſans fondement. Dira-t-on qu'on a entierement perdu la

(*a*) Singular. hiſtoriques, tome 4.

Digitized by Google

mémoire des Evêques qui auroient siégé pendant ce tems ? Les Evêques, dans ces premiers siécles, étoient célébres par leur sainteté, & souvent par leur martyre. Ils étoient honorés dès l'instant de leur mort ; le peuple prioit sur leurs tombeaux : comment auroit-il pû se faire qu'il y eut eu des Evêques dans toutes les Gaules, & qu'il n'y en eût pas un seul dont on se souvint dans aucune Eglise ?

Dom Liron voulant affoiblir cette preuve, objecte qu'on n'a pas même, depuis le 3e ou 4e siécle de l'Eglise, des catalogues exacts des Evêques.

Il est étonnant que cet écrivain ne sente pas la différence qu'il y a d'avancer que dans les catalogues on peut avoir, par négligence, omis ou déplacé quelques Evêques, & de soutenir que pendant deux cens ans il y a eu des Evêques dans toutes les Gaules, & qu'aucune Eglise n'en a conservé la mémoire dans un tems où tout contribuoit à en perpétuer le souvenir.

Mais, ajoute le même Auteur, dans les premiers siécles de l'Eglise on n'écrivoit point dans les Gaules.

Cette observation est juste par rapport au temps des Druides ; mais on ne nous persuadera jamais que les premiers Apôtres des Gaules, qui étoient Grecs ou Romains,

Digitized by Google

n'écrivoient pas, & que l'écriture étoit également négligée dans nos Provinces depuis que les Romains s'y étoient établis. Comment Dom Liron s'accorderoit-il sur ce point avec lui-même ? lorsque parlant de Bardesane, célébre à Edesse, dans la Mésopotamie, sous l'Empire de Marc-Aurele, il dit, » que quand les Chrétiens » n'auroient pas été aussi étroitement amis » entr'eux qu'ils l'étoient effectivement, » qu'ils n'auroient pas sçû aussi exactement » ce qui leur arrivoit dans les différentes » parties de l'Empire, comme il est cer- » tain qu'ils le sçavoient, il est visible, &c. Les Chrétiens sçavoient donc exactement, selon cet Auteur, ce qui leur arrivoit dans les premiers siécles de l'Eglise ; si l'on n'écrivoit pas dans les Gaules, comment les Chrétiens des autres parties de l'Empire apprenoient-ils ce qui s'y passoit ? c'est cependant au sujet des Gaules que D. Liron s'explique ainsi.

Il est plus naturel d'avouer que la plûpart des Eglises des Gaules, & par conséquent celle d'Orléans, n'ont été fondées qu'à la fin du troisiéme ou au commencement du quatriéme siécle ; on trouvera pour lors une succession suivie dans l'Episcopat. C'est à ce tems où nous renvoyons l'époque de l'établissement de la religion

Digitized by Google

chrétienne à Orléans, & nous avons l'avantage de nous trouver d'accord avec les anciens auteurs qui ont parlé de l'établissement du Christianisme dans les Gaules.

CHAPITRE II.

De l'établissement du Christianisme dans les Gaules.

Sulpice Severe est le premier qui ait parlé de l'établissement du Christianisme dans les Gaules. Cet auteur, au livre second de son Histoire sainte, en fixe l'époque au tems des Antonins. S'il y eut eu dès le premier siécle un grand nombre d'Eglises établies dans nos provinces, auroit-il pû dire en parlant de la cinquiéme persécution, qui fut celle de Marc-Aurele, qu'on vit alors pour la premiere fois des martyrs dans les Gaules, la Religion ayant été reçue plus tard au-delà des Alpes? *Sub Aurelio deinde Antonini filio persecutio quinta agitata, ac tum primùm intra Gallias martyria visa, seriùs trans Alpes religione susceptâ.*

Ajoutons à cette autorité un passage tiré d'une lettre écrite en 568 (*b*), par sept Evêques à la Reine Radegonde. Ce passage prouve à la vérité que la religion chrétienne

(*b*) *Greg. Turon. Hist. l. 9. c. 39.*

Digitized by Google

avoit pénétré dès sa naissance dans les Gaules, mais en même tems que peu de personnes en avoient eu connoissance. *Cum ipso Catholicæ Religionis exortu cœpissent Gallicanis in finibus veneranda fidei primordia respirare, & adhuc ad paucorum notitiam tunc ineffabilis penetrasset Trinitatis Dominicæ Sacramentum, &c.* En effet on ne voit pas dans l'Histoire Ecclésiastique qu'il y ait eu rien d'éclatant dans les Gaules avant les martyrs de Lyon, qui ne souffrirent que vers la fin du second siécle. Quelques personnes pouvoient avant ce tems avoir annoncé la religion chrétienne; mais comme elle ne faisoit pas de grands progrès, les Magistrats ne s'élevoient point contr'elle; s'il y eut quelques martyrs, ce fut seulement dans des émeutes populaires, excitées par zéle pour l'ancienne Religion.

Rome, dans le feu des persécutions, perdit la plûpart de ses Evêques. Les premiers Pasteurs d'Antioche & d'Alexandrie furent aussi leurs premiers martyrs; les Gaules auroient-elles été plus tranquilles si la religion chrétienne y avoit été si répandue. Aussi-tôt que les Eglises de Lyon & de Vienne furent fondées, on vit la persécution s'élever pour les détruire.

Il ne nous restera plus aucun doute si nous faisons attention qu'au tems des Con-

Digitized by Google

ciles qui ont été assemblés à Agde, en 506 ; à Orléans, en 511, il y avoit eu à Rome cinquante-trois Papes, quarante-huit Evêques dans les villes où S. Pierre & S. Paul avoient prêché, & que dans presque toutes les villes de France il n'y avoit eu que treize ou quatorze Evêques : d'où pourroit naître cette différence, si ce n'est de ce que les Eglises de France avoient été établies beaucoup plus tard ?

Il faut donc s'en tenir à l'époque que Grégoire de Tours (*c*) nous donne : » ce » fut sous Dece, dit-il, (l'an 250) que » sept Evêques furent ordonnés & envoyés » dans les Gaules pour y prêcher la foi, » ainsi que le marque l'histoire du martyre » de S. Saturnin ; car on y lit que, suivant » la tradition fidéle, la ville de Toulouse a » eu S. Saturnin pour son premier Evêque, » sous le consulat de Dece & de Gratus «. Grégoire ajoûte : » voici donc les Evêques » qui furent envoyés ; Gatien, à Tours ; » Trophime, à Arles ; Paul, à Narbonne ; » Saturnin, à Toulouse ; Denis, à Paris ; » Austremoine, en Auvergne, & Martial à » Limoges.

L'autorité de Grégoire de Tours est une des plus respectables, puisqu'on ne peut

(*c*) Liv. premier, ch. 28.

Digitized by Google

préſumer avec fondement qu'il ait hazardé ces faits ſans avoir fait les recherches néceſſaires pour s'en aſſurer. Non ſeulement le tems auquel il écrivoit ſon hiſtoire lui rendoit ces éclairciſſemens plus faciles, mais étant né en Auvergne, ayant été élevé ſur le Siége de Tours, il devoit être plus inſtruit que perſonne de la tradition de ces Egliſes ſur l'époque de leur fondation. Les actes de S. Saturnin ſont garants de ce qu'il avance ſur le tems de ce premier Evêque de Toulouſe. Tous les auteurs, Baronius même, placent ſon martyre ſous l'Empire de Dece; le martyre des Sts Caſſi & Victorien, qui furent les premiers convertis par S. Auſtremoine, & ſouffrirent peu de tems après leur converſion, dans le tems que Crocus pilla la ville de Clermont, en 265, eſt un fait qui confirme celui que Grégoire de Tours rapporte.

Nous ne chargerons point cette diſſertation des preuves qu'on pourroit apporter de l'autenticité des actes de S. Saturnin cités par Grégoire de Tours, & de la miſſion des ſept Evêques ſous l'Empire de Dece. Nos adverſaires ſont obligés d'avouer que ces Evêques ſont venus enſemble dans les Gaules, & les tables chronologiques des Egliſes où ils ont établi leurs ſiéges,

Digitized by Google

ſiéges, ſuffiſent pour nous convaincre qu'ils n'y ſont venus qu'au troiſiéme ſiécle.

Nous ne croyons point devoir diſcuter la prétendue contradiction de Grégoire de Tours ſur la miſſion des ſept Evêques; on ne doute plus aujourd'hui que l'hiſtoire écrite par cet Auteur eſt ſon dernier ouvrage; on ne le peut nier au moins des derniers Livres. La récapitulation qu'il fait des Evêques de Tours, au 31 chap. du 10e livre, fait voir qu'il ne varie pas ſur ce fait. Voici ſes paroles : *licet in ſuperioribus libris quædam ſcripſiſſe viſus ſim, tamen propter ordinationem quo tempore primùm prædicator ad Turonicam acceſſiſſet urbem, reciprocare placuit primus Gratianus Epiſcopus, anno Decii Imperii primo, à Romanæ ſedis Papa tranſmiſſus eſt.* Rien n'eſt plus fort pour confirmer ce qu'il avoit dit au chap. 28 du premier livre.

CHAPITRE III.

Les Auteurs Eccléſiaſtiques des premiers ſiécles ne fourniſſent aucune preuve de l'établiſſement des Egliſes des Gaules avant le troiſiéme ſiécle.

Ceux qui ſoutiennent que la religion chrétienne a été généralement établie dans les Gaules dès le premier ſiécle, ſe fondent

Digitized by Google

ſur le témoignage de pluſieurs auteurs eccléſiaſtiques, de ceux ſur tout qui ont écrit dans le ſecond ſiécle. Nous allons mettre ces objections dans tout leur jour.

1°. S. Juſtin, Martyr, écrivant contre Tryphon, dit que les nations Grecques & Barbares, & toutes les autres nations, quelque nom qu'on puiſſe leur donner, adreſſoient leurs prieres & leurs actions de grace à Dieu, au nom de Jeſus crucifié.

2°. Bardeſane, dans ſes dialogues ſur le deſtin, remarque que les Chrétiens ne ſuivoient point les mœurs corrompues des provinces qu'ils habitoient. Après une longue énumération de peuples différens & des abus qu'ils commettoient, il ajoute: les Bactriens & les Gaulois qui ſont chrétiens, ne violent point l'honnêteté des mariages.

3°. S. Irenée écrivant contre les héréſies, Liv. II, après avoir prouvé que l'Egliſe répandue par toute la terre, enſeigne la même foi, telle qu'elle l'a reçue des Apôtres, ſe ſert de ces termes: » C'eſt » pourquoi les Egliſes fondées dans la Ger» manie ne croyent point & n'enſeignent » point autre choſe, de même que celles » qui ſont en Eſpagne, celles qui ſont » parmi les Celtes, ou dans l'Orient ou en » Egypte, ou dans l'Afrique, &c«. L'argu-

Digitized by Google

ment de S. Irenée contre les Hérétiques n'auroit-il pas été illuſoire s'il n'y avoit point eu d'Egliſes établies dans les Gaules, dans la Germanie, dans l'Eſpagne, s'il n'y avoit eu que quelques Chrétiens difficiles à découvrir ?

4°. Tertullien dit dans ſon livre contre les Juifs, que tous les peuples ont cru en Jeſus-Chriſt, les Parthes, les Perſes, les Medes, les Arméniens, les Aſiatiques, les Afriquains, les divers peuples de la Getulie; pluſieurs cantons de la Mauritanie, les Eſpagnols, différentes nations des Gaules, quelques endroits de la Bretagne inacceſſibles aux Romains, les Sarmates, les Daces, les Germains ou Allemands, les Scytes & pluſieurs autres nations, provinces & iſles qui nous ſont, dit-il, inconnues.

5°. Euſebe, Liv. II de ſon hiſtoire, chap. II, dit que Dieu permit que Tibere menaçât les accuſateurs des Chrétiens, afin que la connoiſſance de l'Evangile ſe répandît par tout le monde, ſelon ces paroles : *in omnem terram exivit ſonus eorum.*

Il dit encore à l'occaſion de la Lettre de l'Egliſe de Vienne qu'il a inſérée dans le cinquiéme livre de ſon hiſtoire, ch. II; qu'on peut juger par les martyrs de ces deux villes (Vienne & Lyon) quelle fut la

Digitized by Google

perſécution dans les autres provinces.

Enfin il fait mention dans ſon hiſtoire d'un concile des Gaules tenu par S. Irenée, au ſujet de la queſtion de la Pâque.

6°. Lactance, dans ſon ouvrage de la mort des perſécuteurs, chap. III, dit qu'après la mort de Domitien, l'Egliſe s'étendit d'orient en occident, enſorte qu'il n'y avoit aucun lieu ſur la terre où la foi n'eût pénétré.

7°. S. Hilaire, ſur le Pſeaume 66, dit que la prédication de la foi ſe fit promptement & rapidement par toute la terre. Il ajoute que l'Evangile a dû être prêché par tout avant la deſtruction de Jeruſalem.

8°. S. Epiphane dit que S. Luc a prêché dans la Dalmatie, dans la Macédoine, & ſur tout dans les Gaules.

9°. Le même S. Epiphane, Euſebe & Théodoret, dans ſes commentaires ſur S. Paul, aſſurent que S. Paul envoya ſon diſciple Creſcent dans les Gaules, & que l'on doit lire dans S. Paul, Creſcent en Gaule & non pas en Galatie. Voici les paroles d'Euſebe, Liv. III de ſon hiſtoire, chap 4. *Ex reliquis ſancti Pauli comitibus Creſcens fuit ab eo miſſus in Gallias.*

10°. Oroſe dit que Neron étendit la perſécution dans toutes les provinces : *primus Nero Chriſtianos ſuppliciis, ac per omnes*

Digitized by Google

provincias, pari persecutione excruciari imperavit; ce qui fait voir que la religion chrétienne étoit dès ce tems établie dans toutes les provinces. Il dit aussi que Jérusalem ne devoit pas être détruite avant que l'Evangile fut prêché par toute la terre.

Telles sont les autorités qui déterminent nos adversaires à conclure que le Christianisme étoit établi dans les Gaules avant le troisiéme siécle, & qu'il y avoit par conséquent des Eglises fondées dans toutes les provinces.

Nous avouons volontiers que le nom de Jesus-Christ étoit connu dans toutes les nations dont parlent ces auteurs; c'est-à-dire qu'il y avoit plusieurs Chrétiens répandus parmi ces peuples, & même dans les Gaules. Mais ces témoignages ne prouvent pas qu'il y ait eu des Eglises fondées & des Evêques établis dans tous ces lieux. Il s'agit cependant ici de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules, par l'érection des siéges Episcopaux. Ces auteurs ont parlé dans le sens de l'Apôtre S. Paul, écrivant aux Romains, ch. 10. ℣. 18. *Numquid non audierunt, & quidem in omnem terram exivit sonus eorum, & in fines orbis terræ verba eorum.* Et plus bas, *fides vestra annuntiatur in universo mundo.* Ils ont voulu

faire entendre que pendant la vie même des Apôtres, la foi chrétienne avoit fait de ſi grands progrès qu'elle avoit déja pénétré dans un grand nombre de provinces : mais ces paſſages qui ne font mention de l'établiſſement d'aucune Egliſe, ne peuvent détruire des faits expoſés par un auteur tel que Grégoire de Tours. S. Auguſtin convient que la foi n'avoit été annoncée que de ſon tems à diverſes nations de l'Afrique, qu'il y en avoit même où elle n'avoit pas encore été prêchée. Origene, dans ſon traité ſur S. Matthieu, parlant des Bretons, des Allemands qui ſont autour de l'océan, des Daces, des Sarmates & des Scytes, dit que pluſieurs d'entr'eux n'ont point encore entendu parler de l'Evangile. On ne peut donc rien conclure contre nous de tous ces témoignages ; mais pour en rendre la réfutation plus ſenſible, nous les diſcuterons dans un examen particulier.

1°. S. Juſtin ne dit pas qu'il y eut des Egliſes établies par toute la terre ; nous dirons volontiers avec lui, qu'il y avoit dans les Gaules, comme par tout ailleurs, des Chrétiens qui adreſſoient leurs prieres à Dieu par Jeſus-Chriſt, ſur tout au milieu du ſecond ſiécle, lorſqu'il y avoit déja des Egliſes formées à Lyon & à Vienne.

Digitized by Google

2°. Bardesane a dit avec raison que les Chrétiens qui se trouvoient de son tems dans les Gaules ne violoient pas l'honnêteté des mariages ; la loi évangélique leur avoit appris à respecter ce Sacrement. Ce passage prouve bien qu'il y avoit des Chrétiens répandus dans les Gaules, mais il ne prouve pas qu'il y ait eu des Eglises. Si Bardesane en avoit quelques-unes en vûe, celles de Lyon & de Vienne qui avoient été fondées avant l'Empire de Marc-Aurele sous lequel il vivoit, suffisoient pour justifier son expression ; la lettre de ces deux Eglises à celles d'Asie & de Phrygie, rapportée par Eusebe au cinquiéme Livre de son histoire, le prouve incontestablement.

3°. Le passage de S. Irenée prouve seulement qu'il y avoit de son tems quelques Eglises dans la Gaule Celtique. Il étoit lui-même Evêque dans cette partie de la Gaule, & nous ne ferions pas difficulté d'en reconnoître quelqu'autre avec lui. Son argument n'est point illusoire, il combat parfaitement les Hérétiques, & soutient contre eux la vérité, en faisant voir que la foi des Apôtres se conservoit dans toute l'Eglise Catholique, & que les Chrétiens répandus dans les Gaules, dans les Espagnes, &c. avoient la même foi que

Digitized by Google

les Egliſes établies en orient ; mais ce n'eſt pas une conſéquence néceſſaire qu'il y eut quantité d'Egliſes fondées dans tous ces lieux.

4°. Tertullien dit qu'on croyoit en Jeſus-Chriſt dans les différentes nations des Gaules. Nous ne le nions pas ; mais il nous ſuffit que ce paſſage ne prouve pas qu'il y ait eu des Egliſes fondées. Tertullien pouvoit même avoir en vûe les différentes provinces de la Gaule Ciſalpine, & quelques-unes de la Gaule Tranſalpine. Nous convenons qu'il y avoit des Egliſes dans l'une & dans l'autre, mais elles étoient en petit nombre dans la Gaule Tranſalpine. D'ailleurs l'énumération que fait Tertullien dans cet endroit, eſt exagerée ; après avoir parlé des trois parties du monde, déſigné la plûpart de leurs provinces, il ajoute une infinité de nations cachées, de provinces & d'iſles qu'il ne connoît pas, & dont il ne peut faire mention. Si ces nations, ces provinces & ces iſles lui étoient inconnues, comment pouvoit-il aſſurer qu'elles avoient reçu l'Evangile ?

5°. Euſebe ne parle que de la prédication des Apôtres répandue par tout le monde, & ne dit rien qui détermine la fondation de quelques Egliſes dans les Gaules. De plus, cet auteur n'a vêcu qu'à

Digitized by Google

la fin du troiſiéme & au commencement du quatriéme ſiécle. Il dit bien ſouvent des choſes à la louange de la religion chrétienne, qui ne conviennent qu'au tems où il écrivoit.

La réflexion qu'il fait à l'occaſion de Vienne & de Lyon ne regarde pas les provinces des Gaules, mais les autres provinces de l'Empire où la perſécution s'étendit. Les martyrs de ces deux villes ne furent ſi célébres que parce qu'il n'y en eut point de ſemblables dans les autres parties de la Gaule. René Ouvard a tort de dire que ſans Euſebe nous ne connoîtrions pas plus ces martyrs que ceux des autres villes que nous ignorons. Nous ignorons ceux des autres villes, parce qu'il n'y en a point eu, & nous connoîtrions, ſans Euſebe, ceux de Lyon & de Vienne, puiſque l'on y fait voir encore aujourd'hui les lieux même où ils ont été martyriſés, & que l'on y conſerve leur mémoire.

Par rapport au Concile de Lyon ſous S. Irenée, qu'on prétend avoir été compoſé de tous les Evêques des Gaules, ce n'eſt qu'un décret de S. Irenée au nom des Egliſes paroiſſiales qu'il gouvernoit comme Evêque, c'eſt-à-dire un décret ſynodal de ſon Diocèſe; cela ſe prouve par Euſebe même. Cet Auteur, parlant de la queſ-

Digitized by Google

tion de la Pâque & des Conciles qui furent tenus à ce ſujet (*), a ſoin de marquer que dans les Conciles de Rome, de Paleſtine, du Pont, &c. le décret fut rendu par les Evêques, auxquels préſidoit Victor à Rome, Théophile de Céſarée en Paleſtine, Palmas à Pont, &c. mais lorſqu'il fait mention du décret de S. Irenée, il dit ſeulement, décret ou épître des Egliſes de la Gaule, dont Irenée étoit Evêque, & qu'il gouvernoit comme Evêque.

6°. Lactance parle comme les autres d'une maniere trop générale pour en conclure l'établiſſement des Egliſes dans toutes les Gaules. La religion étoit étendue par tout; mais elle n'avoit d'éclat que dans les endroits où il y avoit des ſiéges épiſcopaux.

7°. S. Hilaire parle en général de la prédication des Apôtres; & lorſqu'il dit que l'Evangile devoit être annoncé par tout avant la deſtruction de Jéruſalem, il entend que les Apôtres ſe partageroient dans toutes les parties du monde, comme ils ſe ſont en effet partagés; que Jeſus-Chriſt ſeroit connu par tout, comme il l'a été. Il eſt aiſé de faire connoître que par rapport à Poitiers, dont S. Hilaire étoit Evêque, il n'y a point de ſiége épiſcopal avant le troiſiéme ſiécle, puiſque Victorin, pre-

(*) *Lib. 5°. Hiſt. Eccleſ. cap. 23.*

Digitized by Google

mier Evêque de Poitiers, a ſouffert le martyre ſous l'Empereur Dioclétien.

8°. Pour détruire l'objection tirée de S. Epiphane, nous remarquerons d'abord que ce Saint peut avoir entendu par le mot de Gaule, la Galatie, qui tire ſon origine de la Gaule. Mais ſi le paſſage de S. Epiphane eſt pris dans le ſens que nos adverſaires lui donnent, il ſe trouve contredit par pluſieurs Auteurs d'un plus grand poids. S. Jerôme, dans ſa préface des Commentaires ſur S. Mathieu, & Nicéphore, liv. 2. hiſt. ch. 43. témoignent que S. Luc a prêché en Achaïe & en Béotie, & ne parlent point de la Gaule. Innocent I, qui devoit être mieux inſtruit de ces faits qu'Epiphane qui vivoit dans l'iſle de Chypre, nous fait connoître dans la lettre à Decentius, que S. Luc ni aucun Apôtre n'ont prêché dans les Gaules. *Manifeſtum eſt in omnem Italiam, Gallias, Hiſpanias, Africam, atque Siciliam, inſulaſque inter jacentes, nullum inſtituiſſe Eccleſias, niſi eos quos venerabilis Apoſtolus Petrus, aut ejus ſucceſſores, conſtituerint Sacerdotes, aut legant ſi in iis provinciis alius Apoſtolorum invenitur, aut legitur docuiſſe.* On ne doit pas cependant conclure que S. Pierre a envoyé des Miſſionnaires dans les Gaules. Ce paſſage ſe concilie avec le ſentiment que nous

embraſſons, en diſant que S. Pierre a pu envoyer des Diſciples pour prêcher la foi en Italie & en Sicile, & que ſes ſucceſſeurs en ont envoyé dans les Gaules ſous Déce.

Il eſt probable que c'eſt en Galatie où S. Paul envoya S. Luc, pour préſerver les Galates des calomnies que débitoient contre lui certains faux apôtres qui ſe diſoient envoyés par S. Pierre & par S. Jacques. Mais quand il ſeroit vrai que S. Luc ou quelqu'autre Apôtre eût prêché dans les Gaules, il ne s'enſuivroit pas qu'il y eut eu auſſi-tôt des Egliſes établies; nous n'en voyons aucune qui les reconnoiſſe pour fondateurs.

9°. Les autorités qu'on apporte pour lire *Creſcens in Gallias*, ne doivent point l'emporter ſur celle de S. Jerôme, le plus habile interpréte de l'Ecriture, de S. Chryſoſtôme, de S. Ambroiſe, de preſque tous les autres Peres, du Concile de Trente & de l'Egliſe entiere, qui a approuvé la vulgate, ſuivant laquelle Creſcent alla dans la Galatie & non dans les Gaules, *Creſcens in Galatiam*: ce qui fait que nos adverſaires même, comme René Ouvard, ſont contraints d'avouer qu'Euſebe & les autres ont mal lu & mal entendu ce paſſage de S. Paul. De plus cet endroit d'Euſebe a été corrompu; nous en tirons la preuve de

Digitized by Google

ce qu'Euſebe citant le paſſage de l'Apôtre, met *in Galatiam*, & non pas *in Gallias*; c'eſt ainſi que Rufin l'a traduit, & qu'il eſt cité par Hilduin, Abbé de S. Denis, dans ſa lettre à l'Empereur Louis : *legitur in eadem eccleſiaſtica hiſtoria, lib. 3. cap. 4. Memoratur autem ex comitibus Pauli, Creſcens quidem ad Galatas eſſe profectus.* C'eſt ce qui détermina Chriſtophorſone à remettre à la marge d'Euſebe, *in Galatiam, non in Gallias*, ſelon un manuſcrit qu'il avoit en main. Rufin a été enſuite corrompu comme Euſebe. On peut dire la même choſe de Sophrone & de la chronique d'Alexandrie, d'autant plus que l'un & l'autre diſent que Creſcent eſt mort dans les Gaules, contre le ſentiment de tous les Auteurs, qui conviennent qu'il eſt mort en Galatie. Adon & Uſuard qui le font venir dans les Gaules convertir un grand nombre d'idolâtres, & enſuite retourner en Galatie où il avoit été d'abord deſtiné par S. Paul, forment un témoignage très-ſuſpect. Il n'étoit pas vraiſemblable que Creſcent, envoyé en Galatie par S. Paul, qui étoit ſur la fin de ſa vie, allât d'abord dans les Gaules, y demeurât aſſez long-tems pour faire bien des converſions & y établir des Egliſes, & les quittât enſuite pour aller à ſa deſtination.

Digitized by Google

M. Delaunoy fait une longue énumération de martyroges, tant imprimés que manuscrits, qui tous font mention de Crescent envoyé dans la Galatie, & non pas dans les Gaules. Nous ne répéterons point ce qu'il en a dit ; mais il paroît certain que Crescent de Vienne est différent de celui dont parle S. Paul. Il a été envoyé à Vienne par le Saint Siége, vers le milieu du second siécle. Un martyrologe manuscrit dont se servoient des Freres mendians de Genêve avant que le Calvinisme eut perverti cette ville, s'exprime ainsi : le 27 Juin, *apud Galatiam Sancti Crescentis Episcopi, discipuli Pauli Apostoli.* Et après plusieurs autres Saints, *apud Viennam, Sancti Crescentis ejusdem urbis Episcopi.* On fait la fête de celui-ci le 29 Décembre : il est différent du disciple de S. Paul qui fut martyrisé le 27 Juin dans l'Asie mineure, sous Trajan. Le martyrologe romain suppose que c'est le même Crescent, disciple de S. Paul ; mais c'est une erreur, puisque l'un est mort en Galatie, & l'autre à Vienne.

10°. Orose, en disant que la persécution de Neron s'est étendue dans toutes les provinces, entend celles où le Christianisme étoit professé, & non par toutes les provinces de l'Empire. Tacite, Tertullien & Eusebe nous assurent que ce fut à Rome où

Digitized by Google

cette persécution éclata contre les Chrétiens. Ces Auteurs bien antérieurs à Oroſe, forment un témoignage plus certain. Ce qu'Oroſe dit de la persécution de Domitien, eſt contredit de même par ces trois Auteurs, & par Hégéſippe. Cette persécution, ſelon eux, ne fut pas violente.

Il eſt aiſé de conclure de cette diſſertation, que c'eſt aux travaux des ſept Evêques, envoyés ſous le Conſulat de Déce, que la religion chrétienne doit ſon établiſſement dans les Gaules, & que la plus grande partie des Egliſes de nos provinces n'a été établie qu'après le milieu du troiſiéme ſiécle; par conſéquent l'Egliſe d'Orléans n'a pu être fondée qu'après ce tems, par quelque diſciple des Evêques ou quelqu'autre miſſionnaire envoyé par le Saint Siége. S. Euverte qui a tenu le ſiége à Orleans dans le quatriéme ſiécle, eſt le premier Evêque connu; c'eſt probablement ce qui a engagé cette Egliſe à reconnoître dans la Meſſe qu'elle célébre en ſon honneur, que c'eſt de lui qu'elle a reçu la connoiſſance du vrai Dieu.

Par un des membres de la Société littéraire d'Orleans.

Digitized by Google

EPITRE à M.....

POurquoi donc, cher ..... dans le ſiécle où nous ſommes,
Voit-on régner ſi peu le bon goût chez les hommes ?
D'où naît dans les eſprits cette ſtérilité ?
Ne conſacre-t-on plus qu'à la frivolité
Les talens précieux qu'on reçut en partage ?
Quoi ! loin de profiter d'un ſi rare avantage,
Loin de fuir les écarts de nos jeunes Auteurs,
Nous oſons ſottement en être admirateurs ?
Eh ! comment corriger leurs Muſes inſenſées,
Si nous leur déguiſons nos goûts & nos penſées ?
Si toujours ſouriant à leurs productions,
Loin de les condamner nous leur applaudiſſons ?
On ſe plaint des fadeurs de nos piéces nouvelles,
De l'ennuyeux jargon de nos minces cervelles ;
Le Théâtre eſt tombé dans un délire affreux,
On n'y veut plus ſouffrir que le ton langoureux :
Pour achever enfin de peindre nôtre ſcene,
On pleure chez Thalie, on rit chez Melpomene.
Pourquoi, vils complaiſans, encenſiez-vous leurs vers ?
Pouvez-vous les blâmer ? vous les avez ſoufferts.
Diſons mieux, nous avons trop d'eſprit en partage,

Digitized by Google

Chacun impunément en prodigue l'uſage ;
Et l'on atteint à peine à l'âge de raiſon
Qu'à tel prix que ce ſoit on veut ſe faire un nom.
Que cherchant à cueillir le doux fruit de vos veilles,
Auteurs, vous aſpiriez aux honneurs des Corneilles ;
Je ne blâmerai point un ſi noble déſir,
L'eſprit comme le cœur ne peut trop s'embellir ;
Mais ſoyez les premiers à vous rendre juſtice ;
Renoncez hautement ces enfans du caprice,
Qui produits par l'erreur & la ſtupidité,
Vous feront mépriſer de la poſterité.

Cher Boileau, tu n'es plus : de ce ſiécle fertile
La Muſe condamnant le jargon & le ſtyle,
N'eut jamais pû ſouffrir qu'on ſe fût écarté
De la ſimple nature & de la vérité ;
Et lançant contre nous le fiel de la ſatyre,
Tu nous eus conſervé notre genre d'écrire.
Que ne puis-je aujourd'hui, jaloux de tes travaux,
Immoler à ton nom tant d'indignes rivaux ?
Que ne puis-je, échauffé du feu de ton génie,
Tranſmettre à nos Auteurs cette même harmonie,
Cet art heureux enfin digne des immortels,
Qui t'eut dû mériter un temple & des autels.

Dira-t-on qu'à nos vœux le ciel eſt plus avare,
Et qu'il nous a privé d'un génie auſſi rare ?

Digitized by Google

Que nos peres ont mis les Muſes au tombeau,
Qu'on ne peut de leurs jours rallumer le flambeau?
Dans nos cœurs prévenus depuis long-tems gliſſée,
Cette erreur n'en peut-elle être enfin effacée?
Corneille eut avant lui des Hardis, des Rotrous,
Corneille cependant les a ſurpaſſé tous.
Rivaux de ſes talens & jaloux de ſa gloire,
Sur ſes traces marchons au temple de Mémoire;
Et briguant un honneur juſtement mérité,
Frayons-nous un chemin à l'immortalité.
Mais ce ne ſera point en prenant pour modeles
Ces Auteurs de nos jours (écrivains infideles,
Qui des fadeurs de l'art empruntent leurs beautés)
Que nous pourrons trouver de pareilles clartés;
Puiſons nos ſentimens au ſein de la nature,
C'eſt pour aller au cœur la route la plus ſûre;
L'art ſous de faux attraits, des dehors ſpécieux,
Peut éblouir un tems & faſciner les yeux;
Mais on revient bientôt de cette erreur groſſiere,
Nos regards tôt ou tard s'ouvrent à la lumiére;
La raiſon dans nos cœurs rallume ſon flambeau,
Et l'art s'évanouit à cet éclat nouveau.
Tel eſt de nos Auteurs le deſtin ordinaire;
Leurs écrits ont un tems le bonheur de nous plaire:
Cherche-t-on un moment à les approfondir?
Le maſque tombe alors, on ceſſe d'applaudir.

Digitized by Google

Soyons donc moins surpris de voir si peu d'ouvrages
Dignes de notre encens, mériter nos suffrages.
Qu'un Auteur dépouillant sa sotte vanité,
Emprunte ses couleurs de l'ingénuité;
Au lieu de ce vernis de bonne compagnie,
Qu'on admire par-tout le feu de son génie;
Que de Thalie enfin embellissant les traits,
Il cesse de croquer d'insipides portraits;
Il verra, méprisant une brigue expirante,
Couverte de lauriers, sa Muse triomphante.
Mais, hélas! vains projets: eh! comment après tout
Espérer de jamais extirper ce faux goût?
Aux maux invétérés il est peu de remede,
Cher..... & malgré l'ardeur qui me possede,
Malgré tous mes efforts, mes desirs & mes soins,
Sans réformer le style on n'écrira pas moins.
Que diriez-vous du siécle, ô Racine! ô Moliere!
Si le destin jaloux vous rouvrant la paupiere,
Nos fadaises s'offroient à vos regards surpris?
Verriez-vous, sans frémir, nos modernes esprits
Préférer aux beautés de vos écrits solides,
. . . . . .
. . . . . chef-d'œuvres de nos jours,
Qu'en dépit du bon sens on reverra toujours;
Les voilà cependant, vils rebuts du théâtre,
Ces ouvrages vantés dont on est idolâtre.

Digitized by Google

Quels travers ! juſte ciel ! dans un coupable oubli
Le bon goût pour jamais eſt donc enſeveli ?
Rien ne peut l'arracher à ces écarts funeſtes.
Que dis je, cher .... Ah ! puiſque tu nous reſtes,
Nous allons recouvrer ce précieux thréſor,
Le bon goût parmi nous pourra renaître encor.
Ennemi déclaré de nos ſottes manies,
De tes ſçavans écrits éclaire nos génies,
Le Public revenu de ſes préventions,
Sçaura rendre juſtice à tes productions :
Déja même, déja certain de ta victoire,
Il t'apprête une place au temple de Mémoire.
Heureux, ſi ménageant ce triomphe éclatant
Je puis t'y voir cueillir la palme qui t'attend.

Lemonnier.

DIALOGUE.

MICHEL ANGE, RAPHAEL D'URBIN.

RAPHAEL D'URBIN.

POurquoi preniez-vous tant de ſoins & de ſi exactes précautions pour m'interdire la vûe de vos ouvrages, & ſpécialement de cette grande peinture du Jugement que vous faiſiez pour le Pape ?

Digitized by Google

MICHEL ANGE.

J'avois vû de vos tableaux, & je prévoyois de ce qu'opéreroit dans vous le spectacle des miens. Ce que je craignois ne manqua pas d'arriver : il ne fut pas nécessaire de me dire que mes précautions avoient été inutiles ; je le connus bientôt dans les ouvrages que vous fites après que vous eûtes examiné les miens.

RAPHAEL D'URBIN.

Votre crainte paroissoit encore bien peu fondée.

MICHEL ANGE.

Je découvrois dans votre maniere, quoique encore séche, & un peu dans le goût de votre maître, un air sublime, une beauté naturelle, les traits d'un génie supérieur ; enfin à travers le disciple de Perugin, je voyois prêt à éclore un rival redoutable, & le plus grand Peintre depuis Appelles.

RAPHAEL D'URBIN.

Quand on a pour les beaux arts une passion aussi vive & aussi ardente que celle que vous aviez pour eux, ne doit-on pas être charmé de voir paroître des génies

Digitized by Google

qui les honorent par des travaux heureux ?

MICHEL ANGE.

Je voyois avec plaisir des Artistes contribuer, par leur goût & par leurs travaux, à la perfection des Arts ; de beaux ouvrages étoient pour moi un spectacle charmant, mais les vôtres me faisoient trembler.

RAPHAEL D'URBIN.

Mes ouvrages avoient encore bien des défauts, & je n'étois pas parvenu à cette perfection qui fit ensuite ma réputation.

MICHEL ANGE.

Vous y étiez déja parvenu à mes yeux ; pour les grands maîtres un tel avenir est aussi certain que le present.

RAPHAEL D'URBIN.

Mais vous étiez le premier & le plus zélé à faire l'éloge de Praxitele & de Phidias, & des anciens, dont vous admiriez avec tant de vivacité les précieux ouvrages.

MICHEL ANGE.

Il y a bien de la différence ; les anciens

Digitized by Google

ſont trop éloignés de nous, leur fortune eſt faite, je ne craignois point qu'ils me ſupplantaſſent. De quelque profeſſion que l'on ſoit, on reſſent toujours que l'on eſt homme; c'eſt ce qui me faiſoit redouter ces rapides progrès que j'appercevois dans vos ouvrages. J'étois en réputation du plus habile; il eſt bien fâcheux de deſcendre, il l'eſt beaucoup moins de ne pas s'élever; le premier coûte trop à la vanité; je vous avoue ſincerement mon foible. Mais vous, n'avez-vous jamais été que Peintre? votre maniere, votre goût déceloient un cœur porté à l'amour. Tous les hommes ſont peintres à cet égard; ils ſe peignent dans leurs ouvrages. Le caractere de mes peintures étoit moins le leur que le mien; ſombre, fier, méditatif, un peu vain même, ſi vous voulez, je ne me flate point; je ſuis Peintre juſques chez Pluton.

RAPHAEL D'URBIN.

Je ne diſconviens point qu'une certaine tendreſſe, une douceur de caractere ne ſoit ce qui a donné en quelque façon le plus de beauté à mes ouvrages; mais l'amour eſt une paſſion ſi univerſelle, ſi générale, que je ne le juge pas propre à faire un caractere diſtinct.

Digitized by Google

MICHEL ANGE.

J'avoue avec vous qu'il n'eſt perſonne qui ne ſoit homme, un peu plus ou moins ſur le chapitre de l'amour.

RAPHAEL D'URBIN.

Quoique porté à l'amour, je l'ai cependant traité aſſez ſans façon; une autre paſſion s'étoit emparée de mon cœur. J'étois aimé du Souverain Pontife, ami de quelques Cardinaux; leur ſort m'avoit charmé, enfin le chapeau rouge m'avoit donné dans la vûe.

MICHEL ANGE.

Je vous entends; votre réputation, la ſupériorité de vos talens ne vous flatoient que ſous le point de vûe qui vous les repréſentoit comme un moyen pour parvenir à l'objet de votre ambition.

RAPHAEL D'URBIN.

J'aimois la peinture autant que pouvoit l'aimer un homme à qui elle avoit coûté tant de peines & de travail, & qui y réuſſiſſoit avec autant de ſupériorité que je peux me flater d'y avoir réuſſi; c'eſt bien en dire aſſez. Car avec quelle ardeur & avec quelle complaiſance ne chériſſons-nous

Digitized by Google

nous pas les choſes par leſquelles nous ſommes diſtingués, les arts les ſciences, les qualités qui nous ont fait une réputation brillante ? La dignité à laquelle j'aſpirois ne m'ôtoit rien de ma réputation & de mes talens, elle ne faiſoit qu'ajoûter au vain honneur & au plaiſir, entre nous, aſſez frivole d'un Virtuoſe, la réalité de l'éminence.

MICHEL ANGE.

Ainſi c'eſt donc une chimere de s'imaginer que l'amour des beaux arts & des ſciences ſoit l'unique paſſion du cœur de l'homme : il peut bien arriver qu'il éclate d'avantage, qu'il paroiſſe effacer toutes les autres paſſions ; ce n'eſt jamais qu'un amuſement de l'eſprit dont le cœur n'eſt point la dupe : on a beau faire, il en faut toujours revenir à l'humanité, c'eſt-à-dire aux foibleſſes.

J. C. Thiolliere,
Curé en Saintonge.

Digitized by Google

EPITRE A THÉMIRE.

Par M. Ducaſſe, de Tonneins.

QUe ſéduit par l'attrait du vice,
De plein gré l'homme s'abrutiſſe
Juſqu'à le ſuivre obſtinément,
C'eſt un grand mal aſſurément.
Il m'oppoſe en vain ſa foibleſſe,
Et le feu du tempérament;
Mon cœur qui pour lui s'intéreſſe,
Fait des vœux pour qu'il reconnoiſſe
L'excès de ſon égarement,
Et que déplorant ſon yvreſſe,
Il ſe redonne à la ſageſſe.
Pour honteux que ſoit ſon penchant,
Il faut convenir cependant
Qu'il prend au moins dans la nature;
Mais que ſortant du naturel,
Ce foible & frivole mortel,
Contre qui le bon ſens murmure,
Devienne impertinent & fat,
Et ridicule par état,
Et que ce ſoit là ſon idole,
Oui, voilà ce qui me déſole.
Faux écart de l'eſprit humain,
Que la raiſon & la ſatire
Combattirent toujours en vain,

Digitized by Google

Qui pourra jamais te réduire ?
Toujours conſtans dans leur délire,
Les fous iront toujours leur train.
Cependant raiſonnons, Thémire.
Eſt-ce donc le plus grand des maux
Que dans le monde il ſoit des ſots,
Des étourdis, des ridicules ?
Les beaux jours ont leurs crépuſcules,
Les beaux jours n'en ſont pas moins beaux.
Ce fanfaron, de qui l'audace
Vous étourdit à ſe prôner,
Qui brave juſqu'au déguaîner,
D'une maniere indigne & baſſe,
En tremblant implore ſa grace,
Et tombe aux pieds de ſon vainqueur,
N'uſurpera jamais la place
De la véritable valeur.
Idolâtre de ſa figure,
Ce petit-maître évaporé,
Petit rien, freluquet doré,
Qui pour mérite a ſa parure ;
Qui toujours changeant de maintien,
Léger, inconſtant & frivole,
Chante, rit, ſaute, capriole,
Parle ſans ceſſe, & ne dit rien ;
Loin de capter ma bienveillance,
M'attache par la complaiſance,
A ce jeune homme intéreſſant,
Qui ſe parant par bienſéance,

Digitized by Google

Plaît & figure décemment ;
Qui ſentant le prix du ſilence,
Quoique d'un eſprit amuſant,
Parle à ſon tour, ſans pétulance,
Parle peu, mais conſéquemment.

Cette Iris à mine diſcrete,
Moitié prude, moitié coquette,
Qui ne met ni mouches ni fard,
Mais qui fait durer ſa toilette
Pour attraper le fin de l'art
Dans la recherche étudiée
D'une parure négligée ;
Qui d'un terme, à peine indiſcret ;
Dans le public ſe ſcandaliſe,
Mais qui revient & s'humaniſe
Dans un duo vif & ſecret ;
Ne fait que redoubler mon zéle
En faveur de cette beauté,
Dont l'enjoument & la gaité
Sont nivelés ſur le modéle
D'une décente liberté ;
Qui des apprêts de ſa coiffure
Et du détail de ſa parure
Ne ſe fait qu'un amuſement,
Et qu'on voit être conſtamment
Badine ſans coquetterie,
Modeſte ſans affeterie,
Vertueuſe par ſentiment.

Muni d'une ame volatile,

Digitized by Google

Ce mortel toujours agité,
Qui vers la ſingularité
Sentant une pente facile,
Monte l'amuſant & l'utile
Au ton de la frivolité ;
Fait à mon ſens, dans ſa manie,
Le contraſte & l'apologie
De cet eſprit juſte, éclairé,
Qui, l'arbitre de ſon génie,
Sçait être toujours à ſon gré,
Frivole, aiſé près d'Emilie,
Par-tout ailleurs ſolide & vrai.
Chloé, de mille attraits pourvûe,
Brille & ſéduit par leur éclat.
Dieux ! quel teint ! le beau point de vûe !
En ſeroit-il qui l'égalât ?
Sous cette figure adorable,
Que Chloé ſeroit redoutable
Au cœur le plus indifférent !
Mais vouée à l'impertinence,
Un certain air de ſuffiſance
La ſuit par tout, & cependant,
Sans goût & ſans diſcernement,
Toujours prompte à l'inconſéquence,
Elle parle comme elle penſe,
Et penſe très-étourdiment.
L'eſprit tourné vers l'inconſtance,
Le caprice eſt ſon élément ;
Sans aſſiette & ſans contenance,

Digitized by Google

Elle rit juſqu'à l'indécence,
Et minaude éternellement.

Jeune beauté, chere Silvie,
Dont les graces forment les traits,
Vous que ne guiderent jamais
Le caprice ou la fantaiſie;
Vous dont le mérite réel,
Un heureux & beau naturel,
Et les charmes de la ſaillie;
Vous dont le gracieux maintien,
L'aimable & charmant entretien,
L'air prévenant, la modeſtie,
Forment un tableau, dont le prix
Sera reſpecté par l'envie,
Regnez ſur notre ame attendrie;
Chloé n'aura que nos mépris.

Tous ces ridicules comiques
Que je viens de tracer pour toi,
Rien moins que dangereux en ſoi,
Quoique ſouvent épidémiques;
Ni cent autres de même aloi
Que je pourrois peindre en détrempe,
Ami, ne font point impreſſion
Sur les eſprits de bonne trempe.
Ce que l'on prête d'attention
Aux progrès de leur tablature,
Sans nous mener à l'illuſion,
Sans être un ſujet de cenſure,
Nous déride, & nous divertit;

Digitized by Google

Et pour un ſage qui murmure,
Le reſte s'en amuſe, & rit.
Lorſque les mœurs n'ont rien à craindre
Des travers de l'eſprit humain,
On peut, comme l'Abderitain,
Rire des fous ſans ſe contraindre.
Themire, adieu; juſqu'à demain.

Diſcours qui a remporté le prix à l'Académie royale des Sciences & Beaux Arts de Pau, en l'année 1754, ſur ce ſujet: Si la multiplicité des Ouvrages en tout genre eſt plus utile que nuiſible aux progrès des Sciences & des Belles-Lettres. *Par le Pere Torné, Prêtre de la Doctrine Chrétienne.*

IL s'eſt élevé depuis long-temps un cri général contre la multiplicité des ouvrages en tout genre. On a crû voir dans cette abondance un obſtacle aux progrès des ſciences, & le commencement de la décadence des Lettres. Cette accuſation paroît d'abord légitime dans toute ſon étendue; les motifs en ſont ſéduiſans. Ne craignons pas de ſoumettre à l'examen, & de modifier, s'il le faut, ce jugement preſque univerſel, mais précipité. Les

Digitized by Google

Sçavans ont leurs préjugés comme le peuple.

Faut-il donc, à l'exemple des plus sévères critiques, réprouver tout ce qui n'eſt pas marqué au coin du génie ? ou, convaincus que les richeſſes littéraires augmentent avec le nombre des livres, aurons-nous l'indulgence d'accueillir favorablement les plus foibles eſſais de l'eſprit humain ?

Ne confondons pas les intérêts des ſciences avec les intérêts des belles lettres. Quelquefois réunies par le ſecours mutuel qu'elles ſe prêtent, mais toujours différentes par leur objet & par les talens qu'elles exigent, doivent-elles également leurs progrès ou leur décadence à la multitude des Auteurs ?

Pour fixer nos idées ſur ce point, ayons recours à la diſcuſſion : il ſera aiſé de nous convaincre que la multiplicité des ouvrages eſt plus utile que nuiſible aux ſciences, & plus nuiſible qu'utile aux belles lettres.

Première Partie.

Les ſciences ſont comme un vaſte édifice, dont la conſtruction demande toute la durée des ſiécles, & un nombre infini d'ouvriers dans tous les genres. La plûpart emploient toute la vie à y poſer une pierre ;

Digitized by Google

& ce ſuccès, quoiqu'à peine ſenſible, eſt pour le Sçavant un fruit glorieux de ſes veilles. Que d'artiſtes ne faut-il pas pour ſuffire au nombre & à la diverſité des ouvrages !

Arrêtons-nous à conſidérer l'analyſe du corps immenſe que forment les connoiſſances humaines. L'arbre encyclopédique, deſſiné de nos jours par des mains ſçavantes, n'eſt-il pas un tronc prodigieux d'où s'élevent mille branches différentes (*a*) ? Tous les jours il prend de nouveaux accroiſſemens. De petits rejettons en pouſſent d'autres à leur tour. Une expérience eſt une ſource de phénomènes. Une queſtion fait naître des traités entiers. L'œil curieux du Sçavant découvre des merveilles par-tout où il s'arrête ; il les groſſit, il les crée, ſi j'oſe le dire. Ainſi à l'aide du microſcope une goute de liqueur paroît un monde.

Cependant, ne le diſſimulons pas, le nombre de nos connoiſſances n'eſt rien auprès de celui de nos livres. Notre eſprit a des bornes étroites, & nos bibliothèques ſont immenſes. On ne ſuffiroit pas à lire les volumes qu'a produit une ſcience particulière, une queſtion, & toutes les ſciences ſont encore au berceau.

(*a*) Voyez le ſyſtême figuré des connoiſſances humaines, mis à la tête du premier Tome de l'Encyclopédie.

Digitized by Google

Ne faut-il donc juger du nombre des ouvrages utiles aux progrès des sciences que par celui des découvertes ? Non sans doute. Pour trouver la vérité qui se cache, il faut examiner, discuter, comparer ; mais ce doit être là l'ouvrage d'une infinité d'esprits différens. Les livres sont, si j'ose le dire, autant de creusets où la vérité s'épure de plus en plus. Elle paroît d'abord brute, défigurée, informe ; mais dans les mains de différens Auteurs elle se dégrossit peu à peu. On la voit enfin briller avec cette pureté, cette vive lumière qui lui gagne bientôt les suffrages du monde sçavant.

Qu'il seroit beau de suivre pas à pas les progrès &, pour m'exprimer ainsi, les différens âges d'une même découverte ! Des systèmes souvent hazardés, des expériences quelquefois étrangères & faites dans d'autres vûes, que dis-je ! l'erreur elle-même, la préparent de loin ; on l'entrevoit, mais elle ne se montre que par degrés. Des génies heureux y ont été conduits comme par hazard, & charmés de ce premier succès, ils ne l'ont qu'ébauchée. Il n'appartient qu'à une suite d'Auteurs de l'étendre, de l'approfondir, & d'y appofer enfin le sceau invariable de la démonstration.

Digitized by Google

Si elle a d'abord eu des adverſaires, ſi les Sçavans ſe ſont partagés, la multiplicité des opinions eſt devenue une ſource de lumières. Dans les diſputes littéraires qu'excite une vérité naiſſante, chacun écarte une partie du nuage dont elle eſt enveloppée.

Le commencement de toutes nos recherches n'eſt qu'une tentative imparfaite, & ſouvent ſans ſuccès. Nous ne pouvons arriver à la vérité qu'en nous traînant de vraiſemblance en vraiſemblance. La multiplicité des ouvrages eſt le moyen le plus aſſuré de hâter nos progrès. Faut-il pénétrer dans quelque myſtère de la Phyſique, on ne peut mieux faire que d'accumuler de toutes parts le plus qu'il eſt poſſible d'obſervations & d'expériences. C'eſt ainſi que les plus célèbres Académies de l'Europe épient depuis long-temps la nature, ou la forcent de ſe dévoiler peu à peu. Que de temps & de travaux n'ont pas coûté de foibles connoiſſances !

Si un eſprit créateur fait lui ſeul nombre de découvertes, combien en eſt-il dans ſa route qui lui échappent, & qui ſe dérobent à ſes lumières ? De légères recherches, une conſéquence de plus, les lui auroient dévoilées ; elles ſont réſervées à des Auteurs qui marchent ſur ſes traces, &

Digitized by Google

qui glanent, pour ainſi dire, après lui (*b*).

Un Sçavant eſt-il monté juſques à la cime eſcarpée du rocher aride qu'habitent les ſciences, de quelle utilité ſera-t-il pour le reſte des hommes ? Telle eſt leur condition, qu'il faut leur tempérer l'éclat des ſpéculations ſublimes. Des Auteurs ſubalternes commentent les méditations profondes des Newtons, des Leibnits, & nous les rendent familières. Sans eux les découvertes de ces génies ſupérieurs euſſent été ignorées de la poſtérité : ils ont l'art merveilleux de les mettre dans un jour plus favorable ; ils les abaiſſent à la portée du commun des eſprits, & leur prêtent même des graces qui ſembloient leur être étrangères. Un ſeul ouvrage devient par là comme le père de beaucoup d'autres qui ne ſont pas moins utiles. Les diſciples nous aident à monter comme par degrés juſques au maître.

Suffit-il pour l'intérêt de la vérité, de multiplier nos connoiſſances, ou de les développer & les répandre ? ne faut-il pas

(*b*) Nous avons un exemple tout récent de ce que j'avance, dans le fameux principe de la *moindre action*, heureuſement découvert par M. de Maupertuis. Il avoit échappé à M. Leibnits, qui a fait d'ailleurs ſur la théorie du mouvement & la meſure des forces, de fameuſes découvertes.

Digitized by Google

réfuter les erreurs inséparables de l'humanité ? & que d'erreurs n'ont pas enfanté la précipitation & l'ignorance ? sous quel tas de volumes n'a-t-il pas fallu souvent en étouffer une seule ? La prévention, l'opiniâtreté, l'esprit de parti la soûtenoient contre ses premiers ennemis ; il a fallu l'accabler par le nombre.

On me dira qu'elles se multiplient sans fin avec les livres. Mais le mal ne porte-t-il pas avec lui son reméde ? la multiplicité des ouvrages dissipe avec le temps les erreurs quelle a fait naître. Or découvrir une erreur, n'est-ce pas faire un pas de plus vers la vérité ?

La disette d'Auteurs auroit sans doute épargné beaucoup de mépriſes à l'esprit humain ; mais que de belles connoissances ne lui auroit-elle pas dérobé ! Sans la multiplicité des ouvrages il seroit encore exposé à mille égaremens dont il est revenu ; il seroit en proie à moins d'erreurs, mais plus anciennes, plus invétérées, & il auroit l'ignorance de plus.

Le dirai-je ? les erreurs n'ont pas peu contribué au progrès des sciences. On ne s'assûre souvent du chemin de la vérité, qu'après avoir essayé tous les autres. Un Auteur sage profite des fautes de ceux qui l'ont précédé. Le Pilote s'instruit par

Digitized by Google

l'exemple des naufrages : la connoiſſance des écueils lui apprend à les éviter.

Eſt-ce là l'unique fruit de tant de livres déja oubliés, à qui la pouſſière dont ils ſont couverts n'attire que des mépris ? Connoiſſons-en mieux les avantages. Semblables à des échaffaudages devenus inutiles, mais qui ont ſervi à élever l'édifice, ces écrits abandonnés aujourd'hui, ont contribué à la perfection des ſciences. Qui ne ſçait combien elles ont reçu d'accroiſſement de l'eſprit d'hypothèſe & de conjecture ſi décrié parmi nous ! Eh ! ne lui devons-nous pas la renaiſſance de la Philoſophie ?

Que dirons-nous de cette ſcience qui ſeule en mérite le nom, où l'eſprit eſt toujours guidé par l'évidence ? Graces à la multiplicité des ouvrages, on a peu à peu applani, abrégé le chemin de la vérité ; on a imaginé, on a perfectionné de nouvelles méthodes, qui ont conduit à grands pas les modernes à mille belles découvertes ; on a infiniment varié l'ordre des vérités mathématiques, dont la ſuite forme une longue chaîne. Chaque théorème eſt devenu comme un centre, où l'on aboutit par mille rayons. La diverſité des ouvrages répond enfin à celle des eſprits : le lecteur laborieux peut en raſſembler

Digitized by Google

plusieurs sous ses yeux, pour les faire suppléer à la clarté les uns des autres. C'est en parcourant toutes ces routes différentes, qu'un élève apprendra à s'en frayer de nouvelles. La variété des méthodes & des démonstrations augmentera sa sagacité, son esprit acquerra de l'étendue & des forces; peut-être augmentera-t-il bientôt le nombre des inventeurs.

Y eût-il même en ce genre plus d'Auteurs qu'il ne paroît nécessaire, ils ne retarderoient pas nos progrès. Ils seroient, si vous le voulez, des guides superflus dans le chemin de la vérité, mais non des obstacles; ils seroient des trésors inutiles, mais enfin ils seroient des trésors, & non une funeste abondance.

Je ne parle pas ici du plagiaire & du compilateur. Des Écrivains de ce caractère sont sans doute plus nuisibles qu'utiles au lecteur. Mais avide de nouvelles connoissances, voulez-vous ne pas perdre un temps précieux, ne lisez pas ce que vous sçavez déja; c'est assez d'arrêter votre attention sur ce que vous ignorez encore. Que de volumes qu'on croiroit inépuisables, cette adresse va vous faire épuiser!

Qu'on dise tant qu'on voudra que l'amas monstrueux des productions humaines est une mer dont on ne peut sonder les abys-

Digitized by Google

mes, un ſpectacle effrayant pour la pareſſe ſi naturelle à l'homme, un labyrinthe où le génie trouve à chaque pas des obſtacles qui l'arrêtent dans la recherche du vrai, des voies détournées qui l'égarent, un écueil funeſte où vont ſe briſer l'émulation, le noble déſir, & l'eſpérance même de ſçavoir.

Heureux découragement! l'eſprit guéri de la fureur de tout apprendre, ſe fixe à une ſcience particulière. Les hommes ſe partagent dans le choix des études; ils font des progrès d'autant plus rapides, qu'ils ont embraſſé un objet moins étendu: les nouvelles découvertes forment bientôt un tout conſidérable, fruit précieux des talens forcés par la multiplicité des ouvrages à ſe preſcrire des bornes étroites.

Seconde Partie.

Les progrès des lettres ne ſe meſurent pas ſur le nombre, mais ſur le mérite de leurs productions. On ſouffre la médiocrité dans la bouche des Orateurs néceſſaires à la religion ou à l'état; elle révolte dans leurs livres. Les belles lettres ne produiſent guère que des ouvrages de fantaiſie. Le lecteur les rejette avec mépris, s'ils n'ont pas le don de le charmer. Il dédaigne ſurtout le Poëte qui ne prend pas un noble

Digitized by Google

essor, & se plaît à le fouler aux pieds, s'il ne s'élève pas jusques aux nues. Tout ce qui ne porte pas un certain caractère de perfection, n'est en effet qu'un superflu littéraire, semblable à des mets grossiers, servis sur une table d'ailleurs délicate, & d'autant plus révoltans qu'ils sont inutiles (*c*).

Enfin la médiocrité des ouvrages, si elle domine dans la littérature, est le commencement fatal de sa décadence : la corruption du goût en est le comble. L'une & l'autre est la suite comme nécessaire de la multiplicité des ouvrages.

Le beau est un terme où l'on n'arrive guère que par une voie; mille autres en éloignent. La foule des Auteurs ne peut que s'égarer. Le goût peut bien discerner & sentir le beau dans les ouvrages d'autrui, le génie seul peut l'atteindre. Le goût aide au génie & le guide, mais il ne peut le suppléer : du premier au second, il y a une distance infinie; aussi combien le génie est-il plus rare que le goût! combien est-il de bons juges & de mauvais auteurs!

Dans la multitude des artistes, qu'il en

(*c*) *Et crassum unguentum & Sardo cum melle papaver*
Offendunt, poterat duci quia cœna sine istis. Hor.

Digitized by Google

eſt peu d'illuſtres ! combien voit-on d'ouvrages imparfaits pour quelques chef-d'œuvres ! Les grands ſuccès dans tous les genres, par je ne ſçais quelle fatalité attachée à la nature humaine, ne ſont réſervés qu'au petit nombre.

Que devons-nous donc attendre de ces arts difficiles qui demandent un rare aſſemblage de talens ? quelle étonnante diſproportion n'y aura-t-il pas entre le peu d'ouvrages excellens & la foule des médiocres ? Préjugé, j'oſe le dire, infaillible contre le mérite de la plûpart des livres dont la république des lettres eſt inondée.

Quoi de plus difficile en effet que d'exceller dans l'art d'écrire en quelque genre de littérature ? Un ouvrage dont les ſciences ſont l'unique objet, ne demande le plus ſouvent que de la netteté, de la juſteſſe, de l'ordre : un ouvrage d'eſprit veut deplus de l'invention & du goût. Dans l'un il ſuffit de bien raiſonner ; dans l'autre doit regner l'heureux accord de l'imagination & du ſentiment. Là il ne faut qu'étaler l'analyſe & la méthode ; ici doivent éclater le feu, l'enthouſiaſme, quelquefois un beau déſordre. Le premier ſe pare de l'art ; le ſecond ſemble en rougir, & le cache : il déplairoit également, s'il n'en étoit pas l'ouvrage, & s'il paroiſſoit

Digitized by Google

l'être. Celui-là ne parle qu'à l'esprit pour le convaincre, il ne doit qu'instruire; celui-ci doit intéresser l'esprit & le cœur à la fois, & mêler adroitement l'utile à l'agréable. N'eût-on que le mérite de traiter avec autant de clarté que de précision, les élémens d'une science abstraite, de la rendre plus aisée, plus simple, ne pût-on s'approprier dans un ouvrage que la forme, ce seroit contribuer en quelque sorte aux progrès des sciences. Mais l'homme de lettres doit puiser dans son propre fond; il ne peut imiter qu'avec réserve, & il doit être original jusques dans l'imitation.

Craignons après ce parallele, que la multiplicité des ouvrages ne soit aussi nuisible aux lettres qu'utile aux progrès des sciences. N'attendons de la littérature qu'un petit nombre de bons modéles. Des succès si difficiles sont nécessairement bien rares. La poësie & l'éloquence, livrées, &, s'il m'est permis de le dire, prostituées à tant de plumes, ne peuvent que perdre infiniment de leurs charmes. L'imitation de la belle nature n'est pas réservée à tant de pinceaux. Aussi pour un petit nombre de génies supérieurs, combien de Poëtes tragiques sans ame, de comiques sans mœurs, sans délicatesse, d'épiques sans

Digitized by Google

feu, sans génie ? combien d'Orateurs sans nerf, sans mouvement, sans noblesse ? combien d'ouvrages enfin dont le seul mérite est de n'avoir ni de grandes qualités ni de grands défauts ?

Ce sont là, diront les partisans de la multiplicité des livres, des ornemens qui embellissent la république des lettres, quoiqu'ils ne l'enrichissent pas, & dont le nombre répare en quelque sorte la médiocrité. Condamner ces foibles essais du génie, c'est décourager le mérite que l'attrait de la gloire avoit fait sortir de l'oisiveté, c'est faire languir les talens, étouffer l'émulation ; c'est enfin dépeupler le monde littéraire.

Vains prétextes, que la fureur d'écrire imagine pour hazarder des productions indignes du grand jour. Une société d'amis éclairés est le premier théatre où doit s'essayer le génie naissant. Cette sphère de gloire doit suffire aux talens médiocres. Le beau, l'excellent a seul le droit de prétendre à l'immortalité.

Il en est, je l'avoue, du monde littéraire comme des spectacles. Le retour presque périodique des mêmes ouvrages dramatiques cesseroit bientôt d'intéresser. Des pièces nouvelles doivent soûtenir, ranimer le goût du spectateur. Sont-elles

Digitized by Google

infiniment au dessous des modéles de ce genre, la nouveauté en supplée le mérite. Les ouvrages qui se succédent sans cesse, animent de même la république des lettres. Ce sont des ruisseaux innombrables qui portent autour d'eux dans les plantes la fraîcheur & la vie, & qui font éclorre mille fleurs.

Mais que cet avantage coûte cher à la littérature ! L'avidité du public pour les productions nouvelles, le rend moins difficile sur leur mérite. Un livre amuse-t-il, c'est assez; on ne demande pas qu'il soit bon, mais qu'il vienne d'un homme d'esprit. Les grands modéles en tout genre qu'ont fourni les siécles d'Auguste & de Louis le Grand, passent peu à peu pour des modéles inimitables. Le public s'accoûtume à voir les modernes bien au dessous de ceux qui les ont précédés. La médiocrité n'est plus un crime ; les Auteurs n'en rougissent plus : ils ne mesurent leurs efforts que sur le mérite de leurs contemporains & de leurs rivaux. L'indulgence des lecteurs amollit le génie, & donne aux esprits vulgaires une confiance téméraire. C'est ainsi que la littérature a insensiblement dégénéré, & qu'elle semble tous les jours tendre à sa décadence.

Ne nous laissons pas éblouir par le faux

Digitized by Google

éclat de nos prétendues richeſſes littéraires. Cette abondance eſt dans le fond une vraie ſtérilité. Que la république des lettres auroit gagné à mettre à plus haut prix le glorieux titre d'Auteur ! elle ſeroit dépouillée de cette foule d'ouvrages qui la dégradent, & cependant elle auroit produit les mêmes chefs-d'œuvres. Les talens ſupérieurs ſe développent tôt ou tard. Une impulſion ſecrette de la nature, une eſpèce d'inſtinct plus fort que nous-mêmes, décele le génie, & le force d'éclater au dehors.

Malheureuſement la vanité ne lui ouvre que trop tôt la carrière épineuſe des Auteurs, ou l'y retient trop tard. Le temps d'écrire a des bornes qu'il eſt auſſi ordinaire que dangereux de méconnoître. Combien de productions ſe reſſentent de l'enfance ou de la caducité du génie ! Fruits précoces, fœtus glacés & ſans ame, qui terniſſent en même temps la gloire de l'Écrivain & l'éclat des lettres.

Que ſera-ce des ouvrages qui n'ont leur principe que dans la folle ambition d'avoir une place parmi les Auteurs, dans le deſir orgueilleux de ſe faire admirer par la diverſité des talens, dans la ſoif ardente des richeſſes, dans l'envie & une baſſe rivalité, dans la vûe intéreſſée de parvenir, ou de

Digitized by Google

répondre à la protection d'un Mécène plus puissant qu'éclairé ?

Telles sont cependant les causes funestes de la multiplicité des ouvrages. Pour un livre qui est le fruit des talens, combien d'autres ont été dictés par le besoin & par les passions ? Peut-il couler des eaux pures de ces sources fangeuses ? Cette fécondité dans l'invention, ces beautés mâles & naturelles, ces pensées vives, ces tours heureux, ce feu divin, qui caractérisent le génie, l'art peut-il les imiter ?

L'histoire, ce genre de littérature si difficile, si délicat, & qui demande tant de qualités réunies, est le premier essai de l'homme d'esprit. Tout le monde s'en est cru capable. La plus longue vie ne suffiroit pas pour lire ce qu'ont écrit nos Historiens depuis la renaissance des lettres. Aussi dans combien de détails inutiles n'a-t-on pas comme enseveli les grands événemens, qui seuls méritent l'attention de tous les temps ? Il est bien peu de siècles qui doivent entrer dans l'histoire du monde. Encore même dans ces temps les plus féconds en grands hommes, après les révolutions qui ont changé la destinée des empires, reste-t-il des vuides immenses ?

Pour quelques Conquerans, dont on doit conserver la mémoire comme celle

Digitized by Google

des grands fleaux, pour un petit nombre de Princes dont les vertus ont droit à l'immortalité, ou dont les vices méritent l'exécration des siécles à venir, combien n'a-t-il pas regné de Souverains dont les noms ne peuvent que servir d'époques ! La fureur d'écrire n'a pas fait un choix si nécessaire. On a mis au jour jusques aux moindres anecdotes des Princes vulgaires, de leurs Généraux, de leurs Ministres. Dans quelle condition l'Historien n'a-t-il pas crû trouver des Héros assez illustres ? Ah ! il n'appartient d'écrire en ce genre pour la postérité, qu'à ces hommes rares qui de quelques traits d'un pinceau rapide sçavent tracer les événemens & les mœurs d'un siécle (*d*), l'histoire abrégée d'une nation (*e*), du monde entier & de tous les âges (*f*).

Heureuse encore la république des lettres, si elle n'étoit que surchargée de livres inutiles ou médiocres, & si la corruption du goût n'étoit pas inséparable de la multiplicité des ouvrages !

Le monde littéraire a ses révolutions, comme les états politiques. L'esprit humain a-t-il eu le bonheur d'atteindre, de

(*d*) Hist. du siècle de Louis XIV. par M. Voltaire.
(*e*) Hist. de France, par M. le Président Henaut.
(*f*) Discours sur l'Histoire univ. par M. Bossuet.

saisir

Digitized by Google

saisir le beau, il s'éloigne bientôt de ce point fixe. Les chef-d'œuvres de la littérature sont presque toujours le dernier terme de ses progrès, & l'époque de sa décadence. On doit d'abord à un certain nombre de génies originaux la renaissance du goût. Par eux les lettres acquièrent une gloire qui en multiplie sans nombre les élèves. On a bientôt perfectionné l'art d'écrire dans tous les genres, il ne reste plus que d'imiter; mais la vanité de l'homme d'esprit ne se contente pas de ce partage; il se fraie une route nouvelle, & s'égare. Ne pouvant pas égaler ceux qui l'ont précédé, il dédaigne de les suivre, & pour tout dire en un mot, il corrompt le goût, en voulant le varier.

Pour comble de malheur, ce fleau de la littérature a l'art funeste de colorer, d'accréditer le mauvais goût à force d'esprit. Il donne le ton à la nation, & bientôt il est suivi d'une foule de froids imitateurs, qui n'ont de lui que les défauts. C'est ainsi que le clinquant moderne a succédé à l'or des anciens; les fougues de l'imagination au sublime; la froideur de l'esprit philosophique au feu & à la noble liberté du génie; je ne sçais quelle métaphysique du cœur aux grandes passions, aux beaux sentimens qui animoient nos

Digitized by Google

théatres ; le langage précieux, fade, entortillé, à la majesté, aux graces naturelles du style ; le frivole enfin à la simple & belle nature.

Révolution funeste, mais inévitable dans un siècle de licence, où il suffit d'être homme d'esprit pour tout oser. L'esprit est un Protée, qui a pris toute sorte de formes : il a manié la lyre, il a embouché la trompette, il s'est témérairement emparé du théatre, il a voulu imiter les foudres de l'éloquence. Avec lui seul le Littérateur a prétendu forcer la nature, suppléer tous les talens, & il a défiguré tous les genres de littérature. Abandonnés en effet, & comme en proie à la foule des Écrivains médiocres & licentieux, pouvoient-ils ne pas tomber dans une honteuse dégradation, & ne pas contracter une corruption générale ?

Telle est la différence qui se trouve entre les intérêts des sciences & ceux des belles lettres. Le grand nombre des livres, si contraire aux progrès de la littérature, aide la raison, & recule de plus en plus les limites de nos connoissances. Si la corruption du goût, si la médiocrité, toujours mépriſable dans des ouvrages de pur agrément, sont inséparables de la multitude des livres, l'étendue & la diversité

Digitized by Google

des sciences, la difficulté des découvertes, la nécessité de réfuter les erreurs, d'abréger, d'adoucir, de varier les voies pénibles de la vérité, tout rend la multiplicité des ouvrages utile aux progrès des sciences. Si elle menace les lettres d'une décadence prochaine, nous lui devons ce riche fond de connoissances qui nous élève si fort au dessus de l'ignorance des temps reculés. Peut-être la postérité reprochera-t-elle à notre siécle d'avoir préparé les voies à la frivolité & au mauvais goût; mais elle l'appellera le siécle de la raison.

Il y devroit avoir quelque coërction des loix contre les Ecrivains ineptes & inutiles, comme il y a contre les vagabonds & fainéans.
Montaigne, *liv. 3. ch. IX.* de la Vanité.

COMPLIMENT

Fait à M. le Duc d'Aiguillon, Commandant pour le Roi dans la Province de Bretagne, à son entrée dans la ville du Croisic. Par M. Desforges-Maillard.

MONSEIGNEUR,

PEndant que tout retentit des acclamations unanimes de mes concitoyens, agréez que je vienne à mon tour vous exprimer une partie des sentimens que votre présence m'inspire. Nous vous voyons, & nos vœux sont comblés : eh comment pourroient-ils ne le point être ? Votre naissance est des plus illustres ; votre mérite honore celui de vos ayeux, & parmi les grands talens qui vous distinguent, vous avez celui de vous faire aimer. C'est sans doute ce qui a engagé notre Monarque à vous choisir par préférence pour commander dans une Province où les cœurs se donnent à la raison accompagnée des manieres aimables ; & si le mien n'étoit pas soutenu par l'assurance que me donne cet air d'affabilité, qui nous annonce la douceur de votre caractere & la vé-

Digitized by Google

sité de votre ame, oserois-je aujourd'hui, Monseigneur, sans autre titre que celui d'homme de Lettres, vous offrir les sinceres hommages de mon respect, de mon zéle & de ma fidélité ?

AUTRE

Au même. Par le petit Desforges-Maillard, âgé de neuf ans.

QUel soudain changement ! quels tranports d'allégresse
Sur ces bords glorieux font retentir les airs ?
Les enfans comme moi quittent leurs jeux divers,
Et sans crainte, à l'envi se jettent dans la presse :
Suivons les ..... Mais j'entends un bruit confus de voix,
Et l'écho leur répond sans cesse,
C'est d'Aiguillon, c'est lui dont le Prince a fait choix
Pour s'attacher nos cœurs en nous dictant ses loix.
Qu'on me laisse.... & croit-on qu'il faille qu'on m'indique
A qui je dois ici parler ?
Mon cœur sans nul secours sçait me le révéler.
Vous en qui refleurit l'espérance publique,
Peut-on vous méconnoître à ces traits gracieux,
A cet air de grandeur que la bonté tempere,

Digitized by Google

Cet air qu'on aime & qu'on révere,
Au feu de cet esprit qui brille dans vos yeux ?
Que de jours fortunés nous promet cette aurore !
C'est ainsi qu'oubliant la neige & les frimats,
Le berger qui revoit les nouveaux dons de Flore,
Se forme par avance un sort rempli d'appas.
Jugez-donc, Monseigneur, votre illustre présence
Produisant dans mon cœur un si doux sentiment,
Quels transports elle inspire à ce cercle charmant
En qui l'âge & l'expérience
Ont mûri le discernement.
Que je suis enchanté de l'aimable présage
D'un destin si pur & si beau !
Mais quel bonheur pour moi, jeune & tendre arbrisseau,
En butte aux hazards de l'orage,
Si vous ressouvenant du légitime hommage
Que ma voix & mon cœur vous offrent aujourd'hui,
Et jettant un regard vers ce lointain rivage,
Vous daigniez quelque jour vous rendre mon appui !

Digitized by Google

SINASTAL,

HISTOIRE DU MOCALIENNE;

Ouvrage qui a remporté le prix de Littérature, au jugement de Meſſieurs de la Société royale de Nancy, pour l'année 1754. Par M. Pierre, Subſtitut en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois.

ENtre les différens Royaumes qui compoſent le *Dumocala* (*a*), celui de *Sarmatie* (*b*) eſt un des plus conſidérables; il eſt ſitué au nord de ce continent, ſon Gouvernement eſt ariſtocratique & monarchique, & ſa Couronne eſt élective.

Ce droit flateur, mais dangereux, de ſe choiſir un Roi, eſt preſque auſſi ancien que cette Monarchie; le pouvoir des ſujets s'étend juſqu'à preſcrire certaines loix (*c*) à celui qui va leur en donner; s'il vient à rompre ces liens ſacrés qui l'attachent à ſes ſujets, ceux-ci ſe croyent en droit de ſecouer le joug qu'ils s'étoient impoſés eux-mêmes, & d'arracher des mains de leur Roi le ſceptre qu'ils y avoient mis.

(*a*) L'Europe.
(*b*) Pologne.
(*c*) *Pacta Conventa.*

Digitized by Google

Les Souverains ne doivent jamais perdre de vûe la source de leur autorité. Leur puissance accrûe peu à peu comme de grands fleuves, doit comme eux se contenir dans de justes bornes. La *Sarmatie* a des loix qui sont des digues puissantes, capables de s'opposer à des progrès trop rapides, & d'arrêter les débordemens.

Cet Etat venoit de se donner un Roi; c'étoit un Souverain d'une contrée voisine; il avoit été élû sous certaines conditions, comme il arrive toujours; & l'on crut qu'il les avoit oubliées quelque tems après, comme il n'arrive que trop souvent. Il conçut un projet hardi; on lui en fit un crime. Il porta la guerre chez un de ses voisins sans le consentement de la République, & contre ses loix; la République crut devoir venger ses loix, & assurer sa liberté; elle résolut de changer de Maître, & se mit sous la protection du Prince même auquel son Roi faisoit la guerre. C'étoit un jeune Heros qui venoit de monter sur le trône de *Gothie* (*d*); il y étoit à peine assis qu'il le voyoit entouré de plusieurs ennemis puissans qui s'avançoient pour l'en faire tomber. Ils étoient formidables par leur nombre & par leur union, ils se croyoient invincibles par la foiblesse de

(*d*) Charles XII. Roi de Suéde.

Digitized by Google

leur ennemi. Ils s'imaginoient qu'ils briſeroient d'un ſeul coup un ſceptre que tenoient des mains encore foibles : ils s'en partageoient déja les débris. Ce Prince, diſoient-ils entr'eux, penſoit ſe livrer aux douceurs du trône ; il fuira les horreurs des combats. Il eſt jeune, il ſera timide. Il ne peut réſiſter, il cédera. Mais l'ambition eſt aveugle. Trop remplis de leurs projets, ces Rois avoient oublié que la jeuneſſe eſt encore plus ſouvent téméraire que timide, & que la honte de céder devance en elle la raiſon.

Le Roi de *Gothie* ne le prouva que trop dans la ſuite, il fit bien voir que la nature ſe paſſe quelquefois de l'expérience & du tems pour former les grands hommes, & qu'il y a, s'il eſt permis de parler ainſi, des Heros nés. Son coup d'eſſai annonça les exploits qui devoient le ſuivre. A la tête de huit mille des ſiens, il défit cent mille de ſes ennemis : il conquit preſque tout le Nord, & réſolut de donner un maître à la *Sarmatie*. Ce heros crut qu'il étoit plus digne de lui de faire un Roi, que d'en détrôner pluſieurs.

Celui qu'il jugea capable de ſeconder de ſi grandes vûes ne penſoit pas à régner. C'étoit *Sinaſtal* (*e*), jeune Seigneur de

(*e*) Staniſlas.

Sarmatie, issu du sang des Rois & qui auroit dû l'être lui-même, si le trône étoit la seule place de la vertu, & si le désir de rendre les hommes heureux étoit un droit pour les gouverner.

Ceux qui dans tous ces troubles n'avoient pris d'autre parti que celui de la sagesse, sentant qu'ils avoient besoin d'un chef qui fût rempli d'un amour sincere pour elle, avoient mis à leur tête le jeune *Sinastal* : & comme chaque citoyen demandoit la paix & qu'aucun ne travailloit à la ramener, *que tout le monde gémissoit, & que personne n'osoit agir*, ils le députerent vers le Roi de *Gothie*.

Partez, digne héritier des vertus de vos ayeux, si long-tems les chefs & toujours les appuis de cette République : allez, lui dirent-ils, parlez à l'Alexandre de nos jours, travaillez de concert avec lui ; dissipez ces orages qui menacent de toutes parts de renverser l'édifice antique & sacré de nos droits & de notre liberté.

Sinastal étoit capable de remplir cet emploi. Sans doute il connoissoit dès lors les prix & les priviléges de sa nation ; il avoit déjà mis dans la balance les avantages & les inconvéniens de la liberté, il en avoit mesuré l'étendue, il en avoit marqué les bornes ; sans doute il fit entendre

Digitized by Google

dès lors la voix libre du citoyen (*f*).

Pour moi retiré depuis long-tems dans la solitude, loin du tumulte & des affaires, je coulois des jours tranquilles dans le silence & le bonheur. Je m'étudiois moi-même & la nature. J'appris dans ma retraite le choix glorieux que l'on avoit fait de *Sinastal*; j'allai pour l'en féliciter : l'amitié la plus intime nous unissoit depuis long-tems. Je n'avois pas recherché la sienne, parce qu'il étoit né dans un haut rang & avec de grandes richesses : il n'avoit pas refusé la mienne, quoique je fusse né sans ces avantages. La sympathie avoit formé les nœuds qui nous lioient ensemble, l'estime les avoit serrés, la mort seule sera capable de les rompre.

Le Ciel ouvre devant vous une brillante carriere, lui dis-je; la patrie remet entre vos mains ses intérêts, le sang dont vous sortez lui répond que vous êtes prêt à verser le vôtre pour les soutenir. Je serois digne de la confiance de mes compatriotes, me dit-il, si pour la mériter il ne falloit que du zéle; mais je vais marcher dans des routes presque inconnues; viens, sage *Sophilis*, accompagne mes pas pour

(*f*) La voix libre du Citoyen, ou Observations sur le Gouvernement de Pologne. Ouvrage connu du Roi.

Digitized by Google

les guider. Je les suivis pour m'instruire.

Le discernement avoit prévenu l'âge dans le Roi de *Gothie*. Il connoissoit les hommes. La réputation de *Sinastal*, sa naissance, ses hautes qualités, une figure aimable & prévenante, une éloquence douce & insinuante fixerent l'attention du Roi. La conformité d'âge, le rapport des sentimens, & cette douce sympathie, dont la cause est ignorée, & dont les effets sont si connus, lui gagnerent son affection. Le zéle avec lequel il parla pour la liberté lui attira son estime, & par-dessus tout cela son indifférence pour le trône le fit juger digne de l'occuper.

Sinastal exécuta donc beaucoup plus qu'il n'avoit entrepris : il vouloit fléchir le vainqueur, il lui plut ; il ne tendoit ses mains vers lui que pour obtenir la paix, celui-ci y plaça le sceptre : il ne demandoit que l'olive, on lui offrit la couronne.

Sinastal étoit à peine instruit des intentions de ce jeune Heros, qu'il étoit déja Roi. Je courus lui annoncer qu'il venoit d'être élû & proclamé par ses compatriotes. Quel fut mon étonnement, lorsque voulant lui rendre des hommages comme à mon maître, je me vis obligé d'employer les prieres pour qu'il consentît à cesser

Digitized by Google

d'être mon égal. Vous n'oſez, lui dis-je, ſage *Sinaſtal*, vous n'oſez attribuer cet événement à la ſupériorité de votre mérite : je ne viens pas pour vous donner des louanges, mais des conſeils. Adorez les deſſeins de la Providence. Recevez les offres du vainqueur, & les hommages de vos concitoyens. *Vous n'avez cherché ni fui la couronne* ; cette indifférence eſt louable : vous vouliez la refuſer par modeſtie ou par grandeur d'ame, mais il eſt encore plus beau de l'accepter par amour pour les peuples & pour le bonheur de la patrie.

Eſt-ce le Ciel qui t'inſpire ? me répondit-il : es-tu chargé de m'apporter ſes ordres ? Prévois-tu combien il va m'en coûter pour les exécuter ? Des brigues étrangeres & des diſſenſions domeſtiques environnent le trône qui m'eſt offert ; leurs coups redoublés le rendent encore chancelant, faudra-il l'affermir par le fer, & le cimenter avec le ſang ?

En effet, le nouveau Roi fut obligé de combattre, & d'être ſouvent victorieux de ſes propres ſujets. Loin de le féliciter ſur ſes ſuccès, il falloit l'en conſoler. Il falloit prendre un viſage auſtere lorſqu'on lui parloit des occaſions où s'étoit ſignalé ſon bras, ou plutôt il falloit n'en pas parler du tout. Rappeller ſes victoires, c'étoit

Digitized by Google

rouvrir ſes playes ; il arroſoit les lauriers de la valeur des larmes de l'humanité : je voudrois, diſoit-il, qu'elles puſſent effacer le ſang dont ils ſont teints. Mon cher *Sophilis*, quand on a des enfans ingrats on ne ceſſe pas d'être pere ; qu'il eſt dur de ne pouvoir être heureux que par le malheur de ceux que l'on aime !

Le Ciel ne lui permit pas de ſuivre le penchant de ſon cœur, & de réparer les maux que ſon bras avoit faits. Il fit tourner la victoire du côté de ſes ennemis ; mais il lui laiſſa la ſageſſe.

Je ne l'avois pas félicité ſur ſes ſuccès, je n'eus pas beſoin de le conſoler dans ſes revers. L'égalité d'ame eſt le caractere du ſage ; l'univers tomberoit en ruine, que ſa tranquillité ne ſeroit pas ébranlée.

Auſſi *Sinaſtal* ne parut-il jamais plus grand que dans ces momens d'adverſité. Je ſens, me diſoit-il, que la valeur n'eſt pas une vertu d'une pratique ſi difficile que le courage. Cependant *quand je ſuis dans une ſituation qui demande de la force, il me ſemble que je me trouve preſque à ma place. Ce n'eſt pas*, ajouta-t-il, *que je ſois tout à fait inſenſible.* Mon cœur n'eſt que trop vivement touché des malheurs des autres. Je ſens qu'il s'attendrit aux larmes que je vous vois répandre & à la plupart de mes ſujets. Elles me

Digitized by Google

prouvent bien mieux que tous les ſermens, que je ne ceſſe pas d'être Roi.... Non, interrompis-je, non, Seigneur, l'adverſité ne ſera jamais capable de vous enlever l'empire de nos cœurs ; c'eſt le plus doux, ſans doute, & celui que vous conſervez ſur vous même eſt le plus glorieux. Oui, répartit le Roi, je me ſens aſſez de fermeté pour abandonner un trône ; mais auſſi, je l'avouerai, je ſens au fond de mon cœur un ſi ardent déſir du bonheur des hommes, que je ne puis m'empêcher de regretter la ſeule place où je pouvois le ſatisfaire autant que je le ſouhaite.

Si cela eſt ainſi, lui dis-je, ſi l'être ſuprême vous a inſpiré ce noble penchant, ce n'eſt pas pour le laiſſer ſans effet : *Sinaſtal, vous regnerez ; croyez un homme qui doit être agréable à Dieu, puiſqu'il chérit la vertu.*

En parlant ainſi, je ne craignois pas de faire naître au Roi de fauſſes eſpérances, je ſçavois qu'il étoit vertueux, & que le Ciel étoit juſte.

L'orgueil de la créature voudroit en vain franchir l'eſpace infini qui la ſépare de ſon Auteur : en vain ſa foible raiſon voudroit s'élever juſqu'au Sanctuaire impénétrable de la Providence. L'ignorance des hommes prend quelquefois pour des

Digitized by Google

bienfaits du ciel, les préſens de ſa colere; leur aveuglement prend encore plus ſouvent pour des malheurs, ce qui ne part que de ſa clémence. Ils marchent avec une défiance ingrate dans ces routes ſecrettes, par leſquelles la main divine les fait arriver au terme caché du bonheur.

C'eſt ainſi que le doigt de Dieu conduiſoit *Sinaſtal*. Il avoit fait deſcendre au tombeau l'aînée de ſes filles; il fit monter ſur le plus beau thrône de l'univers celle qui lui reſtoit. Il deſtinoit un prix à ſes travaux : il préparoit à ſa conſtance un port aſſuré & tranquille; mais il ne devoit y aborder qu'à travers les orages & les tempêtes.

La *Sarmatie* ſe trouva une ſeconde fois ſans maître; tout le monde jetta les yeux ſur *Sinaſtal* : mais avant de lever les ſiens ſur le thrône, il daigna les tourner vers moi.

Puiſque vous me conſultez, lui dis-je, Seigneur, je vais moins vous parler le langage d'un cœur qui vous aime, que celui d'un cœur que la vérité inſpire. Ecoutez, ſage *Sinaſtal*, ne penſâtes-vous pas qu'il étoit de votre devoir d'abandonner le thrône pour rendre à votre patrie la tranquillité qu'elle avoit perdue? Oui, ſans doute, me répondit-il : ne doit-on pas

Digitized by Google

immoler tout à la vertu ? Eh bien, vous croyez-vous donc aujourd'hui moins obligé de remonter sur ce thrône pour faire le bonheur de cette patrie ? L'ingratitude, Seigneur, fut-elle jamais une juste cause de retirer les bienfaits ?

L'amour dont *Sinastal* étoit rempli pour ses concitoyens, les avoit déterminés à lui offrir la couronne ; le même sentiment le détermina à l'accepter. La force de la vérité frappa tous les esprits ; les vertus du Roi gagnerent tous les cœurs ; leur éclat dissipa les ténébres de l'aveuglement & l'obstination du préjugé ; le remords fut efficace, la justice fut écoutée : *Sinastal* fut élu de nouveau par tous les suffrages, & proclamé par toutes les voix.

Mais, hélas ! que l'homme est inconstant dans ses desseins ! il est rarement juste ; & l'on diroit qu'il se repent encore de l'avoir été.

Quelques étincelles mal éteintes rallument tout-à-coup chez les peuples voisins le flambeau de la discorde. Il échauffe d'abord quelques esprits ; le feu de la guerre éclate ensuite avec fureur, & se répand avec rapidité ; le souffle irritant de l'envie lui donne de nouvelles forces : tout s'empresse au dehors à lui fournir des alimens, & à précipiter ses progrès ; & dans le sein

Digitized by Google

de la patrie même, perſonne n'étant plus forcé d'obéir, bientôt tous veulent commander.

Le Royaume de *Sarmatie* n'étoit pas le ſeul qui fut le théâtre de la guerre; tout le nord du *Dumocala*, que dis-je, preſque tout ce continent étoit en proye à ſes ravages. Les horreurs que ce fléau entraîne, font frémir la nature & gémir la raiſon. Leurs voix réunies nous crient ſans ceſſe de ſauver ou de conſerver au moins la vie à nos ſemblables; & votre gloire, ô Conquérans, ſe meſure par le nombre de ceux à qui vous l'avez ôtée. O politique! toi qui crois tant de malheurs néceſſaires, toi qui fais répandre le ſang des hommes! peux-tu être une vertu? O valeur qui le répands! que tu en es rarement une!

Je verſois ſouvent ces plaintes ameres dans le ſein de *Sinaſtal*: qu'il les écoutoit avec complaiſance! qu'il les partageoit avec humanité! *Sophilis*, me dit-il un jour, un Philoſophe ne peut que gémir ſur l'aveuglement des hommes, il ne parvient guères à les éclairer; mais le devoir des Rois eſt plus étendu, parce que leur pouvoir l'eſt davantage. Plaindre la patrie, quand on peut la ſecourir, c'eſt le partage du foible; faire des vœux au lieu de faire des efforts, c'eſt la reſſource & l'excuſe du lâ-

Digitized by Google

che. Ce n'eſt pas avec les larmes que l'on éteint un embraſement. Conſole-toi, vertueux *Sophilis*, ceſſe de répandre des pleurs, bientôt on ceſſera de répandre du ſang.

Je compris par ce diſcours du Roi qu'il travailloit à la paix; je me jettai à ſes pieds tranſporté de joye, & je m'écriai: Seigneur, le mortel le plus vil peut ôter la vie à un homme; mais c'eſt reſſembler au Dieu qui la donne que de la conſerver.

En effet *Sinaſtal*, ſemblable à un Dieu pacificateur, fit reparoître tout-à-coup la ſérénité dans le plus fort de la tempête, ou plutôt il arrêta tant de ravages, en appaiſant par un grand ſacrifice la divinité cruelle qui les envoyoit ſur la terre. Cette divinité qui gouverne toujours les hommes & quelquefois les Rois, c'eſt l'intérêt. Ce ſacrifice ſi cher fut celui de ſa couronne. Il y avoit renoncé la premiere fois pour la tranquillité de ſa patrie; il l'abdiqua la ſeconde fois pour la pacification générale du *Dumocala*.

Ce grand ouvrage étoit trop glorieux & trop ſatisfaiſant pour ne pas remplir tous les vœux de *Sinaſtal*. La récompenſe de la vertu eſt la vertu même. Mais les tems étoient arrivés où la juſtice divine devoit enfin ſe manifeſter aux yeux des hommes, & récompenſer *Sinaſtal*.

Digitized by Google

Ce Prince méritoit d'être assis sur le thrône de l'univers ; aussi ne descendit-il de celui qu'il occupoit, que pour monter sur un autre moins élevé, mais plus solide. Son front auguste fut enfin chargé d'une couronne moins riche peut-être, mais moins pesante, & qui y fut affermie à l'instant même qu'elle y fut mise.

Eh bien, lui dis-je, Seigneur, vous trompois-je, lorsque je vous promettois que malgré les efforts de vos ennemis, & le desintéressement de votre cœur, vous regneriez un jour tranquillement ? Vous voilà Souverain paisible d'un peuple qui a toujours adoré ses maîtres, parce qu'ils ont toujours été ses peres : qu'il va vous aimer, lorsqu'il verra qu'ils revivent tous en vous ! Oui maintenant que vous pouvez tout, Seigneur, vengez-vous de l'inconstance de vos anciens sujets, accablez-les de repentir, en comblant de bienfaits ceux sur lesquels vous regnez aujourd'hui.

Tu connois mon cœur (me répondit *Sinaſtal*, avec cette franchise héroïque aussi éloignée de la vanité qui court après les éloges, que de la fausse modestie qui les fuit pour les attirer) tu connois mes sentimens : *ſi mes ſujets ſont heureux, je le ſerai.*

Il vous est aisé, dis-je au Roi, d'arriver à ce terme souhaité ; une longue étude

Digitized by Google

des hommes & de leurs besoins vous a déja fait connoître les routes peu frayées qui y conduisent. Que dis-je ! vous les avez enseignées aux autres Rois : vous allez y marcher sans doute, & le cœur le plus tendre exécutera sans peine ce plan d'un gouvernement heureux, qu'a imaginé l'esprit le plus vaste, & qu'a tracé la main la plus habile. (*g*)

Nous avons les mêmes inclinations, me dit le Roi, travaillons au même ouvrage. Mes sujets vont être mes enfans, qu'ils soient tes freres. Unissons nos lumieres & nos efforts pour faire leur bonheur ; intéressons-y le ciel, & commençons par nous le rendre propice.

Oui, pieux *Sinastal*, l'Etre suprême est la source de toute félicité. Les Rois de la terre sont comme les canaux précieux par lesquels coulent ses faveurs, & qui transmettent aux humains ses graces & ses bienfaits. Il vous a inspiré l'amour de la vertu, Seigneur, c'est le plus précieux de ses dons, vous devez l'inspirer à vos sujets.

L'exemple, de quelque côté qu'il vienne, a toujours bien de l'empire sur l'esprit des hommes ; mais l'exemple des Rois est tout puissant. Cependant *Sinastal* ne s'en

(*g*) Entretien d'un Européen avec un Insulaire du Royaume de Dumocala.

Digitized by Google

repoſa pas ſur lui ſeul ; il multiplia les établiſſemens. Son amour impatient voulut que le premier (*h*) eût pour objet de ſoulager en même tems les beſoins de l'ame & ceux du corps, d'augmenter la piété & de bannir l'indigence. (*i*)

Je ſçai, me diſoit ce Philoſophe couronné, que la vie n'eſt qu'un paſſage ; mais il faut au moins en arracher les épines, l'applanir, le rendre plus aiſé à mes ſujets. La félicité n'a ſa ſource que dans la vertu ; mais le bien être leur en rendra la pratique plus douce.

Ces deux objets occupoient continuellement le Roi, il les avoit ſans ceſſe devant les yeux. Auſſi éleva-t-il d'abord des temples à la Divinité (*k*). Leur magnificence annonçoit la grandeur de celui qui les conſacroit à Dieu, & ils euſſent été dignes de la majeſté du Tout-puiſſant même, ſi l'ouvrage d'un être borné pouvoit être digne de l'Etre infini.

Après que *Sinaſtal* eut bâti des demeures à celui devant qui l'univers eſt comme

(*h*) Miſſion royale.

(*i*) *Ad pietatis augmentum & inopiæ ſubſidium.* Inſcription miſe au frontiſpice de la maiſon des Miſſions royales.

(*k*) Bon-ſecours, Paroiſſe de Luneville, &c.

Digitized by Google

s'il n'étoit pas, il bâtit des asyles (*l*) à ces malheureux qui voudroient ne pas exister en effet, puisqu'ils ne vivent que pour la douleur. Il est vrai qu'il faisoit en même-tems tous ses efforts pour rendre ces retraites inutiles, en bannissant de ses Etats la pauvreté & la maladie. Sa main libérale mettoit ses sujets à couvert de toutes leurs attaques. Tantôt elle semoit ses largesses autour de ceux qui n'avoient pas recueilli des (*m*) moissons; tantôt elle répandoit sur les malheureux, dont les chaumieres avoient été consumées par le feu, une pluye d'or qui l'éteignoit en quelque sorte, en réparant les pertes qu'il avoit causé. (*n*) Son cœur compatissant entreprit sur tout d'arrêter les ravages de ces pestes particulieres, (*o*) dont les progrès sont aussi rapides que ceux du feu, & qui font dire quelquefois de même: ce lieu a été.

La mort de mes sujets, me disoit *Sinastal*, avec une tendre inquiétude, est bien souvent prématurée: je ne sçai, mais il me semble qu'elle l'est toujours. Cet art précieux qui conserve ou ramene la santé, me paroît digne de toute mon attention.

(*l*) Hôpitaux.
(*m*) Fondations pour la grêle.
(*n*) Les incendies.
(*o*) Maladies épidémiques.

Digitized by Google

La ſanté eſt un thréſor ſans lequel tous les biens ſont inſipides ; elle eſt au corps ce que la paix eſt à l'ame. Eh bien, Seigneur, travaillez à perfectionner cet art difficile. Aſſemblez tous ceux qui s'y appliquent, formez-en (*p*) une ſociété. Vous ſçavez que les rayons du ſoleil, lorſqu'ils ſont épars, peuvent bien donner la lumiere ; mais quand le miroir ardent les réunit dans un même foyer, c'eſt pour lors ſeulement qu'ils ont tous enſemble une activité que chacun d'eux n'a pas ſéparément. De même, Seigneur, chaque membre dont vous compoſerez cette ſociété, peut avoir des lumieres ; mais leur réunion puiſſante rallumera le feu de la vie dans les corps même qui commenceront à manquer déja de chaleur. Oui, répartit le Roi, tes conſeils ſont mes projets. Je veux ſur tout que l'on cherche avec une attention ſcrupuleuſe les cauſes des maladies dans les corps qui auront reſſenti leurs effets mortels, afin que l'on puiſſe tirer ainſi le remede du mal même, & que la mort d'un ſeul ſerve au moins à prolonger la vie de pluſieurs.

Les malheurs particuliers ſont plus difficiles à appercevoir ; les malheurs univerſels ſont plus difficiles à réparer. Les uns

(*p*) Collége royal des Médecins.

exigent

exigent une attention plus détaillée, les autres demandent des précautions plus étendues. L'amitié peut suffire aux besoins d'un seul homme ; les besoins d'une société entiere ne peuvent être soulagés que par les Rois. *Sinastal* prévenoit ou réparoit les accidens particuliers, parce qu'il étoit pour chacun de ses sujets l'ami le plus tendre ; mais il prit encore plus de mesures pour prévenir une disette générale, parce qu'il étoit pour tout son peuple le meilleur des Rois. Il fit remplir des magasins vastes & nombreux. (*p*) Je veux, me disoit-il, que leur abondance toujours uniforme & toujours renaissante trompe en même-tems la dureté de l'avare qui entasse le superflu, & prévienne le désespoir de l'indigent qui manque du nécessaire.

Cette abondance toujours certaine va donner encore, lui dis-je, Seigneur, une ardeur nouvelle au commerce. Le commerce, vous le sçavez, enrichit un état ; il rend une nation florissante & redoutable par les alliances qu'il entretient au dehors, & la population qu'il favorise au dedans.

Je le sçais, répondit *Sinastal*, mais aussi c'est en toutes choses que les grands

(*p*) Magasins de bled en cas de disette.

périls se trouvent à côté des grands avantages. Le Commerce est exposé à bien des revers ; je ne puis parer les coups de la fortune, ni prévenir les fautes des commerçans, je veux au moins les mettre en état de les réparer. *

Mais Seigneur, osai-je lui dire, tous vos trésors suffiront-ils à l'immensité de vos desirs ? .... Eh quoi, repartit vivement *Sinastal*, les richesses des enfans ne sont-elles pas celles d'un Pere ? je n'ai pas donné la vie à mes sujets, mais je donnerois la mienne pour eux. Ah, Seigneur, lui dis-je, unissez plutôt vos vœux à ceux qu'ils adressent continuellement au Souverain arbitre de nos destinées. Ils ne cessent de demander au Ciel qu'il daigne prolonger le cours précieux des vôtres. Prier pour un bon Roi, c'est prier pour la félicité publique.

Que n'est-il en mon pouvoir, reprit *Sinastal*, de faire encore le bonheur des âges futurs ; mais, cher *Sophilis*, ne puis-je pas au moins le préparer ? Vous le pouvez-lui dis-je, Seigneur, livrez-vous à cette noble ambition, c'est celle des Heros. Les actions des Rois ne passent pas avec eux comme celles des autres hommes. Procu-

(*) Fondation pour les marchands.

Digitized by Google

rez à ceux qui vivent à préſent les moyens d'exercer leur génie & de cultiver leurs talens ; ils continueront votre ouvrage & contribueront à la gloire de la Nation & à l'avantage de la ſociété.

Le Roi remplit bientôt ces deux vaſtes objets par deux moyens bien ſimples ; il donna tous ſes ſoins à l'éducation qui forme le cœur, & il encouragea l'étude & les ſciences qui éclairent l'eſprit. *

Tout devient un ſujet de méditation pour un Philoſophe : tout eſt une occaſion de bienfaits pour un Roi. Un jour que ſeul avec le ſage *Sinaſtal*, nous nous entretenions dans ces jardins délicieux, l'ouvrage de ſon génie & de ſes loiſirs ; pendant que je m'arrêtois à contempler ces eaux jailliſſantes, ces caſcades ſuperbes, par leſquelles l'œil eſt preſque tenté de préferer enfin l'art à la nature ; cher *Sophilis*, me dit-il, tu te plaignois, il n'y a qu'un moment, que bien des grands uniſſoient à l'origine la plus brillante la vie la plus obſcure ; tu vois ici leur image. Ce ſont des ruiſſeaux qui ont une ſource élevée, mais qui en deſcendent entraînés par la pente de la nature. Inconnus, ils ſerpentent dans les vallons, ils roulent

(*) Corps des Cadets. Ecole militaire.

dans les déserts, jusqu'à ce qu'enfin l'attention les découvre, & que l'art les force à s'élever aussi haut que leur source. Le corps de l'état ne peut manquer d'être affoibli, lorsque le sang illustre de la noblesse n'y circule plus. Rendons-lui donc son ancienne chaleur & tout son mouvement; & comme il est des vertus de tous les états (*f*) & de tous les sexes, (*t*) n'exceptons personne, donnons nos soins également à l'éducation de tous. Eh, ne sont-ils pas tous également mes enfans!

Plût au ciel, dis-je au Roi, qu'ils fussent toujours unis comme des freres; mais à quoi l'intérêt n'engage-t-il pas les hommes, & qui peut arrêter ses effets? Si vos sujets avoient l'un pour l'autre autant de tendresse que vous en sentez pour tous ensemble, vous pourriez toujours être bon, sans jamais cesser d'être juste; mais la clémence est foiblesse sans la justice, de même que la justice est dureté, si l'humanité ne la tempere. Qu'il est beau! qu'il est rare, Seigneur, d'unir toujours l'une avec l'autre! Vous ne pouvez rendre vous-même la justice à vos sujets, vous la leur faites rendre par des Magistrats intégres &

(*f*) Freres de l'Ecole chrétienne.
(*t*) Pension pour douze jeunes Demoiselles.

Digitized by Google

éclairés que votre discernement choisit avec une attention scrupuseuse. Ils sont dépositaires de votre puissance souveraine. Leur devoir est de bannir l'injustice, mais leur pouvoir ne s'étend pas jusqu'à faire regner la paix. A côté donc de tous ces tribunaux de Juges, dans ce temple nouveau que votre libéralité vient d'élever à la Justice, placez un tribunal de pacificateurs, (*u*) tirez-les de même de cet ordre distingué par ses lumieres & par son désintéressement... Je t'entends, interrompit le Roi; avant que d'entrer dans la carriere, les combattans viendront les consulter comme des oracles, & leurs réponses fermeront la barriere à l'avidité opiniâtre, & l'ouvriront à la timide innocence.

Sinastal concevoit ses projets en Philosophe, il les exécutoit en Roi. Il connoissoit les avantages solides que la société retire des Sciences & des Arts. Les progrès que les hommes y font, me disoit-il, augmentent en même-tems leurs connoissances, & diminuent leurs besoins. Je vois dans mes sujets des dispositions & des talens. Le feu de leur génie a jetté souvent des étincelles brillantes: il faut offrir des alimens à sa vivacité, (*x*) & des récom-

(*u*) Chambre des Consultations.
(*x*) Bibliothéque publique. Société littéraire.

Digitized by Google

penſes à ſes progrès. (*y*) Récompenſes puiſſantes ! puiſqu'elles ſatisfont en même tems la gloire, qui eſt une paſſion ſi vive, & l'intérêt qui eſt une paſſion ſi générale. Récompenſes flateuſes ! puiſqu'elles ſe donnent ſans prévention & ſans partialité, par la juſteſſe du diſcernement, & par la liberté des ſuffrages.

Vous allez bientôt recueillir le fruit de tant de ſoins, dis-je à *Sinaſtal*. Vous allez voir bientôt, Seigneur, une jeuneſſe avide de l'eſtime de ſes compatriotes, & plus jalouſe encore de plaire à ſon Roi, accourir, s'empreſſer, voler ſur les aîles de l'émulation dans la carriere de la gloire, y diſputer avec vigueur la couronne promiſe au ſuccès, & en remporter au moins la palme dûe aux efforts.

Bienfaiſant *Sinaſtal* ! vous rappellez-vous quelquefois tant de ſoins & de faveurs ? Jouiſſez-vous de cette joye tranquille, de cette intime ſatisfaction qui en eſt le prix ? Non, vous les oubliez. Vous n'êtes occupé que du bien que vous avez à faire, & non du bien que vous avez fait. Mais que le ſouvenir que vos ſujets en conſervent leur eſt précieux & ſacré !

(*y*) Prix annuels pour les Sciences & pour les Arts.

Digitized by Google

Ils le tranſmettront, en verſant des larmes de joie, à leurs enfans, qui en répandront de regret. Leurs derniers neveux ne pourront faire un pas dans leur patrie, ils ne pourront lever les yeux dans cette capitale, ſans rencontrer par tout des monumens de la magnificence d'un grand Monarque, & de la tendreſſe d'un pere bienfaiſant. Oui, tant d'établiſſemens divers ſeront autant de voix qui s'éleveront juſqu'à la fin des ſiécles, & qui confirmeront ſans ceſſe ce ſurnom tendre & glorieux que vous avoient déja donné tous les cœurs, quand un grand Magiſtrat (z) fut l'interprête de leurs ſentimens.

Je ne cherche qu'à m'en rendre digne, mon cher *Sophilis*, me répondit *Sinaſtal*. Pour le mériter, je voudrois ſouſtraire les hommes que je gouverne aux malheurs attachés à l'humanité, les affranchir des loix de la nature, des injures des élémens, du caprice de la fortune, & du pouvoir de la mort.... *Sinaſtal*, interrompis-je, vous n'êtes que l'image de Dieu, lui ſeul eſt tout-puiſſant, lui ſeul tient dans ſes mains les deſtinées des hommes & des Rois. Vous ne ceſſez de l'implorer pour le bonheur de votre peuple. Votre peuple ne ceſſe de lui demander la durée de votre vie. Qu'il

(z) M. Thibaut.

Digitized by Google

exauce ſes vœux, les vôtres ſeront remplis. Oui, les Princes qui n'ont pas perdu un jour, ont toujours aſſez vécu pour leur propre gloire. Mais il faudroit, pour le bonheur du genre humain, qu'ils ne ceſſaſſent jamais de vivre. C'eſt le cri de tous les cœurs.

Le mot de l'Enigme du Mercure de Mai eſt *la Colombe.* Celui du premier Logogryphe eſt *Barometre*, dans lequel on trouve *Erato*, *or*, *martre*, *mort*, *armée*, *Até*, *Morée*, *mere*, *Rome*, *rabot*, *mer*, *marbre*, *Robert*, *rot*, *Rote*, *Borée*, *trame*, *atôme*, *ambre*, *arme.* Celui du ſecond eſt *Patrouille*, dans lequel on trouve *eau*, *air*, *ortie*, *laitue*, *ail*, *poireau*, *orvale*, *pie*, *roupie*, *vrille*, *virole*, *tour*, *roue*, *rouet*, *or*, *pou*, *ver*, *poire*, *pavie*, *olive*, *apie*, *poule*, *poulet*, *rat*, *putoire*, *loutre*, *truie*, *viole*, *lire*, *oaille*, *Patru*, *Plaute*, *Voltaire*, *Aire*, *Alet*, *Apt*, *Evora*, *opiate*, *pilule*, *poivre*, *pie*, *pivert*, *Jura*, *Aveiro*, *Pouille*, *rotule*, *litre.*

Digitized by Google

ENIGME.

JE ſuis de la nature un des plus beaux préſens ;
Chacun me croit avoir, le grand nombre s'abuſe ;
C'eſt moi qui mets au jour les ouvrages ſçavans :
Là, ſérieux, j'inſtruis ; ici, badin, j'amuſe :
Quelquefois je parois être où je ne ſuis pas,
Et je ſuis où ſouvent je ne paroîs pas être :
Je peux, moi ſeul, ici te tirer d'embarras,
Et dois être connu de qui veut me connoître.
Mais c'eſt t'entretenir trop long-tems ſans raiſon ;
Et ſi tu m'as, Lecteur, déja tu ſçais mon nom.

Par M. le Chevalier Le Prévoſt, Auteur de l'Enigme & du premier Logogryphe de Novembre 1753.

LOGOGRYPHE.

AMe voir, cher Lecteur, tout le monde s'empreſſe ;
Ce n'eſt pas ſans raiſon,
Car après moi, dit-on,
Volent les ris, les jeux, les plaiſirs, la tendreſſe.
Neuf lettres compoſent mon tout ;
Combine-les juſques au bout,
Tu trouveras d'abord trois notes de muſique ;

Digitized by Google

Un dégré de comparaiſon,
Un inſtrument connu dans la Phyſique,
Un écueil dans la mer, ce que cherche un barbon
Dans un repas, quand ſes dents en déroute
Ne peuvent plus mordre la croute :
Un nombre, un aliment,
Un arbre, un élément,
Deux oiſeaux que l'on met en cage,
Le nom d'un Pontife Romain,
Ce que le plus grand ſot croit avoir en partage,
Le cruel deſtructeur du marbre & de l'airain,
Un péché capital qui tient fort de la rage,
Un grand pot de cabaret,
Un des freres de Japhet,
De néant le vrai ſynonime,
L'antagoniſte de l'eſtime,
Un ragoût pour les pauvres gens,
Ce que Jean eſt à ſes enfans,
Certains filets fatals à la gente volatile,
Ce qu'à l'Egliſe on chante le matin,
Un des fleaux du genre humain,
Ce qui n'eſt pas toujours facile
A rencontrer, Lecteur, dans ce metier :
Ce que ſuit bien un bon limier,
Un terme de Géographie,
Un arbuſte aimé de Vénus,
Un autre chéri de Bacchus,
Un lac qui fut fameux autrefois dans l'Aſie,
Le Dieu révéré des Chinois,

Digitized by Google

La Déeſſe des loix ;
Un fleuve d'Allemagne, un autre d'Italie ;
Deux mots auteurs de maints débats,
Que dans les premiers tems on ne connoiſſoit pas ;
Du corps humain une partie,
Un ornement Epiſcopal,
Un inſecte, un minéral,
Le maſculin d'une prairie,
Ces lieux d'où ſortent les métaux,
Ce qui dans un inſtant détruit forts & châteaux,
Le titre d'une Tragédie ;
Neuf villes .... tu bailles, Lecteur ;
Finiſſons donc ; bon ſoir & ſerviteur.

*Par M. l'Abbé V**.*

De Pontoiſe ce 15 Février 1754.

AUTRE.

COnnu dans maints climats pour un don de Cerès,
Qui des peuples divers enrichit les guerets ;
J'ai de cent nations dompté la réſiſtance,
Et d'empire en empire établi ma puiſſance :
Un enfant des neuf Sœurs, favori d'Apollon,
Né parmi les François, y brilla ſous mon nom.
Quand, pour logogryphe, je rime de la proſe,
L'ayeule de Jacob vient commencer ma gloſe ;
Et le mont d'où partit la loi pour les Hébreux,

Digitized by Google

S'y trouve accompagné de ce désert fameux
Où la manne assoupit & calma leur murmure;
Puis un ton musical en forme la clôture.

A S. N. lès Senlis.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE du traité de paix de Nimegue, suivie d'une dissertation sur les droits de Marie Thérese d'Autriche, Reine de France, & des piéces justificatives. *A Amsterdam*, chez *Guy*, Libraire. Et se vend *à Paris*, chez *Briasson*, rue St. Jacques. 1754. *in*-12. 2. vol.

Tous ceux qui aiment les bons livres, & qui lisent l'histoire avec quelque attention, reçurent très favorablement il y a environ deux ans, l'histoire du traité des Pirennées. On y trouva une marche sage, des discussions pleines de lumière, une connoissance exacte & profonde des intérêts des puissances contractantes, beaucoup d'impartialité. L'histoire du traité de Nimegue réunit les mêmes avantages. Voici quelques réflexions de l'Auteur, qui feront connoître sa manière d'écrire, de réflechir & de raisonner.

L'histoire des négociations ne nous

Digitized by Google

en offre aucune que l'on puiſſe comparer à celle de Nimegue : ſon caractere eſt unique. L'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Roi de Dannemarck, l'Electeur de Brandebourg, le Duc de Lorraine, les Provinces-Unies, & pluſieurs Princes d'Allemagne avoient réuni leurs forces contre la France & la Suede. Dans le cours de la guerre, l'armée & la Flotte de Suede éprouverent tous les revers d'une guerre malheureuſe. Quoique la bravoure des Troupes Suédoiſes fut digne d'un meilleur ſort, elles ſuccomberent ſous les forces combinées qui les attaquoient, & la France, qui avoit compté ſur un Allié belliqueux, demeura ſeule expoſée aux efforts des Princes de l'Europe les plus puiſſans. Il ne lui eût pas été honteux de ſe tenir ſur la défenſive ; mais il étoit plus glorieux pour elle, & plus ſur d'attaquer par-tout. En Flandre, dans l'Empire, en Franche-Comté, en Catalogne, en Sicile ; ſes Généraux formerent toutes les entrepriſes qui furent poſſibles, & le Soldat François les exécuta. De telles Troupes peuvent tout, lorſque, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, leur ame eſt un grand Roi.

Les Miniſtres des Ennemis de la France aſſemblés à Nimegue, épuiſerent les

Digitized by Google

reſſources trop ordinaires dans les négociations pour temporiſer : ils attendoient que les viciſſitudes de la guerre fiſſent luire quelque rayon d'eſpérance en leur faveur. Louis XIV. vouloit la paix, mais une paix proportionnée à ſes victoires ; il en traça le plan, & il fit lui-même le partage de ſes conquêtes, bien déterminé à ne pas paſſer les bornes qu'il ſe preſcrivoit. Ses Ennemis demanderent des conditions plus douces ; ils s'animerent mutuellement à des plus grands efforts, ils formerent avec l'Angleterre une alliance qui devoit accroître leur nombre & augmenter leurs forces. Dans la chaleur même de leur nouveau projet, & dans un inſtant, cette Ligue formidable ſe déſunit. Les plus puiſſans furent les plus empreſſés à accepter les conditions qui leur étoient offertes ; les plus foibles y furent forcés par leur foibleſſe même, & le plan tracé par Louis XIV. fut exécuté dans toute ſon étendue. Il y a dans cet événement une ſupériorité de lumières qui efface toutes les négociations des derniers ſiécles.

Quelle étoit donc la cauſe d'un événement ſi extraordinaire ? Celle que Beverning reconnut de bonne foi, après avoir négocié directement avec le Roi

Digitized by Google

au Camp de Wetteren. Il dit, dans ſon rapport aux Etats Généraux, *qu'il venoit de voir le plus grand Roi de l'Europe environné d'une Cour brillante, & à la tête d'une armée formidable; un Roi plus inſtruit de l'état de leurs Finances, de leurs Troupes & de leurs Places, que ceux mêmes qui gouvernoient les Provinces-Unies.* Il n'y a rien en effet de plus important pour la guerre & pour la négociation, que de ne pas trop préſumer de ſes forces après de grandes victoires, & de connoître exactement celles de ſes ennemis. Louis XIV. en jugea avec tant de juſteſſe, que les Provinces-Unies accepterent ſans héſiter les premieres conditions qui leur furent propoſées. Pour l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, ils ne réſiſterent que foiblement & par honneur. Les autres Ennemis de la France acquieſcerent à tout ce qu'elle exigea, lorſqu'ils ſe virent abandonnés de ceux qui faiſoient la principale force de leur alliance.

Il eſt remarquable même que les propoſitions de la France eurent les ſuffrages des Médiateurs. Le Nonce dit hautement que les Provinces-Unies y gagnoient pour leur commerce; que l'Empereur n'y perdoit rien, & que le Roi

Digitized by Google

d'Espagne étoit fort heureux, puisqu'on lui rendoit un grand nombre de Places qu'il ne pouvoit pas se flater de reprendre. Le Roi d'Angleterre s'appuya sur l'équité des propositions de Louis XIV. pour rallentir la vivacité de son Parlement, qui vouloit l'entraîner dans la guerre : s'il ne put refuser de former avec les Etats Généraux une Ligue offensive contre la France, il choisit un tems, & il prescrivit des conditions qui la rendirent inutile ; il n'eut pas la douleur de rompre une paix qu'il croyoit juste, & qui étoit nécessaire à toute l'Europe.

Ce n'est pas diminuer la gloire de cette négociation, de reconnoître que Louis XIV. l'entreprit avec de grands avantages. La guerre décide toujours de la négociation, & la supériorité des armes assûre la supériorité dans les Traités : mais combien de Vainqueurs n'ont pas sçû profiter de leurs victoires ? Combien de Princes ont fait des conquêtes, & n'ont pas eu les lumieres & la constance nécessaires pour les affermir ? L'exemple d'Alexandre dans l'antiquité ; celui de Charles XII. dans les derniers tems, prouvent que le sang-froid & le courage d'esprit qu'il faut avoir dans les

Digitized by Google

affaires, n'accompagnent pas toujours la bravoure indiſpenſable dans les combats.

Quoique les propoſitions du Roi fuſſent juſtes, les ennemis de la France remplirent l'Europe de leurs plaintes. L'Eſpagne, qui avoit acquis autrefois le Royaume des Deux-Siciles & le Duché de Milan, par le ſeul droit de conquête, prétendit à Nimegue qu'entre des Princes Chrétiens ce droit ſeul ne pouvoit autoriſer Louis XIV. à garder une Province entiere & une multitude de Places qu'il avoit conquiſes dans les Pays-Bas. Le Parlement d'Angleterre regrettoit l'équilibre de l'Europe : il voyoit avec peine que le poids qu'il avoit mis dans la balance ne l'eût pas fait pencher en faveur des Alliés. Le Roi de Dannemarck repréſentoit qu'il avoit ſaiſi l'occaſion favorable pour rendre à ſon Royaume ſes anciennes limites, & pour réparer les pertes que ſes Prédéceſſeurs avoient faites dans les guerres qu'ils avoient ſoûtenues contre la Suede. L'Electeur de Brandebourg, qui avoit de l'élévation dans l'eſprit, & toutes les qualités qui font un grand Prince, ne pouvoit ſe contenter après une guerre heureuſe, d'un dédommagement pécuniaire & de la ceſſion d'un pays extrêmement borné : il

Digitized by Google

croyoit qu'il n'y avoit rien à lui répondre, lorſqu'il prioit le Roi de juger ſa cauſe par les mêmes principes qui établiſſoient les prétentions de la France: il demandoit que le ſort des armes fût ſon arbitre, & qu'il pût garder la plus grande partie de ce qu'il avoit conquis ſur la Suede, comme la France gardoit la plus grande partie de ce qu'elle avoit conquis ſur l'Eſpagne. Pour l'Empereur, il vouloit leur perſuader à tous, qu'avec de la perſévérance une Ligue auſſi redoutable que celle dont il étoit l'ame, ne pouvoit manquer d'abbatre enfin la France, & de la réduire au moins aux conditions preſcrites par le Traité des Pyrennées.

Ces plaintes & ces projets étoient ſpécieux; mais ils n'étoient pas juſtes. L'Eſpagne avoit attaqué la France ſans aucun motif légitime, & c'eſt un principe du droit des gens que l'aggreſſeur qui fait une guerre malheureuſe doit un juſte dédommagement à celui qu'il a attaqué. D'ailleurs le Roi d'Eſpagne & les Provinces-Unies s'étoient promis mutuellement d'anéantir le Traité fait à Aix-la-Chapelle en 1668. Leurs efforts n'avoient pas eu de ſuccès; mais tous les liens de ce Traité étoient rompus, & Louis XIV.

Digitized by Google

étoit dégagé de l'obligation de l'observer *. Ainsi les droits de la Reine Marie-Thérese étoient rétablis dans toute leur étendue, & ces droits étoient bien supérieurs au simple droit de conquête.

Le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandebourg n'avoient fait sur la Suede que des conquêtes passageres, qu'il étoit facile de leur enlever; ils ne se flatoient pas de pouvoir résister aux forces combinées de France & de Suede : si le Roi arrêtoit la marche de ses Troupes, il épargnoit aux Etats de Dannemarck & de Brandebourg les ravages que la guerre entraîne nécessairement. La Suede devoit même espérer plus que de réparer ses malheurs, & tout sembloit lui assûrer une grande supériorité sur ses Ennemis. Dans cette situation, Louis XIV. leur offrit la paix : étoit-ce un bienfait ? Etoit-ce un sort rigoureux, qui dût exciter leurs plaintes ? Les Puissances désintéressées en portoient un jugement favorable à Louis XIV. elles ne virent dans ses propositions qu'un desir sincere de poser les armes, & d'assûrer la tranquillité du Nord, après avoir pacifié le reste de l'Europe. L'ac-

* *Voyez au Tome II. la Dissertation sur les droits de la Reine Marie-Thérese d'Autriche.*

Digitized by Google

quieſcement du Roi de Dannemarck & de l'Electeur de Brandebourg, & leur acquieſcement abſolu, fut un aveu ſolemnel des avantages que la paix leur donnoit.

Quoique Louis XIV. eût recherché l'alliance de ces Princes avant la guerre, ils avoient rejetté conſtamment ſes propoſitions, dans l'eſpérance de partager les conquêtes que les Alliés des Provinces-Unies ſe promettoient. Falloit-il donc que Louis XIV. devenu Arbitre entre eux & la Suede, & Arbitre aſſez fort pour faire reſpecter le jugement qu'il prononceroit, les récompenſât de s'être déclarés contre lui, & d'avoir préféré à ſon alliance une Ligue qui ſe diſſipoit d'elle-même ? Il n'avoit eu dans cette guerre que des Alliés, ou malheureux, tels que la Suede, ou extrêmement foibles, tels que le Duc de Holſtein-Gottorp & l'Evêque de Straſbourg. Il leur fit rendre à tous une juſtice exacte ; il eut plus de fermeté pour leur rétabliſſement que pour ſes propres intérêts ; & c'eſt peut-être ce qu'il y a de plus glorieux pour ce Prince, dans toute la négociation de Nimegue. Il y a plus de gloire ſolide à être fidele à ſes engagemens qu'à gagner des batailles : il eſt toujours plus grand, ſouvent même plus

Digitized by Google

utile, de protéger ſes Alliés, que de reculer ſes frontieres. La vraie réputation & la confiance des Puiſſances étrangeres en dépend. Dans la guerre, comme dans le commerce, le crédit & la confiance ſont bien au-deſſus des forces même & des richeſſes.

Il n'étoit plus tems de faire renaître les eſpérances que l'Empereur & ſes Alliés avoient conçues dans les premiers momens de leur alliance. Le ſort malheureux des Ligues autrefois les plus célebres, avoit été d'un mauvais augure pour celle-ci : elle-même étoit devenue un exemple mémorable de l'impoſſibilité de concilier les intérêts différens de tant d'Alliés, de réunir leurs ſentimens, & de diſpoſer de leurs forces pour les opérations militaires. Des Troupes combinées de pluſieurs Nations n'agiſſent jamais avec ce zele & cette unanimité d'une Nation réunie ſous les ordres d'un ſeul Général, & ſous les yeux de ſon Roi. Quel étoit au reſte l'état de ceux que l'on vouloit flater par l'eſpérance de prétendues victoires ? La paix étoit devenue néceſſaire aux Provinces-Unies, qui avoient porté preſque tout le faix de la guerre : la levée du ſiége de Maeſtricht, & celle des deux ſiéges de Charleroy

Digitized by Google

les avoient désabusées des projets du Prince d'Orange, & ce Prince même en étoit devenu moins entreprenant. Le Roi d'Espagne ne se défendoit plus aux Pays-Bas, en Catalogne, en Sicile; l'Empereur ne pouvoit espérer de recouvrer le Brisgaw, bien loin d'avoir encore des vûes sur l'Alsace, & tout annonçoit dans le Nord une révolution inévitable. Louis XIV. connoissoit sans doute de si grands avantages : cependant il n'en fut pas ébloui, jusqu'à vouloir conserver toutes ses conquêtes.

DISSERTATION sur les tremblemens de terre & les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'Empereur Julien, de rétablir le Temple de Jerusalem, où l'on prouve l'action immédiate de la Providence, ou un miracle proprement dit, pour maintenir la vérité des prophéties contre l'attaque réunie des Juifs & des Payens. Par M. Warburton, Orateur de l'honorable société de Lincolns-Inn. *A Paris*, chez *le Mercier*, rue Saint Jacques, au Livre d'or. 1754. *in*-12. 2. vol.

L'Ecrivain religieux & sçavant qui nous donne l'ouvrage d'un des plus grands hommes qu'ait produit l'Angleterre dans

Digitized by Google

ces derniers tems, a mis à la tête de sa traduction une préface pleine de bonnes discussions, sur la religion en général, & sur les miracles en particulier. Voici comme il y rend compte de l'importante entreprise de M. Warburton.

» Les miracles en général sont des » moyens dont l'Etre suprême s'est servi » dans tous les temps pour manifester » aux hommes ses volontés, & les té- » moignages des hommes sont les seuls » canaux qui puissent transmettre ces » sortes d'événemens à la postérité. Il » est donc important de faire voir aux » ennemis de la providence, qu'il est un » Dieu jaloux du culte qu'il nous a révélé, » qui peut quand il lui plaît renverser » les loix qu'il impose à la nature, & » frapper les hommes insensibles à sa voix.

» Il est aussi des hommes nés pour » nous instruire, qui entrent dans l'ordre » moral établi par la providence, & aux » témoignages desquels on ne peut se re- » fuser, sans se refuser en même tems à » la raison qui nous éclaire.

» M. Warburton tire la preuve de » ces deux vérités du prodige qui fait » l'objet de son ouvrage. On y voit d'un » coup-d'œil le système de la provident- » ce depuis le commencement du monde

» jusqu'à l'extinction de l'idolâtrie ; on » y trouve aussi ce que les témoignages des » hommes peuvent offrir de plus curieux » aux recherches d'un Sçavant. En un » mot, le miracle qui fit échouer le pro- » jet de l'Empereur Julien, présente un » spectacle digne de trouver place dans » les preuves de fait qui démontrent » la vérité de la réligion chrétienne.

» Les révolutions que cet événement » a souffert dans les différens siécles où » il a passé; la foule des témoignages où » il est pour ainsi dire noyé ; l'opposi- » tion dans le génie, le caractere, les » intérêts de ceux qui l'attestent, & les » contradictions apparentes qui doivent » en être les suites, forment un laby- » rinthe où il n'est pas aisé de se retrou- » ver. Parmi les anciens, la plûpart n'ont » point rapporté toutes ces circonstances, » ou les ont défigurées par l'addition d'un » merveilleux mal-entendu; parmi les mo- » dernes, on trouve le fait adopté par » des incrédules, & rejetté par ceux qui » doivent en prendre la défense.

» Tous ces obstacles n'ont inspiré que » plus d'ardeur à M. Warburton. Des ré- » flexions suivies sur la nature de son » sujet l'ont conduit à des principes très » simples, qu'il développe de la manière

la

Digitized by Google

» la plus heureuſe ; une lumière vive & » pure ſe répand inſenſiblement ſur ce » cahos immenſe, les parties les plus » oppoſées ſe rapprochent, s'éclairent, » ſe prouvent mutuellement, & il en » réſulte un tout inacceſſible aux traits » de l'incrédulité.

» A l'exception de quelques ſentimens » qu'il ne nous a point été poſſible d'ad- » mettre, & de quelques endroits qu'il » falloit éclaircir, on s'eſt fait une loi » de ne s'écarter jamais de la ſubſtance » & du fond des idées de M. Warburton. » La vérité dictée par un Proteſtant aura » plus de force que ſi nous la préſen- » tions nous mêmes ; & les Peres de » l'Egliſe défendus par ceux qui les » avoient abandonnés, n'en paroîtront que » plus reſpectacles.

» Les différens points de vûe ſous leſ- » quels l'Auteur enviſage ſon ſujet, occa- » ſionneront peut-être des redites ; mais » ce défaut, ſi c'en eſt un, ſe trouve » ſuffiſamment compenſé par l'évidence » & la certitude, qui frapperont tout » Lecteur attentif. Nous ſouhaitons que » cet ouvrage ſoit utile à la religion » dans un tems où l'on ſe fait un mérite » de la combattre ; où l'orgueil & l'incré- » dulité, l'eſprit d'erreur & de ſéduction,

Digitized by Google

» dominent avec tant d'empire. Faſſe le » Ciel que cette Religion ſainte, après » avoir triomphé des puiſſances de la » terre, des attaques de l'eſprit humain, » & de la fureur de l'Enfer même, trium- » phe enfin de nos cœurs.

On ne ſçauroit trop exhorter les perſonnes qui liſent avec réflexion, à ſe procurer la nouveauté que nous annonçons.

PANEGYRIQUE de Sainte Eliſabeth, Princeſſe de Thuringe, prononcé dans l'Egliſe des Religieuſes de S. François à Saint-Quentin, le 19 Novembre 1753, par M. l'Abbé Le Couſturier, Chanoine de l'Egliſe royale de Saint-Quentin, Prédicateur du Roi. *A Paris*, chez *Claude Hériſſant*, rue neuve Notre-Dame, 1754. Brochure *in*-12, de quarante-cinq pages.

L'Orateur, qui aide la chaleur, un ſtyle noble, & le talent de lier l'inſtruction à l'éloge, trouve dans Sainte Eliſabeth une ame par ſa religion, ſupérieure à ſes grandeurs, une ame par ſa religion, ſupérieure à ſes diſgraces.

Pour donner à nos Lecteurs une idée de la maniere de M. Le Couſturier, nous copierons la fin de la premiere partie.

La charité d'Eliſabeth n'admet point ces libéralités de goût & de caprice; ces pro-

Digitized by Google

digalités d'humeur, qui semblent ouvrir le cœur à certaines miseres, pour le fermer à toutes les autres; ces prévoyances de l'avenir durement circonspectes; ces craintes excessives suggérées par la cupidité; ces examens trop rigoureux & toujours injurieux à la charité, à l'humanité même. Je sçai que la justice doit guider l'ame & la main charitable; qu'il est certains besoins qui doivent intéresser davantage, & doivent être préférés; que la miséricorde doit avoir son ordre & ses limites. Eh! mes freres, la charité doit-elle donc être si méthodique? Un cœur véritablement touché est-il donc si modéré, si réservé dans ses effusions, dans les témoignages du feu qui l'embrase? Vains raisonnemens de la sensualité; que l'exemple d'Elisabeth vous confond bien! que fait-elle au milieu des ravages qu'une famine générale cause dans l'Allemagne? Ecoutez-le, entrailles cruelles, comme parle le Prophéte, si ingénieuses à trouver des raisons pour resserrer les effets de votre libéralité... Qu'une ame moins grande, moins chrétienne, craigne, tremble, se consulte, s'arrête... la charité ne connoît point de bornes, quand la misere n'en a point. Tous ses sujets sont ses enfans, tous lui sont également chers, tous ont droit, & tous auront

Digitized by Google

part à ſes dons. Elle ſçait que la faculté du riche eſt la régle de ſon devoir ; que le moyen le plus capable d'ouvrir ſur nous la main ſouveraine qui nous enrichit de ſes bienfaits, eſt de les répandre dans le ſein de la miſere ; elle fait diſtribuer ſans réſerve toutes les proviſions que ſes Etats lui avoient fournies, & que la prudence de ſes Officiers renfermoit ; plus riche, plus grande au milieu de ſes thréſors, ainſi diſperſés, qu'elle n'avoit paru dans les plus beaux jours de ſa gloire & de ſon opulence.

Pourquoi, Meſſieurs, n'accorderions-nous pas notre admiration à ces vertus héroïques qui caractériſent ſi bien un egrande ame ? Pourquoi n'avouerions-nous pas que c'eſt être véritablement au deſſus de ſon pouvoir & de ſa grandeur, que d'en faire un tel uſage ? C'eſt le témoignage que lui rendirent les Princeſſes de ſa Cour, dont aucune ne put enfin lui refuſer ſon admiration, & dont quelques-unes eurent le courage de l'imiter & de la ſuivre. C'eſt le témoignage que lui rendit le Prince Louis ſon époux, lorſqu'au retour d'une de ces guerres entrepriſe pour l'intérêt de la religion, il ſe félicita doublement, & des victoires dont le Dieu des combats avoit couronné ſes armes, & du *don pré-*

eſprit que le ciel lui avoit accordé dans une auguſte épouſe *pour le bonheur de ſes peuples*... Non, Prince, ce n'eſt pas ſeulement pour le bonheur de vos peuples, pour la conſervation de vos Etats, pour être votre couronne, comme parle le Sage; c'étoit encore pour la gloire de la religion, pour renouveller un exemple de grandeur dans un cœur foible par lui-même, mais ennobli par la piété, que le ciel avoit donné à Eliſabeth une ame ſi éclairée ſur tout l'éclat qui l'environnoit, ſi modeſte dans ſon élévation, ſi bienfaiſante dans ſa puiſſance, & tout cela par le motif de religion. Vous loueriez la Princeſſe, Meſſieurs, affable par caractere, modérée par habitude, généreuſe par complaiſance naturelle, humble même par la néceſſité des circonſtances; vous trouveriez ſa grandeur & ſon élévation aſſez juſtifiée par ces qualités ſeules, lorſqu'elles ne feroient que l'éloge de l'humanité. Louez donc & admirez la Princeſſe, humble par ſa foi, compatiſſante par religion, charitable par piété, pauvre par vertu. Vous loueriez la Princeſſe, que des intérêts d'Etat auroient arraché à ſes parens; que la décence de ſon ſexe & de ſon rang auroit entretenue dans des vertus purement morales, à qui des actions imprévûes, un gouvernement audacieux au-

Digitized by Google

roit fait partager la gloire d'un thrône commun avec son époux ; que des révolutions fameuses, des intrigues d'Etat toujours fatales aux Royaumes & aux Empires, aux Princes & aux Sujets, auroient fait briller sur le théâtre de l'univers. Louez donc la Princesse, que les intérêts de la vertu arrachent du thrône paternel, que les liens de la piété, encore plus que ceux de la tendresse, unissent à un époux vertueux. Louez la Princesse, aussi exacte aux devoirs obscurs de son état, & peut-être par là plus difficiles à remplir, parce qu'ils sont plus aisés à omettre, que fidèle à ceux où la pompe soutient, & où la gloire récompense. Concevez qu'une ame inspirée par ces motifs, est d'autant plus digne de sa grandeur, autant supérieure à sa grandeur, que ces motifs le sont eux-mêmes à ceux que la nature seule peut inspirer.

MEMOIRES pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine, avec une réfutation de la Bibliothéque Lorraine de Dom Calmet, Abbé de Senones ; par M. de Chevrier, 1754. *A Bruxelles* ; & se trouve *à Paris*, chez *Merigot*, quai des Augustins, *in*-12, 2. vol.

C'est un monument que l'Auteur, en

Digitized by Google

bon citoyen, éleve à la gloire de ſon pays. Il ſeroit trop long de nommer ſeulement tous les Sçavans & les Artiſtes dont il parle : nous nous bornerons, ſuivant notre uſage, à copier quelques faits & quelques réflexions, qui ſuffiront pour faire connoître le caractere d'eſprit & le ſtyle de l'Auteur.

» Gerard d'Alſace, premier Duc héré-
» ditaire de Lorraine, mourut preſque ſu-
» bitement à Remiremont en 1070, à l'âge
» de quarante-ſix ans. Pluſieurs Auteurs
» imputent ſon trépas au poiſon, ſans en
» donner la moindre preuve. Le peuple
» toujours avide du merveilleux, s'eſt fait
» une vieille habitude de croire que les
» hommes élevés ne mouroient jamais de
» leur mort naturelle ; & la plûpart des
» Hiſtoriens, eſclaves d'un préjugé groſ-
» ſier, n'ont que trop entretenu cette idée.

René premier, quinziéme Duc héréditaire de Lorraine, étant devenu Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, fit des fondations très-ſingulieres. » Il
» en étoit ſi entêté, de la proceſſion ſur
» tout qu'il avoit établie à Aix, que Jean
» ſon fils lui écrivant de Naples, que preſſé
» vivement par le Roi d'Arragon, il avoit
» beſoin ſur le champ de ſes ſecours & de
» ſes conſeils ; le Duc lui répondit : *Mon*

fils, quand j'aurai fini ma procession, je penserai à garantir mes Etats d'Italie ; soyez tranquille, il n'y a plus qu'un mois à attendre.

» J'ai parcouru par curiosité les Registres des Assises de Lorraine, archives » odieuses, qui immortalisent l'intérêt, la » méchanceté & l'ignorance ; & j'ai remarqué que tous les prétendus sorciers » étoient des gens aisés, qui ne devoient » leur réputation de sortilege qu'à leur fortune. Un petit Seigneur de Paroisse, piqué de voir un de ses vassaux plus opulent que lui, le dénonçoit au tribunal » des Assises comme sorcier ; dix temoins » s'achetoient, & les Juges aveuglés par » des idées en crédit, condamnoient de » bonne foi le vassal au feu, & prononçoient la confiscation de ses biens au profit de son Seigneur ; étrange destinée » des hommes ! Il faut que chaque siécle » ait sa manie : le nôtre même, tout éclairé qu'il est, a des préjugés moins cruels, » il est vrai, mais aussi ridicules que celui » que je combats.

» Louis XIII, Roi de France, ayant pris » Nancy, envoya sur le champ chercher » Callot, à qui il ordonna de lever le plan » du siége de cette ville, comme il avoit » fait de la Rochelle & de quelques autres » places : mais ce Graveur répondit qu'il

» étoit Lorrain, qu'il aimoit ſes Souve-
» rains, & qu'il ſe couperoit plutôt le pou-
» ce que de travailler contr'eux. Quelques
» courtiſans, vils flateurs de leur maître,
» engagerent Sa Majeſté à punir Callot;
» le Roi ſe contenta de leur répondre : Le
» Duc de Lorraine eſt bienheureux d'avoir
» des ſujets auſſi fideles.

» Un mot latin diviſa long-tems l'Uni-
» verſité de Pont-à-Mouſſon. Doit-on
» dans cette langue appeller Pont-à-Mouſ-
» ſon *Ponti-Muſſum*, ou *Muſſi Pontum*?
» Voilà le miſérable ſujet d'une diſcuſſion
» qui manqua d'avoir des ſuites très dan-
» gereuſes.

» Les Jéſuites vouloient qu'on dît *Muſ-*
» *ſi-Pontum*; & la Faculté de Droit pré-
» tendoit qu'il falloit l'appeller *Ponti-Muſ-*
» *ſum*, & ſur ce mot on écrivit, on diſ-
» ſerta, on s'injuria pendant pluſieurs an-
» nées. Le Pere le Clerc, Recteur de l'U-
» niverſité, mit au jour un volume immen-
» ſe pour ſoutenir ſa thèſe ridicule; Gré-
» goire répondit d'autant, avec cette dif-
» férence qu'il n'imita point la modéra-
» tion du Recteur, puiſqu'il oſa accuſer
» les Jéſuites de vouloir s'emparer de l'U-
» niverſité entiere, du Domaine du Duc,
» & de la Souveraineté de la ville de Pont-
» à-Mouſſon; que n'ajoutoit-il de l'uni-

Digitized by Google

» vers ? On a vû des Auteurs composer de » gros volumes pour tenter d'établir ce » système absurde ; derniere ressource de » l'ignorance ou de la méchanceté.

» Le Prince fatigué de cette querelle » puerile, voulut la terminer en prononçant pour la Faculté de Droit ; mais sa » décision n'ayant pas été publiée, les Jésuites ne s'y soumirent point : fideles à » leurs expressions, comme la faculté de » Droit l'est à la sienne, les choses sont » dans le même état qu'elles étoient il y » a cent soixante-dix ans.

» Nicolas-Joseph Lefevre répondit un » jour à Léopold, qui le pressoit de prendre à Rome la qualité d'Envoyé extraordinaire: *Une représentation d'éclat annonce » un Ambassadeur, & le préjugé veut qu'on » s'en défie ; mais un particulier qu'on ne remarque point, réussit plus sûrement ; je vais » à Rome pour servir votre Altesse Royale, » & non pas pour étaler des hommes & des » chevaux.*

Mahuet, Ministre distingué, qui eut la faveur de son maître Leopold, vingt-sixiéme Duc héréditaire, & qui n'en abusa point, lui représentoit un jour que ses sujets le ruinoient, vérités singulieres dont nos livres ne fournissent point d'exemples ; Leopold lui répondit : *Si mes sujets me ruinent,*

Digitized by Google

je n'en ſerai que plus riche, puiſqu'il ſeront heureux.

» On lui racontoit une autre fois quel-
» ques avantages qu'un Souverain venoit
» de faire à ſes peuples : *Il le devoit*, ré-
» pondit le Duc, *je quitterois demain ma*
» *Souveraineté, ſi je ne pouvois plus faire de*
» *bien.*

» Un Gentilhomme qui avoit beſoin,
» & qui ne lui avoit encore rien deman-
» dé, choſe fort extraordinaire, jouant
» avec ſon maître qui perdoit beaucoup,
» lui dit qu'il jouoit malheureuſement ;
» le Duc répartit : *Jamais la fortune ne m'a*
» *mieux ſervie, mais je devois ſeul m'en ap-*
» *percevoir.*

» Un étranger qu'il avoit renvoyé dans
» ſa patrie, comblé de bienfaits, oſa lui
» manquer ; on fit apercevoir ce crime à
» Leopold, qui dit avec bonté : *Je ne dois*
» *pas lui faire un reproche de ſon ingratitu-*
» *de, puiſque je ne l'ai obligé que pour moi.*

» Leopold n'aimoit point les brigues,
» & ſa Cour fut peut-être celle où il y eut
» plus de favoris & moins de courtiſans ;
» auſſi ne vit-on jamais à la vacance d'une
» dignité ou d'une charge ces manœuvres
» ſourdes, que le peuple appelle l'art de
» la Cour, & que les hommes inſtruits
» qualifient d'un nom plus odieux. Un

Digitized by Google

» Magistrat attendoit que Leopold sortît » de son appartement pour lui demander » un emploi dont on venoit de disposer » en faveur d'un autre ; le Duc voulant » sauver le désagrément d'un refus au con- » current, l'interrompit au milieu de son » compliment, en lui disant : *Soyez con-* » *tent, Monsieur, votre ami vient d'obtenir* » *la charge que vous venez me demander* » *pour lui.*

Lettre de M. le Rouge à l'Auteur du Mercure, sur le plan de l'Univers.

JE ne m'ingere pas, Monsieur, d'impugner l'hypothèse de Copernic sur la Cosmographie : s'il y auroit des objections neuves à faire valoir, en forme de mines contre un fort, qui est supposé n'être pas rendu & résister encore, tant qu'on en laisse subsister le moindre retranchement sans le renverser de fond en comble, les Ephémerides cosmographiques de l'Auteur du plan de l'univers me paroissent suffire ; me bornant à des considérations sur la carte qui se débite chez moi, je vous prie d'agréer que je demande par le Mercure au Public, pourquoi un plan si détaillé, qui comporte en chaque arc des

Digitized by Google

orbes comparés du soleil & des cinq planetes, une preuve de sa vérité, est moins célébre en France que dans les pays étrangers.

Y seroit-on plus porté pour les productions d'un François & d'un contemporain ? Cette espéce d'indifférence par comparaison, proviendroit-elle dans la nation de ce que l'Auteur n'auroit aucun de ces titres, qui sont dûs souvent plus aux sollicitations qu'à l'examen du concours des connoissances & des talens dans les personnes qui les souhaitent & obtiennent ? Je sçai que M. l'Abbé de Brancas n'a jamais fait la moindre démarche pour en obtenir non plus que moi. Trouve-t-on son nom à ses ouvrages, quoique ce soit le secret de la Comédie ? c'est sans son aveu qu'il a paru sur la carte géométrique du cours apparent & réel du Soleil, de Mars, de Venus & de Mercure pour 1751 & 1752, & même sur celle du plan de l'univers pour 1753 & 1754.

Pourquoi dissimuler que les cartes publiées par M. Cassini dans le volume des Mémoires de l'Académie des Sciences pour 1709, peuvent servir d'un plan analogue de l'univers, par le seul supplément des trois mouvemens combinés de la terre, en rotation, en progression & régression,

Digitized by Google

dans le ſens & l'ordre expliqués par l'Auteur, & même avec le plan acceſſoire que je débite, ſont une réfutation multipliée du ſyſtême de Copernic, en tous les arcs des orbes apparens qui y ſont repréſentés d'après les indications des tables, des calculs & équations aſtronomiques ? Pourquoi, s'il faut d'autre preuve de la fauſſeté de ce ſyſtême, n'y peut-on donner pareillement des Ephémerides en figures d'après les Ephémerides en nombres que les obſervations vérifient ? Cet avantage ſeul ne ſeroit-il pas déciſif pour le ſyſtême Brancacien, s'il eſt permis de le caractériſer ainſi, pour ne pas l'appeller toujours le plan de l'univers ?

Qu'on prenne en main & ſous les yeux les tables de la connoiſſance des tems, ou les Ephémerides de M. de la Caille, afin d'y chercher une induction pour aucun jour des années reſpectives, qui ne ſoit pas rendue par ce plan, & qui puiſſe l'être par aucune planche avec ce détail dans l'hypothèſe adverſe ; à moins d'une extrême prévention, on doit ſentir la force de ce défi : l'impoſſibilité d'un côté, la facilité & l'exécution de l'autre * doivent gagner

* Sans l'excès des caracteres & chiffres pour la gravure, l'Auteur auroit publié une carte pour

Digitized by Google

toute perſonne qui conſidere ſans préjugé, qu'un cours annuel de la terre devroit ſatisfaire en même-tems à tous les phénomenes aſtronomiques pour chaque jour dans le même détail, auſſi bien que ſa poſition & la réalité du cours apparent du ſoleil & des planétes, ſelon le plan de l'univers; autrement vis-à-vis ce plan, ce cours de la terre n'eſt plus ſoutenable, indépendamment de tant d'autres difficultés inſolubles, qui ſont objectées à ſon hypothèſe, ainſi qu'à ſon explication phyſique ſi ſouvent tentée vaguement en gros, par les tourbillons ou par les attractions réciproques, & jamais en aucun détail

Je n'entre pas dans cet examen : je demande ſeulement comment, ſans la vérité de la nouvelle théorie des cieux, aucune des mêmes difficultés n'eſt valable contre ce plan de l'univers, ni même contre ſon explication par la compreſſion & l'électricité ? car j'en crois ſon auteur, qui ſe flate

1751, qui reſte manuſcrite, où l'on voit ſur les marges les mêmes tables qui ont été publiées dans ſes Ephémerides de 1751. Sans la même raiſon ſon plan de l'univers auroit été tracé ſur un planiſphere d'une diviſion nouvelle, qui auroit déſigné, avec les conſtellations du zodiaque, les étoiles qui ſeroient en conjonction, ou en occultation, en trin, en ſextil, ou en quadrat, avec les diverſes planetes.

Digitized by Google

d'en avoir donné des preuves en nombre suffisant, & d'en pouvoir ajouter bien d'autres : Voici mes questions simplement relatives à la carte de ce plan pour 1754.

Comment le 6 Juillet prochain, par un cours de la terre, & sans sa position indiquée dans ce plan, Saturne paroîtroit-il en opposition avec le Soleil, & passer deux jours après en retrogradant vis-à-vis le quatorziéme dégré une minute du Capricorne, point où il aura passé en direction le 18 Février, & où il passera encore le 18 Novembre, avec un disque plus petit, à proportion que son éloignement sera beaucoup plus grand que le 6 Juillet, & à peu-près semblable que le 18 Février ? Ce triple passage de Saturne, vis-à-vis un même point du ciel, en l'espace de neuf mois, où il ne fera donc pas plus avancé après qu'avant ce terme, à cause de son cours dans une courbe feuillée, où il aura commencé d'être rétrograde du premier Mai au 19 Septembre, en changeant chaque jour de lieu vrai, ne rend-t-il pas évidemment sa révolution plus longue qu'elle ne seroit dans une ellipse, ou une épicicloïde même, en suivant l'ordre des signes ? puisque du 12 Novembre 1753 au 18 Février 1754, il avance ainsi d'un arc de dix dégrés quarante-trois minutes en quatre-vingt-dix-huit jours.

Digitized by Google

N'en eſt il pas de même à proportion pour la révolution des autres planétes, qui pareillement en quelques mois décrivent dans des orbes analogues, une courbe feuillée où elles paſſent trois fois vis-à vis un même point du ciel dans une diſtance fort inégale de la terre, la premiere & troiſiéme fois en direction, & la ſeconde en rétrogradation ? Leur ſtation apparente peut-elle mieux être expliquée, non plus que toute la ſérie de leurs configurations reſpectives, ſimultanées & conſécutives, & leurs diſtances réciproques continuellement variables ?

Comment dans le même tems, pour couper court à tant d'autres queſtions qui s'offrent en foule, les autres planétes majeures auroient-elles la longitude, la déclinaiſon & la latitude indiquées par les Ephémerides en nombres, mais auſſi les apparences déſignées dans la table qui eſt à la tête des Ephémerides coſmographiques de 1754 & 1753 ?

Car ſon inſpection ſuffira pour indiquer plus de queſtions, comme des difficultés inſolubles contre les fictions de Copernic, & comme des argumens déciſifs pour ce plan, que je n'en pourrois inſinuer dans pluſieurs pages. On en trouvera la ſolution, comme l'indication, d'un coup d'œil

Digitized by Google

ſur ſa carte : & faut-il plus pour en faire ſentir les avantages, à ceux ſur tout qui feront abſtraction de ſes réſultats contre l'hypothèſe des tourbillons & des attractions en faveur du ſyſtême de la compreſſion & de l'électricité ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LEROUGE.

LES délices du ſentiment, dédiées à S. A. S. Madame la Ducheſſe d'Orléans ; par M. le Chevalier de Mouy, de l'Académie des Belles Lettres de Dijon ; ſixiéme & derniere partie. *A Paris*, chez *Jorry*, quai des Auguſtins, près le pont S. Michel, aux Cicognes ; & *Ducheſne*, rue S. Jacques, au Temple du Goût, 1754.

LE 6 Avril, la République des Lettres fit une perte conſiderable dans la perſonne de Dom Martin Bouquet, Religieux-Prêtre de la Congrégation de S. Maur, honoraire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, mort aux Blancs-Manteaux, dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge. Ce ſçavant Bénédictin avoit été chargé par ſes Supérieurs de la Collection des Hiſtoriens des Gaules & de la France, & l'on peut dire qu'il faiſoit

Digitized by Google

honneur à leur choix. Déja il avoit donné huit volumes de cet important ouvrage, & le neuviéme étant fort avancé, n'auroit pas tardé à paroître. Dom Haudiquet qui travailloit la partie des Croisades sous la direction de Dom Bouquet, est chargé de l'édition de ce neuviéme volume, & de la continuation de l'ouvrage.

CHarlès-Antoine Jombert, Imprimeur-Libraire du Roi, rue Dauphine, à Paris, donne avis qu'il vient d'acquerir du fonds du sieur Rollin, Libraire de Paris, plusieurs livres intéressans sur les Mathématiques & sur l'Art militaire; entr'autres, *la Géométrie élementaire & la Géométrie-pratique de feu M. Sauveur*, de l'Académie royale des Sciences, revue, corrigée & augmentée par M. *le Blond*, Maître de Mathématiques des Enfans de France, &c, *in*-4°. divisé en deux parties, & enrichi de figures. Le prix est de douze livres, relié.

Il y a long-tems que les deux traités qui composent cet ouvrage, sont avantageusement connus du Public. A peine M. Sauveur les eut-il rédigés que la plûpart des maîtres de Mathématiques les adopterent; & malgré la difficulté d'en avoir des copies

Digitized by Google

exactes & leur cherté, elles se sont multipliées de telle maniere que ces ouvrages ont presque été aussi répandus que s'ils avoient été imprimés. Voici un abrégé de ce qui y est contenu.

La Géométrie élémentaire, précédée d'un Traité des rapports & des proportions, est divisée en six livres. Le premier contient les propriétés des lignes tirées sur un plan; le second traite des figures planes considerées par leur superficie, ou par l'espace qu'elles renferment; le troisiéme, de la mesure des figures planes & du rapport de leurs superficies; le quatriéme, des lignes tirées hors un plan, & des sections des plans; le cinquiéme, des figures solides considerées par leur superficie; le sixiéme, des figures solides considerées par leur solidité ou par l'espace qu'elles renferment.

La Géométrie-pratique, qui forme la seconde partie, est divisée en sept livres. Le premier contient un traité abrégé des Logarithmes; la Trigonométrie rectiligne compose le second; le troisiéme contient les usages du compas de proportion & d'une régle proportionnelle que M. Sauveur appelle Logarithmique; le quatriéme livre traite de la construction des figures sur le papier & sur le terrein; le cinquiéme, de la Longimétrie ou de la mesure des

Digitized by Google

lignes, tant accessibles qu'inaccessibles, du Nivellement, de la maniere de lever les plans & les cartes, &c; le sixiéme, de la Planimétrie ou mesure des surfaces; & le septiéme, de la Stéréométrie ou mesure des solides.

Les autres livres nouvellement acquis par *Jombert*, sont : l'histoire de Polybe, avec le Commentaire militaire du Chevalier Folard, en six volumes *in*-4°. avec figures, 60 liv.

Le supplément du même ouvrage, ou tome VII, séparé, *in*-4°. 10 l.

L'abrégé du même ouvrage, en trois volumes *in*-4°, nouv. édit. 1754, 42 l.

Les Réflexions politiques & militaires, traduites de l'Espagnol, de M. le Marquis de Santa-Cruz de Marzenado, en douze volumes *in*-12, 27 l. 10 s.

Les Mémoires de M. le Marquis de Feuquieres, Lieutenant général des armées du Roi, en quatre volumes *in* 12, avec figugures, 10 l.

Le même ouvrage, en un volume *in* 4°, 18 l.

Les Mémoires sur la Guerre, avec un Traité des Hôpitaux, tirés des manuscrits originaux de M. de Turenne, *in*-12, 3 l.

Le Code militaire, par M. Briquet, derniere édition, augmentée, en cinq vo-

Digitized by Google

lumes *in*-12. 12 l. 10 s.

Dictionnaire de Marine, contenant l'explication des termes de la Navigation & de l'Architecture navale; seconde édition, *in*-4°. avec figures, 18 l.

Expériences physiques faites pour dessaler l'eau de la mer, & la rendre potable, traduit de l'Anglois de M. Hales, *in*-12, figures, 3 l.

PROGRAMMA.

QUamquam non pauca specimina exstant, quæ ad explicanda electrica phænomena conscripta, imo quædam præmiorum honoribus ornata sint; verum tamen multitudo experimentorum, quæ postea instituta, & varietas phænomenorum, quæ nuper detecta sunt, clariùs lumen doctrinæ de electricitate accensura esse existimantur.

Idcirco Academia Scientiarum Imperialis Petropolitana omnibus atque singulis naturæ indagatoribus pro obtinendo solito centum ducatorum præmio, ad annum 1755 ante diem 1 Junii, hoc elaborandum proponit, ut in *veram electricitatis causam inquiratur, veraque ejus condatur theoria.* Quo circa præter ea, quæ ex more recepto problematis subjunguntur, monita, se-

Digitized by Google

quentia quoque attingere non inutile indicavit. Quandoquidem ingenioſas hypotheſes, quibus ſolertiſſimi arcanorum naturæ ſcrutatores ad excolendam electricam theoriam ſunt uſi, detectis recens electricis proprietatibus explicandis haud ſufficere poſſe videtur; eumque defectum inde exſtitiſſe, quod non pauca, ad veram electricitatis theoriam condendam utiliſſima, non ſatis obſervata fuerint, quorum brevis hic fit mentio. Primo quidem, electrica phænomena multa habent, quæ cum ignis proprietatibus ſunt communia; non pauca, quæ ab ejus indole prorſus abhorrere videntur. Prioris generis eſt, quod flamma per vim electricam excitetur poſterioris, quod ipſa vis electrica in productione ſua igne inhibeatur: quemadmodum vitra nimium calida illam excitare recuſant. Porro ipſa per candefactum igne ferrum & per glaciem pariter propagatur. Quam ob rem ſollicite perſpiciendum & diſtinguendum eſſe arbitramur ea, quæ in cauſa electricæ vis & ignis communia, quæ diverſa ſint. Quibus rite perpenſis, & diſtincte evolutis, majorem in meditationibus & doctrina de electricitate claritatem exorituram eſſe ſperamus. Secundo, cum corpora in diverſa prorſus genera à natura alias diſcreta electricis phænomenis in unum aſſocien-

Digitized by Google

tur, ita, ut vitrum, corpus fragile, durum, fixum, flammæ concipiendæ minus capax, & ad mineralium regnum potiſſimum ſpectans, cum molli, tenaci, volatili & combuſtili ſerica materia, ad animale regnum unice pertinente, primitivæ electricitatis virtute in unam ſpeciem copulentur; rurſum animal vivum & metallum, corpora naturæ regno, imo toto cœlo differentia, derivativæ electricitatis vinculo ſint connexa: quam ob rem ad veram hujus materiæ theoriam condendam utiliſſimum fore judicamus, ut corporum utriuſque generis qualitates particulares ſedulo examinentur, atque eæ, quæ omnibus primitivæ electricitatis corporibus communes ſunt, non ſecus ac illæ, quæ omnibus derivativa virtute gaudentibus inſunt, probe notentur: alias enim timendum erit, ne ipſorum palpabilium corporum proprietatibus neglectis, inſenſibilium materiarum illecebris ſeducta mens imaginationi magis indulgeat, quam rigorem judicii ſequatur. Tertio denique materiæ ſubtilis electricæ, cui pori corporum patent, diverſi & quidem tres concipi poſſunt motus: nempe, progreſſivus, gyratorius & tremulus. Hic quoque animadvertendum eſſe videtur, quæ & quot motuum genera ad producenda electrica phænomena

Digitized by Google

nomena sufficiant ; ne cui eorum precario illa tribuantur, & tota theoria in firmo fundamento superstructa, instabilis atque vaga reddatur.

Hæc non ut præcepta & requisita prorsus necessaria ; sed ut monita, arbitrio cujusque observanda relinquuntur : nec etiam ulli secundum sua principia in explicandis electricis phænomenis impedimento esse possunt.

Problemati Chymico antehac proposito, *nempe separationem auri ab argento, ope aquæ fortis instituì solitam, ex Physicis & Chymicis principiis explicare, aptioremque methodum invenire, quæ minore opera & pretio ad hæc duo metalla secernenda indiget*, quoniam non est satisfactum ; ideo in annum 1754 diem 1 Junii, solvendum differtur. Petropoli 1753. die 25. Nov.

BEAUX ARTS.

L'Académie royale de Peinture & de Sculpture vient de faire une perte difficile à réparer. La mort lui a enlevé M. Henri Hulst, un de ses amateurs honoraires. Il falloit autant de loisir, d'ordre, de zéle & de patience qu'en avoit ce bon citoyen, pour dépouiller & rassembler com-

Digitized by Google

me il a fait, cent six années des registres de l'Académie. Ce travail, dont le public ne doit pas jouir, & qui n'a été entrepris que pour la commodité, la curiosité & l'instruction du corps même qui en est l'objet, est tout-à-fait fini, & passe pour extrêmement exact.

Le successeur de M. Hulst, c'est M. de la Live de July, qui dans l'âge de la dissipation se livre avec succès au goût des beaux Arts. Il n'a pas la manie, si commune aux amateurs, de n'aimer que les ouvrages de quelques Artistes anciens ou étrangers; l'Ecole Françoise occupe une place honorable dans sa collection, & on y voit à côté des productions Italiennes & Flamandes, ce qu'a produit de plus beau le pinceau de nos meilleurs Artistes. Son cabinet de Sculpture mérite une attention particuliere: peu de curieux jusqu'à M. de la Live, ont cherché à réunir les modeles & les ouvrages en terre cuite des plus grands Sculpteurs.

Il est rare que les Peintres Flamands; Rubens & Vandiek exceptés, traitent dans leurs tableaux l'Histoire Sainte ou la Fable, & quand ils entreprennent les sujets de ce genre, leur composition laisse presque toujours à desirer; telle est l'Apparition des An-

Digitized by Google

ges de Vauvermens, dont nous annonçons la planche. Un des principaux devoirs du Peintre eſt de ne laiſſer aucun doute ſur l'action qu'il entreprend de repréſenter. Le premier coup d'œil doit agir clairement ſur l'eſprit du ſpectateur ; & la critique que l'on pourroit faire de la compoſition de ce tableau, eſt qu'elle ne préſente point d'idée nette. On peut voir en premier lieu qu'elle ne rappelle point l'idée des Bergers, en faveur deſquels ce miracle fut opéré : l'eſprit travaille donc pour deviner le ſujet ; ce n'eſt pas tout, l'Ange paroît poſtiche, par la raiſon qu'il a été mis après coup, pour donner un objet à un tableau dont la compoſition étoit arrêtée avant que l'on eût penſé à l'expreſſion de ce grand événement. Il eſt ſenſible que l'on n'avoit eu, en premier lieu, d'autre deſſein que de repréſenter deux chevaux en oppoſition, groupés avec ceux qui les gardent, & auxquels on a donné par la ſuite quelques marques d'étonnement. Enfin il ne faut point s'y tromper ; dans le grand art de la peinture, l'eſprit parle toujours à l'eſprit : voyons de quelle façon le même eſprit opère dans un grand compoſiteur, & comment il s'écarte des principes les plus certains dans celui que la nature a doué d'un moindre génie. Un grand ar-

Digitized by Google

tiſte penſe un ſujet ; dès lors ſon action principale eſt peinte dans ſa tête, & cette penſée le dirige dans toutes ſes études : pluſieurs artiſtes au contraire renferment des études indifférentes dans leurs portefeuilles ; elles ſont bien en elles-mêmes, elles ont tout le piquant de la nature, mais elles ne peuvent convenir à toutes les compoſitions. C'eſt cependant dans les portefeuilles que l'on va puiſer les détails d'une ordonnance qui devient néceſſairement languiſſante, & que l'on cherche les figures que l'on peut employer. On en préfere toujours quelques-unes, ou par la raiſon qu'elles ſont mieux exécutées, ou qu'elles ont plus d'attrait pour notre façon de penſer ; & de là vient la répétition que l'on remarque trop ordinairement dans les tableaux du même Peintre. C'eſt en vain que l'on a recours à des différences dans la lumiere, dans le ſtyle, dans le lointain ; on produit des tableaux qui ne peuvent plaire à l'eſprit, car ils n'émanent point du génie ; l'on ſent les piéces de rapport, & l'on éprouve en voyant ces eſpéces de tableaux, une monotonie qui dégoûte : on aime l'art, on ſe prête quelque tems à la propreté du pinceau, à la fineſſe de la touche, à la beauté du ton, &c. mais on pardonne difficilement à l'artiſte. Ces réflexions généra les

Digitized by Google

ne changent rien au mérite du sieur Beaumont, qui présente au Public cette planche qu'il a gravée, & qu'il nous prie d'annoncer au Public ; l'accord & l'effet de ce tableau se trouvent très-bien rendus dans son ouvrage. Cependant, soit par la faute du sujet ou par quelqu'autre raison que nous ignorons, cette Estampe est peut-être inférieure à celle du *Voyageur altéré*, dont elle est accompagnée. L'une & l'autre sont du même Peintre & du même Graveur, elles sont en hauteur vraisemblablement de la grandeur des originaux.

Il seroit à souhaiter que tous les possesseurs des cabinets fussent aussi communicatifs que M. le Comte de Vence, qui ne néglige rien pour être utile aux artistes, & faire connoître les beautés dont il a pris soin d'orner son cabinet.

Beaumont demeure au milieu du Pont Notre-Dame, au Griffon.

LETTRE sur l'Horlogerie, écrite à M. le Camus, de l'Académie royale des Sciences ; par ***.

PLusieurs écrits répandus dans le public sur quelques parties de l'Horlogerie, ne me paroissent pas répondre assez au but que doit avoir un artiste en écri-

vant, qui doit être d'instruire & de chercher la perfection de son art ; il doit éviter avec soin ce qui est étranger à l'objet qu'il traite, comme ces personalités qui dégradent plus celui qui écrit que la personne offensée. J'éviterai, en vous communiquant mes réflexions, de tomber dans ces excès ; ma lettre n'ayant pour but que le bien de l'art que je professe, & celui de l'utilité publique.

De tous les arts je n'en vois aucun qui ait des principes plus difficiles & moins connus que ceux de l'Horlogerie. C'est un métier pour la plupart de ceux qui le professent ; on fait ce que l'on a vû faire, sans s'embarrasser si ceux même que l'on copie ont raisonné. La plupart travaillent pour vivre, & souvent ceux qui vivent dans l'opulence négligent de s'instruire, & doivent leur fortune à leur peu de capacité pour l'Horlogerie, à laquelle ils substituent le grand art de vendre & d'acheter des montres ; & celui qui est né avec des talens est souvent forcé de les ensevelir, par la nécessité où il est de travailler pour subsister ; d'ailleurs l'ordre qui existe dans la Communauté des Horlogers en retranche l'émulation si nécessaire.

Cependant ce n'est point un art où le mérite seul de l'exécution suffise pour se

Digitized by Google

distinguer, le raisonnement en fait la partie principale; d'où il est aisé de concevoir que la maniere dont on est reçu dans le Corps des Horlogers est contraire aux progrès de l'art. On fait un apprentissage qui s'écoule sans beaucoup travailler, & le tems de l'apprentissage expiré, on obtient la maîtrise sur un ouvrage assez communément exécuté par un autre. Mais quand je supposerois le récipiendaire capable de faire lui même le prétendu chef-d'œuvre qu'on en exige, s'il ne joint à l'habileté de la main le raisonnement & la théorie, il ne produira jamais rien qu'au hazard. Pour bien juger du talent d'un homme, il ne seroit pas seulement nécessaire de lui faire exécuter telle ou telle piéce, il faudroit de plus qu'il en analysât les différentes parties, & qu'il rendît compte des principes essentiels de l'Horlogerie: or c'est à quoi on ne pense aucunement. On suppose qu'un ouvrier entend toujours ce qu'il exécute, & je crois que nos habiles maîtres seroient très-ignorans s'ils avoient été autant dispensés de s'instruire par une inaptitude naturelle, que par des réglemens qui excluent de leur Communauté des hommes très-capables d'avancer l'art & d'honorer le Corps, pour y admettre une foule d'apprentifs, dignes

Digitized by Google

tout au plus de servir sous un habile Horloger, comme un manœuvre sous un grand Architecte; & ce sont ces mêmes manœuvres de l'Horlogerie qui infectent le public des preuves de leur ignorance.

Avouez, Monsieur, que cela est bien différent de ce qui devroit être, & que si le talent & le génie (d'où suivroit en quelque sorte le sentiment de l'artiste) étoient nécessaires pour être membres d'un corps qui deviendroit par là beaucoup plus estimable, la perfection des ouvrages seroit plus assurée, le public plus satisfait, & les mauvais ouvriers contraints de devenir habiles, & de s'étudier à mériter le titre d'artiste, pour être reçus dans ce corps, qui feroit en même tems l'éloge de leur mérite; ou enfin ces ouvriers étant incapables d'être reçus, se mettroient à même d'être employés par les Horlogers, qui ne seroient plus de simples marchands comme le sont une partie.

Une des suites les plus avantageuses d'une meilleure constitution dans le corps des Horlogers, ce seroit de prévenir ces différens qui s'élevent à tous momens sur des inventions qui n'appartiennent la plûpart du tems à aucun de ceux qui se les disputent; si on portoit sur un registre les nouveaux ouvrages à mesure qu'ils se font,

Digitized by Google

combien de plagiats n'empêcheroit-on pas ?

Il seroit donc à propos que le lieu de l'assemblée des principaux de l'Horlogerie servît comme d'archives, où les artistes iroient déposer ce qu'ils auroient imaginé ; les Horlogers plus éclairés & plus intéressés à ce qu'il ne se commît aucune injustice, empêcheroient ces vols qui se font tous les jours impunément ; & ces papiers indignes de voir le jour, par le peu de ménagement & de décence qui y regne, ne paroîtroient jamais, parce qu'ils ne pourroient en imposer à personne.

Il s'ensuivroit même que ce qui n'est actuellement qu'une Communauté assez mal composée, deviendroit une société considérable par ses lumieres, & par l'utilité que le public en retireroit. Sur les mémoires qu'on y rassembleroit, on parviendroit à la longue à publier un traité de l'Horlogerie bien différent de ceux que nous possédons ; traité qui serviroit aux méchaniques en général, par le nombre des principes qui font partie de l'Horlogerie ; on devroit y décrire les propriétés du levier, la communication des forces par l'engrenage, la résistance des roues pour être mises en mouvement, l'avantage qui résulte de la diminution des roues dans le cas où il faut peu de force, la progres-

Digitized by Google

ſion qu'elles doivent garder entre elles, à commencer de la premiere à la derniere, le rapport des diametres aux différens effets, celui de la groſſeur des pivots ſelon la preſſion des moteurs & la viteſſe des roues, les effets du reſſort, ceux du balancier, ſon rapport en maſſe avec l'action de la roue de rencontre, &c. & une infinité d'autres objets ſur leſquels on n'a pas encore établi de regle. Ce ſeroit là l'ouvrage ſur lequel on interrogeroit tout apprentif qui voudroit être reçu maître; on ſubiroit avant le chef-d'œuvre pluſieurs examens de ſpéculation, tels que ceux qu'on fait ſubir aux perſonnes qui veulent entrer dans le Génie: un Horloger ſeroit forcé d'apprendre par ce moyen une infinité de choſes qu'il ne doit pas ignorer, & qu'il chercheroit en vain chez les auteurs qui ont écrit de l'Horlogerie; car il faut avouer que ceux qui ont traité de cet art ne l'ont fait que très-imparfaitement, la plûpart n'ayant parlé que des différentes conſtructions, & toujours négligé l'objet principal qui eſt la théorie: d'ailleurs ce que nous poſſédons ſe trouve diſperſé dans pluſieurs livres, qu'il eſt impoſſible à un artiſte obligé de travailler, de recueillir & de conſulter. On nous a donné d'abord la deſcription des différentes conſtructions de

Digitized by Google

piéces d'Horlogerie, & cet objet a dû se présenter naturellement ; mais il nous reste à apprécier ces différens méchanismes, à déterminer leurs vrayes proportions, à se rendre raison de leurs effets, & n'abandonner ces inventions qu'après s'être bien assuré de ce qu'on en peut attendre. Combien nous sommes encore éloignés du but ? combien ne nous donnons-nous pas de peines inutiles ? c'est faute de procéder à la perfection de l'art, selon la méthode que je propose, qu'on voit renaître avec succès tant de constructions proscrites ; & c'est ce qui continuera d'arriver tant qu'on n'y obviera pas par de sages précautions, ensorte qu'on imaginera toujours que l'art se perfectionne, tandis qu'il ne fait que revenir sur ses pas, en tournant comme sur un cercle où nous prenons pour neuf tout ce que nous n'avons pas encore vû.

Il seroit donc nécessaire de rassembler dans un même ouvrage les piéces de l'Horlogerie les plus essentielles & les mieux construites, de joindre à la description des machines les principes qui les font opérer, & d'éclaircir ainsi ce qu'on diroit sur la pratique : il seroit donc essentiel qu'un tel traité commençât par les principes de la Géométrie qui nous introduisent aux méchaniques ; le calcul n'y deviendroit pas

Digitized by Google

moins important, non seulement pour les combinaisons d'une machine composée, mais encore par l'évaluation des révolutions, & cet ouvrage ne seroit même complet qu'en y joignant les parties de la Gnomonique, quelques connoissances d'Astronomie, & celles de la Physique relatives à l'Horlogerie : le tout étant disposé selon l'analogie des matieres, deviendroit utile à ceux qui professent l'Horlogerie, & intéressant pour ceux qui souhaitent sa perfection.

Voilà l'idée que je me suis formé de ce Livre & de ses avantages ; on conçoit bien qu'il exigeroit du tems & le concours des bons Horlogers pour être conduit à sa perfection.

Je ne desirerois pas moins que l'on détruisît ces propriétés imaginaires des échappemens, dont on fait honneur à leurs méchanismes, & qu'il faut rapporter à de toutes autres causes. En effet lorsque je considere la nature des échappemens & leur usage, le choix m'en paroît presqu'indifférent, sur tout pour les pendules ; car avec des échappemens quelconques on obtiendra la même justesse, si on a égard aux différentes conditions qui contribuent à la procurer ; sçavoir, le rapport de la lentille à l'arc qu'elle décrit ; le rap-

Digitized by Google

port de l'arc & du poids de la lentille à la force motrice. Je crois que l'on doit peu s'écarter de ceux que nous a si bien établis M. de Rivaz, dans son mémoire sur l'Horlogerie ; & quoique plusieurs Horlogers eussent senti avant lui ces avantages, aucun ne me paroît les avoir si bien démontrés.

J'ai dit sur tout pour les pendules ; mais je serois fort tenté de croire que les propriétés particulieres des échappemens ne sont pas plus réelles dans les montres : de quoi peut donc dépendre la justesse d'une montre ? En la considérant comme une machine qui doit essuyer des secousses & différens mouvemens, je vois plusieurs rapports y concourir. 1°. Le rapport composé de la masse du balancier, & de l'arc qu'il décrit, avec les chocs que la montre peut éprouver ; 2°. le rapport de la force motrice avec la pesanteur du balancier, & les arcs qu'il décrit ; 3°. celui du nombre des vibrations avec le diametre du balancier : en supposant ces rapports déterminés, il n'est plus question que de mettre le balancier en mouvement, lui faire décrire ces arcs & les conserver égaux ; ce que l'on obtiendra toujours en joignant aux propriétés de la fusée, les soins que l'on apporte communément à l'exécution

Digitized by Google

du rouage. Cela posé, l'inégalité même des petites impressions de la roue de rencontre ou rochet, sera incapable de déranger l'égalité de mouvement du balancier, pourvû que la force qui reste à la roue de rencontre soit en rapport convenable à la puissance du balancier & du ressort spiral (rien n'empêchant de les considérer l'un & l'autre comme une même quantité); mais il est très-possible de faire décrire des arcs quelconques, avec des échappemens différemment construits; & je ne vois pas quelles autres propriétés on doit attendre d'un échappement, que celles d'entretenir la vibration du balancier, qui est le seul régulateur. Si un échappement a des frottemens, il faudra que le balancier soit plus petit ou plus léger qu'il ne seroit sans ces mêmes frottemens (la puissance de la roue de rencontre étant toujours la même); mais il vaudroit encore mieux augmenter la masse du balancier qui ne change point de nature, ou diminuer la puissance motrice, & retrancher les frottemens; je parle de ceux que l'on peut éviter.

Comme on peut réduire tous les échappemens à deux espèces particulieres, qui sont ou à recul ou à repos, essayons de voir ce qui doit se passer dans l'un &

Digitized by Google

l'autre, après que les roues de rencontre ou rochet ont rendu au balancier le mouvement, qu'il perdroit à chaque instant sans cette restitution de la force motrice. Je remarque dans celui à repos, la liberté que le balancier a de parcourir un arc au-delà du constant, sans autre opposition que l'apui du rochet sur le cilindre; d'où naît évidemment une résistance qui doit varier ainsi que les frottemens du même cilindre, & par conséquent les arcs que le balancier décrira dépendant de cette liberté, altereront la longueur des vibrations.

Celui à recul parcoureroit un plus grand arc si la roue de rencontre ne s'y opposoit; mais le recul se faisant dans un instant où la roue de rencontre est extrêmement près du centre de la verge, cette résistance se réduira à peu de chose, sur-tout si la force motrice est telle qu'elle ne puisse faire décrire qu'un très petit arc au-delà du constant; ainsi la durée de chaque vibration sera toujours égale, & le repos & le recul ne différeront point en justesse (*a*), lorsqu'on aura

(*a*) Je dis qu'avec tous les échappemens on obtiendra la même justesse, en supposant que l'on a mis en usage ces rapports nécessaires: mais je ne prétends pas dire par là que tous

proportionné chaque partie aux effets, & choisi les rapports convenables à l'échappement qu'on aura préféré.

J'ai indiqué ci-devant une partie des abus qui naissent des mauvais réglemens de la communauté des Horlogers; il en est d'un autre genre, qui n'ayant pas la même source, ne sont ni moins (*b*) essentiels ni moins contraires au projet de l'art; ils sont même très capables de re-

les échappemens conserveront pendant le même tems le même dégré de justesse; il est évident que celui qui a plus de frottement, doit changer ces rapports par la destruction des parties, & conséquemment la justesse dépendant de ces rapports doit aussi changer.

(*b*) Je crois devoir mettre de ce nombre le préjugé où l'on est sur ceux qui professent les arts; je sçai que cette partie du public qui pense, ne confond point les seules opérations de la main avec celles où le génie fait la principale partie, & qu'il proportionne son estime aux sentimens de l'artiste, & au dégré de science qu'il possède. Mais ce petit nombre n'empêche pas que ce même artiste ne soit souvent confondu avec le simple ouvrier, ce qui ne peut manquer de le décourager: je dois cependant avouer que le progrés des arts & des sciences qui se fait parmi nous, en rendant le public plus éclairé, retranche ce préjugé à proportion que ces lumieres augmentent; & l'artiste travaillant lui-même à se distinguer, mérite les égards que le public commence à lui déférer.

Digitized by Google

plonger l'horlogerie dans cet état d'imperfection dont elle commence à peine de sortir : un de ces derniers est le débit de cette quantité d'horlogerie, qui se fait par des personnes qui ne s'y connoissent en aucune sorte.

Sera-t-on étonné que le public soit infecté de tant de mauvais ouvrages, lorsqu'on pensera que ce même public qui s'en plaint, achete ses montres & pendules d'un Tapissier, d'un Orfévre, d'un Mercier & autres gens qui scavent très bien que ce qui coûte tant doit être vendu tant, mais qui ne scavent que cela ? Cependant on a l'injustice d'accuser ceux qui professent cet art, de tromperie, tandis que l'on se trompe soi-même ; 1°. en voulant acheter des ouvrages à bas prix. En second lieu, en les prenant de gens qui ne travaillent point ; c'est le concours de cette sotise avec d'autres dont j'ai parlé précédemment, qui forcent l'ouvrier à renoncer à son talent, & à faire mal ce qu'on ne lui payeroit pas davantage quand il feroit mieux. Les montres qui se vendent chez les Marchands, sont de Paris ou de Genève ; les pendules sont toutes de Paris. Quoiqu'on achete les unes & les autres comme de hazard, elles n'en sont pas

Digitized by Google

moins neuves ; les Pendules & montres de Paris ſont d'ouvriers qui ont la foibleſſe ou le malheur de travailler pour des uſuriers qui abuſent de leur miſere, & de l'ignorance deſquels ils profitent réciproquement ; l'un ne voudroit pas payer un bon ouvrage, l'autre lui en vend un mauvais ; celui-ci ne gagne preſque rien, mais en revanche il garde l'incognito, c'eſt-à-dire que n'ayant ni l'appas de l'amour propre pour ſe perfectionner, ni celui de l'interêt, il croupit dans la pauvreté & l'ignorance, & c'eſt préciſément l'état où les marchands s'attachent à les fixer ; ils ont réuſſi ſelon toute l'étendue de leurs eſpérances, lorſqu'ils ſont parvenus à leur former une impoſſibilité de ſortir d'une ſituation qui ſeroit toujours affreuſe ſi elle ne devenoit enfin habituelle ; ſituation qui ſubjugue la raiſon, ôte à l'eſprit ſon énergie, & réduit un homme qui étoit deſtiné à devenir un grand artiſte, & qu'il a ſenti quelquefois, à ne faire pendant toute ſa vie que de mauvais ouvrages, & à perdre toute idée de perfection : le temps eſt la ſeule choſe dont il connoiſſe le prix, & c'eſt toujours aux dépens de l'ouvrage qu'il en eſt économe.

On m'objectera peut-être qu'il eſt né-

Digitized by Google

ceſſaire qu'il y ait de mauvais ouvriers & de mauvais ouvrages, afin que les perſonnes qui veulent avoir des montres & des pendules, & qui ne peuvent payer le prix d'un bon ouvrage, puiſſent s'en procurer de médiocres; mais en reconnoiſſant cette néceſſité, on ne ſera pas moins ſurpris de l'abus qui naît de l'entrée des montres de Genève & autres, dont le grand nombre empêche le débit de celles qui ſe font à Paris, & finira par détruire l'Horlogerie françoiſe, à moins que le public déſabuſé ne reconnoiſſe enfin ſon erreur. L'Horlogerie pouvant être compriſe dans une des branches du commerce, & le commerce faiſant le bien d'un Etat, l'entrée des montres de Genève eſt au moins auſſi préjudiciable que celle des autres marchandiſes prohibées, & ne devroit pas l'être moins, & parce qu'elle détruit un corps, & parce qu'elle empêche la perfection d'un art utile; d'ailleurs la défenſe de débiter ces ſortes d'ouvrages contraindroit une partie des ouvriers occupés chez l'étranger à les fabriquer, de venir travailler en France, & l'argent qui ſort, reſtant, circuleroit par la conſommation que feroient ces mêmes ouvriers établis dans l'Etat.

Digitized by Google

Je ne me flate pas d'avoir toujours saisi le vrai, mais je l'ai cherché. En vous faisant part de mes idées, je ne pouvois les soumettre à personne qui fût plus en état que vous de les juger.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. le Paute à l'Auteur du Mercure.

JE viens d'achever, Monsieur, une pendule à secondes, qui ne renferme qu'une roue chevillée. Cette derniere pendule à une roue est en tout différente de celle que M. Le Roi fils avoit mise en société avec moi il y a quelques années. Dans celle-ci le régulateur reçoit à chaque battement une nouvelle impression pour perpétuer ses vibrations, ainsi il n'y a plus de frémissement dans la verge du pendule. La roue porte trente chevilles sur chacun de ses plans. Ces chevilles tombent alternativement sur deux leviers parfaitement égaux & naturels, dont les plans inclinés ne sont pas droits, mais formés par une courbe qui paroît être une espéce de concoïde. Ces nouveaux leviers font décrire des arcs constans & uniformes de cent vingt dégrés, à une portion de roue fixée sur l'arbre de ces mêmes leviers. Cette portion de roue porte

Digitized by Google

ſur une de ſes faces ſoixante-une chevilles qui font mouvoir un échappement à doubles repos, dont les leviers ont auſſi doubles plans inclinés, parce que la portion de roue va tantôt à droite, tantôt à gauche; de ſorte que lorſqu'elle agit de droite à gauche, les chevilles qui pouſſent le plan ſupérieur pouſſeront enſuite le plan inférieur quand la portion de roue reviendra de gauche à droite. Une pendule de cette conſtruction eſt infaillible pour les obſervations aſtronomiques qui demandent tant de préciſion : elle bat les ſecondes très-diſtinctement à la vûe & à l'oreille. Un ſeul poids ſuffit pour le mouvement & pour la ſonnerie; & quoique j'aye ſupprimé les mouffles dentelés, elle va quinze jours ſans être remontée. Le chaperon conduit l'éguille des heures au centre du cadran, ſans aucune roue ni pignon : cette invention eſt nouvelle, ſimple, curieuſe & ſûre.

Et pour détromper le public, à qui on a dit que je ne travaille qu'en pendules, je vous prie encore d'annoncer dans votre prochain Mercure, que j'ai découvert un nouvel échappement à repos pour les montres, lequel a les leviers & les plans parfaitement naturels, ſans manivelle. Les cylindres ſont fixés ſur un eſſieu ſemblable à une verge de balancier

Digitized by Google

dont on auroit ôté les palettes. Ce dernier a tous les avantages de celui qui vient d'être l'objet d'une grande conteſtation ; mais il a celui de pouvoir être exécuté beaucoup plus facilement à cauſe de ſa ſimplicité. J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Paute.

A Paris, le 8 Mai 1754.

Projet de la place de Louis XV, par le ſieur Vallin de la Motte, de Paris, Architecte, & Membre des Académies de Florence, & de l'Inſtitut de Bologne.

AYant été décidé d'ériger la ſtatue équeſtre de Sa Majeſté à l'Eſplanade du Pont tournant, ſur la ligne perpendiculaire des Thuileries, le ſieur de la Motte, pour vaincre les difficultés de pouvoir y conſtruire, avec cet ordre de ſymmétrie & d'élégance, une ſuite d'édifices capables d'annoncer la grandeur & la majeſté du Prince, s'eſt particulierement appliqué à ne point offuſquer le point de vûe & la perſpective admirable des Champs Eliſées & du Cours la Reine ; l'Auteur, pour cet effet, laiſſant l'entrée des Thuileries par le Pont tournant telle qu'elle exiſte, éléve un grand arc de triomphe d'ordre corin-

Digitized by Google

thien, de quatre pieds de diametre, à l'entrée du Cours, fait regner dans le pourtour général de la place & des bâtimens adjacens que l'on va décrire, ce même ordre, & répéte un pareil arc de triomphe au côté oppoſé, où il forme une naiſſance d'arbres parallele aux allées du Cours de la Reine, & tendante au même point central du Pont tournant. Ces deux arcs de triomphe couronnés; l'un par le Dieu Mars, avec attributs & trophées, repréſentant la guerre & la victoire; l'autre par un Apollon, avec deux Génies, repréſentans la Paix & les Arts qui fleuriſſent par elle.

L'Auteur, de chaque côté & ſans interrompre la même ordonnance d'Architecture, prolonge ſur une forme circulaire deux corps de bâtimens avec galeries par bas, leſquelles on peut ou laiſſer ouverts de part & d'autre, ou bien en ſupprimant moitié de ces galeries ſur leur épaiſſeur, conſtruire des hôtels. Ces deux corps de bâtimens vont rejoindre les Champs Eliſées, & forment de cette part la place.

Il étoit tout auſſi important d'amener ſur le retour d'équerre en face de la riviere, un point de vue également avantageux à la poſition de la figure équeſtre, qui par rapport à la proximité de l'entrée des Thuileries, ne pouvoit être bien placée ſur

Digitized by Google

l'alignement des Boulevards, tendant à la rue de Bourgogne, Fauxbourg S. Germain, de l'autre côté de la riviere, endroit estimé le plus convenable à la construction d'un pont pour la communication respective des Fauxbourgs S. Honoré & S. Germain. L'Auteur n'a point à cet effet trouvé d'objet plus heureux du côté de la Ville & quartier S. Honoré, que de placer en vue de la figure équestre l'Eglise paroissiale de la Magdeleine * qui étant à reconstruire à neuf, semble devoir naturellement y être transportée, & d'ouvrir en cet endroit à travers le chantier qui est en face, une grande rue avec deux pavillons en retour d'équerre sur la place, de chaque côté des bâtimens de cette nouvelle rue, & toujours sur la même ordonnance d'Architecture ci-dessus désignée.

Pour procurer un brillant aspect à la nouvelle Eglise de la Magdeleine, dont l'Architecture est aussi de même ordonnance que celle de la place, de même que pour exprimer la prééminence que doit

* La largeur du portail de l'Eglise de la Magdeleine étant la même que de celui de S. Eustache, l'Auteur s'y est conformé dans ce projet, en s'assujettissant au point milieu donné de la grande porte de cette Eglise au point milieu donné de chaque tour de S. Eustache.

avoir

avoir un monument sacré sur les autres édifices, l'Auteur en a augmenté le diamétre d'un pied ; & pour ajouter d'abondant un embellissement à l'entrée principale de cette église, & créer une communication aussi libre que spacieuse à la nouvelle rue qui conduit à la place, circonscrit en face de son portail un carrefour de forme ovale, & capable de tout le dégagement nécessaire. Enfin le sieur de la Motte, tant pour la correction de la place que pour la beauté du coup d'œil qui part de l'autre côté de la riviere, redresse la rue de la bonne Morue, parallelement à celle du chemin du rempart, qui par ce moyen s'aligne d'un bout à la rue de la Magdeleine, & de son autre extrêmité fait face au Palais Bourbon. Deux avenues d'arbres lient d'un côté le pavillon de cette rue de la bonne Morue avec l'arc de triomphe du côté du quartier S. Honoré, & d'autre côté se joignent aux fossés des Thuileries.

Il falloit encore pour la décoration finale de la place, au pourtour de laquelle, notamment du côté de la riviere, on ne peut élever de bâtimens, lui donner cependant une forme réguliere ; c'est ce que l'Auteur a opéré, comme on le voit, dans le plan de ce projet, où les fossés des Thuileries prolongés forment des pans paralle-

Digitized by Google

les aux deux arcs de triomphe qui y font face du côté des Champs Elisées, construisant dans ces deux pans des fontaines en nappes d'eau, qui conjointement avec les deux renommées du Pont tournant, annoncent l'entrée des Thuileries, & laissant subsister d'ailleurs le reste des fossés qu'il orne d'une balustrade pour appui, & dont on peut décorer les extrêmités en retour par des groupes de figures.

L'Auteur en a construit un modele en petit, que les amateurs pourront, s'ils le desirent, voir *rue S. Martin, à la maison neuve, près les boucheries, à côté d'un Marchand de vin, vis-à-vis la rue du Cimetiere S. Nicolas.*

CHANSON EN DUO.

TIrcis, s'il n'est qu'un tems pour plaire;
Iris, il n'est qu'un tems pour plaire,
Si ce tems fuit avec rapidité,
Et ce tems fuit avec rapidité:
Pourquoi quitter cette raison sévere?
Quittez, quittez cette raison sévere
Elle fait ta félicité;
Qui nuit à ma félicité.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Je te crois un amant ſincere,
Vous trouvez un amant ſincere
Et quoique ſûre du myſtere,
Qui vous aſſure du myſtere ;
Je craindrois de regretter un jour
Craignez, craignez de regretter un jour
D'avoir été trop ſenſible à l'amour.
D'avoir été trop cruelle à l'amour.

SPECTACLES.

L'Académie royale de muſique a donné le Mardi 30 Avril & le Jeudi 2 Mai, des fragmens compoſés du prologue des *Fêtes Grecques & Romaines*, de *l'acte de l'Hiſtoire*, & de celui de la *Féerie*, des *Fêtes de Polymnie*, & de l'*acte des Saturnales des Fêtes Grecques & Romaines*; elle a ſupprimé l'acte de la Féerie le Mardi 7, le Jeudi 9 & le Jeudi 16. Mlle Raiſme, qui eſt depuis huit ou dix mois dans le ballet, a danſé une entrée dans l'acte des Saturnales ; le Public a trouvé qu'elle avoit une figure charmante, une taille faite pour la danſe, & des diſpoſitions pour la danſe noble.

La même Académie a continué les repréſentations de *Caſtor & Pollux* les Vendredis & les Dimanches, juſques & compris le Dimanche 12 Mai. Cet Opéra a été joué trente fois avec un ſuccès toujours égal. Indépendamment des applaudiſſemens qu'on a donnés à la muſique de M. Rameau pendant les repréſentations de Caſtor &

Digitized by Google

Pollux, ce célébre auteur en a eu encore de plus flateurs pour sa perſonne dans un ſpectacle étranger. (a).

Le Mardi 14 Mái, on a remis au théatre *les Elémens*, ballet héroïque, qui n'avoit pas été repris depuis l'année 1742; les paroles ſont de M. Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & la muſique de feu Deſtouches, Surintendant de la muſique du Roi. Le ballet des Elémens ne ſoutint pas à cette repriſe la réputation dont il paroiſſoit être pour toujours en poſſeſſion : on a retranché la ſeconde entrée, intitulée l'*Eau*, parce que le prologue & les trois autres entrées forment un ſpectacle aſſez long pour l'Eté. On a cru devoir changer, pour la commodité des Acteurs, l'ordre des trois autres entrées ; celle de l'*Air*, qui naturellement devoit être donnée la premiere, eſt précédée de celle du *Feu*, & ſuivie de celle de *la Terre*; cette derniere qui eſt extrêmement connue, ayant ſouvent fait partie d'actes de Fragmens, fera plaiſir dans tous les tems. M. Jeliotte y rend le rôle de Vertumne dans la plus grande perfection ; ceux de Pomone & de Pan ſont remplis par Mlle Chevalier & par M. Gelin, à la ſatisfaction du Public.

Les Comédiens François ont donné le Jeudi 25 Avril la premiere repréſentation des *Mépriſes*, Comédie nouvelle en vers & en un acte, de M. Pierre Rouſſeau, qui a été reçue favorablement.

(a) *Le Lundi 22 Avril, M. Rameau ayant été apperçu à la Comédie Italienne, l'aſſemblée ſe tourna de ſon côté, & il y eut un battement de mains univerſel.*

Digitized by Google

EXTRAIT DES MEPRISES.

ACTEURS.

Orphise,		Mlle la Motte.
Célie, niéce d'Orphise,		Mlle Hus.
Finette, suivante,		Mlle Dangeville.
Damis,	*Amans de Célie*,	M. Delanoue.
Dainval,		M. Bellecourt.
Marin, Valet de Dainval,		M. Armand.

La scene se passe dans une maison de campagne d'Orphise.

Orphise est une femme legere, indéciſe, formant ſans ceſſe des projets qu'elle n'exécute point : c'eſt une eſpéce de folle. Célie aime la figure de Dainval & le caractere de Damis. Finette qui n'eſt que depuis trois jours dans la maiſon d'Orphiſe, eſt dans les intérêts de Damis, qui eſt plus généreux que Dainval ; Damis a le cœur tendre & d'excellentes qualités, mais il n'a pas une figure avantageuſe, & il commence à être ſur le retour. Dainval eſt jeune, bienfait, fort amoureux ; mais il eſt rempli d'humeur, jaloux & emporté juſqu'à la brutalité : Marin n'a aucune part à l'intrigue. Damis qui n'a pû réſiſter aux charmes de Célie, veut par le moyen de Finette, s'introduire dans la maiſon d'Orphiſe, dont il n'eſt point connu. Damis a déclaré ſes ſentimens à Orphiſe dans un Couvent où elle étoit penſionnaire ; mais il eſt incertain de ſon ſort : il voudroit, afin de tâcher de s'en éclaircir, paſſer pour un parent de Finette, qui rejette ſa propoſition : Damis inſiſte, & Orphiſe arrive avant qu'ils ſoient d'accord. Orphiſe demande qui eſt Damis ;

Digitized by Google

Finette ne ſçait que répondre ; Damis eſt encore plus embaraſſé : Orphiſe les tire d'affaire, en prenant Damis pour un Architecte qu'elle a mandé pour conſtruire un nouveau corps de logis à ſa maiſon ; Damis ne ſe connoît guere en bâtimens ; Finette le fait cependant Architecte. Orphiſe ſort après lui avoir donné ſes ordres. Damis prend le parti d'écrire à Célie, & charge Finette de ſa lettre ; elle fait beaucoup de façons pour prendre la lettre, mais un diamant offert de bonne grace, la détermine. Damis ſe retire à l'arrivée de Dainval, qui eſt accompagné de Marin. Dainval a vû au bal Finette déguiſée en homme ; il reconnoît ſa figure, & s'imagine que c'eſt un homme déguiſé en femme, lequel à la faveur de ce déguiſement fait l'amour à Célie ſans que ſa tante le ſçache ; il demande à voir la tante & la niéce ; Finette ſort pour les aller avertir. Dainval fait part de ce qu'il penſe à Marin, qui n'en veut rien croire ; Dainval le quitte, & lui ordonne de bien examiner Finette. Marin qui en eſt amoureux, & qui lui a préparé un billet doux, le lui préſente ; Finette le prend, croyant qu'il eſt de la part de Dainval pour Célie ; Marin lui dit que c'eſt de la ſienne : Finette qui avoit déja mis le billet dans ſa poche, le jette par terre ; Marin le ramaſſe. Finette veut s'en aller, & Marin tâchant de la retenir malgré qu'elle en ait, en reçoit un ſoufflet ; ce traitement fait dire à Marin qu'il faut que ce ſoit un garçon, & il dit à ſon Maître qui revient, qu'il eſt entierement de ſon ſentiment. Marin ouvrant enſuite le billet qu'il a ramaſſé, s'apperçoit que ce n'eſt pas le ſien ; Dainval le lui arrache des mains, & lit :

Il eſt tems qu'à mon ſort votre cœur s'intéreſſe ;

Digitized by Google

Je viens, charmé de vos appas,
Pour vous prouver l'excès de ma tendresse ;
On me croit dans ces lieux ce que je ne suis pas.
Dans des . . . . .

Ce billet confirme Dainval dans ses idées : il est dans une telle colere qu'Orphise & Célie qui surviennent, s'en apperçoivent d'abord, & lui en demandent le sujet ; il répond à Orphise, sans regarder Célie, qu'il l'en instruira quand il en sera tems : Célie piquée se retire dans son appartement ; alors Dainval & Marin apprennent à Orphise que Finette est un Cavalier déguisé ; ils en donnent pour preuve le billet que Marin a ramassé ; Orphise le lit.

Il est tems qu'à mon sort votre cœur s'intéresse ;
Je viens, charmé de vos appas,
Pour vous prouver l'excès de ma tendresse ;
On me croit en ces lieux ce que je ne suis pas.

Dainval.

C'est un garçon, voilà le cas.

Orphise continuant de lire le billet.

O Ciel !
Dans des cœurs faits pour devenir volages,
Une vive jeunesse a quelques avantages ;
Hélas ! j'en conviens avec vous ;
Mais lorsqu'on pense comme nous,
Le sentiment sçait rapprocher les âges.

avec réflexion.

La fin de ce billet m'embarasse beaucoup ;

Digitized by Google

Ne jureroit-on pas que cela me regarde ?

Dainval.

Vous, Madame.

Orphiſe.

Eh, oui, oui; car enfin prenez garde
Que..... reliſons-le encore un coup.

Dainval.

Je le ſçais mot pour mot.

Marin.

Eût-il cent mille pages.

Orphiſe.

Mais, convenez qu'il faut pour rapprocher ſes âges....
Non, rien n'eſt plus galant.

Dainval s'obſtine en vain à vouloir déſabuſer Orphiſe d'une erreur qui lui plaît. Damis arrive & ſe préſente à Orphiſe avec timidité; elle ne l'écoute ni le regarde. Dainval perſiſte à ſoutenir que Finette eſt un amant déguiſé: ces mots d'*amant déguiſé* frappent Damis, qui croit que Dainval parle de lui; cela le jette dans un grand embarras. Dainval impatienté, ſort en menaçant Orphiſe de rompre l'accommodement qui étoit projetté. Orphiſe a un procès avec Dainval, qu'il conſentoit de terminer à l'avantage de la tante en épouſant la niéce. Orphiſe veut inutilement le

Digitized by Google

retenir ; il s'en va comme un furieux. Damis alors plus à son aise, veut s'expliquer ; Orphise n'y fait aucune attention, & sort pour rejoindre Dainval. Damis réfléchissant ensuite sur ce qui vient de se passer, s'imagine que Finette l'a trompé : Célie revient, & dit en croyant parler à Dainval :

Vous reste-t-il encor quelqu'autre chose à dire ?

Damis se jettant à ses genoux.

Non, je n'ai plus qu'à mourir à vos pieds,
Accablé de douleur ou pénétré de joye.

Célie.

O Ciel ! Que vois-je ?

Damis.

Un amant malheureux.

Célie.

Ceci devient très-sérieux.
A mes genoux voulez-vous qu'on vous voye ?

Damis se relevant.

Calmez donc ce courroux.

Célie.

Que faut-il que j'en croye ?
Qui vous a conduit en ces lieux ?

Damis s'excuse sur l'amour le plus ardent. Célie faisant la comparaison des soumissions &

des sentimens de Damis, avec les honneurs & la jalousie de Dainval, s'attendrit en faveur du premier. Finette survient ; Damis lui reproche qu'elle n'a point rendu son billet, & qu'elle le trompe en faveur de Dainval. Finette dit qu'elle n'a point donné le billet faute d'occasion, & elle le rend. Damis voit que ce n'est pas le sien ; Finette demeure étonnée & confuse. Orphise survient ; Finette renvoye Damis ; & Orphise qui veut rester seule avec Finette, renvoye aussi Célie. Tout ce que Finette dit à Orphise, devroit la désabuser ; mais comme elle s'étourdit elle-même, elle s'en va aussi peu instruite qu'auparavant, & elle finit la scene en ordonnant à Finette d'embrasser Dainval. Cet ordre fait rêver Finette, mais inutilement, elle n'y comprend rien. Célie vient retrouver Finette ; elle apprend avec peine que sa tante veut absolument la marier avec Dainval ; elle promet à Finette de n'en rien faire : Finette l'y exhorte avec beaucoup de vivacité ; je crains, ajoûte-t-elle, la passion de Dainval.

Il vous dira d'un air de bonne foi,

Orphise, Dainval & Marin entrent au moment où Finette dit, en se jettant aux genoux de Célie :

Vous voulez ma mort, je le vois ;
Ma conduite a dû vous déplaire ;
Si l'amour fert d'excuse aux fautes qu'il fait faire,
Est-il d'amant moins coupable que moi ?

Le *Quiproquo* dure jusqu'à l'arrivée de Damis ; qui découvre tout le mystere, en s'avouant pour

Digitized by Google

l'auteur du billet, & en se déclarant amoureux de Célie. Les inquiétudes & la jalousie de Dainval lui rendent un procès, & lui font perdre sa maîtresse; & la piéce finit par un divertissement, dans lequel on célébre l'union de Damis & de Célie.

La Comédie des *Mépris* a eu dix représentations; on y a trouvé de la gayeté & du naturel: elle est imprimée, & se vend chez Sebastien Jorry.

»Les Comédiens François vont donner *Amalazonte*, Tragédie nouvelle, de pure invention, »& qui n'a de commun avec l'Amalazonte de Quinault & le Théodat de Thomas Corneille, que »les noms de cette Reine des Goths, & du Prince »qui régna sur eux avec elle du tems de Clovis.

»L'Auteur du Poëme (c'est d'après lui que »nous parlons) n'a cherché ses modeles * que »dans un écrivain moderne, qui depuis quarante »ans n'a cessé de travailler pour la gloire & pour »les plaisirs de sa nation, & qui, pour ainsi dire, »voit de son vivant ses succès confirmés par la »postérité.

Les Comédiens Italiens continuent les représentations de *Zéphire & Fleurette*, Parodie de Zélindor, qui est précédée depuis le 6 Mai de l'*Isle des esclaves*, jolie Comédie en un acte, de M. de Marivaux, qui n'avoit pas été remise depuis long-tems. Mlle Silvia y a joué le principal rôle avec autant d'applaudissemens que dans la nouveauté.

* *Sémiramis, Tragédie de M. de Voltaire.*

Digitized by Google

****

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

De Moscou, *le 2 Avril.*

Le 19 du mois dernier, l'Impératrice eut une conférence de cinq heures avec le Comte de Beſtuchef, grand Chancelier de Ruſſie, & avec le Comte de Woronzow, Vice-Chancelier. Cette Princeſſe ſe rendit le 22 au Sénat, où les autres Colléges de l'Empire avoient été mandés. Elle annonça qu'elle avoit réſolu de faire dreſſer un nouveau Code, pour abréger les procédures, & d'établir un Mont de Pieté. Tous les membres des différens Tribunaux applaudirent unanimement à ces deux projets. Dans la même aſſemblée, Sa Majeſté Impériale ſigna un ordre pour la levée de trente mille hommes de recrues.

De Warsovie, *le 5 Avril.*

On commence à faire ici des préparatifs pour la réception du Roi, & l'on ajoute quelques embelliſſemens aux principaux appartemens du palais. Le ſieur de la Fayardie, Réſident de Sa Majeſté Très-Chrétienne, mourut hier en cette ville.

De Coppenhague, *le 19 Avril.*

Pendant plus de trois mois, la terre a été couverte d'une quantité extraordinaire de neige, &

Digitized by Google

de mémoire d'homme on n'avoit point vû dans le Dannemarck un hiver aussi long que le dernier. Depuis quelques jours le froid a cessé, & le tems est extrêmement beau. Il n'en est pas de même en Norwege, & la glace y a encore cinq pieds d'épaisseur.

La Cour se rendra le 23 à Frederisbourg.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 30 Mars.*

Il paroît une Ordonnance, qui défend le cours des especes d'or frappées en Saxe depuis 1749. Les personnes qui en possedent, seront obligées de s'en défaire dans l'intervalle de trois mois, soit en les portant à la Monnoye, soit en les faisant passer dans les pays étrangers.

DE BERLIN, *le 19 Avril.*

Le Baron Christian de Wolf, Conseiller Privé, Professeur de Droit naturel & de Mathématiques dans l'Université de Hall, & Chancelier de la même Université, y est mort le 9, âgé de soixante-seize ans. Il étoit Membre des Académies des Sciences de Berlin, de Paris, de Pétersbourg, & de la Société royale de Londres.

DE RATISBONNE, *le 26 Avril.*

On a porté à la Dictature un mémoire de l'Electeur de Cologne, tendant à prouver que la Cour de Darmstad n'a pas droit de recourir à la Diéte au sujet de ses différends avec l'Ordre Teutonique. Le Comte Louis-Ernest de Sayn-Wittgenstein a demandé un délai, pour refuter

les moyens sur lesquels le Comte de Wittgenstein-Berlebourg appuye ses prétentions. Les Ministres du Corps Evangelique présenterent le 3 de ce mois un mémoire, destiné à éclaircir celui qu'ils ont remis le 27 du mois dernier.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 16 Avril.*

Joseph de Carvajal de Lancastre, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Ministre d'Etat, Doyen du Conseil de Sa Majesté, Gouverneur de celui des Indes, Président de la Junte Générale du Commerce, des Monnoyes & des Mines, & Secrétaire d'Etat *del Despacho Universal*, mourut en cette ville le 8 de ce mois, âgé de cinquante-cinq ans. Ses éminentes qualités, son zéle pour la gloire du Roi & pour les intérêts du Royaume, son attention à maintenir la bonne intelligence entre cette Cour & les Cours étrangeres, la protection particuliere qu'il accordoit aux Sciences, aux Arts, & à tous les établissemens utiles, le rendoient digne de toute la confiance dont Sa Majesté l'honoroit. Le Roi a accordé au Duc d'Abrahantes la place de Gentilhomme de la Chambre, vacante par la mort de ce Ministre. Sa Majesté a nommé, pour exercer par *interim* les fonctions de Secrétaire d'Etat *del Despacho Universal*, le Duc de Huescar, son Majordôme Major, & ci-devant son Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de France.

DE BARCELONNE, *le 25 Avril.*

Il est venu un ordre de la Cour, de former

dans cette province le même nombre de Régimens de Milice, qu'il y a dans les deux Castilles. L'intention du Roi dans cette création est de procurer de l'emploi à la Noblesse de Catalogne, & de lui fournir les moyens de s'avancer dans le Service Militaire.

ITALIE.

DE NAPLES, *le 26 Mars.*

En continuant de fouiller dans les ruines de l'ancienne Heraclée, on a découvert près de cent volumes en parchemin, écrits en Grec, dont plusieurs sont très-bien conservés. Le Roi a chargé de l'examen de ces manuscrits un certain nombre de Sçavans, & l'on se flate de pouvoir retrouver dans cette collection quelques-uns des ouvrages qu'on croyoit perdus pour la République des Lettres.

Quelques difficultés retardent la conclusion du traité de Commerce entre les Etats du Roi & la Grande Bretagne. Le Marquis Fogliani a eu à ce sujet, depuis le retour de Sa Majesté, plusieurs conférences avec le Chevalier Gray, Ministre de la Cour de Londres.

DE ROME, *le 16 Avril.*

Le Saint Pere vient d'établir au Capitole une Ecole de Peinture, de Sculpture & d'Architecture, dont les Camerlingues du Saint Siége seront les protecteurs à perpétuité.

DE VENISE, *le 6 Avril.*

Un jeune homme, nommé Joseph Zanetti,

Digitized by Google

ayant été renversé de dessus un pont par un Matelot, le poursuivit jusques dans une Eglise, & le perça de plusieurs coups, au pied même du principal autel. Quoique plusieurs personnes fussent témoins de cette action, aucune n'osa entreprendre d'arrêter le meurtrier. Son procès lui a été fait par contumace, & le Gouvernement a promis une récompense à quiconque le remettra entre les mains de la Justice.

De Turin, *le 23 Avril.*

Plusieurs familles Grecques qui étoient établies en Corse, ont demandé au Roi, avec l'agrément de la République de Gênes, la permission d'aller s'établir en Sardaigne, & ils l'ont obtenue. Sa Majesté leur a accordé une certaine étendue de terrein à cultiver.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, *le 18 Avril.*

Plusieurs des Elections pour le prochain Parlement sont déja terminées. Les autres se continuent avec beaucoup d'ordre. La plûpart des personnes employées dans le Gouvernement sont allées en diverses provinces, soit pour se faire élire, soit pour soutenir les intérêts de leurs parens & de leurs amis.

Le Parlement sera convoqué le 13 du mois de Juin, & l'on fera pour lors le choix d'un Orateur de la Chambre des Communes. Les Aldermans Bernard, Bethell, Ladbroke & Beckford, ont été déclarés membres de cette Chambre pour la ville de Londres.

On parle d'établir dans cette capitale une Aca-

Digitized by Google

démie pour les exercices de la jeune Noblesse, à l'instar de celles qui subsistent dans plusieurs villes de l'Europe. Le vaisseau *le Delawar* est de retour de Madrass.

PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 12 Avril.*

On a publié ici, de même qu'à Utrecht, une défense d'établir aucune lotterie, ni aucun bureau de recette pour les lotteries étrangeres.

Il partira cette année pour la pêche de la Baleine, cinquante-quatre navires d'Amsterdam, trente & un de Zaandam, huit de Westzanen, sept de Middelbourg, six de Ryp, cinq de Rotterdam, trois de Flessingue, un pareil nombre de Koog, deux d'Alcmar, deux de Dordrecht, un de chacune des villes de Schiedam, de Krimpen, de Zaandyk, de Monnikendam, d'Oostnanen, de Jisp & de Crammenie. Les Hambourgeois se proposent d'envoyer dix-sept bâtimens à cette pêche; la ville d'Altena deux, celle de Brême deux, & celle d'Embden un.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 10 Avril, leurs Majestés & la Famille royale signerent le contrat de mariage du Vicomte d'Aubusson de la Feuillade, & de Mademoiselle de Vaudre.

Le Marquis de la Tour-Maubourg, Chevalier

Digitized by Google

des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de Sa Majesté, & ancien Inspecteur d'Infanterie, a obtenu le Gouvernement de Saint-Malo, vacant par la mort du Marquis de Choiseul-Meuse.

Le 11 de ce mois après-midi, la Reine entendit le sermon de la Cêne de l'Abbé Espiart, Chanoine de l'Eglise métropolitaine de Besançon. L'Evêque de Blois fit ensuite l'Absoute, après laquelle la Reine lava les pieds à douze pauvres filles; qu'elle servit à table. Le Marquis de Chalmazel, premier Maître d'Hôtel de Sa Majesté, précéda le service, & les plats furent portés par Madame Adelaïde, par Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par la Princesse de Condé, & par les Dames du Palais.

Leurs Majestés & la Famille royale se rendirent le même jour sur les dix heures du soir à la Chapelle du Château, & y firent leurs prieres devant l'autel, où le Saint Sacrement étoit en dépôt.

Le 12, jour du Vendredi Saint, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, entendirent le sermon de la Passion du Pere Laugier. Leurs Majestés assisterent ensuite à l'Office, & allerent à l'adoration de la Croix. L'après-midi le Roi & la Reine entendirent les ténébres.

Le 13, Samedi Saint, leurs Majestés assisterent à la grande Messe, célébrée par les Missionnaires.

La Reine entendit l'après-midi les Complies & le Salut, pendant lequel la Musique chanta l'*O Filii*.

Le 14, fête de Pâques, le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille royale, entendirent la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque de Blois, & chantée par la Musique.

Leurs Majestés assisterent l'après-midi à la Prédication du Pere Laugier, ensuite aux Vêpres chan-

Digitized by Google

tées par la musique, auſquelles le même Prélat officia, & au Salut célébré par les Miſſionnaires.

Madame la Dauphine a aſſiſté de ſa tribune à tous les Offices de la Semaine Sainte.

Le Roi dîna le 12, & ſoupa le 14 au grand couvert chez la Reine, avec la Famille royale.

Le 16, le Roi prit le divertiſſement de la chaſſe du vol. Sa Majeſté ſe rendit enſuite à Bellevûe, d'où elle revint le 19.

Le 13, Mr Gor, Commiſſaire général des fontes de l'artillerie, a jetté en bronze à l'Arcenal de Paris, pour la ville de Rennes, la troiſiéme ſtatue faite par Mr le Moyne, Sculpteur du Roi, & Profeſſeur de l'Académie. Cette figure qui repréſente la province de Bretagne, s'eſt trouvée après le dépouillement de ſon moule, dans la plus grande perfection.

Le 19, le Roi revint de Bellevûe.

La Marquiſe de Balincourt fut préſentée le même jour à leurs Majeſtés & à la Famille Royale.

Le Duc de la Valliere a obtenu du Roi la permiſſion de ſe démettre du Gouvernement de Bourbonnois, en faveur du Marquis de Peyre.

Leurs Majeſtés entendirent le 22 une Meſſe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la muſique, pour l'anniverſaire de Monſeigneur le Dauphin, ayeul du Roi.

Madame la Dauphine, qui eſt dans le cinquiéme mois de ſa groſſeſſe, a été ſaignée le même jour par précaution.

Le Roi eſt parti le même jour pour Choiſy, d'où Sa Majeſté en eſt revenue le 25.

Sa Majeſté, accompagnée de la Famille royale, prit le 26 le divertiſſement de la chaſſe du vol.

Le 27 du mois dernier, l'Académie Françoiſe élut, pour remplir la place vacante dans cette

Digitized by Google

Compagnie, par la mort du sieur Nivelle de la Chaussée, le sieur de Bougainville, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & associé de l'Académie de Cortone.

Il y eut le 26 & le 28, grand couvert chez la Reine.

Le 29, pendant la Messe du Roi, l'Evêque de Châlon-sur-Saône prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le 30, le Comte de Bellegarde, Envoyé extraordinaire du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, eut sa premiere audience publique du Roi, & ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Il fut conduit à ces audiences par le Marquis de Verneuil, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les carosses du Roi & de la Reine; & après avoir été traité par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris dans les carosses de leurs Majestés, avec les cérémonies accoutumées.

Le même jour, le Roi se rendit à Trianon.

L'espérance qu'on avoit eue de voir la santé de la Duchesse de Penthievre se rétablir, s'est bientôt évanouie. Une maladie de trois mois, accompagnée des accidens les plus fâcheux, & de souffrances également vives & continuelles, a donné lieu à cette Princesse de faire éclater son courage, sa résignation & sa piété. Le 29 du mois dernier, étant dans le septiéme mois de sa grossesse, elle accoucha d'un Prince, & le 30 elle est morte, âgée de vingt-sept ans six mois & quatre jours. Cette Princesse se nommoit Marie-Thérese-Félicité. Elle étoit fille de François-Ma-

Digitized by Google

lie d'Eſt, Duc de Modene, & de Charlotte-Aglaé d'Orleans. En 1744, elle avoit été mariée le 29 Décembre à Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthievre, de Châteauvillain & de Rambouillet, Pair, Amiral & Grand Veneur de France; Chevalier des Ordres du Roi, & de l'Ordre de la Toiſon d'or, Lieutenant Général des armées de Sa Majeſté, & Gouverneur de la province de Bretagne. De leur mariage ſont nés *N.* de Bourbon, Duc de Rambouillet; *N.* de Bourbon, Prince de Lamballe; *N.* de Bourbon, Duc de Châteauvillain; *N.* de Bourbon, Comte de Guingamp, le Prince qui eſt venu cette ſemaine au monde, & deux Princeſſes. Le Duc de Rambouillet eſt mort en 1749, & le Comte de Guingamp en 1752. La premiere des deux Princeſſes mourut le 25 Septembre de l'année derniere. Le Prince, dont la Ducheſſe de Penthievre eſt accouchée ces jours-ci, eſt mort le lendemain de ſa naiſſance. Il a eu pour parrein le Marquis de Saint-Pern, Lieutenant Général des Armées du Roi, & premier Gentilhomme du Duc de Penthievre; pour marreine la Marquiſe de Saluces, Dame d'honneur de la Ducheſſe de Penthievre, & on lui a donné au baptême les noms de *Louis-Marie-Félicité*.

Mr Buache, premier Géographe du Roi, & adjoint de l'Académie royale des Sciences, a préſenté à Monſeigneur le Dauphin une carte deſtinée à l'inſtruction de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Cette carte eſt faite pour ſervir à l'intelligence de l'Hiſtoire Sainte, principalement par rapport à ſes premiers âges.

Le 23 Avril, la Reine entendit une Meſſe de *Requiem*, pendant laquelle on chanta le *De profundis* pour l'anniverſaire de Madame la Dauphine, ayeule du Roi.

Digitized by Google

Le 30, le Prince de Dombes & le Comte d'Eu annoncerent au Roi la mort de la Ducheſſe de Penthievre.

Le Maréchal Duc de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & la Ducheſſe de Brancas, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, tinrent le 2 Mai ſur les fonts, au nom de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, le fils du ſieur Binet de Boiſgirouſt, Meſtre Camp de Cavalerie, Contrôleur Général de la Maiſon de Madame la Dauphine, & premier Valet de Chambre de Monſeigneur le Dauphin, en ſurvivance du ſieur Binet ſon pere. L'enfant fut baptiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale du Château, & il a été nommé *Louis-Joſeph-Xavier*.

Le Roi a diſpoſé du Gouvernement d'Auxerre, vacant par la mort du Marquis de Lambert, en faveur du Marquis d'Anlezy, Lieutenant Général des armées de Sa Majeſté, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, & ci-devant ſon Gouverneur.

Sa Majeſté a accordé au Marquis de Loſtanges la ſurvivance de la charge de premier Ecuyer de Madame Adelaïde.

Le Comte de Ferſen ayant donné ſa démiſſion du Régiment d'Infanterie Allemande dont il étoit pourvû, le Roi a diſpoſé de ce Régiment en faveur du Prince Jean-Adolphe de Naſſau Uſingen, Colonel réformé à la ſuite de celui d'Infanterie Allemande du Prince Louis de Naſſau.

Le 4 Mai, l'Archevêque de Paris bénit & poſa la premiere pierre de la nouvelle Egliſe que font bâtir les Carmes de l'ancienne Obſervance, connus ici ſous le nom de Billettes.

La mort de la Ducheſſe de Penthievre a été auſſi édifiante que ſa vie. Cette Princeſſe qui a toujours

Digitized by Google

ſçu joindre aux ſentimens d'élévation convenables à ſon rang, les ſentimens de l'humilité chrétienne, a demandé que ſes funérailles ne fuſſent accompagnées d'aucun appareil. Pour ſe conformer à ſes deſirs, on a banni toute pompe de ſon convoi. Il partit de Paris le 2 de ce mois à neuf heures du ſoir, & il arriva le lendemain ſur les ſix heures du matin à Rambouillet, où le corps de la Princeſſe & celui du jeune Prince dont elle eſt accouchée la veille de ſa mort, ont été inhumés dans l'Egliſe paroiſſiale.

Le Roi qui revint de Trianon à Verſailles le 3, prit le lendemain pour onze jours le deuil de cette Princeſſe.

Le 4, le Comte de la Riviere, Commandeur de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Lieutenant Général des armées du Roi, & Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, accompagné du Marquis de la Riviere & du Marquis de Luſignan, ſes gendres, fit ſes révérences à Sa Majeſté, à l'occaſion de la mort de la Comteſſe de la Riviere.

La Princeſſe de Chimay fut préſentée le 5 à leurs Majeſtés. En qualité d'épouſe d'un Grand d'Eſpagne, elle prit le tabouret.

Mr d'Anville fut élu le 7, pour remplir la place d'aſſocié, qui vaquoit dans l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, par la nomination de M. de la Nauze à la place de Penſionnaire.

Le 7, le Roi ſe rendit à Bellevûe, d'où Sa Majeſté a été ſouper & coucher le 9 au château de la Meute.

Le 8, le Duc de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi, & que Sa Majeſté a nommé ſon premier Commiſſaire pour le maintien & l'exécution

des ſtatuts de ſes Ordres pendant cette année, reçut Chevaliers de l'Ordre de S. Michel Mr Antoine de Servant de Goudal, citoyen noble de la ville de Perpignan, honoré d'un brevet de Secrétaire du cabinet de Madame Infante Ducheſſe de Parme, & Garde des archives du Gouvernement de Verſailles; & Mr Jean Rouſſeau, Maître en fait d'armes de Monſeigneur le Dauphin & des Enfans de France. Cette cérémonie s'eſt faite, ſelon l'uſage, au grand Couvent des Religieux de l'Obſervance. Sa Majeſté a voulu, en décorant Mr Rouſſeau du Cordon de Saint Michel, le recompenſer de la perfection qu'il a acquiſe dans ſon art, ainſi que de ſes ſervices & de ceux de ſa famille, qui depuis plus d'un ſiécle poſſede la place de Maître en fait d'armes des Princes de la Maiſon royale.

La charge de Préſident du Parlement de Paris qu'avoit le feu Préſident Chauvelin, paſſe à Mr d'Ormeſſon de Noyſeau, premier Avocat Général, à qui le Roi avoit donné l'expectative de la premiere qui deviendroit vacante.

Le 10, le Roi fit dans la plaine des Sablons la revûe du Régiment des Gardes Françoiſes & de celui des Gardes Suiſſes. Ces deux Régimens, après avoir fait l'exercice, défilerent en préſence de Sa Majeſté, qui retourna à Verſailles.

Monſeigneur le Dauphin & Meſdames de France qui avoient aſſiſté à cette revûe, revinrent avec le Roi.

Le 12, leurs Majeſtés ſignerent le contrat de mariage du Marquis de Fayette & de Demoiſelle N. de la Riviere, fille du Marquis de ce nom, & petite-fille du Comte de la Riviere, Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

Le

Mr de Brige, Ecuyer du Roi, a été nommé Ecuyer Commandant la grande Ecurie, à la place de Mr de Cazeau de Neſtier, qui eſt mort ici le 28 du mois dernier, âgé de ſoixante-dix ans. Mr de Butler, auſſi Ecuyer du Roi, & qui avoit la ſurvivance de Mr de Neſtier, pour la charge de Capitaine des haras de Sa Majeſté en Normandie, eſt entré en poſſeſſion de cette charge. Le Roi lui a conſervé l'honneur du ſervice, comme Ecuyer de Sa Majeſté.

Le même jour 12 Mai, l'Evêque de Toul a été ſacré dans la Chapelle de l'Archevêché par l'Archevêque de Paris, aſſiſté des Evêques de Metz & de Châlon-ſur-Saône.

Le Roi a donné à Mr Chevalier, premier Lieutenant du Régiment des Gardes Françoiſes, l'agrément d'acheter la Compagnie que Mr de Villars commandoit dans ce Régiment, & Sa Majeſté a accordé à ce dernier la penſion ordinaire de retraite.

Le Roi ſoupa le 12 & le 14 au grand couvert chez la Reine, avec la Famille royale.

Le 13, pendant la Meſſe du Roi, l'Evêque de Toul prêta ſerment de fidélité entre les mains de Sa Majeſté.

Le Marquis de Loſtanges le prêta le 14, auſſi entre les mains du Roi, pour la ſurvivance de la charge de premier Ecuyer de Madame Adelaïde.

La Marquiſe de Loſtanges ayant été miſe au nombre des Dames qui accompagnent cette Princeſſe, lui fut préſentée le 13 en cette qualité. Elle avoit été préſentée la veille à leurs Majeſtés & à la Famille royale.

On célébra le 14 dans l'Egliſe de la paroiſſe du Château un ſervice ſolemnel, fondé par Louis XIV, pour l'anniverſaire de Louis XIII.

Digitized by Google

Mr Acciajuoli, Archevêque de Petra ; Nonce du Pape auprès du Roi de Portugal, ayant passé ici pour se rendre à Lisbonne, eut le 14 une audience particuliere du Roi. Il y fut conduit, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par le Marquis de Verneuil, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 15, le Roi quitta le deuil que Sa Majesté avoit pris le 4, pour la mort de la Duchesse de Penthievre.

Le même jour, le Roi partit pour Choisy, d'où Sa Majesté en revint le 18.

Le 16, Fête de S. Jean-Nepomucene, la Reine a entendu la grande Messe dans l'Eglise des Récollets, & a communié par les mains de l'Archevêque de Rouen, son grand Aumônier.

Sa Majesté a entendu l'après-midi dans la même Eglise les Vêpres, le Salut & le panégyrique du Saint, prononcé par l'Abbé de la Tour-du-Pin.

Madame Louise a été purgée, pour se préparer à prendre le lait.

Le 16 de ce mois, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens quatre-vingt-deux livres dix sols ; les Billets de la Lotterie royale, à sept cens trente-trois ; & ceux de la seconde, à six cens quarante-deux.

Digitized by Google

NAISSANCE ET MORTS.

ON a parlé dans les nouvelles de la Cour, page 203, du mois de Mai dernier, du baptême de François-Louis de Saint-Denis, fils posthume de Pierre-Jean-François-Anne de Saint-Denis, Chevalier, Seigneur de Vieux-Pont, la Touche, &c; & d'Angelique-Louise Pioger.

Nous ajoûterons ici que la Maison de S. Denis est de Normandie, & très-ancienne dans cette province, y étant connue dès 1902, & considérable par ses alliances, & par les bons serviteurs qu'elle a produit de tous les tems; elle a des alliances avec celles de la Breviere, Villards, de Malortie, Bursard, Collombiers, Briqueville, la Luzerne & autres, & porte pour armes d'argent à six fleles de sable, surmontés d'un lion de gueules & écussons timbrés.

La Dame de S. Denis est fille de Messire Guillaume-Auguste Pioger, Chevalier, Seigneur des Petits prés, la Pointe & autres lieux, lequel descend de Messire Guillaume Pioger, Chevalier, Seigneur de la Chaudronnois, qui étoit regardé comme d'une ancienne noblesse au commencement de 1300. Il fut pere de Thomas Pioger, qui eut pour fils Jean Pioger, Seigneur de la Chaudronnois, dont nâquit Guillaume Pioger, qui épousa Marguerite de Pouez. Macé Pioger leur fils, épousa Renée Salanon du Verger: ils eurent pour fils Charles Pioger, Seigneur du Boissauvé, lequel épousa Colasse de la Haye du Chantier, qui eut trois enfans; François Pioger du Boissauvé, allié à Jacqueline le Sougeux de Beauchesne; Bertrand Pioger, marié à Denise de Joly; & René

Digitized by Google

Pioger, Seigneur de Grigné. Du mariage de Bertrand Pioger, est né Charles Pioger, Seigneur de Santeuil; Gilles Pioger, fils de François, épousa Guillemette Morgné de la Placette, & fut pere de Gilles Pioger, Seigneur de la Placette, qui épousa Catherine des Loges du Clos Doriere, &c.

Cette famille a produit de tous tems de bons serviteurs & très-attachés à leurs Souverains, & porte pour armes d'argent, à trois écrevisses de gueules & écussons timbrés. Voyez le Catalogue de la Sénéchaussée de Rennes.

Madame la Vicomtesse de Clare, dont nous avons annoncé la mort dans notre Mercure du mois de Décembre dernier, étoit de l'ancienne & très-illustre maison de Bulkeley, au pays de Galles, qui doit son origine à un fief de même nom, situé dans le Comté Palatin de Chester.

Au mois d'Octobre de l'an 1318, le Roi Edouard II accorda des lettres de pardon à divers Seigneurs qui s'étoient révoltés contre lui avec Thomas, Comte de Lancastre, Prince du Sang royal & son cousin germain. De ce nombre étoit un Robert de Bulkeley, Chevalier; & en Mars 1378, sous le Roi Richard II, un Guillaume de Bulkeley, aussi Chevalier, accompagna en Espagne Jean d'Angleterre, Duc de Lancastre, oncle de ce Monarque, & pere du Roi Henri IV, qui prenoit le titre de Roi de Castille & de Leon, comme mari d'une fille aînée du Roi Pierre le Cruel. Le même Guillaume de Bulkeley, Chevalier, fut fait Chef de justice du Comté de Chester, sous le regne du susdit Henri IV.

Dans le même tems, un autre Guillaume de Bulkeley fut Gouverneur de Beaumarish, dans l'Isle d'Anglesey, qui fait partie du pays de Gal-

Digitized by Google

les ; & Richard de Bulkeley, petit fils du même Guillaume, ayant épouſé une fille de Guillaume Griffith de Penrhan, au Comté de Caernarvon, Seigneur iſſu des anciens Princes Souverains de Galles, en laiſſa deux fils, dont l'aîné auſſi nommé Richard de Bulkeley, fut un guerrier très-renommé du tems de la Reine Eliſabeth. Le ſecond, nommé Lancelot de Bulkeley, mourut Archevêque de Dublin, ſous le regne de Jacques premier.

Thomas de Bulkeley, petit fils de Richard frere de ce Prélat, fut créé Lord Vicomte de Cashel, au Comté de Tiperary en Irlande, & Pair de ce Royaume, par Lettres Patentes du Roi Charles premier, en date du 10 Novembre 1644, ſelon l'ancien ſtyle, portant mutation du nom de Cashel en celui de Bulkeley, ou du moins jonction des deux noms. A ſa mort il laiſſa deux fils, dont l'aîné a perpétué la ligne des Vicomtes de Bulkeley, Pairs d'Irlande. Le cadet nommé Henri de Bulkeley, fut Grand-Maître d'Hôtel des Rois Charles II & Jacques II, qu'il ſuivit en France en 1688. Il a été pere de François de Bulkeley, actuellement Chevalier des ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, Gouverneur de Saint-Jean Pied-de-port, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandoiſe.

De Charlotte de Bulkeley, Vicomteſſe de Clare, qui donne lieu à cet article.

D'Anne de Bulkeley, Maréchale Ducheſſe de Berwick, morte le 12 Juin 1753.

De Henriette de Bulkeley, qui a été une des Dames de la feue Reine Marie d'Eſt, femme du Roi Jacques II d'Angleterre ; elle eſt fille & retirée au Monaſtere des Religieuſes de la Croix du Faubourg Saint-Antoine, avec ſa ſœur Laure

Digitized by Google

de Bulkeley, qui n'a point été mariée.

Leur mere fut Sophie Stevard, fille cadette de Walter Stevard, troiſiéme fils du Lord Baron de Blautyre, Pair d'Ecoſſe, & ſœur cadette de la troiſiéme femme de Charles Stevard, Duc de Richemond & de Lenox, Pair d'Angleterre & d'Ecoſſe, Grand d'Eſpagne, Seigneur d'Aubigny en Berry, mort en Décembre 1672; lequel étoit deſcendant au quatriéme dégré, c'eſt-à-dire fils de l'arriere petit-fils d'un frere cadet de l'ayeul paternel du Roi Jacques premier, & le dernier mâle de la ligne à laquelle avoit été abandonnée la terre d'Aubigny, donnée par Charles VII, Roi de France, en Mars 1422, à Jean Stevard, premier Lord, Baron de Darnley, auteur commun des deux branches. Sophie Stevard mourut à Saint Germain-en-Laye le 6 Septembre 1730, ayant été une des Dames d'Honneur de la Reine Marie d'Eſt, femme du Roi Jacques II. d'Angleterre.

Sa fille, Charlotte de Bulkeley, Vicomteſſe de Clare, par où commence cet article, mourut le 29 Octobre 1753, ainſi qu'il a été dit; elle avoit été auſſi une des Dames d'Honneur de la même Reine, & avoit épouſé à Saint Germain-en-Laye, le 9 Janvier 1697, Charles O Brien, Vicomte de Clare, Baron de Mac-Airſy, Pair d'Irlande, Maréchal de camp au ſervice de France, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandoiſe, bleſſé à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706, mort de ſes bleſſures à Bruxelles le 26 du même mois, & enterré à Louvain dans le Monaſtere des Dominiquains Irlandois, où eſt ſon épitaphe. Après la capitulation de Limerick en 1691, époque qui mit fin à la guerre d'Irlande, il étoit paſſé dans ce pays-ci à la tête d'un Régiment de Dragons. Son frere aîné l'avoit précédé l'année d'aupara-

Digitized by Google

vant avec un autre de trois bataillons, levés, ainſi qu'un de Cavalerie, par leur pere, parmi ſes vaſſaux, habillés, équipés, armés & montés à ſes dépens pour le ſervice de Jacques ſecond, à qui l'Irlande étoit reſtée fidelle à la révolution de 1688.

Le Vicomte de Clare deſcendoit en ligne directe & maſculine de Brien, ſurnommé en langue Irlandoiſe *Boroinha* ou *Borhuma*, (c'eſt-à-dire le Terrible) qui fut élu Monarque de toute l'Irlande l'année 1004.

Cette Iſle étoit alors diviſée en quatre circuits ou parties principales, qui s'appelloient (comme elles s'appellent encore à préſent) la Lagenie, la Momonie, la Connacie & l'Ultonie; chacune avoit ſon Chef ou ſon Roi, dans le cas de grandes guerres, ſur tout contre les Etrangers: on éliſoit un Chef ou Monarque géneral pour commander à la nation entiere. Telles étoient les mœurs de preſque toute l'Europe dans ces tems-là, & en particulier de l'Irlande au moment où Brien Boruma fut élevé ſur le trône général de cette Iſle.

Il poſſédoit de ſon propre chef le pays de Thomond, qui s'étendoit alors juſques dans le circuit ou province de Munſter ou Momonie, & comprenoit la plus grande partie de la Connacie, avec les Archevêchés de Thuam & de Cashel, & les Evêchés de Killaloë & de Kilfenora, aujourd'hui réunis à l'Archevêché de Thuam; il avoit le titre de Roi que ſes auteurs lui avoient laiſſé.

Des Danois & des Norvegiens avoient fait une deſcente en Irlande, & envahi le Comté de Waterfort. Brien Boruma, après les avoir vaincus en quarante-neuf batailles, fut enfin tué dans une derniere. Il avoit fait bâtir la grande Egliſe de

Digitized by Google

Killaloë, rétablir plusieurs Evêques sur leurs Siéges, revivre des Ecoles & des Colléges; il en fonda de nouveaux, éleva des forteresses, y fit mettre des garnisons, construisit des chaussées dans tout le Royaume, & des ponts sur les rivieres; il fit plusieurs beaux réglemens pour la police & pour la discipline.

De six fils qu'il avoit, l'aîné nommé Morrough ou Mortagh, fut tué avec lui dans la bataille contre les Danois. Le fils de Mortagh appellé Turlough, y perdit aussi la vie.

Le second nommé Teigh, fut Roi de la province de Munster; & ayant épousé une fille du Roi de Lagénie, en eut un fils nommé Turlough, qui fut Monarque de toute l'Irlande pendant douze ans. Il fournit du bois de charpente pour bâtir la grande salle de Westminster de Londres, à Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre, fils & successeur immédiat du conquerant.

Teigh, Roi de Munster, avoit commencé le premier à joindre à son propre nom celui d'O Brien, en mémoire de Brien Boruma son pere; cet usage a été constamment suivi par sa postérité. En Irlandois l'article O est équivalent à l'article *le*, & s'employe pour exprimer & marquer qu'on est le chef & le premier de quelque grande & illustre maison.

Turlough O Brien avoit eu pour fils Dermot, qui fut Roi de Munster; son fils aîné de même nom que lui fut Monarque de toute l'Irlande, & mourut en 1130. Il eut pour successeur dans le même titre, Mortagh son frere cadet. La mort l'enleva la même année; il fut remplacé par un neveu nommé Turlough. De celui-ci qui a été le dernier Monarque d'Irlande, sont issus en ligne masculine treize Princes, portant de génération en gé-

Digitized by Google

nération le titre de Roi dans les pays de Limerick & de Thomond, où ils avoient le Patronage & la garde des Archevêchés & Evêchés pendant leur vacance, & tous les autres droits qui caractérisoient anciennement la souveraineté.

Ils tenterent même souvent de chasser les Anglois, qui l'année 1169, sous le regne de Henri second, Roi d'Angleterre, s'étoient emparés d'une grande partie de l'Irlande, & souvent ceux-ci furent dans le cas de traiter avec eux.

Il paroît que du tems du onziéme descendant de Turlough O Brien, dernier Monarque d'Irlande (dont il vient d'être fait mention), François premier, Roi de France, fit l'année 1523 alliance avec lui contre Henri VIII Roi d'Angleterre, qui s'étoit ligué contre la France avec Charles-Quint. Le dernier des treize Princes dont il vient d'être fait mention s'appelloit Turlough O Brien: il eut quatre fils: 1°. Connor ou Corneille O Brien, qui ayant été marié à une fille de la maison de Burcke mourut bientôt après, & laissa au berceau un fils nommé Donaugh ou Daniel O Brien.

2°. Teigh (ou Edouard).

3°. Donaugh ou Daniel O Brien.

4°. Morrough ou Maure O Brien.

Teigh & Donaugh précéderent leur pere au tombeau, ainsi que leur aîné avoit fait; par conséquent au moment de sa mort il ne restoit que Morroug, qui s'empara de l'Etat au préjudice du jeune Donaugh son neveu, sous prétexte d'une coutume assez semblable à un ancien usage de France, nommé le droit de *Bail* ou de *Garde*, appellé en Irlandois Thanistry, c'est à dire usage des Princes, en vertu duquel le parent le plus proche & le plus âgé du sang & du surnom d'un Seigneur

Digitized by Google

qui mouroit, devoit jouir sa vie durant de l'Etat & du titre du deffunt, sans qu'on eût égard au droit de représentation qu'auroit un mineur même en ligne directe; mais desespérant en même tems de conserver à ses descendans le fruit de la violence qu'il vouloit faire à son neveu, il fit un transport de sa Principauté ou Souveraineté au Roi Henri VIII, qui lui en rendit les domaines utiles, & le créa Lord, Comte de Thomond, Pair d'Irlande, pour le tems de sa vie, par Lettres Patentes du premier Juillet 1543; où il est dit que ce Monarque avoit fait la cérémonie de lui ceindre l'épée de Chevalier, & que pour soutenir son Etat, il lui donnoit à titre de mouvance de la couronne, & sous la charge du service militaire, tous les Châteaux, Domaines, Terres, Monasteres, Supprimes, Services & advoueries d'Eglises, Chapelles, Chantreries, fiefs de Chevaliers, & autres héritages qu'il possédoit dans le pays de Thomond, au-delà de la riviere de Shannon, avec les advoueries des Eglises, Rectorats, Vicaireries, Chantreries & Chapelles qui pouvoient être du domaine royal dans le même pays, se reservant seulement le Patronat des Archevêchés & Evêchés du pays, avec les droits de Régale.

Cependant le Roi Henri VIII avoit senti l'injustice qui avoit été faite au mineur Donaugh O Brien: pour la réparer, sans toutefois préjudicier à l'intérêt personnel qu'il avoit de détruire tout ce qui pouvoit porter ombrage à sa puissance, il fit insérer dans les lettres accordées à Morroug O Brien, que les domaines & le titre de Lord, Comte de Thomond, retourneroient après sa mort à Donaugh son neveu: en même tems il en fit expédier d'autres, par lesquels en confirmant à Donaugh O Brien la reversion des do-

Digitized by Google

maines & du titre de Lord, Comte de Thomond, avec tout ce qui avoit été cédé à Morraugh O Brien son oncle, il y ajouta au même titre de mouvance de la Couronne, & sous la même charge de service militaire, la moitié de l'Abbaye de Clare, une autre entiere, & vingt livres monnoye d'Angleterre, à prendre annuellement sur le Trésor royal; & en attendant l'événement de la mort de Morraugh O Brien son oncle, lui accorda le titre de Lord, Baron d'Ibricain, Pair d'Irlande, pour lui & ses descendans mâles; & effectivement après avoir porté ce titre, il recueillit celui de Lord Comte de Thomond, après Morraug O Brien, dont les descendans ont formé la branche des Lords Comtes d'Inchiquin d'à présent.

Selon les mêmes lettres de confirmation, la reversion des domaines & du titre de Lord, Comte de Thomond, ne devoit avoir lieu en sa faveur que pour le tems de sa vie seulement; mais sous le regne d'Edouard VI. unique fils & successeur de Henri VIII, il remit ses anciennes Lettres Patentes, & en obtint de nouvelles, par lesquelles ce titre fut étendu, comme celui de Lord Baron d'Ibricain, à tous ses descendans mâles.

Il avoit épousé Helene Butler, fille de Pierre Lord, Comte d'Ormond, aussi Pair d'Irlande, & en avoit eu Conner (ou Corneille) ô Brien, qui fut le troisiéme Lord, Comte de Thomond, depuis la création de ce titre, & pere de trois fils, nommés Donaugh, Teigh, & Daniel ô Brien; le premier, comme aîné, succéda au titre de Lord, Comte de Thomond, après son pere, & le transmit à ses propres descendans, qui ont subsisté jusqu'en 1740, en la personne de Henri ô Brien, Lord, Comte de Thomond, Baron d'Ibricain, Pair d'Irlande,

Digitized by Google

aussi Lord, Vicomte de Tadcaster, Pair d'Angleterre, l'un des membres du Conseil privé d'Irlande, &c. fils de l'arriere petit-fils du susdit Donaugh, & mort sans postérité d'une fille de Charles Seymor, Lord, Duc de Sommerset, Pair d'Angleterre. De Teigh, second fils du susdit Donaugh, étoit sorti un rameau, qui s'étoit éteint quelques années auparavant. Daniel, troisiéme fils de ce Donaugh, fut créé Lord, Vicomte de Clare, Baron de Mac-Aytsi, par Lettres Patentes du 17 Juillet 1662, étant fort âgé, & il a été le trisayeul du Comte de Thomond, Vicomte de Clare d'aujourd'hui, qui se trouvant devenu le chef de sa maison par la mort de ses aînés, a recueilli le titre affecté au sang de Donaugh ô Brien, son cinquiéme ayeul; & joindroit à ce titre la possession du reste des Domaines de ses ancêtres, si la religion qu'il professe & son attachement au service de la France n'y avoient mis obstacle. Sous la Reine Anne, le feu Lord, Comte de Thomond, avoit obtenu un acte du Parlement, qui abrogeoit la substitution de ses Domaines, & lui permettoit d'en disposer en faveur de qui il voudroit. Il ne laissa pas de presser le Lord, Vicomte de Clare d'aujourd'hui, comme titulaire, & appellé à la substitution de Thomond, de se rendre susceptible de la succession, selon les loix d'Angleterre, en embrassant la communion de l'Eglise Anglicane, ou au moins en quittant le service de France; mais ayant rejetté ces deux conditions, le feu Lord, Comte de Thomond, fit un testament, par lequel il léguoit ses biens au fils de Milord Iuchiquin, collateral de sa maison, avec substitution en faveur du second fils d'une sœur de la Comtesse de Thomond sa femme, à la charge de porter le nom & les armes d'ô Brien; c'est pour-

quoi le Lord, Vicomte de Clare, fils de celle qui donne lieu à cet article, n'eſt devenu Comte de Thomond que de nom. Il eſt d'ailleurs Chevalier des Ordres du Roi Très-Chrétien, Lieutenant Général de ſes armées, Inſpecteur général de ſon Infanterie Françoiſe & étrangere, & Colonel d'un régiment d'Infanterie Irlandoiſe. Sa mere a auſſi laiſſé de ſon mariage avec le feu Vicomte de Clare, une fille, nommée Laure ô Brien, mariée le 24 Avril 1720, à feu Claude-Charles le Tonnelier, Comte de Breteuil Chanteclerc, Capitaine des Chevaux-Légers de Bretagne, Meſtre de camp de Cavalerie, couſin germain du feu Marquis de Breteuil, Miniſtre & Secrétaire d'Etat.

Madame la Vicomteſſe de Clare avoit épouſé en ſecondes nôces Daniel Mahony, Comte titulaire de Caſtille, par don du feu Roi Philippe V, Lieutenant Général de ſes armées, Vicetoi de Sicile, &c, pere du Comte de Mahoni d'aujourd'hui, Lieutenant Général des armées du Roi des deux Siciles, Inſpecteur général de ſa Cavalerie & de ſes Dragons, Gouverneur du Château de S. Elme, &c. & d'un autre fils qui eſt Brigadier & Colonel d'un Régiment de Dragons au ſervice d'Eſpagne. Depuis ce ſecond mariage, Charlotte de Bulkeley n'avoit pas laiſſé de conſerver le titre de Vicomteſſe de Clare, parce qu'il eſt d'uſage dans les trois Royaumes de la domination Britannique, que la veuve d'un Pair épouſant en ſecondes nôces un homme qui n'eſt point titré, conſerve le nom & le titre de ſon premier mari.

Meſſire Michel Dreux, Marquis de Brezé, Commandeur, Prevôt-Maître des cérémonies des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de Sa Majeſté, Gouverneur des villes, châteaux & pays de Loudun, de l'Iſle de Sainte Marguerite

Digitized by Google

& de celle de Saint Honorat de Lerins, Commandant en chef dans les provinces de Flandre & de Hainault, & Grand-Maître des cérémonies de France, mourut le 17 Février, dans la cinquante-quatriéme année de son âge.

Messire Louis-François Gaultier, Marquis de Chiffreville, Lieutenant Général des armées du Roi, & ci-devant premier Sous-lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde de Sa Majesté, est mort le 18, âgé de cinquante-huit ans.

César Alexandre, Comte de Gouffier, Marquis d'Epagny, mourut en cette ville le 19 du mois de Février, âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épousé, 1°. Marguerite-Henriette de Gouffier, fille de Maximilien de Gouffier, Marquis d'Epagny, & de Renée de la Roche, sa cousine du 3 au 4e degré. 2°. Marie-Charlotte de Gouffier, veuve de Charles, Comte de Colbert-Saint-Mars, sa cousine germaine, fille de Charles-Antoine de Gouffier, Marquis de Heilly, & de Catherine-Angelique d'Albert-Luynes, il n'a point laissé de posterité de ces deux femmes.

La maison de Gouffier est illustre par sa noblesse, ses charges & emplois, & par ses alliances avec les Maisons de Lorraine, de Lannoy, de Montmorency, de Crequy, de Monchy, de Crevecœur, d'Ailly, de la Trimouille, de Brosse-Bretagne & autres.

Cette Maison a formé plusieurs branches, la plûpart éteintes. La branche ducale a fini dans Artus de Gouffier, Duc de Rouannois, Gouverneur de Poitou, qui embrassa l'état ecclésiastique, & vendit le Duché de Rouannois à François d'Aubusson, Comte de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, qui épousa le 3 Avril 1667 Charlotte de Gouffier, sœur dudit Artus.

Digitized by Google

La branche de Gouffier-Caravas est fondue en 1726 dans la branche de Gouffier-Thoix, par le mariage d'Armande-Louise de Gouffier avec François-Louis de Gouffier, Marquis de Thoix, mort l'année derniere, laissant pour enfans Louis-Guillaume-Angelique de Gouffier, Marquis de Thoix, né le 2 Juillet 1738, Mousquetaire de la premiere Compagnie de la garde de Sa Majesté; la Vicomtesse de Gouffier; deux autres filles. Il avoit encore eu un autre fils qui est mort sans enfans, & laissant pour veuve la Marquise de Gouffier-Sébeville. Le feu Marquis de Thoix étoit frere de Charles-Thimoleon de Gouffier, Chanoine de Notre-Dame de Paris, & de Marie-Anne de Gouffier, veuve de Louis de Bourbon, Comte de Busset. *Tabl. généal. quatriéme part. pag. cent quatorze.*

La branche d'Epagny est éteinte dans Maximilien de Gouffier, Marquis d'Epagny, qui de Renée de la Roche, sa femme, n'eut que deux filles mariées; l'aînée, à Jacques, Marquis d'Ailly, Baron d'Annery, Marquis Dannebaut. *Tabl. généal. hist. T 5, pag. 128.*

L'autre, à César-Alexandre, Comte de Gouffier, qui a donné lieu à cet article.

Outre la branche de Thoix, dont on vient de parler, il reste encore de cette maison, 1°. Charles-Antoine de Gouffier, Marquis de Heilly, marié à N. Philippeaux, dont un fils & une fille. Le Marquis de Heilly est frere de Marie-Thérèse-Catherine, veuve de Louis-François Crozat, Marquis du Châtel, & de la veuve du Comte de Gouffier.

2°. Henri-Jerôme, Vicomte de Gouffier, frere de Joseph-René, Chanoine de Notre-Dame de Paris, & de César-Alexandre, qui a donné lieu à cet article.

Digitized by Google

Le Vicomte de Gouffier a épouſé Marie-Françoiſe-Louiſe de Gouffier-Thoix.

Gui-Auguſtin de Durfort, Vicomte de Lorges, fils de Louis de Durfort, Comte de Lorges, Lieutenant Général des armées de Sa Majeſté, & Menin de Monſeigneur le Dauphin; & de Marie-Marguerite-Reine Butault de Marſan, eſt mort le 20, âgé de quatorze ans.

Meſſire François Levoué, Chapelain de la Reine, Chanoine honoraire de l'Egliſe Collégiale de S. Honoré, & Abbé de l'Abbaye de Champagne, Ordre de Cîteaux, Diocèſe du Mans, mourut le même jour dans ſa quatre-vingt-troiſiéme année.

Meſſire Louis Leon Pajot d'Ons-en-Bray, Académicien honoraire de l'Académie royale des Sciences, & ancien Intendant général des poſtes & relais de France, eſt mort le 22 à ſa maiſon de Berci, dans ſa ſoixante-ſeizéme année.

Meſſire Louis, Marquis du Pleſſis-Châtillon, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur des ville & château d'Argentan, mourut le 23, dans ſa ſoixante-dix-huitiéme année.

Meſſire N.... de Vizniek, Abbé de l'Abbaye des Roches, Ordre de Cîteaux, Diocèſe d'Auxerre, eſt mort le 25, dans la Communauté des Prêtres de la paroiſſe de S. Sulpice, âgé de quatre-vingt-ſix ans.

Meſſire Bonaventure Robert Roſſignol, Maître des Requêtes honoraire, Intendant de la Généralité de Lyon, & Grand-Croix, Secrétaire-Greffier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, eſt mort à Lyon le 26, dans ſa cinquante-huitiéme année.

Dom Barthelemi-Henri de Blanes, Meſtre de camp de Cavalerie, eſt mort le 27, dans la quarante-ſixiéme année de ſon âge.

Charlotte-Armande de Rohan, veuve de Pons,

Digitized by Google

Comte de Roquefort, mourut à Paris le 8 Mars, dans sa quatre-vingt-dix-septiéme année.

La Comtesse douairiere de Pons avoit été mariée en premieres nôces à Gui-Henri de Chabot, Comte de Jarnac, & étoit fille de Charles de Rohan II du nom, Prince de Guemené, Duc de Montbazon, Pair de France, & de Jeanne-Armande de Schomberg.

Charles de la Groue, Docteur en Médecine, Conseiller du Roi, Grenetier ancien du Grenier à Sel de la Ferté, y mourut le même jour, âgé de quatre-vingt-dix ans. Il avoit épousé Marie-Catherine Riviere, fille de Marie Racine, veuve d'Antoine Riviere, Docteur en Médecine, laquelle étoit sœur du célébre Jean Racine, & mourut le 31 Mai 1734 à la Ferté-Milon, âgée de quatre-vingt-quatorze ans.

Dame Louise-Adelaïde Herault, épouse de Messire Claude-Henri Feydeau de Marville, Conseiller d'Etat, est morte à Paris le 9, âgée de trente-deux ans.

Marc de Beauvau-Craon, Prince du Saint-Empire, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Grand d'Espagne de la premiere classe, Chef des nom & armes de Beauvau, ci-devant Grand Ecuyer de Lorraine, Président du Conseil de Régence de Toscane, & Conseiller d'Etat intime de l'Empereur, mourut dans son château de Harrouel en Lorraine le 11, âgé de soixante-treize ans.

Messire Robert Vagnon de Mortemer, Brigadier de Cavalerie, est mort à Rouen le 13, âgé de quatre-vingt-seize ans.

M. Pierre-Claude Nivelle de la Chaussée, l'un des quarante de l'Académie Françoise, est mort le 14, âgé de soixante-trois ans.

M. Denis-François Secousse, pensionnaire de

Digitized by Google

l'Académie des Inſcriptions, & ancien Avocat au Parlement, eſt mort le 15, dans ſa ſoixante-quatriéme année.

Meſſire François-Charles de Dromenil d'Hallencourt, Evêque, Comte de Verdun, Prince du Saint Empire, Abbé de l'Abbaye de la Charité, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Beſançon, & de celle d'Humblieres, Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Noyon, mourut le 16 à ſon Abbaye de la Charité, âgé de ſoixante-dix-neuf ans.

Meſſire François de Salignac de la Motte-Fenelon, Grand Archidiacre d'Avignon, mourut le 18, dans ſa ſoixante-onziéme année.

Meſſire Pierre de Marolles de Rocheplatte, Brigadier de Cavalerie, mourut à Paris dans ſa ſoixante-neuviéme année, le même jour.

Meſſire Louis Beraud, Marquis de la Haye, eſt mort le 24. Il avoit été premier Veneur & Chambellan de feu Monſeigneur le Duc de Berri.

Frere Philippe-Joſeph de Leſmerye-Deſchoiſy, Bailly, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Grand Prieur d'Aquitaine, Commendeur des Commenderies du Blizon & de Sretay, eſt mort à Poitiers le 30 Mars, dans ſa quatre-vingt-quinziéme année.

Supplément du Chevalier de Cauſans, à l'éclairciſſement définitif ſur la quadrature du Cercle.

PROPOSITIONS A VERIFIER.

1°. DEcrire un quarré parfaitement égal à un cercle quelconque.

2°. Démontrer qu'un tout en Géométrie a deux

Digitized by Google

parties distinctes, séparément, géométriquement & numériquement égales au tout.

3°. Prouver par une régle générale le véritable rapport du diamétre du cercle à sa circonférence.

4°. Donner la quadrature géométrique du cercle qui présentera la vraie figure de la terre, & la précision des longitudes sur toute sa surface.

Si une des quatre propositions ci-dessus paroît dans les démonstrations fausse, obscure ou douteuse, le Chevalier de Causans se tiendra pour condamné.

Si d'aujourd'hui au vingt-cinq du mois de Juin prochain, terme préfix, les démonstrations ne sont pas données, pour quelque cause que ce puisse être, les Notaires dépositaires rendront, sans aucune difficulté, le 26 du même mois, onze cens livres aux Souscripteurs pour chaque souscription de mille livres.

Quelque nombre de souscriptions qu'il puisse y avoir avant les démonstrations, si une Société se présente pour en prendre quatre mille, & que le Chevalier de Causans refuse de fournir son contingent de cinq cens livres par souscription, & de donner les démonstrations des quatre propositions, alors toutes les souscriptions antérieures appartiendront de droit en entier aux Souscripteurs le vingt-six dudit mois de Juin, sans autres formalités.

Si l'on imagine encore quelque condition en faveur des Souscripteurs, le Chevalier de Causans s'y soumettra très volontiers. Il continue de déclarer, parole d'honneur, qu'il n'a consulté ni dit son secret à personne du monde.

Signé, le Chevalier de Causans.

A Paris, le 24 Mai 1754.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

NOus avons la satisfaction de ne nous être pas trompés dans nos conjectures sur le Journal étranger ; il prend des forces & s'améliore. Le volume qui vient de paroître en Mai, fait déja plus que promettre ; il contient plusieurs morceaux de littérature intéressans, & même quelques uns d'agréables. Quoique ceux de ce dernier genre ne soient pas le principal objet de ce Journal, ils n'en doivent pas non plus être exclus. D'après le titre nous sommes en droit d'attendre des échantillons d'Ouvrages étrangers dans tous les genres. D'autres volumes joindront sans doute, ou feront succéder aux piéces d'agrément, quelques matieres scientifiques : mais il faut avoir la bonne foi de convenir qu'une brochure de dix feuilles est bornée, & que si Messieurs du Journal étranger étoient obligés de donner chaque mois des extraits dans tous les genres, ou les extraits seroient de beaucoup trop courts, ou les volumes de beaucoup trop gros.

AVIS.

LE Public est averti que M. Seignette, Conseiller au Présidial de la Rochelle, continue de composer & débiter le véritable sel polychreste, ainsi qu'il l'a toujours fait depuis la mort de son pere, Médecin de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans. Il met, comme ci-devant, son paraphe dans chaque paquet ; ceux qui en auront besoin, peuvent s'adresser à lui directement. Il

Digitized by Google

demeure, rue des Auguſtins, à la Rochelle. On trouve à Paris du ſel de ſa compoſition, chez le ſieur Lefebvre, marchand Epicier, rue des Arcis, au coin de la rue de la Vannerie, à côté de la petite Vertu, à Paris.

AUTRE.

LE ſieur Lecomte, Vinaigrier ordinaire du Roi, outre les cent quarante vinaigres qu'il a inventés depuis 1744, vient de mettre la derniere main à un nouveau, qui pour ſes vertus & propriétés aura ſans doute l'approbation du Public, & peut ſe nommer *Vinaigre admirable & ſans pareil.* Ses vertus & propriétés ſont de blanchir le viſage, d'unir, d'affermir la peau, & de lui donner l'agrément d'un tein clair & frais; d'ôter les boutons & taches de rouſſeur, de rétablir & remettre les viſages couperoſés de différens âges dans leur naturel; d'éteindre promptement les rougeurs de petite vérole, de raffermir la vûe, d'ôter les rougeurs & inflammations qu'il peut y avoir. Il n'eſt point mordant, & ne peut endommager ni le tein ni la peau. Ce vinaigre, qui a une odeur très-agréable, s'employe pur & à froid, en s'en étuvant le matin & le ſoir, & même dans la journée.

Les moindres bouteilles de ce vinaigre ſe vendent 9 liv. & 36 liv. la pinte.

Le ſieur Lecomte a un nouveau vinaigre d'eſtragon à la *Saint-Florentin*; & un autre de Lavande à la *Favorite*, extrêmement rafraichiſſant. Il continue avec ſuccès le vinaigre de Marſeille, dit des *Quatre voleurs.* Celui-ci eſt un grand préſervatif contre la petite vérole & les fiévres malignes, & autres maladies contagieuſes.

Digitized by Google

On trouve auſſi chez lui le vinaigre préparé pour la conſervation de la bouche, & la moutarde aux capres & enchois, qui ſe conſerve deux ans dans ſa bonté, à laquelle il a donné nouvellement un goût très-agréable.

Comme pluſieurs contrefont les vinaigres du ſieur Lecomte, ce qu'ils ne peuvent faire qu'en les détériorant, ne ſçachant pas ſa maniere particuliere de les compoſer, il ſe croit obligé, pour l'utilité du Public, de l'avertir qu'il ne ſort de chez lui aucune bouteille qui ne ſoit cachetée, ficellée & étiquetée de ſon nom.

Il demeure à Paris, Place de l'Ecole, près le Pont-neuf, à la Renommée.

AUTRE.

LE Sieur Pierre Dubois, Marchand Mercier à Paris, rue S. Antoine, au grand S. Paul, & qui étoit retiré depuis quelques années, eſt décédé en cette même ville, le 18 Juin 1750, laiſſant une ſucceſſion aſſez conſiderable à partager entre ſes enfans; l'un deſquels nommé Charles Dubois, auſſi Marchand Mercier de Paris, où il tenoit la boutique de ſon pere, eſt parti du Havre ſur le vaiſſeau Fréderic, Capitaine Jore, pour aller à Saint Domingue, & eſt arrivé au Cap le 20 Novembre 1749; là il s'eſt rembarqué ſur un vaiſſeau qui alloit du côté de Leogane, & on n'a pu découvrir s'il y étoit arrivé, enſorte que l'on ne ſçait ce qu'il eſt devenu. Il eſt actuellement (en 1754) âgé de quarante-ſept ans; ſa taille eſt de cinq pieds cinq pouces, mais il ſe courbe & ſon ventre creuſe; il a les cheveux, ſourcils & barbe noirs, les yeux auſſi noirs & couverts, le nez & tout le viſage longs. Lorſqu'il

partit, il portoit en bourſe ſes cheveux peu friſés & naturellement plats; il avoit un habit de camelot gris blanc, veſte de même ou de baſin, col noir, & bas de coton blanc.

On prie ceux qui en auront quelque connoiſſance, & qui pourroient même avoir ſon certificat de vie, ou ſon extrait mortuaire en bonne forme & légaliſé, de les adreſſer à Madame la veuve Lutton, rue Sainte Anne, Butte S. Roch, à Paris, même maiſon que le Sellier du Roi: elle rembourſera les frais, & récompenſera honnêtement.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le premier volume du Mercure de Juin. A Paris, le 30 Mai 1754. LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Proſe.
Poëme contre le déréglement des mœurs, p. 3.
Diſſertation ſur l'établiſſement de la Religion chrétienne, à Orléans, 12
Epître à M.... 40
Dialogue entre Michel Ange & Raphaël d'Urbin, 44
Epître à Themire, 50
Diſcours qui a remporté le prix de l'Académie royale des Sciences & Beaux Arts de Pau, 55
Compliment à M. le Duc d'Aiguillon, à ſon entrée dans la ville du Croiſic, 76
Autre au même, en vers, 77

Digitized by Google

Sinaſtal, hiſtoire Dumocalienne, qui a remporté le prix à la Société Royale de Nancy, 79
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Mai, 104
Enigme & Logogryphes, 105
Nouvelles Litteraires, 108
Lettre de M. le Rouge à l'Auteur du Mercure, ſur le plan de l'univers, 132
Beaux-Arts, 145
Lettre ſur l'Horlogerie, écrite à M. le Camus, de l'Académie royale des Sciences; par *** 149
Lettre de M. Le Paute à l'Auteur du Mercure, 164
Projet de la place de Louis XV. par M. Vallin de la Motte, 166
Chanſon en Duo, 170
Spectacles, 171
Nouvelles Etrangeres, 180
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 185
Naiſſance & morts, 195
Supplément du Chevalier de Cauſans à l'éclairciſſement définitif ſur la quadrature du cercle, 210
Avertiſſement ſur le Journal étranger, 211
Divers Avis, *ibid.*

La Chanſon notée doit regarder la page 170.

De l'Imprimerie de Ch. A. JOMBERT.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

JUIN. 1754.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez
CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-neuf.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE du Mercure est à M. MERIEN, Commis au Mercure, rue des Fossez S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la Poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit Sr Merien, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront; sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leur tems.

On prie aussi les personnes de Province à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet Ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le Sr Merien chez lui les Mercredi, Vendredi & Samedi de chaque semaine.

PRIX XXX SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUIN. 1754.
SECOND VOLUME.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

TRADUCTION faite en vers François, par M. le Chevalier de Cogollin, d'un Poëme Latin lû à l'Académie des Arcades de Rome, en l'honneur du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; par le Pere Boscovich, Jésuite, le jour que le portrait de Sa Majesté y fut placé.

DE quel astre nouveau l'Arcadie éclairée,
Brille à nos yeux des feux de la voûte azurée ?
Quel murmure flateur, Muses, vos flots sacrés,

Digitized by Google

Baignent l'émail des fleurs dont nos champs ſont parés ?
Qui rend de ces lauriers la guirlande ſi belle ?
Qui fait taire les vents aux ſons de Philomele ?
D'où vient que nos bergers enflent leurs chalumeaux,
Et que leur allégreſſe anime leurs troupeaux ?
De ces chênes qui fait accourir les Dryades ?
Qui dicte les chanſons d'Alphée & des Nayades ?
Quel Orphée enchanteur des déſerts & des bois,
Fait courir le Satyre & le Faune à ſa voix ?
Par ſes divins accords la lyre enchantereſſe,
Raſſemble en ces beaux lieux les Nymphes de Permeſſe.
Des flûtes, des hautbois les aimables concerts,
Arcades, de vos ſons font retentir les airs ;
Sortis de vos hameaux, de vos rians boccages,
Bergers, vous oubliez de preſſer vos laitages.
Je vois le Laboureur, pour la fête empreſſé,
Laiſſer dans le ſillon le ſoc qui l'a tracé ;
Tout prend part à ce jour, les forêts, les campagnes,
Vos chants font réſonner les antres des montagnes,
Et l'écho qui ſe plaît à vous les répéter,
Ému de vos tranſports, les fait mieux éclater.
Oui, c'eſt toi, Dieu des vers, oui, c'eſt ta mélodie,
Qui répand tout-à-coup ce charme en Arcadie ;

Digitized by Google

Et le frémiſſement de ce bois révéré,
Nous annonce le Dieu dont il eſt honoré.
De mes yeux éblouis diſſipe le nuage,
Et laiſſe-moi jouir d'un ſi noble avantage :
Eh ! pourquoi m'arrêter ? ſuivons plutôt ces feux,
De la Divinité préſage radieux ;
Pénétrons dans ſon temple, & d'un eſſor rapide
Volons vers ce Soleil comme l'aigle intrépide.
Que vois-je ! c'eſt Euthime *, & c'eſt de ſon tableau
Que partent les rayons qui font le jour ſi beau.
Je ne me trompe point, c'eſt un Dieu que j'encenſe,
Son front, ſa majeſté, tout marque ſa puiſſance,
C'eſt ce Prince ſi cher, notre eſpoir, notre amour,
Qui pour notre bonheur dût recevoir le jour.
Oui, c'eſt lui qu'au berceau, pour marcher ſur leurs traces,
La gloire & les vertus confierent aux graces,
Et ce fut des beaux arts dont il guide la main,
Que Minerve en naiſſant le reçut dans ſon ſein ;
C'eſt elle qui plaça la ſageſſe en ſon ame,
De ſes yeux éclatans elle alluma la flâme,
Qui l'embraſa du feu qu'elle apporta des Cieux,
Le nourrit d'ambroſie & du nectar des Dieux.
Dès lors l'eſprit vainqueur des liens de l'enfance

* *Euthime, c'eſt le nom que l'Académie des Arcades a donné au Roi.*

Digitized by Google

Des plus rares talens fit germer la ſemence,
Elle en orna ſon cœur, en embellit ſes traits,
La nature & le goût unirent leurs bienfaits,
Et les progrès hardis qui le firent connoître
Ravirent à la fois ſes rivaux & ſon maître;
La Déeſſe aux cent voix qu'adore l'univers,
De la trompette au loin fit retentir les airs,
Et publiant par tout ſon âge & ſes merveilles,
Du Sarmate ſurpris enchanta les oreilles:
La patrie accourut près du jeune Héros,
Par ſes heureux eſſais augura ſes travaux,
Et prévoyant dès lors ſes hautes deſtinées,
Fit au Ciel mille vœux pour hâter ſes années.
Mais Bellone en fureur déja de toutes parts
Fait floter dans les airs ſes nombreux étendarts;
L'Alexandre du nord, qui fit taire la terre,
Arrive menaçant, armé de ſon tonnerre,
Auguſte ſur ſon trône, il vient pour le lancer,
C'eſt Charles, c'eſt ſon bras qui va le renverſer.
Tes Saxons belliqueux, ni ta force terrible,
Rien ne peut s'oppoſer au Monarque invincible.
Muſes, redites-moi l'horreur de ces combats,
Et les villes en proye aux flammes, aux ſoldats;
Les chefs des deux partis volans dans la carriere,
Les chars & les courſiers épars ſur la pouſſiere,
Les fleuves teints du ſang des plus hardis guerriers,
Dans leurs rapides flots roulant des boucliers.
Cette fille du Styx, d'Erinnis la rivale,

Digitized by Google

La Discorde agitant une torche infernale,
Souleve les sujets contre leur propre sang,
Les arme de l'acier qui leur perce le flanc.
La Sarmatie en pleurs, dans sa douleur profonde,
Adresse ses soupirs à l'arbitre du monde,
Et sa voix gémissante au pied de ses autels,
Fait entendre en ces mots, ses vœux aux immortels.
Maître de l'univers, témoin de nos allarmes,
N'est-il pas tems, enfin, que tu sèches nos larmes ?
Vois nos soldats mourans, nos remparts foudroyés,
D'un déluge de sang vois nos guerêts noyés,
Et les torrens fougueux que leur cours précipite,
De cadavres flotans effrayer Amphitrite ;
Contre un peuple proscrit l'arrêt est-il porté ?
En butte à tous les traits de la calamité,
Doit-il être effacé de ton livre de vie ?
Et l'espérance aussi nous est-elle ravie ?
Ecoute la clémence, elle parle pour nous,
La patrie aux abois embrasse tes genoux ;
Sur un Héros naissant daigne jetter la vûe,
Ainsi que ses ayeux sa noblesse est connue ;
Son nom qui par lui-même annonce l'immortel,
Présage à nos enfans un bonheur éternel.
Oui, ce nom précieux, notre illustre ressource,
D'une gloire nouvelle est l'augure & la source :
Notre état chancelant, pour soutien n'a que lui ;

Digitized by Google

Il eſt l'amour du peuple, il en ſera l'appui.
On députe à l'inſtant à Charles, on l'implore,
Pour ce gage ſacré que la Pologne adore.
Grand Prince, écoutez-nous, nos deſirs & nos vœux
Sont tous pour Staniſlas, qui va nous rendre heureux :
Que ſon front révéré ſoit ceint du diadême,
Que ſon ſceptre en ſes mains l'éleve au rang ſuprême ;
La diſcorde va fuir aux Gétiques climats,
Mars porter la terreur au ſein d'autres Etats ;
Nos peuples réunis vont abjurer leur haine,
Et l'Etat diviſé ne faire qu'une chaine ;
Son bras ou ſa douceur, vaincre nos ennemis,
Et nous rendre les jours d'Aſtrée & de Thémis.
A ce récit touchant des miſeres communes,
Le maître des humains, des tems & des fortunes,
Répondit, je connois & je plains vos revers,
Et j'approuve les vœux qu'ici me ſont offerts.
Vos ſoupirs m'ont ému, l'Olympe même admire
Celui que pour ſon Roi le Sarmate deſire ;
Son eſprit & ſon cœur, c'eſt moi qui l'ai formé,
Des plus rares talens je le ſçais animé.
Mais la loi du deſtin qui contre vous conſpire,
Voulut en d'autres mains remettre cet empire ;
Même des immortels cet ordre eſt reſpecté,
Révoqua-t-on jamais l'arrêt qu'il a porté ?
Ah ! déja de vos cœurs je prévois les obſtacles,

Digitized by Google

Vous presserez les Dieux de changer leurs oracles ;
Et pour mettre le sceptre aux mains de ce Héros
Vous armerez la terre & l'empire des flots :
Sous un Ciel fortuné je lui destine un trône,
C'est là que d'Austrasie il ceindra la couronne ;
Et que long-tems l'amour de ses heureux sujets,
Prince illustre en ses dons ainsi qu'en ses projets,
Les Parques de Nestor lui filant les années,
Il viendra parmi nous remplir les destinées.
Mais de ce nourisson si cher à tes souhaits,
Puisque tu veux, Sarmate, apprendre les hauts faits,
Les annales du sort s'ouvrent, viens, tu peux lire
Sa gloire & ses vertus que rien ne peut décrire ;
Vois ce hardi guerrier, à la fleur de ses ans,
Embrasé du beau feu qui fait les conquérans,
Du luxe & des plaisirs abjurer la molesse,
Aux sentiers de la gloire exercer sa jeunesse ;
Serain dans les revers, sobre dans les succès,
De joye & de tristesse éviter les excès ;
Montrer à l'univers ce que peut le courage,
Souffrir l'adversité sans changer de visage ;
C'est par là qu'un mortel d'un sang illustre issu,
Mérite dans le Ciel un jour d'être reçu ;
C'est ainsi que mon fils, ce généreux Alcide,
Qui prit toujours son cœur & la gloire pour guide,
Par ses fameux travaux admis au rang des Dieux,
Fut digne d'habiter avec nous dans les Cieux ;
Un exemple si beau touchera son émule,

Digitized by Google

On obtient cet honneur sur les traces d'Hercule.
Comme mon fils, que rien ne puisse l'arrêter,
C'est triompher du sort que de le supporter.
Près de Charles je vois Staniſlas qui s'avance,
Le Monarque & son camp frappés de sa présence;
La Pologne empressée accourue à sa voix,
Admire avec transport un Roi qui fait des Rois;
Aux pieds de son Heros jure d'être fidelle,
La nobleſſe Sarmate arme pour sa querelle,
Et c'est en vain qu'Auguſte au milieu des combats,
Oppose à son rival un peuple de soldats.
Staniſlas va régner, il triomphe, & sa gloire
Avec Charles lui fait partager la victoire.
Qui ne croiroit, à voir ses succès éclatans,
Que ce maître adoré ne dût régner long-tems?
L'oracle du destin autrement en ordonne,
Des revers imprévus ébranlent sa couronne,
Un ennemi nouveau que le bonheur conduit;
A chercher un asyle en Thrace le réduit;
Auguſte, le vainqueur, remonte au rang suprême,
La paix joint sur son front l'olive au diadême;
Telle est la loi du sort qui regle l'univers,
La discorde en frémit & revole aux enfers.
Mais c'est dans ce malheur qu'augmente son courage,
C'est là que son grand cœur éclate davantage;
Sans gardes, sans secours & sans protection,

Digitized by Google

Il force jusqu'au Gete à l'admiration :
A la terre étonnée il offre ſes exemples,
Il a perdu ſon trône & mérite des temples ;
Son ame eſt au-deſſus des outrages du ſort,
Et même en ſon nauffrage il ſçait trouver un port.
Ces malheurs vont finir, & bientôt ma juſtice
Va du ſort obſtiné réparer le caprice,
L'hymen avec l'amour va former de ce ſang
Une Princeſſe auguſte, & digne de ſon rang,
Qui fille des vertus, des talens & des graces,
D'un pere infortuné tarira les diſgraces :
Celle que Jupiter conçut dans ſon cerveau,
Et dans Paphos, Cypris, n'offrent rien de plus beau.
Un Prince aimé du Ciel, né d'un ayeul illuſtre,
Et dont l'éclat des lys reçoit un nouveau luſtre ;
Monarque en ſon berceau, préſent des immortels,
Dont l'Europe à genoux encenſe les autels ;
Qu'on voit en conquérant entrer dans la carriere,
De ſes vaſtes Etats reculer la barriere ;
Sur cet Aſtre naiſſant arrêtera les yeux,
Joindra le ſang des Rois au plus pur ſang des Dieux.
Au bonheur des François, c'eſt le Ciel qui conſpire,
La Seine va couler ſous le plus doux empire.

Digitized by Google

Princeſſe, que Louis s'apprête à couronner,
Imitez votre pere, il apprend à régner.
Quels tranſports pour ſon cœur, lorſque votre hymenée
Enrichira d'un fils la France fortunée,
Et que cet héritier d'un Souverain puiſſant,
Recevra tous les vœux d'un monde applaudiſſant;
Que du ſang de ce Fils, l'émule de ſon maître,
La tige des Bourbons, des rameaux fera naître,
Et de ces rejettons les innocentes mains,
Apprendront ſous Louis à régir les humains!
Et tant qu'à ces Héros, la Seine obéiſſante,
Baignera de nos Rois la ville floriſſante,
Que la France verra ſes Etats étendus,
Tenir dans le reſpect ſes voiſins éperdus,
De Neptune & du Rhin ſes bornes indignées,
Des Alpes annoncer ſa gloire aux Pyrenées,
Le ſang de Staniſlas, pour faire des heureux,
Ira donner des loix à nos derniers neveux.
Voilà de Jupiter les ſuprêmes oracles,
Et de ſes deſcendans la vie & les miracles.
Après de grands revers, la Pologne ſans Roi,
Viendra renouveller à ce Prince ſa foi;
Par le bandeau Royal je vois ſa tête ornée,
Prouver qu'il méritoit qu'elle fut couronnée.
Mais vainement encor on le fera régner,
De ce choix on verra les deſtins s'indigner:
La Pologne ſoumiſe à l'héritier d'Auguſte,
Et cet Empire enfin être tranquille & juſte.

Digitized by Google

Pour rendre un Souverain aux vœux de ſes Etats,
Louis, toujours vainqueur, armera ſes ſoldats,
Pour aider ſon beau-pere à remonter au trône,
Il prétend ſur ſon front affermir la couronne;
La Germanie accourt comme un nombreux eſſain;
Et le Ruſſe que l'Ourſe * a porté dans ſon ſein;
De cent peuples divers, la légion barbare,
Pour la cauſe d'Auguſte en armes ſe déclare;
Bellone & ſes horreurs ravagent les cités,
Cérès déteſte en pleurs ſes champs enſanglantés,
Et l'on ne voit rouler aux flots de la Viſtule,
Que cuiraſſes & dards, vers Thétis qui recule.
De la patrie, hélas! une ſeconde fois,
Tu t'éloignes; *c'eſt donc Ulyſſe que je vois:*
Sous le déguiſement de cet habit vulgaire,
Minerve m'offre un Roi qu'elle aime & qu'elle éclaire **;
Tu reviens ſur ces bords, par la Seine embellis,
Mettre ton infortune à couvert ſous les lys;
Et toujours plus ſerain quand l'orage eſt terrible,
Montrer que d'un grand Roi le cœur eſt invincible.
Tel au milieu des mers, par les vagues frappé,
Réſiſte à leur effort un rocher eſcarpé;
Les Autans échappés des priſons d'Eolie,

* *Pour déſigner les peuples du nord ſous la conſtellation de l'Ourſe; Ovide a employé le mot d'*Ourſe *dans le même ſens.*

** *Ces trois vers ne ſont pas dans le Latin.*

Digitized by Google

Contre lui vainement déchaînent leur furie;
Ou tel au Mont Ida, & tel sur l'Appenin,
Contre un chêne orgueilleux l'aquilon souffle en vain;
Tranquille au haut des airs où se cache sa tête,
Sa racine profonde insulte à la tempête.
Mais c'en est trop, ce sage est assez éprouvé,
L'instant d'un sort plus doux est enfin arrivé:
Il va couler des jours sans trouble & sans allarmes,
La paix fait en tous lieux taire le bruit des armes;
Des rives de l'Obi les barbares soldats
Revolent vers Borée aux pays des frimats;
Et sûre de couler sous un aimable empire,
Au nom cher de Thémis la Vistule respire.
Loin de ses bords je vois, un sceptre dans ses mains,
Le héros du Sarmate, & l'Amour des humains.
Près des fertiles champs qui terminent la France,
Lieux où la Marne & l'Aisne ensemble ont pris naissance
Est une région favorite des Cieux,
Où la Meuse & sa sœur roulent leurs flots heureux;
Autrefois à Lothaire, aux Bourbons réunie,
Entre Minerve & Mars partageant son génie;
La nature toujours y produit des lauriers,
Et de ses citoyens fait autant de guerriers:
C'est là que les destins ont fixé la carriere

Digitized by Google

D'un Prince qu'admira l'Europe toute entiere ;
C'eſt là que l'on verra long-tems donner des loix,
A des peuples chéris, le modéle des Rois.
O peuple fortuné ! généreuſe contrée,
Vois renaître pour toi le beau ſiécle d'Aſtrée ;
La juſtice, la paix & la religion,
Sous un ſceptre d'amour régir ta nation ;
Vois ton Prince toujours conſtants dans ſes maximes,
Ne préſenter aux Dieux que des vœux légitimes ;
Egal dans les grandeurs comme dans les revers,
Philoſophe & Monarque, étonner l'univers ;
Bannir la volupté, fille de l'opulence,
Voir l'or des mêmes yeux dont il vit l'indigence ;
Ainſi que Salomon, zélé pour l'éternel,
En tous lieux à ſon culte élever un autel ;
Attaché ſans relâche aux ſoins de ſa couronne,
N'avoir que ces loiſirs que le devoir pardonne ;
Conſacrer ces inſtans aux Muſes, aux beaux Arts,
Unir à la valeur la plume des Céſars ;
D'un Lycée, à la fois fondateur & modéle,
Briller par ſes écrits d'une ſplendeur nouvelle.
Ces charmes ſont les ſeuls qui ſéduiſent ſon cœur ;
Arcades, ſon grand nom vous a comblé d'honneur.
Que vos bois, vos côteaux, par tout en retentiſſent ;
Que les échos voiſins à vos airs applaudiſſent ;
Le Ciel ne vit jamais de ſpectacle ſi beau,

Digitized by Google

Le ſceptre & la couronne ornent le chalumeau.
Mais, quoi, verrai-je donc, à l'ombrage des hêtres,
Un Roi (comme Apollon) ſous des habits champêtres?
Non, je veux parmi nous, même avant ſon trépas,
L'aſſocier au rang que des mortels n'ont pas;
C'eſt les talens en lui qu'en ce jour je couronne,
La plus belle louange eſt celle que je donne;
Oui, Bergers, c'eſt pour vous, que protegent les Dieux,
Qu'il guide les mortels de la ſphere des Cieux,
Et que de l'Arcadie & l'exemple & la gloire,
Son goût va vous ouvrir le temple de Mémoire;
J'en jure par le Styx, & ce foudre éclatant
Que je lance à vos yeux aſſure mon ſerment.
Muſes, ce jour pour vous doit être un jour de fête,
Qu'à l'envi par vos mains la guirlande l'apprête;
Euthime s'offre à vous, quelle pure clarté!
Son front brille des feux de la Divinité.
Bergers, que vos hameaux, vos champs & vos boccages,
Au pied de ſes autels apportent leurs hommages;
Il recevra vos vœux: les Dieux ſont bienfaiſans,
Et les cœurs ſont pour eux les plus dignes préſens;
De quels rayons ſes yeux animent la peinture,

Digitized by Google

Phébus en repand moins ſur toute la nature :
L'Arcadie applaudit à cet aſtre nouveau,
Et juſqu'au mont ſacré reluit de ce flambeau.

SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres, tenue le 23. Avril.

MR. de Bougainville annonça à l'ouverture de la Séance, que l'Académie avoit adjugé le prix à M. Jules Pontedera, Profeſſeur d'hiſtoire & de botanique dans l'Univerſité de Padoue. Le ſujet propoſé pour ce prix, conſiſtoit à examiner quel étoit le ſyſtême de l'ancienne religion des Romains, que Denis d'Halicarnaſſe prétend avoir été différente de celle des Grecs.

» Ce prix littéraire, dit enſuite M. Bou-
» gainville, que l'Académie vient d'ad-
» juger, n'eſt plus le ſeul qu'elle pro-
» poſera déſormais à l'émulation de gens
» de lettres. Elle leur annonce une nou-
» velle carrière ouverte pour eux par un
» Académicien, dont le goût, depuis
» long-temps illuſtre par des productions
» utiles en plus d'un genre, ſe ſignale
» aujourd'hui par un monument durable.

Digitized by Google

» M. le Comte de Caylus vient de fon-
» der un prix annuel de cinq cens livres,
» qui s'adjugera dans nos séances publi-
» ques d'après la S. Martin, & dont le
» sujet, donné par l'Académie, sera
» toujours une question relative aux an-
» tiquités proprement dites, & tendante
» à enrichir cette branche de l'érudition
» que M. le Comte de Caylus cultive
» lui-même avec succès.

» L'Antiquité en général n'est point
» l'objet de cette nouvelle fondation.
» Ainsi tout sujet purement historique, ou
» qui ne rouleroit que sur la Géographie,
» sur la Chronologie, sur la Philoso-
» phie des anciens, n'est point du nom-
» bre de ceux qui doivent être proposés
» pour le concours. Le terme *d'Antiquités*
» se prend ici dans un sens moins étendu,
» mais qui s'étend néanmoins sur un
» grand nombre d'objets. Il embrasse tout
» ce qui peut avoir rapport aux usages
» religieux, civils & militaires des an-
» ciens peuples, à leurs arts & à la ma-
» nière dont ils les ont pratiqués. Les
» médailles y sont comprises, ainsi que
» les inscriptions, les bas-reliefs, les
» bustes, & figures antiques, les vases,
» en un mot tous les monumens dont
» l'explication ou la découverte peuvent

Digitized by Google

» répandre quelque jour sur ces matières.

» L'Académie suivra dans les sujets » qu'elle doit proposer, un plan général » & systématique, en conséquence du- » quel toutes les antiquités seront divi- » sées en plusieurs classes : celles des » Egyptiens, par exemple, celles des » Etrusques, celles des Grecs, celles des » Romains, celles enfin de tous les peu- » ples qui ne sont aucun des quatre pré- » cédens, comme les Perses, les Scythes » les Phéniciens, les Celtes, les Arabes. » Dans chacune de ces classes, on rappor- » tera les questions à quelques points gé- » néraux, tels que la religion, les mœurs » & les arts. On ne passera point à l'un, » que l'autre ne soit épuisé; ce qui for- » mera dans la suite un corps dont toutes » les parties seront liées par un enchai- » nement naturel, un recueil d'observa- » tions & de recherches, où pourront » également puiser ceux dont les travaux » ont pour objet l'histoire, & ceux qui » consacrent leurs talens à la pratique » des arts.

» En effet les monumens vûs & com- » parés avec soin, sont pour les anti- » quaires ce qu'une suite d'expériences » bien vérifiées est pour les Physiciens. » Les debris de l'antiquité sont des tex-

Digitized by Google

» tes précis dont le témoignage supplée
» au silence des écrivains, les explique
» souvent & les corrige quelquefois. Pour
» les artistes, ils peuvent étudier les arts
» dont ils s'occupent, ils en peuvent
» suivre le développement, la marche
» & les révolutions, dans ces restes pré-
» cieux où l'empreinte du goût parti-
» culier de chaque siécle subsiste encore.
» Le sculpteur y trouve des modéles, &
» le peintre les secours nécessaires pour
» cette connoissance du costume, sans
» laquelle les tableaux historiques man-
» queroient de vérité. Que ne doit pas
» l'architecture moderne à ce que le
» temps & les Barbares ont épargné des
» chefs-d'œuvre de l'architecture ancien-
» ne ? Que de pensées pour le génie,
» que de leçons pour le talent n'offrent pas
» les magnifiques ruines exposées depuis
» trois mois à l'admiration de l'Europe
» sçavante ! Elle en doit la connoissance
» plus exacte au zéle constant de la Na-
» tion Angloise pour les antiquités. Ce
» zéle vient de s'immortaliser par une
» expédition littéraire, qui mérite d'avoir
» plus de panégyristes parmi les sçavans,
» que celle des Argonautes n'eut de chan-
» tres parmi les Grecs. Le spectacle de
» Palmyre, en quelque sorte transpor-

Digitized by Google

» tée du fonds de ſes déſerts ſous nos » yeux, eſt le premier fruit d'une en- » trepriſe, dont les avantages ineſtima- » bles pour les arts ne ſeroient pas moin- » dres pour l'érudition, ſi les inſcrip- » tions Palmyreniennes, copiées par les » voyageurs Anglois, étoient en plus » grand nombre qu'elles ne ſont.

» Elles pourroient nous donner des dé- » tails curieux ſur l'hiſtoire de cette Ville » célébre. Car l'Académie ne les regarde » plus comme une énigme, depuis qu'un » de ſes Membres en a découvert l'alpha- » bet, juſqu'à préſent inconnu, malgré » les efforts & les conjectures de pluſieurs » ſçavans verſés dans les langues orien- » tales.

» Puiſſent l'exemple de nos voiſins, la » vûe de ces monumens & de ceux qu'ils » nous annoncent, la découverte en- » core récente d'Herculanum, & la nou- » velle fondation de M. le Comte de » Caylus, entretenir & ranimer de plus » en plus le goût d'une étude intéreſſante » & vraiment utile!

» Dans le plan général que l'Acadé- » mie propoſe & que nous avons indi- » qué, elle a la ſatisfaction de concilier » ſes propres vûes avec celles de M. » Caylus, telles qu'ils les a développées

Digitized by Google

» dans la préface de ſon *Recueil d'antiquités*, publié depuis environ deux ans. » Conſéquemment à ce ſyſtême, l'Académie commence par les antiquités Egyptiennes, qui lui fourniront une ſuite » de ſujets qu'elle propoſera ſucceſſivement & par ordre.

» Pour ſujet du prix qu'elle doit adjuger à la Saint Martin 1755, elle propoſe dès-à-préſent la queſtion ſuivante : » *Quels ſont les attributs diſtinctifs qui caractériſent dans les Auteurs & ſur les monumens Oſiris, Iſis & Orus ? Quelles pouvoient être l'origine & les raiſons de ces attributs ? Avoient-ils tous également rapport aux dogmes de la religion Egyptienne ? Ont-ils éprouvé, ſoit en Egypte, ſoit dans le Pays où cette partie du culte Egyptien s'eſt introduite, des altérations propres à déterminer à peu-près l'âge des monumens où ils ſont répréſentés ?*

» Le prix eſt une médaille d'or de la valeur de cinq cens livres.

» Toutes perſonnes, de quelque pays & condition qu'elles ſoient, excepté » celles qui compoſent l'Académie, ſeront admiſes au concours, & les ouvrages pourront être écrits en latin ou » en françois.

» Les Auteurs mettront ſeulement une

Digitized by Google

» deviſe à leurs diſſertations : mais pour » ſe faire connoître, ils y joindront, » dans un papier cacheté, leur nom, » demeure & qualités, & ce papier ne » ſera ouvert qu'après l'adjudication du » prix.

» Les piéces, affranchies de tous ports, » ſeront remiſes entre les mains du Secré- » taire perpétuel de l'Académie, avant » le premier jour d'Août 1755.

Après que M. de Bougainville eût annoncé de la maniere qu'on vient de voir, la belle fondation faite par M. de Caylus, il lut l'éloge de M. l'Abbé Fenel, connu par pluſieurs bonnes diſſertations. Cette lecture fut ſuivie de celle d'un mémoire de M. l'Abbé Foucher, *ſur le ſyſtême de l'ancienne religion des Perſes*, d'un autre mémoire de M. l'Abbé Batteux, *ſur la Philoſophie d'Anaxagoras*, & enfin d'un *eſſai ſur la maniere d'expliquer & de réunir les fragmens de Salluſte, contenant le diſcours préliminaire de cet hiſtorien, compoſé ſur les fragmens rejoints qui nous en reſtent.* De courts extraits mettront nos lecteurs en état de juger de la profondeur des connoiſſances, de l'ordre & du goût de nos Académiciens.

Digitized by Google

Extrait du Mémoire sur le système de l'ancienne religion des Perses.

Ce mémoire n'est qu'un abrégé de deux autres plus étendus qui ont été lus dans les assemblées particulieres de l'Académie, & ceux-ci ne sont que le commencement d'un ouvrage que M. F. a entrepris pour expliquer la Théologie des Mages, & pour réfuter le système que M. Hyde a prétendu établir dans son livre célébre qui a pour titre, *Historia religionis veterum Persarum.*

On sçait que ce docte Anglois s'élevant au-dessus des témoignages de tous les anciens & de l'opinion des modernes, a tenté de ramener à l'orthodoxie cette religion dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus réculée, & qui subsiste encore dans un coin de la Perse & dans quelques contrées des Indes.

Tout le monde convient que les Perses ne se sont pas tant écartés que les autres peuples de la religion primitive du genre humain, & qu'ils en ont conservé plusieurs dogmes importans, tels que ceux de l'immortalité de l'ame, de la résurrection des corps, du jugement général, &c. On convient encore qu'ils n'étoient point *Idolâtres*, à prendre ce terme dans la signification

Digitized by Google

cation littérale, c'eſt-à-dire qu'ils n'adoroient ni les ſtatues ni les héros deïfiés. Mais on a toujours crû, 1°. que les Perſes ont été de bonne heure adorateurs du Soleil, des Aſtres, des Eléméns, & ſur tout du feu. 2°. Que pour expliquer l'origine & le mêlange du bien & du mal, ils ont admis ſous les noms *d'Oromâze* & d'*Arimâne*, deux principes coëternels, indépendans, & d'une nature diamétralement contraire.

C'eſt ſur ces deux points que roule toute la difficulté. M. Hyde tâche d'excuſer les hommages ſuperſtitieux que les Perſes rendoient aux Aſtres & au Feu, par les intentions ſecrettes qu'il attribue à ce peuple, & ne voit dans ces hommages qu'un culte civil ou relatif. Arimâne ne lui paroît avoir été dans la penſée des Mages, que le Démon, ſimple créature, bon dans ſon origine, & devenu mauvais par ſa volonté.

M. F. après avoir payé à M. Hyde le tribut d'éloges que méritent ſes recherches & ſa profonde érudition, ne craint point de traiter ſon ſiſtême de paradoxe; & pour le réfuter il entreprend de donner dans une ſuite de mémoires, une hiſtoire ſuivie des idées religieuſes adoptées par les Mages.

Digitized by Google

Cet objet lui paroît mériter l'attention de ceux qui veulent étudier en Philosophes les opinions des anciens, & suivre les progrès qu'a fait l'esprit humain, quelquefois vers la vérité, & le plus souvent vers l'erreur. Ce n'est pas en effet dans la Grece qu'il faut placer le berceau de la Philosophie. Lorsque cette contrée étoit encore plongée dans la barbarie, la politesse & les beaux arts fleurissoient en Orient & dans l'Egypte. Les habitans de ces pays fertiles furent de bonne heure en état de contempler les Astres, d'étudier la nature, & de se livrer à ce que les sciences ont de plus piquant. Les premiers Philosophes de la Grece, tels que Thalès, Pythagore & Platon, que nous regardons communément comme les précepteurs du genre humain, ne crurent pas pouvoir se suffire à eux-mêmes. Desespérant de trouver dans leur pays natal les lumieres dont ils avoient besoin, ils entreprirent de longs voyages, pour consulter les peuples dont la doctrine étoit renommée dans l'univers.

Les Perses méritent certainement de tenir parmi ces anciens peuples une place distinguée. Cette nation célébre par le rôle qu'elle joue dans l'histoire, l'est encore plus par sa sagesse vantée dans tous les tems.

Digitized by Google

Pour procéder avec ordre dans l'examen de la religion des Perſes, on la conſidere ſous trois époques remarquables. 1°. Depuis l'établiſſement de la colonie, par Elam, un des fils de Sem, juſqu'à la réformation de Zerdusht ou Zoroaſtre, que les ſçavans, d'après M. Hyde, placent ſous le régne de Darius fils d'Hyſtaſpe. 2°. Depuis cette réformation juſqu'à la conquête des Sarrazins. 3°. Enfin depuis cette conquête juſqu'à nos jours.

Ce qui concerne la premiere époque eſt traité en deux mémoires. On prouve dans le premier que les Perſes ont été de très bonne heure adorateurs des Elémens, du Soleil, & des Aſtres, déſignés ſi ſouvent dans les livres ſaints ſous le nom *d'Armée du Ciel.* Remontant juſqu'à l'origine de cette dépravation d'idées, on tâche d'expliquer par quels dégrés inſenſibles, les Perſes ſe ſont écartés de l'orthodoxie de leurs ancêtres, juſqu'à reconnoître la totalité de la ſubſtance ignée & lumineuſe pour le Dieu ſuprême, & les portions de feu détachées de ce grand tout, pour des eſprits divins dignes d'adoration.

On montre dans un ſecond mémoire par les témoignages des anciens, &, ſur

Digitized by Google

tout par ceux du Prophète Isaïe, antérieur de deux siécles à Cyrus, & de Xénophon, historien de la vie de ce Prince, que les plus anciens Perses avoient embrassé le Dualisme, c'est-à-dire le système des deux principes coëternels & contraires. On prouve que les anciens peuples étoient extrêmement occupés de la question de l'origine du mal, & que pour résoudre ce problème à la décharge de la providence, ils raisonnoient sur des principes fautifs & ruineux, qui ne pouvoient que les jetter dans l'erreur. On cherche les sources de cette mépriſe terrible, & on les trouve, 1°. Dans l'horreur extrême & même excessive que les anciens avoient conçue pour Satan, par qui l'on sçavoit que le mal & le désordre s'étoient introduits dans l'univers; horreur qui s'est perpétuée dans les nations orientales, & même parmi les peuples de l'Amerique. 2°. dans l'abus des métaphores, & principalement de celles de *lumiere* & de *ténébres*, pour signifier le bien & le mal, Dieu & le Démon. 3°. Dans le peu d'idée que les anciens avoient de la création proprement dite.

Quoique ces trois sources d'illusion fussent communes à presque toutes les nations, le Dualisme n'étoit cependant

pas l'opinion dominante, même en Orient. On recherche quels furent les obstacles qui s'opposerent au progrès de cette pernicieuse doctrine.

Enfin l'on prouve que Pythagore & Platon, que l'on doit regarder comme les peres de la Philosophie Grecque, n'ignoroient pas le système des Mages, & le mépriſoient encore moins. On examine ce qu'ils en avoient pris, ce qu'ils en avoient laiſſé, & comment ils l'avoient ſçu travestir pour le dépouiller de ce qu'il avoit de plus odieux.

C'eſt de ce ſecond mémoire que M. F. a lû un abrégé à la rentrée de l'Académie, pour ſe renfermer dans les bornes d'une lecture publique.

EXTRAIT

De la Diſſertation lue ſous le titre de *Conjectures ſur le ſyſtême des Homeomeries, ou parties ſimilaires d'Anaxagore.*

Après avoir expoſé en peu de mots les différens ſyſtêmes des anciens Philoſophes, touchant le principe materiel de l'univers, & marqué avec autant de préciſion qu'il

Digitized by Google

étoit poſſible, l'état où étoient les connoiſſances philoſophiques ſur ce point lorſqu'Anaxagore parut, M. l'Abbé Batteux entreprend de développer la doctrine particuliere de ce Philoſophe.

Peu content des idées confuſes de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximene, ne pouvant comprendre qu'un ſeul élément, quel qu'il fût, pût fournir à toutes les variétés de l'univers, quelque modification qu'on y ſuppoſât, trouvant d'ailleurs trop peu de ſolidité dans les abſtractions exceſſives des Métaphyſiciens, Anaxagore ſe rapprocha des penſées d'un certain Moſeluis, qui long-tems avant les commencemens de l'ere philoſophique chez les Grecs, avoit adopté les atômes, & conſideré juſqu'à quel point on pouvoit porter leurs qualités pour produire par eux, avec le concours d'une cauſe intelligente, le ſyſtême actuel de l'univers.

Il poſa deux principes dans la nature: les homéomeries, ou élémens ſimilaires, qu'il ſuppoſoit ſans mouvement & ſans ordre, & la cauſe intelligente qui donnoit le mouvement & l'ordre à ces élémens. *Toutes choſes étoient confondues: l'action de l'intelligence ſe portant ſur le cahos, en fit ſortir un monde régulier.* C'étoit par ce

début sublime qu'il entroit en matiere dans son livre *sur la nature.*

Cette similarité ne consistoit pas dans la ressemblance mutuelle des élémens dans le cahos, mais dans celle qu'ils ont avec les différens corps dont ils composent la nature dans l'état actuel des choses. Ainsi l'or est composé de parcelles similaires, c'est-à-dire qui sont or, le plomb de parties qui sont plomb, & ces parcelles étoient or & plomb dans le cahos; & si le cahos n'eût point eu de ces corps, le monde aujourd'hui n'en auroit pas les espéces similaires.

Il résulte de là qu'il y avoit, selon Anaxagore, deux sortes de loix qui fixoient l'état & la forme des êtres: les unes dans la nature même des parties de la matiere, les autres dans les idées de l'intelligence qui avoit combiné & assorti à son gré les parties pour en faire tel ou tel corps, selon les différences que nous remarquons dans les espéces.

Il y avoit aussi deux sortes d'opérations de la part de la divinité.

Lorsqu'il ne s'est agi que d'assembler en masse, sans aucune organisation ordonnée, les élémens tant similaires que dissimilaires, le triage & l'impression du mouvement ont suffi de la part de l'être intelli-

gent. Mais quand il fut queſtion de former des animaux & des végétaux ; il fallut deſſiner, figurer avec art, au dedans & au dehors, ces machines qui ſoumettent conſtamment les matieres différentes à une même forme ſpécifique : *Primus* (*Anaxagoras*) dit Ciceron, *omnium rerum deſcriptionem & modum mentis infinita vi ac ratione deſignari & confici voluit.* Ce paſſage également clair & important, montre comme en perſpective tous les détails du ſyſtême par rapport aux eſpéces qui végétent.

A juger du deſſein par l'exécution, l'eſprit fit un plan qui par ſon univerſalité embraſſa toutes les eſpéces vivantes ; puiſque toutes, elles conviennent en deux points fondamentaux, dont l'un concerne la nutrition des individus, l'autre leur reproduction pour conſerver l'eſpéce.

Pour opérer la nutrition, l'intelligence organiſa tellement les individus dans chaque eſpéce, qu'ils puſſent extraire des autres compoſés de la nature, les parties qui leur ſeroient ſimilaires, & les unir à leur propre ſubſtance par une adoption intime.

Pour opérer la reproduction, l'intelligence ſoumit la matiere extraite & adoptée par les organes de la nutrition, à une nouvelle organiſation de pure combinaiſon, pour en faire autant de germes, & repro-

Digitized by Google

duire par eux la même espéce de machine dans un nouvel individu.

M. l'Abbé B. n'a fait que rapprocher les passages des Anciens qui contiennent les principes d'Anaxagore, & les conséquences même qu'il en tire. Aristote, Théophraste, Lucrece, Plutarque, &c. ont dit que la nutrition, selon Anaxagore, ne se faisoit que par l'addition de parties similaires aux parties qui se nourrissent; que ces parties étoient toutes, à peu de chose près, communes également aux animaux & aux végétaux, puisque les uns se nourrissent des autres; d'où il suit que les différences des germes ne sont déterminées dans leurs espèces que par l'arrangement, le nombre, & la combinaison des parties qui les composent: la chaîne & la trame sont les mêmes dans les deux genres, c'est donc de l'organisation seule du métier que dépend la différence des étoffes. C'est ainsi que le même terrein nourrit la ciguë & la canne à sucre: c'est ainsi que les sucs d'un sauvageon greffé changent de nature spécifique quand ils sont arrivés à l'endroit de la greffe.

C'est ce qui a fait dire au Philosophe de Clazomene, que *tout étoit dans tout.* M. l'Abbé B. montre dans quel sens, selon

Digitized by Google

l'esprit & les principes du système, doit être prise cette conséquence dont on a étrangement abusé pour jetter Anaxagore dans des contradictions & des absurdités. Il promet d'expliquer de même les autres difficultés qu'Aristote sur tout, Lucrece, & Bayle ont proposé contre les Homéomeries.

En deux mots, selon Anaxagore, toute la nature sensible est partagée en deux genres dont l'un est vivant, l'autre ne l'est point.

Les êtres non vivans, qui ne sont que des masses toutes passives, mixtes ou homogenes, sont l'ouvrage de l'impulsion & du mouvement local de certaines parties, soit similaires soit dissimilaires.

Pour les êtres vivans, Anaxagore suppose une matière particulière, commune à tous les genres, & à toutes les espèces: c'est le Prothée des Poëtes Philosophes. Cette matière n'est ni vivante, ni active de soi, puisque, selon lui, la seule cause du mouvement est l'esprit; mais elle est douée de qualités singulièrement propres à recevoir l'action de l'esprit, qui la destine à la végétation; c'est en quelque sorte *le genre* physique de tout ce qui végete.

Pour faire passer cette matière du

Digitized by Google

genre à *l'eſpéce*, l'Etre intelligent forma de ſa main le premier individu complet avec ſes différences ſpécifiques, & il le figura de manière qu'ayant reçu cette matière commune, il la conduiſit par mille labyrinthes, à une organiſation ſemblable à la ſienne, & déterminée ſans équivoque par les mêmes caractères. Enfin, pour arriver au troiſiéme dégré, qui eſt *l'individualité*, les germes étant travaillés artiſtement & ſpécifiquement dans les individus adultes, il ne s'agiſſoit que de les détacher de la maſſe, & d'en faire autant d'êtres à part; ce qui s'exécute encore par les loix qu'a établi la cauſe intelligente, dont l'attention eſt marquée ſingulierement dans le ſyſtême des Homéomeries, puiſqu'elle a placé à portée du germe une proviſion de parties ſimilaires, toutes digérées par la tige mere, & dont le fétus encore tendre, ſe nourrit ſans travail, juſqu'à-ce qu'il ſoit en état de faire ſes extraits par ſes propres organes.

Voilà les trois dégrés bien marqués dans la Phyſique des végétaux, ſelon Anaxagore. Dans le premier on voit la matière organiſée ſpécialement pour cette eſpèce d'être: dans le ſecond cette matière eſt déterminée par ſes combinaiſons;

Digitized by Google

artificielles, à telle ou telle espèce : dans le troisiéme cette même matière devient un individu à soi, & indépendant de tout autre individu.

Essai sur la manière d'expliquer & de rejoindre les fragmens de Salluste par M. le P. de Brossee.

L'HISTORIEN Salluste, outre ses deux ouvrages si connus de la conjuration de Catilina, & de la conquête de Numidie, outre ses discours politiques à Jules César sur le gouvernement de l'état, avoit composé un quatriéme ouvrage plus considérable que les trois autres ensemble, & qui, comme tant d'autres excellens écrits des anciens, est perdu depuis huit ou neuf cens ans au moins. Il avoit écrit en cinq livres adressés à Lucullus, une histoire générale civile & militaire de la république, commençant à peu près au même temps où finit son Jugurtha, & finissant au Consulat de Tulle & de Lepide, où commence l'histoire de la conjuration ; tellement que ces trois morceaux formoient une histoire presque complette du septiéme siécle de Rome.

Ayant entrepris un travail considérable sur Salluste, j'ai voulu demêler au

Digitized by Google

juſte, & faire connoître enſuite quels étoient en détail les événemens de l'hiſtoire Romaine contenus dans cet ouvrage, dont Carrion & quelques autres critiques avoient déja commencé à recueillir les fragmens. J'ai continué de les rechercher dans les anciens Auteurs, & ſur tout dans les Grammairiens latins, qui citent ſouvent cet hiſtorien, à cauſe des expreſſions ſingulières dont il ſe plait à faire uſage. Je ſuis parvenu de la ſorte à raſſembler tous ces fragmens, au nombre d'environ 700. qui ne ſont, à ce que je crois, gueres moins d'un cinquiéme de l'ouvrage entier, en y comprenant ſix harangues directes qu'on a trouvé copiées dans un manuſcrit du Vatican, & qui contenant pluſieurs faits peu connus, jettent un jour infini ſur l'hiſtoire de ce temps-là.

A force d'étudier ces fragmens, de les mettre en ordre, & de les comparer avec d'autres écrivains originaux, j'ai cru reconnoître que l'Auteur débutoit, ainſi que dans ſon Catilina, par un diſcours préliminaire, tant ſur la forme du gouvernement Romain, que ſur les cauſes de la décadence des mœurs; qu'il faiſoit ſuivre un excellent tableau racourci des troubles de Marius & de Sylla; &

Digitized by Google

qu'entrant ensuite dans le détail de l'histoire de son temps, depuis le Consulat de Servilius Isauricus, & d'Appius Pulcher, il décrivoit les événemens de la guerre civile de Lepide & de Catullus, celle de Sertorius en Espagne contre Metellus & Pompée, l'expédition entiere de Lucullus contre Mithridate, le fameux siége de Cyzique, l'invasion de Marc-Antoine dans l'isle de Crete, celle de Curion dans la Mezie, les mouvemens des Tribuns du peuple, soit pour obtenir d'être rétablis dans toutes les prérogatives de leur charge, soit pour faire abroger les loix de Sylla, & pour faire rendre au peuple le droit de juger; la guerre des Pirates de Cilicie, la révolte de Spartacus, le rétablissement des livres Sybillins brulés lors de l'incendie du Capitole, les démêlés entre Crassus, Lucullus, & Pompée, la publication de la loi Manilia; en un mot, tout ce qui s'étoit passé d'affaires civiles & militaires depuis l'abdication de Sylla, jusqu'au temps où le pouvoir énorme que la loi Manilia confioit à Pompée, remettoit, à vrai dire, la République sous les loix d'un seul homme. Le récit de l'Auteur étoit entremêlé, comme dans son Jugurtha, de plusieurs digressions géographiques

Digitized by Google

ſur la Sardaigne, ſur les antiquités de Crete & d'Eſpagne, & ſur tout le circuit des côtes de la mer Noire, juſqu'alors peu connues des Romains.

On entrevoit en général que Salluſte avoit traité tous ces points d'hiſtoire; mais il n'en eſt pas de même des circonſtances de chaque fait, que les fragmens, ſouvent fort courts & quelquefois mutilés, n'apprennent que rarement. Cependant voulant éclaircir ces fragmens par une explication ſuivie, qui pût ſe faire lire ſans l'ennui inſéparable de la méthode des notes iſolées, j'ai pris le parti d'écrire en entier cet ouvrage de Salluſte, dans l'eſprit même où l'Auteur l'avoit compoſé; en faiſant uſage de tous les fragmens, diſpoſés dans leur véritable place, ou du moins dans la place qu'il m'a paru le plus naturel de leur aſſigner; en rempliſſant les intervalles, ſouvent fort longs, par une narration ſuivie, qui s'étendant d'un paſſage à l'autre, pût former un tiſſu, compoſé des témoignages originaux de l'antiquité. La difficulté n'étoit pas médiocre à cet égard. Par une fatalité ſinguliere, tous les corps généraux de l'hiſtoire Romaine ont une lacune au même endroit de ce ſiécle intéreſſant: mais tant d'autres écrivains

Digitized by Google

célébres en ont parlé par occasion, qu'il n'est pas impossible d'acquerir, par beaucoup de lecture & d'examen, une connoissance détaillée de l'histoire de ce tems, & de remplacer ce que nous avons perdu.

Je présente donc à l'Académie un échantillon de cet ouvrage; c'est le début même de l'histoire; le discours préliminaire sur le gouvernement & sur les mœurs. La loi que je me suis imposée, de ne rien changer aux termes de mon Auteur, m'a mis dans la nécessité d'écrire comme si c'étoit l'Auteur lui-même qui écrivît; parce que dans la construction de ses phrases, il s'exprime souvent à la premiere personne; c'est donc un Romain, c'est Salluste qui va parler.

J'écris l'histoire civile & militaire du peuple Romain depuis le Consulat de Lepide & de Catullus jusqu'à celui de Tulle & de Lepide. Cet intervalle de temps n'offre que des objets dignes d'être connus de la postérité. La République y prend une nouvelle forme, sous les loix d'un Tiran (*a*), qui après avoir, par des cruautés inouies, usurpé le pouvoir suprême sur ses égaux, sçait en user avec sagesse, & le quitter avec intrépidité. Une faction terrassée par sa puissance

(*a*) Sylla.

Digitized by Google

fait, après sa mort, de nouveaux efforts pour se relever; les Consuls se divisent; le chef de la République devient le chef de la révolte; *des Généraux expérimentés sont à la tête des armées*; *des Magistrats pleins de courage sont à la tête des affaires*; un ennemi (*b*) aussi redoutable qu'Annibal, un citoyen (*c*) aussi grand que Scipion, un esclave (*d*) digne d'être nommé après ces deux Heros, attaquent à la fois la République en orient, en occident, dans le sein même de l'Italie. Rome se soutient contre tant d'assauts réiterés; elle semble n'être attaquée que pour devenir plus puissante. La République s'agrandit au dehors par la victoire, & se mine au dedans par la discorde. Les grands Capitaines qui la couvrent d'une gloire extérieure, sont de mauvais citoyens qui lui déchirent le sein; les deux factions s'affoiblissent l'une par l'autre, & se voyent enfin réduites à s'appuyer unanimement du pouvoir d'un jeune homme (*e*) plus heureux qu'habile, qu'elles choisissent par caprice, & qu'elles élevent par nécessité. Tel est le tableau que nous

(*b*) Mitridate.
(*c*) Sertorius.
(*d*) Spartacus.
(*e*) Pompée.

Digitized by Google

préſentent les douzes années qui s'écoulerent depuis la mort de Sylla, juſqu'à l'expédition de Pompée contre Mitridate. Je ne crois pas pouvoir mieux ſervir ma patrie qu'en conſacrant le repos, dont j'ai déſormais réſolu de jouir, à lui retracer des faits qui la touchent de ſi près, à lui dévoiler les cauſes prochaines qui ont amené par dégrés le gouvernement au point où nous le voyons aujourd'hui, à faire voir quelles ont été les ſources des diviſions qui nous troublent depuis ſi long-temps, & les funeſtes effets qu'elles ont produits, à diſtinguer la différence de ces effets par la différence des cauſes dans les différens temps. *Au milieu de tant de factions qui ont partagé l'état, l'eſprit de parti ne m'a point écarté de la vérité;* ma ſituation actuelle me met à l'abri de tout ſoupçon à cet égard. J'ai vécu dans les honneurs, & je les ai quittés. Sans déſir pour le préſent, ſans prétention pour l'avenir, je ne cherche qu'à être court & vrai. Quelque grands & intéreſſans que ſoient les événemens, mon deſſein eſt de les reſſerrer en peu de mots. Les plus longues hiſtoires ne ſont pas toujours les plus inſtructives : Ennius, Valerius Antias, Fabius Pictor, Quadrigarius, & Siſennna, méri-

Digitized by Google

rent ſans doute des éloges par l'étendue qu'ils ont donnée à leurs annales, où les faits ſont développés dans un grand détail. Mais *Caton, le plus eſtimé de nos anciens hiſtoriens, renferme un grand ſens en peu de paroles*; *Fannius* néglige les ornemens *pour ne s'attacher qu'à la vérité*. Ce ſont ceux-là ſur tout, *dans le grand nombre d'habiles écrivains que nous avons, dont je me propoſe* d'imiter l'énergie & la fidélité. *Ce dernier point, toujours néceſſaire, l'eſt encore plus quand on parle d'événemens qui ſe ſont paſſés preſque ſous nos yeux*. Mais avant que d'entrer pleinement dans le ſujet que je veux traiter, je dois, pour l'intelligence des faits, tracer ici un leger crayon de l'ancien gouvernement Romain, depuis le temps de nos premieres diſſentions, juſqu'à celui où nous avons vû la cruelle jalouſie de deux chefs de parti remplir l'Etat d'horreurs, & plonger Rome dans le ſang de ſes citoyens.

Le gouvernement monarchique eſt celui de preſque tous les Etats naiſſans, dont les peuples ſe raſſemblent plus aiſément ſous un ſeul chef que ſous pluſieurs. Ce fut celui de Rome à ſon origine; ſon Fondateur, par un conſentement tacite de ceux qui s'étoient volontairement réunis pour for-

Digitized by Google

mer une nouvelle nation, resta leur chef, & fut appellé Roi. Il reconnut ce bienfait par les loix politiques & militaires dont il fut l'auteur : ses successeurs suivirent cet exemple, & leurs sages réglemens sont les vraies bases sur lesquelles s'est élevée depuis la grandeur de Rome. Il semble même qu'une providence particuliere des Dieux ait voulu successivement conformer les diverses inclinations de ses Rois aux différens besoins de la nation, pour la mettre plus promptement à portée de se régir par elle-même, & d'acquérir, par ses seules vertus, l'empire de l'univers, que le Ciel lui avoit destiné. En effet, le génie du peuple romain n'étoit point fait pour vivre asservi au pouvoir d'un seul homme. L'amour de la gloire & celui de la liberté se développèrent presque dès sa naissance. Les Romains ne ressentoient alors que cette unique passion, dont le fondateur même de l'Etat fut la premiere victime. Peu après le Roi Servius, par une équitable politique, les mit en situation de se pouvoir passer de la puissance royale, & l'abus qu'en fit Tarquin son successeur acheva de la rendre odieuse. La haine qu'on avoit pour le Roi fit proscrire la Royauté. Le peuple rentra dans ses droits.

Digitized by Google

C'eſt en lui que réſide la vraie puiſſance, qui ſe trouve toujours où eſt la force & le plus grand nombre. La ſouveraineté fut diviſée entre le peuple & les patriciens qui compoſoient le Sénat. Ce corps reſpectable devint l'ame & la loi vivante de l'Etat, tandis que l'extérieur de la ſouveraineté fut repréſenté au dehors par deux Magiſtrats annuels, qui, avec tout l'appareil & les ornemens de la Royauté, n'étoient les chefs de la nation que pour faire exécuter ſes ordres.

Telle fut la forme du gouvernement le plus parfait qui ſe puiſſe établir, ſi les hommes ſçavoient ſe contenir dans leur vraie place & dans les bornes de la modération, ſeul ſoutien d'un Etat républicain. Mais la diviſion ne tarda pas à s'y gliſſer. *Et ne cherchons point la ſource de nos premieres diſſentions ailleurs que dans la fabrique naturelle du cœur humain, qui toujours inquiet & toujours indomptable, met fauſſement ſa gloire à ſe jetter d'une part dans la tyrannie, & de l'autre dans la licence.* Le Sénat fut ſouvent injuſte, & le peuple quelquefois trop jaloux. Le premier voulut porter ſon pouvoir au-delà de la loi; le ſecond voulut s'affranchir de la loi même. L'un prétendit gouverner ſes égaux en eſclave; l'autre, peu

Digitized by Google

content d'avoir repouſſé l'injure, prétendit être agreſſeur à ſon tour. Il devint entreprenant & tumultueux ; plus il obtint, plus il fut inſatiable, & *plus il contracta la malheureuſe habitude de tout diſputer avec acharnement ; car depuis l'origine de Rome juſqu'à la guerre de Macédoine contre le Roi Perſée*, temps auquel les patriciens ſemblerent abandonner tout-à-fait le Conſulat au peuple, ce ne furent que diſputes continuelles au ſujet des Magiſtratures, que prétentions nouvelles de la part du ſecond ordre. Après plus d'un ſiécle de conteſtations, il avoit obtenu de partager avec les patriciens cette éminente dignité, qui juſqu'alors leur avoit été réſervée ; il parvint enfin au droit de la poſſéder lui-même ſans partage, ſous le Conſulat de Popilius Lanas & d'Ælius Ligus, Plebeïens l'un & l'autre.

Je ne le diſſimulerai point. Le même eſprit de diſcorde, qui dans le ſiécle préſent a fait éclore tant de malheurs parmi nous, n'eſt gueres moins ancien dans l'Etat que le gouvernement républicain ; cependant les effets n'en étoient pas les mêmes. La cauſe de cette différence mérite ſans doute d'être remarquée ; & j'ai ſur tout en vûe de la développer

Digitized by Google

ici. C'eſt que les mœurs, & la façon de vivre n'étoient pas les mêmes; c'eſt qu'alors les diſputes fâcheuſes, quoique pouſſées fort loin, n'avoient pas un principe auſſi pernicieux que celui qu'elles ont eu depuis, & que pour enfanter tant de maux, il a fallu que la corruption des mœurs & la perverſité du cœur ſe joigniſſent à l'orgueil naturel du caractère. Les vices des premiers temps avoient leur ſource plutôt dans l'imperfection que dans la dépravation de l'humanité: ils étoient du nombre de ceux qui peuvent réſulter d'une vertu outrée ou mal entendue. La fierté du cœur & le courage de l'ame, égaux dans les deux ordres, y produiſoient d'un côté une ambition demeſurée de dominer, & de l'autre un eſprit d'indocilité trop inflexible. Mais on y voyoit en même-tems régner l'amour de la liberté, le zéle de la gloire du nom romain, la valeur militaire, le mépris de l'intérêt: tandis que par un courage ſignalé nos ancêtres rendoient le nom de Rome formidable au dehors, ils le ſoutenoient dans le ſein de la patrie par les plus grands exemples de vertu: l'eſtime mutuelle que les deux ordres avoient l'un pour l'autre, banniſſoient de leurs diſſentions cet eſprit d'ai-

Digitized by Google

greur & d'éloignement qu'inſpirent l'averſion ou le mépris. Auſſi les diſcordes ne furent-elles pendant long-temps ni cruelles ni durables. Des gens ſages & modérés ſçavoient ramener les eſprits & réunir les volontés. Tout concouroit à la gloire de la République & à l'augmentation de ſa puiſſance. Les armes romaines ſe firent craindre au-delà des confins de l'Italie ; elles reveillerent la jalouſie des nations étrangères, qui s'unirent contre la République. Rome par les ſeules forces de ſon courage, triompha de tous les obſtacles. Les Rois furent vaincus, les peuples aſſujettis ; & cette orgueilleuſe maîtreſſe de l'Afrique fut enfin contrainte de nous céder l'empire de la mer, & forcée de tomber aux pieds de ſa rivale.

Mais après la deſtruction de Carthage, la diſcorde, l'avarice, l'ambition & les autres maux, fruits ordinaires de la proſpérité, ſe renouvellerent plus que jamais. Je le répéte encore, ils ne firent que ſe renouveller. Car il faut convenir que dès les commencemens de la République, nous voyons les grands opprimer le peuple, celui-ci ſe ſeparer du Sénat, & la Ville ſe remplir de diſſentions. A parler vrai, l'équité & la modération ne durerent, après l'expulſion

pulsion des Rois, qu'autant qu'on vit durer la crainte du retour de Tarquin & des armes de Porsenna. Aussi-tôt après, le Senat traitant le peuple en esclave, s'empara de ses biens, étendit le despotisme jusques sur le corps & sur la vie de ses concitoyens, & se reserva le commandement pour lui seul & sans partage. Une conduite si dure, & plus que tout le reste, les usures dont le peuple se voyoit accablé, tandis qu'il avoit à supporter dans les guerres perpétuelles le fardeau de la milice & des impôts, le porterent à se retirer en armes sur le Mont-Sacré & sur l'Aventin; ce fut là qu'il acquit ses tribuns, & depuis, tant d'autres droits. La seconde guerre Punique vint mettre fin aux querelles des deux parties. A la nouvelle de l'entreprise d'Annibal, la crainte des armes étrangères & l'intérêt commun, qui est le plus sûr lien de la concorde, réunirent tous les esprits. Cet état de tranquillité se maintint même après sa défaite. *Entre la seconde & la derniere guerre Punique, la concorde fut parfaite entre les Ordres; de part & d'autre, la conduite fut irréprochable.* Mais si le premier Scipion ouvrit le chemin à la grandeur de Rome, en soumettant Carthage, le second Scipion en ouvrit un autre à sa perte, en détruisant cette Ville. *Dès que la crainte étran-*

Digitized by Google

gère eut cessé & qu'on se vit assez de loisir pour se livrer aux haines domestiques, les troubles, les séditions recommencerent, & dégénérerent enfin en guerres civiles. Un petit nombre de grands, à qui le reste des Citoyens faisoit bassement la cour, exerçaient la domination, sous les noms honnêtes, tantôt du peuple, tantôt du Sénat. Il n'étoit pas question de probité ou d'amour de la patrie, depuis long-temps ces fantômes ne subsistoient plus dans aucun parti; mais on étoit convenu d'en donner le nom à la conduite de ceux qui, plus riches que les autres, ou plus en état de commettre impunément des injustices, sçavoient par de bonnes ou de mauvaises voies, maintenir le gouvernement dans la forme qu'ils lui avoient eux-mêmes fait prendre. Dès lors le véritable esprit de citoyen fut altéré; les mœurs ne se corrompirent plus par degrés comme autrefois; la corruption se répandit comme un torrent. Le luxe & l'avidité de la jeunesse furent tels, qu'elle sembla n'être née que pour tout prendre & ne rien avoir.

C'est ainsi que de l'ambition & de l'avidité naquirent tous les maux, qui depuis la fin des guerres Puniques n'ont cessé de désoler l'Etat. D'un côté, les jeunes gens que le service militaire transporta dans des pays éloignés, quitterent

Digitized by Google

facilement les mœurs austeres de leur patrie, pour s'adonner au luxe des nations étrangères, & sur tout à la molesse Asiatique, qui acheva de les corrompre lors de la guerre d'Antiochus. C'est de là qu'ils rapporterent ce goût pour tant de frivoles magnificences, qui après avoir épuisé leur patrimoine, les mirent dans la nécessité d'envahir celui d'autrui. D'autre part, les Généraux accoutumés à voir au premier signal des milliers d'hommes plier sous leurs ordres, retinrent dans le sein même de la République cette habitude de commander si douce à contracter, & ne sçurent plus se restreindre à l'égalité nécessaire entre des concitoyens; autant ils avoient été redoutables aux ennemis durant la guerre, autant furent-ils nuisibles à leurs compatriotes pendant la paix. Ainsi les heureux succès de nos armes n'ont pas moins contribué à nos malheurs qu'à notre gloire. Il est vrai que *c'est à l'habileté de ses Capitaines & à la valeur de ses troupes que Rome doit sa principale grandeur, & que c'est par là que nous avons enfin vû, sous le Consulat de Sulpitius & de Marcellus, la puissance romaine s'étendre dans tout le monde connu, par la conquête de toutes les Gaules comprises entre la Méditerranée, le*

Rhin & l'Océan, à l'exception des lieux que les marais ont rendu impratiquables. Mais auſſi a-t-on pû eſpérer que des ſoldats nourris dans le ſang & dans le pillage ſçauroient à leur retour faire entendre paiſiblement leurs plaintes au milieu d'un mécontentement général ? Rien n'eſt plus dangereux que de faire injuſtice à une nation aguerrie. L'humeur guerriere ſe retrouva au milieu des tumultes domeſtiques, & rendit bientôt ſanglans ces déſordres populaires, que la corruption des mœurs avoit déja rendu de jour en jour plus fréquens. Au lieu que les anciens ſentimens de liberté étoient inſéparables de l'amour de la patrie & par conſéquent de l'amour du bon ordre, la licence ſe crut bleſſée par la néceſſité d'obéir, & l'eſprit ſéditieux ſe prit aiſément alors pour un effet de la liberté. *Les ſéditions devinrent plus fâcheuſes que jamais dans le temps des Graques ;* la loi Agraire ou du partage des terres, *qui leur ſervit de prétexte pour introduire des nouveautés*, fut une arme que leurs ſucceſſeurs employerent toujours efficacement pour réprimer l'orgueil du Sénat ; elle les rendit redoutables aux grands & agréables au peuple. La populace devint fiere des ſuccès de ſes Tribuns, qui

Digitized by Google

n'avoient en effet travaillé que pour eux-mêmes. Le Sénat, dans les occasions où il se sentit le plus fort, ne diminua rien de sa hauteur ni de son injustice ; la régle, l'équité ne furent plus employées, elles ne furent pas mêmes connues ; *les coupables se disculperent plus aisément par leur audace que par des raisons ;* & dès *que cette malheureuse coutume eut infecté le dedans de l'état*, on, courut aux armes au moindre prétexte ; l'injustice fut repoussée par l'injure, & la violence par le massacre. Enfin les guerres civiles éclaterent, & le mal renfermé quelque temps dans la capitale, se répandit jusques aux confins de ce vaste empire.

ODE

TIRÉE DU PSEAUME VI.

Domine, ne in furore tuo arguas me, &c.

SEigneur, je suis perdu, si ta juste vengeance
Fait éclater sur moi ses effroyables coups ;
Suspens ta foudre, & daigne écouter ta clémence
Et non pas ton courroux.

Par pitié, vois l'état où le peché m'entraîne ;
Sans force, languissant, brisé jusques aux os :

Ah ! guéris-moi, Seigneur, & dissipe la peine
Qui trouble mon repos.

J'ai transgressé tes loix, & mon ame saisie,
Aussi-tôt fut livrée aux troubles, à l'horreur :
Mais jusqu'à quand, Seigneur, sera-t-elle asservie
A sa vive douleur ?

Que ta miséricorde, en étouffant le crime
Dont je suis, ô mon Dieu, dès long-tems affligé,
Me tire désormais de cet affreux abysme
Où tu me vois plongé.

Si ne pouvant sur moi remporter de victoire,
Qu'à descendre au tombeau je sois enfin réduit,
Pourrai-je célébrer & ton nom & ta gloire
Dans l'éternelle nuit ?

J'ai gémi, j'ai pleuré, je pleurerai sans cesse ;
Dans mon lit, en tous lieux, & les nuits & les jours ;
Mes pleurs seront, Seigneur, dans le mal qui me presse,
Mon unique recours.

Mes ennemis ont cru, qu'en proye à ma tristesse,
Abattu de douleurs, l'œil terni, desséché,
Je n'obtiendrois jamais, périssant de foiblesse,
Pardon de mon péché.

Digitized by Google

Retirez-vous de moi, vils esclaves du vice,
Vous qui m'avez livré de si cruels assauts ;
Dieu, touché de mes pleurs, a d'une main propice
Ecarté tous mes maux.

Mon ame, dans la paix ne craint plus les orages,
Mes momens ne sont plus que des momens heureux ;
Dieu frappé de ma voix, a reçu mes hommages,
Et couronne mes vœux.

Que tous mes ennemis frémissent à ma vûe !
Qu'ils soient tous pénétrés de honte & de remors ;
Je ne crains plus leurs coups, leur haine est confondue,
J'ai vaincu leurs efforts.

Fourquet, Procureur au Bailliage de Dole.

Le 27 Mars 1754.

Digitized by Google

Assemblée publique de l'Académie royale des Sciences, tenue le 24 Avril.

LE sujet proposé par l'Académie pour le prix de cette année, étoit *la Théorie des inégalités que les planètes peuvent causer au mouvement de la terre.* Cette Compagnie n'ayant point été satisfaite des ouvrages qu'elle a reçus sur cette question, propose de nouveau le même sujet pour l'année 1756. Elle recommande aux Sçavans qui voudront concourir au prix, de s'attacher sur tout à la théorie des inégalités du mouvement de la terre autour du soleil, parce que cette partie de l'Astronomie physique est celle à laquelle les Géomètres paroissent s'être le moins appliqués. Les Auteurs sont avertis aussi de démontrer d'une maniere claire & complette, les principes, tant géométriques que méchaniques, sur lesquels ils fonderont leurs méthodes. Ils auront soin de donner d'abord les équations exactes & absolues, qui menent à la solution des problêmes, & ils résoudront ensuite ces équations par approximation, ainsi que l'ont pratiqué dans ces derniers tems

Digitized by Google

les Géométres qui ont réſolu des queſtions de cette eſpéce. L'expérience a fait voir que c'eſt là l'unique moyen de démêler dans les calculs les quantités qui peuvent réellement être négligées, & celles qui paroiſſent ſeulement pouvoir l'être, mais auſquelles une analyſe plus rigoureuſe montre que l'on doit avoir égard. Le prix de 1756 ſera double, par conſéquent de cinq mille livres. Les piéces déja envoyées ſeront admiſes au concours, & les Auteurs ſeront libres d'y faire tels changemens qu'ils jugeront à propos.

M. Rouelle lut un ſçavant & profond Mémoire *ſur les ſels neutres, & ſur la ſurabondance d'acide qu'on remarque dans quelques-uns.* Cette lecture fut ſuivie de diverſes obſervations *ſur les Abeilles*, par M. Duhamel du Monceau; ce grand Phyſicien qui travaille ſi utilement & ſi vivement à ranimer la culture. La ſéance fut terminée par un mémoire de M. de la Condamine, ſur l'inoculation de la petite vérole. Cet Ouvrage a eu un ſi grand ſuccès, il roule ſur un objet ſi piquant, & il eſt tourné d'une maniere ſi agréable, que nous avons déſiré de pouvoir le communiquer en entier au Public: l'Auteur s'eſt rendu à nos inſtances.

Digitized by Google

Extrait des Observations économiques sur les Abeilles ; par M. DUHAMEL.

Plusieurs sçavans Naturalistes, entre autres MM. Swammerdam, Maraldi & de Réaumur, ont fait & publié des observations très-intéressantes sur les abeilles : ces insectes qui avoient excité l'admiration des anciens, n'ont rien perdu à être examinés de plus près & par de meilleurs yeux ; néanmoins on peut dire que pour les admirer autant qu'ils méritent de l'être, il faut les avoir observé soi-même. Quand on se contente de lire leur histoire, on est tenté d'y soupçonner de la fiction, & de croire que l'imagination de l'observateur a autant & plus travaillé que ses yeux ; mais la sincérité & l'exactitude de l'observateur est pleinement justifiée, pour celui qui prend les moyens de s'assurer par lui-même des faits, & l'insecte devient encore plus admirable pour lui.

Il est très-probable que peu de choses intéressantes ont échappé à la sagacité des observateurs que nous venons de nommer, aussi M. D. H. a-t-il considéré ce même objet sous un point de vûe très-différent. La partie physique ayant été presque épuisée, son travail ne roule que sur la partie économique, & il est en état de don-

Digitized by Google

ner ſur cela des leçons, parce que la province du Gâtinois, où ſont ſituées ſes terres, excelle dans l'adminiſtration des abeilles.

Le ſuccès de ceux qui ſe livrent à ce commerce, eſt fondé ſur des principes politiques, qui ſont la bonne adminiſtration des plus grands Etats : les voici tels que les préſente M. D. H.

1°. Ménager avec tout le ſoin poſſible la vie des ouvrieres, & prêter une attention ſinguliere à augmenter la population.

2°. Entretenir l'activité dans les ruches & exciter les abeilles au travail.

3°. Prendre garde que la cupidité du gain ne porte à occaſionner des diſettes, cauſe infaillible d'épidémie & de mortalité. L'intérêt du propriétaire & une ſorte d'équité doivent l'engager à veiller ſoigneuſement à la ſubſiſtance de ſes abeilles, ou en les tranſportant dans des pâturages fertiles, ou en leur abandonnant dans certaines circonſtances tout le fruit de leurs travaux, ou même en leur fourniſſant des ſecours étrangers lorſque les récoltes ont manqué.

Nous nous mettrions dans la néceſſité de copier tout le Mémoire de M. D. H. ſi nous entreprenions de prouver en détail que la conduite des habitans du Gâtinois

eſt conforme à ces grands principes : ainſi pour nous renfermer dans les bornes d'un extrait, nous ne ferons que parcourir toutes les opérations d'une année, ſans détailler comment elles doivent s'exécuter, & ſans nous permettre preſque aucune réflexion.

On laiſſe les Abeilles faire d'abondantes récoltes ſur l'immenſe quantité de fleurs qui écloſent au printems, juſqu'après la ſortie des eſſains, qui dure depuis le 10 de Mai juſqu'à la fin de Juin.

Pendant ce tems on veille avec tout le ſoin poſſible à mettre tous les eſſains dans des panniers; les forts eſſains forment de bons panniers, & les foibles ſervent à fortifier ceux qui ont beſoin de ce ſecours. Quelquefois deux ou trois petits eſſains réunis forment de bonnes ruches.

Au commencement de Juillet, au lieu de faire périr les mouches pour s'approprier leur cire & leur miel, on les force de changer de pannier, & d'abandonner le fruit de leurs travaux. Le maître s'approprie les rayons qui contiennent le miel; mais pour favoriſer la population, il ménage ſoigneuſement les gâteaux qui contiennent du couvain, & il les rend aux mouches, qui ſont par là en quelque façon conſolées du larcin qu'on leur a fait, &

Digitized by Google

au moyen de ce couvain la ruche se trouve peu de tems après pourvûe d'un grand nombre de fortes & vigilantes ouvrieres, qui travaillent de concert avec les anciennes abeilles, à réparer les torts énormes qu'on leur a fait souffrir.

C'est dans ce même tems qu'on fortifie les colonies foibles avec les petits essains; & comme nos plaines sont alors dépourvûes de fleurs, on transporte les ruches le long des bois où on s'est assuré qu'il y a beaucoup de fleurs qui leur offrent de quoi faire une seconde récolte. Quand la saison est favorable, les ruches se trouvent remplies au bout de cinq ou six semaines; en ce cas on change une seconde fois les mouches de pannier, pour s'approprier encore leur cire & leur miel; mais on ménage soigneusement le couvain, & on transporte les ruches dans des pays où on seme beaucoup de sarrazin.

S'il n'y a ni pluie ni vent, & que les fleurs écloſent bien, les ruches se trouvent remplies avant la fin de Septembre, & on peut quelquefois changer les mouches de pannier pour une troisiéme fois, ou du moins rogner les gâteaux d'un demi-pied.

Mais il vaut mieux renoncer à ce profit que de risquer d'ôter aux mouches les

Digitized by Google

proviſions qui leur ſont néceſſaires pour paſſer l'hiver ; loin de cela, les bons économes viſitent vers la mi-Octobre les paniers, pour fournir du miel commun aux mouches qui pourroient manquer de nourriture.

Par ces pratiques on tire le plus grand profit des abeilles ; on ménage ſoigneuſement la vie des ouvrieres, à qui nous ſommes redevables du profit que nous en retirons, & on renouvelle la colonie par les jeunes & vigoureuſes ouvrieres que fournit le couvain ; enfin en plaçant les abeilles dans des pâturages fertiles, on les met en état de faire d'abondantes récoltes, qui tournent à notre avantage ; mais il faut que l'économe ſoit attentif & intelligent, pour ne point s'approprier le travail des abeilles, lorſqu'il y a diſette de fleurs, ou quand les ſaiſons pluvieuſes & venteuſes les force de reſter oiſives. Les plus attentifs, trompés par l'intempérie des ſaiſons, ont quelquefois le chagrin de voir périr la moitié ou les deux tiers de leurs mouches.

Nous ſommes obligés de ſupprimer quantité de précautions qui tendent toujours à remplir ces deux grands objets, favoriſer la population des abeilles, & pourvoir à leur ſubſiſtance ; mais nous ne

Digitized by Google

pouvons nous dispenser de dire un mot des moyens qu'on employe pour les exciter au travail.

Il y a des mouches si actives qu'on a pesé des panniers, qui en vingt-quatre heures étoient augmentés de six livres, tant en cire qu'en miel; mais il y en a d'autres, les uns très-remplis de mouches & de gâteaux, les autres vuides, dont les mouches ne travaillent presque que pour subsister.

Quand les panniers sont très-pleins, on peut juger que l'inaction des abeilles vient de ce qu'elles se trouvent assez pourvûes de provisions, & le moyen de les exciter au travail, est de leur en ôter une partie en rognant beaucoup tous les gâteaux. Si après ce retranchement, ou lorsque les panniers sont vuides, les mouches restent oisives, on peut être assuré qu'elles n'ont point de meres, & le seul moyen de les ranimer au travail est de leur en fournir une. Pour cela on joint un petit essain qui est pourvû d'une mere, à celui qui en est privé; & si on manque de petits essains, on achete une mere de ceux qui en ont assez pour pouvoir s'en défaire sans nuire à leurs ruches; en ce cas celui qui a de petits essains qu'il doit réunir à d'autres pour les fortifier, enyvre ses mou-

Digitized by Google

ches avec de la fumée ; il les fait tomber sur un drap, & avant qu'elles soient revenues à elles, il cherche la mere, qu'il vend depuis douze sols jusqu'à vingt sols à ceux qui lui en ont demandé. Par ce petit commerce, le propriétaire retire un profit de leur vente, & l'acquereur remet l'activité dans ses ruches pour un prix assez modique.

On est redevable de ces pratiques si utiles & si avantageuses, à ceux qui élevent des abeilles pour en tirer du profit, aux recherches des Naturalistes qui nous ont appris l'histoire de ces insectes. Il seroit donc injuste d'accuser leurs travaux d'être inutiles, on les doit regarder comme une pierre précieuse, qui attend son éclat de l'ouvrier habile qui en connoît le mérite.

MÉMOIRE

Sur l'inoculation de la petite vérole.

Par M. DE LA CONDAMINE.

Une maladie affreuse & cruelle, dont nous portons le germe dans notre sang, détruit, mutile, ou défigure un quart du genre humain. Fléau de l'ancien monde ; elle a plus dévasté le nouveau que le fer de ses conquérans : c'est un instrument de mort, qui frappe sans distinction d'âge, de

Digitized by Google

ſexe, de rang, ni de climat. Peu de familles échappent au tribut fatal & fréquent qu'elle exige. C'eſt ſur tout dans les Villes & dans les Cours les plus brillantes qu'on la voit exercer ſes ravages (*a*). Plus les têtes qu'elle menace ſont élevées ou précieuſes, plus il ſemble que les armes qu'elle employe ſont redoutables : on voit aſſez que je parle de la petite vérole. L'inoculation, préſervatif ſûr, avoué par la raiſon, confirmé par l'expérience, permis, autoriſé même par la Religion, s'offre à nous pour arrêter le cours de tant de maux, & ſemble demander à la politique d'être mis à tête des moyens propres à conſerver & à multiplier l'eſpéce humaine. Qui peut nous empêcher de recueillir les fruits de ce bienfait de la Providence ? tel eſt l'objet des recherches qui ſont le ſujet de ce mémoire.

Je le diviſe en trois parties. Je rapporte dans la premiere les principaux faits hiſtoriques concernant l'inoculation. Dans la ſeconde, j'examine les objections que l'on

(*a*) Soit par la différente température de l'air, ſoit par la diverſité des alimens, ou par quelque autre cauſe, on remarque que la petite vérole eſt communément plus dangereuſe dans les villes, ſur tout aux adultes & aux enfans délicatement élevés.

Digitized by Google

a faites, & que l'on peut faire contre ſon uſage. Dans la troiſiéme, je tire des conſéquences des faits établis dans les deux premieres, & je hazarde quelques réflexions.

PREMIERE PARTIE.

Hiſtoire de l'Inoculation.

L'inoculation de la petite vérole par inciſion ou par piquûre s'eſt pratiquée de tems immémorial en Circaſſie, en Géorgie, & dans les pays voiſins de la mer Caſpienne (*a*). Inconnue en Europe, elle y étoit cependant en uſage, & même fort près de nous dans la province de Galles, en Angleterre (*b*). La même opération, autrefois connue, & depuis négligée en Grece & en Turquie, fut rapportée à *Conſtantinople* à la fin de l'autre ſiécle (*c*) par une femme de Theſſalie; elle la pratiquoit avec un grand ſuccès, mais ſeulement parmi le peuple (*d*). Plus anciennement encore, & dès le commencement du dix-ſeptiéme ſiécle (*e*), on communiquoit la petite

(*a*) Lett. de Timone, voy. ci-ap.

(*b*) Extrait des lettres rapp. par M. Jurin. An account of the ſucceſs of inoculation of the Small Pox.

(*c*) En 1673, V. *Traité de l'Inoc. de M. Butini.* Je n'ai point trouvé cette date ailleurs.

(*d*) Pilarini. Voy. ci-ap.

(*e*) Lett. du P. d'Entrecolles, *tom. XX des Let. edif. & curieuſes.*

vérole à la Chine, sans incision & par le nez, en faisant respirer la matiere des boutons desséchés réduite en poudre. Tous ces faits étoient ensévelis dans l'oubli, lorsque *Emmanuel Timone*, Médecin Grec, Membre de l'Université d'Oxford & de Padoue, ayant entrepris d'étendre & d'accréditer l'inoculation, en donna une description détaillée dans une lettre au Docteur *Vodward*, écrite de *Constantinople* au mois de Décembre 1713. Après avoir suivi de près cette opération pendant sept à huit ans dans cette capitale, il ne rapporte que deux exemples, dont le succès fâcheux ne peut même être attribué à l'opération (*a*).

Jacques Pilarini, autre Médecin Grec, qui avoit aussi vû la Thessalienne opérer sous ses yeux à *Constantinople* dès l'année 1701,

(*a*) Deux enfans de trois ans, l'un & l'autre sujets au mal caduc & aux écrouelles, à qui leurs parens avoient voulu faire inoculer la petite vérole, parurent guéris de cette maladie, & moururent, l'un de la dyssenterie le trente-deuxiéme jour, l'autre de marasme, quarante jours après l'opération. L'Auteur ajoute qu'on soupçonna même que les parens avoient voulu se défaire de ces deux sujets infirmes & incommodes. L'extrait de la lettre d'Emmanuel Timone est insérée dans les Transactions philosophiques, N°. 339. Elle se trouve aussi sans date, mais plus courte, & en d'autres termes, dans l'Appendix du voyage de la Motraye, qui dit l'avoir reçue de l'Auteur son ami,

Digitized by Google

& qui ne s'étoit rendu qu'à l'évidence des faits, après avoir long-tems refusé d'approuver cette pratique, en publia les détails dans un petit ouvrage imprimé à *Veniſe* (*a*) en 1715, avec approbation & atteſtation de l'Inquiſiteur. Cette femme aſſuroit avoir inoculé ſix mille (*b*) perſonnes dans la ſeule année 1713. De ce nombre furent ſans doute la plûpart des enfans des Négocians Anglois, Hollandois, François (*c*), établis à *Conſtantinople*, au Fauxbourg de *Péra*, que j'ai vû depuis en 1732 s'applaudir, d'avoir été ſoumis par leurs parens à cette opération, & de s'être par ce moyen préſervés, eux & leurs enfans, des

au mois de Mai ou de Juin 1712. V. tom. II. page 115. Edit. de la Haye *in-folio*. Dans les actes *eruditorum* de Leipſig, du mois d'Août 1714, il ſe trouve un extrait de l'*Hiſtoire de l'inoculation*, par le même Timone, qu'on ſuppoſe récemment imprimée à Conſtantinople. Voy. auſſi *Ephemerid. Naturæ curioſorum.* Cent. V. Obſ. II. communiquée par le premier Médecin du Roi de Suede.

(*a*) *Nova & tuta variolas excitandi per tranſplantationem methodus. Venetiis*, 1715; réimprimé avec le précédent à Leyde, 1721, ſous le titre de *Tractatus bini de novâ variolas per tranſplantationem excitandi methodo.*

(*b*) Butini, *Traité de l'Inoc.* p. 87.

(*c*) On a trop légerement avancé que les Turcs avoient adopté cette méthode, & *qu'il n'y avoit point de Bacha à Conſtantinople qui ne donnât la*

dangers de la petite vérole, de ſes ſuites funeſtes, & des cicatrices qu'elle a coutume de laiſſer. De ce nombre fut encore *Antoine le Duc*, qui recevant en 1732 le bonnet de Docteur en Médecine à *Leyde*, y ſoutint publiquement l'inoculation ſuivant la pratique de Turquie (*a*).

Le premier Écrivain du ſiecle nous a depuis long-tems inſtruits que *Miledi Wortley Mountague*, Ambaſſadrice d'Angleterre à la Porte, en 1717, ayant ſenti tous les avantages de cette méthode, eut le courage de faire inoculer à *Conſtantinople*, par ſon Chirurgien, ſon fils unique, âgé de ſix ans, & ſa fille à ſon retour en Angleterre, où ſon exemple fut ſuivi par pluſieurs perſonnes de diſtinction. Bientôt après, à la réquiſition du Collége des Médecins de Londres, l'expérience fut faite ſur ſix criminels (*b*), dont la peine de mort fut commuée

petits vérole à ſes enfans en les faiſant ſevrer. La Theſſalienne n'inoculoit que des Grecs, des Arméniens & autres Chrétiens ou ſujets du Grand-Seigneur, ou nés en Turquie. Pilarini, dans ſon ouvrage ſur l'inoculation, aſſure poſitivement que les Turcs attachés à leur dogme de la fatalité, n'avoient point encore embraſſé cette pratique en 1715. *Soli Turcæ ut pote fati decretis addicti minuſque dociles hanc neglexerunt huc uſque.*

(*a*) *Diſſert. de Byzantinâ variol. inſitione. Lugd. Bat.* 1722.

(*b*) Relation du Docteur Jurin déja citée.

Digitized by Google

en cette épreuve, qui leur sauva une vie qu'ils avoient mérité de perdre. La feue Reine d'Angleterre, alors Princesse de Galles, fit inoculer ses enfans, le Prince de Galles d'aujourd'hui (*a*) & les Princesses ses sœurs, sous la direction du Docteur *Sloane*, ce qui donna beaucoup de vogue & de célébrité à la nouvelle méthode; mais cet exemple qui par tout ailleurs eût irrévocablement fondé l'usage d'une pratique utile au genre humain, en retarda bientôt le progrès dans un pays de factions, où la raison armée de l'évidence & adoptée par un parti, perd infailliblement ses droits aux yeux du parti contraire. Tandis que les plus fameux Médecins de la Grande-Bretagne, les Docteurs *Sloane* (*b*), *Freind*, *Arbuthnott*, *Jurin*, *Mead*, *&c.* favorisoient la nouvelle méthode, qu'ils écrivoient en sa faveur, & que le Docteur *Shadwel* la faisoit pratiquer sur ses enfans; deux Médecins peu connus & un Apoticaire (*c*) semboient chercher à se faire un nom en la proscrivant. Tandis que l'Evêque de *Sa-*

(*a*) Lettre de M. de la Coste à M. Dodard, p. 39. Pref. de l'ouvrage de M. Jurin, sur l'Inoculation.

(*b*) Même Lettre de M. de la Coste à M. Dodard.

(*c*) Les Docteurs Blakmore & Vagstaff, & l'Apoticaire Massey.

Digitized by Google

Iisbury & plusieurs Casuistes (*a*) soumettoient leurs enfans à l'inoculation, d'autres Théologiens prétendoient qu'elle attiroit la colere céleste. Ils alléguoient en preuve le grand nombre de ceux qu'emportoit la petite vérole naturelle, & l'un d'eux prêchoit dans un Sermon à *Londres*, que le Diable avoit donné lui-même la petite vérole à *Job* par ce moyen infernal (*b*).

Cependant outre les expériences de *Constantinople*, où dans une seule année jusqu'à dix mille personnes de tous les rangs avoient passé très-heureusement par cette épreuve (*c*), des milliers de sujets avoient été inoculés en Angleterre sans accident; le Docteur *Jurin*, Secrétaire de la Société royale, publia en l'année 1724 une relation détaillée des succès des expériences faites dans la Grande-Bretagne, avec plusieurs lettres servant de supplémens & de preuves. Il résulte de ses calculs, que d'autres beaucoup plus récens ont confirmés qu'à Londres, & même dans les provinces où le mal passe pour être moins dangereux, il mouroit communément un septiéme, un sixiéme, & quel-

(*a*) Lettre de M. Amyand, rapportée par M. de la Coste, *Lettre à M. Dodard*, *p.* 69.
(*b*) *Ibid.* p. 51.
(*c*) *Ibid.* p. 68.

Digitized by Google

quefois un cinquiéme de ceux qui étoient attaqués de la petite vérole naturelle (*a*), & qu'à peine il en étoit mort un sur quatre-vingt-onze de ceux qui l'avoient reçue par insertion, quoiqu'il ne fut pas bien prouvé que leur mort en eut été la suite, & quoique la méthode ne fut pas encore perfectionnée. Dans ces commencemens on avoit hazardé beaucoup d'expériences sur des sujets infirmes ou mal préparés. C'est dans de pareilles circonstances qu'à *Boston*, dans la nouvelle Angleterre, de trois cens personnes inoculées indistinctement & avec peu de précautions, dans un tems d'épidémies & de grandes chaleurs il en étoit mort cinq, c'est-à-dire un sur soixante (*b*), encore est il fort douteux que leur mort fût l'effet de l'opération. Cependant on prétendit qu'il en étoit mort un de quarante-neuf, & ce malheur étant tombé sur quelques sujets de distinction (*c*) donna du poids aux clameurs des gens prévenus. Le Magistrat intervint, l'esprit

(*a*) Relation de M. Jurin, édit. de Londres, 1723, & traduction Françoise, par M. Noguez.

(*b*) Relation de l'Inoculation de la petite vérole. Par M. Jurin. p. 19.

(*c*) Voy. Analyse de l'inoculation du Docteur Kirkpatrik. Lond. 1754. pag. 109.

de

Digitized by Google

de parti s'en mêla ; l'opération ne fut permise qu'avec des restrictions qui ressembloient à une prohibition. On publia qu'elle ne mettoit point à l'abri de la petite vérole naturelle, quoiqu'on ne pût produire aucun exemple pour le prouver. Les plus sages, les plus modérés conclurent qu'il étoit de la prudence d'attendre que le tems & une longue expérience eussent donné plus de lumieres.

Les premiers succès de la nouvelle méthode avoient été rendus publics en France, par une lettre de M. *de la Coste*, Docteur en Médecine, adressée à M. *Dodard*, premier Médecin de Sa Majesté, & publiée à Paris en 1723, avec privilege, sous l'approbation de M. *Burette*, Docteur de la Faculté de Paris. Dans cette lettre il est fait mention d'une consultation de neuf des plus fameux Docteurs de Sorbonne, que l'Auteur avoit eu la satisfaction de voir enfin conclure *qu'il étoit licite, dans la vue d'être utile au Public, de faire des expériences de cette pratique.* La même lettre suppose que M. *Dodard* & plusieurs de nos plus célébres Médecins, tels que feu M. *Chirac*, successeur de M. *Dodard* dans la place de premier Médecin du Roi, & M. *Helvetius*, (*a*) premier Médecin de la

(*a*) *M. Helvetius* (dit M. de la Coste dans sa

Reine, l'un & l'autre de cette Académie, approuvoient la nouvelle méthode. Le même ouvrage cite une lettre de M. *Astruc*, alors Professeur de Montpellier, aujourd'hui du Collége royal, & Médecin consultant du Roi : *Il ne jugeoit point que cette opération pût avoir aucun danger, & il paroissoit fort aise qu'on voulût la pratiquer à Paris.*

Au mois de Juillet 1724 (*a*) M. *Noguez*, Médecin de Paris, fit une traduction de l'ouvrage du Docteur *Jurin*, précédée d'une Apologie de l'inoculation ; le tout fut bien reçu du Public, mais la méthode avoit reçu un grand échec dès l'année précédente.

Les bruits exagérés de ses mauvais succès à *Boston*, pendant l'été de 1723, le nombre des morts que l'épidémie emporta cette même année à *Londres*, & que

Lettre à M. Dodard, p. 54.) *m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il croit cette méthode très-utile & très-avantageuse pour l'Etat, & que je lui ferai plaisir de le nommer, comme quelqu'un qui souhaite très-vivement qu'on en fasse des expériences, persuadé qu'il est qu'elles réussiront.* Je connois plusieurs illustres Membres de la Faculté qui pensent de même, M. *Falconet*, M. *Vernage*, &c.

(*a*) L'approbation du livre est du 31 Juillet 1724, mais le livre ne parut qu'en 1725.

l'on mit faussement (*a*) sur le compte de l'opération, avoient diminué la confiance que l'on commençoit d'y prendre. Ces bruits s'étoient répandus à Paris dans le tems où l'on songeoit à faire des expériences de l'inoculation. Après le succès de celles qui avoient été faites en Angleterre, & sur tout sur la Famille royale, il étoit plus que tems qu'on fît des épreuves en France, ne fût-ce que dans les Hôpitaux. Elles eussent été favorisées par un Prince, (*b*) protecteur des Sciences, des Lettres & des Arts qu'il chérissoit & cultivoit; mais à peine eut-il les yeux fermés qu'on soutint dans les Ecoles de Médecine une Thèse (*c*) qui sonna le tocsin contre les Inoculateurs; leur opération y est traitée de criminelle, ceux qui la pratiquent d'imposteurs & de bourreaux, & les patiens de dupes.

Cette Thèse porte les caracteres les plus

(*a*) *An Account*, &c. par M. *Jurin*, pag. 30. *London* 1724; & traduction de M. *Noguez*, pag. 63.

(*b*) Monseigneur le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, mort le 3 Dec. 1723.

(*c*) *An Variolas inoculare nefas?* Quæstio Medica. *In Scholis Medicorum*, 30 *Decembris* 1723.

Digitized by Google

marqués d'un ouvrage de passion : c'est une déclamation violente & dénuée de preuves, par laquelle on cherche à intéresser la morale & la religion contre la nouvelle méthode. Aucun Docteur de la Faculté de Paris ne s'étoit ouvertement déclaré, & n'étoit personnellement intéressé à la faire valoir : d'ailleurs on manquoit de faits & d'informations exactes pour répondre aux nouvelles objections. Le livre de M. *Jurin* n'étoit pas encore public. La crainte de se rendre responsable de quelque fâcheux événement empêcha sans doute nos plus grands Médecins de s'opposer au torrent. Neuf Docteurs de Sorbonne, après un mûr examen, avoient décidé, comme je l'ai déja remarqué, en faveur des expériences de l'inoculation. L'approbation qu'un Inquisiteur avoit donnée à l'ouvrage de Pilarini, suffisoit seule pour rassurer les plus scrupuleux; mais il est des gens à qui un remede venu de Turquie, & accueilli dans un pays Protestant, ne peut paroître que pernicieux. Quoiqu'il en soit, le préjugé ordinaire contre tout ce qui est singulier & nouveau prévalut.

Bientôt après le célébre M. *Hecquet*, ennemi juré de toute nouveauté en Médecine, publia un Ouvrage anonyme dont

le titre seul est modéré : *Raison de doutes contre l'inoculation.* On sçait jusqu'à quel point cet homme, d'ailleurs respectable, portoit la prévention & l'opiniâtreté. Je n'ai pas eu le courage, je l'avoue, d'achever entierement la lecture de sa dissertation : qu'on ne me blâme pas à moins de l'avoir tenté comme moi. L'inoculation d'une maladie sur un corps humain pouvoit-elle ne paroître pas criminelle aux yeux de celui qui semble tenté de ne pas trouver entierement innocente l'inoculation qui se pratique sur les arbres ? Voici le précis de ses griefs contre la nouvelle méthode : *Son antiquité est mal établie : l'opération est fausse dans les faits, injuste, sans art, sans loix : elle n'évacue pas la matière de la petite vérole : elle a un double caractere de réprobation, elle est contraire aux vues du Créateur : elle ne préserve point de la petite vérole naturelle : elle est contraire aux loix : elle ne ressemble à rien en médecine, mais bien plutôt à la Magie.* (a) Tel est l'extrait du livre & des raisonnemens du plus sçavant & du plus célébre ennemi de l'inoculation. L'approbation du Docteur *Burette*, Censeur royal, est digne de remarque. Il certifie que cet ouvrage & les

(a) Raisons de doutes contre l'inoculation.

observations qu'il contient, *ſont toutes conformes à l'ancienne pratique de la Médecine.*

Quoiqu'il en ſoit, le concours de tant de circonſtances malheureuſes jetta l'inoculation dans une ſorte d'oubli juſqu'en 1738 (*a*). Mais tandis qu'elle ſembloit perdre du terrein en Europe, elle faiſoit de nouvelles conquêtes en Aſie. L'épidémie de 1723, qui fut le fléau de l'Europe & de l'Amérique, fit apparemment le tour du monde, & ce n'eſt pas l'unique exemple (*b*). Les Tartares, chez qui la petite vérole n'eſt pas commune, en furent infectés, la plûpart des adultes en mouroient. Le P. d'*Entrecolle*, Miſſionnaire Jéſuite à *Péking*, rapporte (*c*) qu'en 1724, l'Empereur de la Chine envoya des Médecins de ſon palais, en Tartarie, pour y *ſemer* la petite vérole artificielle; c'eſt le nom que les Chinois donnent à leur méthode d'inſertion, dont nous dirons un mot. Sans doute le ſuccès des Médecins Chinois fut heureux, puiſqu'ils revinrent riches en chevaux & en pelleteries, qui ſont les richeſſes & la monnoye des Tartares.

D'un autre côté, la pratique de l'inocu-

(*a*) Analyſe de l'inoculation du D. Kirkpatrik.
(*b*) Voy. Journ. hiſt. du voyage à l'Equ. Paris 1751, pag. 103 & 104.
(*c*) Lett. édif. & curieuſes, tom. XV.

Digitized by Google

lation à la maniere d'Europe, se perfectionnoit dans le silence pendant le tems de sa disgrace, ses progrès étoient moins divulgués, mais elle n'avoit pas laissé de se répandre en divers endroits de l'ancien & du nouveau monde.

J'ai dit ailleurs (*a*), comment en 1728 ou 1729 un Missionnaire Carme des environs de la Colonie Portugaise du *Parà*, dans l'Amérique méridionale, voyant tous les Indiens de sa mission emportés l'un après l'autre par une petite vérole épidémique, sans qu'un seul en rechappât, & ayant déja perdu la moitié de son troupeau, avoit sauvé tous ceux qui lui restoient, en hazardant sur eux la méthode de l'inoculation, dont il n'avoit qu'une connoissance très superficielle par une gazette d'Europe, & que son exemple avoit été suivi, avec le même bonheur, par un de ses confrères, Missionnaire sur les bords de *Rio-negro*, ainsi que par quelques Portugais de la ville du *Parà*. J'ai depuis appris que dans une nouvelle épidémie qui avoit désolé cette Province, le même remède n'avoit pas moins heureusement réussi.

(*a*) Relation du voyage de la riviere des Amazones. Paris, 1745. Mémoires de l'Académie des Sciences, 1745.

Digitized by Google

Mais il y avoit déja pluſieurs années que l'inoculation avoit répris le deſſus dans la nouvelle Angleterre. Une épidémie terrible ravageoit la Caroline en 1738, tous les malades ſuccomboient ſous la violence du mal : alors on ſe reſſouvint de l'efficacité du remède dans le pays même où il avoit été proſcrit, on eut de nouveaux recours à l'inoculation, qui réuſſit mieux que jamais, puiſque dans les chaleurs ardentes des mois de Juin, de Juillet & d'Août, tems le plus contraire aux maladies inflammatoires, & dans un pays où cette méthode n'a jamais auſſi bien réuſſi qu'en Europe ; de mille perſonnes inoculées il n'en mourut que huit ; ce qui n'eſt qu'un ſur cent vingt-cinq (*a*).

Les nouveaux ſuccès de l'inoculation dans la Caroline en 1738, n'approchent pas de ceux qu'elle eut lorſqu'on recommença de la pratiquer en Angleterre. De près de deux mille perſonnes inoculées depuis douze ans à *Vincheſter* & aux environs dans les Comtés de *Suſſex* & d'*Hampton*, &c. il n'eſt mort, ſuivant le rapport du Docteur *Langrish*, que deux femmes enceintes, que leurs Médécins diſſuadoient

(*a*) The analyſis of inoculation, by J. Kirkpatrik, pag. 110, 111, &c.

Digitized by Google

de s'exposer à l'inoculation (a)

L'année 1746. fut à Londres l'époque de la fondation d'une maison de charité, tant pour inoculer la petite vérole aux pauvres, & diminuer par ce moyen la dévastation qu'elle fait de l'espèce humaine, que pour secourir ceux qui en sont naturellement attaqués. C'est dans l'Eglise de cet hôpital, que l'Evêque de *Worcester* prêcha en 1752. un sermon pour exciter la charité des citoyens en faveur de l'inoculation. Il le prononça dans la même chaire où vingt ans auparavant elle avoit été traitée d'ouvrage du démon. Ce Prélat fait mention de plusieurs expériences, & de 1500 personnes inoculées par trois différens Praticiens, dont trois seulement sont mortes, & d'un pareil nombre de morts sur trois cens neuf sujets, mais la plûpart adultes, qui ont subi l'épreuve dans le nouvel hôpital. M. *Vinchester*, Chirurgien de l'Hôpital *des Enfans trouvés*, n'a perdu qu'un enfant sur cent quatre-vingt-six inoculés, & de trois cens soixante-dix autres expériences qu'il a faites ailleurs, une seule a été malheureuse. M. *Frevin de Rye* assure que de plus de trois cens inoculations, une seule lui a mal

(a) Sermon sur l'inoculation. Analyse &c. du D. Kirkpatrik, p. 113.

Digitized by Google

réussi. A *Salisbury*, quatre personnes sont mortes sur quatre cens vingt-deux, & trois à *Blandsfort*, sur trois cens neuf.

Au mois de Novembre 1747, M. *Ruby*, premier Chirurgien de S. M. Britannique, avoit inoculé 827 (*a*) sujets sans qu'il lui en fût mort; ses expériences montoient, en 1752, à plus de mille, & il n'avoit pas perdu un seul malade (*b*). La différence des succès peut être attribuée en partie au plus ou moins de malignité de l'épidémie qui doit influer sur celle du virus même choisi pour l'inoculation; en partie au plus ou moins de précautions prises pour préparer & pour gouverner les malades; enfin aux différens dégrés d'habileté & d'expérience des inoculateurs; mais sur tout à la maxime de ne pas hazarder l'inoculation sur des sujets mal constitués, mal sains, ou soupçonnés d'autres maladies; attention que la Grecque de Constantinople portoit jusqu'au scrupule, & à laquelle elle attribuoit ses succès.

En résumant tous les faits précédens, on trouve que de six mille trois cens quatre vingt-dix-huit inoculés en Angleterre, dix-sept seulement sont soupçonnés d'être

(*a*) Lettre particulière de M. Trembley à l'auteur de ce Mémoire.

(*b*) Sermon de l'Evêque de Worcester.

Digitized by Google

morts des suites de l'inoculation, ce qui fait un sur trois cens soixante-seize.

En 1750, une République où fleurissent les mœurs & les arts, & où le zéle du bien public est une vertu commune à tous les citoyens, adopta la pratique de l'inoculation, dont un de ses premiers Magistrats lui avoit donné l'exemple. Nul événement funeste n'a depuis causé ses regrets; c'est de quoi l'on peut se convaincre par la lecture d'un traité court & précis de la petite vérole inoculée, dont je n'ai vû d'extrait dans aucun de nos Journaux. Il est de M. *Butini*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, aggrégé à Geneve. J'en ai tiré beaucoup d'éclaircissemens & de faits, ainsi que du mémoire de M. *Guyot*, inseré dans le tome II des Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, & d'une lettre du même, dont j'ai eu communication.

Le Docteur Kirkpatrik vient de donner (1754) à Londres, une nouvelle analyse ou traité complet de l'inoculation, dédié à S. M. B. dans lequel il résume ce qui s'est écrit pour & contre sur ce sujet en Angleterre, y joint ses propres réflexions, & répond à toutes les objections. J'ai déja cité plusieurs de ses remarques.

J'apprends dans le moment que l'ino-

Digitized by Google

culation fait actuellement les plus grands progrès en Hollande, & que le Docteur *Tronchin*, Génevois, célèbre Médecin d'*Amsterdam*, la pratique avec un tel succès que sans le préjugé populaire qui n'est pas assez dompté, les exemples les plus illustres l'auroient nouvellement accréditée.

Telles ont été depuis trente ans en Europe les vicissitudes de fortunes de la fameuse méthode de l'inoculation. L'émétique & le quinquina n'ont pas éprouvé moins de contradictions, avant que leur efficacité fût généralement reconnue.

Mais avant que de passer outre, donnons à ceux qui ne connoissent qu'imparfaitement l'inoculation, une idée distincte de cette méthode, & des différentes manieres de la pratiquer : c'est une partie essentielle de son histoire.

La petite vérole artificielle est vraisemblablement plus ancienne à la Chine qu'ailleurs. Le P. d'*Entrecolles* remarque, dans sa lettre très-curieuse (*a*) de *Peking* le 11 Mai 1726, que si cette coutume fut venue de Circassie ou des environs à la Chine, elle se seroit vraisemblablement étendue d'abord dans ses provinces occidentales, & les plus voisines de la mer Caspienne, au lieu

(*a*) Let. édif. & cur. tom. XX.

Digitized by Google

que c'eſt à l'autre extrêmité de cet Empire, du côté de l'orient, & dans la province de Kiangnan, ſur la mer du Japon, que la méthode de *Tchang-teou*, c'eſt-à-dire de *ſemer la petite vérole*, a été plus anciennement connue. Elle conſiſte à inſérer dans le nez des enfans une tente de coton imprégnée de la matiere de puſtules deſſéchées de petite vérole réduites en poudre. Cette méthode a été éprouvée en Angleterre, ſur une fille condamnée à mort (*a*); elle fut plus malade que tous les inoculés par la voye ordinaire, & la pratique Chinoiſe, dont le P. d'*Entrecolles* rapporte trois recettes différentes, fut jugée dangereuſe (*b*).

En Grece & en Turquie on introduiſoit la matiere liquide & encore chaude, tirée quelques momens auparavant des boutons d'une petite vérole naturelle & bien conditionnée, dans huit ou dix piquûres faites en différentes parties du corps, avec pluſieurs précautions ſuperſtitieuſes, accompagnées d'offrandes de cierges, par le moyen deſquelles le Docteur *Timone* ſoupçonne que la Grecque inoculatrice ſe concilioit les Prêtres Grecs, qui lui fourniſ-

(*a*) Butini, Traité de l'inoculation, p. 89.
(*b*) *Ibid.* p. 86.

Digitized by Google

ſoient une multitude prodigieuſe de ſujets à inoculer (*a*).

Dans la province de Galles on procédoit avec beaucoup moins d'appareil ; les Ecoliers ſe donnoient la petite vérole les uns aux autres, en ſe piquant avec une éguille, ou ſeulement en ſe frottant le bras ou la main juſqu'au ſang ſur des boutons d'une petite vérole qui commençoit à ſécher (*b*) ; l'acquereur donnoit deux ou trois ſols à celui dont il achetoit la matière, & cet uſage n'avoit pas d'autre nom dans le pays que celui d'acheter la petite vérole. Une longue expérience a fait donner en Angleterre la préférence à la méthode ſuivante, long-temps pratiquée par M. *Ranby*, & depuis ſuivie à Genève avec le plus grand ſuccès, tant ſur les enfans que ſur les adultes juſqu'à l'âge de trente ans (*c*).

(*d*) Après avoir préparé le ſujet pendant

(*a*) *Quin & fortè tributo cæcorum clerum ſibi conciliat, innumeros enim quos inoculet eoſque commendatos ab ipſis Sacerdotibus Græcis quotidie habet, ita ut vix poſſit multitudini ſufficere?* Differt. hiſt. du Docteur Timone. *Voy.* Appendix des Voyages de la Motraye, *tom. II.*

(*b*) Voyez lettres rapportées par M. Jurin.

(*c*) Mém. de M. Guyot, tom. II. des recueils de l'Acad. de Chirurgie.

(*d*) Lettre latine manuſcrite de M. *Ranby*. Traité de l'inoculation de M. Butini.

Digitized by Google

quelques jours par un régime & des remédes convenables, un ou deux purgatifs légers, & s'il en eſt beſoin, par une ſaignée, on fait aux deux bras, dans la partie moyenne & externe au deſſous du tendon du muſcle deltoïde, pour ne point gêner la liberté des mouvemens, une inciſion longue d'un pouce, qui entame à peine la peau (*a*), on y inſère un fil de la même longueur, impregné de la matiere d'un bouton mûr, qui n'a point de rougeur à ſa baſe, d'une petite vérole, ſoit naturelle, ſoit artificielle, priſe d'un enfant ſain. On a reconnu que cette matière conſerve ſon efficacité pendant pluſieurs mois, & de l'Automne au Printems. On léve cet appareil après quarante heures, & on panſe les playes une fois par jour. Quoique les premiers jours après l'opération, le malade ſoit en état de ſortir, on lui fait garder la chambre & continuer le régime; on le met au lit le ſix ou le ſeptiéme jour, quand la fiévre ſurvient; elle eſt rarement accompagnée d'accidens; mais tous les ſymptômes ceſſent par l'érup-

(*a*) Le Dr. Timone avoit déja ſubſtitué l'inciſion faite aux deux bras aux piquûres que la Grecque faiſoit en divers endroits du viſage & du corps. Voy. *Lettre de Timone, Appendix des Voyages de Mauroy.*

Digitized by Google

tion le ſept ou huitiéme jour, & ils n'ont aucune ſuite ; alors l'inflammation des playes diminue, elles donnent plus de matière, & une grande partie du venin s'échappe par cette voye. Le dixiéme jour après l'éruption, elles commencent à ſe remplir, le quinzième à ſe cicatriſer, & le vingtième elles ſe ferment d'elles-mêmes pour l'ordinaire ; ſi elles tardent il ne faut pas ſe hâter de les fermer. On a éprouvé qu'une inciſion ſuffiſoit ; & ſi l'on en fait deux, c'eſt moins pour s'aſſurer que l'inſertion a bien pris, que pour faciliter par un double canal l'épanchement de la matière varioleuſe, & rendre par là celle qui forme les boutons moins âcre & moins corroſive, & la nature de la petite vérole plus bénigne. La théorie s'accorde en ce point merveilleuſement avec l'expérience.

Quelquefois le venin s'échappe, tout ou preſque tout, par les deux inciſions, & le malade n'a qu'une ou deux puſtules, quelquefois même pas une ſeule. Il n'en eſt pas moins purgé du germe de la petite vérole, ni moins à l'abri de la contracter de nouveau. Plus la matière ſort abondamment des playes des bras, plus le nombre des boutons eſt petit & diſtinct ; au lieu que dans la petite

Digitized by Google

vérole naturelle, chaque parcelle de la matière du foyer fait son bouton particulier, ce qui la rend souvent confluente, & par là d'autant plus dangereuse. Parmi celles qui ont été communiquées à Genève, à peine y en a-t-il eu une de cette espece, & aucun de ceux qui l'ont reçue par insertion n'en a été marqué. C'est aussi ce qu'on avoit observé, non seulement en Angleterre, mais en Grèce & en Circassie (*a*) dont les habitans n'ont adopté cet usage que dans la vue de conserver la beauté de leurs filles. A peine cette observation souffre-t-elle quelque exception, & seulement lorsque les malades s'écorchent, ou qu'ils ont été mal préparés.

Le plus grand danger de la petite vérole naturelle est la fievre secondaire qui arrive dans le tems de la supuration. Dans la petite vérole artificielle, cette fièvre est fort rare, & sur tout parmi les enfans qui sont à peine malades. De vingt personnes inoculées à Genève par M. *Guyot*, une seule y a été sujette, c'étoit une femme qui avoit eu plusieurs enfans (*b*).

Je me suis un peu étendu sur l'histori-

(*a*) *Timone, Pilarini, Jurin, la Coste, la Motraye. Voy. de Circassie.*

(*b*) Voyez tom. II. des Mém. de l'Acad. de Chirurgie.

Digitized by Google

que de l'inoculation, parce que l'exposition des faits suffit pour faire disparoître le plus grand nombre des objections que nous allons examiner.

SECONDE PARTIE.

Réponses aux Objections.

Ne dédaignons point de répondre à des objections faciles à détruire ; ce n'est qu'en les réfutant solidement que l'on acquiert le droit de les mépriser.

Peut-on demander sérieusement si c'est un crime de sauver la vie à des milliers d'hommes, parce qu'il est possible que sur mille que l'on conserve, il y en ait un ou deux qu'on ne puisse arracher à la mort ? C'est à quoi se réduit la question qui fait le sujet de la thèse de 1723 (*a*), où le Docteur en Médecine, devenu Casuiste, prononçoit que l'inoculation est criminelle, du même droit sans doute que le Théologien pourroit décider qu'elle est mal saine.

Premiere Objection. *Est-ce bien la petite vérole que l'on communique par l'inoculation ; & la maladie communiquée n'est-elle pas plus dangereuse que celle qu'on veut prévenir ?*

(*a*) *An Variolas inoculare NEFAS ?*

Réponse. Ceux qui ont fait la premiere partie de l'objection, l'ont eux-mêmes résolue, & ont en même tems donné des preuves de la bonne foi avec laquelle ils la faisoient ; ils sont prêts de convenir que la petite vérole inoculée est une vraie petite vérole (*a*), pourvû qu'on reconnoisse qu'elle est plus maligne & plus contagieuse que la naturelle. Quant à l'objection ainsi métamorphosée, nous y avons déja répondu, en prouvant par le raisonnement & par l'expérience, qu'une petite vérole prévûe & donnée de propos délibéré après tous les préparatifs & toutes les précautions que l'art & l'expérience ont enseignées, & dans les circonstances telles, que l'on choisit à souhait l'âge, la disposition de corps & d'esprit du malade, la saison, le lieu & la matiere de la maladie ; qu'une telle petite vérole ne peut manquer d'être, comme elle l'est en effet, plus bénigne, & par conséquent moins dangereuse qu'une petite vérole épidémique contractée au hazard dans des conjonctures qui peuvent en augmenter le danger. En effet peut-on concevoir que la matiere de l'inoculation choisie & tirée d'une petite vérole de la meilleure qualité, produise une maladie

(*b*) Analysis of inoculation by J. Kirkpatrik, pag. 100, & suiv.

Digitized by Google

plus maligne & plus contagieuſe que celle qui tue la ſeptiéme partie, la cinquiéme, le quart, & quelquefois le tiers de ceux qu'elle infecte ? L'expérience, même dans les cas les plus malheureux, n'a-t-elle pas prouvé le contraire, puiſque le plus funeſte effet de la petite vérole inoculée, de l'aveu de ſes adverſaires, dans les épidémies les plus fâcheuſes, a été d'être fatale à un ſur cinquante (*a*), dont il ſeroit mort au moins un ſur cinq de la petite vérole ſpontanée ?

Seconde Objection. *La petite vérole inoculée met-elle à l'abri de la petite vérole naturelle ?*

Réponſe. L'hiſtoire des faits eſt la meilleure réponſe à cette objection. Depuis trente ans qu'on a les yeux ouverts ſur les ſuites de l'inoculation, & que tous les faits ont été diſcutés contradictoirement, il n'y a aucun exemple avéré qu'un ſujet inoculé ait contracté la petite vérole une ſeconde fois (*b*); c'eſt une vérité que les ennemis de cette méthode ont tâché d'éluder par toutes ſortes de voyes, même par celle de l'impoſture (*c*). Le Doc-

(*a*) Relation de M. Jurin.

(*b*) *Timone, Pilarini, Jurin.* Lett. de *Richard Wright*, & de *Perrot Williams.*

(*c*) *Analyſis of inoculation by J. Kirkpatrik*, p. 121.

Digitized by Google

teur *Neettleton* fut obligé de démentir publiquement un bruit qu'on avoit répandu, qu'un sujet inoculé par lui avoit ensuite pris la petite vérole, & en avoit été fort mal. On en cita un autre & une lettre d'un certain *Jones* qui assuroit la même chose de son fils. Le Docteur *Jurin* s'étant soigneusement informé du fait, le pere refusa de faire voir les cicatrices de son fils; il offrit ensuite de dire la vérité si on vouloit le payer, & il finit par écrire à M. *Jurin*, & lui avouer qu'il ne sçavoit même ce que c'étoit que l'inoculation. Le D. Kirkpatrik rapporte la lettre dans son nouvel ouvrage (*a*).

Qu'importe après cela, de sçavoir si l'on peut avoir deux fois naturellement une petite vérole bien complette? Quand ce fait, que plusieurs Médecins nient, seroit bien avéré, comme je le suppose, il ne s'ensuivroit pas nécessairement qu'après l'inoculation on fût sujet à reprendre cette maladie. En effet on peut concevoir qu'en certaines circonstances les causes naturelles de l'épidémie ou de la contagion ne développent qu'imparfaitement dans un corps le germe de la petite vérole, ensorte qu'il en reste assez pour une nouvelle fermentation, & l'on peut en même tems

(*a*) Pag. 123.

Digitized by Google

soutenir avec beaucoup de vraisemblance, que le ferment de la petite vérole mis en action par un virus de même nature, introduit directement dans le sang, au moyen de plusieurs incisions, se développe si complettement dans toutes ses parties, qu'il ne reste plus de matiere pour un second développement. Une cause plus puissante doit produire un plus grand effet : le lait se tourne & se coagule moins sûrement & moins efficacement par l'action naturelle de l'air & de la chaleur, que par le mélange direct d'un acide. Mais laissant là tous les raisonnemens auxquels on peut en opposer d'autres, ne suffit-il pas, pour rassurer sur la crainte d'une seconde petite vérole après l'inoculation, que depuis trente ans & plus qu'on la pratique en Angleterre, on ne puisse citer aucun exemple d'un inoculé qui ait repris cette maladie, soit par contagion, soit par inoculation ?

On a fait habiter des enfans (*a*) inoculés avec d'autres attaqués de la petite vérole spontanée, sans qu'aucun l'ait prise une seconde fois.

Elisabeth *Harris* (*b*), qui étoit du nombre des six criminels inoculés dans les pre-

(*a*) Analysis, &c. by Kirkpatrik, p. 120.
(*b*) Ibid.

Digitized by Google

mières essais, après sa guérison rendit ses soins à plus de vingt malades de la petite vérole, & la contagion n'eut aucune prise sur elle.

On expérimenta dans la même prison, si une personne qui avoit eu la petite verole naturelle la prendroit par inoculation, & l'on ne put y réussir, quoiqu'on eût introduit dans les playes une plus grande quantité de virus qu'à l'ordinaire. (*a*)

On a répeté l'inoculation plusieurs fois sur plusieurs sujets, sans qu'ils ayent été infectés de nouveau.

Le Docteur *Kirkpatrik* (*b*) rapporte encore qu'une jeune personne de douze ans, inoculée & bien rétablie, entreprit, par une fantaisie singuliere, d'éprouver si elle pouvoit reprendre la petite verole, qu'elle se fit secrettement une nouvelle incision elle-même, & y mit à trois diverses reprises, en trois différens jours, de la matiere varioleuse que lui fournit une de ses amies, qui vraisemblablement n'apporta pas de grandes précautions sur le choix; au bout de huit jours elle sentit un peu de mal de tête qui l'effraya d'abord, & lui fit avouer ce qu'elle avoit

(*a*) Kirkpatrik, pag. 119.
(*b*) Pag. 120.

Digitized by Google

fait. Elle se mit au lit, le mal de tête disparut; il n'y eut ni fievre ni éruption, & elle se leva, en disant qu'elle s'ennuyoit d'être malade.

Troisiéme Objection. *La petite parcelle de venin transmise dans le sang par la voye de l'inoculation, peut être l'enveloppe ou la semence d'autres maux, que l'on communiqueroit par la même voye, tels que le scorbut, les écrouelles, &c.*

Réponse. Cette supposition est d'autant moins fondée, que le risque de prendre ces autres maladies seroit au moins égal dans la contagion naturelle. De plus les expériences ont prouvé que cette crainte étoit chimérique: & enfin comme on est le maître de choisir la matiere de l'inoculation, rien n'empêche de la prendre d'un sujet, & sur tout d'un enfant bien sain, & qui n'ait aucun autre mal que la petite vérole même.

Quatriéme Objection. *L'inoculation laisse*, dit-on, *quelquefois de fâcheux restes, comme des playes, des tumeurs, &c.*

Daignerons-nous répondre à cette objection? Ces accidens sont très-fréquens après la petite verole naturelle, & infiniment rares à la suite de l'inoculation; & si l'on en peut citer quelqu'un, qui ne doit être attribué qu'à l'imprudence du malade

Digitized by Google

malade ou à la malhabileté du Chirurgien : on peut en rapporter un plus grand nombre & de plus dangereux à la suite d'une simple saignée. Il faut donc commencer par proscrire ce remede avant que de faire le procès à l'inoculation.

Cinquiéme Objection. *C'est usurper les droits de la Divinité que de donner une maladie ou d'entreprendre d'y soustraire celui qui dans l'ordre de la providence y étoit naturellement destiné.*

Réponse. Cette objection est celle des *Fatalistes* & des Prédestinatiens rigides. La confiance en la providence nous dispense-t-elle de prévenir les maux que nous prévoyons & dont nous pouvons nous garantir par de sages précautions ? Ceux qui sont dans ce principe, s'ils agissent conséquemment, doivent proscrire l'usage de tous les remedes de précaution & de tous les préservatifs. Ils doivent suivre l'exemple des Turcs, qui sous prétexte de s'abandonner à la providence, périssent par milliers dans ces tems de peste si fréquens à *Constantinople*, tandis qu'ils voyent les Francs établis au milieu d'eux, se garantir des funestes effets de la contagion à la campagne & à la ville, en se renfermant dans leurs maisons, & en évitant soigneusement toute communication extérieure.

Digitized by Google

Je demande à ceux qui réclament ici les droits de la providence divine, si lorſqu'elle permet qu'on découvre une méthode ſûre pour ſe préſerver des ravages de la petite verole, elle nous défend d'en faire uſage ? C'eſt elle qui nous offre le contrepoiſon ; n'eſt-ce pas l'offenſer que de le rejetter avec mépris ? Venons à l'objection la plus rebattue & la plus propre à faire illuſion.

Sixiéme Objection. *Il n'eſt pas permis de donner une maladie cruelle & dangereuſe à quelqu'un qui ne l'auroit peut-être jamais eue.*

Réponſe. Commençons par dépouiller cette objection de ce qu'elle a de faux ou d'exagéré.

Premierement, on ne peut dire avec vérité que la petite verole inoculée ſoit cruelle ni dangereuſe. Une inciſion qui effleure à peine la peau, & qu'on peut réduire à une ſimple piquûre, une fiévre légere, ſuivie de quelques ſymptômes, qui durent à peine vingt-quatre heures, ne ſont pas une maladie cruelle ; & une maladie dont il ne meurt pas un ſur trois cens, comme on l'a prouvé, peut-être pas un ſur mille, comme nous le ferons voir, peut-elle ſe nommer dangereuſe (*a*) ?

(*a*) Ce qu'avoient avancé les Médecins Grecs,

Si dans les premiers essais de l'inoculation en Europe & en Amérique, avant que la méthode fût perfectionnée, il est mort quelquefois un malade sur soixante-quatre, comme à *Boston*, dans un tems

Timone, Pylarini, & Le Duc, sur les prodigieux succès de l'inoculation en Turquie, avoit pu paroître suspect, mais devient croyable aujourd'hui, par ce qu'on a depuis éprouvé en Angleterre, où la petite vérole est souvent dangereuse, & dont le climat semble moins favorable à l'inoculation que celui de Constantinople. Les trois Médecins Grecs, d'âge & d'intérêts différens, & qui ne se sont point cités dans leurs ouvrages, ont assuré qu'après plusieurs années de recherches & d'expériences, dont ils ont été témoins oculaires, ils n'avoient point eu connoissance que cette opération eût eu de suites fâcheuses; ils avoient d'ailleurs tout ce qu'il falloit pour être crus. Pylarini né à Céphalonie, d'une famille noble, a été premier Médecin d'un Empereur de Russie; il s'est distingué par ses lumieres & ses écrits; il proteste qu'il a long-tems répugné à cette pratique, & qu'il ne s'est rendu qu'à l'évidence, & l'on voit par sa dissertation qu'il n'étoit ni crédule, ni mauvais Physicien. Il avoit été reçu fort jeune Docteur en l'Université de Padoue. Voyez Hom. ill. du P. Niceron. Timone avoit reçu le même grade à Padoue & à Oxford; il étoit de la Société royale, & avoit refusé d'être Médecin du Grand Seigneur; il avoit suivi dix ans les progrès de cette opération, & y avoit eu beaucoup de part. *Acta eruditorum Lepsiæ, Febri.* 1722. Antoine Le Duc, que son nom peut faire croire fils

Je demande à ceux qui réclament ici les droits de la providence divine, ſi lorſqu'elle permet qu'on découvre une méthode ſûre pour ſe préſerver des ravages de la petite verole, elle nous défend d'en faire uſage ? C'eſt elle qui nous offre le contrepoiſon ; n'eſt-ce pas l'offenſer que de le rejetter avec mépris ? Venons à l'objection la plus rebattue & la plus propre à faire illuſion.

Sixiéme Objection. *Il n'eſt pas permis de donner une maladie cruelle & dangereuſe à quelqu'un qui ne l'auroit peut-être jamais eue.*

Réponſe. Commençons par dépouiller cette objection de ce qu'elle a de faux ou d'exagéré.

Premierement, on ne peut dire avec vérité que la petite verole inoculée ſoit cruelle ni dangereuſe. Une inciſion qui effleure à peine la peau, & qu'on peut réduire à une ſimple piquûre, une fiévre légere, ſuivie de quelques ſymptômes, qui durent à peine vingt-quatre heures, ne ſont pas une maladie cruelle ; & une maladie dont il ne meurt pas un ſur trois cens, comme on l'a prouvé, peut-être pas un ſur mille, comme nous le ferons voir, peut-elle ſe nommer dangereuſe (*a*) ?

(*a*) Ce qu'avoient avancé les Médecins Grecs,

Digitized by Google

Si dans les premiers essais de l'inoculation en Europe & en Amérique, avant que la méthode fût perfectionnée, il est mort quelquefois un malade sur soixante-quatre, comme à *Boston*, dans un tems

Timone, Pylarini, & Le Duc, sur les prodigieux succès de l'inoculation en Turquie, avoit pu paroître suspect, mais devient croyable aujourd'hui, par ce qu'on a depuis éprouvé en Angleterre, où la petite vérole est souvent dangereuse, & dont le climat semble moins favorable à l'inoculation que celui de Constantinople. Les trois Médecins Grecs, d'âge & d'intérêts différens, & qui ne se sont point cités dans leurs ouvrages, ont assuré qu'après plusieurs années de recherches & d'expériences, dont ils ont été témoins oculaires, ils n'avoient point eu connoissance que cette opération eût eu de suites fâcheuses; ils avoient d'ailleurs tout ce qu'il falloit pour être crus. Pylarini né à Céphalonie, d'une famille noble, a été premier Médecin d'un Empereur de Russie; il s'est distingué par ses lumieres & ses écrits; il proteste qu'il a long-tems répugné à cette pratique, & qu'il ne s'est rendu qu'à l'évidence, & l'on voit par sa dissertation qu'il n'étoit ni crédule, ni mauvais Physicien. Il avoit été reçu fort jeune Docteur en l'Université de Padoue. Voyez Hom. ill. du P. Niceron. Timone avoit reçu le même grade à Padoue & à Oxford; il étoit de la Société royale, & avoit refusé d'être Médecin du Grand Seigneur; il avoit suivi dix ans les progrès de cette opération, & y avoit eu beaucoup de part. *Acta eruditorum Lepsiæ*, *Febri.* 1722. Antoine Le Duc, que son nom peut faire croire fils

Digitized by Google

être jamais eue ? Voilà le plus ſpécieux de tous les raiſonnemens qu'on puiſſe faire contre cette pratique, & le plus aiſé de tous à confondre.

Je réponds premierement qu'on ne donne point cette maladie à celui qui ne l'auroit pas eue, puiſqu'il n'y a que ceux qui en ſont ſuſceptibles qui la contractent par inoculation, comme toutes les expériences pour la vérification de ce fait l'ont prouvé (*a*). Celui qui n'a point en lui le germe de la petite vérole, en ſera quitte pour une opération moins douloureuſe qu'une ſaignée ; les inciſions ſe ſécheront comme une ſimple coupure, & il ſe verra délivré pour toujours des inquiétudes & des tranſes continuelles où vivent ceux qui n'ont pas encore eu cette maladie (*b*), cette épreuve lui ſera garant qu'il eſt pour jamais à l'abri de la contagion ; c'eſt même l'unique moyen de raſſurer ceux qui n'ayant pas eu une petite vérole bien décidée, ou ne ſçachant s'ils l'ont eue dans leur enfance, ne ſont pas ſûrs d'être à l'abri d'une rechute.

Je réponds en ſecond lieu avec le ſçavant Prélat, auteur du ſermon pour au-

(*a*) Jurin, Batini, Kirkpatrik.

(*b*) J'ai connoiſſance d'un enfant à qui on a répété l'opération juſqu'à trois fois inutilement.

Digitized by Google

toriſer l'uſage de cette pratique, que la petite vérole eſt une maladie qu'on peut dire générale, à laquelle la providence a voulu aſſujettir l'eſpece humaine; que le nombre de ceux qui vivent âge d'homme ſans l'avoir, eſt ſi petit, qu'il forme à peine des exceptions à la loi commune; & qu'il en eſt de l'inoculation comme de l'accès de la goutte, qu'on excite lorſque les particules de cette douloureuſe maladie ſont diſperſées dans toute la maſſe du ſang. Dans l'un & l'autre cas on donne moins une maladie à un corps exempt de la contracter, qu'on ne choiſit le tems le plus favorable pour développer le ferment qui l'occaſionne, & que nous portons tous dans notre ſang : développement preſque inévitable & beaucoup plus dangereux quand il ſe fait au hazard & dans un tems d'épidémie (*a*) où il ſe produit quelquefois avec des ſignes équivoques

(*a*) Je ne ſçaurois, dit M. Maty, Auteur du Journal Britannique, tom. 4, p. 427, choiſir d'expreſſions plus préciſes & plus nettes, que celle de notre Théologien philoſophe (l'Evêque de Vorceſter) : *On ſe propoſe*, dit-il, *après avoir bien préparé le corps, de faire naître d'une maniere connue & viſible dans le ſang, ce mouvement qui fait ſortir à la ſurface les principes cachés d'un mal ſi dangereux, lorſqu'à l'ordinaire il eſt produit par des particules contagieuſes & imperceptibles; il ſemble donc que de même*

Digitized by Google

qui le déguiſent & qui expoſent les malades aux erreurs d'une cure incertaine.

L'autorité d'un Evêque Anglican ne doit ici rien perdre de ſon poids auprès des Théologiens Catholiques, & d'autant moins que la doctrine de la prédeſtination abſolue, qui bien que peu ſuivie, ſubſiſte encore dans la confeſſion anglicane, eſt bien plus propre que le dogme catholique à fournir des argumens ſpécieux contre l'uſage de l'inoculation.

Par toutes les conſidérations précédentes, on voit que l'objection qui portoit ſur pluſieurs fauſſes ſuppoſitions, a bien changé de face. La voici réduite à ſa juſte valeur.

Eſt-il permis de mettre pour jamais à l'abri d'une maladie cruelle, dangereuſe & preſque inévitable, en procurant avec les plus ſages précautions, & ſous la direction d'un Médecin habile, une maladie légere, dont le danger eſt cent fois moindre ? Y a-t-il deux manieres de répondre à cette queſtion ?

que dans l'accès de goutte qu'on excite, lorſque les particules de cette dangereuſe maladie ſont diſperſées dans toute la maſſe du ſang, on donne moins une maladie à un corps qui en ſoit entierement exempt, qu'on ne choiſiſſe le tems & le moyen le plus ſûr de le délivrer d'un mal dont l'origine eſt dans lui-même, qu'il ne peut preſque jamais éviter, & dont l'iſſue eſt ſans cela infiniment plus dangereuſe.

Mais, dit-on, *il n'eſt pas licite de faire un petit mal pour procurer le plus grand bien.* Cette inſtance n'eſt fondée que ſur une équivoque : nous ſuppoſerons que ce principe eſt rigoureuſement & généralement vrai, quant au mal moral, mais il eſt au moins très-faux dans l'application qu'on en veut faire à un mal phyſique. Il eſt certainement permis d'abattre une maiſon pour préſerver une ville d'un incendie ; mal phyſique qui ne va gueres ſans un mal moral : on ſubmerge une province, & on la ruine pour pluſieurs années dans la vûe de prévenir le dégât paſſager qu'y pourroit faire un ennemi ; on refuſe l'entrée d'un port à un vaiſſeau prêt à périr, s'il eſt ſuſpect de contagion. Dans un tems de peſte on établit des barrieres ; & quoique l'humanité s'en révolte, on tire impitoyablement & ſans ſcrupule ſur ceux qui les oſent franchir. Le mal de l'inoculation, quand on y voudroit trouver du moral, eſt-il comparable à ces maux tolérés, permis, autoriſés par toutes les loix ?

Suite de la même Objection.

On revient encore à la charge. *Pourra-t-on jamais perſuader à un pere tendre de communiquer de propos déliberé à ſon fils*

Digitized by Google

unique, une maladie qui peut lui donner la mort ? Quelque petit que ſoit le riſque auquel il l'expoſe par l'inoculation, n'y eût-il qu'un ſur cent, ſur deux cens, ſur trois cens, comme on le ſuppoſe, à qui cette opération fût fatale, doit-il le pere expoſer volontairement ſon fils à ce riſque ?

Oui : pour le ſauver d'un riſque incomparablement plus grand ; & ſi le préjugé n'offuſque pas en lui toutes les lumieres de la raiſon, s'il aime ſon fils d'un amour éclairé, il ne doit pas héſiter un moment. Je le démontre.

Ce n'eſt point ici une queſtion de morale, c'eſt une affaire de calcul. Ne faiſons point un cas de conſcience d'un problême d'arithmétique.

Un pere doit prévenir les dangers dont ſon fils eſt menacé ; & s'il ne peut l'en préſerver totalement, il doit au moins rendre le péril le moindre qu'il eſt poſſible. Ceci poſé, doit-il ou ne doit-il pas faire inoculer ſon fils ? Pour décider la queſtion, il n'y a qu'à comparer les riſques que court l'enfant dans les deux cas.

Je n'entrerai point dans toutes les conſiderations qui pourroient aider à déterminer le degré de vraiſemblance, qu'un enfant qui vient de naître mourra un jour de petite vérole ; ce riſque eſt en raiſon

Digitized by Google

composée de la probabilité que l'enfant aura cette maladie, & du risque qu'il court d'en mourir, si jamais il l'a; mais outre qu'il n'y a peut-être pas assez d'expériences pour résoudre exactement le problême, je ne me propose ici que d'établir sur des calculs connus des vérités qui se puissent saisir à la premiere vûe, sans être mathématicien.

Je remarque d'abord que si la petite vérole étoit inévitable, le risque d'en mourir seroit à peine différent pour l'enfant qui vient de naître, & pour celui qui est déja frappé de la maladie. Si donc le nombre de ceux qui n'en sont jamais atteints est très-petit, le peu d'espérance d'en être exempt diminue très-peu le risque que l'enfant qui vient au monde court d'en mourir un jour.

Mais puisque l'inoculation ne se pratique qu'au dessus de l'âge de deux ans, c'est seulement le risque au dessus de cet âge qu'il importe d'examiner. L'Evêque de *Worcester*, dans l'ouvrage déja cité, avance, comme un fait constant, vérifié par l'expérience & le calcul, que de ceux qui vivent âge d'homme, à peine un seul sur plusieurs centaines est exempt de la petite vérole (*a*).

(*a*) *The instances of those, who pass through*

Digitized by Google

Ceci ſuppoſé, le danger d'en mourir pour celui qui a paſſé l'âge de deux ans, eſt donc preſque auſſi grand que s'il avoit déja cette maladie. Et puiſqu'il eſt prouvé par les dénombremens de M. *Jurin*, qu'il n'échappe qu'un ſeptième de ceux qu'elle attaque naturellement, le riſque d'en mourir que court l'enfant qui a paſſé deux ans, eſt donc pareillement, à peu-près, comme un à ſix, c'eſt-à-dire qu'à cet âge il y a preſque un ſeptième à parier, ou tout au moins un huitième, c'eſt-à-dire un contre ſept, non ſeulement qu'on aura la petite vérole, mais qu'on en mourra.

On peut tirer la même conſéquence de

life, after having arrived at manhood, and having been within the reach of infection, without undergoing this direful diſeaſe, are ſo extremely few, as ſcarce to form any exception: learned calculations have made it as one to many hundreds. Sermon de l'Evêque de Worceſter *ſur l'inoculation.* Le Dr. *Jurin* a remarqué que ſur cent perſonnes inoculées, il y en avoit quatre ſur qui l'inoculation ne produiſoit aucun effet; ce qui peut faire préſumer qu'il y auroit le même nombre de quatre ſur cent qui n'auroient jamais la petite vérole naturelle; mais ce nombre doit être diminué, parce qu'il eſt très-poſſible & même probable qu'au moins quelqu'un de ceux ſur qui l'inoculation n'a point eu de priſe, avoit eu la petite vérole dans ſon enfance, & ne s'en ſouvenoit pas.

Digitized by Google

quelques observations du même M. *Jurin*, qui paroissent d'abord contredire le précédent calcul ; mais pour ne point fatiguer l'attention de cette assemblée, j'en ferai la matière d'une note (*a*). Venons à la question proposée.

Il est évident qu'un pere ne devroit soumettre son fils à aucun risque, même très-éloigné, s'il étoit sûr que ce fils n'y se-

(*a*) Il est prouvé par les listes mortuaires de quarante-deux ans, tant de la ville de *Londres* que de ses environs, & par un supplément de quatre ans à ces anciennes listes, qu'il y a des années où le huitiéme de tous les morts est enlevé par la petite vérole ; mais en faisant une année commune on trouve que cette maladie fait périr le quatorziéme du genre humain, ou soixante-douze par mille, ce qui paroît d'abord contredire ce que nous avons établi, en évaluant le risque d'en mourir à un septiéme ou à un huitiéme ; mais il faut considerer que dans les listes dont on vient de parler, sont compris les morts de tout âge, & que de mille enfans qui naissent, il en meurt ordinairement trois cens quatre-vingt-six, & selon quelques autres listes, un plus grand nombre, soit en naissant, soit avant l'âge de deux ans, par différentes maladies, & communément avant que d'avoir eu la petite vérole ; par conséquent c'est sur les six cens quatorze restans qu'il faut prendre les soixante-douze qui meurent de ce mal, ce qui fait presque un huitiéme, & ne s'éloigne pas de notre premier résultat. Les deux calculs pourroient encore se rapprocher par diverses considérations. *Voyez note, pag.* 115.

Digitized by Google

roit jamais exposé ; mais puisqu'au défaut de cette révélation que le pere n'a pas, il a la certitude du risque de mort que court son fils, avec un dégré de probabilité d'un contre six, il n'est pas moins évident que l'amour paternel exige qu'il dérobe son fils à ce péril, s'il le peut. Quand il ne réussiroit, en le faisant inoculer, qu'à diminuer le risque de moitié, du tiers, du quart, de moins encore, la raison le lui conseilleroit ; à plus forte raison lui prescrit-elle de rendre ce risque si petit qu'il devient comme nul, puisque, suivant les dernieres expériences, sur trois cens inoculations, il n'y a pas un accident à craindre. Au lieu d'un enfant, supposons que le pere en ait sept, & qu'ils ayent atteint l'âge de deux ans ; s'il laisse agir la nature, il doit s'attendre à les voir tôt ou tard attaqués de la petite vérole, & tout au moins d'en perdre un des sept, peut-être deux si l'épidémie est violente, & cela, peut-être quand ils auront reçu toute leur éducation, & qu'il aura conçu d'eux les plus grandes espérances : en les faisant inoculer dans un âge tendre, il les sauvera tous. Mais peut-être, dit-on, le plus chéri succombera sous l'épreuve de l'inoculation, tandis qu'il eût échappé à la petite vérole ordinaire. Cette crainte est vérita-

Digitized by Google

blement une terreur panique, puiſque la petite vérole inoculée eſt infiniment moins dangereuſe que la naturelle, & puiſque l'expérience a prouvé que celui qui ne la prendroit pas naturellement, ne la recevra point par inoculation. Quoiqu'il en ſoit, & quand le fils chéri mourroit, ce que je ſuppoſe contre toute vraiſemblance, le pere a fait ce qu'il devoit en diminuant le riſque de mort dont ce fils étoit menacé. Il a bien plus de raiſons pour ſe conſoler de cette perte, qu'il n'en auroit ſi ſa fille avantageuſement établie étoit morte dans ſa première couche. La choſe deviendra plus ſenſible, & le calcul ſera plus exact ſur un grand nombre que ſur un petit.

Un maître a trois cens cinquante jeunes eſclaves qui n'ont pas encore eu la petite vérole; qu'il les abandonne à leur ſort, ſelon la loi commune il en mourra la ſeptième partie, il en perdra donc cinquante. Qu'il les ſoumette à l'inoculation: ſuivant les derniers calculs, qui ne donnent qu'un mort ſur trois cens ſoixante-ſeize, il n'en perdra qu'un ſeul. Doit-il ou ne doit-il pas les faire inoculer? Il paroît par toutes les expériences anciennes & nouvelles, qu'en Amérique, ſoit la faute du climat, ou celle des inoculateurs, la petite vérole

Digitized by Google

eſt plus dangereuſe qu'en Europe, & beaucoup plus parmi les noirs que parmi les blancs : ainſi peut-être au lieu d'un, le maître perdra-t-il ſix, dix, vingt eſclaves par l'inoculation ; mais par la même raiſon, au lieu de cinquante il en eût perdu cent, ou cent cinquante par la petite vérole naturelle.

Peu importe qu'il y ait quelque erreur dans les nombres que nous avons ſuppoſés, la concluſion ne peut différer que du plus au moins, & on voit qu'il n'y a nulle proportion entre les riſques qu'on court dans les deux cas, & que l'inoculation conſerve tout ſon avantage.

Préſentons ſous un nouveau jour l'importante vérité que nous cherchons à rendre évidente.

Vous êtes obligé de paſſer un fleuve profond & rapide avec un riſque évident de vous noyer, ſi vous le paſſez à la nage : on vous offre un bateau. Si vous le refuſez ſous prétexte qu'il vaut encore mieux ne point traverſer la rivière, vous n'entendez pas l'état de la queſtion. Vous ne pouvez vous diſpenſer de paſſer à l'autre bord : on ne vous laiſſe que le choix du moyen. La petite vérole eſt inévitable au commun des hommes, le nombre des privilégiés fait à peine une exception. Nous ſommes donc

Digitized by Google

tous forcés de traverſer le fleuve. Une longue expérience a prouvé que de ſept qui riſquent de le paſſer à la nâge, un eſt emporté par le courant. De ceux qui le paſſent en bateau, il n'en périt pas un ſur mille : maintenant choiſiſſez.

Tel eſt le ſort de l'humanité. Un tiers de ceux qui naiſſent ſont deſtinés à mourir dans les deux premières années de leur vie par des maux incurables ou inconnus : échappés à ce premier danger, le riſque de mourir de la petite vérole devient pour eux inévitable, il ſe répand ſur tout le cours de la vie ; c'eſt une loterie forcée, où nous nous trouvons intéreſſés malgré nous, chacun y a ſon billet, & tous les ans il en ſort un certain nombre ; la mort eſt le lot. Que fait-on en pratiquant l'inoculation ? On change les conditions de cette loterie ; on diminue le nombre des billets funeſtes. Un de ſept, & dans les climats les plus heureux un ſur dix étoit fatal ; il n'en reſte plus qu'un ſur trois cens, un ſur cinq cens, & bientôt il n'en reſtera pas un ſur mille ; nous en avons déja des exemples. Tous les ſiécles à venir envieront au nôtre cette découverte. La nature nous décimoit ; l'art nous *millé-ſime*.

Ce que j'ai dit d'un pere de famille,

Digitized by Google

j'oſe le dire d'un Monarque à l'égard de l'héritier préſomptif de la couronne. Si la choſe étoit douteuſe, ſi même elle n'étoit pas évidente pour un eſprit attentif, ſe perſuadera-t-on ſérieuſement qu'on eût expoſé le Prince de Galles au riſque de l'inoculation ?

TROISIEME PARTIE.

Conſéquences & Réflexions.

On a pu prendre pour exagération ce que j'ai dit que la petite vérole détruiſoit, mutiloit, ou défiguroit le quart du genre humain. En voici la preuve.

Sur la fin du ſeizième ſiécle, environ cinquante ans après la découverte du Pérou, cette maladie fut apportée d'Europe en Amérique par *Carthagène* ; elle parcourut tout le continent du nouveau monde, & fit périr plus de cent mille Indiens dans la ſeule province de *Quito*. J'ai tiré cette remarque d'un ancien manuſcrit de la cathédrale de cette ville. J'ai depuis été témoin dans les colonies Portugaiſes, voiſines des bords de l'*Amazone*, que la petite vérole étoit mortelle à tous les naturels du pays. M. *Maitland* (*a*) à qui l'Angleterre doit l'uſage de l'inoculation, rap-

(*a*) Chirurgien de Milord *Wortley Montagne*,

porte qu'il y a des années dans le Levant où la petite vérole eſt une eſpèce de peſte, qui tue au moins le tiers de ceux qui en ſont atteints. Si l'on conſulte les liſtes rapportées dans l'Ouvrage du Docteur *Jurin*, ou jointes à ce même Ouvrage, entr'autres celles du Docteur *Nidletton*, qui s'étoit informé dans pluſieurs villes, de maiſon en maiſon, du nombre des malades & des morts de l'année, moyen le plus ſûr pour parvenir à quelque choſe d'exact, on verra qu'à *Londres* & en d'autres provinces d'Angleterre il eſt mort en quelques années un cinquième & quelquefois plus de malades attaqués de la petite vérole naturelle. Tenons-nous-en à la concluſion du Docteur *Jurin* (*a*), qui par un calcul modéré, trouve que dans les épidémies ordinaires de la petite vérole il meurt communément un ſeptième des malades; mais parmi ceux qui en réchappent, combien reſtent privés de l'ouie ou de la vûe, en tout ou en partie? Combien affectés de la poitrine, languiſſans, valétudinaires, eſtropiés? J'en ai pour garant la thèſe même qui nous peint

celui-là même qui inocula les enfans de cet Ambaſſadeur à *Conſtantinople* & à *Londres*.

(*a*) *Voyez* ſa relation ſur les ſuccès de l'inoculation, &c.

Digitized by Google

l'inoculation comme une pratique criminelle (*a*). Combien de défigurés pour la vie, par des cicatrices cruelles, deviennent pour ceux qui les approchent, des objets d'horreurs ? Enfin dans ce sexe, où la figure est un si grand avantage, combien perdent avec leurs agrémens, les unes la tendresse de leurs époux, les autres l'espérance d'un établissement, d'où s'ensuit une perte réelle pour l'Etat.

Quand le nombre des victimes blessées par la petite vérole ne surpasseroit pas celui des victimes qu'elle frappe mortellement, il seroit toujours vrai que de cent personnes échappées aux premiers dangers de l'enfance, quatorze sont emportées par cette maladie, & que pareil nombre en porte toute la vie le triste signalement. J'ai donc pû dire, puisque j'ai vingt-huit témoins sur cent, que ce fléau détruit ou dégrade le quart de l'humanité.

On a vû par le détail des expériences que j'ai rapportées, que l'inoculation prévient tous ces malheurs. Non seulement la petite vérole inoculée n'est pas mortelle, non seulement elle n'est pas dangereuse, mais

(*a*) *Quos non jugulat, deformitate turpes, orbos organis, &c. Quæstio medicâ in scholis medicorum.* Paris, 30 Décembre 1753.

Digitized by Google

elle ne laisse point de restes qui rappellent un cruel souvenir.

Ce ne sont point ici des conjectures hazardées par esprit systématique, c'est le résultat de faits discutés contradictoirement, recueillis & publiés à la face de l'univers par de sçavans Théologiens, des Médecins éclairés & des Chirurgiens habiles; j'ai cité mes garans. Les noms de l'Evêque de *Worcester*, du Docteur *Jurin*, Secrétaire de la Société royale, & de M. *Ranby*, premier Chirurgien de S. M. B. sont à la tête de la liste, & me dispensent de répéter les autres.

A la vue de tant de témoignages respectables en tout genre, qui dépose[n]t depuis trente ans en faveur de l'inoculation, M. *Hecquet* ne diroit plus que *ce n'est encore qu'un remede de bonne femme, qui n'a pas fait ses preuves, & qu'on veut la transmettre ainsi toute brute entre les mains des Médecins.* Ce Docteur mieux informé, rendroit aujourd'hui les armes à l'évidence : sa probité rigide, son amour pour la vérité feroient, s'il vivoit encore, un défenseur de l'inoculation de celui qui l'a le plus décriée.

La prudence vouloit qu'on ne se livrât pas avec trop de précipitation à une nouveauté même séduisante; il falloit que le tems donnât de nouvelles lumieres sur son

Digitized by Google

utilité. Trente ans d'expériences ont éclairci tous les doutes & rendu la méthode plus sure. Les listes des morts de la petite vérole ont diminué en Angleterre d'un cinquiéme (*a*) depuis que la pratique de l'inoculation y est devenue commune. Les yeux enfin se sont ouverts. Il est aujourd'hui démontré à *Londres*, non seulement que la petite vérole inoculée est infiniment moins dangereuse que la naturelle, mais qu'elle en garantit; & dans un pays où l'on s'étoit déchaîné avec tant de fureur contre cette opération, il ne lui reste pas un ennemi qui l'ose attaquer à visage découvert; l'évidence, la honte de soutenir une cause desespérée, ont fermé la bouche à ses adversaires les plus passionnés. Ouvrons les yeux à notre tour, il est tems que nous voyions ce qui se passe si près de nous, & que nous en profitions.

Ce que la fable nous raconte du minotaure, & de ce tribut honteux dont Thésée affranchit les Athéniens, ne semble-t-il pas de nos jours s'être réalisé chez les Anglois? Un monstre altéré de sang humain s'en repaissoit depuis douze siécles (*b*) sur

(*a*) Sermon de l'Evêque de Worcester.

(*b*) La petite vérole apportée par les Arabes, n'est connue en Europe que depuis le commencement du VI siécle. Il paroît qu'elle est plus an-

Digitized by Google

mille citoyens échappés aux premiers dangers de l'enfance, c'eſt-à-dire ſur l'élite du genre humain, ſouvent il ſe choiſiſſoit deux cens victimes, & ſembloit faire grace quand il ſe bornoit à un moindre nombre. Déſormais il ne lui reſtera que celles qui ſe livreront imprudemment à ſes atteintes, ou qui ne l'approcheront pas avec aſſez de précautions. Une Nation ſçavante, notre voiſine & notre rivale, n'a pas dédaigné de s'inſtruire chez un peuple ignorant de l'art de dompter ce monſtre & de l'apprivoiſer; elle a ſçu le transformer en un animal domeſtique, qu'elle employe à conſerver les jours de ceux même dont il faiſoit ſa proye.

Cependant la petite vérole continue parmi nous ſes ravages, & nous en ſommes les ſpectateurs tranquilles, comme ſi la France, avec plus d'obſtacles à la population, avoit moins beſoin d'habitans que l'Angleterre. Si nous n'avons pas eu la gloire de donner l'exemple, ayons au moins le courage de le ſuivre.

Il eſt prouvé (a) qu'une quatorziéme partie du genre humain meurt annuellement

cienne à la Chine. Voyez Lettre du Pere d'Entrecolles, tom. XX. Lettres Edifiantes.

(a) Voyez Liſtes annuelles des morts de Londres & des environs, pendant 42 ans, rapporté par

Digitized by Google

de la petite vérole. De vingt milles personnes qui meurent par an dans Paris, cette terrible maladie en emporte donc mille quatre cens quarante. Les plus grands ennemis de l'inoculation ont prétendu qu'elle faisoit périr un sur cinquante de ceux qui s'y exposoient. Reproche faux & injuste; mais supposons-le vrai. De quatorze cens quarante inoculés, on en conserveroit de leur aveu quatorze cens onze. Il est donc démontré que l'établissement de l'inoculation sauveroit la vie à plus de quatorze cens citoyens par an dans la seule ville de *Paris*, & à plus de vingt-huit mille hommes dans le Royaume, supposé que Paris ne contienne que le vingtiéme des habitans de la France.

Nous lisons avec horreur que dans des siécles de ténébres, & que nous nommons barbares, la superstition des Druides immoloit aveuglément à ses Dieux des victimes humaines; & dans ce siécle si éclairé, si poli, & que nous nommons philosophe, nous ne nous appercevons pas que chaque année notre ignorance, nos préjugés, notre indifférence pour le bien de l'humanité dévouent stupidement à la mort, dans la France seule, vingt-huit mille sujets qu'il

M. Jurin, & Supl. à cette Liste. Analyse *Kirkpatrick*, 1754. *Londres.*

ne

ne tiendroit qu'à nous de conserver à l'Etat. Convenons donc que nous ne sommes ni philosophes, ni citoyens.

Mais s'il est vrai que le bien public demande que l'inoculation s'établisse, il faut donc faire une loi qui oblige les peres d'inoculer leurs enfans. Il ne m'appartient pas de décider cette question. A *Sparte*, où les enfans n'appartenoient plus qu'à l'Etat, cette loi sans doute eut été portée; mais nos mœurs sont aussi différentes de celles de *Lacédémone*, que le siécle de *Lycurgue* est loin du nôtre. D'ailleurs la loi ne seroit pas nécessaire en France, l'encouragement & l'exemple suffiroient, & peut-être auroient plus de force.

Portons nos vûes dans l'avenir. L'inoculation s'établira-t-elle un jour parmi nous? Je n'en doute point. Ne nous dégradons pas jusqu'au point de désespérer des progrès de la raison humaine; elle chemine à pas lents: l'ignorance, la superstition, le préjugé, le fanatisme, l'indifférence pour le bien retardent sa marche & lui disputent pas-à-pas le terrein; mais après des siécles de combats, vient enfin le moment du triomphe. Le plus grand de tous les obstacles est cette indolence, cette insensibilité, cette inertie pour tout ce qui ne nous intéresse pas actuellement & per-

Digitized by Google

ſonnellement : indifférence qu'on a ſouvent érigée en vertu, & que quelques Philoſophes ont adoptée comme le réſultat d'une longue expérience, & ſous le ſpécieux prétexte de l'ingratitude des hommes, de l'inutilité des efforts qu'on feroit pour les guérir de leurs erreurs, des traverſes qu'on ſe prépare en leur montrant la vérité, des contradictions auxquelles on doit s'attendre, au riſque de perdre ſon repos, le plus grand de tous les biens.

Il faut avouer que ces réflexions ſont bien propres à modérer le zéle le plus ardent : mais il reſte au ſage un tempérament à ſuivre ; c'eſt de montrer de loin la vérité, d'eſſayer de la faire connoître, & d'attendre patiemment que le tems & les circonſtances en faſſent mûrir le germe.

Quelqu'utile que ſoit un établiſſement, il faut un concours de circonſtances favorables pour en aſſurer le ſuccès ; le bien public ſeul n'eſt nulle part un aſſez puiſſant reſſort.

Etoit-ce le bien de l'humanité qui avoit établi l'inoculation en Circaſſie & chez les Géorgiens ? Rougiſſons pour eux, puiſqu'ils ſont hommes comme nous, du vil motif qui leur fit imaginer cette pratique ſalutaire. Ils la doivent à un intérêt ſordide, au déſir de conſerver la beauté de leurs

Digitized by Google

filles pour les vendre mieux, & pour les prostituer en Perse & en Turquie. Quelle cause introduisit ou ramena l'inoculation en Grece ? L'adresse d'une femme habile & intéressée, qui sçut mettre à contribution la frayeur & la superstition de ses concitoyens. Une épidémie cruelle, qui portoit la terreur & la désolation dans les familles les plus illustres, a produit le même effet à Genève (a). Dans la Guiane, la crainte, peut-être le désespoir de voir tous ses Indiens périr l'un après l'autre sans ressource, purent seuls déterminer un Religieux timide à faire l'essai d'une méthode qu'il connoissoit mal, & que lui-même croyoit dangereuse. Un motif plus noble, on ne peut le nier, porta l'inoculation en Angleterre. Rien ne fait plus d'honneur à la nation, au Collége des Médecins de Londres & au Monarque Anglois, que le courage & les sages précautions avec lesquelles cette méthode y fut reçue ; mais n'y a-t-elle pas essuyé trente ans de contradictions ?

Quand toute la France seroit persuadée de l'importance & de l'utilité de cette pratique, elle ne peut s'introduire parmi nous sans la faveur du Gouvernement. Et le Gouvernement se déterminera-t-il jamais à la

(a) Voyez Mem. de M. Guyot. Tome II des Mem. de l'Académie de Chirurgie.

Digitized by Google

favoriſer, ſans conſulter les témoignages qui ont le plus de poids en pareille matiere ? C'eſt donc aux Facultés de Théologie & de Médecine ; c'eſt aux Académies & aux chefs de la Magiſtrature, c'eſt aux Sçavans, aux gens de Lettres qu'il appartient de bannir des ſcrupules fomentés par l'ignorance, & de faire ſentir au peuple que ſon utilité propre, que la charité chrétienne, que le bien de l'Etat, que la conſervation des hommes ſont intéreſſés à l'établiſſement de l'inoculation. Quand il s'agit du bien public, il eſt du devoir de la nation penſante d'éclairer ceux qui ſont ſuſceptibles de lumiere, & d'entraîner par le poids de l'autorité cette foule ſur qui l'évidence n'a point de priſe.

Faut-il encore des expériences, ne ſommes-nous pas aſſez inſtruits ? Qu'on ordonne aux hôpitaux de diſtinguer ſoigneuſement dans leurs liſtes annuelles de malades & de morts, les diverſes eſpéces de maladies & le nombre de ceux qui en ſont attaqués, comme on le pratique en Angleterre. Que dans un de ces hôpitaux l'expérience de l'inoculation ſe faſſe ſur cent ſujets qui s'y ſoumettront volontairement ; qu'on en traite cent autres de même âge, attaqués de la petite vérole naturelle, que tout ſe paſſe avec le concours des différens

Digitized by Google

maîtres en l'art de guérir, sous les yeux & sous la direction d'un Administrateur, dont les lumieres égalent le zele & les bonnes intentions; que l'on compare ensuite la liste des morts, & qu'on la donne au public; les moyens de s'éclaircir & de résoudre les doutes, s'il en reste, ne manqueront pas quand on en aura le pouvoir & la volonté.

L'inoculation, je le répete, s'établira un jour en France, & l'on s'étonnera de ne l'avoir pas adoptée plutôt. Mais quand arrivera ce jour? Je n'ose le dire; lorsqu'un événement tel que celui qui répandit parmi nous il y a deux ans de si vives allarmes, & qui se convertit en transports de joie, réveillera l'attention publique, ou (ce dont le ciel veuille nous préserver) ce sera dans l'attente funeste d'une catastrophe semblable à celle qui plongea la France dans le deuil, & parut même ébranler le trône en 1711 (*a*). Alors si l'inoculation eut été connue, la douleur & la crainte récente du coup qui venoit de nous frapper, & qui menaçoit encore nos plus cheres espérances, nous eut fait recevoir

(*a*) La mort de Louis Dauphin, ayeul de Louis XV, mort de la petite vérole, le 14 Avril 1711, à 49 ans. L'Empereur Joseph mourut de la même maladie, le 17 du même mois, dans sa 33e année.

Digitized by Google

comme un préſent du Ciel, ce préſervatif que nous dédaignons aujourd'hui. Mais à la honte de cette raiſon, qui ne nous diſtingue pas toujours des animaux, le paſſé, le futur, fait à peine impreſſion ſur nous, le préſent ſeul nous affecte. Ne ſerons-nous jamais ſages qu'à force de malheurs ? Ne conſtruirons-nous un pont à Neuilly, qu'après qu'Henri IV aura couru riſque de la vie en y paſſant le bac ? N'élargirons-nous nos rues qu'après qu'il y aura été aſſaſſiné ?

P. S. Quelques-uns traiteront peut-être de paradoxe ce qui depuis trente ans devroit avoir perdu ce nom. Mais je ne dois point craindre cette objection dans le centre de la Capitale. On pourroit au contraire, & avec bien plus de fondement, m'accuſer de n'avoir expoſé que des vérités communes & connues de tous les gens capables de réfléchir, & de n'avoir rien appris de nouveau à une aſſemblée de gens éclairés. Puiſſe cet écrit ne m'attirer que ce ſeul reproche : loin de le craindre je le déſire. Et ſur-tout puiſſe-t-on mettre au nombre de ces vérités vulgaires, & que j'étois diſpenſé de rappeller, que *ſi l'inoculation s'étoit introduite en France en 1723, on eut déja ſauvé la vie à près d'un million d'hommes, ſans y comprendre leur poſtérité.*

Digitized by Google

EXTRAIT du Mémoire sur les Sels neutres, & sur la surabondance d'acide que l'on remarque dans quelques-uns.

APRES avoir observé qu'un sel neutre est composé par un acide combiné avec un alcali, ou avec une base quelconque qui en fait l'office, M. Rouelle remarqua que cet état de neutralité étoit décidé par le point de saturation, c'est-à-dire par un certain dégré déterminé dans la pénétration mutuelle de l'acide & de l'alcali. Ce dégré se manifeste par le calme qui se rétablit après l'effervescence, par la couleur du sirop violat & par celle du papier bleu; pour lors l'acide est uni avec sa base dans une proportion exacte. Cependant M. Rouelle a eu lieu d'observer que certains sels neutres n'admettoient pas cette proportion exacte, & que dans certains cas l'acide se mêloit avec ses bases, soit salines, soit métalliques, de telle sorte qu'il dominoit après le mêlange. Cet excès a même paru assujetti à des loix fixes, & la combinaison avec la base a lieu comme dans les cas d'une parfaite neutralité. M. Rouelle donna pour exemple le sublimé corrosif & plusieurs autres résultats chymiques, & en rapportant le détail de toutes les opérations délicates qui lui avoient fait découvrir

Digitized by Google

cette propriété des sels neutres, il parut s'attacher aux différens dégrés de solubilité dont ils étoient susceptibles en conséquence de leur excès d'acide. Tous ces procédés chymiques prouverent la profonde théorie de M. Rouelle, ainsi que son habilité & son grand usage dans le manuel. Il termina son discours en faisant envisager la distinction d'une classe particuliere de ces sels neutres avec surabondance d'acide, comme un moyen de répandre du jour dans la théorie. A mesure que l'on connoît mieux la nature, on distingue souvent ce qu'une connoissance peu exacte avoit fait confondre.

Le mot de l'Enigme du premier volume de Juin est l'*esprit*. Celui du premier Logogryphe est *le Printems*, dans lequel on trouve *re*, *mi*, *si*, *pire*, *prisme*, *Sirte*, *mie*, *sept*, *ris*, *pin*, *mer*, *pie*, *serin*, *Pie*, *esprit*, *tems*, *ire*, *pinte*, *Sem*, *rien*, *mépris*, *tripes*, *pere*, *rets*, *Prime*, *peste*, *rime*, *piste*, *isme*, *mirte*, *sep*, *Meris*, *Tien*, *Thémis*, *Mein*, *Tesin*, *mien*, *tien*, *reins*, *mitre*, *mite*, *nitre*, *pré*, *mines*, *mine*, *Inès*, *Tir*, *Smirne*, *Trin*, *Spire*, *Pise*, *Ipres*, *Mets*, *Riés*, *Nismes*. Celui du second Logogryphe est *Sarrazin*, où se trouvent *sarrazin*, bled, *Sarrazin*, nation, *Sarrazin*, Poëte, *Sara*, *Sina*, *sin*, *si*.

Digitized by Google

SONNET EN LOGOGRYPHE.

POur bien connoître mon eſſence,
Il faut être enfant d'Apollon ;
Les Muſes ſont à ma naiſſance.
Six lettres compoſent mon nom.

J'offre une inviſible ſubſtance,
Dont je dois imiter le ſon ;
Certain mot qui d'une alliance
Empêche la concluſion.

De faquin je ſuis ſynonime,
Et ce que ſans ceſſe on exprime
Sur maint agréable inſtrument.

Quoiqu'à faire je ſois facile,
De mon eſpece rarement
Il ſe trouve un bon entre mille.

Par Mme de Bugiret.

LOGOGRYPHE.

MOn mérite n'eſt pas ſi mince
Qu'il étoit dans le bon vieux tems,
Avant que je devinſe,
En certains vêtemens,

Digitized by Google

Utile au peuple, aux grands, au Prince.
Mais d'un si frêle honneur peut-on être flaté ?
Et croupir à ce prix dans la stérilité ?
Non, non ; je veux, malgré le Seigneur Logogryphe,
Donner à Rome un souverain Pontife :
Car cet épilogueur, en malices fécond,
Voudroit par ses tours d'escogrife,
En épluchant mon nom,
Me faire fleuve, encor moins, que sçait-on !
Quoi ! particule négative !
Pronom démonstratif !
Fi donc. Pour conserver mon état primitif,
A l'aide de trois pieds, vîte & tôt je m'esquive.

AUTRE.

Comme dépositaire
Des trésors de la terre,
Je prépare pour l'homme & pour maints animaux,
Les besoins de la vie.
Qu'on me divise en deux ; ma premiere partie
Aide à former l'année, & du reste je vaux
Ce qui fait l'agrément d'une belle harmonie.
Bien plus, combinant mes sept pieds,
Différemment appariés,
Vous aurez du Hainaut la ville capitale ;
Plus d'une note musicale ;
La cité la plus sainte, objet d'un grand revers ;

Digitized by Google

Par Titus assiégée, emportée & détruite ;
Un Juge des enfers :
Le désert où trouva le peuple Israëlite
Des alimens pendant sa fuite ;
Un pronom personnel, une conjonction
Ou prépositon
Souvent dubitative ;
Un adverbe diminutif
Qui du trop fait le correctif ;
Une parole négative ;
La fille de Cadmus ;
La mere d'Epaphus ;
Des corps humains l'appui le plus solide :
Un pronom possessif dont le pluriel fait mes ;
Et pour finir enfin, sans laisser aucun vuide,
Un habitant de l'air & de la plaine humide.
A ta sagacité, Lecteur, je me soumets.
Dans tes combinaisons as-tu fait du progrès ?

A S. N. lez Senlis.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES.

LA postérité actuelle de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, ayeul d'Henri IV, Roi de France, le premier Mai 1754; carte généalogique en deux feuilles de grand atlas, de Guillaume de l'Isle, dédiée à Monseigneur le Dauphin.

1°. Pour servir à l'intelligence des anecdotes de la Cour de France, & d'introduction aux histoires depuis Henri II jusqu'à nos jours.

2°. Où l'on constate les dégrés de consanguinité de Monseigneur le Dauphin avec Madame la Dauphine, & généralement avec tous ses collateraux issus au sept ou huitiéme dégré du sang de Bourbon.

3°. L'on confirme par un exemple illustre la solution du fameux problême de la population ou progression géométrique, par la loi de laquelle le genre humain se multiplie.

Par M. G..... Ecuyer, Officier de la Chambre de Madame la Dauphine, & de la Société Littéraire de Senlis.

Cette Carte qui remplit parfaitement le

Digitized by Google

triple objet de ſon titre, ne peut manquer d'être très-intéreſſante par elle-même. Elle le devient encore davantage par l'agrément du deſſein, la méthode & la préciſion dans l'exécution. Nous en rendrons compte dans un moment.

L'Auteur a inſéré dans un cartouche dix vers Latins, qui contiennent moins le tribut de louanges dû à Monſeigneur le Dauphin, qui a bien voulu accorder ſa protection à l'ouvrage, que des vœux ſinceres pour la conſervation de ſa perſonne ſacrée, de la Princeſſe qui eſt aſſociée à ſes vertus & aux ſentimens de ſon cœur, & de cette aimable poſtérité que le Ciel dans ſa bonté veut bien augmenter chaque année pour le bonheur de la France. M. G. obligé de fournir des mémoires à ſon tour dans une ſociété de gens de Lettres auſquels il étoit aſſocié, ſentit toute la difficulté de fixer le ſouvenir des faits hiſtoriques les plus intéreſſans, d'en retenir les motifs & l'origine, d'en découvrir les nœuds, & d'en aſſurer la liaiſon, ſans le ſecours des cartes chronologiques, généalogiques & de Géographie. Il n'eſt pas poſſible, par exemple, de bien entendre l'hiſtoire d'Angleterre de deux ſiécles, ſans une carte généalogique bien développée, qui démontre aux yeux l'origine com-

Digitized by Google

mune des deux maiſons de Lancaſtre & d'Yorc, & le fondement de leurs droits reſpectifs. Il en eſt des ſciences comme des arts, on ne peut y faire de progrès un peu ſatisfaiſans ſi on ne mêle une ſorte de pratique aux principes de la théorie, & ſi on ne met un peu la main à l'œuvre. Il faut faire des extraits continuels, jetter ſes notes ſur des cartes, dreſſer des tables, en un mot ſe faire à ſoi-même diverſes eſpéces de mémoires artificielles; ſans cela, au lieu d'avancer on recule, & à force de vouloir ſçavoir bien vîte, il en réſulte un effet tout contraire, qui eſt qu'un fait chaſſe l'autre; eh que n'a-t-on pas à gagner d'avoir ſçu vaincre l'impatience nationale?

C'eſt cet eſprit de ſyſtême que donnent les Mathématiques qui a mené l'Auteur à compoſer, pour ſon uſage, pluſieurs cartes chronologiques, généalogiques. Dans celle qu'il nous a communiquée, il a eu pour principal objet de bien retenir la partie de notre hiſtoire qui eſt la plus intéreſſante, c'eſt-à-dire celle depuis Henri II juſqu'à nos jours; & comme par état il eſt à portée de recueillir journellement ces traits d'eſprit, de ſolidité, de jugement, d'élévation, de grandeur, de ſentiment qui ſortent à tous momens de la bouche de ſes maîtres, il voulut voir ſi Madame la Dau-

Digitized by Google

phine ne descendoit pas de notre grand Roi Henri IV, dont elle fait de si grands éloges, qu'elle aime tant, & avec tant de raison; mais les recherches qu'il fit & l'examen de plus de trente généalogies se fixerent à la faire descendre de Marguerite de Bourbon-Vendôme, tante de ce Roi. Et comme tous les frais de la composition de la carte étoient faits, en allant de conséquence en conséquence, il pensa que l'état présent de la postérité de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, ayeul d'Henri IV. pourroit servir d'exemple illustre pour confirmer la régle Angloise de la population ou progression géométrique par la loi de laquelle le genre humain se multiplie.

Effectivement, selon cette régle calculée par de profonds Géometres sur l'histoire des Empires & les registres publics, la population se faisant selon les loix d'une progression géométrique double ascendante, dont chaque terme est apprécié par un intervalle de vingt ou vingt-cinq ans; si l'on part de 1599, époque du mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis jusqu'à l'année 1754, il s'est écoulé six générations ou termes de la progression, & par conséquent selon les regles que la Géométrie démontre, ce sixiéme

Digitized by Google

terme doit être de cent vingt-huit descendans actuels d'Henri IV. Or si l'on veut se donner la peine de sommer les nombres des divers descendans de ce Roi, exposés dans la colonne latérale de la droite de la carte, l'on verra qu'ils excedent quatre-vingt-dix, & si on leur ajoute plus d'autant de descendans des onze enfans naturels de Charles II & de Jacques II, Rois d'Angleterre, tels qu'on les trouve effectivement dans l'état présent de ce Royaume, l'on trouvera que cent quatre-vingt, somme de ces deux nombres, excéde de beaucoup cent vingt-huit, nombre des descendans d'Henri IV requis par la regle: donc la solution du problême est plus que suffisamment confirmée. *C. Q. F. D.*

Voici l'état sommaire des descendans de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme.

Descendans d'Henri IV & de Marie de Médicis.

	Desc.
Le Roi & cinq Dames de France, ci	6
Monseigneur le Dauphin & deux enfans,	3
Le Roi d'Espagne, trois freres & deux sœurs,	6
Six Princes des Deux Siciles,	6
Trois Princes de Parme,	3
	24

	Desc.
Ci-contre,	24
Quatre Infantes de Portugal.,	4
Quatre Princes de la Maiſon d'Orléans,	4
Six Princes de Modene,	6
Six Princes légitimés de France,	6
Le Roi de Sardaigne & huit enfans,	9
L'Empereur, ſon frere, ſa ſœur & dix enfans,	13
Huit Princes de Baviere,	8
Trois Princes Stuard-Angleterre,	3
	77
Cent deſcendans naturels de Charles & Jacques II,	100

Deſcendans d'Henri IV & de la Ducheſſe de Beaufort.

	Desc.
Le Duc d'Elbœuf,	1
La Princeſſe de Beauvau & ſa fille,	2
Le Duc de Fronſac & ſa ſœur,	2
Les trois Princes de Soubiſe & deux enfans,	5
Les repréſentans de la Ducheſſe de Cadaval,	

Deſcendans de Louis premier, Prince de Condé, oncle d'Henri IV.

	Desc.
Neuf Princes ou Princeſſes de Bourbon-Condé,	9

Digitized by Google

Trois Princes de Bourbon Conti, 3
Quatre Princes de Carignan, 4
La Princeſſe de Rohan-Soubiſe, 1
Trois Princes de Bade-Bade, 3
M. le Duc de Chevreuſe & trois enfans, 4
Madame de la Guiche & trois enfans, 4

Deſcendans de Marguerite de Bourbon-Vendôme, tante d'Henri IV.

Madame la Dauphine, douze freres, ſœurs ou neveux, 13
Quatorze Princes de Salm-Salm, 14
Trois Princes de Ligne-Aremberg, 3
Deux Princes de Heſſe-Rheinsfels, 2
L'Impératrice Douairiere, 1
La Reine de Pologne, 1
Le Duc de Modene & ſes trois ſœurs, 4
Le Duc d'Urſel & quatre enfans, 5
La Marquiſe de Bournonville & enfans,

Après avoir rendu compte de l'objet du travail de M. G. nous allons expoſer la conſtruction, pour ainſi dire géometrique, de ſa carte; elle eſt conçue de maniere qu'elle renferme l'extrait &, la quinteſſence des preuves très-exactes & très-étendues des filiations, progrès, extinction des rameaux de chacune des trois grandes branches principales.

Digitized by Google

De S. Louis, placé tout au bas de la carte & à l'extrêmité d'une eſpéce de racine d'arbre, en ſuivant la filiation non interrompue des deſcendans de ce Roi, l'on arrive à Charles de Bourbon, Duc de Vendôme; de ce Prince, comme ſouche commune, partent trois grandes branches d'olivier ornées de feuillages & interrompues par de petits ſtemmes ou ronds, dans leſquels ſont inſcrits par ordre de primogéniture les noms, qualités, époques des morts & mariages des deſcendans de ce Prince. La premiere contient ceux d'Henri IV, Roi de France; la ſeconde repréſente la poſtérité de Louis premier, Prince de Condé, oncle de ce Roi; & la troiſiéme celle de Marguerite de Bourbon, ſa tante. On a obſervé que les centres de tous les ſtemmes fuſſent placés ſur de mêmes lignes paralleles entr'elles & au bas de la carte, afin de conſerver l'égalité des dégrés reſpectifs de conſanguinité, & de faciliter les moyens de les trouver.

Le premier & principal rameau de la premiere branche nous mene juſqu'à M. le Duc de Bretagne futur; de Mgr. le Dauphin, fils unique de Louis XIV; ſe détache le rameau de la Maiſon d'Eſpagne avec ſes diverſes ſubdiviſions; & de Louis XIV partent d'autres rameaux de ſes en-

Digitized by Google

fans légitimés, caractériſés par des formes particulieres. Philippe I, Duc d'Orléans, frere de ce Roi, devient le nœud du rameau de la Maiſon d'Orléans, ſur lequel ſont entés les rameaux étrangers de Modene, de Lorraine Impériale, & de Savoye Sardaigne. Gaſton d'Orléans, fils puîné d'Henri IV, avoit formé une ſouche, dont tous les rejettons ſe ſont deſſechés. Sur le rameau de Chrétienne de France, Ducheſſe de Savoye ſa ſœur, s'eſt enté le rameau de la Maiſon de Baviere; Eliſabeth de France l'aînée n'a produit que notre Reine Marie-Thereſe d'Autriche, qui s'eſt identifiée avec la branche royale.

Enfin d'Henriette de France, derniere des filles d'Henri IV, ſortent les reſtes infortunés de la Maiſon de Stuard d'Angleterre; & l'on a laiſſé en blanc une ſuite perpendiculaire de ſtemmes, pour y placer celui des deſcendans des enfans légitimés de Charles II Roi d'Angleterre, qui apprécieroit à ſa juſte valeur l'honneur de deſcendre de notre Roi Henri IV.

La Maiſon de Savoye qui deſcend par une de ſes lignes maternelles de Céſar de Vendôme, fils naturel de ce Roi, a des rapports plus prochains avec la Maiſon de France; c'eſt ce qui fait qu'elle ne paroît point ſous celui-ci; mais on n'a pû obmet-

Digitized by Google

tre le ſtemme de l'illuſtre M. de Vendôme mort en Eſpagne en 1712 pour le ſervice de cette Couronne & l'honneur de la France, & celui du Chevalier de Vendôme, mort de nos jours.

Mais de Catherine, légitimée de France, fille d'Henri IV & de la Ducheſſe de Beaufort, les rameaux vont d'enture en enture au Duc d'Elbœuf, à la Princeſſe de Beauvau, au Duc de Fronſac, aux repréſentans de la Ducheſſe de Cadaval en Portugal, & aux Princes de Rohan-Soubiſe. Tous les autres enfans naturels d'Henri IV n'ont point laiſſé de poſtérité.

Paſſons maintenant à la ſeconde branche qui eſt celle de Bourbon Condé, ſéparée de la royale depuis 1530. Henri II, Prince de Condé, petit fils de Louis I. eſt le point de partage de la branche dans les deux rameaux de Condé & de Conti, ſur leſquelles aucun fruit étranger n'a été enté.

De Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, troiſiéme fils de Louis I, Prince de Condé, partent quatre rejettons étrangers. Du premier eſt le Duc de Chevreuſe d'aujourd'hui, petit-fils de Louis, légitimé de Bourbon-Soiſſons. Du ſecond, ſont la Maiſon de Carignan & la jeune Princeſſe de Soubiſe. Du troiſiéme, la Mai-

Digitized by Google

ſon de Bade-Bade ; & le quatriéme, quoique deſſeché, conſerve encore la bonne odeur de ſes fruits, exprimés par les ſtemmes du Prince Eugene de Savoye & de ſon petit-neveu, jeune Prince, mort à vingt ans, avec toutes les grandes qualités d'un héros : enfin, arrivé à la troiſiéme groſſe branche qui ſort de Marguerite de Bourbon, tante d'Henri IV, nous n'y trouverions qu'un léger intérêt, ſi elle ne ſupportoit le rameau de l'illuſtre Maiſon de Gonzague, par lequel Madame la Dauphine acquiert une origine commune avec Mgr. le Dauphin, par le ſang de Bourbon ; origine qui lui eſt plus précieuſe que les autres ſources de conſanguinité plus prochaines qu'elle a avec lui. Ce même rameau de Gonzague ſe partage dans ceux de Lorraine Impériale, de Modene & de Salm-Salm, dont les ancêtres ont rendu de ſi grands ſervices à la France pendant la Ligue ; & le rameau de Salm ſe ſubdiviſe en ceux d'Aremberg, de Heſſe-Rheinsfels, (dont eſt Madame la Princeſſe de Soubiſe.)

Des Ducs d'Urſel, de Bournonville, &c. enfin, de Catherine de Cleves, ſeconde fille de Marguerite de Bourbon, ſortent les deux rameaux deſſechés des maiſons de Longueville & de Guiſe, dont la premiere a commencé & fini par le ſer-

Digitized by Google

vice de l'Etat ; & la seconde, après avoir conçu les plus hautes idées d'ambition, s'est, pour ainsi dire, manqué à elle-même, en finissant par un enfant de cinq ans.

L'on a mis dans une colomne à la droite de la carte, le nombre des descendans de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, afin de les y reconnoître d'un seul coup d'œil, & d'en faire l'application au problême de la population.

Dans une autre petite colomne, vers la gauche, est la suite des ayeux de S. Louis, depuis Robert le Fort, point central où se réunissent tous les systêmes de l'origine de la troisiéme race de nos Rois. Afin de n'avoir rien à désirer sur la filiation des ancêtres de Monseigneur le Dauphin, sous le titre de la carte sont rangés sur une même ligne parallele, les armoiries de tous les descendans, tant en ligne masculine que féminine, de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme.

C'étoit de cette maniere que se rangeoient sous les fenêtres du tenant ou de l'assaillant, dans les siécles des tournois, les armes des Chevaliers qu'ils avoient amenés avec eux pour acquerir de la gloire, & c'est ce que les Hérault d'armes appelloient faire fenêtre.

On n'a pas prétendu donner le détail

Digitized by Google

des naiſſances, morts, & noms de tous les enfans morts en bas âge, ou qui n'ont point pris d'alliances. On renvoye pour cela aux almanachs, aux cartes ou hiſtoires généalogiques expreſſément conſtruites pour cet effet. On voit par le titre de celle-ci que ce n'eſt pas ſon objet.

On ne ſuit pas non plus les enfans naturels & leur poſtérité des Princes qui ne ſont pas de la Maiſon de France, tels par exemple que ceux du Cardinal d'Elbœuf, qui ſuccéda à Henri IV dans les faveurs de Charlotte des Eſſarts, & dont il eut cinq ou ſix enfans naturels, preſque tous mariés.

URBANI Hierne, quondam Gubernatoris Provincialis honorarii, Archiatr. Reg. & Præſid. Reg. Coll. Med. &c.

Actorum Chemicorum Holmienſium, tomus primus; hoc eſt paraſceve ſive præparatio ad tentamina in Regio Laboratorio Holmienſi peracta, ut & compendioſa manuductio ad elementa & principia chemica ritè inveſtiganda, cum annotationibus Joſ. Gotſchalk Wallerii Phil. & Med. Doct. Chem. Metallurg. ac Pharmaceut. Profeſſ. Reg. & Ord. Acad. Stockholmiæ, Typis Laurentii Salvii, 1753.

Ejuſd. Urbani Hierne Tentaminum Chemicorum,

micorum, &c. Tomus secundus.

C'est-à-dire, Essais chymiques de feu M. Hierne, premier Médecin du Roi de Suede, Gouverneur de province, honoraire, &c. Deux volumes in-8°. A Stockolm, chez Salvius.

Le premier volume de cet ouvrage avoit déja été publié il y a long-tems; mais comme il étoit devenu fort rare, M. Wallerius en donne ici une nouvelle édition, enrichie de notes, qui rendent ces élemens de Chymie encore plus intéressans. Ceux qui connoissent tout le mérite de M. Hierne, & la haute réputation qu'il s'est acquise en Chymie, apprendront avec plaisir que M. Wallerius a trouvé dans les manuscrits de ce sçavant, des essais ou dissertations chymiques sur divers objets importans qui n'avoient pas encore vû le jour: c'est ce qui forme le second volume, qui comme le premier, se trouve enrichi des notes du célébre Editeur. On voit dans ces essais bien des découvertes qu'on croyoit n'avoir été faites que dans des tems postérieurs, & qui sont très propres à confirmer à l'Auteur le rang distingué auquel on l'avoit élevé parmi les Chymistes.

Digitized by Google

libri, ad optimos codices recenſiti & caſtigati. Apud Carolum Robuſtel, *& Natalem* le Loup, *ad ripam Auguſtinianorum.* 1754. *in*-12. 2 vol.

On a peu de bonnes éditions de Martial. Celle que nous annonçons mérite de grands éloges pour la correction du texte, l'élégance des vignettes, la bonté du papier, & la propreté du caractere. Tous ceux qui aiment les Auteurs anciens feront accueil à l'entrepriſe des ſieurs Robuſtel & le Loup, & engageront peut-être ces deux Libraires à faire pour quelques Auteurs, ce qu'ils ont entrepris pour Martial.

ŒUVRES de M. Houdart de la Motte, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe. *A Paris*, chez *Prault* l'aîné, quai de Conti, 1754. *in*-12. 11 volumes. Nous rendrons compte inceſſamment de ce beau recueil.

ŒUVRES de M. de Neſmond, Archevêque de Toulouſe, de l'Académie Françoiſe. *A Paris*, chez *Durand*, rue S. Jacques; & *Piſſot*, quai de Conti, 1754. *in*-12. un volume.

Le recueil que nous annonçons contient des ſermons, des harangues, des complimens, & des diſcours pour toutes les

Digitized by Google

grandes occaſions où peut ſe trouver un Evêque qui a le talent de la parole, & la réputation de s'en bien ſervir. Ceux qui liront les œuvres de M. de Neſmond, n'y trouveront ni cette chaleur qui entraîne, ni cette profondeur qui étonne, ni cette élévation qui tranſporte; ils y verront de l'ordre, de la ſageſſe, de la dignité, un ton épiſcopal, & peut-être auſſi une ſorte de monotonie.

Les Femmes, ou Lettres du Chevalier de K***. au Marquis de *. *A la Haye*, & ſe vend *à Paris*, chez *Fauſſe*, rue S. Jacques, vis-à-vis les Jéſuites, 1754. *in*-12. deux petits volumes.

Il y a des choſes fines & ingénieuſes dans cet ouvrage.

BEAUX ARTS.

Méthode plus courte & plus facile que l'ancienne pour l'accompagnement du clavecin, dédiée aux Dames; par M. *Dubugrarre*, Organiſte de S. Sauveur, gravée par J. Renou. *A Paris*, chez l'*Auteur*, rue & fauxbourg S. Denis, & aux adreſſes ordinaires.

Les Auteurs, dit M. Dubugrarre, qui

Digitized by Google

parlé de l'accompagnement du clavecin, disent avec ceux qui l'enseignent aujourd'hui, qu'il n'y a dans la Musique que deux *accords* qui forment l'harmonie ; sçavoir, *l'accord parfait, tierce majeure ou mineure*, & celui qu'on fait sur le *cinquiéme dégré du ton*, appellé *dominante*, qui est un accord parfait, dont *la tierce* est toujours majeure, auquel on joint *la septiéme mineure*, & qu'on nomme accord dominant. Je les suis en cela ; mais leurs régles me paroissent trop compliquées, vû qu'après six mois, & même après un an, l'écolier ne peut trouver qu'avec peine la *septiéme* & la dominante, sur-tout dans les *tons diézes & bémols* ; au lieu que sans m'écarter de leurs principes, je les expose d'une façon plus courte & plus claire.

Je suppose qu'un écolier sçait *son accord parfait* sur tous les vingt-quatre tons, tant majeurs que *mineurs* : pour lui faciliter les moyens de bien accompagner, je lui ferai transporter d'une place à une autre une *régle* fixe pour chaque *accord*, ce qui n'arrivera que cinq fois ; il a par là la *dissonance* ou la consonance qu'il veut faire ; & comme elles ne sont composées que de trois ou quatre chiffres qui forment leur accompagnement, il n'est point obligé de les chercher, ni leurs accompagne-

mens les uns après les autres, sur tout dans les *tons dièzes & bemols*, où on ne les trouve que très-difficilement.

En suivant cette méthode, il accompagnera aussi bien que s'il avoit appris une quantité de principes jusqu'alors inintelligibles pour lui, & avec lesquels il pourra se familiariser dans la suite.

Je ne prétends point cependant lui interdire l'usage de l'ancienne régle; mon seul objet est de lui applanir les difficultés par une voye plus claire & plus simple, qui le conduira au même but.

Je lui dis, par exemple, quand vous voyez la *septiéme superflue*, & la *sixte majeure*, qui sont les deux accords les plus éloignés, il faut faire septiéme superflue par l'*accord parfait* d'une *quarte* au *dessus* de la *basse*; lequel *accord* parfait, qui vous produit la septiéme superflue, une *quarte* au *dessous* de la *basse*, & la sixte majeure une *quarte* au *dessus* de la *basse*, & la sixte une *quinte* au *dessus* de la *basse*, est positivement la septiéme de la *dominante*, & ce même accord est celui de *fausse quinte*, que l'on fait sur la *note* sensible.

On m'objectera sans doute, que l'écolier peut aussi bien retenir la *quinte* que la *quarte*, la premiere étant invariable comme l'autre.

Digitized by Google

Je réponds à cela que la choſe eſt poſſible, mais qu'il faut être conſommé dans la Muſique, ou du moins s'y appliquer long-tems pour retenir la *dominante*, ſur tout quand la *baſſe* change de modulation, & que cela arrive dans *tous les dièzes & bémols.* Il peut arriver d'ailleurs que l'écolier, en étudiant ſa *ſixte majeure*, qui eſt l'*accord* le plus éloigné, prenne la *quinte* de la *note*, ſur laquelle eſt la *ſixte majeure*; ce qui feroit l'*accord parfait de la dominante* de la *note*, au lieu de la ſixte majeure. Il en réſulte le même inconvénient pour tous les autres *accords.*

On me dira peut-être encore : comment un écolier qui n'eſt point ſûr de ſa dominante, pourra-t-il accompagner ſans chiffre.

Je me réſerve à lui faire connoître cette *dominante* dans un autre tems. Au reſte, ne ſçait-on pas que pour exécuter ſans chiffres, il faut poſſeder l'accompagnement ? Pour mettre l'écolier dans ce cas, je lui montrerai la régle d'*octave*, & dans le cours de mes leçons, je lui donnerai toujours pour objet la *ſeptiéme de la dominante.*

Six Sonates pour un violencelle, avec la baſſe continue, dédiées à M. Flachat de

Digitized by Google

Saint-Bonnet, Prevôt des Marchands de la ville de Lyon; par M. François Granier, ordinaire de l'Académie des Beaux Arts. Premier œuvre. Prix, six livres, gravé par Melle Bertin. *A Lyon*, chez M. de *Brotonne*, Marchand, rue Merciere. *A Paris*, aux adresses ordinaires.

BASAN, Graveur, rue Saint Jacques, vient de publier d'après Teniers, une estampe, intitulée *Hameau de Flandre*, dont le tableau original est dans le cabinet de M. le Comte de Vence. L'accord de ce petit tableau est fort bien rendu; c'est tout ce qu'on peut exiger dans des sujets qui ne représentent ni de grandes passions ni de grands phénomènes.

MOYREAU, Graveur du Roi, rue des Mathurins, la quatriéme porte cochere à gauche, en entrant par la rue de la Harpe, a publié *les Bucherons* d'après Wouvermens. Cette estampe, dont le tableau original est dans le cabinet de M. d'Argenville, est la soixante-seiziéme de la suite de M. Moyreau.

MOITTE vend, rue Saint Victor, la premiere porte cochere à gauche en entrant par la place Maubert, deux estam-

Digitized by Google

pes qu'il vient de graver d'après Wouvermens, & de bien graver. Elles ſont déſignées ſous le nom de *Repos des Voyageurs*, & de *Chevaux à l'abreuvoir*. Les originaux ſont dans le cabinet de M. le Comte de Bruhl, cet illuſtre amateur, qui ſe plaît à raſſembler la plus belle & la plus riche collection de l'Europe dans tous les genres de curioſité.

RECUEIL de fables miſes en muſique, dédié à S. A. Monſeigneur le Prince de Bouillon; par M. l'Abbé l'Acaſſagne, premiere partie, prix trois livres. *A Paris*, aux adreſſes ordinaires; chez *Ducheſne*, Libraire, rue S. Jacques; & chez l'*Auteur*, chez Madame Tiroin, à côté du Collége du Pleſſis.

Ces chanſons ont ſur celles qu'on chante communément, l'avantage de renfermer une morale exacte. Elles ont d'ailleurs, comme les autres bonnes chanſons, un chant agréable, facile, & quelquefois ingénieux.

Digitized by Google

Lettre de M. de la M. . . . à M. de C. . . . au ſujet des Teleſcopes.

VOTRE zele, Monſieur, pour le progrès des ſçiences & des beaux arts, m'engage à vous faire part d'une découverte en Optique. Elle vous paroîtra d'autant plus intéreſſante, qu'elle donne un nouveau dégré de perfection aux Téleſcopes, aux Microſcopes & autres inſtrumens de Dioptrique. Je ſçai que vous n'avez rien tant à cœur que de voir perfectionner ces inſtrumens, dont vous connoiſſez, ainſi que moi, les défauts.

J'ai fait cette découverte en obſervant quelques phénomenes de la lumière, qui m'en firent apercevoir d'autres dont aucun Auteur en ce genre, n'a encore jamais écrit, pas même M. Newton.

Quand il vous plaira que nous faſſions enſemble les expériences, vous ſerez convaincu que la clarté & la puiſſance de groſſir ne dépend ni de la longueur, ni de la conſtruction ordinaire des Téleſcopes Newtoniens, Grégoriens & autres, mais d'une conſtruction très différente, courte, petite & ſimple dans l'exécution, qui réſulte de quelques pro-

Digitized by Google

priétés de la lumiere reçue par certains corps, tellement disposés que l'on en peut faire passer dans l'œil telle quantité nécessaire sous tel angle que l'on jugera à propos, & par ce moyen grossir prodigieusement les images qui passent dans l'œil de l'observateur.

Tout l'art consiste en ce que toute l'intensité de la lumiere tombante sur une surface d'un diametre quelconque, soit renvoyée ou transmise dans l'intensité d'un diametre; p. ex. 100, 200, ou même 300. fois plus petit que le premier. Ce n'est pas tout. Il faut que cette lumiere pour ne pas subir les loix de sa différente refrangibilité, passe dans l'œil par le moyen d'un milieu qu'elle ne puisse rencontrer que très obliquement & le plus près de l'axe de ce milieu, afin que toute sa force réunie imprime au fond de l'œil des images claires, nettes & distinctes.

Que le Mathématicien calcule tant qu'il lui plaira les loix de la réfraction de la lumiere, il sçaura à peu-près l'état de la chose, & de quelle manière elle se fait. Cependant pourra-t-il rendre praticable les courbes les mieux imaginées? Pourra-t-il déterminer une route certaine à la lumiere? Mais qu'il soit aussi

Digitized by Google

Physicien & qu'il observe judicieusement les phénomènes de la nature, & il verra que ce n'est que par ce moyen qu'on peut passer d'une connoissance à une autre. Il faut encore qu'il joigne à ses connoissances le talent d'une main industrieuse, & adroite à exécuter.

Un sçavant du premier ordre me dit un jour qu'il ne croyoit pas qu'on pût perfectionner les instrumens d'optique au-delà de ce qu'ils sont à présent, parce que, disoit-il, ils étoient bornés à certaines progressions de la lumiere qui ne pouvoient aller plus loin; que les grands téleſcopes avoient toujours le défaut de clarté, & que plus ils étoient grands, plus ils étoient obscurs.

Cela est vrai, & l'experience le confirme. Ce défaut vraisemblablement vient premierement de l'aberration des rayons de lumiere réfléchis trop obliquement vers l'axe d'un miroir d'un long foyer, qui ne se réunissent point dans un même lieu, mais qui s'en éloignent en s'approchant par dégrés de la surface du miroir à proportion de leur inclinaison d'incidence & de réflexion, d'où s'ensuit une perte considérable de lumiere.

2°. La rétrogadation de la lumiere réfléchie par un second miroir, & le

grand intervalle de ces deux miroirs joint aux défauts de leur matière, en abſorbent une autre partie.

Troiſiémement l'image de l'objet dans les grands inſtrumens étant d'un trop grand diametre, la lumiere ne peut tomber toute entiere ſur la ſurface refringente de l'oculaire du téleſcope, de ſorte que les rayons qui tombent trop obliquement ſont tranſmis par différens dégrés de réfractions, & ne peuvent qu'en partie parvenir juſqu'à l'œil; d'où s'enſuit encore une perte ſi conſidérable de lumiere, qu'il n'eſt pas poſſible de vaincre l'obſcurité de ces grands inſtrumens.

Qu'on les racourciſſe de moitié; cela ne paroît pas impoſſible; mais on augmentera encore plus ce défaut de clarté, puiſque ce ſera toujours ſur les principes de la même conſtruction qu'on y voudra réuſſir. Je puis encore donner pour une imperfection conſidérable l'embarras de la grandeur & de la peſanteur de leur méchanique.

Tous ces inconvéniens réunis, m'ont fait abandonner leur conſtruction ordinaire, & m'ont fait recourir à d'autres voies & à d'autres moyens pour faire des téleſcopes plus parfaits dans la for-

Digitized by Google

me & dans l'effet. Je vous inſtruirai amplement de vive voix ſur la théorie & la pratique de ces nouveaux inſtrumens.

Je vous communiquerai auſſi un petit traité d'obſervations phyſiques ſur la nature de quelques phénomènes de la lumiere. Si dans la ſuite j'ai lieu d'être ſatisfait de mes peines & d'un travail aſſidu, je joindrai à ces obſervations un traité de la conſtruction de ces nouveaux inſtrumens, avec quelques autres curioſités d'Optique. Les fautes ou les erreurs qu'il pourroit y avoir dans ce traité, n'échaperont point à la ſagacité de vos lumieres. J'eſpere que vous voudrez bien avoir la bonté de les critiquer & d'y ajouter vos réflexions, dont je ferai toujours plus de cas que de mes propres ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Conſidérations ſur l'Echappement nouveau.

LA concurrence de MM. Caron fils, le Paute & Bieſta, a donné aſſez de réputation à leur échappement ; je vais tâcher d'en analyſer le méchaniſme ; quant à leurs prétentions réciproques, on peut voir le jugement qu'en a porté l'Académie.

Digitized by Google

Lorſqu'on préſente une machine à des Artiſtes, leur premiere attention eſt communément de rechercher ſi le méchaniſme en eſt nouveau ou s'il ne l'eſt pas. Pluſieurs Horlogers prétendent que l'échappement dont il s'agit, dérive de celui de M. *Amant*.

Mais il y a un ſi grand nombre d'échappemens de toute eſpece dans les deux genres, tant en montre qu'en pendule, qu'il ſeroit très-difficile d'en imaginer un qu'on ne pût regarder, ſoit par la forme, ſoit par le principe, comme une ſuite de quelques-uns de ceux qui nous ſont connus; ainſi le point important eſt de diſtinguer entre les échappemens qui ſubſiſtent, celui qui a le plus de rapport avec l'échappement qu'on préſente comme nouveau, & d'en peſer avec équité les avantages & les deſavantages.

La plûpart des hommes ne prononçant dans les matieres d'arts que ſur les lumieres d'autrui, n'ont point de voix qu'on puiſſe compter. Ceux qu'on auroit quelque raiſon de croire plus éclairés, & au jugement deſquels la multitude ſeroit excuſable de s'en rapporter, ne ſont quelquefois guères plus inſtruits, & ſont toujours plus jaloux; c'eſt ainſi qu'il arrive qu'une invention paſſe pour vieille, ſi elle

Digitized by Google

eſt bonne, & n'eſt reconnue pour nouvelle que quand elle eſt mauvaiſe. Tâchons de nous garantir de ces deux extrêmes, ſi capables de décourager les hommes à talens.

Pour diſtinguer le rapport d'un échappement avec un autre, il faut avoir égard au genre & à la forme. Le genre eſt d'être à repos ou à recul; la forme concerne la diſpoſition des parties les unes à l'égard des autres. Une conſidération qu'on peut ajouter encore à celle-ci, c'eſt d'obſerver ſi deux échappemens en pendule qu'on compare l'un à l'autre, ont été ou peuvent être appliqués en montres ſans rien changer à l'ordre & à la diſpoſition de leurs élémens. Or ſous ces différens points de vûe l'échappement nouveau ne peut être regardé comme une ſuite de l'échappement d'*Amant*; mais on peut conſiderer l'un & l'autre comme émanés d'une ſource commune, je veux dire de l'échappement à repos du célébre *Graham*, qui dérive lui-même de l'échappement à ancre. Nous verrons dans la ſuite lequel des deux en approche le plus près. Je vais auparavant examiner ſi les prétentions des Auteurs rivaux ont plus de fondemens dans le méchaniſme de leur échappement que dans l'annonce que l'un d'eux en a faite. La voici telle qu'elle a paru dans divers écrits.

Digitized by Google

Echappement à repos & à cheville, ayant les leviers égaux & naturels.

Il ſemble par ces termes, *égaux & naturels*, que juſqu'à préſent aucun échappement n'ait eu ſes leviers égaux & naturels, ce qui eſt très-faux; je n'en connois même aucun qui ne ſoit ou ne puiſſe être revêtu de ces caracteres pris dans le ſens qu'on y attache. Mais ſi nous définiſſons mieux qu'on a coutume de faire les expreſſions *égaux & naturels*, l'échappement nouveau, tel qu'il eſt exécuté par l'un de ces Meſſieurs, ſera privé de l'une & de l'autre de ces deux qualités. J'entens par *leviers égaux*, des leviers ſur leſquels la roue d'échappement ait une égale action, & par *leviers naturels*, des leviers qui ſe préſentent ſur la ligne des centres, enſorte que la force tangentielle entiere de la roue agiſſe ſur eux, & non par une partie ſeulement réſultante de ſa décompoſition.

Lorſque les leviers de l'échappement nouveau ſont limés l'un ſur l'autre pour les rendre égaux & ſemblables abſolument, c'eſt-à-dire indépendamment de l'action de la roue ſur eux, les différentes manieres dont cette roue agit ſur celui quelle éloigne de ſon centre & ſur celui qu'elle en rapproche les rends très-inégaux, relati-

Digitized by Google

vement à la quantité & à la direction de la force qu'elle leur imprime : car pour que ces impreſſions de force fuſſent égales, il faudroit que la roue décrivît dans ſa marche une ligne droite, encore y auroit-il quelque choſe à deſirer. Le rayon de la roue ne ſeroit pas d'égale longueur pour chaque levier, il s'en faudroit toute la groſſeur d'une des chevilles qui ſervent de dents à la roue, à moins qu'on ne plaçât les deux rangées de chevilles ſur des cercles qui differaſſent entr'eux de la groſſeur des chevilles. Mais la roue décrivant un arc de cercle, il eſt clair qu'elle ne ſçauroit avoir une force égale ſur des ſurfaces planes & mobiles, dont l'une ſe préſente en dehors du cercle & l'autre en dedans, & cette inégalité d'action ſera d'autant plus grande que la roue ſera plus petite. Il faut donc, pour la perfection de cet échappement, avoir recours aux régles par leſquelles on forme les courbes des leviers qu'on ne regarde pas comme naturels, c'eſt-à-dire qui ne ſe préſentent pas ſur la ligne des centres, & qui pour opérer la levée, agiſſent ſur des plans inclinés, ſoit que ces plans ſoient ménagés à la circonférence de la roue, ou à l'extrémité des bras recourbés des leviers apparens. Une figure ſeroit peut-être néceſſaire

Digitized by Google

pour faire ſentir la différence qu'il y a entre les leviers réels d'un échappement & les leviers apparens ; cependant il n'eſt pas impoſſible de concevoir ſans ce ſecours, que l'ancre d'un échappement quelconque a deux bras de leviers, & que chaque bras a deux parties eſſentielles, l'une circulaire & l'autre inclinée. Les parties circulaires ſont deſtinées aux repos & à ſuſpendre l'action de la force motrice durant toute l'étendue de l'arc qui excéde l'arc de levée. Les parties inclinées ſont deſtinées à recevoir l'effort de la roue d'échappement & à perpétuer les vibrations du pendule.

Ainſi la perfection d'un échappement de cette eſpece dépend principalement de deux conditions ; ſçavoir, que les parties circulaires de chaque branche ſoient de même rayon, & que les parties inclinées ſoient telles qu'il en réſulte des leviers réels parfaitement égaux.

Il n'y a aucune ſorte d'échappement qui ne puiſſe avoir les leviers d'impulſion égaux, puiſque cette condition ne dépend que de l'art de former les deux courbes ou plans inclinés, ſoit que les parties deſtinées au repos ſoient ou ne ſoient pas de même rayon ; on peut même rendre le plus court, quant à l'effet, celui des deux qui paroît le plus long. Il n'en eſt pas de

Digitized by Google

même des arcs de repos : nous ne connoissons en pendule que l'échappement de *Graham* qui réunisse ces deux avantages avec un simple rochet, & dont les vibrations se fassent dans un plan parallele à celui du cadran.

Il paroît par ce qui précéde, que la longueur réelle des leviers d'un échappement quelconque, c'est-à-dire la longueur qu'il nous importe de connoître, est tout-à-fait distincte de la longueur apparente. C'est donc à tort que M. le Paute a publié que l'échappement de *Graham* ne pouvoit pas avoir en même tems ses repos & ses leviers égaux.

Quoique l'échappement nouveau, appliqué en pendule, ait aussi ces prérogatives, il ne dispense pas du soin de chercher les figures dont l'égalité de l'action doit être le résultat, & ces figures sont bien différentes des surfaces planes que ces Messieurs ont pratiquées jusqu'à présent dans leur nouveau méchanisme ; elles doivent être des courbes réelles, & il n'y a, comme je l'ai dit ci-dessus, que les échappemens où les leviers se présenteroient sur la ligne des centres, qui seroient des leviers vraiment *égaux & naturels*, sans le secours de ces courbes.

Voilà, ce me semble, l'analogie du nou-

Digitized by Google

vel échappement avec celui de *Graham* bien conſtatée dans l'application aux pendules. Nous allons maintenant examiner s'ils conſerveront l'un & l'autre, appliqués en montre, la ſimilitude des principes & l'indentité des effets, ou s'il y aura compenſation entre les pertes & les avantages qui pourront avoir lieu dans cette application. Mais avant que d'aller plus loin, qu'il me ſoit permis de propoſer quelques réflexions ſur l'emploi que les Auteurs ont fait des chevilles dans la conſtruction de leurs échappemens, & du terme de *leviers naturels* dans leur annonce. Cette opinion de leur part eſt ſans doute la ſuite de l'erreur commune où ſont la plûpart des Horlogers, que l'échappement de *Graham*, tant en montre qu'en pendule, celui à ancre, &c. n'ont pas les deux leviers naturels, & je demeure d'accord de ce fait avec eux; mais je prétens que celui qu'ils décorent du titre de naturels, eſt celui-là même qui le mérite le moins, car les courbes des ancres ſont formées de chaque côté, de maniere qu'il en réſulte des leviers d'impulſion parfaitement égaux, & que le côté qui a toujours inquieté les Artiſtes eſt toujours celui ſur lequel la roue ſouffre moins de réſiſtance. Je demande ſeulement à ceux

qui voudront s'en assurer, de faire égaux les arcs de levée & les espaces parcourus par la roue sur chaque côté de l'ancre. Du reste j'abandonne l'explication de cette inégalité à quelque habile Mathématicien; ce problême n'est pas du ressort d'un Artiste à qui il doit suffire que son opinion soit confirmée par l'expérience. Je conclus donc que le côté proscrit par le plus grand nombre de mes confreres étant celui sur lequel la roue agit avec le plus d'aisance, méritoit mieux le titre de naturel que le côté qu'ils ont affectionné. Il suivroit de ce qui précéde que l'échappement nouveau n'auroit point acquis un dégré de perfection par la situation de ses leviers.

Voyons présentement quels sont les avantages que ces Messieurs ont espéré des chevilles qui forment les dents de la roue. J'en suis encore à les deviner; cependant on ne peut douter qu'elles n'ayent été considerées par les Auteurs rivaux, comme des parties conspirantes à la perfection du nouveau méchanisme, puisqu'elles sont compriſes dans l'annonce qu'ils en ont faite au Public. Or loin d'être d'accord avec eux sur ce point, dans la supposition qu'elles fussent indispensablement nécessaires à leur échappement, je les regarderois bien plutôt comme un inconvénient

Digitized by Google

que comme une prérogative.

En effet, quelque art qu'on employât, il seroit difficile d'établir sur des raisonnemens solides, la préférence des chevilles à des roues à dents. J'aimerois autant dire que les pignons à lanternes doivent l'emporter sur les pignons aîlés ; que deviendroient alors les courbes dans les dentures, dont M. *le Camus* a si solidement démontré les avantages dans son traité des engrenages ?

On peut donc regarder l'usage des chevilles en horlogerie, comme une nouveauté, qui n'est tout au plus supportable que dans les pendules.

1°. Par la difficulté de marquer & de percer trente trous sur un cercle, aussi parfaitement égaux qu'une roue d'échappement l'exige, tant en grosseur qu'en distance.

2°. Par l'impossibilité d'égaliser les trente chevilles, si elles ne se trouvoient pas situées à des distances parfaitement égales.

3°. Parce qu'un échappement dont la roue a des chevilles, a toujours les chutes plus grandes qu'un autre de la moitié du diametre des chevilles, faute d'avoir en montre la ressource qu'on peut avoir en pendule, de les diminuer de moitié sur leur rondeur : or on sçait de quels incon-

Digitized by Google

véniens les grandes chutes ſont ſuivies dans toutes ſortes d'échappemens.

Je paſſe ſous ſilence tous les détails qui ne regardent que la main d'œuvre, & qui ne ſont pas aux yeux des Artiſtes d'une conſéquence légere, comme la mal-propreté d'une roue chevillée, qui ne peut être polie tout au plus que d'un côté; les accidens auſquels les chevilles ſont expoſées, la difficulté d'en remettre d'autres ſans aggrandir les trous, leur défaut de rondeur & de direction, ſur les plans de la roue, & beaucoup d'autres inconvéniens qu'il eſt difficile de prévoir, mais que l'expérience fait toujours connoître.

Il me reſte à rechercher, 1°. ſi l'échappement nouveau eſt en montre, ſelon les principes & la même forme que dans la pendule. 2°. S'il a toutes les conditions requiſes d'un bon échappement à repos. 3°. S'il raſſemble à tous égards les avantages de celui de *Graham*. 4°. Si les prétendans à cette nouvelle découverte ne ſe ſont point un peu trop hâtés de publier comme une merveille, un méchaniſme qui ne peut tenir cet éloge que d'une expérience continuée pendant un certain nombre d'années. Je pouvois d'autant moins me diſpenſer de cet examen, qu'il fait naturellement partie d'un ouvrage que je vais publier.

Digitized by Google

Le premier point est hors de doute ; car les repos & les leviers y sont en montre ce qu'ils sont en pendule, & les axes y conservent la même disposition.

Le second exigeroit, 1°. les arcs de repos égaux ; 2°. l'action de la roue perpendiculaire au flanc de l'axe du balancier, sans effort contre le bout d'aucun de ses pivots, & conséquemment la roue de champ supprimée ; 3°. l'action appliquée au milieu de la longueur de l'axe ; 4°. les repos rapprochés du centre ; 5°. l'action constante de la roue durant toute l'étendue de l'arc constant ; 6°. le balancier décrivant au moins 340 dégrés.

Ces conditions peuvent toutes encore être à peu près remplies par le nouvel échappement, excepté les deux dernieres ; mais j'avoue qu'elles ne sont pas les plus importantes. Sous ce point de vûe il réunit les mêmes avantages en montre que celui de *Graham* ; avantages qu'on ne peut attribuer à l'échappement d'*Amant*.

Mais on me demandera peut-être si l'échappement de *Graham* satisfait aux deux conditions qui sont relatives à l'égalité des repos, & à leur proximité au centre de l'axe ; à cette question je répondrai que le *petit défaut* de la premiere de ces conditions est plus que compensée par l'inconstance

Digitized by Google

tance de l'action sur les leviers, trop difficiles à construire régulierement dans l'échappement nouveau; car on ne peut nier que les faces des leviers étant planes, la force de la roue varieroit selon les différens points auxquels elle est successivement appliquée. A l'égard de la proximité des repos au centre, il est vrai que le repos extérieur en est un peu plus éloigné, mais celui du dedans en est aussi plus rapproché; d'où il suit qu'il y a compensation entre les sommes des frottemens des repos de l'un & l'autre échappement, abstraction faite de la pression de chaque roue. Mais si nous comparons la force d'une roue qui a quinze dents avec celle d'une roue où il n'y en a que treize, il pourroit bien arriver aux frottemens des repos d'être plus considérables dans l'échappement nouveau que dans celui de *Graham*, à force motrice & vibrations égales, car la roue de quinze doit avoir moins de vîtesse que celle de treize, autrement l'égalité des vibrations ne s'y trouveroit plus, & cette roue ne peut avoir perdu de sa vîtesse sans avoir aquis plus de force : donc, &c. D'ailleurs les forces de deux roues comparables sont toujours en raison inverse de leur diametre; & comme on les fait plus petites dans l'échappement nouveau que dans

Digitized by Google

celui de *Graham*, elles en ont d'autant plus de force, & les frottemens des repos en ſont d'autant plus augmentés.

L'intérêt de la vérité exige, ſans doute, que ceux qui manœuvrent s'aſſocient à ceux qui reflechiſſent, afin que le ſpéculatif ſoit déchargé du ſoin d'entrer dans des détails de pratique, & que l'artiſte ait un but dans les mouvemens qu'il ſe donne, enſorte que tous nos efforts ſe trouvent réunis & dirigés vers une même fin. Mais la matiere dont il s'agit ici tenant beaucoup plus encore à la pratique qu'à la théorie, l'Académie qui tourne principalement ſes vûes de ce dernier côté, en accordant à l'échappement nouveau, appliqué en montre, de la ſupériorité ſur celui de Graham, n'a pas ſans doute prétendu priver un artiſte expérimenté de la liberté de diſcuter ce jugement, & de lui propoſer ſes doutes.

Cette ſçavante Compagnie qui ne néglige rien dans ſes délibérations pour parvenir à découvrir la vérité, convaincue qu'il n'y a rien d'abſolument parfait, ne juge jamais des choſes que relativement à d'autres de même genre. Or pouvoit-elle faire un plus grand éloge de l'échappement à cylindre du célébre *Graham*, qu'en le choiſiſſant pour être le terme de comparaiſon auquel ſe doivent rapporter les nou-

Digitized by Google

veautés de cette nature, tant en montre qu'en pendule ? voici comment elle s'eſt expliquée en parlant du cylindre de l'échappement en montre de *Graham*.

» La petiteſſe de l'ancre ne permettant » pas de former cette piece de deux portions cylindriques, telles que la concavité de l'une & la convexité de l'autre » ſoyent de même rayon, les arcs convexes & concaves ſur leſquels ſe font » les repos, ſont néceſſairement inégaux, » & la réſiſtance au frottement ſur la » partie convexe eſt plus grande que la » réſiſtance au frottement ſur la partie » concave. En cela l'échappement à repos » de *Graham*, pour les montres, eſt inférieur à ſon échappement pour les pendules. Il falloit corriger cette inégalité » des arcs de repos dans les montres, » pour amener leur échappement à la perfection de celui des pendules, & cette » condition ſe trouve *remplie dans le nouvel échappement applicable aux montres & aux pendules*, &c.

L'égalité des arcs de repos a donc été le ſeul fondement qui a fait donner la préférence à l'échappement nouveau appliqué en montre ſur celui de *Graham*. Mais ce qu'on lit à la ſuite de cet endroit peut faire douter que l'inconvénient de cette

Digitized by Google

inégalité ait paru bien considérable à MM. les Commissaires. Voici comment ils continuent en parlant de l'échappement d'*Amant*.

» Cet échappement a l'avantage sur ceux » de *Thiout*, en ce que le pendule se meut » dans un plan parallele à celui du cadran, » sans qu'il soit nécessaire d'ajoûter une » roue de plus ; mais il a toujours le *petit* » *inconvénient* qui résulte des arcs de re- » pos, les branches étant de différens » rayons, &c.

Le *petit inconvénient*, disent Mrs les Commissaires ; mais la suite justifiera mieux encore leur opinion.

» Il faut observer, *ajoutent Mrs les Com-* » *missaires*, que l'inégalité des arcs de re- » pos est peu considérable dans l'échappe- » ment d'*Amant*, la différence n'étant que » la moitié de l'intervalle de deux chevil- » les. Les arcs de repos ont de très-grands » rayons dans la pendule du sieur le Paute, *ensorte que quand il y auroit eu une petite inégalité dans la longueur de ces rayons, il n'en résulteroit pas un inconvénient sensible, & ce petit inconvénient sauvé est remplacé par un autre, puisque* » l'on est obligé, » continuent Mrs les Commissaires, de » mettre à la roue de rencontre deux fois » autant de chevilles qu'à celle d'*Amant*;

Digitized by Google

» ainſi la correction ſur l'inégalité des arcs » de repos eſt compenſée par la multipli» cité des piéces. On ſçait qu'en augmen» tant le nombre des piéces dans les ma» chines de toutes eſpéces, on multiplie » les défauts de conſtruction & les diffi» cultés d'exécution. Cet échappement » nous paroît inférieur à celui de *Graham*, » pour les pendules, parce que des che» villes entraînent néceſſairement des chu» tes auſquelles le rochet n'eſt pas ſujet, » &c.

Une obſervation ſe préſente naturellement ici ; c'eſt que dans les pendules dont il s'agit, les trente chevilles d'augmentation qu'exige le nouveau méchaniſme, ont paru à Mrs les Académiciens une raiſon ſuffiſante pour le réduire au niveau de l'échappement d'*Amant*, malgré l'inégalité des arcs de repos de celui-ci, & que la quantité des chutes, qui eſt une ſuite néceſſaire des chevilles rondes, leur a fait donner la préférence à l'échappement de *Graham* ſur l'échappement nouveau qu'ils lui préferent, appliqué en montre, à cauſe de l'égalité des repos, abſtraction faite des chevilles & des chutes, ainſi qu'on l'a vû dans le premier article tiré de leur rapport.

C'eſt ainſi que la théorie a déterminé.

Digitized by Google

les avantages respectifs des quatre échappemens comparés entr'eux, & voilà les premieres difficultés qui naissent de sa décision ; mais il en reste d'autres qui sont relatives à la main d'œuvre, & que nous allons exposer, laissant à l'expérience à décider si elles compensent ou non d'un côté les avantages que la spéculation annonce de l'autre.

Une des plus fortes tombera sur la manivelle qui rassemble les repos & les leviers. Cette piéce sera toujours un obstacle à la perfection & aux progrès de cet échappement, appliqué en montre, tant par la difficulté de l'exécution, que par la tendance de sa pesanteur & de ses mouvemens à altérer la force centrifuge du régulateur, & à augmenter inutilement le frottement des pivots. L'altération qu'elle peut apporter à la régularité du mouvement sera d'autant plus grande qu'elle sera plus éloignée du centre du balancier. On est d'ailleurs obligé, sans aucune utilité relative au méchanisme de l'échappement, de pratiquer des intervalles dans le champ de la roue qui porte les chevilles, pour servir de refuge à la manivelle lorsque le balancier reçoit quelqu'impression qui tend à lui faire décrire de plus grands arcs de vibrations, qui toutefois

Digitized by Google

ne peuvent être au plus que de deux cens quarante dégrés, au lieu que dans celui de *Graham* ils ſont de trois cens cinquante.

On obſervera encore que l'échappement nouveau ne peut être employé dans les montres plates, à moins qu'il ne plaiſe à ces Mrs d'appeller *montres plates*, celles qu'on nomme *demi-plates*; on peut aſſurer qu'il ſeroit impraticable dans de petites montres, où celui de *Graham* a réuſſi au-delà de toute eſpérance.

On peut faire valoir dans l'échappement de *Graham* la facilité d'exécuter le cylindre, & le peu de place qu'il occupe. L'égalité d'action ſur les leviers dans toute l'étendue de l'arc conſtant, ſera encore de quelque conſidération chez les artiſtes délicats, & je ne doute point que la pratique n'acheve de donner la ſupériorité à l'échappement de *Graham*, à cauſe de la juſteſſe des chutes & de la ſuppreſſion des chevilles; car on ne peut nier *qu'en augmentant le nombre des piéces, dans les machines de toute eſpéce, on multiplie les défauts de conſtruction & les difficultés d'exécution.*

L'emploi qu'on en peut faire dans toutes ſortes de montres, grandes ou petites, hautes ou plates, ſimples ou compoſées, ſuffiroit ſeul, tout étant égal d'ail-

leurs, pour s'en tenir à celui de *Graham*, ne fut-ce que par l'embarras de dreſſer avec ſuccès des ouvriers à tant de ſortes de machines; mais la certitude que nous avons de ſes produits l'emporte ſur toutes les conſidérations précédentes.

De tout ce qui précéde, il s'enſuit que l'échappement dont il s'agit n'eſt pas ſans nouveauté; qu'il a des avantages & des deſavantages; que c'eſt à l'expérience & au tems à nous inſtruire de ſa valeur, que quoiqu'ils en décident, les inventeurs ne l'ont pas annoncé par ſes côtés les plus favorables, & qu'il s'en manque beaucoup qu'ils ayent introduit dans ſon exécution toute la perfection dont il eſt ſuſceptible.

J'eſpere que nos Auteurs ne me ſçauront pas mauvais gré d'avoir jetté quelque lumiere ſur leur découverte, que je mets d'ailleurs en parallele avec un échappement que la théorie a fait regarder comme le plus parfait que nous ayons, & dont trente ans d'expérience ont démontré la bonté.

J. Jodin.

Observations ſur notre inſtinct pour la muſique, & ſur ſon principe, où les moyens de reconnoître l'un par l'autre

Digitized by Google

conduiſent à pouvoir ſe rendre raiſon avec certitude des différens effets de cet art. Par M. Rameau. *A Paris*, chez *Prault* fils, quai de Conti; *Lambert*, rue de la Comédie Françoiſe; *Ducheſne*, rue Saint Jacques, 1754. *in*-8°. 1 vol.

Il ſuffit d'avertir qu'il paroît un ouvrage de M. Rameau ſur la muſique, pour que les amateurs ſoient empreſſés de le lire. Il ſeroit honteux pour nous de n'avoir que de l'indifférence pour les productions d'un artiſte qui a pouſſé ſi loin la théorie & la pratique de ſon art.

SPECTACLES.

L'Académie royale de muſique donne trois fois par ſemaine le *Ballet des Eléments*; Mlle Davaux y a débuté le Mardi 21 Mai par le rôle de Vénus dans le prologue. Cette Actrice a reçu de la nature trois grands avantages; une figure théatrale, de la chaleur, & une des plus belles voix qu'on puiſſe entendre. Si Mlle Davaux parvient à aquérir ce que donnent un travail opiniâtre & de bons conſeils, elle deviendra un des grands ſujets qu'ait eu le théatre de l'Opéra.

Les Comédiens François ont donné le Lundi 20 du même mois, la tragédie des *Horaces*, dans laquelle le Sr Roſimond, qui a joué long-tems en province & dans les pays étrangers, a repréſenté

le vieil Horace ; il a continué le même rôle le Mercredi 22. Les Samedi & Lundi suivans il a joué Alphonse dans *Inès de Castro*. Le jour du début du nouvel acteur on a donné pour petite piéce le *Florentin* ; Mlle Hus y a fait le rôle d'Hortense avec beaucoup de feu, de finesse & d'enjouement.

Les mêmes Comédiens ont donné le Jeudi 30 la premiere représentation d'*Amalazonte*, qui avoit été annoncée pour le Vendredi. Il nous paroît qu'on a bien reçu cette tragédie, qu'on l'a trouvée bien écrite, & que le quatriéme acte a été jugé fort beau.

Mlle Clairon remplit admirablement le rôle d'Amalazonte ; chaque nouveau caractere que rend cette grande actrice augmente sa réputation. Elle doit servir de modele en beaucoup de choses, & singulierement dans l'art qu'elle a d'être toujours en scene, & dans le zele qu'elle montre pour remplir tous les engagemens de son état.

Les Italiens ont donné le Mercredi 5 Juin, la premiere représentation de l'*Amant déguisé*, parodie du dernier acte des Elémens. Cette nouveauté qui n'a pas réussi, a été suivie d'un divertissement très-brillant.

CONCERTS SPIRITUELS.

LE Concert du Jeudi 23 Mai, jour de l'Ascension, commença par une symphonie à cors de chasse, del Signor ***, ensuite *Omnes gentes*, motet nouveau à grand chœur, à timbales, trompettes & cors de chasse de M. Cordelet.

Digitized by Google

M. Albaneze chanta un air Italien. M. Pugnani, ordinaire de la musique du Roi de Sardaigne, joua un concerto de violon de sa composition. M. Gelin chanta *Exaudi nos, Deus*, petit motet. Le Concert finit par *Exaltabote*, motet à grand chœur de M. de Lalande, dans lequel Mme Cohendet chanta le récit *Miseratur*.

Le Dimanche 2 Juin, jour de la Pentecôte, le Concert commença par une symphonie nouvelle de la composition de M. Chrétien, Ordinaire de la Musique de la Chapelle & de la Chambre du Roi; ensuite *Deus venerunt gentes*, motet à grand chœur de M. Fanton. Mlle Letienne chanta *Jubilate Deo*, petit motet. M. Domenico Ferrari joua un Concerto nouveau de sa composition. M. Richer, Page de la Musique de la Chapelle du Roi, chanta une Ariette. Le Concert finit par *Dominus regnavit*, motet à grand chœur de M. Mondonville.

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE PETERSBOURG, *le* 30 *Avril.*

ON assure que la Grande Ducheſſe de Ruſſie eſt enceinte, & que ſa groſſeſſe ſera déclarée peu après le retour de l'Impératrice en cette Capitale.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 11 *Mai.*

Il eſt parti ces jours-ci une grande quantité

Digitized by Google

d'habits & d'armes pour divers Régimens. Quelques bateaux passerent avant-hier ici, chargés de familles de différens pays de l'Empire, auxquelles l'Impératrice accorde des établissemens en Hongrie. Le Duc de Modene non seulement a fait remettre en liberté le sieur Ciocherti, mais l'a rétabli dans le poste de Secrétaire de Légation auprès de cette Cour.

De Leipsik, *le 7 Mai.*

La Régence de cette ville a pris à ferme les Accises de l'Electorat, & elle en donne deux cens soixante-dix mille écus de plus que les précédens fermiers. Le Roi a assigné sur cette partie de ses revenus le remboursement des obligations de la *Steur*.

De Ratisbonne, *le 16 Mai.*

Le Collége Electoral & celui des Princes reprirent le 13 de ce mois la délibération sur l'admission des Maisons de la Tour-Taxis & de Schwartzbourg dans le second de ces deux Colléges. Après qu'on eut recueilli les voix, ils donnerent leur *conclusum* pour cette admission.

De Hanovre, *le 9 Mai.*

Par ordre du Directoire de la Chambre des Domaines, on mesure avec soin dans cet Electorat toutes les terres sujettes à payer dîmes. L'objet de cette opération est d'empêcher également ceux qui se présentent pour l'amodiation de ces dîmes d'obtenir cette ferme à un prix trop modique, & de la porter au-dessus de sa valeur.

Digitized by Google

DE HAMBOURG, *le* 11 *Mai.*

Le luxe pouvant être regardé comme une des causes qui rendent ici depuis quelques années les banqueroutes plus fréquentes, les Magistrats se proposent de faire quelques réglemens pour le réprimer.

ESPAGNE.

DE BARCELONNE, *le* 2 *Mai.*

L'Escadre qu'on a équipée dans ce Port, & qui est destinée à procurer la sureté de la navigation sur les côtes de ce Royaume, doit partir au premier vent favorable. Des pluyes bienfaisantes ont succédé à la sécheresse qui désoloit la Catalogne & l'Arragon. La fécondité de la terre se ranime, & les campagnes ne sont plus reconnoissables.

ITALIE.

DE LIVOURNE, *le* 30 *Avril.*

La retraite des Corsaires d'Afrique a rendu de nouveau la navigation libre dans ces parages. On a été informé que douze bâtimens Tunisiens sont retournés à la Goulette, & que dans leurs courses ils ne se sont emparés que de deux barques Espagnoles, à bord desquelles ils ont fait au plus trente esclaves.

DE GÊNES, *le* 5 *Mai.*

Selon les derniers avis reçus de Corse, un dé-

Digitized by Google

tachement des troupes de la République en est venu aux mains dans la province de Balagna avec un corps de Rebelles. Quoique l'action ait été vive, il n'y a eu qu'une vingtaine d'hommes tués de chaque côté.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, *le 16 Mai.*

L'assemblée générale du Clergé d'Ecosse doit faire aujourd'hui à Edimbourg l'ouverture de ses séances, auxquelles le Comte de Hoptoun présidera en qualité de Commissaire du Roi. Les Vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales, *le Walpole*, *l'Edgbaston*, *le Griffin*, *l'Harcourt* & *le Clinton*, sont revenus, le premier de Bencolen, & les quatre autres de la Chine.

On assure que l'ouverture du nouveau Parlement se fera le 1^r de Juin. Parmi les membres de la Chambre des Communes, il se trouve plus de soixante négocians, la plûpart intéressés dans les Colonies de l'Amérique. Dès que le Parlement commencera ses délibérations, on établira des Commités pour travailler à réformer divers abus qui exigent l'attention du Gouvernement.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA seconde Compagnie des Mousquetaires s'étant rendue le 16 Mai à Choisy, le Roi monta à cheval, & à la tête du Corps reçut Capi-

Digitized by Google

taine-Lieutenant de cette Compagnie M. le Comte de la Riviere, Lieutenant Général des armées de Sa Majesté, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

Le 18, le Roi revint de Choisy avec Monseigneur le Dauphin, Madame Adélaïde, & Mesdames Victoire & Sophie, qui étoient allés la veille y joindre Sa Majesté.

Les Députés des Etats d'Artois eurent le 19 une audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par M. le Duc de Chaulnes, Gouverneur de cette Province & de celle de Picardie, & par M. le Marquis de Paulmy, Secrétaire d'Etat de la guerre en survivance de M. le Comte d'Argenson. Selon l'usage, ils ont été conduits par le Grand-Maître & le Maître des cérémonies. La députation étoit composée, pour le Clergé, de M. l'Abbé de Roquelaure, Chanoine de l'Eglise Cathédrale, & Vicaire Général du Diocèse d'Arras, nommé à l'Evêché de Senlis; pour la Noblesse, de M. Raulin de Belleval, Brigadier d'Infanterie, & Lieutenant-Colonel du Régiment Royal Italien; pour le tiers Etat, de M. Gosse, Avocat en Parlement, Echevin des Ville & Cité d'Arras. M. l'Abbé de Roquelaure porta la parole.

Le même jour, leurs Majestés & la Famille royale rendirent visite à Madame la Duchesse de Modene, à l'occasion de la mort de Madame la Duchesse de Penthievre.

Le Roi s'est purgé avec des eaux le 20 & les deux jours suivans.

M. de Barailh, Vice-Amiral, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, vient d'être fait Grand-Croix honoraire de cet Ordre.

M. l'Abbé de Murat, Vicaire Général de l'Archevêché de Sens, a obtenu la charge d'Aumô-

Digitized by Google

nier de Madame la Dauphine, vacante par la nomination de M. l'Abbé de Nicolaï à l'Evêché de Verdun.

L'Académie royale des Sciences a élû M. le Maréchal de Lowendalh en qualité d'Académicien Honoraire, à la place de feu Mr D'ons-en-Bray.

On mande de Strasbourg, que M. Spinola, Archevêque de Laodicée, ci-devant Nonce du Pape auprès de l'Electeur de Cologne, y a passé en allant à Lucerne, où il va résider en la même qualité auprès des Cantons Catholiques.

Les lettres de Florence marquent qu'on a trouvé dans un ancien édifice de l'Isle de Candie, près de la Canée, trois cens médailles d'or de Tibere Constantin. Le Type représente la tête de cet Empereur couverte d'un casque; au revers est une croix, avec la légende connue, *Vict. Aug.* Ces médailles sont fort bien conservées.

Le 23, Fête de l'Ascension de Notre Seigneur, leurs Majestés accompagnées de la Famille royale, entendirent les Vêpres chantées par la Musique, auxquelles M. l'Abbé Gergoy, Chapelain ordinaire de la Chapelle-Musique, officia.

Le même jour, le Roi a fait un remplacement d'Officiers de marine, par lequel Sa Majesté a nommé trente-quatre Capitaines de Vaisseaux, soixante-quatre Lieutenans, & quatre-vingt-dix Enseignes.

CAPITAINES DE VAISSEAUX.

MM. Gotho, Guidy, la Filiere, Chevalier de Marcouville, Drée de la Serée, Colbert-Turgis, Kersa-Boisgelin, Moëlien, Saint-Laurent de Sartres, Saint-André Montmejan, Kermabon, Beauf-

Digitized by Google

fier de Quiez, Tredern du Dreſnec, Neveu de Roullon, Keroullas, Beaulieu-Tivas, Billy, de Venel, Lambert de Granges, Nas-Tourris, Paſtour de Coſtebelle, Lorgeril, Chiffrevas, Saint-Lazare, Querquiſiau de Kervaſdoué, d'Orvilliers, Marquiſan, du Chaffault de Beſné, de Fayet, Marolles, Dabon, Fontenay, Chevalier Fouquet, la Borde-Noguez.

LIEUTENANS.

M. le Marquis de Gras-Préville, MM. Penandref de Querſauſon, Rouxel de Prerond, Gadeville, de Goy, le Veyer, du Vergier-Kerhorlay, Rolland de Kerloury, le Mouton du Manoir, Chevalier d'Albert d'Aubagne, Heuſſaf d'Ouexans, Chevalier Thomas Châteauneuf, Saint-André-Montmejan, Mirande-Guerin, Taurin-Dannat, Chevalier Taurin, Chevalier d'Albert Saint-Hypolyte, Marigny, Gautier des Clefs, Heron, Rorthais, Barras Saint-Laurent, de Brach, la Gadec-Mezedern, la Boullaye, Larnage, Gotho, Beaumont, Novarin, Chevalier de Graſſe du Bar, Portmartin, Gravier, Chevalier de Gouandour, d'Arbaud de Jouques, Janvry, d'Ortigues, Moriez-Caſtellet, Treoudal, Savigny de Raucourt, la Touche-Beauregard, Lieutenant d'Artillerie; du Sault, Dabillon-Savignac, Thoranc, Chevalier de Treſſemannes-Brunet, la Motte-Picquet, le Gendre d'Avirey, Beauſſet, Mauclerc, Bigot, la Boucherie-Fromanteau, Lieutenant d'Artillerie; Chevalier d'Argouges, Saint-Pern, Marquis de Vaudreuil, Baron de Narbonne, Chevalier de Vento-Deſpennes, de Flotte-Saint-Joſeph, Malromé, Chevalier Montfiquet, Chevalier de la Salle-Proiſſy, de Graſſe-Briançon, la Fitte, Villers-Franſſures, Quelen, Damilly.

Digitized by Google

ENSEIGNES.

MM. Bompar, Rochemore, Dalouë, Reals de Clauzy, Flaville, du Pleſſis-Parſcault, Silguy, Marquis de Clapier-Collongues, Saint-Paulet, Cypieres, Chevalier de Seyſſel, de Mazargues, Montalais, Daiminy, Meiſſieres, Thoron, Cymon de Beauval, Cillart de Surville, Darcy, Jaſſaud de Thorame, Chevalier de Boiſville, de Fontenu, du Chaffault, Sous-Lieutenant d'Artillerie; Quelen de Lannivinon, de Seguiran, Marquis de Cornolis-Puymichel, Chevalier d'Albertas, Chevalier de Preville, de Peruſſy, le Gardeur de Tilly, Sous-Lieutenant d'Artillerie; Bureau de Savrac, Chevalier d'Abbadie, de Cambray, Brun de Boades, Saint-Michel du Nezat, Keredern de Trobriant, d'Heriſſon, Plenemar, Chevalier de Villeneuve, du Parc-Lezardo, Kerouan-Mahé, le Begue, Chevalier de Cœuret de Secq'ville, Chevalier de Martel, Deſmazieres du Paſſage, Tremignon, Prevoſt de Traverſais, Keroullas, du Chilleau, Chaſteloger, Larhantel, Kergariou, d'Aigremont, Vialis de Fontebelle, Gineſte, Robien de Saint-Nervin, Puybeſnier, la Mulniere, Boiſgelin de Kergomar, Mouillebert, de Valles, Montalambert, de Caſtellet, la Motte-Baracé, Begon, le Jay de Kerdaniel, Chevalier du Pavillon, Chevalier d'Orfeuil, Pujet Dantrechaux, d'Oraiſon, Camiran, de Montiers, Regina, Belat de Saravayat, Feron de la Feronnays, d'Hercé, Chevalier Pigache-la-Comté, Chevalier de la Billarderie, des Vergers-Maupertuis, Baron de Juigné, Montfort de Saint-Victor, Hocquart, Thierſanville, Serigny, Thoranc-Rocquefort, Chevalier de Bayanne, d'Harambures, de Blot, Rouillé de Fontaine, d'Ambliimont.

Digitized by Google

Le 23 Mai, les Religieux Auguſtins de la Place des Victoires chanterent dans leur Egliſe le *Te Deum*, en action de graces de la convaleſcence de la Ducheſſe d'Orléans.

Le 26, M. de Tauriac, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers du Roi, prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté, pour une charge de Lieutenant de Roi de la Province de Rouergue.

Le Roi partit le 27 pour le Château de Crecy, d'où Sa Majeſté revint le 31.

Le 28, la Reine alla au Château de Dampierre chez M. le Duc de Luynes. Sa Majeſté revint ici le ſoir.

Depuis quelques jours, Madame eſt un peu indiſpoſée. M. le Marquis de Cruſſol, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, & ſon Miniſtre Plénipotentiaire auprès de l'Infant Duc de Parme, ayant obtenu la permiſſion de revenir en France, Sa Majeſté a nommé pour le remplacer M. le Comte de Rochechouart-Faudoas, Lieutenant Général des Armées du Roi, & l'un des Barons des Etats de Languedoc.

Les Etats de Bretagne ont fait célébrer le 30, dans l'Egliſe des Feuillans, rue S. Honoré, un Service ſolemnel pour le repos de l'ame de la Ducheſſe de Penthiévre. L'Evêque de Vannes, le Marquis de la Riviere, & le ſieur du Bodan, Députés des trois Ordres de la Province, ont aſſiſté au nom des Etats à cette cérémonie. On avoit élevé un catafalque dans le milieu de l'Egliſe, qui étoit tendue de noir juſqu'à la voûte, & éclairée d'une grande quantité de lumieres.

Le même jour, M. de Bougainville fut reçu dans l'Académie Françoiſe, & il prononça ſon diſcours de remerciment, auquel le Duc de Saint-Aignan répondit.

Digitized by Google

Le Roi a accordé au Marquis de Loſtange, Colonel du Régiment de Cuiraſſiers, la ſurvivance de la charge de premier Ecuyer de Madame Adélaïde; grace que le Marquis de Lhopital, titulaire de cette charge, a demandée à Sa Majeſté en faveur du mariage de Mlle de Lhopital, ſa fille aînée, avec le Marquis de Loſtange. Madame Adelaïde, à l'imitation du Roi, a pareillement accordé à Mlle de Lhopital une place de Dame auprès d'elle.

Le 30 du mois dernier, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens livres, & les billets de la ſeconde lotterie royale à ſix cens quarante-cinq. Les billets de la premiere lotterie royale n'ont point de prix fixe.

Meſſieurs le Curé & Marguilliers de S. Euſtache ont différé à célébrer la joye que leur cauſoit la convaleſcence de ſon Alteſſe Séréniſſime Madame la Ducheſſe d'Orleans, juſqu'à ce que M. le Duc de Chartres pût poſer la premiere pierre du portail de leur égliſe. Les deux objets ont été remplis avec beaucoup d'ordre, de religion & d'éclat le 22 Mai.

Le jeune Prince ſe rendit à l'égliſe vers les cinq heures du ſoir, & fut reçu à la deſcente de ſon caroſſe, au bruit des fifres & des tambours & d'une ſalve de boîtes, par M. le Curé qui lui préſenta de l'eau bénite, & lui fit un compliment. MM. les Marguilliers le conduiſirent enſuite au chœur, à la place qui lui étoit deſtinée. Un des enfans de chœur lui adreſſa les vers ſuivans, qu'un zéle très-louable avoit inſpiré au célébre M. Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel.

Grand Prince, qui rendez ce jour ſi ſolemnel,
Que votre hommage eſt pur aux yeux de l'Eternel!

Digitized by Google

Eh ! ſous quel plus heureux auſpice
Pouvoit être élevé le dernier ornement,
Qu'après un long retardement
Attendoit ce ſaint édifice !

Votre nom ſera joint aux vœux pleins de ferveur
Dont ces murs ſacrés retentiſſent ;
Ils vous attireront les graces du Sauveur,
Rares bienfaits, dont ne jouiſſent
Que les Princes ſelon ſon cœur.

Vous venez d'éprouver ſa faveur la plus chere ;
Les jours de votre auguſte mere
Echappés des horreurs d'un péril redouté,
Relevent à nos yeux cette ſolemnité.
Nos cantiques de joie & de reconnoiſſance
N'attendoient que votre préſence.

Recevez, Prince, avec bonté
Ce tribut que vous doit notre ſincérité.
L'encens que brûle l'innocence
Des plus grands cœurs eſt avoué,
Et de la bouche de l'enfance,
Dieu même veut être loué.

Ces deux piéces de vers furent ſuivies de la diſtribution des motets, à la ſuite deſquels on trouve encore deux complimens, dont le premier eſt encore de M. Roi.

Digitized by Google

Auguſte rejetton d'une tige immortelle,
Que ſes hautes vertus placerent dans les cieux;
Du plus ſaint de vos ayeux
Vous nous retracez le zéle.

Déja preſque rival de ce Roi glorieux,
Dont mille monumens atteſtent à nos yeux
La pieuſe magnificence;
Dans un âge où l'innocence
Porte ſa premiere fleur,
Ici votre main commence
L'édifice du Seigneur.

Ces murs qui de nos voix retentiſſent ſans ceſſe,
Entendront votre nom mêlé dans tous vos vœux.
Puiſſions-nous attirer ſur vous ces dons heureux
Qui du fils de David ornerent la ſageſſe.

AUTRE.

Nos vœux ſont exaucés, grand Prince, & l'allégreſſe
Doit faire de nos chants retentir ce ſéjour:
Le ciel rend une mere à votre tendre amour,
Il rend à nos deſirs une auguſte Princeſſe.

Vos ayeux, en ſuivant de glorieux ſentiers,
Signalerent leurs noms par différens exemples:
On les vit d'une main moiſſonner des lauriers,
De l'autre décorer nos temples.

Un projet auſſi ſaint vous anime aujourd'hui,

Digitized by Google

Et ce préſage heureux fait naître l'eſpérance
Que la religion trouvera ſon appui
Dans un héros naiſſant déja cher à la France.

Voyez ſur nos autels ces pompeux ornemens : *
Tandis qu'une Princeſſe illuſtre,
Qui du ſang des Bourbons perpétua le luſtre
Conſacroit au Seigneur ces pieux monumens,
L'Europe admiroit le courage
Du Prince bienfaiſant qui vous donna le jour,
Et de qui la bonté peinte ſur ſon viſage
Fixe tous les cœurs à ſa cour.

Puiſſiez-vous à jamais ſuivre ſes nobles traces,
Et d'éloges pareils mériter les tributs !
Vous n'êtes à préſent entouré que des graces,
Vous le ſerez bientôt de gloire & de vertus.

Le *Te Deum* qu'on chanta alors fut ſuivi d'une ſymphonie qui ſervit de prélude à un motet relatif à la cérémonie de la premiere pierre, dont les paroles tirées du Pſ. 23. étoient :

Attollite portas, Principes, veſtras, & elevamini porta æternales, & introibit Rex gloriæ.

Quis eſt iſte Rex gloriæ ? Dominus fortis & potens, Dominus potens in prælio.

Dominus virtutum, ipſe eſt Rex gloriæ.

Lorſque le motet eut été chanté par le Sr Benoît le Muſicien qui a peut-être jamais le mieux rendu

* *Le Chœur étoit décoré des ornemens magnifiques dont feue S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orleans a fait préſent à ſa paroiſſe.*

Digitized by Google

le Latin, & par le Sr Beſche qui a du talent, on ſe rendit en ordre au portail de l'égliſe, au ſon d'une ſymphonie, ſoutenue par des timbales & trompettes qui exprimoient une marche. Là le jeune Prince environné du Clergé de la paroiſſe & de toute ſa maiſon, fit avec un recueillement & des graces qu'il n'eſt pas poſſible de rendre, ce qui eſt preſcrit dans le Rituel pour cette cérémonie.

Lorſqu'elle eut été finie, les mêmes voix, accompagnées des mêmes inſtrumens, exécuterent les paroles du Pſ 147.

Lunda, Jeruſalem, Dominum: lauda Deum tuum, Sion.

Quoniam confortavit ſeras portarum tuarum, benedixit filiis tuis in te.

Toute la Muſique étoit de la compoſition de M. Mondonville, qui fit tout ce qu'on devoit attendre du plus grand Compoſiteur de motets que nous ayons eu.

On a fait frapper au ſujet de la cérémonie dont nous rendons compte, des médailles, où on lit,

D. O. M.

Sereniſ. Princ. Carnut. Dux Opt. Parent. juſſu & vice extruend. huj. Baſil. fronti. prim. lapid. poſuit.

M. DCC. LIII.

Date qui n'a pu être changée, parce que le coin avoit été trempé dans l'année précédente, où on croyoit être en état de faire la cérémonie.

Et au revers,

Ejuſd. eccl. S. Euſt. paroc. J. F. R. Secouſſe, Doct. Theol. Pariſ. Æditus honorariis Lud. Phelipeaux, Com. à Sancto Florentino, Regni adminiſtro, J. Maſſon de Pliſſai, Reg. ord. equite, Æditus G. Raphael

phael Boscheron. N. Chabouillé L. C. Viellard.

Quelques-unes de ces médailles ont été renfermées par M. le Duc de Chartres dans le plinthe de la base d'une des colomnes, avec une inscription Françoise, gravée sur du cuivre, qui contient les mêmes faits un peu plus détaillés.

BÉNÉFICES DONNÉS.

LE Roi a donné l'Evêché de Senlis à M. l'Abbé de Roquelaure, Vicaire général de l'Evêché d'Arras.

M. l'Abbé Legrand, Vicaire général de l'Evêché de Nevers, a été pourvu du Prieuré-Cure de Saint Germain-en-Laye, dont M. Conigant a donné sa démission.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Saint Germer, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Beauvais, à M. l'Abbé de Marbeuf, Conseiller d'Etat, Aumônier ordinaire de la Reine, en survivance; celle de Langonet, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Quimper, à M. l'Abbé de Lesquen, Vicaire général de l'Evêché de Quimper; & le Prieuré de Montherot, Diocèse de Besançon, à M. l'Abbé d'Olivet, Chanoine de Besançon.

Le Roi a donné l'Abbaye Réguliere de Saint Armand, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Tournai, à Dom Honoré, Religieux de cette Abbaye. M. l'Abbé de Montperat, Vicaire général de l'Evêché de Die, & Abbé de l'Abbaye de Tranquevaux, a été nommé à la dignité de Grand Archidiacre d'Avignon, & à celle de Doyen de Tarascon. Il est frere du Marquis de Montperat, un des quatre premiers Barons du Dauphiné, & l'un

Digitized by Google

des Lieutenans de Roi de la Province de Languedoc.

Le Roi a accordé l'Abbaye d'Hambliéres, Ordre de S. benoît, Diocèse de Noyon, à M. l'Abbé de la Verdure, Chanoine de l'Eglise métropolitaine de Cambray; & l'Abbaye de Tranquevaux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Nîsmes, vacante par la démission de M. l'Abbé de Montperat, à M. l'Abbé de Rochemer d'Aigremont, Vicaire général de l'Evêché de Nîsmes.

Le Roi a nommé à l'Eveché de Verdun M. l'Abbé de Nicolaï, Vicaire général de l'Archevêché de Paris, Aumônier de Madame la Dauphine, & ci devant Agent général du Clergé.

Sa Majesté a accordé l'Abbaye d'Ardorel, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Castres, à M. l'Abbé Davizard, Conseiller-Clerc du Parlement de Toulouse.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Genestон, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Nantes, à M. l'Abbé le Franc de Fontaine, Vicaire général de l'Evêché de Treguier; l'Abbaye Réguliere de Réconfort, même Ordre, Diocèse d'Autun, à la Dame de Saumery de Cormainville; & le Prieuré du Val-Dieu, Diocèse de Troyes, à M. l'Abbé de Follard.

Sa Majesté a nommé M. l'Evêque de Saint-Brieu à l'Abbaye de Moiremont, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Chaalons-sur-Marne.

Le Roi a accordé l'Abbaye de la Melleraye, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Nantes, à M. l'Abbé de Kermorvant, Vicaire général de l'Evêché de Treguier; & le Prieuré de Commeguiers, Diocèse de Luçon, à M. l'Abbé Afforty.

Sa Majesté a accordé l'Abbaye de Bellefontaine, Ordre de S. Benoît, Diocèse de la Rochelle, à M.

Digitized by Google

l'Abbé de Laage, Vicaire Général de l'Evêché de Saintes; & l'Abbaye Réguliere de Lieu-Notre-Dame, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Orleans, à la Dame de Flogny, Religieuse du même Ordre.

ARRETS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 25 Mars 1754, qui permet d'établir des métiers à faire des bas dans toutes les villes & lieux du Royaume, en se conformant aux réglemens rendus à ce sujet.

ORDONNANCE du Bureau des Finances, du 29 du même mois, concernant la police générale des chemins dans l'étendue de la Généralité de Paris.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 9 Avril, qui autorise les employés des fermes de Lorraine & Barrois, à poursuivre & arrêter les contrebandiers sur les terres de France, & à y faire les visites & recherches nécessaires, & même dans les maisons privilégiées, pour empêcher la contrebande, le faux-fauage & le commerce du faux tabac.

ORDONNANCE du Roi, du premier Mai; pour régler la distribution des congés d'ancienneté.

DE par le Roi, & M. le Lieutenant général de Police, Commissaire en cette partie. Jugement du 5 Juin, au profit de Dominique Guerin, fermier des droits des marchés de Sceaux & de Poissy;

Digitized by Google

qui déclare la saisie faite à sa requête sur *François Lardenois & Gabriel Sagot*, Marchands Bouchers à Paris, de quatre bœufs, bonne & valable : ordonne que lesdits quatre bœufs seront & demeureront acquis & confisqués à son profit ; en conséquence, ledit Lardenois & Sagot tenus de les représenter, sinon & à faute de ce faire, condamnés solidairement & par corps à lui payer la somme de huit cens quatre-vingt livres pour la valeur d'iceux : fait défenses auxdits Lardenois & Sagot, & à tous autres Marchands Bouchers, de faire la déclaration des bestiaux qu'ils acheteront dans les marchés de Sceaux & de Poissy, par d'autres que par eux, & d'en diminuer le prix d'achat dans leurs déclarations, même de les faire sortir desdits marchés sans s'être préalablement munis d'un *laissez-sortir*, le tout à peine de cinq cens livres d'amende : condamne lesdits Lardenois & Sagot en cent livres d'amende & aux dépens.

MARIAGES ET MORTS.

MEssire Paul-Edouard d'Estouteville, Maréchal des camps & armées du Roi, épousa le 4 Avril dernier, à Masliers, dans le Diocese de Beauvais, Agnès-Marie de la Rochefoucaud de Lascaris d'Urfé, seconde fille de Louis-Christophe de la Rochefoucaud de Lascaris d'Urfé, Marquis d'Urfé & de Langheac, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & de Dame Jeanne Camus de Pontcarré.

Thomas-Alexandre-Marc d'Alzace de Henin-Liétard, Comte de Bossu, Prince de Chimay & du Saint Empire, Grand d'Espagne de la premiere classe, Colonel dans le corps des Grenadiers de

France, & Capitaine Commandant des Gardes du Corps du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a épouſé le 25 Magdeleine-Charlotte le Pelletier de Saint-Fargeau, petite fille de feu M. le Pelletier des Forts, Contrôleur général des Finances. Leur contrat de mariage avoit été ſigné le 21 par leurs Majeſtés.

Le Mercredi huit Mai, Meſſire Arnaud-Louis-Marie, Marquis de Loſtange, Meſtre de Camp du Régiment des Cuiraſſiers du Roi, fils de Meſſire Arnaud-Louis-Claude-Simon de Loſtange, Marquis de Saint-Alvere & de Montpezat; Baron de Loſſange, de Lineuil, du Vigan, Deſprez & de la Bouſſie; Seigneur de Puidereges, Uſſel, Senailhat, Bidonnet, Cadrieu, la Boiſſonnade, Cazelles, Longua, la Rue, Gardonne, Cendrieux, &c. grand Sénéchal & Gouverneur du Quercy, & de feue Dame Marie-Françoiſe de Larmandie, Marquiſe de Saint-Alvere; a épouſé Damoiſelle Marie-Eliſabeth-Charlotte-Pauline de Lhopital, fille de Meſſire Paul Gallucci, de Lhopital, Marquis de Châteauneuf-ſur-Cher, Seigneur de Saint-Germain, Coudran, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes armées, Inſpecteur général de Cavalerie & de Dragons, premier Ecuyer de Madame Adélaïde, ci-devant Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi auprès du Roi des Deux Siciles, & Chevalier de ſon Ordre de Saint Janvier, & de Dame Elizabeth-Louiſe de Boullongne ſon épouſe, Dame de Madame Adélaïde.

La cérémonie du mariage s'eſt faite dans la Chapelle de l'Archevêché, par M. l'Archevêque de Paris. Ce Prélat qui eſt oncle à la mode de Bretagne du Marquis de Loſtange, fit à l'occaſion de ce mariage le diſcours ſuivant.

Digitized by Google

» C'est Dieu seul qui scond les mariages véritablement Chrétiens, en les sanctifiant par sa » grace; c'est lui seul aussi qui peut les rendre » heureux, en y répandant cette paix solide qui » consiste dans l'union des cœurs & la conformité des sentimens, dans une société mutuelle » de vertus & de bons exemples, & dans l'attente » des biens éternels & invisibles destinés à couronner les alliances des époux fideles.

» Que le Dieu de miséricorde conduise donc » ma main dans ce moment, & qu'il soit lui-même le ministre d'une alliance si intéressante pour » mon cœur!

» Vous y trouvez, Monsieur, tout ce que » vous pouviez désirer de plus flateur; un nom » illustre décoré des titres & des distinctions qui » sont l'appanage de la naissance & la récompense » des services; une douceur de caractere qui vous » promet le bonheur le plus constant; une piété » sincere, formée sur des exemples qui vous rappelleront à vous même ceux que vous avez reçus » d'un pere rempli de religion & de vertu.

» Votre choix est couronné par la faveur & les » graces d'un grand Roi, qui non content de » faire la félicité de l'Etat par la douceur & la » gloire de son regne, veille encore, en pere, » aux fortunes particulieres.

» Vivez heureux dans l'assemblage de toutes » les vertus chrétiennes, dignes époux, qu'une » même destinée attache à une Princesse, l'objet » de l'admiration publique; qui née sur le trône » est moins sensible à l'éclat qui l'environne, » qu'au plaisir de faire du bien, & qui a prévenu » vos services par sa protection & ses bienfaits?

» Servez le Seigneur à l'envi, afin qu'il bénisse la postérité qui sortira de vous, & qu'il y

Digitized by Google

» perpétue l'amour de sa loi & de son culte, le » zéle pour la gloire du Roi, & pour le service » de l'Etat.

Le 16 du même mois, Louis-Nicolas, Marquis Dauvet, Baron de Maineville, Boucheviliers, Neufmarché, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, a épousé Marie-Angelique Groulard de Bogefroy, Marquise de Bogefroy, Dame de Bailleul, Neuville, Beauseré, Baronne du Coudray, &c. fille de défunt Guillaume Groulard, Marquis de Bogefroy, Seigneur de Bailleul, &c. & de Dame Marie Sublet de Noyers.

La célébration de ce mariage s'est faite au Château de Noyers, près Gisors, chez la Comtesse de Lenoncourt, sœur de la mariée.

Le Marquis Dauvet est fils de feu Louis-Benoît, Marquis Dauvet, Baron de Maineville, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de Saint Louis, ancien Capitaine des Chevaux-Légers Dauphins; & de Dame Marie Magon, sa veuve; & arriere petit-fils de Guillaume Dauvet, Seigneur Desmarets, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur de Beauvais, & Ambassadeur en Angleterre; & d'Isabelle Brulart, fille du Chancelier de Sillery. Guillaume a fait les deux branches des Comtes Desmarets, grands Fauconniers de France, & des Marquis d'Avillars. Le nouveau marié est cousin du IV au Ve degré du dernier Comte Desmarets, grand Fauconier de France, mort en 1748. Voyez dans les grands Officiers de la Couronne, t. 8. la généalogie & les alliances de la maison de Dauvet, à l'art. des grands Fauconniers.

La Maison de Groulart, établie depuis longtems en Normandie, a des alliances avec les mai-

Digitized by Google

ſons de Maſquerel, Fontaine-Martel, Manneville, Roncherolles, de Noyers & autres. Anne-Marguerite de Maſquerel, ayeule de la nouvelle mariée, apporta à Charles Groulard, Marquis de Torcy, Colonel d'Infanterie, ſon mari, le Marquiſat de Bogefroy, & les terres de Bailleuil, Neuville, poſſédés par ſa maiſon dès le mariage d'Antoine de Maſquerel en 1497, avec Jeanne de Dreux, de la maiſon des anciens Comtes de Dreux, branche de Moraimville.

Dame Jeanne de Reynal, veuve de Meſſire Raimond de la Gaye, Chevalier, Vicomte de Lanteuil, Major du Régiment de Genſac, eſt morte le 22 Mars dernier au château de Lanteuil, en la principauté de Turenne.

La famille de la Gaye de Lanteuil eſt alliée aux plus illuſtres du Limouſin, de l'Auvergne, le Quercy & le Rouergue, & entr'autres aux maiſons de Turenne & de Valette-Pariſot; c'eſt de celle-ci qu'il y eut un Grand-Maître de Malthe. Elle a de tout tems fourni à l'Etat de braves Officiers, qui ont ſacrifié leurs vies & leurs biens pour le ſervice de nos Rois. Pierre de la Gaye de Lanteuil, Capitaine dans Royal des Vaiſſeaux, fut tué à la bataille d'Hochſtet. François de la Gaye de Miremont, appellé le Chevalier de Lanteuil, périt à celle de Malplaquet. François de la Gaye, Vicomte de Lanteuil, Capitaine dans le Régiment de Souvré, fut tué à la bataille de Guaſtalla.

On peut encore remarquer que Raymond de la Gaye de Lanteuil, Seigneur de Borredon, Docteur de Sorbonne, a été un des fameux Caſuiſtes qu'il y eut eu depuis pluſieurs ſiécles; il étoit conſulté par tous les Prélats du Royaume ſur

Digitized by Google

les cas de conscience. Il a été long-tems Directeur du Séminaire de S. Sulpice à Paris, où l'on voit son portrait dans la salle. Il étoit Confesseur extraordinaire de la Reine mere, qui l'honoroit d'une singuliere protection. Elle lui fit présent d'une bague dont la pierre est une emeraude estimée mille livres, & d'un Crucifix d'or massif, de la hauteur d'un pied, à condition qu'il les remettroit à Jeanne d'Estresses, épouse de Gabriel de la Gaye, Vicomte de Lanteuil, son frere. On conserve précieusement dans cette famille, cette marque de la générosité d'une grande Reine.

Magdeleine-Therèse d'Ancezune de Caderousse, veuve d'Yon, Marquis d'Alégre, Prince titulaire d'Orange, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Metz, & des pays Messin & Verdunois, Commandant en chef dans les trois Evêchés, sur les frontieres du Luxembourg, & sur les rivieres de la Sarre & de la Mozelle, mourut en cette ville le 30 Mars, âgée de cinquante-six ans. Elle étoit fille de Jacques-Louis d'Ancezune, Marquis de Caderousse; & de Magdeleine d'Oraison, Marquise d'Oraison & de Cadenet.

Messire Jean-Pierre Marquis de Fontange, ancien Colonel d'Infanterie, est mort le 31, dans sa cinquante-sixiéme année.

Messire des Mazis, Chevalier, Brigadier des armées du Roi, de la promotion de 1740, Lieutenant Général de l'Artillerie au Département général du Lyonnois, servant depuis soixante-sept ans dans le corps de l'Artillerie, est mort à Lyon le premier Avril, dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge. Il étoit fils d'Henri des Mazis, Chevalier, Seigneur de Brieres-les-Scellées, & d'Elisabeth le Roux. Il étoit issu de Jean des Ma-

Digitized by Google

zis, Sénéchal du Hurepoix, Gouverneur des villes & châteaux d'Eſtampes & de Dourdan, en l'an 1419, qui avoit épouſé Jeanne du Broulard, fille de Guillaume, & de Marguerite d'Orgemont, qui ſe remaria en ſecondes nôces à Jean X Ier de Montmorenci. La famille des Mazis eſt fort ancienne; elle a des alliances avec les maiſons de Rochechouart, le Veneur, Mornay, Creve-cœur, &c.

Charles-Gabriel de Peſtel de Levis de Tubieres de Caylus, Evêque d'Auxerre, Abbé de l'Abbaye de S. Jean, Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Laon, & Prieur du Val-Dieu, Diocèſe de Troyes, mourut le 3 à Regennes, près d'Auxerre, dans ſa quatre-vingt-ſixiéme année. Il étoit le Doyen des Evêques, ayant été ſacré le premier Mars 1705.

Meſſire Joſeph de Razaud, Lieutenant Général des armées du Roi, Commandeur de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Directeur général des fortifications de Franche-Comté, eſt mort à Verſailles le 6, dans ſa ſoixante-dixiéme année.

Marie-Suzanne-Armande du Châtelet, veuve de Meſſire Godefroy Gigault, Marquis de Bellefonds, Maréchal des camps & armées du Roi, & Gouverneur du Château de Vincennes, eſt morte à Paris le 9, âgée de trente-neuf ans.

Dame Marie-Thereſe Billet de Muizon, épouſe de Jean-Frederic de la Tour-Dupin de Gouvernet, Comte de Paulin, Colonel dans le corps des Grenadiers de France, eſt morte le même jour dans ſa vingt-troiſiéme année.

Henri-Louis de Choiſeuil, Marquis de Meuſe, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, Gouverneur de Saint-Malo & de Ribemont, mourut à Paris le 21, âgé de ſoixante-ſept ans.

Digitized by Google

Dame Catherine-Marguerite-Jaquette Pineau de Viennay, épouse de Louis-Gabriel de Rouvroy, Marquis de Saint-Simon, est morte le 14 au Château de la Faye, près Barbezieux.

Dame Julie-Céleste Barbarin de Reignac, épouse de Messire Charles-Yves-Thibault, Comte de la Riviere, Lieutenant-Général des armées de Sa Majesté, Commandeur de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Gouverneur des ville & citadelle de Rocroy, & de la ville de Saint-Brieu, est morte à Versailles le 29, âgée de cinquante-huit ans. La Comtesse de la Riviere qui avoit été Dame d'Honneur de la Reine d'Espagne, veuve de Louis I, fut inhumée le 22 en cette même ville, dans l'Eglise Paroissiale de S. Louis. Voyez la cinquiéme partie des Tablettes historiques, pag. 219.

Dame Françoise-Sabine de Grossée de Viriville, épouse de Messire Louis-Etienne de Laubespine, Marquis de Verderonne, ancien Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, est morte le même jour, âgée de soixante-deux ans.

Messire Henri-François de Lambert, Marquis de Saint-Bris, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Auxerre, est mort le 28 dans sa soixante-dix-huitiéme année.

Dom Louis la Taste, Evêque de Bethléem, Abbé de l'Abbaye de Moiremont, Ordre de S. Benoît, Diocese de Châlons-sur-Marne, Visiteur général des Carmelites, & ci-devant Religieux Benédictin de la Congrégation de S. Maur, mourut à Saint-Denis le 22, dans sa soixante-neuviéme année.

Victor-Alexandre, Sire Marquis de Mailly,

Comte de Rubempré, chef des noms & armes de la maiſon de Mailly, Brigadier d'Infanterie, eſt mort à Paris le même jour, dans ſa cinquante-neuviéme année.

Meſſire Henri-Balthazard de Fourcy, Abbé de l'Abbaye de S. Vandrille, Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Rouen, eſt mort le 24, âgé de quatre-vingt ans.

Louis-Buſile-Touſſaint-Hyacinthe de Brancas des Comtes de Forcalquier, Comte de Cereſte, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat d'épée, ci devant Ambaſſadeur de Sa Majeſté à la Cour de Suede, & Miniſtre Plénipotentiaire au Congrès de Soiſſons, mourut le 25, âgé de cinquante-ſept ans.

Le 26 Avril 1754, mourut dans ſon Château de la Chapelle-Thibouſt de Berri en Brie, & le lendemain fut inhumée dans l'égliſe dudit lieu, Madame Marguerite-Charlotte le Petit de la Grandcour, Comteſſe de la Chapelle, âgée de ſoixante-huit ans, veuve depuis le mois d'Août 1749 de Meſſire Louis-Auguſte Thibouſt de Berri, Chevalier, Seigneur, Comte de la Chapelle & autres lieux, dont la mort fut annoncée dans le Journal de Septembre 1749.

Meſſire Gille-Marie, Comte Deſnos, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, eſt mort à Breſt le 27, dans ſa quarante-troiſiéme année.

Meſſire Louis Chauvelin, Préſident du Parlement de Paris, eſt mort à Soiſſons le 29 Avril, dans ſa quarante-neuviéme année.

Meſſire N..... Damoiſeau, Brigadier d'Infanterie, & ci devant Directeur des fortifications des places maritimes de Flandre, eſt mort le 20, dans ſon Château de Colombier en Bourgogne, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Digitized by Google

Dame Marie-Anne Planſon, veuve de Meſſire Jacques de Villiers-Berault, Maréchal des camps & armées de Sa Majeſté, ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, eſt morte le 30, dans ſa ſoixante-treiziéme année.

Meſſire N..... Chomel, Abbé de S. Ruf, Supérieur général de la Congrégation du même nom, ſous la régle des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, mourut le même jour dans ſa ſoixante-onziéme année.

Meſſire Louis-Malo Moreau de Saint-Elier, Abbé de l'Abbaye de Geneſton, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Nantes, & de celle d'Ardorel même Ordre, Diocèſe de Caſtres, eſt mort en Avril 1754, à Saint Malo, âgé de cinquante-trois ans. Il étoit frere du ſieur Moreau de Maupertuis, de l'Académie Françoiſe, & Préſident de l'Académie royale des Sciences de Berlin.

Meſſire Louis-Claude du Breil, Comte de Pontbriand, Capitaine Général-Garde-Côte, Gouverneur de l'iſle & du fort des Ebihens, ainſi que des forts de Dinart & de la Vicomté, eſt mort dans le même mois, en ſon Château de Pontbriand, près de Saint Malo, âgé de cinquante-ſept ans.

Le 1[r] Mai, eſt morte Dame Thérèſe-Albertine de Queſnel de Coupigny, veuve de Louis-Joſeph, Marquis de Graſſe. La maiſon du Queſnel, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de Normandie, eſt actuellement éteinte en mâles; Sabien-Albert du Queſnel, Marquis de Coupigny, frere de la Dame de Graſſe, étant mort ſans enfans. La veuve de ce dernier, aujourd'hui vivante, eſt Jeanne-Louiſe de Bethune, fille de François-Annibal, Comte de Bethune, Chef d'Eſcadre des armées navales, & de Renée le Borgne de Leſquiſiou.

Digitized by Google

Le Marquis de Graſſe n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage ; ſon frere Jean-Baptiſte de Graſſe, Baron de Moxans, n'a que des filles, dont l'aînée Suſanne de Graſſe a épouſé Louis de Villeneuve, Seigneur de Serenon, Aide de camp de M. le Maréchal de Saxe dans ſes campagnes de Flandre ; & la cadette Roſoline, mariée à Joſeph de Lyle, Seigneur de Taulane, Lieutenant de vaiſſeau. Il avoit deux ſœurs ; Françoiſe mariée à Jean-Baptiſte de Villeneuve, Comte de Vence, Capitaine de vaiſſeau ; & Suſanne, à Joſeph de Lyle, Seigneur de Taulane. La branche aînée de cette illuſtre maiſon, qui remonte par des chartres conſervées à l'Abbaye de Lerins, juſques à Rodoard, qualifié Prince d'Antibes l'an 960, eſt aujourd'hui repréſentée par François-Pierre de Graſſe, Comte du Bar, qui a épouſé le 5 Décembre 1753, Marie-Françoiſe de Covet, fille de Joſeph-Marie, Marquis de Marignane, Lieutenant Général des armées du Roi, & de Marie-Magdeleine d'Orcel.

Dom Guillaume-Geoffroi-Jean-Pierre de Blanes, Abbé de l'Abbaye de Valbonne, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Perpignan, & de celle de Belleſontaine, Ordre de S. Benoît, Diocèſe de la Rochelle, mourut le 7, âgé de quarante-quatre ans.

Meſſire François-Gabriel Bachelier, Capitaine du Château du Louvre, & l'un des quatre premiers Valets de chambre du Roi, eſt mort le 8, dans ſa ſoixante-neuviéme année.

Meſſire N..... Tamiſier, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Huiron, Ordre de S. Benoît, Diocèſe de Châlons-ſur-Marne, mourut à Paris le même jour dans ſa quatre-vingt-deuxiéme année.

Dame Catherine Murray, épouſe de Meſſire Jean Nairne, Comte de Nairne, eſt morte à Verſailles le 9. Elle étoit fille de feu Charles Murray,

Digitized by Google

Comte de Dunmore, Pair d'Ecoſſe.

Meſſire Pierre-Paul Gilbert de Voiſins, Préſident du Parlement, eſt mort le 15 à Soiſſons, âgé de trente-neuf ans.

Meſſire Michel d'Eſpie, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, ancien Major de la ville de Valenciennes, y eſt mort le 16 Mai 1754, âgé de quatre-vingt-onze ans, étant né le 13 Septembre 1663. Il a été regretté des grands & des petits, ayant donné dans cette ville des exemples continuels de vertu & de charité. Les pauvres l'ont pleuré d'avance, comme leur pere & leur ſoutien; il étoit honoré & eſtimé de tous ceux qui le connoiſſoient. Il commença à ſervir le 12 Août 1682, qu'il entra Lieutenant au Régiment de Picardie, Capitaine le 24 Octobre 1683, Major dudit Régiment en 1696, & Major de la ville de Valenciennes en 1704, emploi qu'il quitta; mais Sa Majeſté contente de ſes ſervices, lui ordonna de le reprendre, & lui envoya une nouvelle commiſſion le 9 Janvier 1729. Son grand âge le lui a fait quitter une ſeconde fois avec l'agrément du Roi, pour ne s'occuper que de ſon ſalut. Il étoit oncle du Comte d'Eſpie, Gouverneur de la ville de Muret & de Saint-Lis, ancien Capitaine au Régiment de Picardie. Il étoit iſſu d'une des anciennes familles du Languedoc; ce qui eſt juſtifié par l'Hiſtoire de la Faille, & par le Catalogue de la nobleſſe de la province du Languedoc, imprimé à Pezenas en 1676. Voyez l'Armorial de France, tome VII.

La nommée Françoiſe Pinet eſt morte à la Charité de Lyon, âgée de cent quatre ans, deux mois & vingt jours. Avant ſa derniere maladie, qui a été occaſionnée par une chûte, elle n'avoit d'autre infirmité qu'une légere ſurdité.

Digitized by Google

Réponſe de M. Vacher, Chirurgien-Major de l'Hôpital militaire de Beſançon à la Lettre de M. Ferrier, inſérée dans le Mercure de Janvier 1754.

MONSIEUR,

LA lettre que vous avez inſérée dans le Mercure de Janvier dernier me paroît ſuſceptible de quelques obſervations. On ne ſçauroit trop éclaircir les matieres quand elles ſont d'une extrême importance pour la ſociété. Celle dont il s'agit eſt de cette eſpece, & vous me permettrez d'expoſer en peu de mots mes remarques particulieres ſur tout ce que vous dites à l'avantage du nouveau lithotome qui vous a ſervi dans l'opération dont vous parlez.

De la façon dont vous expoſez l'état de votre malade, on diroit que la cure tient du prodige. C'étoit, dites-vous, une veſſie toute racornie, & qui reſſembloit à une carriere. Vous auriez dû, Monſieur, vous rappeller que quelques jours avant cette opération, comme je paſſois dans l'Hôpital Bourgeois, l'on m'engagea à ſonder le malade: je trouvai une pierre poſée ſur le ſphincter de la veſſie, que je déplaçai aiſément avec la pointe de l'algalie; cette veſſie me parut ſaine, & j'affirmai que l'opération étoit facile.

Pour donner une plus grande idée de cette cure, il ne s'eſt trouvé, dites-vous, aucun Chirurgien qui ait voulu l'entreprendre. Il n'y a dans cette ville que deux Chirurgiens qui ſoient dans l'uſage

de cette opération. On ne veut point disputer ici de prééminence ; on laisse au public la liberté de porter son jugement à cet égard, & l'on a beaucoup de confiance en son équité ; mais mon devoir est de l'en desabuser, & d'affirmer que le malade en question n'a jamais été présenté à aucun de ces Lithotomistes, & qu'ainsi ils n'ont pas pu refuser d'entreprendre sa guérison.

Quant aux difficultés qui se rencontroient, je ne vois pas qu'elles soient aussi prodigieuses que vous vous le figurez. Je puis vous assurer, & ne crains point d'en être démenti, que j'ai vû des cas plus fâcheux, & il n'y a pas dix-huit mois que passant dans un village de cette province, je déterminai un pâtre de l'endroit à me suivre. Sa vessie étoit tellement racornie, qu'une pierre de la grosseur d'un bon œuf en rempliſſoit toute la capacité, & il avoit une incontinence d'urine depuis cinq ans. Je lui fis chez moi l'opération, & il fut parfaitement guéri en moins de cinq semaines.

Vous dites ensuite, Monsieur, que *le malade n'auroit jamais gueri, si on lui avoit fait l'opération selon l'ancienne méthode.* Vous auriez dû vous expliquer un peu plus clairement sur ce que vous entendez par *ancienne méthode* : si c'est le grand appareil ou l'opération latérale ? Cette derniere n'est nullement la méthode ancienne ; tout au contraire, c'est la plus moderne. Depuis trente-cinq ans que je pratique la Lithotomie dans cette province, j'ai mis en usage toutes les différentes méthodes, suivant les circonstances & les symptômes qui accompagnoient la maladie ; & ayant fait le voyage de Paris en 1734 pour m'instruire sous M. Morand, de la façon Angloise, qui est la même que celle de frere Jacques rectifiée,

Digitized by Google

la bonté de cette derniere m'a fait abbandonner toutes les autres, & je suis en état de prouver que de trente-six malades que j'ai taillés par cette méthode il n'en est mort que sept. Une partie des opérations est rapportée dans l'Histoire de l'Academie royale des Sciences de Paris.

Je vous déclare en même tems que si le malade en question eût été en mon pouvoir, en supposant que sa vessie fut racornie & renfermât une carriere, j'aurois préféré ma méthode ordinaire au lithotome caché, quoique partisan autant que vous de cet instrument qui est très-bon en certains cas, mais dont on ne doit pas se servir en toute occasion, & particulierement dans les vessies telles que celles que vous supposez, où il me paroît dangereux.

1°. C'est une lame fort longue & très-foible, solide à la vérité dans sa goutiere, mais s'en trouvant séparée de quatorze ou douze lignes. Ainsi abandonnée à elle-même, elle se peut casser très-facilement, même dès sa naissance, quand sa pointe se trouve appuyée sur une pierre.

2°. Si l'on sçait éviter cet inconvénient, comment se pourra faire la section de la portion calleuse qui embrasse intimement la carriere dont vous parlez? Vous diviserez tout au plus une partie de la parois externe de la callosité. Mais la parois interne qui est immédiate sur la carriere, ne pourra être coupée qu'en appuyant fortement sur les pierres ou graviers.

3°. Si la lame ainsi appuyée sur un corps dur, vient à changer sa ligne directe en une tortueuse ou plane, elle peut être rompue très-aisément; outre qu'il est très-difficile de ne couper avec cet instrument une callosité telle que vous la supposez, qu'en sçiant.

Voyez, Monsieur, si l'on peut faire agir cet instrument comme une scie dans une vessie remplie de pierres, sans en exposer la lame ; au lieu que dans l'opération latérale faisant la section du dehors au dedans, vous couperez telle callosité que peut avoir contractée la vessie, & vous ne risquez tout au plus que d'émousser la pointe de votre lithotome.

Si vous avez réussi dans votre premiere taille, c'est que selon toute apparence la vessie du malade n'étoit pas dans l'état où vous l'avez jugée à la premiere inspection. Voilà, Monsieur, les inconvéniens que je trouve dans le lithotome caché. Je vous ai déja dit que je l'approuvois fort à certains égards, & que je le trouvois très-commode & très-utile entre des mains sçavantes, mais très dangereux entre les mains de ceux qui ne sont point versés dans la pratique de la taille, n'y ayant pas aujourd'hui de Chirurgien, quelque novice qu'il soit, qui avec cet instrument ne se croit capable d'entreprendre tous les calculeux indifféremment, sans nul égard aux symptômes & aux circonstances particulieres, d'où je conclus qu'il pourra devenir funeste à beaucoup de personnes.

Enfin vous ajoutez avoir attendu la cure radicale de votre malade, pour en donner avis au frere Côme. Je conviens qu'il est toujours louable de publier ses découvertes, quand on est bien fondé à croire qu'elles tourneront à l'avantage de la société & aux progrès des arts. Mais quand on fait tant que de relever le mérite d'un objet qui intéresse l'humanité en un point essentiel, la bonne foi exige qu'on le montre de tous ses côtés, & qu'on ne dissimule point ses imperfections, parce qu'une réticence à cet égard est d'une très-

Digitized by Google

grande conséquence, & qu'un éloge trop décisif peut induire en erreur, & occasionner des expériences funestes chez des esprits prévenus.

Convenez, Monsieur, que vous avez été un peu trop vîte en besogne ; il vous falloit plusieurs épreuves avant que d'écrire, & sur tout au Frere Côme. Si vous eussiez attendu quelques jours plus tard (je suis fâché de le dire, mais l'intérêt du public & celui de la Chirurgie m'y engagent ; & d'ailleurs il n'est personne dans cette ville qui l'ignore), un second essai que vous avez fait faire dans le même Hôpital, par le même opérateur, & en présence des Chirurgiens les plus estimés, a anéanti tout le mérite de la premiere expérience. Il fut fait sur un homme de trente ans, grand, vigoureux, qui soutint sans mourir un travail de trois quarts d'heure, sans qu'on pût lui tirer une pierre de la grosseur d'une noix médiocre, détachée & flotante dans une vessie très-saine, & l'on n'en fût jamais venu à bout si l'on n'eût été aidé de bons conseils ; ce qui n'empêcha pas que le malade ne mourut peu de jours après de plusieurs dépôts de pus ou de sang répandus dans le bas ventre.

J'espere, Monsieur, que vous ne me sçaurez point mauvais gré de cette petite réponse sur laquelle je vous ai déja prévenu. Elle est suffisamment justifiée par les motifs qui me l'ont suggerée. En tout cas je vous prie de vous ressouvenir que l'empire des arts & des sciences est un pays libre & républicain, où personne n'a droit d'affecter la prééminence. Je suis, &c.

Digitized by Google

AVIS.

LE Public eſt averti que le ſieur Levoir, privilégié du Roi, & approuvé de MM. de l'Académie Royale des Sciences, fait voir ſur les Boulevards, à côté de la rue Xaintonge, un Inſtrument de muſique & méchanique, compoſé de pluſieurs violons, tailles & baſſes, qui a été préſenté à leurs Majeſtés.

L'Auteur fait auſſi voir la Lyre d'Apollon, qui joue ſeule par une méchanique ſuprenante, exécutant pluſieurs piéces du ſieur Couperin, à deux parties.

Ces inſtumens ſe voyent tous les jours depuis cinq heures après midi juſqu'au ſoir; on peut entrer par un veſtibule qui donne ſur le Boulevard, vis-à-vis le reſervoir, & les carroſſes peuvent entrer dans la cour.

On prend deux livres pour les premieres places, & vingt-quatre ſols pour les ſecondes.

AUTRE.

L'Auteur du Béchique ſouverain ou ſyrop pectoral, approuvé pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux inveterées, oppreſſion, foibleſſe de poitrine; & aſthme humide; ayant acquis un fond ſuffiſant pour paſſer des jours tranquilles, par le débit conſidérable qu'il a fait de ſon ſyrop béchique, tant à Paris qu'en Province, pendant l'eſpace de cinq années; content de ſon état préſent, & ſe reſſouvenant des bons & agréables ſervices que lui a rendu feu M. Mouton, habile Apoticaire de Paris, ſous qui il a travaillé trois ans, & à qui il eſt redevable d'une partie de la

Digitized by Google

découverte de son syrop béchique, si utile au public dans les maladies pour lesquelles il est destiné; ne pouvant plus marquer sa reconnoissance à son bienfaicteur, il se croit obligé en galant homme, de la faire rejaillir toute entiere sur la Dame Mouton, veuve du défunt, femme d'un mérite personnel, & très-versée dans son art, pour lui donner en propre un bien qui lui est acquis par droit de reconnoissance & de représailles: elle est d'autant plus digne de le posséder qu'elle le compose parfaitement, qu'elle en connoît toute la portée, par conséquent très-capable de le placer dans tous les cas où il est de mise.

Ce syrop béchique ayant la propriété de fondre & d'attenuer les humeurs engorgées dans le poulmon, d'adoucir l'acrimonie de la lymphe, comme balsamique, & rétablir les forces abbatues, en tant que parfait restaurant, produit des effets si rapides dans les maladies enoncées ci-dessus, que six jours suffisent pour s'appercevoir avec satisfaction de son efficacité, en tant qu'il rétablit les forces abbatues, en rappellant peu à peu l'appétit & le sommeil, comme parfait restaurant, par conséquent très-salutaire à la suite des longues maladies où les forces sont épuisées. L'odeur & le goût en sont agréables, le régime aisé à observer; en outre il convient à toutes sortes de personnes, aux enfans même, & aux femmes enceintes, qui peuvent en user avec succès; preuve de sa bénignité. Son efficacité est suffisamment prouvée par les épreuves qu'en ont fait les gens de l'art, & les certificats qu'ils en ont délivrés, qui sont entre les mains de la Dame Mouton.

La bouteille écellée & étiquetée à l'ordinaire,

tasée à six livres, est suffisante pour en éprouver toute l'efficacité avec succès.

Il ne se débite que chez la Dame veuve Mouton, Marchande Apoticaire de Paris, rue Saint Denis, entre la rue Thevenot & la rue des Filles-Dieu, vis-à-vis le Roi François, à Paris.

Les personnes qui écriront, sont priées d'affranchir les lettres.

AVERTISSEMENT.

L'Adresse du Mercure n'est plus au St Merien, mais à M. LUTTON, Commis au recouvrement du Mercure de France, rue Sainte-Anne, vis-à-vis la rue Clos-Georgeot, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second volume du Mercure de Juin. A Paris, le 15 Juin 1754.

LAVIROTTE.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose. Traduction en vers François d'un Poëme Latin lû à l'Académie des Arcades de Rome, en l'honneur du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, page 3

Séance publique de l'Académie royale des Inscrip-

Digitized by Google

tions & Belles-Lettres, du 23 Avril, 17
Extrait du Mémoire sur le système de l'ancienne religion des Perses, 24
Extrait de la Dissertation sous le titre de *Conjectures sur le système des Homéomeries*, 29
Essai sur la maniere d'expliquer & de rejoindre les fragmens de Salluste, 36
Ode tirée du Pseaume VI. 53
Assemblée publique de l'Académie royale des Sciences, du 24 Avril, 56
Extrait des Observations économiques sur les abeilles, 58
Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole, 64
Extrait du Mémoire sur les sels neutres & sur la surabondance d'acide qu'on remarque dans quelques-uns, 117
Mots de l'Enigme & des Logogryphes du premier volume de Juin, 128
Sonnet en Logogryphe, 129
Autres Logogryphes, *ibid.*
Nouvelles Litteraires, 132
Beaux-Arts, 147
Lettre de M. de la M.... à M. de C....au sujet des Telescopes, 153
Considérations sur l'échappement nouveau, 157
Spectacles, 177
Nouvelles Etrangeres, 179
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 182
Bénéfices donnés, 193
Arrêts notables, 195
Mariages & morts, 196
Réponse de M. Vacher, Chirurgien Major, &c. à la Lettre de M. Ferrier, 208
Divers Avis, 213
Nouvelle adresse du Mercure, 215

De l'Imprimerie de Ch. A. Jombert.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google